
Cres Cat Sci entia
Vita Excolatur

HISTOIRE DE L'EGLISE CONTEMPORAINE

HORATIUS M. PREMOLI
BARNABITE

HISTOIRE DE L'EGLISE CONTEMPORAINE

(1900-1925)

Traduit de l'Italien
par le Rév. P. **Louis Declercq** *du même Ordre.*



TURIN - ROME
Firme MARIETTI - Fondée en 1820
Propriétaire MARIO E. MARIETTI Editeur - Imprimeur du Saint-Siège,
de la Sacrée Congrégation des Rites et de l'Archevêché de Turin.

1930

Nihil obstat.

Romae, die 25 decembris 1924.

GUERINUS BENEDICTUS FRACCALVIERI, *Praep. Gen.*

Nihil obstat.

Taurini, 4 novembris 1929.

Sac. A. VAUDAGNOTTI, *Rev. Del.*

Imprimatur.

C. FRANCISCUS DUVINA, *Prov. Gen.*

PREFACE

On m'a prié avec tant d'insistance de préparer, pour l'heureux retour de l'Année Sainte, un ouvrage qui racontât à grands traits l'histoire de l'Eglise pendant ces 25 dernières années, que je n'ai pas reculé devant les difficultés de toute nature que suppose ce travail; j'ajoute que c'est même avec un certain plaisir que je me suis mis à la besogne. D'abord, parce que personne, à ma connaissance, n'a encore tenté pareille entreprise, et ensuite parce que l'absence d'un tel ouvrage constitue une véritable lacune dans la littérature historique. En effet, les meilleurs et les plus modernes parmi les manuels d'histoire ecclésiastique ne s'occupent pas des événements des cinq derniers lustres, ou s'ils les mentionnent, c'est d'une façon imparfaite et fragmentaire, pour la raison sans doute qu'il s'agit de faits qui se passent sous nos yeux, et comme les revues et les journaux se chargent de nous renseigner, on croit qu'il est superflu de raconter ce que le lecteur est censé connaître. A vrai dire, nous ne possédons qu'une connaissance très rudimentaire de ces événements: leur rapide succession est cause que plusieurs d'entre eux nous échappent, tandis que d'autres nous sont livrés sans aucun ordre; or, si l'on veut garder quelque souvenir de ce que l'on voit et de ce qu'on lit, il est indispensable d'opérer un classement dans un tel amoncellement de nouvelles aussi disparates.

Puissent ces raisons qui m'ont donné le courage d'entreprendre une aussi lourde tâche, me servir d'excuse auprès de ceux de mes lecteurs que ne satisferait pas le résultat de mon travail. Si j'ai trop présumé de moi faute d'avoir suffisamment

médité le vers d'Horace - Quid valeant humeri, quid ferre recusent - *les lecteurs en trouveront l'explication dans les raisons que je viens d'alléguer et ils ne m'en voudront pas trop, j'espère, d'avoir tenté de leur rendre un service, qui, même à présent que l'œuvre est terminée, ne me paraît pas négligeable.*

Mon sujet, on peut aisément s'en rendre compte, est trop vaste pour tenir dans le modeste cadre que j'ai voulu lui donner. J'ai donc dû m'imposer des limites que je me suis fait un devoir de respecter. Je me suis efforcé d'écarter toute discussion religieuse, m'abstenant même d'émettre sur certains faits des appréciations personnelles. J'ai évité également, comme étrangère à mon exposé, toute incursion sur le terrain purement politique.

J'ai visé uniquement à raconter les faits dans leur ordre chronologique, en utilisant les sources les plus sûres que j'aie pu consulter. Le but du présent ouvrage est donc simplement de donner au lecteur une vue d'ensemble de la vie tant intérieure qu'extérieure de l'Eglise pendant ce premier quart de siècle.

Pour ce qui regarde la vie extérieure de l'Eglise, tout ce qui intéresse la généralité des fidèles a été groupé dans la partie du livre qui décrit l'œuvre des quatre derniers Papes qui ont occupé le Siège de Saint Pierre. Par contre, tout ce qui touche aux rapports de l'Eglise avec l'une ou l'autre nation en particulier, a fait la matière d'un chapitre distinct qui lui est spécialement réservé.

J'ai cru bien faire en donnant une large place dans mon livre à la question du développement des missions en pays infidèles. Le lecteur ne s'en plaindra pas, surtout s'il a visite, au Vatican, l'exposition des missions, préparée avec autant de soins que d'amour, car il se sera convaincu, que jamais l'œuvre sainte des missions ne fut plus chaudement prêchée au peuple chrétien ni mieux comprise par lui; que jamais les apôtres de l'Evangile ne furent en plus grand nombre; que jamais on n'a nourri une plus ferme espérance de réunir enfin tous les peuples dans une même foi au même Christ.

Rome, 31 Décembre 1924.

L'AUTEUR.

BIBLIOGRAPHIE

HERGENRÖTHER-KIRSCH. *Storia universale della Chiesa.* Firenze, 1911.
La vie catholique dans la France contemporaine. Paris, 1918.
VISTALLI. *Il card. Cavagnis.* Bergamo, 1913.
BONACINA. *Storia universale della Chiesa cattolica durante il pontificato di Leone XIII.* Torino, 1903.
VACANT ET MANGENOT. *Dictionnaire de la théologie catholique.* Paris, 1909.
DE LA BRIÈRE. *Les luttes présentes de l'Eglise.* Paris, 1921.
MOURRAT. *Histoire générale de l'Eglise - L'Eglise contemporaine.*
MANNA. *La conversione del mondo infedele.* Milano, 1920.
GALLARATI-SCOTTI. *La vita di Antonio Fogazzaro.* Milano, 1920.
FORBES. *Vita di Pio X.* Roma, 1921.
Codex juris canonici Pii X P. M. jussu digestus, Benedicti P. XV auctoritate promulgatus. Romae, MCMXVII.
KATSCHTHALER-GUERRINI. *Storia della musica sacra.* Torino, 1910.
DEGLI OCCHI L. *Benedetto XV.* Milano, 1921.
VERCESI. *L'Europa nuova e il Vaticano.* Milano, 1921.
QUADROTTA. *La Chiesa cattolica nella sua crisi universale, con particolare riguardo ai rapporti fra Chiesa e Stato in Italia.* Roma, 1921.
ARENS BERNARD, S. J. *Handbuch der Katholischen Missionen.* Freiburg, 1920.
QUIRICO. *Il Vaticano e la guerra.* Roma.
OLGIATI. *Storia dell'azione cattolica.* Milano, 1920.
La separazione dello Stato dalla Chiesa in Francia. Esposizione documentata, Roma, 1905.
ROSA. *Visione cattolica della guerra.* Roma, 1919.
CAPRIN. *Sommario storico della guerra mondiale* (1914-1918).
Il Seminario regionale calabrese Pio X e il monumento a S. S. a Catanzaro. Roma, 1914.
BARRÈS. *La grande pitié des Eglises de France.* Paris.
NOVELLI. *Pio XI* (Achille Ratti) MDCCCLVII-MCMXXII. Milano, 1923.
The catholic Encyclopœdia. New York, 1907-1914.
ROSA E. *L'Enciclica « Pascendi » e il modernismo.* Roma, 1909.
HUBY. *Christus,* manuel d'histoire des religions. Paris, 1913.
MICHELE ROSI. *Storia contemporanea d'Italia.* Torino, 1917.
PIETRO ORSI. *Gli ultimi cento anni.* Torino, 1917.
Cronistoria dell'anno santo. Roma, 1900-02.
MICHELETTI. *Jus pianum.* Torino, 1903.
MARCHESAN. *Papa Pio X nella sua vita e nelle sue parole.* Einsiedeln, 1904.

CARD. DOMENICO FERRATA. *Mémoires*. Roma, 1920.
MATHIEU. *Les derniers jours de Léon XIII et le conclave de Pie X*, Paris.
H. JOLY. *La crise social en Italie*. Paris, 1911.
LODI L. *Venticinque anni di vita parlamentare*. Firenze, 1923.
DEL VECCHIO. *Le ragioni morali della nostra guerra*. Firenze, 1915.
PETRE. *Autobiography and life of George Tyrrel*. London, 1912.
GEMELLI. *Il nostro soldato - Saggi di psicologia militare*. Milano, 1917.
FERRERO G. *La vecchia Europa e la nuova - Saggi e discorsi*. Milano, 1918.
SASSOLI DE BIANCHI. *Le questioni del giorno*. Rocca S. Cassiano, 1918.
GIULIO DE ROSSI. *Il partito popolare italiano dalle origini al Congresso di Napoli*. Roma, 1920.
GIOVANNI GENTILE. *Dopo la vittoria*. Roma, 1920.
FILIPPO MEDA. *Terra santa*. Milano, 1920.
A. GEMELLI e FR. OLGIATI. *Il Partito popolare: ciò che non è e ciò che dovrebbe essere*. Milano.
LANZILLO AGOSTINO. *Le rivoluzioni del dopo-guerra - Critiche e diagnosi*. Città di Castello, 1922.
E. VERCESI. *Il movimento cattolico in Italia* (1870-1922). Firenze, 1923.
M. VAUSSARD. *L'intelligence catholique dans l'Italie du* XX *siècle*. Paris.
MONETTI S. J. *La questione romana e il laicato cattolico italiano*. Siena, 1912.
CARLO SANTUCCI. *L'insegnamento religioso nello stato presente della legislazione scolastica*. Milano, 1911.
CAMILLE BELLAIGUE. *Pie X et Rome*. Paris, 1916.
JULES DELAHASSE. *La reprise des relations diplomatiques avec le Vatican*. Paris, 1921.
ADOLFO MONS. GIOBBIO. *La denunzia del concordato e la separazione della Chiesa dallo Stato in Francia*. Roma, 1917.
M. MISSIROLI. *Polemica liberale*. Bologna, 1919.
MONS. G. ROSSI. *Libertà civili dei cattolici*. Lezioni e discorsi. Padova, 1914.
C. STREIT. *Atlas des Missions catholiques contenant tous les territoires des Missions de toute la terre*. Steyl, 1906.
C. STREIT. *Notices statistiques pour les cartes de l'Atlas des Missions catholiques*. Steyl, 1906.
Missiones catholicae cura S. Congr. de Propaganda fide descriptae anno 1922. Firenze, 1922.
GUIDO CAVATERRA. *Le francescane missionarie d'Egitto*. Napoli, 1922.
La propagazione della Fede nel mondo. Roma, 1923.
GROSSI-GONDI. *I villaggi di libertà*. Roma, 1921.

Civiltà Cattolica. Roma.
Etudes. Paris.
Stimmen aus Maria Laac (der Zeit).
Scuola cattolica. Milano.
Vita e Pensiero. Milano.
Osservatore Romano. Roma.
La Croix. Paris.
Nouvelles religieuses. Paris.
Correspondant. Paris.
Rassegna nazionale. Firenze.
Acta S. Sedis. Roma.

Acta Apostolicae Sedis. Roma.
Ephemerides liturgicae. Romae.
Le Missioni cattoliche. Milano.
Bollettino Salesiano. Torino.
L'union des Eglises. Constantinople.
Roma e l'Oriente. Roma.
La revue du clergé français. Paris.
Revue d'histoire ecclésiastique. Louvain.
Annuaire pontifical catholique. Paris.
Annuario cattolico italiano. Roma.
Il Corriere d'Italia. Roma.
Rassegna gregoriana. Roma.
Rivista musicale italiana. Torino.
Rivista di studi missionari. Milano.
Fede e civiltà. Parma.
Voci d'oltre mare. Parma.
L'Emigrato italiano in America. Roma.
Le Missioni francescane dei Frati minori. Roma.
L'eco dell'Africa. Roma.
Il Massaia. Roma.
Le Missioni della Compagnia di Gesù. Venezia.
Petits Annales des Oblats de Marie Immaculée. Liège.
Oriente Moderno. Roma.
Rivista internazionale di scienze sociali. Roma.
Annales des Franciscaines missionnaires de Marie. Rome.
Missions de Schent - Revue mensuelle. Schent-lez-Bruxelles.
L'Echo des Missions africaines de Lyon. Lyon.
Annales apostoliques des PP. du St. Esprit. Paris.
Annali di Nostra Signora del S. Cuore. Roma.
Bollettino della Società antischiavistica italiana. Roma.
La Consolata. Torino.
La Nigrizia. Verona.

HISTOIRE DE L'EGLISE CONTEMPORAINE

CHAPITRE I.

Conditions générales de l'Eglise en 1900.

Paix incomplète. — Progrès du socialisme. — Les Européens en Chine et les *Boxers*. — Sectarisme en France et ailleurs. — Œuvre pacificatrice de Léon XIII. — Impulsion donnée par lui aux études. — Succès et espérances. — Le jubilé de 1900: magnifique affluence de pèlerins. — Les collines couronnées par des statues du Rédempteur. — Clôture solennelle de l'année jubilaire.

L'Eglise, fondée par le Christ pour être la maîtresse et la mère des peuples, n'est pas et ne peut pas rester étrangère au mouvement des idées et des faits qui travaillent le monde sur les terrains politique, social ou autre. Ces faits et ces idées font souvent sentir leur répercussion sur l'Eglise et la poussent à développer son activité pour rétablir la paix et la concorde, appuyer les desseins généreux, remettre les esprits et les cœurs sur la bonne voie, soulager les malheureux dans leurs misères, faire renaître la confiance dans le sein des faibles et des découragés. Par conséquent, si nous voulons connaître la situation de l'Eglise au déclin du XIXe siècle, il sera utile de rappeler brièvement l'état dans lequel se trouvaient alors les différents peuples du globe et plus particulièrement ceux de l'Europe où, naturellement, la vie humaine atteint à ses plus hautes manifestations.

Au commencement de l'année 1900, l'état de paix était à peu près général dans le monde, exception faite cependant pour l'Angleterre qui, depuis le mois d'octobre de l'année pré-

cédente, se trouvait en guerre avec le Transvaal. La découverte dans ce pays d'importantes mines d'or et de diamants y avait attiré depuis quelques années un nombre considérable d'étrangers. Sous prétexte de défendre les intérêts de ces derniers, les Anglais avaient pris les armes: ce fut une guerre de cupidité et de violence, une guerre de conquête, dont le but intéressé n'était nullement dissimulé, et elle fut conduite avec un tel acharnement qu'elle suscita dans le monde entier un grand mouvement de pitié et de sympathie envers ce peuple lointain qui, pour prix de tant de sang versé, se vit privé de son indépendance. Un tel exemple d'oppression du faible par le fort n'était pas de nature, certes, à accroître l'espérance en des temps pacifiques, ni à inviter les différents Etats à limiter leurs armements.

A tout bien considérer, les grandes puissances européennes, tout en cherchant la paix, ne préparaient ni plus ni moins que la guerre. C'est ainsi que les grosses dépenses exigées par l'entretien d'armées nombreuses et bien aguerries contribuèrent grandement, dans tous les Etats, à indisposer les classes peu aisées: celles-ci, déjà infectées par les théories du socialisme et de l'anarchie, ne voyaient en effet dans ces charges écrasantes qu'un obstacle à la possession d'un peu plus de bien-être. De là, ces soulèvements populaires, ces attentats contre les souverains, entre autres celui qui fut commis contre le roi Humbert, à Monza, le soir du 29 juillet 1900, et qui impressionna si péniblement l'opinion, tant à raison du noble caractère du prince et de la sympathie dont il était l'objet, que des circonstances qui accompagnèrent le drame.

Pendant que ce courant d'idées destructrices de tout ordre établi prenait de l'ampleur au point d'inquiéter sérieusement les hommes d'Etat européens, en Extrême-Orient, les pillages et les meurtres accomplis par les Boxers, organisés en bandes de brigands, avaient rendu le séjour dans le Céleste Empire dangereux pour tous les Européens qui s'y étaient fixés pour des raisons religieuses, industrielles ou commerciales. Cette situation était d'autant plus grave qu'on avait quelque motif de croire que les autorités chinoises soutenaient ces bandes

meurtrières par des envois d'argent ou de munitions. C'est ce qui détermina les nations européennes à envoyer sur place des escadres et des troupes, pour protéger la vie et les biens de leurs nationaux. Toutefois, si la prise de Tien-Tsin et l'entrée à Pékin, le 14 août 1900, ainsi que l'occupation militaire qui en fut la conséquence, mettaient en sécurité les Européens établis en Chine, elles n'amenèrent pas les Puissances à renoncer aux moyens de se garantir contre le retour éventuel de semblables dangers. Cependant il est certain que si, dès l'époque du traité de Tien-Tsin, en 1858, qui ouvrit les portes de la Chine aux Européens, ceux-ci avaient été assez avisés pour y introduire la civilisation chrétienne, ils se seraient épargné la peine de s'emparer du Chan-Toung et de la Mandchourie par les armes et en se basant sur le droit du plus fort. Un bon nombre de missionnaires, expédiés en temps opportun, auraient semé dans ce pays les germes d'une véritable et saine civilisation, et se seraient assuré, sans violence aucune, des résultats bien plus avantageux et plus durables.

Il est vrai qu'alors les temps n'étaient guère favorables à ces expéditions pacifiques: le libéralisme, dont les doctrines inspiraient de plus en plus les gouvernements européens, était indifférent, sinon nettement hostile, au principe religieux. Même en France, jadis fille aînée de l'Eglise, on peut suivre, depuis l'avènement au pouvoir de Gambetta jusqu'au ministère Combes, une progression constante de l'anticléricalisme le plus sectaire; la laïcisation des écoles implanta partout l'indifférence religieuse; les maximes du socialisme, dont rien n'arrêtait la large diffusion, intensifièrent encore la recherche fiévreuse des biens matériels proposés à l'homme comme but suprême de la vie. C'était le sort de toute la civilisation chrétienne qui était menacé en Europe, et le chef de l'Eglise, qui cependant avait déjà tant travaillé à ranimer dans l'esprit des peuples le noble idéal de la justice et de la vérité, voyait, le cœur gonflé d'amertume, ses desseins combattus ou dénaturés et ses plus bienveillants efforts rendus inutiles.

Soutenu, heureusement, par une foi inébranlable dans le triomphe de la vérité et de la justice, il conserva intacts sa confiance et son courage. *Portae inferi non praevalebunt;*

ces paroles s'imposèrent à sa réflexion et, sous l'impulsion de l'ardente générosité de son cœur, il ne se lassa pas un moment de mettre en pratique le conseil de Saint Paul: *Vince in bono malum.* Du bien, il en avait fait beaucoup, il en avait fait à tous pendant les 22 années qu'il avait passées sur le siège de S. Pierre. C'est à lui que la classe ouvrière, dans un siècle appelé à bon droit le siècle des ouvriers, était redevable de l'encyclique *Rerum Novarum,* où, avec une clarté tout apostolique et une argumentation sans réplique, étaient affirmés les droits des travailleurs; c'est lui aussi qui appuya vigoureusement le mouvement, appelé depuis, peut-être improprement, démocratie chrétienne, en encourageant les hommes de bien à s'unir et à s'accorder pour travailler ensemble à la réalisation du programme exposé dans l'encyclique pontificale. C'est lui encore qui invita les catholiques de tous les pays, mais particulièrement les catholiques français, à n'inféoder le catholicisme à aucune forme de constitution civile des Etats, voulant ainsi éliminer pour toujours les funestes divisions et maintenir les inévitables luttes politiques en dehors du terrain de la défense des droits de la vérité et de la justice chrétiennes.

Léon XIII désirait ardemment réaliser aussi l'unité religieuse et, dans ce but, il s'adressa fréquemment aux diverses communions chrétiennes pour les inviter à rentrer dans le sein de la véritable Eglise, il applanit même le chemin du retour aux Eglises orientales séparées, en leur donnant l'assurance que leurs rites particuliers seraient entièrement conservés. C'est à Léon XIII que revient l'honneur d'avoir donné une impulsion nouvelle aux études sacrées en orientant l'esprit des hommes d'étude dans la voie de la saine et éternelle philosophie telle qu'elle est enseignée dans les œuvres immortelles de Saint Thomas d'Aquin. C'est lui encore qui combla les désirs des historiens en leur permettant l'accès des archives secrètes du Vatican, tant il était intimement persuadé que la recherche de la vérité ne pouvait pas compromettre l'Eglise qui demandait simplement à n'être point condamnée avant que d'être connue. Epris du beau et poète latin d'une rare élégance, il occupait ses moments de loisirs

à faire achever de grands travaux d'art, car il voulait rendre plus belle encore cette ville éternelle qui pour l'intérêt artistique n'a pourtant pas son égale au monde.

Tant d'efforts, inspirés par la sagesse et l'amour, ne pouvaient demeurer sans résultats; les événements ne tardèrent pas à lui en fournir des preuves éclatantes. Si, à son avènement au souverain Pontificat, Léon XIII avait été affligé en voyant l'Allemagne se débattre dans les épreuves du *Kulturkampf*, il eut par la suite la joie de l'en voir libérée, et cela par la force seule du principe chrétien dont ses ennemis les plus acharnés eux-mêmes ne peuvent pas en pratique faire abstraction. Puis il eut la satisfaction non moins agréable de se voir sollicité par le prince de Bismarck pour être l'arbitre entre l'Allemagne et l'Espagne dans la question des îles Carolines. Il eut encore la joie de voir se tourner vers Rome l'élite de l'Eglise anglicane, anxieuse de trouver dans le sein de l'Eglise catholique cette paix de l'esprit qu'une autorité reconnue infaillible peut seule assurer dans une société religieuse.

Il est évident que Léon XIII ne voyait pas tous ses désirs se réaliser avec un égal succès. Un de ceux qui lui tenaient le plus au cœur était de voir la papauté recouvrer son indépendance complète. A ce désir était associé un sentiment patriotique, car, par delà la pacification des âmes qu'il visait, il envisageait aussi les multiples avantages que cette indépendance reconquise assurerait au peuple italien lui-même. Dieu, cependant, ne crut pas devoir déférer à ce désir; mais le pape savait parfaitement que cet échec était dû bien plus aux dispositions malveillantes du gouvernement qu'à l'état de l'opinion publique italienne, comme il savait aussi qu'il ne fallait pas l'imputer au chef de la nation, obligé le plus souvent de cacher les mouvements spontanés de son cœur pour se soumettre aux exigences de la constitution.

Le jubilé, dont la bulle «*Properante ad exitum*» du 11 mai 1899 annonça la célébration en 1900, fournit aux populations de l'Italie aussi bien qu'à celles des autres pays, l'occasion de témoigner d'une façon éclatante l'affection et le respect dont elles entouraient le père commun des fidèles.

Bien que l'Eglise ait l'habitude d'instituer le jubilé ordinaire tous les 25 ans, celui de 1825, par suite des révolutions politiques du siècle, avait été le dernier dont le monde chrétien eût bénéficié. Aussi, l'annonce de cet événement excita-t-elle une grande curiosité et on prévoyait à Rome une affluence extraordinaire de pèlerins. La presse anticléricale, qui se confondait alors malheureusement avec celle du gouvernement, s'acharna à cracher son mépris, alléguant que c'était là des mœurs ressuscitées du moyen-âge et que certainement bien peu de pèlerins se dérangeraient pour venir à Rome, à cause des ennuis et des dépenses du voyage. Bien au contraire, l'affluence fut immense au point de dépasser les espérances les plus audacieuses.

Le jubilé fut inauguré par l'ouverture solennelle de la porte sainte de la basilique vaticane faite par le pontife nonagénaire lui-même, le 24 décembre 1899, et de celles des autres basiliques romaines: celle de Saint Jean de Latran, fut ouverte par le cardinal Satolli, archiprêtre, celle de Sainte Marie Majeure par le cardinal Vincent Vannutelli, et celle de Saint Paul hors les murs par le cardinal Oreglia di S. Stefano, doyen du Sacré Collège. Et ce fut immédiatement un afflux incessant de pèlerins de toute nationalité.

L'opposition des anticléricaux ne fit cependant pas trêve. Dans son discours du trône, à l'ouverture de la troisième session de la XX[e] législature, le roi Humbert avait prononcé textuellement ces paroles: « Le retour prochain d'une année qui marque une date dans le monde catholique, sera pour nous l'occasion de montrer, une fois de plus, comment nous savons respecter et faire respecter les engagements que nous avons pris, quand, au moment de sceller notre unité, nous avons fait de Rome la capitale de l'Italie » (14 nov. 1899). Mais le parti de l'opposition ne désarma pas, et il semble bien que ni les libéraux ni les francs-maçons ne voulurent souscrire aux paroles du roi, comme en témoignent d'ailleurs les faits suivants: l'inauguration du monument de Mentana, la défense faite aux pèlerins de Marseille de franchir la frontière sous le prétexte, insuffisamment justifié, du danger de contamination par l'infection varioleuse qui régnait alors dans le midi de la

France, et enfin la tentative d'une manifestation en l'honneur de Giordano Bruno, au « Campo di Fiori », le 17 février 1900, jour anniversaire de la mort de l'apostat, manifestation qui fut heureusement empêchée par la police.

Ces événements ne troublèrent en aucune façon les fêtes du jubilé, et l'affluence des pèlerins devint de jour en jour plus considérable. Le correspondant romain de la libérale *Perseveranza* de Milan écrivait: « Pour vous donner une idée du mouvement des étrangers, il suffit de réfléchir à ce fait que le total des recettes de la Société des Tramways pour la période qui va de la mi-mars à la mi-mai équivaut à celui de toute l'année 1899. La société perçut en 1899 environ 2.500.000 lires; cette année on prévoit que les recettes s'élèveront à 8 ou 10 millions de lires. On estime que l'année sainte rapportera à Rome plus de 100 millions de lires-or, sans compter le produit des oboles et des aumônes ». Nous ne pouvons songer à énumérer tous les pèlerinages; le cadre de cet ouvrage ne nous le permet point; qu'il suffise de dire qu'il en arriva de toutes les parties du monde et des régions les plus éloignées, même du Japon et de l'Australie. Unis aux catholiques de Rome et avec une égale ferveur, ces pèlerins, appartenant à des nationalités si diverses, témoignèrent solennellement, par leur attitude religieuse, de leur dévotion au Siège de Saint Pierre et en confirmèrent l'autorité véritablement catholique.

Il est intéressant de noter que ces pèlerinages étaient dirigés d'ordinaire soit par un évêque, soit par un cardinal, soit encore par une personnalité du pays, connue par son zèle pour l'action catholique. Les français étaient accompagnés par l'industriel bien connu Léon Harmel; les Anglais se présentaient, ayant à leur tête le duc de Norfolk, le généreux champion de la cause catholique en Angleterre. On pouvait voir les membres des familles les plus considérables d'Italie et d'ailleurs se mêler à la foule des pèlerins pour accomplir, avec une grande simplicité, les visites prescrites afin de gagner les indulgences du jubilé. Si l'on n'y rencontrait ni souverains ni princes catholiques comme autrefois, il faut en chercher la raison dans l'esprit libéral prédominant en général chez les hommes de gouvernement, et dans les cir-

constances pénibles, résultant de la situation du Souverain Pontife vis-à-vis de l'Etat italien. Toutefois, au jour de l'octave de la fête du T. S. Sacrement, la reine Marguerite voulut, de façon strictement privée, accomplir les visites jubilaires en commençant par la basilique vaticane, et son exemple fut pour tout le monde un grand sujet d'édification.

Pour répondre à l'invitation du Pape, exprimée dans la bulle du jubilé, le peuple italien voulut joindre à la célébration de l'année sainte un hommage grandiose au Christ Rédempteur, afin d'affirmer sa foi et de remercier Celui qui avait apporté au monde la paix et le salut. M. Cancani-Montani, qui a déjà si bien mérité de l'action catholique en Italie, lança l'idée, aussitôt accueillie avec enthousiasme, de sanctifier 20 sommets de collines en les couronnant d'une statue du Rédempteur.

Le Vatican eut aussi la sienne. Sculptée par l'éminent artiste, César Aureli, elle fut placée dans l'aile Mantovani des Loges de Raphaël; elle est due à la générosité des commerçants et des industriels de Rome, ainsi que l'indique l'inscription dictée par Léon XIII lui-même.

De nombreux cadeaux encore furent offerts au Pape comme souvenirs du jubilé. Les ouvriers italiens notamment, se souvenant de sa sollicitude pour leurs intérêts, lui firent présent d'un très riche calice en or. La noblesse romaine de son côté, lui offrit une grande et magnifique croix en bronze ornée de sculptures en or et de pierres précieuses avec l'inscription en lettres d'or: *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat;* cette croix était destinée à la basilique de S. Jean de Latran, où on la voit aujourd'hui, à gauche de l'entrée du nouveau déambulatoire.

Le 24 décembre, entouré de toute la pompe des cérémonies rituelles, le Saint-Père ferma la Porte sainte de S. Pierre avec la traditionnelle truelle d'or; le jubilé était fini, et le pape entonna le *Te Deum,* repris par la foule immense qui l'accompagnait. Comme à l'ordinaire, par un décret spécial du Souverain Pontife, l'indulgence jubilaire fut étendue au monde entier pendant six mois. Après la clôture du jubilé, on put enfin faire le relevé approximatif du nombre des étran-

gers accourus à Rome. L'administration des chemins de fer déclara que le nombre des voyageurs-pèlerins avait atteint 600.000; chiffre considérable, qu'il faut augmenter de beaucoup si l'on tient compte de tous ceux qui se rendirent à Rome par d'autres moyens de transport et de ceux qui y arrivèrent pour le jubilé sans faire partie d'un pèlerinage organisé. En 1899, les étrangers avaient rapporté à l'Italie un revenu de 300 millions de lires, auxquels il faut ajouter encore 250 autres millions pour l'année sainte.

La clôture de l'année sainte ne fut pourtant pas le signal du départ en masse des pèlerins. Un nouveau siècle allait commencer et beaucoup prolongèrent leur séjour afin de pouvoir assister à la messe de minuit, et chanter le *Te Deum* dans la basilique du Vatican ou dans les autres églises de Rome. C'est ainsi qu'à minuit une foule de toutes langues et de toutes nationalités se groupa pour assister au divin Sacrifice, liée par une commune pensée de foi et d'amour, unie en esprit à son chef suprême. Au même instant celui-ci offrait à Dieu le Saint Sacrifice dans l'intimité d'une chapelle de son palais, pour le salut de tous ses enfants, présents et absents, en se servant d'un calice en or que les fidèles du monde entier lui avaient offert pour cette circonstance.

CHAPITRE II.

Vie des quatre Papes: Léon XIII, Pie X, Benoît XV et Pie XI.

1) *Léon XIII* (1900-1903).

Préoccupations d'ordre extérieur et intérieur. — Léon XIII et la démocratie chrétienne. — Suppression de l'Œuvre des congrès et des comités catholiques. — Echec du projet de loi italien sur le divorce. — Jubilé épiscopal, pèlerinages, présents et visites de personnages illustres. — Léon XIII et l'antiesclavagisme. — Cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. — Maladie et mort de Léon XIII.

Aussi calme d'esprit que lorsqu'il chantait en vers d'une latinité classique ses sentiments intimes, Léon XIII entrait dans le vingtième siècle, disposé à continuer au sein du peuple chrétien sa bienfaisante mission de lumière et de paix. Si, à l'occasion de l'année jubilaire, de multiples manifestations d'une foi franchement catholique étaient apparues à ses regards comme de consolants témoignages d'un renouveau chrétien, il n'en voyait pas moins de gros nuages menaçants s'amonceler à l'horizon.

En France, la persécution contre les ordres religieux s'était ouverte par la condamnation des Pères Assomptionnistes, suivie bientôt de leur dissolution. Le gouvernement alors au pouvoir contenait à grand'peine son désir d'abolir le Concordat, et laissait voir clairement qu'il n'attendait qu'une occasion favorable pour donner à sa rupture une apparence de droit. En Angleterre, les catholiques cultivés sympathisaient avec le libéralisme religieux au risque de tomber

dans le rationalisme. En Autriche, le mouvement séparatiste «*Los von Rom Bewegung*» d'inspiration pangermaniste et protestante, détacha beaucoup de fidèles de l'Eglise, sans que le gouvernement prît aucune mesure de défense. En Italie, le préjugé que les catholiques, du fait qu'ils désiraient et réclamaient l'indépendance du Pape, se posaient en ennemis de la patrie, était soigneusement entretenu et propagé surtout par les francs-maçons, et si ces derniers ne prenaient plus contre les catholiques des mesures violentes comme l'avait fait en 1898 M. Rudini, englobant dans une même condamnation socialistes et catholiques, la haine qu'ils nourrissaient à leur égard était loin d'être éteinte.

Au sein même de l'Eglise, de graves soucis agitaient le cœur du vénéré Pontife. Le développement pris par les études bibliques depuis plusieurs années, sous l'impulsion venue de Rome, avait égaré quelques écrivains à donner des interprétations trop libres à l'Ecriture Sainte, et déjà l'encyclique «*Providentissimus Deus*» avait mis en garde les exégètes de l'école dite *large,* contre ces excès. Mais puisque persistait le danger de s'écarter, par une critique excessive, de l'interprétation officielle de l'Eglise, et que cette tendance se manifestait un peu partout, le Pape voulut compléter son encyclique, si sage dans ses principes généraux, en prenant une mesure d'un caractère exclusivement pratique, et il institua, par un bref du 30 octobre 1902, la Commission spéciale des études bibliques. Il mit à la tête de cette nouvelle institution les cardinaux Marianus Rampolla del Tindaro, François Satolli, François Segna et Joseph Vivès y Tuto. Le 30 janvier de l'année suivante, il nomma lui-même les consulteurs, qu'il choisit parmi les exégètes les plus savants et les plus renommés d'Italie, de France, d'Allemagne, de Belgique et d'Angleterre.

Devant le flot montant des idées socialistes, que les mesures violentes expérimentées dans les soulèvements de 1898 avaint été incapables d'endiguer, les catholiques d'Italie, de France et d'Allemagne formèrent des associations ayant pour but l'amélioration du sort des ouvriers. Celui-ci en effet, dépendant uniquement de l'inexorable loi de l'offre et de la

demande, était bien digne de pitié. On voulut donc assurer à la classe ouvrière un peu plus de bien-être, en se basant sur les immortels principes du christianisme, les seuls, à la vérité, qui fussent capables de résoudre l'angoissant et pressant problème social. Le Souverain Pontife avait déjà fait entendre sa voix dans l'encyclique « *Rerum novarum* » de 1895; mais les efforts tentés pour en réaliser le programme s'étaient bornés à des approbations, à des congrès et à des conférences, si bien qu'en fait, le résultat était insignifiant. De plus, on se trouvait devant un danger: en s'intéressant aux conditions économiques des ouvriers, auxquelles les socialistes s'intéressaient également, mais à leur façon bien entendu, les catholiques, surtout les jeunes, se familiarisaient avec les idées socialistes, et il advint que le nom même de *démocratie chrétienne,* que d'aucuns avaient voulu donner au mouvement, devint suspect. Interrogé à ce sujet, le Pape déclara que démocratie chrétienne était et devait rester synonyme d'action populaire chrétienne, à condition toutefois qu'elle eût un caractère de continuité avec les institutions du passé et non de complète indépendance à leur égard, et à condition aussi qu'elle fût soumise à l'autorité ecclésiastique et s'appuyât profondément sur les principes catholiques.

Cependant tous n'adhérèrent pas à ce programme prudent, et en particulier, cette dépendance vis-à-vis de l'autorité ecclésiastique semblait devoir être un poids, un écueil qui n'était pas sans importance. Quand furent publiées, en 1902, les Instructions de la S. Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, invitant tous les comités et les associations à faire partie du second groupe de l'*Œuvre des congrès et des comités catholiques,* les jeunes du « *Domani d'Italia* » se prononcèrent pour l'autonomie, tandis que les autres se soumirent sincèrement et sans retard aux instructions. En même temps parurent les nouveaux statuts de l'Œuvre des Congrès, et le président de l'Œuvre susdite offrit naturellement sa démission. Tandis que les uns voulaient maintenir le comte Paganuzzi à la présidence, d'autres, comme le marquis Crispolti, proclamèrent leur préférence pour un homme nouveau. Quelques-uns ayant, dans le feu de la polémique,

attaqué Paganuzzi, le cardinal Sarto se leva pour prendre sa défense dans une lettre du 27 août 1902, adressée à l'avocat Saccardo, directeur de la *Difesa;* il fut bientôt suivi sur ce terrain par le Cardinal Rampolla. M. l'abbé Murri, qui était le *leader* du parti opposé à Paganuzzi, reçut un blâme du cardinal Respighi parlant au nom du Saint-Père, et il parut se soumettre pour le moment. Le comte Paganuzzi fut réélu à la charge de président, mais s'étant retiré peu de temps après, à cause de l'état des esprits, le Pape porta son choix, le 21 octobre 1902, sur le comte Grosoli.

Se voyant retirer l'appui du Saint-Siège, Murri se détacha et se déclara ouvertement en faveur de l'autonomie, entraînant à sa suite un contingent considérable de jeunes éléments. Ceux-ci, méprisant les avertissements paternels du pape Pie X, se présentèrent au congrès de Bologne et y obtinrent la majorité. Ce fut en vain que, le 16 juillet 1904, le successeur de Léon XIII essaya à nouveau de faire entendre sa parole paternelle; le comte Grosoli donna sa démission et l'*Œuvre des congrès et comités catholiques* fut dissoute le 30 juillet. Le second groupe de l'œuvre survécut sous le nom de «*Union économique sociale*»; on fonda par la suite une *Union populaire* et une *Union électorale,* auxquelles on ajouta, plus tard, la *Société de la jeunesse catholique italienne, l'Union des femmes catholiques* en 1909, et la *Jeunesse catholique féminine* en 1918.

Un grand chagrin fut pourtant épargné à la vénérable vieillesse de Léon XIII. En Italie, grâce à Dieu, l'idée de l'indissolubilité du mariage est si profondément ancrée dans la mentalité religieuse et aussi dans le sentiment moral du peuple, que toutes les tentatives faites jusqu'à présent pour introduire le divorce dans la législation italienne ont échoué. Le président du conseil des ministres, M. Zanardelli, un chaud partisan de cette *réforme de l'ordre familial,* voulut tenter un nouvel essai, et il se croyait déjà sur le point d'aboutir, parce qu'il avait réussi à former une commission parlementaire favorable au divorce, quand, se ravisant, il se dit qu'une réforme de cette importance méritait de faire l'objet d'un projet ministériel. Espérant trouver un appui dans le principe

monarchique, il conçut le dessein audacieux de faire annoncer cette réforme par le roi lui-même dans le discours du trône qu'il devait prononcer à la chambre. Et, en effet, dans ce discours, prononcé le 20 février 1902, le roi Victor Emmanuel III déclara que, prochainement, son gouvernement saisirait la chambre d'un projet de loi tendant à « adoucir le principe idéal de l'indissolubilité du mariage pour le mettre en harmonie avec le droit commun des autres nations ». Ces paroles royales, dans lesquelles tout le monde vit un acte de pression ministérielle, causa, comme l'avait prédit un membre du ministère, M. Giolitti, une vive émotion et suscita un mouvement de protestation immédiat et formidable. Les catholiques ne furent pas seuls à protester; un grand nombre de libéraux clairvoyants s'étaient joints à eux et ils y allèrent avec une telle vigueur que le projet tomba lamentablement, entraînant dans sa chute son auteur Zanardelli. Revenu plus tard au pouvoir, celui-ci fit semblant de ne plus s'en souvenir. Cette équipée gouvernementale en faveur du divorce donna l'occasion à Léon XIII d'écrire sur ce sujet une sage encyclique.

Avant de mourir, Léon XIII eut la consolation, en 1903, de se voir une fois encore entouré de nombreux représentants du peuple catholique, venus à Rome pour célébrer son jubilé épiscopal. En ces mémorables circonstances, les souverains catholiques lui offrirent des présents d'une grande richesse, que l'on peut admirer encore aujourd'hui à la Bibliothèque Vaticane. Les personnages de sa cour, des personnes de haut rang lui firent d'autres dons, parmi lesquels il faut citer, comme lui ayant été particulièrement agréable, celui de deux livres, un Virgile et un Cicéron, édités en 1800 et annotés de sa propre main, quand il était jeune étudiant. Nombreuses furent les fêtes, les séances académiques, les concerts donnés en l'honneur du Pape; mais lui-même couronna toutes ces festivités en célébrant la messe à Saint Pierre, le 3 mars, avec tout l'éclat de la pompe pontificale, entouré de 43 cardinaux et en présence de plusieurs princes des familles régnantes. La basilique était littéralement bondée. Ce ne fut pas seulement à Rome que l'on fêta le joyeux événement: il n'y eut pas de ville, pas de village comptant des catholiques qui ne voulût

honorer le souverain Pasteur, le vicaire du Christ, dont la noble figure excitait chez tous la plus vive admiration. Au cours de cette année, il reçut encore la visite du roi d'Angleterre, Edouard VII, et celle de l'empereur d'Allemagne, Guillaume II.

Si le Pape se montra si touché par ces pèlerinages, ces présents et ces visites, quelles consolations ne durent pas lui apporter les deux faits suivants qui favorisaient plus directement les désirs de son cœur généreux? Quand en 1889, le cardinal Lavigerie, archevêque de Carthage et d'Alger, éleva sa voix éloquente pour flétrir l'infamie de l'esclavage qui désolait encore l'humanité, plus spécialement sur le continent africain, Léon XIII fit sienne la cause du cardinal et, dans une lettre du 27 juillet 1890, il l'encouragea à poursuivre la lutte. Il avait d'ailleurs déjà montré toute sa sympathie pour cette œuvre et exprimé le désir de voir au plus tôt la liberté rendue à tous les esclaves, dans une lettre adressée le 5 novembre 1888 aux évêques du Brésil qui, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, avaient fait libérer un grand nombre d'esclaves. Le Saint-Père ne se contenta pas de cet acte de caractère privé pour plaider la cause des esclaves; il y ajouta des actes publics ainsi qu'il appert de sa lettre encyclique « *Christianum* » du 20 novembre 1890. La parole autorisée du cardinal Lavigerie ne demeura pas sans effets. Ça et là se formèrent bientôt des sociétés antiesclavagistes, dont les efforts donnèrent des résultats souvent satisfaisants. La conférence de Bruxelles, par exemple, réussit, en l'espace de 15 ans, dans la Tripolitaine qui lui était confiée, à libérer 2000 esclaves grâce à ses agents dénonciateurs. En Italie également, on avait fondé une société antiesclavagiste sous l'impulsion de la *Société pour les intérêts catholiques.* Son premier congrès se tint à Rome, avec l'approbation de Léon XIII, du 22 au 24 avril 1903. Il y fut décidé que son action s'exercerait principalement dans le Benadir, zone placée sous le protectorat du gouvernement italien, et qu'en plus, elle s'occuperait d'ériger des écoles d'agriculture, des villages de liberté et d'autres institutions similaires en Tripolitaine et dans la Cyrénaïque, afin d'assurer l'existence aux affranchis.

L'idée de célébrer en 1904 le cinquantième anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, fut accueillie avec la plus vive sympathie par Léon XIII. Lui qui avait déjà écrit onze encycliques pour promouvoir la dévotion au Saint Rosaire, fut heureux de saisir cette nouvelle occasion de manifester sa dévotion envers la Vierge Marie. Par une lettre du 26 mai 1903, il choisit les quatre cardinaux Rampolla, Vannutelli, Ferrata et Vivès y Tuto, et leur donna l'ordre de se constituer en commission spéciale pour s'employer de tout leur pouvoir à célébrer dignement ce cinquantenaire. « La piété envers la Vierge Marie, disait-il dans cette lettre, ne fut pas seulement une des plus douces affections de nos jeunes années, elle est encore à nos yeux un des plus puissants secours accordés par la Providence à l'Eglise Catholique... Un autre motif qui contribue à nous rendre plus chère encore la célébration de ce cinquantenaire si ardemment désiré, c'est que je suis le seul survivant des nombreux cardinaux ou évêques qui entouraient notre prédécesseur lors de la proclamation du décret dogmatique ». Cependant il était écrit qu'il n'assisterait pas à cette solennité qu'il avait appelée de tous ses vœux.

Il avait 93 ans, et malgré cet âge avancé, son esprit avait gardé entière sa vivacité et sa profondeur, et sa volonté toute son énergie; mais son corps était d'une extrême faiblesse, il était diaphane et la maladie survenue au début de juillet, le frappant aux poumons, le conduisit en peu de jours à la tombe.

Pleinement conscient de son état, il garda son calme et sa présence d'esprit, et fit preuve pendant ces jours de ce grand courage qu'il avait toujours montré au cours de son long pontificat; cette force d'âme n'avait d'égale que sa vive piété et c'est avec ferveur qu'il demanda et reçut les suprêmes consolations de l'Eglise. « Partons pour l'éternité » disait-il au cardinal Ferrata qui lui baisait la main; et au cardinal Rampolla, son fidèle secrétaire d'Etat: « Nous avons bien travaillé ensemble ». Le 6, il s'enquit auprès de Mgr Angeli, son secrétaire particulier, de l'impression qu'avait produite sa maladie et il voulut dicter encore quelques vers latins; le 15,

il demanda les épreuves de quelques autres vers qu'il avait composés récemment, il les lut, les corrigea et donna ordre de les envoyer à l'Abbé de Hemptinne. Le mal toutefois faisait de rapides progrès; l'opération tentée à plusieurs reprises par le professeur Mazzoni produisit une légère amélioration dans l'état du malade, mais pour peu de temps. Enfin, ayant toujours conservé la plus grande sérénité d'esprit, attendant la mort, la sentant venir, la considérant en quelque sorte, elle aussi, comme une action pontificale, comme un grand acte rituel qu'il se disposait à accomplir avec conscience et dignité, le vénérable vieillard s'endormit dans le Seigneur le 20 juillet, laissant une admiration et des regrets unanimes. Le grand rêve qu'il avait caressé de réunir en un seul bercail les diverses familles chrétiennes sembla, du moins en ces jours, se réaliser dans les manifestations de deuil dont il était l'objet. La presse, même celle qui lui était hostile, s'inclina dans un geste de respectueuse admiration; les gouvernements de tous les peuples n'eurent qu'une seule voix en leurs témoignages de condoléances pour proclamer qu'un homme véritablement grand et bon venait de disparaître.

Peu de temps avant sa mort, Léon XIII avait choisi lui-même l'emplacement de son tombeau à S. Jean de Latran, au-dessus de la porte gauche du déambulatoire. Il avait même donné au sculpteur Luchetti, auteur du monument à Innocent III, placé à droite du même déambulatoire, l'idée qu'il devait représenter. Mais Léon XIII une fois disparu, le collège des cardinaux trouva que le projet n'était pas assez artistique, et on l'abandonna pour demander au sculpteur Jules Tadolini (mort le 15 avril 1918) de faire un nouveau monument. Le Pape y est représenté debout, revêtu de la chape et de la tiare, et étendant la main dans son geste familier de bénédiction. Il fut inauguré le 22 juillet 1907, mais le corps n'y fut déposé que le 27 octobre 1924.

2) *Pie X* (1903-1914).

Le conclave de 1903: le *veto* autrichien contre le cardinal Rampolla. — Election de Pie X. — Antécédents de Joseph Sarto: de Tombolo à Venise. — Condamnation du modernisme. — Désapprobation du *Sillon*. — Les syndicats catholiques en Allemagne. — La codification du droit canon. — Les décrets «*Ne temere*» et «*Maxima cura*». — Commission «*de eligendis Italiae episcopis*». — La constitution «*Sapienti consilio*» réorganisant les sacrées Congrégations. — Réforme de l'office divin. — Réforme de la musique sacrée. — Le nouveau musée de peinture au Vatican. — Pie X et l'Eucharistie. — Commission biblique et Institut Biblique. — Correction de la Vulgate. — Eminentes qualités morales de Pie X. — Ses peines. — Agonie physique et morale: sa sainte mort. — La douleur universelle. — Renommée de sa sainteté. — Son monument à S. Pierre.

Après que le corps de Léon XIII eût été déposé dans le caveau provisoire et que les neuf jours prescrits se furent écoulés, les cardinaux entrèrent en conclave, le 31 juillet 1903, au nombre de 62; deux seulement étaient absents: le cardinal Celesia à cause de son grand âge, et le cardinal Moran archevêque de Sydney qui n'avait pu arriver à temps. Dès les premiers tours de scrutin les cardinaux Rampolla et Gotti recueillirent le plus grand nombre de voix, mais une préférence semblait se dessiner en faveur du premier dont l'habileté diplomatique avait contribué pour une grande part à élever la Papauté à la grandeur qu'elle avait atteinte sous Léon XIII. De plus, il ne lui manquait ni la sainteté de la vie, ni la main de fer, ni la profonde piété, ni la magnificence royale qui font les grands papes. Au scrutin du 2 août au matin il obtenait déjà 29 voix. Le cardinal Cavagnis ayant demandé au cardinal doyen Oreglia s'il n'y avait pas lieu de proclamer l'accession, celui-ci ne donna pas son consentement, on ne sait trop bien pour quel motif. Dans l'après-midi, avant de procéder à un nouveau scrutin, le cardinal Puzyna, évêque de Cracovie, demanda la parole pour lire un billet qu'il avait déjà voulu faire lire à sa place par un de ses collè-

gues au cours des séances précédentes: ce billet s'inspirait d'un message de l'empereur d'Autriche et était ainsi conçu: « Appelé à m'acquitter de ce devoir par un ordre venu de très haut, j'ai l'honneur de porter à la connaissance personnelle de votre Eminence, en sa qualité de doyen du Sacré Collège et de Camerlingue de la Sainte Eglise Romaine, et de déclarer de manière officieuse, au nom et de par l'autorité de François-Joseph, empereur d'Autriche et roi de Hongrie, que sa majesté, voulant faire usage d'un droit et privilège ancien, prononce le *veto* d'exclusion contre mon Eminentissime Seigneur le Cardinal Mariano Rampolla del Tindaro. Rome, 2 août 1903. F. Card. Puzyna ». Un istant de profond silence suivit cette déclaration: pour la plupart des cardinaux ce message était tout à fait inattendu. Aussitôt, le cardinal doyen répondit: « Cette communication ne peut être reçue au Conclave ni à titre officiel ni à titre officieux, et il n'en sera tenu aucun compte ». Le cardinal Rampolla demanda alors la parole: il se leva, grave et pâle et, avec un accent de dignité qui émut l'assemblée en même temps qu'il révéla toute la noblesse de son caractère: « Je regrette, dit-il, le grave attentat qu'une puissance laïque vient de commettre en matière d'élection pontificale, contre la liberté de l'Eglise et la dignité du Sacré Collège. Je proteste énergiquement. Quant à mon humble personne, je déclare que rien ne pouvait m'honorer davantage ni m'être plus agréable ».

Les cardinaux, pas plus que le cardinal doyen, ne reconnurent de valeur juridique à ce *veto,* si bien que, dans le scrutin de l'après-midi, les voix en faveur du cardinal Rampolla montèrent de 29 à 30. La majorité voulue n'était cependant pas encore atteinte, et il est certain que quelques cardinaux, tout en déplorant sincèrement cette ingérence impériale, jugèrent qu'il n'était pas opportun de pousser un personnage si ouvertement, quoique injustement, en disgrâce auprès d'une puissance catholique de cette importance; ils allèrent naturellement grossir le groupe des cardinaux qui déjà avaient refusé leur voix à Mgr Rampolla. C'est ainsi que sa candidature perdit rapidement du terrain au profit de celle du cardinal Sarto, dont la grande capacité et la

sainteté n'avaient pas passé inaperçues lors des premiers scrutins. Aussi bien, personne n'avait de griefs à faire valoir contre le cardinal Sarto. Ayant toujours été étranger à la politique, il ne pouvait déplaire à aucune puissance. Malgré l'insistance avec laquelle il suppliait le Sacré Collège de porter son choix sur un autre, il ne cessait de gagner la faveur, si bien qu'au septième tour de scrutin, qui eut lieu le matin du 4 août, il recueillait 50 suffrages; c'était donc lui l'élu. Le cardinal doyen lui ayant demandé s'il acceptait l'élection, il répondit par l'affirmative; quant au nom, il déclara qu'il choisissait celui de Pie, parce qu'il mettait sa confiance dans le secours des papes qui avaient porté ce nom et qui avaient défendu l'Eglise avec force et douceur. Le nouveau Pape avait gagné toutes les sympathies. Lorsque, revêtu de blanc, il eut reçu les premiers hommages des cardinaux et qu'il leur eut rendu, avec son fin sourire empreint de bonté et de tristesse, le baiser rituel, les larmes montèrent aux yeux de tous.

Quand, quelques minutes avant une heure, le cardinal Macchi, du haut du balcon de Saint Pierre, annonça à la foule entassée sur la place le résultat des élections, les acclamations et les applaudissements lui répondirent. On espérait voir le nouveau Pape donner sa première bénédiction du haut de ce même balcon, mais les temps n'étaient pas encore mûrs pour pareil geste.

Le nouveau Pontife avait 68 ans; cependant sa santé et sa solide constitution permettaient d'augurer un assez long pontificat. Né à Riese (Treviso) de parents pauvres mais très pieux, il donna de bonne heure des preuves d'une belle intelligence et d'une grande bonté, ce qui lui fit trouver facilement un bienfaiteur qui s'occupa de le faire étudier. Entré dans la carrière ecclésiastique par une véritable vocation, il fut tout d'abord curé de campagne à Tombolo, ensuite archiprêtre de Salzano, chanoine à Trévise en 1875, vicaire capitulaire en 1879, après la mort de Mgr Zinelli, puis, en 1884, évêque de Mantoue et finalement patriarche de Venise en 1893 et cardinal. M. Crispi était alors au pouvoir et, sous prétexte que le patriarcat de Venise, autrefois sous le patro-

nage de l'Autriche, devait relever du patronage royal depuis que le roi d'Italie avait succédé à l'empereur d'Autriche dans ses droits en Vénétie, refusa de donner l'*exequatur* au cardinal Sarto, nommé patriarche sans avoir passé par la présentation royale. Ce n'était, nous l'avons dit, qu'un prétexte, mais M. Crispi semblait inébranlable. En attendant, le cardinal Sarto resta sur le siège de Mantoue, auquel il n'avait pas encore renoncé, et continua à y exercer ses fonctions pastorales sans beaucoup s'occuper de cette discussion, quand enfin il reçut l'*exequatur* en novembre 1894. M. Crispi voulant raffermir la récente colonie italienne de l'Erythrée, désirait que l'on y érigeât une préfecture apostolique, qui serait confiée aux capucins italiens. Léon XIII, qui avait eu connaissance de ce désir par Mgr Isidore Carini, concitoyen et ami intime de Crispi, acquiesça, mais à la condition que l'*exequatur* serait donné au cardinal Sarto. Dans ces difficultés, la conduite du Cardinal Sarto fut très correcte et pacifique; il feignit même, plus tard, d'avoir totalement oublié ces événements, tant il montra de digne courtoisie dans ses relations comme patriarche de Venise avec le comte de Turin, à l'occasion de la pose de la première pierre de la reconstruction du campanile de Saint Marc, et avec leurs majestés elles-mêmes lors de leur visite pour l'inauguration de l'Exposition d'art à Venise. D'un naturel très doux, il se pliait volontiers à toutes les exigences et à toutes les convenances, pour peu qu'il y vît une raison de charité et que cela rentrât dans le programme dont il avait toujours fait le guide de sa vie. Qu'il fût curé, archiprêtre, directeur d'âmes, évêque, patriarche, il ne s'était jamais écarté d'une ligne de ce programme, qui consistait à pourvoir, en bon pasteur, au bien des âmes qui lui étaient confiées, en faisant rentrer le Christ dans les familles et dans la société. *Instaurare omnia in Christo,* tel était son idéal depuis longtemps, depuis qu'il voyait des âmes autour de lui, et cet idéal devait l'inspirer encore quand, devenu pape, il ferait de ces paroles le sujet de sa première encyclique (4 octobre 1903). Il voulait que tout contribuât à ce retour au Christ et à cette restauration de toutes choses dans le Christ: science sacrée et science profane, liturgie, lit-

térature, arts dans leurs diverses manifestations, sport; et il se proposait de réaliser cet idéal. Cette réalisation remplit vraiment toute sa vie de Pontife, réalisation constante tantôt suggérée par les circonstances, mais le plus souvent issue de sa propre pensée.

Tout le monde connaît l'impulsion considérable que Léon XIII avait donné aux études dès le début de son pontificat, grâce à la parole persuasive de ses encycliques et grâce à l'évidence des œuvres accomplies par lui; cette impulsion avait porté ses fruits. Les catholiques stimulés sans doute par le progrès des recherches scientifiques, qui se révélait dans les milieux non catholiques, voulurent se mettre à leur niveau. Les sciences bibliques, philosophiques, historiques connurent bientôt des adeptes passionnés, et les congrès scientifiques tenus à Paris, à Bruxelles, à Münich en Bavière attestèrent qu'un grand pas avait été fait. Cependant cette noble émulation dans l'étude n'était pas sans dangers. Placés dans l'obligation de réfuter les erreurs des théologiens et des philosophes adverses, les hommes d'étude catholiques durent se familiariser avec leurs écrits et leur langage et, peu à peu, ce contact leur devint funeste. Soit parce que nos savants manquaient de la prudence nécessaire, soit encore parce qu'ils présumaient trop de leur valeur ou de leurs talents pour demander conseil à des personnes plus instruites ou plus expérimentées, il arriva que, voulant combattre l'erreur, ils en devinrent les victimes. Un cas typique est celui de l'abbé Loisy qui écrivit l'*Evangile et l'Eglise* pour réfuter *l'Essence du Christianisme* d'Adolphe Harnack, et qui ne réussit qu'à se faire condamner. Le respect que l'on avait auparavant pour la vérité dogmatique prise dans son sens traditionnel, allait en s'affaiblissant, pour se changer en défiance plus ou moins ouverte, et l'on en arriva à sacrifier la métaphysique de la doctrine catholique pour n'en conserver que le contenu psychologique et social. On perdait de vue que, dans le catholicisme, le principe dogmatique et le principe social sont trop intimement unis pour qu'on puisse les séparer, si bien qu'aux regards de ceux qu'on appela depuis « *modernistes* », le catholicisme moderne ne pouvait s'harmo-

niser avec la véritable science, à moins de se transformer en un certain christianisme sans dogmes, qui n'est autre chose qu'un protestantisme large et libéral.

Les premières escarmouches de ce mouvement moderniste eurent lieu sur le terrain des études bibliques, mais Léon XIII leur opposa son encyclique « *Providentissimus Deus* », de 1893. Toutefois, le mouvement n'était pas limité au domaine des études bibliques, et les publications des Le Roy, des Loisy, des Tyrrell, des Murri, des Fogazzaro révélèrent bientôt que l'infection était bien plus étendue et qu'elle menaçait toute la pensée catholique.

C'est à Pie X que revient l'honneur d'avoir dévoilé toute la gravité du péril: dès la première année de son pontificat, il condamna les œuvres de l'abbé Houtin et celles de l'abbé Loisy, confirmant par là la condamnation déjà portée en 1902 par le cardinal Richard, archevêque de Paris. Les principales erreurs qui se répandirent dans les divers camps du modernisme ayant fait l'objet d'un examen, le 4 juillet 1907 parut le décret « *Lamentabili* » qui condamna 65 propositions modernistes; plus tard, une circulaire du Saint Office, en date du 28 août de la même année, fut envoyée à tous les Ordinaires du monde catholique, pour leur recommander de veiller à ce que ces erreurs ne pénétrassent point dans le clergé et surtout dans les séminaires. A ces documents qui suffisent par eux-mêmes pour montrer à quel point le Pape était résolu à arrêter ce mouvement, vint s'ajouter, le 8 septembre 1907, la fameuse constitution apostolique « *Pascendi* » comprenant un heureux résumé du modernisme sous ses différents aspects. Enfin, un *motu proprio* du 1er septembre 1910 imposa le serment antimoderniste à tous les prêtres ayant charge d'âmes et s'occupant d'enseignement.

Comme il était à prévoir, beaucoup de modernistes frappés protestèrent, et leurs protestations dépassèrent même toute mesure; ils montrèrent par là qu'ils étaient plus égarés qu'ils ne l'avaient cru tout d'abord, et quelques-uns, comme Loisy, Tyrrell et Murri, n'hésitèrent pas à passer dans le camp du rationalisme; d'autres enfin adoptèrent pendant quelque temps une attitude hésitante et finirent par s'occuper d'autre

chose. La répression fut sévère et, dans quelques milieux, la guerre fut sans quartier; d'aucuns même furent accusés de modernisme alors qu'ils étaient parfaitement orthodoxes; mais, somme toute, cette répression réussit à enrayer le mouvement.

Né dans le peuple, grandi dans le peuple, Pie X ne pouvait qu'approuver l'institution de sociétés qui travaillaient au relèvement de la classe populaire et, comme nous l'avons déjà vu, il avait pris une part active à la réorganisation de ce qu'on appelle la démocratie chrétienne; mais, à parler franchement, ces démocrates chrétiens ne lui inspiraient pas une excessive confiance. Ce qui l'inquiétait surtout, c'était leur tendance à se libérer de la soumission aux évêques. C'est ce qui le décida à supprimer l'*Œuvre des Congrès catholiques* en juillet 1904, déclarant qu'il valait mieux qu'une œuvre ne fût point si elle devait être en dehors ou contre la volonté de l'évêque. Dans sa lettre « *Il fermo proposito* », adressée à tous les évêques d'Italie, il mettait les choses au point sans rien innover.

Le Pape se vit forcé de prendre des mesures semblables contre l'association appelée « *Le Sillon* », organisée en France par M. Marc Sangnier, et dont la caractéristique était précisément l'indépendance à l'égard de l'Eglise. Marc Sangnier pensait qu'une question d'ordre essentiellement économique et qui, par conséquent, n'avait que des fins temporelles et, par là même, bien définies, devait échapper à l'action de l'Eglise. Pie X n'admit pas ce principe, que l'on avait l'habitude d'appeler aclericalisme ou aconfessionnalisme, et qui visait à soustraire à l'influence de l'Eglise la collectivité et son action, pour ne lui laisser que les individus. A vrai dire, Marc Sangnier avait été poussé à agir dans ce sens par l'autorité ecclésiastique elle-même, du moins au début, mais, par la suite, l'épiscopat français en grande partie s'en était montré très mécontent. La lettre pontificale du 26 août 1910 au sujet du Sillon blâma ouvertement Marc Sangnier, dont la soumission fut aussi prompte que sincère. Tout en montrant une chaude affection pour Marc Sangnier et ses adhérents, à cause de leurs bonnes intentions, le Pape insistait justement sur la né-

cessité pour toute œuvre de restauration sociale chrétienne, de se développer en conformité pleine et entière avec les enseignements de l'Eglise, et sous la surveillance du Pape ou de ses représentants. On ne peut concevoir que celui qui se dit fils dévoué de l'Eglise travaille dans un champ qui lui appartient, sans vouloir en dépendre.

Une autre question, également d'ordre social, était soulevée en Allemagne et en Autriche et réclamait l'attention et les soins de Pie X. Dans les premières années de ce siècle s'étaient organisés là-bas de nombreux syndicats catholiques au sein desquels se fit jour une double tendance. D'un côté, on voulait, contrairement aux ordres d'une lettre collective de l'épiscopat prussien, que l'enceinte de ces syndicats fût élargie et que l'on y reçût toutes les personnes de bonne volonté, sans s'inquiéter de leurs opinions religieuses. C'était la tendance dite de Cologne, parce qu'elle dominait dans cette région et qu'elle avait la faveur du Cardinal Fischer, tandis que la tendance opposée était appelée de Berlin et comptait parmi ses tenants le Cardinal Kopp, évêque de Breslau. Elle préconisait la confessionnalité rigoureuse, sans s'opposer pourtant à une coopération transitoire avec d'autres syndicats, sur certains points précis et limités. Pour trancher le différend, qui avait déjà pris quelque proportion, on recourut au Saint-Siège, et Pie X, dans sa lettre « *Singuli quadam* » du 24 septembre 1912, déclara qu'en certaines circonstances et à certaines conditions, l'on pouvait tolérer provisoirement en Allemagne les syndicats interconfessionnels. Toutefois, il ne cachait pas ses préférences nettement marquées pour les syndicats confessionnels, l'interconfessionnalité lui paraissant être un danger pour l'inestimable trésor de la foi. Il faisait remarquer une fois de plus que les individus, tout comme les collectivités, étaient soumis à l'Eglise et que, les questions sociales relevant spécialement de sa compétence, un catholique ne peut s'en occuper en faisant abstraction d'elle. Ce ne sont pas seulement les œuvres d'action sociale que Pie X voulait voir se développer sous la dépendance des évêques, mais toute autre organisation catholique, quel que fût son but. C'est ce qu'il écrivait, dans une lettre du 12 juillet 1911, aux évêques

de Lombardie, et, comme les journaux catholiques de la « Società Editrice Romana » semblaient ne pas se conformer à cette disposition, il les censura, le 2 décembre 1912, par un *avis* que la direction de ces journaux accepta aussitôt avec une louable soumission.

Pie X conçut l'idée, et il voulait la voir réalisée, de codifier le droit canon. Cela seul suffirait à immortaliser son nom dans l'histoire. Selon le Cardinal Gasparri, on pouvait appliquer à l'ancien droit canon la définition que Tite Live donnait déjà du droit romain: *immensum aliarum super ālias coacervatarum legum cumulum.* Les collections de Denis le Petit, de Gratien, les *Extravagantes,* tout comme les recueils postérieurs, du moins en grande partie, n'avaient, à proprement parler, aucun caractère d'authenticité, puisqu'ils n'étaient pas l'œuvre propre de l'Eglise; souvent ces recueils étaient incomplets et il fallait alors recourir au droit romain; dans d'autres cas au contraire ils contenaient des matériaux étrangers au véritable droit.

Déjà en 1865, en prévision du concile œcuménique du Vatican, plusieurs évêques d'Italie, de France, d'Allemagne, de Belgique et d'Amérique avaient insisté pour qu'on mît la main à une codification définitive. On sait que le Concile œcuménique fut brusquement interrompu en octobre 1870 et qu'il ne fut jamais continué depuis. Toutefois, Pie IX régla la question des censures *latae sententiae* par la constitution « *Apostolicae Sedis* », en 1867. Léon XIII dans sa constitution « *Officiorum ac munerum* », fixa, en 1897, les règles concernant l'édition et la prohibition des livres, et la constitution « *Conditae a Christo* » du 8 décembre 1900 promulgua les lois qui devaient régir les congrégations religieuses à vœux simples: il approuva ensuite l'Instruction du 11 juin 1889, faite par la S. Congrégation des Evêques et Réguliers, au sujet de la procédure à suivre par la Curie dans les causes disciplinaires et criminelles. Mais tout cela était peu de chose comparé à l'œuvre complète que l'on attendait. Ce projet occupait déjà la pensée du Cardinal Sarto avant même qu'il ceignît la tiare, et, à peine eut-il pris place sur la chaire de Saint Pierre, qu'il voulut mettre la main à l'œuvre.

Après avoir, dans les premiers jours de mars 1904, demandé l'avis du Sacré Collège, il publiait le 19 du même mois, l'encyclique « *Arduum sane munus* » dans laquelle il annonçait au monde catholique son projet de doter l'Eglise d'un nouveau code, et il instituait à cet effet une commission cardinalice dont il se réservait la présidence; il désignait lui-même les cardinaux qui composeraient cette commission parmi les plus compétents dans la matière leur laissant le soin de choisir les consulteurs parmi les membres du clergé séculier ou régulier docteurs en droit canon et en théologie. Il faisait ensuite appel à tous les évêques pour l'aider dans cette tâche ardue. Les consulteurs auraient à préparer la matière qui leur était fixée et exposer leur avis dans les réunions de leur commission particulière qui se tiendraient sous la présidence du secrétaire de la commission cardinalice. Les cardinaux devraient ensuite examiner ces vœux et soumettre leurs propres délibérations au Souverain Pontife. La charge de secrétaire de la commission cardinalice fut confiée à Mgr Pierre Gasparri, professeur de droit canon à l'Institut catholique de Paris.

Malgré la grande activité avec laquelle furent poussés les travaux, ceux-ci se prolongèrent jusqu'à la fin de 1914. Pie X eut ainsi la joie de voir son œuvre assurée et presque terminée. Le soin d'y mettre la dernière main échut à son successeur Benoît XV qui, par la constitution apostolique du 27 mai, promulgua le nouveau droit et en imposa l'observance à tous les fidèles. A peine le nouveau code eut-il paru qu'il fut accueilli avec la plus vive approbation par les juristes les plus compétents, même par ceux qui sont étrangers aux affaires ecclésiastiques. Et vraiment, suivant l'opinion du marquis Crispolti, le nouveau code présente ces quatre grands avantages: 1°) d'adapter aux exigences du temps certaines règles trop vieillies; 2°) d'unifier partout le rite latin, sauf les restrictions formelles pour certains pays, et de le purifier des altérations que le caprice lui avait fait subir çà et là; 3°) de donner force de loi à toutes les dispositions du code par le fait même de sa promulgation; 4°) de rendre incomparablement plus facile la connaissance des lois ecclésiastiques.

Il y avait cependant des questions de droit dont la solution

ne pouvait souffrir de délai, et sans attendre la promulgation du code de droit canon, Pie X résolut d'y pourvoir. Le décret « *Ne temere* » du 2 août 1917 inaugurait de nouvelles dispositions concernant les fiançailles et le mariage. Après avoir établi une distinction nette entre la licéité et la validité du Sacrement de mariage, il décidait que tout curé était autorisé à assister validement et même dans certains cas licitement au mariage de tous ceux qui, libres de tout empêchement canonique, se présenteraient devant lui dans les limites de son territoire. De cette façon beaucoup de demandes d'annullation de mariage, basées sur la clandestinité, tombaient; de même le cas des mariages par surprise, appelés improprement clandestins, ne pouvait plus avoir lieu, étant donné que le décret « *Ne temere* », en exigeant pour la validité la présence active et non plus seulement passive du curé, rendait ces mariages nuls.

Une autre question, vivement discutée en France, était celle de l'inamovibilité des curés, qui paraissait attaquer les droits des évêques; en Italie et en Autriche, on se plaignait de ce que la procédure pour changer un curé indigne était entourée de tant de formalités qu'il en résultait un dommage pour la paroisse et pour le bien des âmes. Puisqu'en France le bruit courait que les évêques allaient demander l'exemption de ces articles du nouveau code, si l'on confirmait cette procédure, Pie X fit étudier la question. Par son décret « *Maxima cura* », il accorda d'une part au curé la stabilité nécessaire pour lui permettre de faire du bien dans sa paroisse et de s'y attacher, et il établit d'autre part une procédure à deux degrés, où le curé serait jugé par ses collègues, ce qui permettait d'éliminer du ministère sacré, sous certaines réserves et conditions, les sujets indignes ou incapables.

S'il était important d'avoir de bons curés, il importait davantage encore d'avoir de bons évêques. Il existait en Italie une commission cardinalice dite « *de eligendis Italiae episcopis* ». Elle avait pour président un cardinal. Malgré toute la bonne volonté et toutes les précautions prises, il semblait difficile d'obtenir des informations certaines par l'entremise de cette commission, et l'on aboutissait souvent à des nominations peu heureuses. Voulant éviter ces inconvénients, Pie X,

par son *motu proprio* du 17 décembre 1903, supprima cette commission et en confia les attributions à la Sacrée Congrégation du Saint Office. Dès qu'on lui présenterait un candidat, celle-ci consulterait les documents qui le concernaient et, si l'on n'y relevait rien qui le rendît indigne, elle lui ferait subir le « *periculum doctrinae* » selon les règles de S. Charles Borromée et en informerait le Cardinal secrétaire d'Etat. En vertu des dispositions du nouveau droit, ce travail fut dévolu à la Congrégation Consistoriale.

Il importait beaucoup aussi que les visites « *ad limina* » fussent faites avec un certain ordre, afin d'éviter une surcharge anormale susceptible de nuire au but même de ces visites; c'est pourquoi Pie X fit publier un nouveau règlement qui, contrairement aux anciennes règles, fixait pour chaque pays l'époque à laquelle les évêques devaient faire leurs visites. Afin de rendre cette visite plus efficace, on rédigea un questionnaire comprenant 150 articles auxquels les évêques devaient fournir une réponse.

Voulant une fois pour toutes assurer la plus complète liberté au Sacré Collège réuni en conclave, la constitution du 25 décembre 1904 abolit le droit, ou plus exactement, la coutume du *veto*.

Dans l'application de son programme de restauration, il ne suffisait pas au Pape d'avoir réalisé la codification des lois canoniques; encore fallait-il créer un organisme nouveau capable de les examiner et de les appliquer. La constitution « *Sapienti consilio* » du 29 juin 1908 poursuivait ce but en essayant de réduire au minimum les conflits qui pouvaient naître entre les différentes Congrégations. La première place, après celle de la Congrégation du Saint Office, fut donnée à la Congrégation consistoriale, dont le préfet est le pape lui-même. La discipline des sacrements relevait auparavant de la compétence de plusieurs Congrégations; Pie X voulut qu'une nouvelle Congrégation s'en occupât seule, et il institua la Congrégation des Sacrements. La Sacrée Congrégation de la Propagande était depuis ses origines indépendante dans son domaine, mais à présent certains pays dont elle s'occupait n'étaient plus considérés comme pays de mission, tels les Etats-

Unis, le Canada, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande et la Hollande; ceux-ci furent enlevés à sa juridiction et entrèrent dans le droit commun. De plus, la même Congrégation devait déférer au Sacré Tribunal de la Rote toutes les questions de mariage qui lui arrivaient et, de même, la Congrégation des Sacrements devait examiner les questions qui étaient de son domaine, même si elles venaient des pays encore soumis à la Propagande.

Nous avons nommé le Sacré Tribunal de la Rote; celui-ci fut réorganisé sur des bases nouvelles et régi par des lois spéciales approuvées par le Souverain Pontife le 4 août 1910. On lui confia tout ce qui appartient au for contentieux, les autres Congrégations conservant, chacune dans les limites de sa compétence, le for gracieux et administratif.

Une âme aussi éminemment sacerdotale que celle de Pie X ne pouvait rester indifférente aux déformations qui s'étaient glissées au cours des temps, dans le livre de la prière liturgique par excellence, le bréviaire. Ramené par Saint Pie V à une forme que tout le monde devait adopter, à l'exception des religieux ayant un office propre, le Bréviaire avait subi, en France, des infiltrations gallicanes, que Pie IX avait réussi à éliminer petit à petit. Mais plus tard, beaucoup d'autres modifications y avaient été introduites, même avec le consentement de l'autorité, si bien que l'on avait brisé son équilibre. L'office férial qui aurait dû être l'ordinaire devint peu à peu l'extraordinaire, par suite du nombre toujours croissant des fêtes de Saints nouvellement admises, par suite aussi des offices votifs, des offices de la Passion pendant le Carême, et des Offices de la Sainte Vierge au mois d'octobre. On en était arrivé à ce point que, en dehors de l'Avent et du Carême, l'Office férial ne se disait plus guère, et, bien qu'il fût plus long, on le disait précisément les jours où le prêtre est le plus surchargé de besogne. Le Psautier dans son ensemble, était inconnu, alors que certains psaumes revenaient tous les jours, engendrant la monotonie et favorisant les distractions. Il fallait revenir à la manière ancienne tout en rendant l'Office plus court et plus simple. Ce fut la pensée que Pie X exposa dans sa constitution « *Divino afflatu* » du 1er novembre 1911, pensée

qu'il éclaircit et développa ensuite dans son *motu proprio* «*Abhinc duos annos*» du 23 octobre 1913. Les prêtres doivent une reconnaissance spéciale à Pie X qui leur a donné l'occasion de réciter une fois par semaine le Psautier en entier, sans que pour cela l'office en soit plus long, grâce au fractionnement pratiqué dans les longs psaumes. Le dimanche, jour du Seigneur, conserve sa place traditionnelle, le transfert des fêtes de Saints, qui n'étaient pas un des moindres embarras, est en grande partie aboli; quelques autres simplifications encore y furent introduites. Evidemment on aurait pu désirer, dans cette nouvelle réforme, quelque chose de plus parfait, mais il faut noter que le Pape lui-même nous avertit, dans son Encyclique, qu'il n'a voulu faire qu'un premier pas et qu'une réforme complète et rationnelle du bréviaire exigerait encore au moins 30 ans. Dans son Encyclique «*Divino afflatu*», Pie X avait annoncé une réforme semblable pour le Missel, les liens étroits qui l'attachent au bréviaire l'exigeaient naturellement; cependant il n'y avait pas la même urgence pour le Missel que pour le Bréviaire, et on s'y prit plus à l'aise pour réaliser la réforme projetée. Mais la guerre, survenue en 1914, ainsi que des raisons d'économie, vu le grand nombre de missels qui seraient perdus et la difficulté de s'en procurer de nouveaux, interrompirent les travaux déjà commencés. Les quelques modifications introduites à la suite de ces travaux ne sont pas assez importantes pour rendre indispensable l'acquisition de nouveaux missels.

A la prière liturgique se joint tout naturellement le chant, comme une manifestation spontanée des sentiments de joie ou de douleur qui éveillent dans notre âme ses entretiens avec la Divinité. Malheureusement, l'homme peut abuser des meilleures choses et, depuis longtemps, en Italie et ailleurs, le chant et la musique d'Eglise se trouvaient dans des conditions déplorables: on voulait charmer les oreilles et faire de l'Eglise un théâtre. Ceux-là mêmes qui, comme Spontini, devaient leur gloire à la musique théâtrale en étaient scandalisés; le mal paraissait devoir être incurable, puisque le public se divertissait à l'église, et n'était-il pas à craindre

que, si on changeait le caractère de la musique, on vît les églises se vider? Néanmoins il ne manqua pas de gens courageux pour assumer la tâche sainte de donner aux fonctions liturgiques une musique appropriée. Dès l'année 1874, il s'était fondé en Italie, grâce à l'Abbé Guérin Amelli, une *schola cantorum* sous le patronage de Sainte Cécile, et l'*œuvre des congrès et comités catholiques* voulut également s'en occuper. Cependant ce mouvement ne faisait que de très lents progrès car la réforme devait atteindre et le Chant d'église, soit polyphonique, soit grégorien, et la musique d'orgue, et jusqu'à la nature même de cet instrument. Les difficultés, comme on le voit, étaient nombreuses et diverses. Même dans le chant grégorien, que l'on voulait précisément remettre en honneur, la plupart voulaient s'attacher aux éditions des Bénédictins de Solesmes, mais il ne manquait pas de tenants des éditions grégoriennes de Ratisbonne, en faveur desquelles Haberl avait invoqué, absolument à tort, le nom de Palestrina. Parmi les champions du mouvement réformateur, il faut citer le maître Terrabugio, Perosi alors très jeune, l'éloquent Père Ghignoni, barnabite, le jésuite De Santi, homme de culture éclairée, et beaucoup d'autres, dont le Cardinal Sarto, qui traita de la musique sacrée dans sa lettre pastorale du 1 mai 1895, préludant ainsi dignement à l'action salutaire qu'il devait exercer comme Pape. C'est lui qui avait tiré Perosi de l'obscurité, en le nommant maître de chapelle de la Basilique Saint Marc.

L'élection du Cardinal Sarto au trône pontifical promettait aux ardents défenseurs de la réforme le triomphe complet de leur cause, et ils ne furent pas déçus. Le 22 novembre 1903, Pie X promulguait son célèbre *motu proprio* et, le 8 décembre, le Cardinal-Vicaire le publiait avec une lettre qui en imposait l'observance comme « le véritable et unique code juridique de la musique sacrée ». Comme on pouvait le prévoir, la préférence du Pape allait au chant grégorien: « une composition destinée à l'Eglise est d'autant plus sacrée et liturgique, disait-il dans l'instruction annexée au *motu proprio*, que, par l'allure, par l'inspiration et par le goût, elle se rapproche davantage de la mélodie grégorienne; elle est

d'autant moins digne du temple qu'elle s'écarte davantage de ce modèle suprême ». Il veut que le chant grégorien soit rétabli dans les fonctions du culte et devienne populaire. S'il permet la musique polyphonique, ses préférences vont à celle de l'école romaine et palestrinienne, comme étant plus proche du chant grégorien. Il n'exclut cependant pas la polyphonie moderne, à condition qu'elle soit vraiment liturgique et dépouillée de tout caractère théâtral. De plus, la musique d'église ne doit jamais dominer le texte, mais simplement lui servir d'ornement, et ce texte doit être latin et ne subir ni altérations, ni répétitions. La musique destinée à la messe devra avoir une unité d'idée et, pour les vêpres, on devra se servir de la psalmodie grégorienne ou, tout au plus, du faux bourdon, qui conserve encore le caractère propre à la psalmodie.

Les psaumes dits de concert restent défendus; de même, l'antienne ne doit jamais avoir le caractère d'un morceau de concert, ni l'ampleur d'un motet ou d'une cantate. Le chant en chœur doit être préféré au solo, dont la fonction est uniquement de mettre en relief la mélodie. Les femmes, étant inaptes à remplir un office liturgique, ne peuvent être admises à faire partie d'une maîtrise; pour les voix blanches, on devra avoir recours aux enfants, selon l'usage d'autrefois. Le piano et autres instruments doivent également être bannis de l'église, et l'orgue lui-même doit se tenir dans son rôle d'accompagnateur et jouer dans les intervalles conformément à son caractère.

Jamais aucun pape avant Pie X n'avait parlé sur ce sujet avec autant de clarté et avec une telle volonté d'être obéi. Désirant joindre la pratique à la théorie, il décida, à l'occasion du centenaire de Grégoire le Grand, de célébrer à Saint Pierre une messe pontificale solennelle avec accompagnement de chant grégorien exécuté par 1200 voix; le soin de chanter un motet avait été confié à la Chapelle Sixtine. L'effet fut surprenant. Evidemment quelques-uns ne se laissèrent pas convertir: c'étaient ceux qui ne trouvaient rien de théâtral dans ces messes, dans ces vêpres, dans ces antiennes des Aldega, des Gaetano Capocci, pour la raison bien simple qu'ils n'étaient

peut-être jamais allés au théâtre de leur vie et qu'ils ne pouvaient même pas se faire une idée des impressions qu'éprouvent ceux qui y vont. Le Pape lui-même d'ailleurs était persuadé qu'on ne pouvait pas tout obtenir en une fois; cependant le progrès déjà réalisé laissait espérer que sous peu la réforme désirée serait un fait accompli. Le chant grégorien si bien remis en honneur avait besoin lui aussi d'être ramené à son antique pureté. Par un second *motu proprio* du 24 avril 1904, Pie X confia ce soin aux bénédictins de Solesmes, sous la surveillance d'une commission pontificale spéciale, présidée par l'abbé bénédictin D. Joseph Pothier et composée des grégorianistes les plus compétents de tous les pays.

Tous ces travaux accomplis par Pie X prouvent que celui-ci était très sensible à l'influence des beaux-arts. Il voulait uniquement les mettre au service de Dieu; dans sa pensée l'art devait conduire les hommes à Dieu et ainsi les rendre meilleurs.

Il ne s'intéressait pas seulement à l'art musical, dont il avait dû s'occuper spécialement à cause des abus; il n'oublia pas non plus les arts plastiques. Il fit restaurer au Vatican le magnifique appartement Borgia, où triomphe le génie du Pinturicchio, et donna un meilleur emplacement au musée de peinture qu'il transporta au rez-de-chaussée dans la *via delle Fondamenta.* Pour qui se souvient de l'endroit où se trouvait l'ancien musée de peinture au Vatican, c'est une joie de le voir là où il se trouve actuellement, dans une enfilade de salles très bien éclairées, remarquablement disposées suivant les différentes époques, et considérablement enrichi de précieux tableaux qui se trouvaient disséminés un peu partout dans le palais pontifical et soustraits par conséquent à la curiosité des artistes. Le nouveau musée de peinture fut inauguré le 29 mars 1909.

Véritable pasteur d'âmes, le Pape aurait voulu, même sur la chaire de Saint Pierre, adresser la parole aux fidèles comme il le faisait à Tombolo, à Mantoue et à Venise et, la première année, il en fit l'essai. Le dimanche matin, la cour de Saint Damase était remplie de monde, il apparaissait au balcon

du milieu et de là il commentait simplement l'Evangile. Plus tard, il dut y renoncer, mais ce fut à contre-cœur.

Persuadé que la piété est le fondement d'une vie véritablement chrétienne, il regrettait l'habitude, introduite un peu partout, de ne pas admettre les enfants à la Communion avant l'âge de 12, 13 et même 14 ans. Pourquoi priver ces petites âmes d'un si grand secours spirituel pendant ces années durant lesquelles les passions se font déjà vigoureusement sentir? Le sacrement de l'Eucharistie n'est pas fait pour les parfaits, comme semblaient l'affirmer autrefois les Jansénistes, son but est de nous rendre parfaits. Pie X était d'avis qu'il fallait donner l'Eucharistie aux enfants dès qu'ils ont atteint l'âge de discrétion, et c'est en ce sens qu'il publia le décret « *Quam singulari* » du 8 août 1910. Quoique ce fut là encore un retour à une pratique ancienne de l'Eglise, les protestations ne tardèrent pas à s'élever; cependant plus tard on trouva que cette mesure était juste, et Pie X, qui recevait si fréquemment les enfants (il en reçut un jour jusque 400, tous français), était heureux de les entretenir sur ce sujet et de recevoir leurs réponses naïves. Il favorisa autant qu'il le put la communion fréquente en établissant comme principe, par un décret de la S. Congrégation du Concile du 20 décembre 1905, qu'il suffisait pour la pratique de la Communion fréquente, de n'avoir aucun péché mortel sur la conscience et d'être animé d'une intention droite. Il n'oublia pas non plus les pauvres infirme, et par le décret du 7 décembre 1907, il adoucit les lois du jeûne, pour leur permettre, à eux aussi, de recevoir fréquemment l'Hôte divin.

Si Pie X avait, dès le début de son pontificat, combattu vigoureusement le modernisme, ce n'était certes pas parce qu'il estimait la science au-dessous de sa juste valeur. Il regrettait seulement que l'on se servît de la science acquise pour saper les fondements de la foi dans l'âme de ses frères. Il aimait par dessus tout l'étude de la Sainte Ecriture, qui avait été l'occupation préférée de ses années de jeunesse, et il désirait uniquement que, dans l'interprétation de l'Ecriture l'exégète se fiât un peu moins à son propre jugement, pour tenir compte davantage de celui de l'Eglise, interprète-née de la parole de

Dieu. Si l'encyclique « *Providentissimus Deus* » de Léon XIII n'avait obtenu qu'un maigre résultat, la Commission Biblique n'en promettait guère davantage, tant qu'elle n'aurait pas des directives pratiques. Dans le but de rendre cette Commission vraiment utile, Pie X décida de lui donner une activité que jusqu'ici elle n'avait pas. Dans son *motu proprio* du 18 novembre 1907, il exprima la volonté que toutes les controverses au sujet de passages bibliques importants fussent portées devant la Commission biblique, qui devait, après un sérieux examen, prononcer sa sentence. Du reste, un acte du 27 mars 1906 imposait l'étude de l'Ecriture Sainte dans tous les séminaires et complétait ainsi l'ordonnance du 24 février 1904 qui instituait dans cette branche de la science sacrée les mêmes grades qu'en théologie. Pour permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance plus approfondie des Livres saints et des sciences connexes, Pie X fonda à Rome, le 7 mars 1909, l'Institut Biblique, dont il confia la direction aux Jésuites. En 1912, l'Institut élut domicile sur la place « della Pilotta », dans l'ancien palais des Papazzurri. La fondation d'un pareil institut, dont les avantages sont incalculables, fut rendue possible, grâce à un don princier de 5 millions, fait par une dame française, Madame du Coëtlosquet.

Toujours dans le but de promouvoir les études bibliques, Pie X résolut de procéder à la correction du texte de la Vulgate, déjà projetée par Sixte V. Il y avait plus de 50 ans que le Père Vercellone, barnabite, avait commencé ce formidable travail sur l'ordre de Pie IX, mais après la publication de deux volumes in folio des *Variae lectiones*, la mort l'enleva prématurément et le travail fut continué pendant quelque temps par un de ses confrères, le père Sergio. Ayant décidé de reprendre ce travail, le Pape, d'accord avec les Barnabites, en confia le soin, le 30 avril 1907, aux Bénédictins, sous la direction de Don Amédée Gasquet, plus tard cardinal. C'est une œuvre de longue haleine, que la guerre mondiale a beaucoup ralentie.

Nous nous sommes bornés à retracer brièvement l'activité de Pie X dans les affaires qui regardent le soin de l'Eglise universelle. Ce qui se rapporte aux diverses nations en par-

ticulier trouvera sa place, suivant l'ordre que nous avons adopté, dans les chapitres suivants.

D'après les quelques faits que nous venons de citer, le lecteur pourra se faire une idée des qualités vraiment remarquables, ainsi que du zèle apostolique, qui rendaient Pie X éminemment digne de la sublime charge qu'il eut à remplir. Les qualités morales de l'homme n'étaient pas moindres: étant d'un tempérament très sensible, il avait ressenti toute l'amertume d'un éloignement forcé et définitif de sa chère Venise et accepté la tiare comme une véritable croix. Habitué à une vie mouvementée, il souffrait beaucoup de l'état sédentaire de sa nouvelle condition et de la grande restriction imposée à la liberté de ses mouvements. Cela ne l'empêchait pas d'assaisonner sa parole d'une pointe d'humour, à la façon des vénitiens. Né pauvre et élevé dans la pauvreté, il ne souffrait guère de n'être pas riche. Sans doute il avait occupé des situations élevées et possédé les moyens de se procurer l'aisance, mais jamais il n'y avait attaché son cœur. La chère simplicité de ses premières années, que son humilité innée avait conservée intacte, l'accompagna sur le trône le plus élevé de la terre, où la splendeur qui l'entourait lui donnait un éclat d'autant plus vif. Il aurait voulu simplifier beaucoup cette splendeur, mais on l'en empêcha à temps.

Cependant il était ennemi résolu de l'étiquette et tâchait autant que possible de s'en affranchir, tout en restant d'une parfaite courtoisie avec tous. Il ne procura pas à sa famille une plus grande aisance, et, s'il permit à ses sœurs, inconsolables de son départ, de séjourner à Rome, dans un petit appartement de la place Rusticucci et les admit à sa table une fois la semaine, ce fut à condition qu'elles demeurassent dans leur situation obscure et humble, ce qui, du reste, était conforme à leur désir. Le seul privilège qu'il leur accorda fut de pouvoir assister aux fonctions pontificales d'une tribune qui leur était réservée à Saint Pierre. Comme un prélat de cour qui avait gardé un trop fidèle souvenir des siècles passés, lui demandait un jour s'il n'allait pas élever ses sœurs au patriciat romain, il répondit en souriant: « Ne leur suffit-il pas d'être les sœurs du Pape? » et les choses en res-

tèrent là. Sa grande modestie ne l'empêchait pas de se montrer majestueux et solennel quand il accomplissait une fonction sacrée, tant il était pénétré de la dignité de sa sublime charge. Son chant était noble, clair et, faut-il l'ajouter? rigoureusement conforme aux règles. Dans les cérémonies de canonisation, où la cour pontificale s'offre à l'admiration avec toute sa pompe, tous les regards étaient presque exclusivement pour lui, le Père de tous, en qui chacun voyait un saint. Il admettait tout le monde à ses audiences, sans être exigeant pour le costume: il recevait les mères avec leurs enfants, même âgés de quatre ans, et parlait à tous avec une grande bonté. C'est avec la même bonté qu'il accueillait les Souverains. Se trouvant un jour dans sa bibliothèque avec le roi de Suède, et entendant que celui-ci aimait à collectionner les choses précieuses et rares, il ouvrit un casier de son bureau et en sortit un billet de chemin de fer: « Voici, dit-il au roi, le billet de retour que j'ai pris à mon départ de Venise pour le conclave: mettez le dans votre collection, il ne me servira plus ». Il fut courtois jusqu'aux limites du permis, même avec les souverains d'Italie. Il autorisa les conseillers catholiques de Rome à se joindre aux libéraux pour se rendre au Quirinal, le 1er janvier 1904, afin de présenter leurs vœux de nouvel an et pour aller déposer, le 9 du même mois, la couronne municipale sur la tombe de Victor Emmanuel II, au Panthéon. Dans une lettre adressée à un archevêque de la Haute Italie, et qui fut publiée dans la suite, il écrivit, à propos de la reine Marguerite, qu'elle renouvelait « les temps des saintes princesses de la maison de Savoie pour la gloire de l'Eglise et du peuple »; tous ces actes ne résolurent pas, comme quelques uns l'auraient désiré, la question romaine, mais ils disent avec simplicité ce qu'était la bonté toute paternelle de Pie X.

Une si grande bonté d'âme méritait la reconnaissance et l'admiration de tous, mais il n'en fut pas ainsi. La méchanceté humaine se déchaîna contre lui à plusieurs reprises de façon odieuse. La presse adverse, celle de la classe cultivée comme celle de la populace, firent chorus pour railler de toutes manières le doux Pontife. Celui-ci se taisait; une seule

fois, quand la basse insulte fut lancée par le syndic de Rome, un juif franc-maçon, et dirigée moins contre sa personne que contre l'Eglise catholique et ses doctrines, Pie X la releva énergiquement dans une lettre au Cardinal-Vicaire du 22 septembre 1910. Il est regrettable que l'autorité civile, manquant à son devoir strict d'intervenir, se soit enfermée, en cette circonstance, comme d'autres fois déjà, dans l'indifférence la plus absolue. Sous la morsure de l'insulte, les peuples de tous les pays se dressèrent pour défendre l'honneur du Pape, les droits de l'Eglise et ses doctrines, et ils furent soutenus par des hommes qui étaient loin d'être des amis de l'Eglise, mais qui étaient écœurés de voir cet excès d'injustice.

Bien qu'il souffrît depuis quelque temps de la goutte, Pie X était de constitution plutôt robuste et il n'avait jamais eu d'infirmité grave qui l'obligeât à rester au lit. En 1914, il avait 79 ans et il portait allègrement son grand âge, quand éclata la guerre. Quelles impressions produisirent sur son esprit ce déchaînement de haine entre les nations, ces menaces de destruction et de mort aussitôt traduites dans leur terrible réalité, avec la perspective des autres désastres qui accompagnent toutes les guerres, le lecteur peut facilement se l'imaginer. Il ne restait d'autre refuge à Pie X que la prière, et c'est à la prière qu'il invita tous les catholiques du monde, le 2 août 1914. C'était la dernière fois qu'il faisait entendre sa parole à tous les fidèles, et c'était la parole d'un père qui souffre pour ses enfants éprouvés et se sent impuissant à les consoler directement. Comme l'ambassadeur d'Autriche lui demandait, au nom de l'empereur, de bénir les armées de la double monarchie, Pie X répondit sur un ton sévère: « Je ne bénis pas la guerre, je bénis la paix ».

Sa santé déjà gravement ébranlée en fut ruinée. Depuis quelques jours il était atteint d'une légère bronchite quand, au matin du 19 août, son état apparut grave; le rapide progrès de la bronchite au cours de la journée l'aggrava encore, à tel point que plusieurs cardinaux assemblés autour de l'auguste malade, résolurent de profiter d'un moment de calme succédant à une crise qui avait fait craindre une mort imminente, pour lui administrer les derniers Sacrements; on ap-

pela à cet effet Mgr Zampini, sacriste du Sacré palais. Etaient présents, outre les cardinaux Merry del Val, Gasparri, Cagiano d'Azevedo, Bisleti, Van Rossum et Ferrata, les sœurs du Pape, le secrétaire Bressan et Pescini. Ayant reçu les sacrements avec une grande dévotion malgré son extrême faiblesse, le malade retomba dans un assoupissement qui semblait être une agonie. Aux médecins traitants, Marchiafava et Amici, s'était joint le docteur Rossoni de l'Université de Rome; mais la science était impuissante. Aux souffrances physiques s'ajoutait une grande douleur morale. « Je souffre, dit-il un jour à ceux qui l'entouraient, pour tous ceux qui meurent sur le champ de bataille... C'était mon devoir d'empêcher la guerre, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour cela, je n'ai pas réussi ». A 14 h., pendant que les fidèles priaient Dieu pour la guérison du Pape, que la foule anxieuse assiégeait la place Saint Pierre, que les diplomates, les hommes politiques et les prélats faisaient queue aux portes du Vatican, les cloches de Saint Pierre firent entendre leurs premiers tintements auxquels répondirent bientôt toutes les cloches de Rome. Le T. S. Sacrement fut exposé dans toutes les églises. Le bulletin de santé de 20 h. annonçait que la complication néphrétique redoutée était survenue et que l'on craignait que le malade ne passât point la nuit. Il en fut ainsi: à une heure et un quart, après une courte agonie, le vénéré Pontife rendait sa sainte âme à Dieu.

On a dit que Pie X avait été la première victime de la guerre mondiale. C'est en partie vrai. Le sénateur Marchiafava qui lui prodigua les soins les plus affectueux dans sa dernière maladie, après l'avoir déjà soigné une autre fois, déclara que l'organisme aurait résisté davantage s'il n'avait pas reçu ce grave coup moral. Nous tenons de lui les détails suivants sur les derniers moments du Pape. « Il reçut les derniers Sacrements avec joie et calme, et il était si tranquille qu'il eut la présence d'esprit de suggérer les paroles rituelles à son secrétaire Bressan qui lui donnait le Viatique. Il pleura d'émotion un moment, puis, de sa main fatiguée, il fit le signe de la croix. Dans ses yeux se réflétait l'expression de la souriante bonté qui avait été la plus belle lumière de sa vie. Il

offrait, devant la mort qu'il sentait imminente, le spectacle d'un calme souverain, tel que j'en ai rarement vu au cours de ma longue carrière médicale. A partir de 9 h. du soir, il resta presque entièrement hors de connaissance: je lui mis entre les mains le crucifix; il murmura encore quelques rares paroles, baisa fréquemment et avec ferveur le petit crucifix d'ivoire, porta autour de lui un regard éteint... Jamais je n'ai vu une mort aussi sereine ».

A Rome, sur un grand nombre de magasins fermés on pouvait lire: « Fermé pour cause de deuil mondial ». Ce fut un deuil mondial en effet: jamais peut-être comme en ce moment, les exceptionnelles qualités morales de Pie X ne resplendirent dans toute leur lumière. Bien que la pensée de la guerre déjà commencée avec un acharnement sauvage occupât tous les esprits, à la nouvelle de la perte d'un Pape si bon, on semblait ne plus penser qu'à ce malheur nouveau et imprévu. La popularité de Pie X n'était pas seulement italienne, mais mondiale. Tous les fidèles connaissaient d'une façon ou d'une autre sa grande bonté; tous le considéraient comme un père, et, à cause de cette affection qui ne connaît pas de distances, ils avaient la sensation, maintenant qu'il n'était plus, d'être orphelins. Toutes les cours, catholiques et non catholiques, présentèrent au Sacré Collège leurs plus vives condoléances, ne faisant en cela qu'exprimer les sentiments des peuples qui leur étaient soumis.

La modeste sépulture de Pie X fut bientôt le but de pieux pèlerinages: des personnes de tout sexe, de tout âge et de toutes conditions sociales se sentent attirées par leur admiration pour le doux Pontife à venir s'agenouiller sur sa tombe pour demander paix et courage dans leurs souffrances physiques ou morales. Tout près de là se trouve un autel: on y célèbre le Saint Sacrifice plusieurs fois tous les jours; la tombe se couvre de fleurs et est baignée de larmes. Loin de diminuer, cette affluence augmente sensiblement, et il n'est pas rare d'entendre dire qu'en priant sur cette tombe, on obtient des grâces qui ont un caractère miraculeux. Déjà du vivant du bon Pape, beaucoup de personnes étaient persuadées qu'une vertu merveilleuse était attachée à ses prières, à ses paroles ou à ses bé-

nédictions, et on cite des exemples de grâces obtenues en ces circonstances qui tiennent du miracle. Nous ne pouvons les rapporter ici, faute de place, pas plus que nous ne voulons nous prononcer sur ces faits, bien que racontés par des personnes dignes de foi: c'est à l'Eglise seule qu'il appartient de les juger. Qu'il nous suffise ici de retenir comme un indice de la sainteté de Pie X le bruit de ces faits, la foi que beaucoup leur accordent, la renommée de sainteté, qui attire tant de monde à son tombeau, la grande confiance avec laquelle on invoque son nom et, plus que tout le reste, la demande introduite auprès du Saint-Siège par un très grand nombre de personnes, au premier rang desquelles se trouvent des cardinaux, des évêques et d'autres personnalités en vue, prêtres et laïques, pour que l'on commence à instruire le procès régulier de sa béatification.

On a voulu également qu'un monument solennel fût élevé dans la basilique de S. Pierre, et, avec une largeur de vue vraiment exceptionnelle, les artistes présentèrent spontanément leurs projets, sans même attendre une invitation formelle au concours; aucune condition, même d'ordre financier, ne leur était imposée, car les fonds recueillis était fort abondants; la condition essentielle était que le monument fût une œuvre digne de la basilique où il devait être placé.

Le projet qui l'emporta fut celui du sculpteur Astorri et de l'architecte Di Fausto, et le monument, placé en face de celui d'Innocent VIII, fut inauguré en 1923. Il réunit les suffrages des critiques d'art les plus compétents. Le Pape est représenté debout dans l'attitude d'un homme qui supplie Dieu de secourir son peuple, et le piédestal imposant qui le supporte est orné de bas-reliefs rappelant les actes les plus remarquables de son pontificat.

---

3) *Benoît XV* (1914-1922).

Conclave pacifique en temps de guerre. — Election de Benoît XV. — Apprentissage diplomatique et pastoral. — Mort du Cardinal Ferrata, Secrétaire d'État. — La première encyclique. — Benoît XV et l'union des Églises. — L'Union missionnaire du clergé. — Impulsion donnée aux études. — Appel à la paix. — Participation de l'Italie à la guerre et prévisions pontificales. — Nouvel appel à la paix. — L'office provisoire pour les prisonniers de guerre. — Secours en argent: vies sauvées. — Protestations pontificales contre les violences de guerre. — Note du 1er août 1917 aux chefs des peuples belligérants. — La victoire des Alliés. — Le Pape exclu des négociations de paix. — Le Pape seul est le véritable vainqueur. — Les missions catholiques sont protégées. — La charité pour les affamés. — Courte maladie et mort sereine du Pape.

La déclaration de neutralité faite par le gouvernement italien, le 2 août 1914, devait tourner au grand avantage de la France, en lui évitant de disperser ses troupes sur les frontières d'Italie, et elle fut en même temps providentiellement utile à l'Eglise dans la situation difficile où la mettait la nécessité de se choisir un successeur de Pie X. Ce fut grâce à cette neutralité en effet que les cardinaux, de quelque pays qu'ils fussent, purent se rendre à Rome et que le conclave put se tenir avec la plus grande tranquillité; « bien plus, le gouvernement, comme l'écrivait la *Civiltà cattolica*, prodigua ses égards et ses gentillesses aux cardinaux qui arrivaient à Rome ou en partaient », quels que fussent par ailleurs les motifs qui inspiraient sa conduite.

Après que la dépouille vénérée du Pape défunt eut été ensevelie selon les règles prescrites par le cérémonial pontifical, et que les services d'usage eurent été célébrés, les cardinaux entrèrent en conclave, le 31 août au soir. Ils n'étaient que 57: manquaient pour motif de santé les cardinaux Vaszary, Bauer, Prisco, Martinelli et Dubillard; trois autres, les cardinaux Gibbons, O' Connell et Bégin avaient quitté leurs sièges, en Amérique, mais ils n'arrivèrent à Rome que lorsque l'élection était déjà faite. Les journalistes discutèrent à perte

de vue sur les « groupes d'opposition », parlèrent de « manœuvres des intransigeants », de « différends »; la vérité est que l'on ne savait rien de la marche du conclave, et cela parce que, par une constitution apostolique de 1905, Pie X avait imposé le secret des opérations du conclave sous peine d'excommunication. Le conclave dura exactement trois jours, du 31 août au soir jusqu'au matin du 3 septembre. Dans le scrutin de cette matinée, le nom du Card. Jacques della Chiesa, archevêque de Bologne, sortit triomphant de l'urne; c'était un des plus jeunes cardinaux, créé depuis peu de mois. Interrogé selon le rite s'il acceptait, il répondit qu'il se croyait indigne de tant de grandeur, mais qu'il acceptait puisque tout le monde était d'accord. Comme on lui demandait quel nom il choisissait, il répondit: Benoît XV.

Quelques instants après, l'élection fut annoncée, du balcon extérieur de S. Pierre, à la foule massée sur la vaste place et qui, après avoir vigoureusement applaudi, s'engouffra comme un torrent dans la Basilique vaticane, désireuse de recevoir la première bénédiction du nouveau Pontife. On remarqua aussitôt chez le nouvel élu une grande maîtrise de soi et une aisance de mouvements qui fit dire qu'il paraissait se trouver parfaitement à sa place. Rien d'étonnant à cela: le cardinal della Chiesa avait séjourné pendant plusieurs années à Rome comme substitut du Secrétaire d'Etat, à l'école du distingué diplomate qu'était le cardinal Rampolla et en rapports fréquents avec Léon XIII. Il avait ensuite occupé le siège archiépiscopal de Bologne pendant 7 ans et cela avait suffi pour qu'il ajoutât au tact diplomatique qu'il possédait déjà, la connaissance directe du soin des âmes. Il réunissait donc les deux conditions qui, après l'intégrité des mœurs et une belle intelligence, sont la meilleure garantie d'un choix heureux pour le pontificat. De plus, il était jeune de cœur, assidu au travail et calme de caractère; étant donné les tristes circonstances du moment, il paraissait être l'homme de la situation.

Né à Gênes en 1854, du marquis Joseph et de la marquise Jeanne Migliorati, il était apparenté du côté paternel aux premières familles génoises, et du côté maternel il comptait dans ses ascendants un pape, Innocent VII. Il commença ses études

au séminaire et les continua à l'Université royale, où il obtint, en 1875, le doctorat en droit. Ayant embrassé la carrière ecclésiastique, il vint à Rome pour y faire ses études au collège Capranica, et prit ses grades à l'Université grégorienne. Ordonné prêtre en 1878, il entra à l'académie des ecclésiastiques nobles pour s'y préparer à la carrière diplomatique. Quand Mgr Rampolla fut envoyé à Madrid en qualité de Nonce, en 1883, il prit avec lui comme secrétaire le jeune della Chiesa, qu'il estimait beaucoup. Il séjourna pendant quatre ans en Espagne et revint, en 1887, avec le cardinal Rampolla, nommé Secrétaire d'Etat. De 1887 à 1900, il resta avec le cardinal à la secrétairerie d'Etat, comme simple employé et, en même temps, comme homme de confiance du cardinal. En 1901, Léon XIII le tira de cette demi-obscurité en le créant prélat domestique; bien plus, il le nomma substitut de la secrétairerie d'Etat et secrétaire du Chiffre. Pendant la dernière maladie de Léon XIII, Mgr Volpini, secrétaire du Sacré Collège, était mort sans que le Pape en fût averti. Les cardinaux devaient donc nommer un secrétaire provisoire et un des deux noms proposés fut celui de della Chiesa. Ce fut cependant Mgr Merry del Val qui fut élu, et celui-ci étant devenu à son tour Secrétaire d'Etat, maintint Mgr della Chiesa dans les charges qu'il occupait déjà. S'étant fait remarquer par sa prudence particulière et en même temps par sa grande fermeté, il fut jugé digne d'occuper un des diocèses les plus importants par le nombre et par le caractère ardent des âmes, le diocèse de Bologne. Il fut élu le 16 décembre 1907, après la mort du cardinal Svampa, et, le 22 du même mois, il fut consacré dans la chapelle Sixtine par le Souverain Pontife lui-même. Il gouverna le diocèse de Bologne, où il fit son entrée officielle le 23 février 1908, avec beaucoup de sollicitude et de zèle apostolique et se fit aimer par tout le monde. Bologne est un siège cardinalice et, en effet, le 25 mai 1914, le nouvel archevêque reçut la pourpre.

Le cardinal della Chiesa devenu, la même année, le Pape Benoît XV, n'avait certes pas un physique très agréable; il était petit de taille et avait les membres assez mal proportionnés; mais ces défauts disparaissaient devant la distinc-

tion des traits, qui était remarquable chez lui. Sa santé était robuste et, malgré ses 60 ans, il semblait promettre un long pontificat. Mais Dieu en disposa autrement, tout en lui réservant une grande mission, celle d'être, au milieu du déchaînement de la guerre la plus sanguinaire que l'histoire ait enregistrée, l'unique héraut, l'unique apôtre, l'unique artisan de la paix.

Il importait beaucoup que le nouveau Pape, monté sur le trône en des circonstances aussi critiques, eût à ses côtés comme secrétaire d'Etat un homme de toute confiance et d'une habilité diplomatique consommée. Il ne tarda pas à le trouver et le 6 septembre, trois jours après son élection, il appelait à cette charge le cardinal Dominique Ferrata. La carrière diplomatique du nouveau secrétaire d'Etat avait été des plus brillantes. D'abord auditeur de nonciature à Paris, en 1879, avec le nonce Mgr Czaski, il était revenu peu après à Rome, pour y occuper la charge de sous-secrétaire aux affaires ecclésiastiques extraordinaires. En 1885, il fut envoyé en qualité de nonce en Belgique avec la mission de résoudre définitivement le conflit entre l'Eglise et le gouvernement belge, provoqué par les violences de Frère-Orban. En 1888, il fut chargé de conclure la convention entre l'Eglise et le gouvernement suisse, d'où devait résulter d'une façon définitive la paix religieuse. De 1891 à 1896, il avait été nonce à Paris, à l'époque, par conséquent, de la tentative du ralliement. Créé cardinal en 1896, il occupa des postes, à Rome, dans différentes Congrégations. Le choix de Benoît XV fut donc excellent. Malheureusement un peu plus d'un mois après, le cardinal Ferrata mourut presque inopinément. Son successeur fut nommé par le Pape en la personne du cardinal Gasparri, auquel l'attachaient des liens d'une intime amitié et d'une parfaite concordance d'idées, et qui s'était adonné tout entier à la codification du droit canon. Le choix ne surprit personne, et le Pape trouva vraiment dans le cardinal Gasparri le compagnon de travail dont il avait besoin.

Afin de répondre aux désirs de tous les fidèles angoissés de tant de désordres résultant de la guerre, le Pape publia, le 1er novembre, sa première encyclique: « *Ad beatissimi Apo-*

stolorum Principis ». Après avoir déploré la furieuse ruée des peuples les uns contre les autres, il en énumère les causes: l'absence de bienveillance mutuelle dans les rapports entre les hommes, le mépris pour ceux qui gouvernent, la convoitise effrénée des biens périssables, comme s'il n'en existait pas d'autres et de beaucoup préférables, dignes de l'effort des hommes; la haine des classes, aspirant toutes à une injuste domination. Passant ensuite au remède, il le montre dans la doctrine évangélique qui enseigne aux hommes où ils doivent chercher leur bonheur.

Il trouve une consolation à sa douleur en constatant la bonne situation de l'Eglise qu'il est appelé à gouverner, résultat des efforts de son saint prédécesseur, mais en même temps il rappelle aux catholiques les devoir qu'ils ont de vivre dans l'union mutuelle et dans le respect de l'autorité, à laquelle ils doivent bien se garder de se substituer eux-mêmes soit dans les journaux, soit dans les conférences; il leur interdit aussi de se servir de termes nouveaux pour distinguer certains catholiques de certains autres. Il renouvelle la condamnation du modernisme et recommande d'éviter jusqu'à la tendance au modernisme. Dans les associations catholiques également, il faudra faire preuve d'une entière soumission aux Ordinaires, et le clergé sera le premier à donner l'exemple sur ce point. Il termine l'encyclique en souhaitant une paix prochaine et de meilleures conditions pour le Saint-Siège, afin que, sa légitime indépendance reconquise, il puisse exercer son activité apostolique dans toute son ampleur. L'allusion aux termes nouveaux, faite dans cette encyclique, visait l'appellation de *modernistes* donnée à tous ceux qui ne voulaient pas, en toutes choses, souscrire aux opinions de quelques-uns qui s'appropriaient le titre de catholiques *intégraux*, c'est-à-dire de vrais catholiques, comme si les premiers ne l'étaient pas. Forts de leur intégrité, ils se permettaient de donner des avertissements à certains évêques et même de jeter sur eux le discrédit. Cette prétention était intolérable et, de fait elle cessa de se manifester après l'encyclique; de même, certains journaux qui auparavant se permettaient d'attaquer, en des articles d'une extrême violence, tous

ceux qui n'épousaient pas leurs idées, durent changer radicalement d'attitude. Benoît XV avait un caractère énergique; il voulait être obéi et il le fut.

Notons encore l'erreur qui se cachait sous un jugement qu'on voulut porter sur Benoît XV dès le début de son pontificat. On disait volontiers de Pie X que c'était un pape religieux, parce qu'on savait qu'il était arrivé à la tiare après une vie tout entière consacrée au soin des âmes et depuis uniquement occupée à exécuter son programme de tout restaurer dans le Christ; certes personne ne démentira ce jugement; mais on disait de Benoît XV que c'était un pape politique, et cela est faux. C'est d'ailleurs une vieille habitude, adoptée par ceux qui aiment peu l'Eglise, que d'opposer un pape à un autre: c'est une manière déguisée de dire du mal de l'un des deux, mais appeler Benoît XV un pape politique, ce n'était ni exact ni juste. Qu'il y ait eu, dans la longue série des papes, quelque pape politique, soit: encore faudrait-il prouver que Benoît XV l'a été. Il faudrait prouver qu'il a tenté de favoriser un Etat aux dépens d'un autre et cela on ne le peut car il ne s'y prêta jamais, malgré les nombreuses sollicitations qui lui venaient de toutes parts. La neutralité qu'il s'imposa dès le début entre les parties adverses, montre à l'évidence que non seulement il n'était pas un pape politique, mais qu'il entendait bien rester étranger à la politique, précisément pour que sa parole de paix pût être reçue avec respect par ses enfants engagés dans une lutte fratricide et acharnée. Il fit ce qu'aurait fait sans aucun doute Pie X, si Pie X avait vécu. Pacifier les esprits en leur rappelant la doctrine évangélique, voilà ce que Benoît XV tenta de faire dès sa première encyclique, et cela, c'est une œuvre d'apôtre, une œuvre éminemment religieuse.

Cette œuvre éminemment religieuse ne devait pas nuire aux autres; elle était destinée à améliorer les conditions intérieures de l'Eglise. En novembre 1914, le Pape continuant l'initiative de son prédécesseur, créait une commission pontificale pour la correction de la Vulgate, et, le 15 juin 1915, il publiait une encyclique sur la prédication. Animé du plus grand désir de ramener les enfants séparés dans le sein de l'Eglise, il créa à Rome, le 1er mai 1917, la Congrégation pour

l'Eglise orientale, dont il assuma lui-même la charge de préfet, et, le 15 octobre de la même année, un Institut pontifical pour le rite oriental: son intention était que, dans cet institut, des ouvriers volontaires de l'Evangile s'instruisissent des mœurs orientales pour pouvoir ensuite, dans ces pays, développer leurs énergies propres avec quelque chance de succès.

Avec un bon sens vraiment large, que d'aucuns taxeront de hardiesse, le *motu proprio* décide que les cours de l'institut pourront être fréquentés même par les orthodoxes désireux de chercher la vérité.

Benoît XV ne se montra pas moins désireux de réaliser l'union dans l'Eglise, quand des propositions lui vinrent du côté des protestants. En octobre 1910, une secte protestante américaine, appelée église épiscopale américaine, avait proposé la réunion d'un congrès de tout le monde chrétien (*the world conference*), où seraient réprésentées toutes les confessions qui reconnaissent la divinité du Christ et la rédemption du genre humain accomplie par Lui.

Cette idée était née à la suite des discordes qui existent entre ceux qui croient en la divinité du Christ, spécialement dans les Etats-Unis, où les sectes, les « dénominations », comme on dit là-bas, dépassent le nombre de cent soixante, situation qui a pour conséquences l'indifférence religieuse, l'abandon du christianisme et une guerre atroce entre chrétiens. En 1914, le comité voulut entrer en relations avec l'Eglise catholique, en qui il honorait une grande propagatrice de la foi chrétienne. Ayant déjà reçu des lettres aimables des cardinaux Gibbons et Farley, le comité se tourna vers le Pape lui-même par une lettre de son secrétaire, M. Robert Gardiner, au Cardinal Secrétaire d'Etat, pour lui demander l'appui et les prières de l'Eglise catholique et du Pape pour l'heureux succès de l'entreprise... « Je ne puis exprimer, répondait le cardinal Gasparri par ordre de Benoît XV, la bienveillance dont j'ai vu l'auguste Pontife animé à votre égard. Vous savez en effet que les pensées, les soins et les œuvres des Pontifes romains ont toujours visé en grande partie à ce que l'Eglise une et unique que Jésus-Christ a instituée et consacrée avec son sang divin soit gardée et conservée avec le plus grand zèle,

entière, immaculée et toujours florissante dans la charité... Il souhaite que, frappés de son originelle beauté, et toutes les discordes étant apaisées, vous voyez vos travaux couronnés de succès, de telle sorte que le Corps mystique du Christ ne puisse plus être déchiré, mais que, au contraire, grâce à la concorde et à l'union des esprits et grâce aussi aux aspirations communes des volontés humaines, l'unité de la foi et de la communion soit enfin réalisée dans tout le genre humain..... Sa Sainteté exprime les vœux les plus ardents pour que la sagesse inspire vos conseils, et elle adresse à Jésus-Christ les prières les plus ferventes, d'autant plus qu'elle sait que par la volonté et les ordres de ce même Christ, le Pape, qui a reçu la mission de paître tous les hommes, est le principe et la cause de l'unité de l'Eglise ». Le secrétaire Gardiner fut si flatté de cette lettre que, dans sa réponse de remerciement, il demanda l'autorisation de la publier, ce qui lui fut accordé bien volontiers.

On n'alla pas plus loin: les promoteurs du congrès ayant invité tous ceux qui sympathisaient avec eux à prier pendant les huit jours compris entre le 18 et le 25 janvier (ce sont précisément les jours qui séparent la fête de la chaire de S. Pierre à Rome de celle de la Conversion de S. Paul) en se servant des paroles empruntées à la liturgie de la messe romaine: *Domine Jesu Christe qui dixisti Apostolis tuis* etc..., Benoît XV accorda des indulgences spéciales (25 janvier 1916) aux personnes qui prieraient pendant ces jours pour l'union des églises chrétiennes dissidentes.

Il était impossible de faire davantage. Une coopération à ce congrès de la part des catholiques aurait fait croire à un catholicisme diminué, et d'ailleurs le Pape avait clairement indiqué dans sa réponse où il fallait chercher la cause et le principe de l'unité de l'Eglise. Il n'était pas possible de se faire illusion sur ce sujet et le Pape conserva cette même attitude lorsque quelques évêques et pasteurs de l'église épiscopalienne d'Amérique vinrent à Rome en 1919, avec l'espoir sans doute d'y tenir leur congrès. Ayant sollicité un entretien avec le Pape, celui-ci avant de les recevoir, leur fit remettre quelques exemplaires de l'encyclique de Léon XIII du 29 juin 1896

sur l'unité de l'Église, afin qu'ils ne méprissent pas sur ses sentiments. Et, pour qu'on n'allât pas s'imaginer que, si Benoît XV refusait une participation officielle des catholiques, il autoriserait une participation privée de catholiques bien intentionnés, il dissipa toute équivoque: prévoyant d'un côté l'insuccès des ces tentatives et, plus encore, le danger auquel s'exposaient les catholiques, il défendit à ceux-ci de participer « à tous les congrès et réunions soit publiques, soit privées, proposées par des non catholiques aux fins de réaliser l'union de toutes les communions qui se réclamaient du nom chrétien » (4 juillet 1919).

Toujours dans le même ordre d'idées, Benoît XV fut un grand promoteur de l'Œuvre des missions en pays infidèles. Il accueillit avec une grande sympathie l'Œuvre de l'*Union missionnaire du clergé,* fondée en 1916 par les Pères des Missions étrangères de Milan. Elle était destinée à intéresser le clergé au recrutement des missionnaires dans les pays catholiques. Les efforts isolés des institutions et des personnes privées ne pouvaient y suffire: il fallait le concours unanime et organisé de tous les prêtres catholiques. Après avoir choisi lui-même le président général de l'œuvre pour l'Italie, le 31 août 1918, il enrichit l'Union de précieuses indulgences au mois de novembre de la même année. Dans une lettre apostolique sur les Missions « *Maximum illud* » du 30 novembre 1919, il fit sienne l'Union missionnaire, il la mit sous la dépendance de la Congrégation de la Propagande et exprima en même temps le désir de la voir répandue dans tous les diocèses de l'univers catholique.

Il s'occupa d'une façon toute spéciale des missions en Terre Sainte par un *motu proprio* du 11 mars 1919, pour empêcher que l'Eglise anglicane, protégée par le gouvernement anglais dans ces régions, n'y fît une large propagande.

Benoît XV s'appliqua encore avec un soin attentif à intensifier les études ecclésiastiques. Il insista pour qu'on étudiât Saint Thomas, ce maître sûr dans les disciplines philosophiques et théologiques, mais il adoucit un peu l'interprétation donnée à quelques documents tendant à établir un certain exclusivisme à l'égard d'autres philosophes et théologiens

scolastiques, ce dont quelques-uns s'étaient plaints. Il se conformait simplement à la pensée de Léon XIII exprimée dans son encyclique « *Aeterni Patris* » qui admettait une liberté de discussion modérée, ainsi qu'il l'avait laissé entendre déjà dans sa première encyclique, où il était dit que « dans les questions sur lesquelles le Saint-Siège ne s'était pas prononcé, on pouvait, la foi et la discipline étant sauves, discuter le pour et le contre, et qu'il est certainement permis à chacun d'émettre son opinion personnelle et de la défendre ». L'académie romaine de Saint Thomas, fondée par Léon XIII, fut approuvée et développée par Benoît XV; il réorganisa de même, en novembre 1915, la Sacrée Congrégation des Universités et des Séminaires. Il ne négligea pas non plus de commémorer les centenaires des saints et des hommes illustres qui tombaient sous son pontificat, et c'est ainsi que nous eûmes l'encyclique du 14 mai 1919 pour le douzième centenaire de S. Boniface, celle du 15 septembre pour le seizième centenaire de S. Jérôme, celle du 6 janvier 1921 pour le septième centenaire du Tiers Ordre Franciscain, celle du 13 avril 1922 pour le sixième centenaire de Dante et enfin celle du 29 juin pour le septième centenaire de S. Dominique. Une autre encyclique du 5 octobre éleva S. Ephrem de Syrie au rang de Docteur de l'Eglise.

Mais tout ce que nous venons de raconter si rapidement et à grands traits disparaît devant le rôle que joua le Pape dans la guerre mondiale. Son pontificat sera célèbre dans l'histoire parce que Benoît XV fut véritablement l'ange de la paix pendant la guerre et que lui seul en sortit vainqueur.

Quand, dans son encyclique du 1er novembre 1914, il exhortait les peuples à la paix, il ne faisait qu'exprimer le désir qu'il avait déjà chaudement exposé le 8 septembre, alors qu'il invitait tous les catholiques à s'unir à lui par la prière. Dans l'encyclique, il exposait en outre quels étaient les mobiles de la guerre et rappelait les principes de l'Evangile. Ces paroles tombèrent dans le vide. Les esprits étaient trop excités pour apprécier le noble geste du Pape, ainsi que les maximes pleines de sagesse divine qu'il rappelait. Cet acte déplut même à plus d'un, ignorant de ce qu'est la fonction de pasteur su-

prême de l'Eglise. Chacune des parties adverses aurait désiré que le Pape se mît de son côté. Mais Benoît XV ne pouvait prendre parti, d'abord parce que personne ne l'avait demandé pour arbitre dans la lutte sanglante, ensuite parce qu'il avait des enfants dans le camp des Alliés et dans celui des Empires Centraux. En voulant contenter les uns il se serait aliéné les autres, et c'est ce qu'il voulait éviter à tout prix, car ce n'est pas ainsi que le conflit aurait jamais pu être résolu. Mais en ces temps de trouble les esprits manquaient de la sérénité et de l'indépendance nécessaires pour se faire ces réflexions si naturelles; ils étaient, au contraire, tout disposés à prêter à la voix du Pape une oreille méfiante. On l'épiait pour voir s'il ne paraissait pas favoriser l'un des deux adversaires, tant il semblait impossible qu'au milieu d'un si grand déchaînement de passions, il restât entièrement neutre.

D'ailleurs cette neutralité n'empêcha jamais Benoît XV de faire entendre des paroles d'encouragement ou de blâme, suivant que le lui commandait la charité. Quand le Cardinal Mercier, archevêque de Malines, lui eût confié toute l'amertume qu'il ressentait dans son cœur à cause des malheurs dont était accablée sa patrie, il lui écrivit, le 8 décembre 1914, pour lui dire combien vivement il prenait part à sa douleur, et le 20 janvier 1915, prenant la parole dans le Consistoire du Sacré Collège, il condamna avec des expressions énergiques les attentats commis contre le droit des gens. Il ne voulut pas en ce moment préciser qui s'était rendu coupable de ces attentats, mais d'une lettre du Cardinal Gasparri au ministre de Belgique, écrite deux jours plus tard, il appert clairement que le Pape avait voulu faire allusion à la violation de la neutralité belge. Le 20 mai 1915, dans une lettre au cardinal doyen, il protestait contre l'emploi de moyens de guerre contraires au droit et à l'humanité; le 2 septembre de la même année, dans une lettre à l'Episcopat allemand, il se plaignait de ce que les catholiques se permissent de blâmer par des paroles et par des écrits leurs frères d'une autre nation. Il n'aurait certainement pas toujours été prudent de désigner ouvertement ceux auxquels s'adressaient ces paroles de blâme; aussi bien, pour dire la vérité, la guerre était menée

avec une méthode à peu près identique de part et d'autre. On trouva à redire même à cette manière de désapprouver en général, sous laquelle on voulait découvrir la poursuite de fins cachées, ou du moins on y voyait un manque de courage, et on évoquait le souvenir de Grégoire VII ramenant à son devoir Henri IV. Aussi les Français disaient-ils que le Pape était pour les Allemands, et ceux-ci de leur côté prétendaient qu'il était pour les Français. La situation dans laquelle se trouvait Benoît XV était donc plus difficile que jamais, d'autant plus que, depuis l'entrée en guerre de l'Italie, le 24 mai 1915, il était privé des représentants des Empires Centraux, qui étaient partis en compagnie des ministres accrédités auprès du Quirinal. Quand on pense qu'en ce moment, ni la France ni l'Angleterre n'avaient de représentants auprès du Saint-Siège, on comprendra facilement avec quelle difficulté le Pape pouvait, par ses seuls moyens, être informé exactement de ce qui se passait.

Ce départ lui était d'autant plus douloureux qu'il y voyait justement une diminution de la liberté nécessaire au Saint-Siège; et d'autre part, c'était la conséquence d'un fait qui, pour lui, italien, était extrêmement pénible: l'entrée en guerre de l'Italie. A ce sujet, Benoît XV s'exprimait ainsi au cardinal doyen, le 25 mai 1915: « Le terrible incendie, qui s'est étendu jusqu'à notre chère Italie, ne fait que trop redouter pour elle aussi le cortège de larmes et de désastres qui accompagnent d'habitude toute guerre même heureuse ». Désirant que cette participation de l'Italie à la guerre fût au moins soutenue et encouragée par un service religieux régulier, il nomma évêque des troupes en campagne Mgr Bartolomasi, auxiliaire de l'archevêque de Turin, et il accorda aux aumôniers militaires des facultés très larges, qu'il étendit même aux prêtres qui, à quelque titre que ce fût, se trouvaient dans les rangs de l'armée.

Le danger qui menaçait l'Italie poussa le Pape avec un nouvel élan vers ce qu'il croyait être son devoir imprescriptible: exhorter les peuples belligérants à la paix, leur suggérer d'autres moyens de résoudre leurs conflits et aussi veiller à

ce que les dommages causés par la guerre fussent atténués, en réclamant à cet effet l'aide des autres nations.

Le nouvel appel qu'il fit entendre, le 28 juillet 1915, était empreint d'une grande noblesse. Voici un an déjà que la guerre se poursuivait sans résultats décisifs. Le Pape s'indigne à la vue de tant de sang versé, de tant de tortures infligées à ses enfants; sa voix s'élève comme celle d'un père qui défend ses enfants et gronde ceux qui les poussent à une si rude épreuve, leur rappelant que, pour eux aussi, il existe un Dieu. « Au saint nom de Dieu, s'écrie-t-il, au nom de notre Père et Seigneur du ciel, par le sang béni de Jésus, prix de l'humanité rachetée, nous vous conjurons, vous que la divine Providence a choisis pour gouverner les nations belligérantes, de mettre un terme enfin à cet horrible carnage, qui, depuis un an, déshonore l'Europe.... Vous portez devant Dieu et devant les hommes la terrible responsabilité de la paix et de la guerre; écoutez notre prière, écoutez la voix paternelle du Vicaire de l'éternel et suprême Juge auquel vous devrez rendre compte des affaires publiques comme de vos actes privés... Les abondantes richesses dont le Dieu Créateur a doté les terres qui sont en votre pouvoir vous permettent de poursuivre la lutte, mais à quel prix? Que répondent les milliers de jeunes vies qui se perdent chaque jour sur les champs de bataille? Que répondent les ruines de tant de villes et de villages, de tant de monuments élevés par la piété et le génie des ancêtres? Et les larmes amères répandues dans le secret des foyers et au pied des autels ne redisent-elles pas non plus qu'il est grand, trop grand, le prix de la longue lutte? ». On a dit que Guillaume II, que l'on croyait le plus responsable d'avoir déchaîné la guerre, ému par ces paroles, voulut jurer qu'il n'avait pas voulu la guerre. Il ne jura point, et cela valut mieux. Ce qui peinait le plus le Pape, c'était de voir le parti pris de destruction qui animait les belligérants: c'était là le principal obstacle à tout accord pacifique entre eux. Et les conséquences? « Réfléchissez, ajoutait sagement le Pape, que les nations ne meurent pas; humiliées et opprimées elles ne portent qu'en frémissant le joug qu'on leur impose, elles préparent la revanche et se transmettent de génération en

génération un triste héritage de haine et de vengeance». Il suppliait pour que l'on prît en considération les droits et les justes aspirations des peuples, « seules conditions d'un équilibre stable dans le monde et d'une prospère et sûre tranquillité des nations». Il conseillait donc un prompt échange de vues dans ce sens. On s'accorda en général pour reconnaître la noblesse de l'appel du Pape, bien que la presse radicale italienne et française y vît une intention germanophile, parce qu'en ce temps les Empires Centraux semblaient en meilleure posture et que, par conséquent, la paix leur serait plus avantageuse. Quant à accepter le conseil d'en venir à des arrangements pacifiques, on s'y refusa. Même les fêtes les plus solennelles de l'année ne furent pas respectées; le Pape ayant demandé que le jour de Noël de l'année précédente (1914) en fît trêve, il ne l'avait pas obtenu.

La guerre cependant devenait de plus en plus acharnée. L'entrée de l'Italie dans le conflit n'avait pas donné aux Alliés l'avantage escompté, et notre pays, qui avait espéré tout d'abord qu'il assisterait dans le court espace de trois mois, comme on disait, au triomphe de ses aspirations nationales, s'aperçut bien vite qu'il était entraîné dans le tourbillon de la guerre sans qu'il pût prévoir quand et comment elle se terminerait.

Cette pensée de l'incertitude était obsédante pour tous, mais plus particulièrement pour le cœur du charitable pasteur, qui ressentait le contre-coup de la douleur et de l'angoisse de tous. Ne pouvant faire davantage, il insista vivement auprès de tel ou tel peuple belligérant pour obtenir que les expéditions aériennes épargnassent les villes ouvertes, les monuments et les églises, mais sans jamais aboutir à aucun résultat. Il protesta également contre le coulage des navires transportant des passagers civils, comme le *Lusitania*, mais la destruction méthodique par les sous-marins n'en continua pas moins d'une façon plus intense.

Un meilleur accueil était réservé à ses efforts pour l'amélioration du sort des blessés et des prisonniers de guerre, et cela d'ailleurs se comprend facilement, puisqu'il y allait de l'intérêt de tous les peuples belligérants; cependant cela même

n'aurait pu être réalisé si le Pape, cédant aux instances qui lui étaient venues de l'un et de l'autre côté, avait abandonné sa neutralité personnelle.

Il y avait quelques mois à peine que la guerre était commencée que déjà Benoît XV fondait à la Secrétairerie d'Etat, un service destiné à s'occuper des prisonniers, des disparus et des otages. Ce service prit le nom d'*Office provisoire pour prisonniers de guerre.* Commencé par Mgr Tedeschini, substitut à la secrétairerie, cet office fut d'abord dirigé par M. Bellamy-Storer, ex-ambassadeur des Etats-Unis, et par le Père Reuter, des Frères Mineurs, pénitencier de S. Pierre. Le R. P. Huisman en était le secrétaire et sous ses ordres travaillaient une trentaine de personnes, en collaboration avec quatre communautés religieuses de femmes, chargées de préparer les fiches et les écritures nécessaires. Le Pape s'intéressait constamment à la marche de cet office par l'intermédiaire de Mgr Tedeschini et il prenait connaissance des lettres qui lui étaient adressées personnellement. Il intervenait dans les cas difficiles, prodiguait les aumônes et examinait les dossiers.

Le 1er mai 1915, il fit des démarches auprès du gouvernement suisse pour obtenir l'hospitalisation des prisonniers grièvement blessés, comme aussi des pères de famille qui avaient 4 fils, et en juillet il intervint en faveur des otages déportés de Roubaix.

Le Pape prodigua aussi ses soins empressés à la recherche des disparus, afin de pouvoir donner de leurs nouvelles aux familles désolées et les tranquilliser sur leur sort. Il demanda et obtint dans ce but la coopération de Mgr Schulte, évêque de Paderborn (Westphalie), où se trouvaient de nombreux camps de prisonniers français et belges, et de la *Mission Catholique Suisse* fondée par Mgr Bovet, évêque de Lausanne et Genève. Il réussit à obtenir la publication des listes des disparus dans les camps des prisonniers allemands et français. On recueillit ainsi de nombreuses informations, qui furent aussitôt communiquées aux familles intéressées. Plus tard, en 1916, l'Office provisoire réussit, grâce à Mgr Heylen, évêque de Namur, à avoir les noms de

ceux qui étaient tombés dans les premières batailles du mois d'août 1914 et qui figuraient sur les tombes dans le Luxembourg. En France et en Angleterre, on obtint des informations concernant les soldats disparus en Macédoine et dans la bataille des Dardanelles; pour ces recherches Mgr Angelo M. Dolci, délégué apostolique à Constantinople, fournit une aide précieuse. Les prisonniers de guerre furent tous, sans distinction de religion, l'objet de la tendre sollicitude du Pape. Des prêtres suisses furent envoyés par le gouvernement fédéral, à la demande de Benoît XV, pour visiter les camps de prisonniers en France et en Allemagne. Durant les premiers mois de 1916, le Père Huisman visita les prisonniers italiens en Autriche, lesquels reçurent ensuite la visite du Nonce Apostolique de Vienne. Dès décembre 1914, le Pape demanda et obtint l'échange des prisonniers grièvement blessés, l'hospitalisation en Suisse de ceux qui étaient légèrement blessés et des malades qui ne pouvaient être échangés, ainsi que le transport en Suisse d'un certain nombre de pères de famille (1916). L'Office provisoire s'intéressa également à l'échange des prisonniers civils et il obtint aussi la libération des femmes, des enfants, des médecins et des ministres du culte, ainsi que des hommes âgés de plus de 50 ans; il s'occupa encore des déportés belges, mais sans grand succès, et de demandes de rapatriement; alors même qu'il ne voyait pas ses réclamations aboutir, il obtenait du moins un traitement plus humain.

La misère va de pair avec la guerre et le Pape s'employa à recueillir de l'argent autant qu'il pouvait, intéressant même à sa cause le Comité hispano-américain. Les pays secourus furent la Pologne, le Monténégro et la Syrie. Les populations de l'Arménie furent l'objet de massacres féroces et le Pape travailla à les faire cesser, soit par l'intermédiaire de Mgr Dolci, soit en écrivant à plusieurs reprises à Mahomet V. Le résultat fut certainement inférieur à ses espérances, mais beaucoup de victimes furent cependant épargnées, et le président de la république ainsi que le Patriarche grégorien de Constantinople en témoignèrent leur reconnaissance au Pape. Une section de l'Office provisoire s'occupait de la correspon-

dance. Puisque toute communication entre les pays ennemis était interdite, l'office prit soin de se charger directement des nouvelles demandées et de les transmettre aux intéressés et la *Mission catholique suisse* coopéra très efficacement à cette œuvre si bienfaisante.

En attendant, la guerre continuait, favorisant tantôt l'un tantôt l'autre des camps adverses, et toujours avec la même méthode inhumaine. Pour ne parler que de notre pays, nous eûmes à subir des expéditions aériennes de la part des Autrichiens au-dessus de Rimini, de Venise, et en novembre au-dessus de Padoue, qui firent beaucoup de victimes innocentes (86 morts et 20 blessés). Le Pape avait déjà protesté lors des deux premières; il s'éleva contre la dernière par ces paroles énergiques exprimées dans un télégramme du Secrétaire d'Etat: « Le Saint-Père déplorant et condamnant les bombardements aériens d'innocentes villes ouvertes, quel qu'en soit l'auteur, envoie aux familles de cette ville récemment frappée par un si grand malheur la somme de 10.000 lires, et apporte à l'évêque et à ses diocésains le réconfort de sa bénédiction apostolique ».

Malheureusement la voix du Pape ne fut pas écoutée. En 1917, troisième année de la guerre, un changement parut se dessiner dans l'opinion publique chez les peuples belligérants. Parler de paix aurait passé pour crime de lèse-patriotisme pendant les deux premières années de la guerre, c'était devenu maintenant du pain quotidien. Ce désir de la paix s'était bon gré mal gré insinué dans les âmes, et Wilson avait lancé d'Amérique une note qui était une exhortation à un accommodement pacifique; cependant il n'avait pas précisé sur quelles bases concrètes on pouvait engager les pourparlers et, de plus, cette note pouvait être inspirée par l'intérêt, aussi resta-t-elle *vox clamantis in deserto*.

Préoccupé de la durée de la guerre et des tristes conséquences qu'elle menaçait de produire, non seulement dans les pays en guerre mais dans l'Europe entière, et dont les répercussions se feraient sentir dans le monde entier, Benoît XV adressa, en août 1917, une note aux chefs des peuples belligérants, dans laquelle, après avoir à nouveau déploré une guerre

qui menaçait l'Europe d'une ruine prochaine, il les exhortait à conclure des accords pacifiques; pour leur faciliter la besogne, sans vouloir pour cela proposer un projet personnel, il indiquait quelques principes justes et plus universellement acceptés qui, d'après ses informations et des actes parlementaires, lui semblaient pouvoir servir de bases à un accommodement. Accueillie d'abord avec satisfaction, la note, rendue publique, malgré l'intention du Pape qui la destinait aux seuls chefs des pays belligérants, fut l'objet de critiques indignes. On disait que c'était une manœuvre des Empires Centraux; de leur côté, les Empires Centraux prétendaient qu'une telle invitation était en fait inacceptable. La presse ennemie de l'Eglise commença à qualifier la note papale de défaitiste et, sans réfléchir que sa publication allait contre la volonté du Pape, on l'accusa plus tard d'être une des causes du désastre de Caporetto. Dans sa tendre piété, Benoît XV avait composé une prière pour demander à Dieu la paix, et cette prière était fréquemment récitée partout; elle aussi parut entâchée de défaitisme et interdite en beaucoup d'endroits sur le front. Dans sa note, le Pape avait supplié qu'on fît cesser le *carnage inutile.* Ces paroles qui exprimaient simplement une vérité manifeste pour tous, furent taxées d'injurieuses et défaitistes, mais maintenant que nous subissons les conséquences d'un an et plus de destructions, de tueries et d'appauvrissement pour ne pas avoir secondé le Pape dans le sens de cette note, nous reconnaissons que nous avons commis une grande folie.

Quand, grâce à l'intervention de l'Amérique en faveur de l'Entente, grâce à la tenace résistance des Italiens sur le Piave, grâce au savoir-faire du général Foch sur le front français et à la révolte des diverses nationalités de l'Empire autrichien contre l'autorité impériale, nous eûmes finalement la victoire désirée, Benoît XV s'en réjouit grandement certes, mais concernant la victoire des Italiens, la presse émit des insinuations si malveillantes sur ses sentiments qu'il dut protester, et, dans une lettre écrite au cardinal Gasquet, se reportant à sa note du 1er août 1917, il disait: « Nous fîmes des vœux, répétés depuis en d'autres circonstances, pour que les questions territoriales

entre l'Autriche et l'Italie fussent résolues conformément aux justes aspirations des peuples ».

La guerre terminée par la force des choses, restait à faire la paix. Le Pape désirant que la paix fût juste et durable, ordonna des prières publiques. Certes, le problème était extrêmement difficile à résoudre, et il ne restait qu'à invoquer le secours de Dieu pour qu'il illuminât l'esprit de ceux qui devaient dans un Congrès décider du sort des peuples. Il eût été très naturel que prît place parmi les membres de ce Congrès un représentant du Souverain Pontife, dont l'autorité était universellement reconnue; mais dans le pacte de Londres du 25 avril 1915, il y avait un article stipulant que les puissances de l'Entente s'engageaient à ne pas admettre l'intervention du S. Siège dans les négociations de paix, quand celles-ci seraient ouvertes. L'injuste exclusion que l'on voulait nier, alors que le pacte de Londres était encore imparfaitement connu, mais qu'il fallut bien avouer par la suite, était l'œuvre, c'est triste à dire, de M. Sonnino, qui, dominé par le vieux préjugé, avait craint que le Pape ne profitât de cette occasion pour mettre sur le tapis la solution de la question romaine. Il faut accorder que cet acte de M. Sonnino, qui constituait une offense gratuite au Pape, déplut universellement et, puisqu'on n'en pouvait ignorer le mobile, il fut universellement reconnu — chose que Sonnino sans doute ne désirait pas — que la question romaine existait encore et attendait toujours une solution.

Le Pape et tous les hommes de foi, en général, auraient désiré qu'au moins le nom de Dieu ne fût pas absent du Congrès; malheureusement aucun de ces hommes illustres ne parut se souvenir de Dieu, et le Congrès de Versailles s'ouvrit. Après de bien longues discussions auxquelles prit une part très importante M. Wilson, président des Etats-Unis, en qualité d'associé aux grandes puissances victorieuses, pour essayer de faire adopter son programme de pacification composé de 14 articles en majeure partie empruntés à la note pontificale du mois d'août 1917, le Congrès se termina le 28 juin 1919.

Mais la paix n'avait pas éteint les haines: la cérémonie de la signature elle-même, dans cette galerie des glaces où autrefois Guillaume I d'Allemagne avait voulu prendre la couronne

le 18 janvier 1871 et sceller ainsi sa victoire sur la nation Française, ressemblait bien fort à une cérémonie funèbre. Beaucoup mettaient déjà en doute la durée d'une paix ainsi conclue. Wilson, qui, par ses fameux 14 articles, s'était révélé comme un nouveau messie et avait recueilli des applaudissements frénétiques, des droits de cité, des diplômes universitaires, des présents sans nombre dans toutes les plus grandes villes où il avait passé en triomphateur, et même à Rome, où Benoît XV le reçut en audience solennelle, vit crouler un à un tous ses fameux articles et, s'étant empêtré dans les vues politiques qui dominaient ses collègues du Congrès de Versailles, il descendit dans l'estime générale et son nom fut honni autant qu'il avait été d'abord exalté. Ainsi vont les choses de ce monde.

En revanche, le véritable vainqueur de cette guerre inhumaine, ce fut le Pape, et cela grâce à la neutralité qu'il voulut et sut garder scrupuleusement sur la base des principes chrétiens dont il est le dépositaire infaillible. Il savait bien que sa neutralité était taxée d'apathie, de timidité; il savait bien qu'on voulait lui arracher des condamnations non pas générales, mais particulières, personnelles, précisant les noms des délinquants, mais il ne changea pas une ligne à sa conduite pour cela. Sa neutralité lui permit d'adoucir beaucoup de misères, de rendre le calme à beaucoup d'esprits et de sauver d'une mort certaine beaucoup de victimes, et c'était là pour lui une douce compensation au mépris dont il se voyait l'objet. Cependant ce mépris n'était pas partagé par les personnes qui raisonnaient avec calme et réflexion; celles-ci n'en conçurent qu'une plus grande estime pour le Pape qui, seul au milieu de la tourmente, ne se laissait pas emporter.

La France regrettait d'avoir rompu ses relations diplomatiques avec le Vatican; l'Angleterre désirait les commencer et, de temporaires qu'elles furent d'abord, elles devinrent définitives. La Hollande et la Suisse voulaient, elles aussi, être représentées. Les bénédictions qui de toutes parts s'élevaient vers le Souverain Pontife en reconnaissance de tant de bienfaits reçus prirent alors un caractère imposant. A Constantinople, le souvenir de tout ce que le Pape avait fait pour les

malheureux de toute nationalité et de toute foi poussa le Sultan, le vice-roi d'Egypte, le grand rabbin de Turquie, les patriarches arméniens, grégoriens, géorgiens, à former un comité pour ériger un monument en l'honneur de Benoît XV sur une des places de la ville. Particularité curieuse et significative, les dons devaient provenir tous de personnes non-catholiques, et le monument qui représentait le Pape dans l'attitude de quelqu'un qui vient au secours (œuvre du sculpteur Quattrini) fut inauguré le 11 décembre 1921 en présence du prince héritier Abdul Medjid Effendi, des hauts fonctionnaires du palais, des représentants du Sénat, du corps diplomatique et consulaire et de toutes les autorités civiles et militaires. L'inscription apposée sur le monument est conçue en ces termes: « Au grand Pape de la tragédie mondiale — Benoît XV — Bienfaiteur des peuples sans distinction de nationalité ou de religion — l'Orient — en témoignage de reconnaissance — 1914-1919 ».

Bien que le Saint-Siège ne fût pas représenté à la Conférence de Versailles, le Pape n'en suivait pas moins les débats dans l'intérêt des catholiques et de la paix mondiale. A la publication du traité de paix avec l'Allemagne, il fut frappé par deux articles qui mettaient sérieusement en danger les missionnaires allemands et leurs biens; le premier (122) accordait au gouvernement local le pouvoir d'expulser du territoire *tous* les résidents d'origine allemande, par conséquent aussi les missionnaires; le second (438) décrétait que « les propriétés des missions en général devaient être administrées par un comité nommé par le gouvernement et composé de chrétiens, lequel devra veiller à ce que les revenus de l'administration soient affectés à un but de mission en général ». De l'emploi de ce terme vague de *chrétiens* et de celui de *mission* moins précis encore, il résultait que les biens des missionnaires catholiques pouvaient passer aux mains des protestants ou des anglicans et être employés par ceux-ci pour les missions protestantes ou anglicanes. C'est contre ces articles qu'avait protesté, en mai 1919, le comte Brockdorff et avec lui le cardinal Hartmann. Comment remplacerait-on immédiatement les missionnaires allemands expulsés de 15 vicariats et de 15 pré-

fectures, et ceux qui vivaient dispersés et éloignés les uns des autres? Et leurs biens n'allaient-ils pas tomber entre les mains de non-catholiques? De plus n'était-ce pas léser le droit du Saint-Siège d'envoyer ses missionnaires où et comme il lui plaît? Fort de ses droits et du bien de ces missions, le Pape envoya à la Conférence de Paris Mgr Cerretti, qui réussit assez rapidement à faire admettre le point de vue cher au Pape; celui-ci y fit d'ailleurs clairement allusion dans le Consistoire secret du 3 juillet. De fait, une modification de l'article 438 et, plus spécialement encore, de l'article 122, introduite par la Société des Nations, décréta que les changements administratifs dans le régime des missions devaient se faire d'accord avec le Saint-Siège et de façon à conserver intacte l'organisation de chaque mission. Cette mission de Mgr Cerretti contribua probablement à accroître le désir du gouvernement français de renouer des rapports diplomatiques avec une autorité qui a pour limites les limites mêmes du monde. Comme nous le verrons, ce désir était deux ans plus tard un fait accompli.

La paix de Versailles avait beaucoup de défauts; l'un des plus grands était d'avoir été conclue trop tard et de n'avoir réussi à contenter personne, ni les vaincus ni les vainqueurs. L'exaspération des premiers donna lieu à des révolutions intérieures qui coûtèrent beaucoup de sang; le mécontentement des vainqueurs encouragea les partis de désordre, spécialement ceux qui pendant la guerre avaient coopéré au mouvement défaitiste, à saper le prestige de l'autorité, si bien qu'un peu partout, on souffrait, on maugréait et on vivait dans l'incertitude du lendemain.

A la fin de la guerre, une maladie contagieuse s'était abattue sur toute l'Europe, la fièvre dite espagnole parce qu'on la croyait importée d'Espagne, maladie mystérieuse même pour les médecins, et qui fit autant de victimes qu'en avait fait la guerre. A tout cela il faut ajouter la vie chère, le loyer cher et, pour beaucoup, une véritable famine.

La charité eut de quoi s'employer. Un grand nombre de tuberculeux furent envoyés d'Autriche en Italie pour y faire une cure sur la côte de la Ligurie; les enfants autrichiens, plus

morts que vifs, épuisés par le manque de nourriture, furent hospitalisés en Italie dans des maisons religieuses ou dans d'autres institutions. Ce fut une émulation de charité à laquelle le Pape applaudissait et qu'il aidait de toutes manières. Il prescrivit lui-même de faire une collecte dans le monde entier en faveur des enfants de l'Empire autrichien et il recueillit plus de quinze millions. Il songea également aux russes affamés et, ayant ouvert une souscription dans le monde entier le 5 août 1921, il recueillit plusieurs millions pour les secourir; plus tard il envoya sur place une commission composée de prêtres et de religieux chargés de la distribution rationnelle des secours recueillis.

Cette grande charité de Benoît XV lui attira même des éloges de la part des adversaires les plus avérés de l'Eglise. Au lendemain de la mort de ce Pontife, Sixte Quénin, un socialiste authentique, écrivait dans le *Populaire:* « Si l'histoire est juste, elle dira que Benoît XV fut un Pape qui eut la claire vision des intérêts de l'Eglise. Elle ne se trompera pas, je crois, en disant qu'il fut animé aussi d'un grand souffle d'humanité ».

Toutes ces occupations charitables ne l'empêchaient pas de veiller à la conservation de la foi catholique, comme la jeunesse, qui se laisse facilement séduire par tout ce qui l'amuse, se faisait inscrire sans trop réfléchir dans l'association des jeunesses chrétiennes américaines (*Yung Men's Christian Association*), plus connue sous le sigle Y.M.C.A., il voulut qu'elle fût avertie du caractère et des tendances protestantes de cette association. Celle-ci, pendant la guerre, et plus particulièrement quand l'Amérique s'associa aux alliés de l'Entente, ne manifesta pas ce caractère, mais sembla s'occuper uniquement de procurer aux soldats des sports, des livres et autres passe-temps, prodiguant des fonds avec une générosité vraiment rare. Beaucoup s'y laissèrent inscrire. Après la guerre, quand on put prendre des informations directement en Amérique, on découvrit que cette association, qui semblait ne faire aucune distinction de religion, était tout simplement protestante et propagandiste du protestantisme. Elle s'était quelques fois trahie elle-même en distribuant des livres ou des

évangiles de marque protestante. Il importait de prendre garde au piège et, dans une lettre du Saint Office du 5 novembre 1920, le Pape invita les évêques à recommander aux fidèles de se retirer de cette association pour se préserver de l'indifférence religieuse, en faisant connaître par leurs journaux la véritable nature et les buts de cette société.

Malgré ce travail écrasant, Benoît XV avait toujours joui d'une excellente santé et il donnait à tous l'impression d'un homme qui devait encore lutter pendant de longues années; mais Dieu en disposa autrement. Quand on reçut la première nouvelle que le Pape était retenu au lit par un léger catharre bronchiteux de caractère grippal, on ne s'en alarma guère, mais il n'en était pas de même de ceux qui l'avaient approché quelques jours auparavant et l'avaient entendu tousser fréquemment. Le Pape disait même à quelqu'un en souriant: « Eh oui, la toux est le tambour de la mort ». Le 20 janvier 1922, le mal s'aggrava à cause d'une inflammation du poumon droit: vers le soir un nouveau bulletin annonçait que la gravité du mal persistait. Ayant déjà communié le matin de ce jour, l'auguste malade voulut néanmoins recevoir le S. Viatique, tout en manifestant un grand calme et une parfaite résignation à la volonté de Dieu. Avant de recevoir le Corps de Notre-Seigneur, il se fit lire la profession de foi par le cardinal Giorgi, pénitencier, qui lui donna ensuite l'absolution. Le mal s'aggravait rapidement; dans la nuit du 20 au 21 vers 1 h. 30, on célébra la Messe dans la chapelle contiguë à la chambre du pontife et le Pape reçut de nouveau la Sainte Communion. La mort paraissant imminente on lui administra aussitôt l'Extrême Onction. Il disait à Mgr Zampini, sacriste, qui la lui avait donnée, en lui serrant la mains: « Merci encore pour ce Sacrement ». Une légère amélioration suivit, il reçut Mgr Nasalli-Rocca, nouvel archevêque de Bologne, qu'il félicita du bon accueil reçu dans son église, et Mgr Menzani, évêque de Plaisance, avec qui il traita des affaires de ce diocèse. Dans l'après-midi, le mal reprit toute sa force et la catastrophe fut jugée prochaine. Les médecins rédigèrent un bulletin qui fut le dernier. A une heure de la nuit, il reçut de nouveau la Sainte Communion, puis, après des alternatives d'assoupis-

sement et de reveil, qui durèrent jusqu'à 5 h. 45, il entra en agonie. Un quart d'heure plus tard, il expirait dans les bras de Dieu. Une de ses dernières paroles fut: « Nous offrons volontiers notre vie pour la paix du monde ». Ces paroles résument tout son pontificat, qui fut celui d'un véritable pasteur d'âmes.

La population de Rome, sans distinction de classe, était demeurée consternée aux premières nouvelles de l'aggravation de la maladie du charitable Pontife. Quand elle apprit qu'il avait quitté ce monde, elle le pleura sincèrement et, écho fidèle de sa douleur, la presse fut unanime à exalter la grandeur d'âme, la sagesse et l'inépuisable charité de Benoît XV. En signe de deuil, les réceptions diplomatiques et celles des familles patriciennes furent suspendues, le drapeau fut mis en berne sur le Capitole, les écoles municipales furent fermées, et la séance du conseil qui devait avoir lieu le 23 fut remise. Le deuil fut général dans toute l'Italie et dans le monde tout entier.

La dépouille vénérée, après avoir été exposée comme d'habitude dans la chapelle du T. S. Sacrement à Saint Pierre, où il y eut un défilé sans fin de personnes qui voulaient voir une dernière fois le Pape de la paix, fut enterrée dans la crypte de la basilique vaticane, sous l'autel de la confession, à peu de distance de la tombe de Pie X. L'inscription apposée sur le cercueil du Pape défunt dit: « Incarnant admirablement la charité de J.-C., il accueillit sur son cœur paternel toutes les misères des peuples et les soulagea par sa généreuse bienfaisance ».

Un souvenir de la piété chrétienne de Benoît XV, et des temps troublés dans lesquels il vécut, nous reste dans la statue en marbre de la Sainte Vierge, Reine de la Paix, érigée dans la basilique libérienne et dans l'invocation qu'il prescrivit d'inscrire dans les litanies de Lorette: « *Regina pacis, ora pro nobis* ».

4) *Pie XI* (1922-1925).

Election de Pie XI. — La bénédiction donnée du balcon extérieur de Saint Pierre. — Vie de piété et d'étude antérieure: préfet de la Bibliothèque vaticane, puis diplomate. — Archevêque de Milan. — Pie XI et la Croix-Rouge. — La parole du Pape à la Conférence de Gênes. — Le Congrès Eucharistique international à Rome en 1922. — L'encyclique «*Pacem*» et la visite des souverains de Belgique et d'Espagne. — L'Œuvre de la Propagation de la Foi à Rome. — Sollicitude pour les séminaires. — Le clergé et la politique. — Sollicitude pour la situation de la Russie. — L'incendie de Smyrne. — La question palestinienne. — La marche sur Rome et l'encyclique «*Ubi arcano Dei...*». — L'Université catholique. — L'enseignement populaire. — La presse catholique. — Enseignement thomiste. — Intervention pontificale dans les conflits internationaux. — L'union des Eglises. — L'Office central des organisations catholiques.

Comme la disposition de la Constitution «*Vacante Sede*», fixant aux cardinaux un délai de 10 jours après la mort du Pape, pour entrer en conclave, était toujours en vigueur, il se fit que, sur 60 cardinaux que comptait le Sacré Collège à la mort de Benoît XV, trois ne purent entrer en conclave, le 2 février 1922; c'étaient les trois cardinaux archevêques O' Connell de Boston, Bégin de Québec et Dougherty de Philadelphie, qui arrivèrent trop tard; quatre autres étaient malades, de telle sorte que le conclave était composé de 53 cardinaux seulement sur 60. Dans son discours inaugural «*pro eligendo Pontifice*», Mgr Galli, actuellement cardinal, énumérait les qualités que devait avoir le nouveau Pape de l'Eglise. «Le nouveau Pape, concluait-il, devra avoir les mêmes vertus que Benoît XV et continuer ses œuvres. Les cardinaux ne sauraient mieux répondre à l'attente générale de l'Eglise».

Il y eut sept séances de vote: deux le vendredi, deux le samedi, deux le dimanche et une seule le lundi 6 février. A chaque séance deux scrutins. L'élection était accomplie au quatorzième tour de scrutin, le lundi vers 11 h. Puisque les

cardinaux présents étaient au nombre de 53, la majorité requise des deux tiers des voix était de 36. L'élu fut le cardinal Ratti. Le nombre de 14 scrutins inspira au cardinal Csernoch, primat de Hongrie, cette réflexion: « Nous avons fait passer le cardinal Ratti par les 14 stations du chemin de la croix et voici que nous le laissons seul sur le Calvaire ».

« Quel moment que celui de l'élection! Je ne sais s'il en fut un plus impressionnant, écrivait le cardinal Mercier. Seul à son banc, debout, le cardinal Ratti, la tête baissée, se recueille. Les autres cardinaux ont quitté leurs sièges et sont venus former trois ou quatre cercles concentriques autour de leur élu. Le cardinal doyen élève la voix et prononce, au nom du Sacré-Collège, la formule dont nous attendons la conclusion dernière de nos travaux: « Acceptes-tu — car, sans ton assentiment, pas d'élection — acceptes-tu l'élection qui te désigne canoniquement pour le Pontificat suprême? ». Un silence d'humilité, de frayeur, sans doute, de foi aussi et de confiance, nous l'espérons, nous tient tous en suspens, haletants; pendant deux longues, bien longues minutes. Doucement, une réponse s'articule à peu près en ces termes: « Il ne faut pas que l'on puisse dire que j'ai refusé d'acquiescer sans réserve à la Volonté divine; il ne faut pas que l'on puisse dire que je me suis dérobé à un fardeau qui devait peser sur mes épaules; il ne faut pas que l'on puisse dire, que je n'ai pas apprécié à leur valeur les votes de mes Collègues. Aussi, malgré mon indignité, dont j'ai le sentiment profond, j'accepte ». Et « quel nom veux tu prendre? » ajouta le cardinal doyen. L'émotion étouffait la voix affaiblie du Pape. Je n'ai pu, pour ma part, saisir toute sa réponse, mais je sais qu'en substance, il exprima cette pensée: Sous le Pontificat de Pie IX, j'ai été incorporé dans l'Eglise catholique et j'ai fait mes premiers pas dans la carrière ecclésiastique; Pie X m'appela à Rome. Pie est un nom de paix. Aussi, désireux de vouer mes efforts à l'œuvre de pacification mondiale à laquelle s'était consacré mon prédécesseur Benoît XV, je choisis lo nom de Pie. Après une pause: « Je veux encore, continua le Pape, ajouter un mot: « Je proteste devant les membres du Sacré-Collège, que j'ai à cœur de sauvegarder

et de défendre tous les droits de l'Eglise et toutes les prérogatives du Saint-Siège; mais cela dit, je veux que ma première bénédiction aille, comme gage de la paix à laquelle l'humanité aspire, non seulement à Rome et à l'Italie, mais à toute l'Eglise et au monde entier. Je la donnerai du balcon extérieur de Saint Pierre ». Le Pape daigna alors accueillir dans ses bras, l'un après l'autre, tous ses confrères d'il y a une heure, dont il était devenu le Pasteur et le Père. Un instant, accompagné du Maître des cérémonies, il sortit de la chapelle, pour y rentrer aussitôt, revêtu de la soutane blanche; le cardinal doyen lui passa au doigt l'anneau du Pêcheur. Le Pape daigna alors recevoir le premier hommage officiel de notre vénération; chacun de nous lui baisa le pied, l'anneau, et reçut de lui la première accolade du Père de la catholicité ».

Il était plus de 11 h. ½ et l'immense foule assemblée sur la place S. Pierre savait déjà que l'élection était faite sans connaître encore le nom du Pape. A midi et demie, le cardinal Bisleti, doyen des cardinaux diacres, s'avança sur le balcon extérieur et prononça la formule traditionnelle accueillie par d'unanimes acclamations et une longue ovation: « *Annuntio vobis gaudium magnum: Habemus Papam, Eminentissimum ac Reverendissimum Dominum Achillem Ratti, qui sibi nomen imposuit: Pius undecimus* ». Quelques instants après, le Souverain Pontife entouré des cardinaux et de sa cour, donnait, pour la première fois depuis 1870, la bénédiction du balcon extérieur de Saint Pierre. Il est impossible de décrire la joie délirante qui accueillit cette bénédiction.

Naturellement, il fallait s'attendre à ce que cette bénédiction reçût de quelques-uns une interprétation fantaisiste qui fut l'objet, dans l'*Osservatore Romano* du même jour, d'une note très opportune ainsi conçue: « Sa Sainteté le Pape Pie XI maintenant toutes ses réserves au sujet des droits inviolables de l'Eglise et du Saint-Siège qu'il a juré de conserver et de défendre, a donné sa première bénédiction du balcon extérieur sur la place S. Pierre, pour bien montrer que cette bénédiction est adressée non au seul peuple présent sur la place S. Pierre, ni à la seule Rome, ni à la seule Italie,

mais à toutes les nations et à tous les peuples, et qu'elle porte à tous le souhait et l'annonce de cette universelle pacification à laquelle nous aspirons tous si ardemment ».

Né à Desio, archidiocèse de Milan, d'humbles mais honnêtes parents, Achille Ratti fit ses études de théologie au séminaire lombard et prit ses grades en théologie et en droit canon à l'Université grégorienne en 1882. Il reçut la prêtrise à Rome le 20 décembre 1879. Compagnon d'études de l'actuel cardinal Lualdi et, comme lui, doué de talents donnant de grands espoirs, ils furent, avant de quitter Rome, présentés l'un et l'autre par leur professeur, le Père Liberatore, à Léon XIII, qui les félicita vivement du bon succès de leur examen de doctorat. Après avoir enseigné pendant quelques années au séminaire S. Pierre Martyr, puis au séminaire de théologie de Milan, il fut nommé en 1887 copiste de la Bibliothèque Ambrosienne dont 20 ans plus tard, il devint préfet; il succédait au célèbre orientaliste Ceriani. Il se consacra spécialement aux études historico-littéraires et d'érudition et fournit une collaboration active et appréciée aux périodiques: *Giornale storico della letteratura italiana, Archivio storico lombardo, Rendiconto dell'Istituto Lombardo di scienze e lettere, Scuola cattolica.* Il publia un nombre très considérable de mémoires et de monographies, dans lesquelles il se montra patient et sagace dans les recherches, pondéré et précis dans ses informations et génial dans ses conclusions. Il ajoutait ces travaux à sa besogne principale qui consistait pour lui à garder, conserver et améliorer la célèbre bibliothèque et à aider les hommes d'étude, pour lesquels il était d'une amabilité sans égal, l'auteur de ces lignes le sait par expérience. Sa situation le mettait en contact avec des autorités civiles et ecclésiastiques, avec les personnages les plus illustres de l'Italie et d'ailleurs, et de tous il reçut les plus larges témoignages de sympathie et de respect. Quelle que fût la personne avec laquelle il traitait, il avait soin de se montrer tel qu'il était: un prêtre très digne. Ceci explique comment des personnes ayant des idées bien divergentes des siennes le vénéraient et avaient en lui une grande confiance.

Les luttes philosophiques, religieuses, politiques ne man-

quèrent pas; mais fils soumis de l'Eglise il évita d'y prendre part active, son caractère étant d'ailleurs étranger aux âpretés que la lutte sousentend habituellement.

En 1911, Pie X l'appela à Rome comme collaborateur du P. Ehrle, préfet de la Bibliothèque vaticane, avec promesse de succession. Il lui succéda en effet en 1914. En 1893, il avait pris part à une mission diplomatique en qualité de secrétaire de Mgr Radini-Tedeschi qui se rendait à Paris avec Mgr Granito di Belmonte pour la remise de la barette cardinalice par le Président Sadi Carnot à l'archevêque de Bordeaux Mgr Lecot et à Mgr Bourret évêque de Rodez et Vabres, qui venaient d'être nommés cardinaux. En 1914, Pie X l'envoya à Oxford, à la place du P. Ehrle indisposé, pour y représenter la bibliothèque vaticane aux fêtes du septième centenaire de la naissance de Roger Bacon, organisées par la *Royal Society of Sciences* de Londres. Dans l'après-midi du 10 juin au banquet des délégués, qui suivit la cérémonie, Mgr Ratti prit la parole en latin pour annoncer la découverte récente de deux manuscrits de Bacon, faite dans la bibliothèque vaticane par les docteurs Nogara et Pelzer. Il était assis à côté de lord Curzon, président, qui prononça comme les autres des paroles de grande déférence pour Mgr Ratti. Pendant qu'il était préfet de l'Ambrosienne, il y fit un remaniement radical: il mit en meilleure lumière les manuscrits et les objets d'art de Léonard de Vinci dans une salle particulière; il ouvrit la salle des Armes, la salle de la Rose, où furent exposées des gravures concernant l'histoire de Milan et le musée Settala. Le gouvernement, informé de cet important travail, décora Mgr Ratti de la croix de chevalier de l'Ordre de S. Maurice.

Au mois de mars 1918, un ordre formel du Pape l'enleva — pour toujours hélas — à ses chères études et l'envoya comme visiteur apostolique en Pologne, où, à la suite de l'érection de ce pays en Etat indépendant, s'était constitué, le 17 septembre 1917, un conseil de Régence, composé de l'archevêque de Varsovie Mgr Alexandre Kakowski, du prince Lubomirski et de l'industriel Ostrowski. Les évêques désiraient que le Pape s'occupât d'organiser les affaires religieuses et

veillât sur les événements qui pouvaient résulter de la dissolution probable de l'Empire russe. Nous parlerons ailleurs de son œuvre qui n'alla pas sans difficultés dans ce pays nouvellement ressuscité. Il suffira de mentionner ici qu'en 1919 Mgr Ratti fut nommé Nonce apostolique et reçut la consécration épiscopale à Varsovie, des mains du cardinal Kakowski. Au mois de juin 1923, il fut créé cardinal et abandonna son titre d'archevêque de Lépante pour monter sur le siège archiepiscopal de Milan, dont il prit possession le 8 septembre.

Un des premiers actes du nouveau Pape fut un *motu proprio* modifiant légèrement la loi du conclave: il voulut que les 10 jours accordés aux cardinaux pour se rendre à Rome fussent portés à 15 ou à 18 au plus, que chaque cardinal pût se contenter d'un seul conclaviste et qu'il pût, chaque jour du conclave, célébrer la Sainte Messe.

Puisque ni la conférence de Paris ni la Société des Nations n'avaient réussi à rétablir la paix dans le monde, le nouveau Pape devait naturellement marcher sur les traces de son prédécesseur. En conséquence, il maintint dans la charge de Secrétaire d'Etat le cardinal Gasparri et laissa à peu près intacte la cour pontificale.

Les temps d'ailleurs devinrent très difficiles. Le socialisme, mettant à profit la crise économique dans laquelle se débattaient les populations, se vantait de ne pas avoir voulu la guerre et gagnait ainsi des sympathies et des adhésions dans une bonne partie de l'Europe. Depuis tout un temps déjà, en Russie, il s'était manifesté sous les formes les plus sauvages d'un communisme violent et sanguinaire. Au milieu de tant de ruines, l'Eglise et la Papauté, sauf en Russie et un moment dans d'autres pays, n'étaient pas seulement restées indemnes, elles avaient même vu croître leur prestige. Jamais le Pape ne s'était vu entouré de représentants diplomatiques de tant de nations. « Les Etats qui affluent à Rome, disait Georges Goyau, pour discuter pacifiquement et régler, d'accord avec le Siège de Pierre, toutes ces questions d'accommodement, qui existent toujours entre le spirituel et le temporel, même quand ils se proclament séparés; les Eglises

qui regardent vers Rome avec un sentiment mêlé de sympathie et de crainte, et qui volontiers fraterniseraient avec Rome, mais qui refusent encore l'union telle que Rome la conçoit et qui toutefois, bien qu'elles hésitent devant un acte de docile confiance qui serait l'inévitable condition de cette union, sentent toujours plus subtilement qu'une chrétienté construite en dehors de Rome ne répond pas au rêve et au besoin d'unité complète; voilà les deux spectacles qu'a sous les yeux, en prenant la tiare, le cardinal Ratti, devenu Pape sous le nom de Pie XI ».

Et de son côté, saisissant toute la portée de ce fait, Pie XI tenait à entrer en communication avec tous ceux qu'il pouvait atteindre, prenant contact avec eux pour qu'ils l'aidassent à réaliser ses desseins et se rapprochassent eux-mêmes de la maîtresse de vérité, l'Eglise.

Le 28 mars 1922, se tenait à Gênes la première séance du conseil général de la Ligue de la Société de la Croix-Rouge, sous la présidence du Sénateur Depage, et au milieu du plus respectueux silence, celui-ci donna lecture de la lettre du cardinal Gasparri dans laquelle le Pape adhérait et applaudissait à cette réunion. « Le Saint-Père, disait la lettre, tient à vous exprimer les vœux qu'il forme personnellement pour l'heureux succès des travaux inscrits au programme de cette assemblée. Fidèle à la politique d'universelle pacification adoptée par son prédécesseur d'heureuse mémoire, le Pape Benoît XV, Sa Sainteté ne peut que se réjouir des sentiments généreux d'humanité qui ont inspiré la création du second grand organisme des Croix-Rouges nationales... Les sociétés des Croix-Rouges, pleinement conscientes du devoir de pacification que leurs traditions les invitent à accomplir, ont voulu profiter de cette communauté d'idéal pour se rapprocher et travailler ensemble à tisser entre les nations des liens de fraternité et de solidarité. Une initiative aussi généreuse et si universellement louée, n'a reçu nulle part un accueil plus empressé qu'auprès du S. Père ».

Le conseil général répondit en remerciant le Pape et en lui donnant l'assurance que l'on ferait tous les efforts nécessaires pour atteindre le but qu'il avait indiqué.

Après tant de conférences tenues à Paris, à Washington, à San Remo, à Cannes, à Spa, par les représentants des Alliés, pour garantir les fruits de leur victoire et s'entendre sur la meilleure manière de réaliser les pactes conclus, on décida d'en réunir une à Gênes et d'y inviter pour la première fois les représentants des peuples vaincus, même ceux de la Russie. Grande était l'attente de tous, bien que l'on eût posé comme condition que l'on n'y discuterait point les traités passés. Pie XI voulut également faire entendre sa voix et, dans une lettre adressée à l'archevêque de Gênes pour le remercier d'avoir prescrit des prières pour l'heureux succès de la conférence, il ajoutait: « Si, même au milieu du bruit des armes, doit régner la charité chrétienne, comme le dit la belle devise de la Croix-Rouge, *inter arma caritas,* elle le doit davantage encore les armes une fois déposées et les traités de paix signés, d'autant plus que les haines internationales, ce triste héritage de la guerre, font tort aux peuples vainqueurs eux-mêmes et préparent à tous un triste avenir. Il ne faut pas oublier que la meilleure garantie de tranquillité n'est pas une forêt de baïonnettes, mais la confiance mutuelle et l'amitié. Et pareillement, si l'on veut exclure de la conférence toute discussion non seulement sur les traités conclus, mais encore sur les réparations imposées, ce n'est pas un motif pour en exclure des échanges de vue qui pourront faciliter aux vaincus l'accomplissement rapide de leurs obligations, ce qui finalement tournera encore à l'avantage des vainqueurs ».

Cette parole du Pape fut accueillie avec faveur et M. Facta, président de la conférence, y fit allusion dans son discours d'ouverture. « C'est donc sous l'égide des principes d'équité, de justice et de solidarité entre les peuples que s'ouvre cette conférence, à laquelle le Souverain Pontife, dans l'accomplissement de sa haute mission d'amour et de paix, a tout récemment adressé d'augustes paroles inspirées par ce même sentiment envers tous les peuples, et ces paroles sont un heureux présage de concorde ». Malheureusement cette conférence finit par ressembler aux précédentes, et aucun pas important ne fut fait pour la pacification des esprits.

La concorde s'obtient facilement, quand elle est inspirée par une pensée sincère d'amour et de bonté. Jésus dans l'Eucharistie est une manifestation de l'amour de Dieu pour l'humanité, pour toute l'humanité. Partout où Jésus est connu, son Sacrement trouve des adorateurs enthousiastes, des âmes qui pour lui se purifient de toute attache désordonnée aux choses de ce monde, des âmes qui fraternisent volontiers entre elles, heureuses de communiquer aux autres la joie de la foi qui fait leur bonheur. C'est ce qui explique pourquoi les congrès eucharistiques qui se sont succédé en ces derniers temps furent tous couronnés des plus beaux succès. Cependant aucun ne peut être comparé à celui qui eut lieu à Rome en 1922. Il s'ouvrit le 24 mai à 16 h. dans la grande cour du Belvédère au Vatican, bondée de monde, devant le Souverain Pontife, en présence de tous les cardinaux et d'environ 200 évêques accourus de toutes les parties du monde. Le discours du Pape en réponse au cardinal Vannutelli qui avait lu une adresse, fut plus que jamais noble en même temps que paternel. « C'est, dit-il entre autres choses, la recherche acharnée, pour ne pas dire exclusive, des seuls biens terrestres qui a aigri les cœurs et qui a suscité les haines réciproques. Ainsi Jésus s'est vu écarté de l'humanité. Ainsi du même coup l'humanité a perdu la paix... Ce Jésus, vous l'avez invité et il a entendu votre appel. Vous êtes venus de toutes les parties du monde et Lui est venu à votre rencontre. Il rompt le silence du tabernacle. Voici qu'il reparaît parmi les hommes et de nouveau la paix commence à régner, la paix véritable et plus qu'une simple image, une vivante réalité de la paix que le monde ne peut donner, mais qui, grâce à Dieu, ne peut plus vous être enlevée... ».

La procession à travers les rues de Rome eut lieu le dimanche suivant, et ce fut une véritable marche triomphale. Boys-scouts, groupes de la jeunesse catholique, associations d'hommes, confréries, séminaires, ordres religieux, prélats, chapitres des basiliques, un nombre extraordinaire d'évêques, 22 cardinaux en grande cape rouge formaient le cortège réuni à S. Jean de Latran. L'envol de deux aéroplanes à côté de la basilique et un lâcher de pigeons donnèrent le signal

du départ. Le dais, sous lequel un cardinal portait le T. S. Sacrement, était entouré d'enfants habillés de blanc qui jetaient des fleurs. Cinq enfants de race diverse symbolisaient les cinq parties du monde, 25 adolescents représentaient les 25 villes qui avaient célébré les 25 congrès eucharistiques précédents. Le dais était soutenu par des patriciens romains suivis de leurs domestiques en livrée; une escorte d'honneur était formée par des gendarmes en grande tenue. La foule qui prit part à la procession était immense; c'est dans une attitude recueillie et un ordre parfait qu'elle accompagna la procession à Sainte Marie Majeure, au Colisée pour retourner à Saint Jean de Latran par les rues ornées comme pour une fête. La procession dura plus de quatre heures. L'impression que produisit cet événement sur l'esprit de ceux qui y assistaient fut énorme. « C'est le plus grand événement de l'après-guerre, disait un banquier juif, et c'est le signe d'une époque nouvelle. Bonne ou mauvaise? Heureuse ou malheureuse? L'avenir seul le dira. Ce que nous avons vu à Rome dépasse sans aucun doute et de beaucoup ce que nous avons vu ailleurs, à Paris ou à Washington, à San Remo ou à Cannes, à Spa ou à Gênes. Dans ces divers congrès de différentes nations animées d'idées contradictoires, on avait l'impression de vivre dans l'éphémère et le contingent, on construisait plutôt sur le sable ou tout au plus sur pilotis. Ici on a l'impression d'une œuvre de grande portée, longuement préparée, dont les fondements se perdent dans la profondeur des siècles passés et dont la coupole se terminera dans l'éternité. Le catholicisme a repris toute sa puissance, il est aujourd'hui le véritable maître du monde et devant l'insuccès des autres tentatives, devant la faillite évidente du bolchévisme, il est seul, en définitive, à offrir quelque chose de solide, d'organique et de concret aux désirs confus et inquiets de l'humanité bouleversée par la guerre. L'Eglise est aujourd'hui plus puissante qu'elle ne l'a jamais été. Quand on arrive à Rome à l'occasion de manifestations mondiales du genre de l'actuel congrès eucharistique, on a la sensation directe et immédiate que le Pape est véritablement le premier après Dieu, qu'il est au-dessus des Etats, au-dessus de tout, placé dans l'éclat d'une

espèce d'auréole surhumaine et que toute haine même a fini par se taire devant lui ».

Afin d'aplanir le chemin de la paix, Benoît XV avait déjà dans son encyclique « *Pacem* » du 23 mai 1920, aboli le veto défendant aux souverains ou chefs d'états catholiques de faire visite au roi d'Italie à Rome. Le premier parmi les souverains catholiques admis à bénéficier de cette concession fut le roi Albert de Belgique qui, accompagné de la Reine et du Prince héritier, arriva à Rome dans les premiers jours d'avril 1922. Le Roi d'Italie, entouré de toutes les autorités civiles et militaires, reçut les trois augustes personnages à la gare et, après un court arrêt au Quirinal, pour y saluer la Reine, on se rendit à l'Ambassade de Belgique auprès du Vatican, où cinq automobiles, ornées du drapeau pontifical et conduites par des valets en livrée et la cocarde au chapeau, vinrent les chercher pour les conduire auprès du S. Père. Les troupes faisaient la haie sur leur passage tenant à distance la foule stupéfaite par la nouveauté de l'événement.

Celui-ci ne tarda pas à recevoir une explication de l'*Osservatore Romano* qui craignait que quelques-uns n'en prissent occasion pour proclamer que la question romaine était désormais résolue. Cependant cela n'était à craindre que de la part de la presse périodique, habituée à changer d'opinion du jour au lendemain, et nullement de la part des milieux cultivés, même libéraux, puisque, peu de mois seulement avant la mort de Benoît XV, à la suite de la reprise des relations de la France avec le Vatican, des hommes politiques en vue, comme M. Mussolini, avaient parlé au Parlement de la question romaine comme d'une question toujours pendante et à laquelle il importait, dans l'intérêt même de l'Italie, de trouver une solution. Mais nous parlerons de cela dans un autre chapitre.

Plus solennelle encore fut la visite des Souverains d'Espagne en novembre 1923. Eux aussi, tout en étant les hôtes du Roi d'Italie, furent reçus par le S. Père en audience publique dans la salle du Consistoire, en présence du Sacré Collège et des plus hauts dignitaires de la cour, avec un cérémonial qui rappelait des temps bien lointains. Une audience

privée très cordiale suivit et fut renouvelée la veille du départ de Rome.

C'est avec une vive satisfaction que le Pape avait constaté depuis quelque temps, dans les pays de missions de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, une meilleure disposition à se convertir à la religion chrétienne.

Malheureusement les moyens pécuniaires qui seraient si bien venus à point pour appuyer ces bonnes dispositions étaient toujours très mesurés et, de plus, inégalement distribués suivant les besoins de chaque mission. Il fallait une institution qui s'occupât de recueillir les aumônes faites par les fidèles dans le monde entier et d'en faire une distribution juste et stable sous la surveillance pontificale. Plutôt que de recourir à une institution nouvelle, le Pape résolut de proposer à l'*Œuvre de la Propagation de la Foi* de Lyon et de Paris de se charger de ce travail et de transporter son siège à Rome. La proposition papale fut accueillie avec les meilleures dispositions par les deux sièges de l'Œuvre, qui promirent de donner tout leur appui à l'institution nouvelle, manifestant par là une générosité à toute épreuve.

Par un *motu proprio* du 3 mai 1922, Pie XI donna l'existence à la nouvelle organisation de l'*Œuvre de la Propagation de la Foi*, l'annexa à la S. Congrégation de la Propagande, sous la dépendance d'un conseil que le Pape choisit par l'intermédiaire de la S. Congrégation, parmi les membres du clergé des nations les plus généreuses à soutenir l'œuvre; il réserva à la France qui a donné naissance à l'œuvre et qui a plus qu'aucune autre nation travaillé à répandre la foi chez les barbares, une place dans le conseil général avec un certain droit de priorité, et il publia les statuts appropriés. Au conseil général aboutissent les conseils centraux de chaque nation chargés de fonder l'œuvre ou de ramener à sa forme les institutions analogues, là où elle n'existe pas, de façon à ce que l'œuvre possède une grande uniformité.

Le 5 juillet 1922, le cardinal Van Rossum, préfet de la Propagande, présidait la première séance du conseil général, où la France était représentée par deux membres, Mgr Boudinhon et Mgr Vanneufville; il insista pour que l'œuvre fût

une, comme est une l'Eglise qui l'a fondée, et qu'une absolue impartialité présidât à la distribution des subsides, seul l'intérêt des âmes, qui sont toutes égales devant Dieu, devant être au premier plan des préoccupations.

Afin de donner un développement sérieux à la nouvelle œuvre, l'*Union missionnaire du clergé* offrit ses services; précisément le cardinal Van Rossum avait voulu qu'elle tînt son congrès international à Rome du premier au 3 juin 1922, comme pour fêter avec plus d'éclat le centenaire de la Congrégation de la Propagande (1622-1922). L'ouverture de ce Congrès se fit d'une façon imposante: y assitaient 7 cardinaux, 50 évêques et un très grand nombre de prêtres de toutes nationalités. Le 4 juin, fête de la Pentecôte, Pie XI célébrait dans la basilique vaticane la messe pontificale pour le centenaire de la Propagande. Il fit un discours chaleureux à la louange de la sainte institution, exhortant tous les chrétiens à collaborer, chacun dans la mesure de ses moyens, à la diffusion du nom du Christ jusqu'aux limites extrêmes de la terre.

Tandis que l'Œuvre de la Propagation de la Foi a pour but de recueillir et de distribuer des subsides aux différentes missions, l'*Union missionnaire du Clergé* s'occupe de diriger les âmes de la jeunesse vers la vie missionnaire. Cette tâche est à présent très difficile, parce que, déjà avant la guerre et davantage encore après, et pour des raisons faciles à comprendre, le recrutement du clergé, même paroissial, est généralement diminué. C'est pour essayer de remédier à cette situation que le Souverain Pontife adressa, le premier août 1922, au cardinal Bisleti, préfet de la S. Congrégation des Séminaires et des Universités, une lettre dans laquelle il rappelait à ce propos l'observance fidèle du canon 1353 du nouveau Code, insistant en même temps pour que les jeunes gens qui se destinent au service de l'autel reçoivent une éducation et une instruction convenables. Il insistait encore pour que les séminaires servissent exclusivement à l'éducation des aspirants au sacerdoce, désirant qu'on écartât ceux qui, manifestement, n'ont pas la vocation. Après avoir recommandé que l'on mît à la base de l'éducation ecclésiastique une solide piété, il en vint à rappeler la nécessité d'une bonne culture

littéraire, qui devait commencer par une étude soignée du latin et s'achever par deux années de philosophie scolastique avant d'entreprendre l'étude de la théologie. La théologie elle-même devait être complétée par l'étude de la théologie pastorale, qui regarde de près le soin des âmes.

Précisément afin de rendre plus efficace ce soin des âmes qui est la partie principale de la vie du prêtre, Pie XI, se souvenant de la lettre de Léon XIII aux évêques de Bohême et de celle de Benoît XV aux évêques de Belgique et de Pologne, était d'avis que les prêtres ne devaient pas s'occuper de politique. Dès les débuts de son Pontificat, il avait approuvé en ce sens la déclaration du canon 139 du nouveau code, donnée par la commission pontificale pour l'interprétation du code lui-même, le 25 avril 1922; plus tard, dans une lettre du 2 octobre, du Secrétaire d'Etat aux évêques italiens et, finalement, à l'occasion des élections politiques, fixées en Italie au 6 avril 1924, il insista sur ce point d'importance capitale, et il voulut que la même injonction fût faite au clergé régulier. En effet, une circulaire du cardinal Laurenti, préfet de la S. Congrégation des Réguliers, ordonnait que « tous ceux qui représentent d'une façon ou d'une autre les intérêts de la Religion s'en tiennent aux règles de la plus grande prudence, évitant même jusqu'aux apparences d'inféodation à un parti politique, quel que soit le nom qu'il porte, et subordonnant même, au besoin, leurs vues personnelles aux grands devoirs et aux délicates exigences de leur état »; et voici la raison qu'elle allègue: « Il est indiscutable qu'à cause du caractère sacré dont il est revêtu et du ministère qui lui est confié, le prêtre doit s'interdire toute attitude qui pourrait écarter les esprits de l'amour et du respect dûs à la Religion, comme il doit éviter d'engager sa personne dans le jeu des passions et des intérêts purement temporels ».

Le Pape voulut également que les associations de la jeunesse catholique s'abstinssent de la politique. En septembre 1922, avait lieu à Rome l'assemblée générale de la Jeunesse Catholique Italienne, présidée par le Commandant Pericoli, association comprenant 4100 cercles, avec environ un demi million de membres.

Dans ses séances du 9, l'assemblée avait déclaré que l'association était étrangère à la politique, fidèle à son caractère de milice au service de l'Eglise et, avec l'Eglise, en union d'obéissance avec les autorités de l'Eglise; de même elle avait affirmé l'opportunité de l'étude des problèmes politiques sous les directives de l'Eglise afin d'être à même de défendre leurs propres principes sur le terrain de la vie politique. Recevant ces jeunes gens en audience, le Pape se réjouit vivement avec eux de leurs dispositions d'esprit et il leur dit que la politique était la première des choses dont il voulait qu'ils ne s'occupassent point outre mesure. Ni politique, ni économie sociale, je dirai même ni culture, mais avant tout, la formation chrétienne de la vie individuelle... Quand les consciences seront chrétiennement formées, disposées, instruites, le reste viendra de soi-même, et quelle que soit la question qui se présentera, elle sera traitée avec le sens d'une âme chrétienne et recevra une solution chrétienne.

En même temps qu'il s'occupait avec une amoureuse sollicitude d'améliorer les conditions intérieures de l'Eglise, Pie XI n'oubliait pas d'accomplir la mission pacificatrice qu'il avait héritée de son prédécesseur. C'est de paix que le monde et tout particulièrement l'Europe avait besoin. On n'avait que des nouvelles rares et incertaines de la situation en Russie, mais le peu que l'on savait suffisait à assurer qu'elle vivait dans un état de troubles intérieurs continuels, qui avait pour effet de multiplier les répressions sanglantes et les violences de toutes sortes; de plus, il y régnait une gêne économique extrême, au point que la famine y faisait un nombre considérable de victimes. Les croyances religieuses, de quelque nature qu'elles fussent, constituaient un délit pour ces hommes (si on peut encore les appeler de ce nom) du gouvernement, et la prison la plus dure et la plus humiliante, mais plus souvent la mort, en était la punition. Profitant de la Conférence de Gênes, à laquelle la Russie avait envoyé une délégation ayant à sa tête le ministre Tchitcherine, le Pape soumit à la discussion des délégués un *memorandum* au sujet de la Russie, contenant les trois clauses suivantes: 1°) La pleine liberté de conscience est garantie en

Russie à tous les citoyens russes et étrangers; 2°) Est garanti également l'exercice privé et public du culte; 3°) Les immeubles qui appartenaient ou appartiennent encore à une confession religieuse quelconque seront restitués et respectés. Ces clauses furent accueillies favorablement par M. Facta, par le délégué de la France, M. Barthou, et par le délégué de la Belgique. Seul Lloyd George risqua quelques observations. Malheureusement la Conférence se termina sans que l'on conclût de traités sur ces questions avec la Russie. Cet insuccès n'empêcha pas le Pape de penser à la Russie et, comme les nouvelles qui venaient de là-bas étaient toujours de plus en plus graves, il demanda et obtint de pouvoir envoyer en Russie une commission destinée à y distribuer des secours. Elle était composée de onze personnes: trois jésuites, trois salésiens, les autres étant des laïques, et elle était chargée expressément et exclusivement de la distribution des secours. Elle partit le 24 juillet, ayant reçu la bénédiction du Pape, qui publiait en même temps une lettre « *Annus fere jam est* », prescrivant aux évêques du monde entier de recueillir des dons pour la Russie affamée. Le premier donateur était le Pape lui-même qui souscrivit pour une somme de deux millions et demi de lires.

La reprise de l'Asie mineure par les Turcs sous la conduite de Mustapha Kemal, au mois d'août 1922, couronnée, le 9 septembre, par la prise de Smyrne, donna l'occasion à Pie XI d'intervenir pour défendre les opprimés. Peu après, et l'on ne sait au juste à qui il faut en attribuer la faute, la florissante ville de Smyrne devint la proie des flammes et fut détruite en grande partie. Pour se venger des coupables présumés, le vainqueur Kemal Pacha intima aussitôt l'ordre à tous les chrétiens de quitter la ville pour le 30 septembre, et nous passons sous silence le nombre de meurtres et d'incendies par lesquels les Turcs cherchèrent à assouvir leur fureur. Touché par tant de maux, Pie XI fit télégraphier par le cardinal Gasparri au général Kemal Pacha, le 24 septembre, le suppliant d'entamer des négociations de paix et, au nom de l'humanité, de donner ordre de faire cesser l'effusion du sang. Kemal Pacha répondit, le 27 septembre, que c'était

aussi son désir que cessât l'effusion du sang, et il en rejetait toute la responsabilité sur les Grecs, qu'il accusait de se livrer à des dévastations et des carnages inouïs sur le passage de l'armée turque. Au lieu de révoquer l'ordre d'expulsion, il se contenta d'en retarder momentanément l'exécution.

Vers la même époque une grave préoccupation s'éveilla dans l'esprit du Souverain Pontife au sujet de l'avenir de la Palestine. Si la conquête de Jérusalem en 1917 par les troupes alliées, sous le commandement du général Allemby, avait réjoui le cœur de tous les chrétiens, heureux de voir enfin enlevés à la domination turque ces lieux si saints et si vénérés, la joie avait été grandement diminuée quand on apprit que l'Angleterre anglicane en avait pris la possession exclusive. Au début, on fit confiance aux idées larges qui caractérisent d'ordinaire l'Angleterre dans les territoires qui lui sont plus ou moins soumis, mais, quand la Société des Nations lui attribua définitivement le mandat sur la Palestine, les catholiques de tous les pays, et en particulier les catholiques palestiniens en furent profondément contristés, parce qu'ils savaient que lord Balfour, influencé, disait-on, par des arguments d'ordre judaïco-financiers, avait publiquement donné sa parole aux chefs du Sionisme que l'Angleterre favoriserait leur projet de reconstituer en Palestine la nation juive. L'élection à la charge de haut-commissaire de la Palestine de Sir Herbert Samuel, juif et chaud partisan du sionisme, vint confirmer leur crainte. En décembre 1920 lord Balfour avait présenté à la Société des Nations un projet réglant le mandat de l'Angleterre sur la Palestine, projet qui commença à être discuté pendant l'été de 1922. Le S. Siège ne se plaignait pas de ce que le mandat fût confié à l'Angleterre, il désirait simplement « qu'il fût exercé pacifiquement et sans troubler le sentiment religieux des populations intéressées ».

Or au contraire de quelques articles des statuts, il résultait que les juifs auraient joui en Palestine d'une condition privilégiée et prépondérante sur les catholiques, et en général, sur les autres nationalités et confessions religieuses, et que les droits des confessions chrétiennes, et des catholiques en particulier, n'auraient pas été suffisamment respectés. Par

quoi, on ne portait pas seulement une grave atteinte aux droits acquis de ces confessions chrétiennes, mais de plus on se heurtait à l'art. 122 du Traité de Versailles, qui fixait la nature et le but de tout mandat, définissant celui-ci la prise en tutelle par une puissance de certains peuples « incapables encore de se diriger eux-mêmes dans les conditions particulièrement difficiles du monde moderne »; par conséquent, son but est « une mission sainte de civilisation », c'est-à-dire: « le bien-être et le développement de ces peuples ». L'art. 14 du projet Balfour établit une commission spéciale pour étudier et régler toutes les questions et les revendications relatives aux différentes confessions religieuses, et le S. Siège déclarait aussitôt qu'il ne pouvait accepter que cette commission s'arrogeât le droit de discuter la propriété des sanctuaires qui, presque tous, et depuis des siècles, même sous la domination turque, ont été toujours pacifiquement possédés par les catholiques. C'est pourquoi il suggérait que la dite commission fût composée des consuls en Terre Sainte des Puissances qui font partie de la Société des Nations, laissant aux autres le droit de nommer une autre personne pour faire partie de la commission. A ces réflexions si persuasives du *memorandum* pontifical, lord Balfour répondait de façon quelque peu évasive, déclarant, ce qui était faux, que le gouvernement anglais avait toujours voulu empêcher qu'une nationalité ou une confession religieuse fût subordonnée à une autre, et qu'il aurait nommé une commission impartiale pour la protection des droits et des biens qui appartiennent à chaque confession, avec l'approbation de la Société des Nations.

La visite que fit au Pape Sir Herbert Samuel, le 6 juillet 1922, ne changea pas l'état des choses. Après beaucoup de discussions et à la Chambre des Lords et à la Chambre des Communes et au sein même de la S. D. N., lord Balfour, le 24 juillet, présentait le nouvel art. 14: « qui garantissait le respect et le droit de chacun et donnait une grande responsabilité au Conseil de la S. D. N. ». Il était ainsi conçu: « Une commission spéciale sera nommée par les Puissances mandataires pour étudier et définir les droits et les revendications

concernant les diverses communautés religieuses en Palestine. Le mode de nomination, la composition et les attributions de cette commission seront soumis au Conseil de la S. D. N. pour être approuvés et la commission ne pourra entrer en fonctions sans l'approbation du Conseil ». Le Pape qui, pour cette question, avait envoyé de Paris à Londres Mgr Cerretti, lequel n'arriva pas à temps pour être entendu, demeurait toujours d'avis que les Saints Lieux devraient avoir un caractère extraterritorial et extranational, et que la commission devrait être en majeure partie composée de catholiques. Tout ce qu'il obtint fut qu'on retardât la décision, et ce retard permit de déférer à la S. D. N. les responsabilités que s'était d'abord arrogées l'Angleterre au sujet des Lieux Saints. C'était quelque chose, mais pas tout ce qu'il aurait désiré.

Pie XI souffrait particulièrement de l'état déplorable des conditions sociales et politiques de l'Italie.

Le socialisme, par suite de l'inaptitude ou de la timidité des gouvernants, était devenu en quelque sorte le maître, et les masses gagnées par les habituelles grandes promesses et même réellement favorisées par des récompenses souvent somptueuses, obéissaient aveuglément aux ordres du parti, et, pendant que le gouvernement semblait être absent, elles se livraient à des actes de violence et de barbarie contre la classe bourgeoise avec une large impunité. Cet état de choses avait provoqué l'indignation d'une fraction du parti socialiste, de celle-là même qui avait accepté et même voulu la guerre, et l'avait incité à protéger souvent, même ordinairement, par la violence les droits méconnus. Une véritable guerre civile de tous les jours en était résultée: actes de violence et meurtres de la part de ceux qui voulaient détruire l'ordre, actes de violence et meurtres de part de ceux qui voulaient le conserver. Triste situation qui, ajoutée à la faiblesse du gouvernement, discréditait l'Italie auprès des autres nations et tourmentait les vrais amis de l'ordre et de la prospérité du pays. Le Pape en était très affecté et, à plusieurs reprises, il écrivit des lettres aux évêques d'Italie, le 6 août et le 28 octobre entre autres, pour les engager à tra-

vailler à la pacification. « Le remède à ces maux ne peut se trouver que dans le retour à Dieu et la pleine observance de ses lois ». L'avènement au pouvoir du fascisme avec sa marche sur Rome, le 28 octobre 1922, et dont le premier acte fut de replacer le crucifix dans les écoles, donnait pleinement raison au Souverain Pontife, et notre pays rentra dans une période d'ordre et de calme.

C'est dans les premiers jours de ce calme inopinément rétabli que parut le première encyclique de Pie XI « *Ubi arcano Dei* » le 23 décembre 1922; elle avait été précédée par l'allocution du 11 du même mois, qui l'annonçait et en indiquait le thème principal à savoir que, pour remédier efficacement aux maux du temps, il fallait chercher la paix du Christ dans le règne du Christ: *Pax Christi in regno Christi.* Ayant donné les diverses raisons qui l'ont obligé à retarder sa première encyclique, il commence, dans la première partie, par constater le fait douloureux du retour du monde au paganisme: le monde a voulu vivre sans Dieu et voilà pourquoi il est bouleversé, voilà pourquoi après cette guerre effroyable les haines sont demeurées, préparant d'autres guerres entre les nations: la haine des classes, la misère et la famine, qui désolent une si grande partie du monde civilisé, n'ont pas d'autres causes. Les hommes ont redit la parole des juifs d'autrefois: *Nolumus hunc regnare super nos.* Et ils en portent le châtiment. Le remède unique à tant de maux est donc celui-ci: Faisons en sorte que le Christ règne dans le monde, et le monde aura la paix.

Abordant le domaine pratique, Pie XI trouve que, pour que le règne du Christ soit réalisé, l'action vigilante et assidue du clergé serait d'un grand secours, même sous la forme d'une assemblée nombreuse d'évêques, sans pour cela vouloir rouvrir le Concile œcuménique du Vatican, interrompu en 1870 par les circonstances du temps. Avant-tout, il faudra compter beaucoup sur une action catholique intense dans les diverses œuvres de piété, de bonne presse, de secours aux missions, d'éducation de la jeunesse; il faudra compter sur l'activité du clergé séculier et surtout régulier, et enfin sur le concours de tous les fidèles pour la résistance aux désordres doctrinaux

du jour, à ce modernisme moral, juridique et social, qui, malheureusement, a envahi et perverti l'esprit d'un très grand nombre de chrétiens. Il faudra travailler également à ramener à la véritable Eglise les frères séparés, afin que s'accomplisse le vœu du Christ: *et fiet unum ovile et unus pastor*. On peut affirmer, semble-t-il, qu'il y a des signes qu'un mouvement se dessine vers ce but tant désiré quand on voit tant de chefs d'Etat qui désirent entrer en relations amicales avec le S. Siège. Pie XI regrette seulement que, parmi ces nations qui se rapprochent du S. Siège, l'Italie soit absente, « l'Italie, disons-nous, notre bien-aimée patrie, choisie par Dieu lui-même pour posséder le siège de son Vicaire sur la terre: l'Italie dont la capitale, autrefois reine d'un empire dont l'immense étendue était pourtant bornée par des frontières déterminées, était destinée à devenir la tête du monde entier puisque le siège même de la principauté divine, débordant par sa nature les confins des nations, embrasse tous les peuples. L'origine et la nature divine de ce pouvoir et le droit sacré des communautés des fidèles répandues dans le monde exigent que ce pouvoir soit indépendant de toute autorité humaine, et que cette indépendance soit manifeste... Du reste, l'Italie n'aura jamais rien à craindre de la part du Saint-Siège, parce que le Pontife Romain, chacun le sait, ne pourra nourrir que des sentiments pacifiques ». Et il concluait en souhaitant que son vœu se réalisât par l'union de toutes les bonnes volontés.

Cette encyclique produisit une impression très favorable, même dans la presse profane. Le *Giornale d'Italia* disait entre autres: « En dehors de toute compétition de partis, loin de cette œuvre fatigante qui use les âmes par une perpétuelle destruction et résurrection, les accents de l'encyclique papale résonnent avec une suave sérénité. Et nous, hommes oppressés par la nécessité journalière et engagés dans les luttes politiques, prêtons l'oreille à l'appel lointain et courbons le front en silence ».

Etrange contraste! Presque en même temps que l'encyclique de Pie XI, paraissait en Hollande, le 18 novembre 1922, une pastorale signée par l'évêque janséniste d'Utrecht et par

les évêques jansénistes de Haarlem et de Deventer. Elle aussi s'occupait, comme l'encyclique, du principe de régénération de la société moderne: les lois saintes ne sont plus respectées et on en arrive à qualifier d'immoral le mariage lui-même. Après cela, il eût été naturel que les prélats jansénistes rappelassent leurs fidèles et en particulier leurs prêtres à leur devoir, c'est tout le contraire: « Jusqu'à ce jour, l'usage s'était conservé dans notre clergé d'observer le célibat. Cet usage nous l'avions emprunté à l'Eglise d'Occident, à laquelle nous appartenions, alors qu'il n'existait pas dans l'Eglise Orientale. Ce n'est pas que nous croyons, comme le croit l'Eglise de Rome, que la consécration sacerdotale soit un empêchement au mariage; nous étions bien plus et sommes encore en communion d'esprit avec nos coreligionnaires d'Allemagne, de Suisse et d'Autriche, chez lesquels depuis longtemps les prêtres en fonction ont la liberté de se marier... Nous ne prétendons pas que le célibat n'a pas ses avantages; ce serait se mettre en contradiction avec le sentiment de la primitive Eglise et, sans doute aussi, avec les paroles du Sauveur...; l'Apôtre S. Paul surtout peut être regardé comme un partisan du célibat, mais ni lui ni Jésus-Christ ne parlent du célibat comme d'une chose obligatoire pour les prêtres. Par conséquent, nous ne voulons pas seulement respecter l'état de célibat librement choisi par nos prêtres, nous le recommandons même. Toutefois nous ne croyons pas qu'il soit opportun de porter une règle générale. En cette matière, une vraie liberté est nécessaire, aucune obligation, mais le respect du sentiment personnel... A partir du moment où vous prendrez connaissance de cette lettre, la loi du célibat ecclésiastique devra être considérée comme suspendue ». Il est instructif d'observer comment ces deux documents, partant de principes communs, aboutissent en fait à des conclusions opposées. Il est plus instructif encore d'observer comment c'est le jansénisme lui-même, l'antique porte-parole de la morale rigide qui en face d'une lamentable décadence morale, propose comme remède d'abaisser le niveau de la morale elle-même.

Pie XI était convaincu que l'ignorance était pour une

grande part dans ce divorce entre la civilisation et Dieu, et dans la faiblesse des principes moraux qui en était la conséquence: Dieu avait été chassé des écoles et, d'une façon spéciale, des écoles supérieures. C'est donc avec une grande satisfaction qu'il vit surgir des Universités catholiques dans les plus grands centres de culture. « Une Université catholique, disait-il, est par elle-même un fait apologétique de premier ordre. Elle prouve par sa vivante réalité que science et foi peuvent s'accorder. Elle montre la foi qui attire la science vers ses cimes, la foi qui éclaire la science, et celle-ci, à son tour, qui met ses modestes lumières au service de la foi. En second lieu, une Université catholique prépare pour l'action catholique des guides éclairés, sans lesquels les masses organisées seraient une force inutile ». A côté des universités catholiques et avant elles, il faut penser à un sérieux enseignement populaire de la doctrine chrétienne. Benoît XV avait déjà, par des circulaires de la S. Congrégation du Concile, interrogé les évêques italiens sur le point de savoir si, dans leurs diocèses, on pratiquait l'enseignement populaire, et Pie XI, marchant, ici encore, sur les traces de son prédécesseur, voulut établir près de la S. Congrégation elle même, un office qui devait servir d'organe au S. Siège pour promouvoir énergiquement dans le monde entier l'application des lois réglant l'instruction du peuple. De là, le *motu proprio* du 29 juin 1923, descendant même aux détails concernant le choix du personnel enseignant, les programmes à suivre, stimulant dans ce devoir le zèle des évêques, des curés et des personnes pieuses et tout particulièrement celui des congrégations religieuses d'hommes et de femmes.

Il était naturel qu'inculquant avec tant d'insistance l'enseignement populaire du catéchisme, Pie XI vît d'un bon œil tous ceux qui, sans tenir proprement école, s'efforçaient, par la publication de journaux ou d'autres écrits, d'illustrer, de promouvoir ou de défendre la doctrine chrétienne. Prenant prétexte du centenaire de S. François de Sales, il publia, le 26 janvier 1923, une encyclique dans laquelle, entre autres choses — après avoir fait allusion aux *Controverses* que S. François écrivait sur des feuilles volantes, qui furent

ensuite recueillies, et où brille une telle clarté de doctrine jointe à une exquise charité dans l'exposé — il le proposait en modèle aux écrivains catholiques. Il exprimait le désir que, comme Saint François de Sales, « ils étudiassent avant tout soigneusement, pour arriver à la posséder autant qu'il était en eux la doctrine catholique; qu'ils se gardassent de se dérober à la vérité, de l'atténuer ou de la dissimuler, sous prétexte de ne pas offenser les adversaires; qu'ils eussent soin de la forme et de l'élégance du style, et qu'ils s'appliquassent à exprimer leurs pensées avec cette clarté et cette grâce qui rendent la vérité agréable à leurs lecteurs; que, dans leurs controverses avec les adversaires, ils s'efforçassent de réfuter les erreurs et de résister à la mauvaise foi des méchants, de façon à laisser voir qu'ils sont eux-mêmes animés d'intentions droites et, davantage encore, inspirés par la charité », et il concluait en leur donnant Saint François de Sales comme patron.

Dans son encyclique du 29 juin 1923, à l'occasion du sixième centenaire de S. Thomas d'Aquin, Pie XI proposait celui-ci, à tous ceux qui s'adonnent à l'étude, ecclésiastiques ou laïques, comme un inégalable modèle. Le Pape loue avant tout l'excellence des vertus en S. Thomas et la sublimité et la pureté de sa doctrine, qui lui ont mérité le titre de Docteur Angélique. Il rappelle les éloges qu'il reçut de son vivant d'Alexandre IV, et, peu de temps après sa mort, de Jean XXII, qui le canonisa en 1313. Il rappelle également l'encyclique « *Aeterni Patris* », dans laquelle Léon XIII prêchait le retour à l'étude de la philosophie thomiste, comme étant la seule qui puisse satisfaire entièrement aux exigences de l'esprit même moderne, et à laquelle se conforme le récent Code de droit canonique pour la méthode, la doctrine et les principes. D'autre part « Il n'y a aucune partie de la théologie dans laquelle S. Thomas n'ait montré de façon heureuse la richesse extraordinaire de son esprit: apologétique, dogmatique, ascétique, mystique, Ecriture Sainte, liturgie ». Les jeunes apprendront, ainsi le pense Pie XI, à apprécier spécialement, à l'exemple de S. Thomas, l'humilité et la pureté; les religieux apprendront à aimer et à maintenir intacte leur vocation, tous

les fidèles apprendront à cultiver la piété et surtout la dévotion à Marie et au T. S. Sacrement.

De telles exhortations, adressées à la grande masse des fidèles du monde entier, ne tombaient pas dans le vide, et c'était là un sujet de consolation pour le Souverain Pontife, qui, dans l'allocution qu'il tint au Consistoire du 23 mai 1923, où il éleva au cardinalat Mgr Nasalli-Rocca et Mgr Sincero, en exprima toute sa joie.

Il n'en était pas de même pour les paroles concernant les conflits qui divisaient encore profondément les nations et les cruelles violences qui en résultaient. Dans cette même allocution, il exprimait son vif regret des vexations que l'Angleterre faisait subir en Palestine au peuple arabe et aux nations chrétiennes représentées dans ce pays; il rappelait la situation de l'Allemagne qui voyait ses territoires de la Ruhr occupés depuis le mois de Janvier, au grand détriment de la vie catholique si florissante en cette région; il plaignait la déplorable situation des catholiques en Russie, dont les représentants étaient traînés en justice et condamnés, alors que lui, avec l'argent des catholiques du monde entier avait essayé de soulager la misère et la famine de ce pays; et tous ces procès et ces condamnations en haine de la religion que ses représentants voulaient conserver et défendre.

Et de nouveau dans une lettre au cardinal Secrétaire d'Etat, du 27 juin 1923, comme pour démontrer que, malgré qu'on ne l'écoutât point, il n'abandonnait pas son dessein de faire entendre sa voix, il revenait sur le même sujet de la pacification des nations et, d'une façon spéciale, il faisait mention de la question des réparations qui avait amené la France et la Belgique à occuper la Ruhr. En présence des violences qui accompagnaient cette occupation et des représailles souvent sanglantes qu'elles provoquaient et qui alimentaient toujours la haine réciproque, le Pape proposait d'examiner la question avec cet esprit chrétien qui ne sépare point les raisons de la justice de celles de la charité sociale, sur laquelle repose la perfection de la vie en commun. « Lorsque, disait-il, le débiteur, dans l'intention de réparer les graves dommages soufferts par des populations et des pays

autrefois prospères et florissants, donne des preuves de sa bonne volonté d'arriver à un accord juste et définitif, en invoquant un jugement impartial sur les limites de sa propre solvabilité et en se donnant la peine de fournir tous les moyens d'un contrôle vrai et exact, la justice et la charité sociale, comme aussi l'intérêt des créanciers et de toutes les nations, fatiguées des luttes et aspirant à la tranquillité, semblent demander que l'on n'exige pas du débiteur ce qu'il ne pourrait donner sans épuiser entièrement ses propres ressources et sa propre productivité; cela entrainerait un dommage irréparable pour lui et pour ses créanciers eux-mêmes, et un danger de perturbation sociale d'où résulteraient la ruine de l'Europe entière, ainsi que des rancunes qui seraient une menace continuelle de nouvelles et désastreuses conflagrations. De même, s'il est juste que les créanciers aient des garanties proportionnées à l'importance de leurs crédits et qui en assurent le recouvrement, d'où dépendent, pour eux aussi, des intérêts vitaux, qu'ils veuillent bien se demander s'il est nécessaire pour cela de maintenir, en tout état de cause, des occupations territoriales qui imposent de lourds sacrifices tant aux nations occupantes qu'aux territoires occupés, et s'il ne conviendrait pas plutôt d'y substituer, même graduellement, d'autres garanties aussi efficaces et certainement moins odieuses ».

Cette fois encore, la parole du Pape, qui était suivie d'une note diplomatique aux alliés, demeura sans résultat, et dans l'entretemps, la situation financière de l'Allemagne, déjà misérable, tomba rapidement, au point que la valeur du marc devint dérisoire. Les conditions de la vie y devinrent de plus en plus pitoyables. La religion catholique, en Allemagne, développée surtout dans les pays rhénans, où elle a son centre d'activité, y fut pour ainsi dire paralysée. Pie XI conçut un très vif déplaisir de voir que sa lettre fût interprétée comme une manœuvre déguisée de l'Allemagne pour se tirer de l'impasse où elle était engagée. On parla même d'un retrait probable de l'ambassadeur Jonnart de Rome: heureusement il n'en fut rien. Le fait que le Pape blâma en même temps

ouvertement les représailles sanglantes des Allemands contribua, du moins en partie, à dissiper ce soupçon.

A son ardent désir de pacification, Pie XI joignait celui de l'Union des Eglises. Dans le même but, Benoît XV avait déjà fondé l'Institut Oriental, dont Pie XI avait transporté le siège dans un beau quartier du centre de Rome. Maintenant il profitait de l'occasion du tricentenaire de Saint Josaphat, apôtre des Slaves et martyr, pour exprimer son vœu le plus ardent dans une encyclique datée du 12 novembre 1923. « Le sang de S. Josaphat, disait-il, dans cette encyclique, est, tout comme il y a trois cents ans, mais plus spécialement aujourd'hui, un gage de paix et un sceau d'unité; plus spécialement aujourd'hui, disons-nous, depuis que ces malheureuses provinces slaves, secouées par les troubles et soulevées, ont été ensanglantées par des guerres furieuses et cruelles... Pendant que nous invitons tous les dissidents à cette unité, nous désirons que tous les fidèles s'appliquent, chacun selon ses moyens, à travailler avec nous. Dans ce but, il importe autant que les Orientaux renoncent à d'antiques préjugés et s'appliquent à connaître la véritable vie de l'Eglise, qu'il est nécessaire aux Latins d'acquérir une connaissance plus exacte et plus profonde de l'histoire et des coutumes des Orientaux; c'est précisément à cette connaissance intime qu'il faut attribuer la grande efficacité de l'apostolat de S. Josaphat ». Le Pape tirait ensuite un bon augure, pour la réussite de l'unité qui « est avant tout l'œuvre de Dieu » que nous devons hâter par la prière, « de la communauté entre Occidentaux et Orientaux de deux dévotions fondamentales du Christianisme: celle au T. S. Sacrement et celle à la S. Vierge ».

L'unité de l'Eglise sera plus facilement réalisée quand les forces catholiques seront unies; c'est pourquoi Benoît XV et Pie XI applaudirent et contribuèrent volontiers, même matériellement, à la naissance de l'Office Central des Organisations Catholiques. L'initiative de cette institution est due à Mgr Schrembs, évêque de Cleveland (Ohio), et à son secrétaire le professeur et sénateur Alphonse Sterger de la Haye (Hollande). L'institution fut examinée au cours de quelques conférences internationales, et l'on peut dire qu'elle est main-

tenant un fait accompli. Sans s'arroger le droit de direction et de contrôle sur les organisations du monde entier, l'office central de Rome, dirigé par M. l'abbé Monti, se met au service de toutes les organisations catholiques dans les différents pays, qui, sans distinction de parti, travaillent en pleine dépendance de l'autorité ecclésiastique, dans le domaine intellectuel, moral et social, à la restauration de l'ordre et de la paix du Christ dans son règne. Un cardinal de chaque pays a accepté d'être le protecteur de l'œuvre, et ainsi 10 cardinaux et 16 archevêques ou évêques en forment aujourd'hui le conseil d'honneur. Le président du comité directeur est l'évêque de Cleveland, déjà nommé. Dès à présent, cette œuvre contient un très précieux matériel d'information: plus de 200 revues et journaux, organes officiels des organisations, une collection d'opuscules méthodiquement classés, une collection, unique au monde, de plus de 500 rapports annuels d'organisations catholiques de tous les pays; le tout bien rangé et facile à consulter.

Par une bulle du 29 mai 1924, le Souverain Pontife prescrivait le Jubilé tant attendu par le monde catholique et exprimait en même temps le désir que ce concours extraordinaire de pèlerins dans la Ville éternelle servît à ranimer la foi et à resserrer entre les peuples les liens de la fraternité et de la paix. Il fut heureusement inspiré en voulant qu'on organisât dans les jardins du Vatican une Exposition missionnaire, afin de montrer aux pèlerins tout ce qui a été fait et l'immense besogne qui reste à faire dans le domaine de la diffusion de l'Evangile, et de les pousser tous à collaborer à cette œuvre sainte.

L'exposition fut solennellement inaugurée le 21 décembre, et, le 24, le Souverain Pontife lui-même commença l'année jubilaire en ouvrant, avec toute la majesté rituelle, la Porte Sainte de Saint Pierre au Vatican: deux événements qui réalisent magnifiquement le programme sacré de Pie XI: *Pax Christi in regno Christi.*

CHAPITRE III.

L'Eglise dans ses rapports avec les différentes nations de l'Europe.

1) *Italie.*

Luttes politico-religieuses. — Débuts de l'action catholique, son développement, son activité. — Echec de la tentative pour introduire le divorce en Italie. — La question sociale et les catholiques. — Les catholiques aux urnes politiques. — L'Union populaire. — Réforme des séminaires. — Un meilleur catéchisme. — L'étude du catéchisme dans les écoles publiques combattue par les socialistes. — Entraves apportées à l'enseignement privé. — La guerre mondiale et les catholiques italiens. — Le service religieux dans l'armée. — Le gouvernement et le Saint-Siège. — Un procès retentissant. — Le pacte de Londres. — La note Pontificale du 1er août 1917 et le ministre Sonnino. — Caporetto et les socialistes. — La résistance et la victoire finale. — Malaise économique et grippe espagnole habilement exploités par les socialistes. — Origines du parti populaire. — Dissensions dans le parti lui-même au sujet de son « orientation spirituelle ». — Le parti populaire vainqueur dans les élections de 1919. — Les tendances socialistes de quelques populaires et l'Union populaire. — Origines du fascisme, ses violences opposées aux violences du socialisme. — Action catholique. — Lutte pour la liberté de l'enseignement. — La question romaine remise sur le tapis et discutée dans un esprit nouveau. — L'avènement des fascistes au pouvoir et leur attitude vis-à-vis de la religion catholique. — Réforme scolaire. — Organisation nouvelle de l'action catholique. — Bienveillance du gouvernement national envers le catholicisme. — Désaccord entre fascistes et populaires. — Des personnes de grande autorité se retirent du parti populaire. — Elections de 1924 et opposition ouverte du parti populaire au gouvernement blamée par le Sou-

verain Pontife. — On renonce au projet sur les œuvres pies. — Les Ecclésiastiques sont exemptés du service militaire. — La croix sur le Capitole. — Une espérance.

Si l'Italie peut se réjouir d'être favorisée par la nature, elle peut beaucoup moins se féliciter de la sagesse des hommes qui l'ont gouvernée. L'esprit révolutionnaire ne fut pas étranger à la renaissance de son unité nationale: ceux qui donnèrent leur pensée et leur activité à cette renaissance se servirent — ils y furent sans doute poussés par le souci de gagner du temps ou de profiter de l'occasion propice — d'hommes sectaires qui se couvraient du manteau du patriotisme alors qu'intérieurement ils ne songeaient qu'à détruire la papauté et à déchristianiser le peuple italien; il en résulta que le pays réalisa son unité nationale, mais par le moyen de lois déplorables, d'actes de violence, d'hypocrisies: tout un ensemble de choses, enfin, qui ternit beaucoup le bel idéal de notre indépendance et nous plaça dans une situation qui ne cessa d'être difficile. Des hommes d'Etat même honnêtes ne surent pas se libérer entièrement des sectes dont les autres s'étaient servi. C'est en particulier la façon dont, en 1870, à la faveur du départ des troupes françaises, on s'est emparé de Rome. Ce devait être, et c'est encore aujourd'hui, après un demi-siècle, la source de gros embarras pour les gouvernements, et c'est cela encore qui empêche l'Italie de jouir de tous les avantages que lui procurerait le fait d'être le siège de la Papauté et d'avoir, de par une tradition quatre fois séculaire, pour Pape un de ses fils.

C'est en grande partie cet événement qui sema la division parmi les Italiens. Les libéraux plus ou moins avancés avaient la majorité dans le gouvernement, et ils prétendaient que la Loi des garanties suffisait amplement à résoudre la question romaine; les libéraux conservateurs ne se tenaient pas pour satisfaits par la loi des garanties, mais ils désiraient que le Pape se pliât au fait accompli; parmi les catholiques, les uns manifestaient une tendance conciliatrice, voulant que d'une part fussent sauves les aspirations enfin réalisées au prix de tant de sang et d'argent, et que d'autre part le Pape

fût libre ed indépendant; les autres appelés intransigeants, dont la devise pouvait être: *pereat mundus sed fiat iustitia*, voulaient qu'on fît résolument un pas en arrière, convaincus que, même en ce cas, l'Italie n'avait rien à perdre, mais au contraire tout à gagner. Il y avait ensuite les démocrates (républicains, radicaux et socialistes), tous plus ou moins adversaires de la réaction et de l'ordre de choses existant; ceux-ci gagnaient peu à peu du terrain au point que leur attitude commençait à inspirer des inquiétudes aux hommes de gouvernement.

Les catholiques ayant accepté la maxime, imposée par un ordre supérieur, *ni élus ni électeurs*, qui leur défendait, pour des raisons qu'il ne nous appartient pas de discuter ici, l'accès aux urnes politiques, il en résulta que le pouvoir législatif tomba aux mains des libéraux; ceux-ci, obéissant en grande partie aux loges et ne rencontrant aucune opposition, tourmentaient l'Eglise par des lois attentatoires à ses droits et inspirées le plus souvent par le plus évident anticléricalisme. Le ministère de la Justice et celui de l'Instruction Publique étaient sous la domination exclusive de la franc-maçonnerie et cela, on le devine aisément, au grand détriment de la religion. Il se produisit des scènes révoltantes: en 1881 dans la nuit du 12 au 13 juillet, alors qu'on transférait de S. Pierre à S. Laurent hors les murs les restes de Pie IX, ceux-ci furent insultés et faillirent être jetés dans le Tibre par une populace soudoyée; en 1889 fut inauguré au Campo di Fiori un monument élevé à la mémoire de Giordano Bruno.

Au commencement du vingtième siècle les choses avaient cependant un peu changé. L'animosité des libéraux n'était déjà plus si ouvertement agressive, mais malheureusement elle restait intacte chez les hommes du gouvernement. Par contre on remarquait un renouveau religieux appréciable dans les rangs des catholiques. Dès 1866, les catholiques italiens avaient essayé de mettre sur pieds une *Société catholique italienne pour la défense de la liberté de l'Eglise en Italie*, avec l'entière approbation de Pie IX, mais celle-ci fut rapidement dissoute par le gouvernement, bien que, fait remarquer Casoni, « déjà alors, on avait adopté le principe,

toujours suivi depuis lors, que le mouvement catholique, à cause de son caractère purement religieux, ne devait porter aucune trace des divisions territoriales et politiques précédentes ». L'année suivante, surgissait la *Société de la jeunesse catholique italienne* due à l'initiative du docteur Giovanni Aquaderni et du comte Mario Fani. Son programme était prière, action, sacrifice. A la même époque en 1869, Florence voyait se former son Union catholique pour le progrès des bonnes œuvres en Italie, sous la présidence du marquis Possari; en 1871, Rome eut la Société primaire romaine pour la défense des intérêts catholiques fondée par le prince D. Mario Chigi, puis le Cercle de S. Pierre, celui de l'Immaculée Conception et enfin la Société primaire promotrice des bonnes œuvres. L'union de toutes ces institutions aboutit, en 1872, à la constitution de la Fédération Piana qui, en 1874, tenait, non sans quelque audace, le premier congrès catholique italien à Venise. C'est pour maintenir vivant l'amour envers le Vicaire du Christ, appelé par les libéraux « le grand ennemi de la patrie », que la jeunesse catholique prescrivit des pèlerinages à Rome, organisa, au Vatican, en 1888, l'Exposition mondiale des dons offerts au Saint-Père, et, en 1900, l'hommage mondial au Redempteur. Certes la Société de la jeunesse catholique italienne devait beaucoup au comte Acquaderni, son premier directeur, qui fut dignement suivi par ses successeurs jusqu'en 1900, date à laquelle la direction fut confiée au commandeur Pericoli. Outre les œuvres de religion et de charité, la société poursuivait également un but d'instruction au moyen de salles de lecture, de bibliothèques circulantes, de la diffusion de la bonne presse, d'académies. Il y régnait une vie intense, d'où était exclue la politique.

On ne voulait pas davantage faire œuvre politique quand, à Florence, en 1875, le second congrès catholique italien décida la fondation en Italie de l'Œuvre des Congrès dont la direction fut confiée à un comité permanent présidé par le commandeur Acquaderni. On établit ensuite des comités paroissiaux, des comités diocésains, des comités régionaux, le tout dans le but de rendre plus pratique la réalisation du programme de renouveau catholique que l'on voulait atteindre.

En 1881, l'Œuvre des Congrès prit le nom de *Opera dei congressi e dei comitati cattolici*, son but restant toujours « de réunir les catholiques et les associations catholiques dans une action commune pour la défense des droits du Saint-Siège et des intérêts sociaux et religieux du peuple italien, conformément aux désirs et aux inspirations du Souverain Pontife, et sous la conduite de l'épiscopat et du clergé ». Comme il était à prévoir, l'Œuvre rencontra quelques difficultés venant principalement de ce que le peuple italien est très peu enclin à s'associer et à s'organiser, et de ce qu'il manquait de cohésion à cause de sa trop récente unification politique, mais Léon XIII ne cessa pas de prêcher l'union entre les différentes œuvres catholiques et d'insister pour que toutes fissent partie de l'*Opera dei congressi e dei comitati cattolici*. Ce que finalement il obtint. En 1891, le comité permanent se divisa en cinq sections: 1) Organisation et action catholique; 2) Charité; 3) Instruction et éducation; 4) Presse; 5) Art chrétien.

Il est incontestable que c'est l'activité de cette *Opera dei congressi e dei comitati cattolici* qui est cause, en grande partie, de ce que les catholiques italiens sont restés en grande majorité fidèles à l'Eglise, malgré leur abstention des urnes politiques. On traversait alors une période de sectarisme effronté: en 1883, la franc-maçonnerie proclamait qu'elle voulait faire le désert autour du Vatican, et aussitôt l'Œuvre des Congrès organisait un pèlerinage à Rome de plus de 5000 prêtres, qui venaient apporter au Pape le témoignage de leur amour et de leur fidélité. En 1886, le *Secolo* blasphémait, le jour du Vendredi Saint, contre la divinité de Jésus-Christ, mais il perdait de ce fait plusieurs milliers d'abonnés. En 1888, le prince Torlonia, syndic de Rome, ayant fait visite au cardinal vicaire pour le prier de présenter au Pape ses félicitations à l'occasion de son jubilé sacerdotal, un décret royal le destitua aussitôt de sa charge. En 1889, le ministre Canevaro obtint que le Pape fût exclu de la Conférence de la Haye.

Il n'était que trop naturel que le gouvernement créât des difficultés sans nombre à l'*Opera dei congressi e dei comitati cattolici*, comme d'ailleurs à toutes les organisations catholiques qui en dépendaient. En 1898, prenant prétexte des trou-

bles survenus en Sicile d'abord, puis à Milan le 6 mai sous l'influence des socialistes, le ministre Rudini, le même qui l'année précédente avait envoyé aux préfets circulaires sur circulaires pour les prier de surveiller le mouvement clérical et de l'enrayer, portait un décret dissolvant l'*Opera dei congressi e dei comitati cattolici* comme étant une « association contraire aux intérêts de l'Etat ». De là des actes de violence brutale, des suppressions de journaux catholiques, des perquisitions qui sombraient dans le ridicule, et des emprisonnements. La tempête s'apaisa en septembre de la même année, mais elle avait produit un effet opposé à celui qu'en attendait l'homme qui l'avait déchaînée. Les catholiques en sortaient plus résolus, plus aguerris pour la défense de la vérité et de la justice chrétiennes. L'épithète de cléricaux ne les effrayait plus du tout. Ils en donnèrent une preuve dans la campagne qu'ils entreprirent contre la nouvelle tentative du gouvernement menaçant la sainteté du mariage chrétien en voulant que le mariage civil précédât obligatoirement le mariage religieux. En novembre 1899, le ministre Bonasi, garde des sceaux, prétendant que l'état avait le droit — ce sont ses propres paroles — de régler les questions de mariage pour le fond et pour la forme, présentait un projet de loi « contre les mariages illégaux ». C'était déjà la huitième fois, dans l'espace de 27 ans, qu'un projet analogue était proposé, mais toujours il avait été repoussé ou abandonné d'une façon ou d'une autre. Contre le projet Bonasi, qui n'imposait pas l'antériorité du mariage civil, mais voulait uniquement que celui-ci fût célébré dans les quarante jours qui suivent le mariage religieux, sous peine d'amende, et obligeait le curé à déclarer le mariage religieux célébré, le sénat opposait un autre projet, qui rendait l'antériorité obligatoire; mais au mois de mai 1900, le vote secret repoussa ce second projet et approuva celui de Bonasi. La crise empêcha la chambre des députés de discuter même celui-ci, si bien qu'on échappa à une loi attentatoire aux droits du mariage religieux, contre laquelle le président de l'*Œuvre des Congrès* avait protesté par lettre au nom des catholiques italiens. On éluda de même la menace, qui se produisit peu de temps après, d'introduire

le divorce dans la législation italienne. A plusieures reprises un projet de ce genre avait été présenté à la chambre législative, en 1881 par le ministre Villa, et par lui encore en 1892, et finalement par M. Berenini en 1901, mais toujours on s'était heurté à une vive opposition chez le peuple italien, qui, pour son bonheur, n'a jamais compris comment le mariage, ce contrat *sui generis,* qui réunit deux vies pour la continuation de la famille humaine, pût être dissous. Son bon sens inné, joint au sentiment chrétien, héritage de vingt siècles, ne lui permet pas de penser autrement. Zanardelli, qui s'était fait le paladin de ce projet, croyait qu'il le rendrait moins déplaisant s'il obtenait l'approbation du roi, et, en effet, dans le discours du trône du 20 février 1902 celui-ci l'annonça.

Pendant l'hiver de 1914, une nouvelle tentative fut faite pour rendre obligatoire l'antériorité du mariage civil sur le mariage religieux. Le projet était cette fois l'œuvre du ministre Finocchiaro-Aprile, et il était si radical qu'il souleva l'opposition des socialistes eux-mêmes. Des protestations véhémentes émanèrent de l'Union populaire et des autres associations catholiques. Les bureaux, à la Chambre, ne furent pas favorables; le 26 février la discussion du projet fut ajournée *sine die.* Deux semaines plus tard, le ministère tombait et le projet avec lui. Décidément Finocchiaro-Aprile n'avait rien appris de l'expérience qu'il avait faite en 1901. Il arriva ce qu'avait prévu M. Giolitti, alors collègue de Zanardelli dans le ministère: « Personnellement, avait-il déclaré un jour, je voterais cent fois le divorce, mais, comme membre du gouvernement, je dois tenir compte de l'agitation que cette question soulèvera dans le pays ». Et l'agitation fut d'importance, au point que le projet tomba en même temps que le ministre qui l'avait présenté. Il est remarquable que ce ne furent pas seulement les catholiques qui protestèrent, même en 1901, mais aussi des hommes appartenant au parti libéral, comme les procureurs du Roi de Florence, de Côme (Ferriani), de Rovigo, de Rieti, de Turin, et M. Fogazzaro.

Le rapide progrès du socialisme en territoire italien, dont témoignent les funérailles faites à Félix Cavallotti, à Milan, le 10 mars 1898, les émeutes du mois de mai de la

même année, et le régicide de Monza en 1900, avaient stimulé les catholiques italiens à s'intéresser de plus en plus à la question sociale, pour lui chercher une solution conforme aux principes chrétiens. Toutefois il n'est pas exact de dire qu'avant la publication de l'encyclique « *Rerum Novarum* » (1891) les italiens ne s'occupaient pas de cette question. En 1889, en effet, grâce à l'initiative de Mgr Callegari, évêque de Padoue, de Mgr Sarto (depuis pape), évêque de Mantoue, du professeur Toniolo de l'université de Pise, et de quelques autres, il s'était fondé une *Unione cattolica di studi sociali,* puis une *Rivista di scienze sociali e discipline ausiliarie,* et on pensait encore à fonder une Ecole catholique sociale, qui cependant ne vit le jour que très tard, en 1910 a Bergame. La parole autorisée et courageuse du pape avait éveillé une nouvelle ardeur et tracé avec sûreté le programme que l'on devait suivre. La faveur toujours croissante du socialisme auprès des masses populaires, obtenue grâce au peu d'éducation de celles-ci et à l'influence de l'école laïque, était un stimulant de plus pour se mettre sur la défense. Chez beaucoup de ceux qui étaient engagés à fond dans ces luttes, naquit le désir, par amour du principe chrétien et aussi par patriotisme, d'avoir des représentants dans les assemblées législatives. Lors des élections de 1904, l'avocat Cameroni put exceptionnellement se présenter à Treviglio, pour empêcher que le siège ne fut gagné par le franc-maçon Engel; le marquis Charles Octave Cornaggia put se présenter à Milan pour modérer le triomphe des socialistes. Mais il s'agissait là de cas exceptionnels; par contre le Pape, dans son encyclique du 11 juin 1905 par laquelle il réorganisait l'action catholique italienne, exauça les vœux d'un grand nombre en établissant une nouvelle discipline concernant l'accès aux urnes politiques. Après avoir constaté que « l'organisation actuelle des Etats offre indistinctement à tous le moyen d'exercer une influence sur la chose publique, et que les catholiques, réserve faite des obligations imposées par la loi de Dieu et les prescriptions de l'Eglise, peuvent s'en servir en toute sécurité de conscience, pour montrer qu'ils sont aussi capables, et même plus que les autres, de coopérer au bien-être matériel et civil

du peuple », il ajoutait: « Ces droits civils sont multiples et variés, jusqu'à celui de participer directement à la vie politique du pays en représentant le peuple dans les chambres législatives. Des raisons très graves nous dissuadent de nous écarter de la règle imposée autrefois par notre prédécesseur de sainte mémoire, Pie IX, et suivie depuis par notre autre prédécesseur de sainte mémoire, Léon XIII, au cours de son long pontificat, défendant en général aux catholiques de participer au pouvoir législatif. Seulement d'autres raisons également très graves, tirées du bien suprême de la société qu'il faut sauver à tout prix, peuvent exiger que l'on dispense de la loi dans des cas particuliers, spécialement quand vous, Vénérés Frères, en reconnaîtrez la stricte nécessité pour le bien des âmes et des intérêts suprêmes de vos églises et que vous en ferez la demande ». Et, puisqu'il fallait se préparer à cette activité nouvelle, il ordonna que l'Union électorale administrative déjà existante s'étendît aussi aux élections politiques. C'était là le premier pas vers la liberté donnée aux catholiques d'aller aux urnes. Celle-ci devint complète quelque temps après; mais, par contre, le Pape demeura toujours ferme sur le principe que, dans le parlement, il y eût des catholiques députés, mais non des députés catholiques: en d'autres termes, il ne voulut jamais qu'il y eût un parti catholique dans les assemblées législatives.

Cette encyclique, uniquement inspirée par la nécessité de travailler dans une étroite union, sous les directives des Ordinaires, créait ensuite une institution nouvelle, appelée *Unione popolare*, « singulièrement efficace, y est-il dit, pour réaliser la concorde et l'union des esprits », et « destinée à grouper les catholiques de toutes les classes sociales, mais spécialement les grandes masses populaires, autour d'un seul centre commun de doctrine, de propagande et d'organisation sociale ». Le Saint-Père chargea lui-même officiellement le comte Medolago-Albani, le commandeur Pericoli et le professeur Toniolo d'étudier et de préparer les moyens pratiques de mettre en œuvre les dispositions de l'encyclique. En conséquence, ceux-ci publiaient, le 4 septembre, de la même année 1905, une circulaire, annonçant qu'ils avaient décidé

de fonder bientôt les deux institutions voulues par le Pape, c'est-à-dire l'*Unione popolare cattolica italiana* et l'*Unione cattolica italiana delle associazioni elettorali*, et de transformer le second groupe de l'ancienne Œuvre des Congrès, en *Unione cattolica italiana delle istituzioni economiche sociali*.

Désirant se renseigner d'une façon complète sur la marche des différentes Eglises et aussi sur l'instruction et l'éducation ecclésiastiques en Italie, le Pape Pie X ordonna une visite apostolique l'année après son avènement au trône pontifical. La conséquence en fut la substitution de bons pasteurs à ceux qui ne paraissaient pas dignes de leur charge, et le projet de réforme des séminaires italiens. Le Pape avait remarqué que chaque diocèse, si petit soit-il, avait son séminaire propre, et que pour subvenir aux dépenses, on y admettait une proportion de jeunes gens qui n'avaient pas l'intention d'embrasser la vie sacerdotale; le séminaire étant petit, il en résultait que l'instruction, confiée à des prêtres insuffisamment préparés, était superficielle et insuffisante. Quoi d'étonnant si plus tard ces élèves perdaient la foi en suivant les doctrines modernistes? Afin de pousser à la bonne instruction des clercs, il avait déjà adressé aux évêques d'Italie, le 28 juillet 1906, son encyclique « *Pieni l'animo* », mais cela ne suffisait pas. Le remède le plus salutaire lui paraissait être la suppression des séminaires trop petits, pour fonder à leur place des séminaires interdiocésains, où il serait certainement possible, sinon facile, de nommer des professeurs ecclésiastiques possédant une science profonde et sûre. De là la fondation du magnifique séminaire de Catanzaro, inauguré au mois de juin 1913.

Il voulut qu'à Rome même, tous les séminaires du clergé séculier fussent réunis à Saint Jean de Latran, dans un édifice tout neuf, simple, mais imposant; seul le célèbre séminaire Capranica fut exempté, par respect pour certains droits acquis, que le cardinal Rampolla, ancien élève de ce séminaire et peu favorable au projet, avait fait valoir habilement. Les raisons de sa façon de voir étaient: la difficulté pour les populations du Midi d'envoyer si loin leurs fils qui aspiraient

au sacerdoce, et la convenance qu'il voyait de laisser grandir ces enfants sous les yeux de leur évêque, qui dans la suite aurait à se servir d'eux. Une autre exception fut faite un peu plus tard, quand, sous Benoît XV, le séminaire lombard put rouvrir ses portes et ses élèves fréquenter, comme autrefois, les cours de l'Université grégorienne.

Par une disposition du 10 mai 1907 de la S. Congrégation des Evêques et Réguliers, on donna, par ordre du Souverain Pontife, de nouveaux programmes aux séminaristes italiens, ou plutôt, on leur imposa les programmes gouvernementaux du gymnase et du lycée. Cette réforme n'était cependant pas sans soulever quelques objections. Les libéraux les plus compétents eux-mêmes disaient du mal de ces programmes; le latin et le grec étaient négligés, l'italien enseigné sans méthode, la philosophie réduite à quelque chose de misérable, les textes classiques peu convenables pour des clercs, et ceux-ci étaient invités à simuler une vocation ecclésiastique qu'ils n'avaient pas. Pie X au contraire partait du principe qu'il ne faut pas faire de déclassés; ceux qui n'étaient pas appelés à l'état ecclésiastique, une fois munis de leur licence, pouvaient plus facilement changer d'habit. Ce que l'on exigeait, c'était les matières elles-mêmes des programmes gouvernementaux, mais non pas la méthode à suivre pour les enseigner. Parmi les textes classiques, beaucoup étaient inspirés par de bons sentiments, et il y avait lieu de leur accorder la préférence. D'autre part, les clercs posséderaient ainsi une culture qui leur assurerait le respect de la société et ferait d'eux les égaux des laïques les plus instruits de leur temps. L'enseignement de la philosophie tel que le prescrivent les programmes gouvernementaux étant insuffisant, on pourrait et on devrait y remédier par des heures supplémentaires. Des laïques mêmes, comme le professeur Schioppoli, de l'Université de Pavie, applaudirent à la réforme introduite par Pie X: on voyait enfin l'Eglise devenir favorable à une modernité de bon aloi et orienter les études dans le sens du véritable progrès. Quant aux examens de licence du gymnase et du lycée, si l'on admettait qu'il était utile et opportun de les subir, on ne les tenait cependant pas pour ab-

solument nécessaires; on ne considérait même pas comme une obligation, comme une condition *sine qua non*, de les passer. En plus du nouveau programme classique, Pie X approuva, le 1er janvier 1908, les règles pour la réorganisation éducative et disciplinaire des séminaires italiens.

Les pasteurs d'âmes en Italie se plaignaient fréquemment de ce que le catéchisme qu'ils devaient mettre entre les mains des enfants était trop étendu et son texte peu intelligible pour des esprits si jeunes. Pie X avait sans doute formulé la même plainte quand il était sur le siège de Venise: maintenant qu'il était évêque de Rome, il voulut le plus rapidement possible y donner satisfaction, au moins pour son diocèse. Certes, le travail qu'il avait confié à une commission d'Ecclésiastiques était loin d'être facile; le nouveau catéchisme, publié le 18 octobre 1912 et destiné au diocèse de Rome, et même dans le désir du Pape, à l'Italie entière, n'est pas parfait dans son genre (où est la perfection dans les choses humaines?), mais il a sur l'ancien catéchisme romain de grands avantages, dont le principal, à mon avis, est d'avoir changé quelques locutions qui embarrassaient le catéchiste, étant donné l'auditoire enfantin auquel il s'adressait. A l'heure où nous écrivons, grâce à l'initiative de Pie XI, une commission spéciale a mis à l'étude un nouveau catéchisme qui doit être — chose souverainement désirable — commun à toute la chrétienté, et qui sera soumis, à ce qu'on raconte, à l'approbation du Concile œcuménique du Vatican, quand celui-ci reprendra ses travaux.

L'enseignement du catéchisme à l'église par le curé et ses aides ne dispense pas l'Etat de donner l'enseignement religieux dans les écoles. La chose paraissait d'autant plus raisonnable en Italie que l'art. 315 de la loi Casati de 1859 sur l'instruction publique prescrivait cet enseignement dans les écoles primaires de garçons et de filles. Plus tard, le 25 juillet 1877, par suite du développement de l'anticléricalisme dans les milieux législatifs, le ministre Coppino faisait voter une loi remplaçant en fait l'enseignement religieux par celui des premières notions des devoirs de l'homme et du citoyen, invoquant les principes de la liberté de conscience que l'on voulait faire respecter et l'incompétence de l'Etat en matière

de religion. Effrayé par l'agitation provoquée par cette loi, qui semblait abolir les dispositions de la loi Casati, Coppino déclara que celle-ci restait intacte. En 1888, le ministre Boselli décretait le maintien de l'enseignement religieux, étant convaincu, disait-il, « que, contenu dans de justes limites, il constituait un puissant moyen d'éducation et une garantie de paix et de prospérité sociale », et en 1895, le ministre Baccelli décida, par la loi du 8 octobre, que l'enseignement religieux devait être considéré comme *obligatoire pour les communes*, conformément à la demande des pères de famille, mais *facultatif pour les élèves*, et, parlant plus explicitement dans le Règlement, art. 3, il disait: « Les communes devront pourvoir à l'instruction religieuse des élèves dont les parents l'ont demandé, aux jours et heures fixés par le conseil d'école provincial, par l'organe des professeurs des classes qui auront été reconnus aptes à cet office ou par d'autres personnes dont l'aptitude aura été reconnue par le même conseil d'école ». Les choses en étaient là lorsque le socialisme, qui pénétrait de plus en plus les masses, commença, peut-être avec l'appui secret du gouvernement, à réclamer l'abolition de l'enseignement du catéchisme. Déjà en 1902, le Conseil d'Etat, section de l'Intérieur, émettait l'opinion que le catéchisme devrait donner lieu à un enseignement purement moral. « Qu'à l'école il (le maître) enseigne aux élèves les devoirs de la vie civile; que le prêtre de son côté leur explique les préceptes de l'Evangile... ». S'inspirant de ces paroles autorisées, les municipalités socialistes voulurent enlever le crucifix des écoles. La municipalité d'Alexandrie préféra démissionner plutôt que de se conformer à deux décrets royaux, du 6 juin 1907 et du 8 juillet 1910, ordonnant de replacer le crucifix. En 1907, M. Bissolati « invite le gouvernement au nom de son parti, à assurer le caractère laïque aux écoles primaires, défendant même que l'enseignement religieux y soit introduit sous quelque forme que se soit ». C'était évidemment trop demander: le ministre de l'Instruction publique, nullement ami de l'enseignement religieux, était plus prudent, et sous les auspices de M. Giolitti, il réussit à faire passer, après un débat tumultueux à la chambre, du 18 au 27

février 1908, un article de son règlement disant, à l'alinéa 2 (l'art. 1er modifiait à peine le règlement Baccelli): « Quand la majorité des conseillers de la commune ne croit pas devoir organiser l'enseignement religieux, celui-ci pourra être donné néanmoins, si les pères de famille qui l'auront demandé y pourvoient, par une personne possédant le diplôme d'instituteur primaire et approuvée par le conseil d'école provincial... ». Il est inutile de dire à quel point ce règlement froissait les sentiments de la très grande majorité du peuple italien. Les municipalités de couleur socialiste cherchaient tous les moyens que la bureaucratie mettait à leur disposition pour fermer les oreilles aux demandes des pères de famille qui réclamaient avec insistance l'enseignement religieux. A Milan, à Rome même, où régnait en qualité de maire Ernest Nathan, grand maître de la franc-maçonnerie, et dans beaucoup d'autres communes, les municipalités se comportèrent de telle façon que l'obligation de l'enseignement religieux, inscrite dans la loi Casati et qu'on ne voulait pas déclarer abrogée, fut pratiquement réduite à rien. Le ministre Credaro, franc-maçon lui aussi, ne tenait aucun compte des réclamations qui lui parvenaient. Ce ne fut que devant les manifestations de plus en plus imposantes des habitants, que quelques municipalités commencèrent à céder. Le conseil communal de Padoue résolut, en septembre 1912, de rétablir l'enseignement religieux dans les écoles. De même celui de Venise, de Bergame et de beaucoup d'autres villes. A Rome ce ne fut que le 21 mars 1914 que les catholiques, après de longues manœuvres judiciaires et ministérielles, obtinrent enfin que l'enseignement religieux fût rétabli dans les écoles communales d'où il avait été banni pendant 7 ans. Plus de 50 dames et jeunes filles, munies du diplôme exigé par la loi, s'étaient offertes à tenir gratuitement ces écoles. La présidente de l'Union des Dames catholiques d'Italie, la princesse Christine Giustiniani Bandini, s'était fait un devoir de se faire inscrire elle-même parmi les maîtresses volontaires et elle avait choisi l'école située rue Judith Tavani-Arquati.

Pendant que le gouvernement s'opposait si ouvertement

à l'enseignement religieux dans les écoles primaires, il allait à l'encontre des dispositions de la loi Casati, en combattant par tous les moyens, même les plus perfides, la liberté de l'enseignement. Pour mettre l'instruction publique vraiment à la hauteur des temps, il aurait été très utile d'établir une concurrence avec les écoles privées. C'est ce qu'avaient reconnu des hommes appartenant, comme M. Bonghi, au parti libéral, mais en pratique on ne voulait pas de cela, pour la bonne raison que certainement l'enseignement privé aurait été donné le plus souvent par des ecclésiastiques, et on voyait là, ou l'on voulait y voir, un péril pour les institutions. Par conséquent un mot d'ordre semblait se transmettre de ministre à ministre à l'Instruction publique: déclarer que les citoyens étaient toujours libres de préférer l'école privée, mais en fait entourer celle-ci de tant d'obstacles qu'on finît par renoncer à y maintenir ses enfants; donner les plus grandes facilités aux élèves des écoles gouvernementales afin d'inciter les citoyens à leurs donner la préférence. Le Ministère de l'Instruction publique (que même les libéraux appelaient *Minerve néfaste*, à cause de la décadence toujours croissante qui caractérisait les écoles du gouvernement) étant par ailleurs inféodé à la franc-maçonnerie, se servait sans scrupule des moyens les plus radicaux. Les choses atteignirent leur comble en juin 1902, lorsque le ministre Nasi décréta que les élèves qui fréquentaient les écoles publiques pouvaient être dispensés des examens du gymnase et du lycée, s'ils avaient obtenu un simple *sept* comme moyennes trimestrielles dans toutes les matières et en conduite. Il arriva ce qui devait arriver: l'école déclina toujours d'avantage; quand on demanda au ministre la raison de cette étrange bienveillance, il avoua sans détours qu'elle était destinée à enrayer le développement de l'école privée. Ce qui poussait le ministre Nasi et en général tous ses prédécesseurs et ses successeurs à créer une situation difficile à l'école privée, c'est le fait que l'école privée avait conservé la grande faveur de la population, au point que les sénateurs et les députés eux-mêmes, et peut-être ceux-là mêmes qui, dans les assemblées législatives, avaient approuvé ou du moins n'avaient pas combattu de telles propositions, envoyaient leurs

propres fils dans les collèges des Jésuites, des Barnabites, des Scolopes ou des Salésiens.

Ce fait, qui honore grandement l'enseignement libre, est aussi une preuve de faiblesse de caractère et montre la conception étroite qu'on se faisait en haut lieu du véritable principe qui doit être à la base de l'instruction et de l'éducation des enfants. Les ministres de l'Instruction Publique, même les meilleurs, comme Boselli, partaient toujours de l'idée erronée que l'instruction et l'éducation sont essentiellement des fonctions de l'Etat, alors qu'elles sont des fonctions qui appartiennent de droit naturel aux parents; ces fonctions, l'Etat a pour mission de les régler, de les surveiller pour le bien de tous les citoyens, mais il ne doit pas se substituer à eux pour les exercer.

Les catholiques eux-mêmes étaient séduits par cette fausse conception de l'Etat, et il semble qu'ils aient commencé à se rendre compte de leur erreur quand la loi Daneo-Credaro, en 1911, retira les écoles primaires à l'administration municipale pour les confier à l'administration provinciale, ce qui équivalait à une étatisation. Il faut ajouter aussi que ces sénateurs et ces députés qui se disaient et étaient catholiques, et qui voyaient à quoi tendaient les ministres de l'Instruction Publique, ne firent en fait aucune opposition, comme si le problème scolaire n'avait qu'une importance secondaire, à moins qu'ils ne fussent retenus par la peur de passer pour des cléricaux. On comprend que, privées d'un appui solide de la part des membres de la chambre, pendant toute la période où était en vigueur la discipline du *non expedit,* les initiatives en faveur des écoles n'aient pu que difficilement atteindre leur but. A l'*Unione pro schola libera,* de Turin, fondée par le professeur Allievo, vint s'ajouter, en 1904, une œuvre similaire: la *Didattica italiana* de Rome. La *Nicolò Tommaseo* fut fondée parmi les maîtres des écoles communales pour la défense de la corporation, mais elle collabora indirectement avec les précédentes. En 1911, naquit l'organisation *Pro schola,* émanant de l'*Unione popolare.*

Quand éclata la guerre mondiale, en 1914, les catholiques italiens virent avec satisfaction que l'Italie conservait sa neu-

tralité, soit qu'ils craignissent les ruines et les dommages que toute guerre apporte avec elle, soit que, ignorant les coulisses de la diplomatie, ils trouvassent illogique que les italiens se battissent à côté des Autrichiens et pour eux, après les difficultés qu'ils avaient eues récemment avec l'Autriche dans la guerre de Lybie, et à cause des sentiments d'aversion que cette idée faisait naître dans beaucoup d'esprits. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'ils espérèrent que l'Autriche, craignant de nous voir sortir de notre neutralité pour nous unir à la France, ferait droit aux aspirations italiennes sur Trente et Trieste, et ils furent affectés quand échouèrent les négociations, dans lesquelles le prince de Bülow, sympathique à l'Italie, avait la haute main; mais jamais ils ne s'associèrent à ceux qui réclamaient la guerre au mépris de la neutralité que le gouvernement n'avait pas encore abandonnée, sans qu'on puisse déterminer s'ils y étaient poussés par leurs propres sentiments ou gagnés par l'or étranger. Le 4 mai 1915, fut proclamée la fin de l'alliance avec l'Autriche et, le 25, la guerre contre elle fut approuvée par la Chambre. Certes, cette décision ne pouvait plaire à la généralité des catholiques, mais en ce moment toute vue personnelle, toute discussion devait cesser: les autorités constituées avaient estimé la guerre nécessaire, légitime: c'est à elles qu'incombait la responsabilité du fait accompli; les catholiques en bons et loyaux citoyens avaient le devoir d'obéir simplement. C'est ce que le cardinal Maffi déclara avec autorité à son clergé: « Inspirez, disait-il à ses prêtres, la ferme résolution de la discipline la plus sévère et de l'amour sincère pour notre pays, ce qui rend impossible à quiconque de fomenter des discordes dans un moment où la concorde est le suprême devoir: hier vous pouviez discuter, demain vous le pourrez à nouveau, aujourd'hui vous ne le pouvez plus ». Et ainsi tous les catholiques, ceux qui trouvaient la déclaration de guerre pleinement justifiée par l'infidélité de l'Autriche à maintenir le traité d'alliance, vu l'impossibilité d'obtenir d'elle une juste satisfaction aux légitimes aspirations nationales de l'Italie, et ceux qui ne voyaient pas clair dans ces motifs, mais qui au contraire voyaient très clairement et avec terreur « ce cortège de larmes et de désastres,

qui accompagnent toute guerre, même heureuse », tous descendirent dans l'arène pour faire leur devoir avec une discipline vraiment admirable. Le Pape lui-même, tout en déplorant que le terrible incendie eût embrasé aussi sa chère Italie, ne supposa pas un seul instant que cette discipline pût être violée et il se hâta de nommer au plus tôt comme évêque militaire Mgr Angelo Bartolomasi, auxiliaire de l'archevêque de Turin, et il prit des dispositions pour que, d'accord avec les chefs militaires, les soldats fussent accompagnés par des aumôniers, qui leur assureraient en tout temps les secours de la religion. Les sentiments religieux professés ouvertement par le général Cadorna et par ceux qui composaient son entourage immédiat au commandement suprême furent cause que l'armée italienne au front comme à l'arrière, profita de l'influence bienfaisante du ministère des aumôniers. Ceux-ci de leur côté se montrèrent en tout dignes de la charge sublime et délicate qui leur était confiée.

La guerre avait amené dans les sphères gouvernementales un plus grand respect des croyances catholiques des italiens, en même temps qu'un plus grand soin d'éviter des difficultés avec le S. Siège, celles-ci pouvant créer de sérieuses complications. Si les représentants austro-hongrois, prussiens et bavarois auprès du Vatican partirent dès que l'Italie entra en guerre, ce ne fut pas par ordre du gouvernement italien ni pour obéir à un désir du Pape, mais uniquement, ainsi que le disait l'*Osservatore Romano,* parce qu'ils jugeaient leur position moralement intenable et inacceptable... « parce qu'elle ne correspondait plus à la dignité de leur grade et aux exigences de leur charge ». Certes l'organe officieux du S. Siège faisait remarquer combien la situation fatale occasionnée par la déclaration de guerre de l'Italie était pénible, le Pape ne pouvant plus, en fait, communiquer avec les représentants de l'une des deux parties belligérantes, ni recevoir les informations qui auraient pu l'éclairer sur les conditions internationales. Le Pape s'était plaint, à bon droit, de cette situation, parce qu'il y voyait un amoindrissement de l'indépendance dont il devrait jouir.

Si bien intentionné que fût le gouvernement de ne pas se

créer de difficultés avec le S. Siège, il ne sut pas empêcher les anticléricaux d'émettre des soupçons sur la conduite des prêtres et des religieux et de leur intenter des procès; ces accusations, vérifiées par la magistrature elle-même, furent reconnues dénuées de tout fondement. Même dans ce procès de haute trahison, dont les débats eurent lieu à huis clos pendant l'été de 1917, et où étaient impliqués des individus qui étaient plus ou moins attachés au Vatican, comme Mgr Gerlach, né à Baden, Pomaria, Valente, Ambrogetti et d'autres, le gouvernement, après avoir empêché la presse d'en parler avant l'ouverture des débats, eut soin de faire déclarer, dans la sentence qui terminait l'affaire, le 23 juin, que le Vatican avait été tout à fait étranger à ce que les condamnés avaient fait ou tenté de faire; cette déclaration était d'autant plus significative que le juge n'était pas tenu en soi de la faire. Il faut la reproduire en entier. Il dit d'abord que « les débats ont eu pour résultat de faire apparaître avec la plus grande évidence comment Mgr Gerlach ...se servit de ses propres moyens, qui n'ont rien à voir avec le fonctionnement du courrier vatican, et que même il n'appert pas pour autant que c'eût été possible et dans la mesure où l'exactitude eut pu en être controlée, qu'ils (les délits) aient été commis dans les lieux occupés par le S. Siège, lequel est absolument étranger aux faits qui font l'objet du présent procès. D'autre part, il a été constaté qu'il n'y a aucune relation entre les faits imputés à Gerlach et les fonctions ecclésiastiques, quelles qu'elles soient, accomplies par lui ».

Le gouvernement, ou plutôt M. Sonnino, aidé par M. Salandra — collaboration qu'ils n'avouent qu'aujourd'hui — montra toutefois qu' il ne savait pas se libérer de toute étroitesse d'esprit, dans la question de l'art. 15 inséré dans le pacte de Londres du 26 avril 1915, qui fixait avec les Alliés les conditions de notre participation au conflit européen. Cet article, par lequel les Alliés, par complaisance pour l'Italie, s'engageaient à ne pas permettre que le Souverain Pontife fut écouté s'il entamait des négociations de paix, provoqua un vif mécontentement chez les catholiques italiens et déplut même aux libéraux non sectaires. Sonnino parut fort

ennuyé quand, à la suite d'une communication faite par le gouvernement des Soviets, la nouvelle fut rendue publique. Tout le monde était persuadé que par cet acte, même sans tenir compte de ce qu'il contenait d'injuste et d'injurieux pour le Souverain Pontife, on coupait la parole à celui-là qui seul aurait pu s'en servir avec le plus d'autorité, parce qu'il était au-dessus de tout intérêt particulier. Et tout cela par une espèce de phobie pure et simple. La chose apparaît d'autant plus grave que le cardinal Gasparri, Secrétaire d'Etat, avait déclaré explicitement dans un mémorable interview du 28 juin 1915, que le S. Siège n'avait pas l'intention de créer des difficultés au gouvernement, mais que, confiant en Dieu, il attendait l'arrangement de sa situation non pas des armes étrangères, mais du triomphe de ces sentiments de justice qu'il espérait voir se répandre de plus en plus dans le peuple italien, en conformité avec ses véritables intérêts.

Le 1er août 1917, le Pape adressa aux chefs des nations belligérantes une note que nous avons déjà eu l'occasion de citer. Il voulut qu'une copie en fût adressée au roi d'Angleterre, pour que celui-ci la fît remettre au roi d'Italie. Dans la note pontificale, remarque un journal libéral, il y a surtout, en ce qui nous concerne, nous Italiens, un point d'une extrême importance: la reconnaissance d'une question territoriale et donc du bon droit de l'Italie à la revendication de ses frontières naturelles; mais cela ne suffit pas pour décider le gouvernement italien à répondre à cette note. Le ministre Sonnino ne craignit pas, dans son discours, de comparer la note pontificale aux propositions de paix qui venaient du côté allemand et d'y trouver quelque chose qu'il savait être d'inspiration germanique. C'en était trop. Les députés catholiques, qui étaient au nombre de 17, y compris le comte Padulli, qui appartenait au parti libéral, et auquel on fit par la suite des reproches à ce sujet, se déclarèrent justement blessés dans leurs sentiments par ce discours. M. César Nava déclara séance tenante, en leur nom, que, « ne pouvant accepter les affirmations du ministre des Affaires Etrangères au sujet de la note pontificale, mais gardant toutefois pleine confiance dans les aspirations nationales », ils voteraient contre le ministère.

Parmi les ministres se trouvait M. Meda, catholique; et celui-ci n'aurait certainement pas accepté de reprendre, le 30 août, le portefeuille des Finances dans le nouveau ministère, qui devait se recomposer à la suite de la séance du 25 — cette séance obligea le ministère Boselli à démissionner — si n'étaient survenus les événements douloureux de l'effondrement de l'aile gauche du front des Alpes Juliennes et l'invasion ennemie de deux provinces de la Vénétie.

Au moment même où M. Sonnino critiquait de façon si discourtoise la magnanimité de la note pontificale, l'ennemi franchissait la frontière italienne. Les causes du désastre peuvent avoir été diverses, mais la plus décisive de toutes fut certainement la propagande pacifiste des socialistes. Le ministre Boselli n'eut pas assez d'autorité pour la réprimer alors que le ministre Orlando, représentant la gauche au pouvoir, n'osa pas s'attaquer de front aux agitateurs. A ceux qui lui reprochaient son excès d'indulgence il répondait: « Mais s'ils ne font rien! ». Et pourtant leurs agitations s'étalaient en plein jour, si bien qu'un peu plus tard, M. Bissolati, écœuré de leur langage, criait en plein chambre à ces socialistes défaitistes: Je vous ferais tous fusiller! C'étaient ces mêmes socialistes qui avaient déclaré solennellement, par la bouche de Constantin Lazzari, qu'ils ne voulaient plus un nouvel hiver de guerre, et qui par l'organe de leurs journaux, énervaient la résistance nationale au milieu des troupes.

Les catholiques, encouragés en cela comme dans le reste par l'autorité ecclésiastique, ne furent pas inférieurs à leur devoir dans ces tristes journées; ils puisèrent même une nouvelle ardeur dans le malheur qui avaient frappé quelques-unes des provinces de leur patrie, et ils donnèrent l'exemple d'une résistance héroïque. Nous ne parlons pas seulement de ceux qui prenaient une part active à la guerre, bien entendu, mais aussi de ceux qui vivaient tranquillement dans leurs maisons, tant la légitimité de la guerre était désormais devenue évidente. Et quand enfin l'ennemi fut rejeté de l'autre côté du Piave, le 23 juin, et qu'il fut battu et vaincu définitivement à Vittorio-Veneto, le 24 octobre 1918, la joie de tous fut indescriptible. Tous, à l'exception des dirigeants socialistes,

qui furent certainement désapprouvés par une bonne partie de leurs affiliés, tous, se trouvaient avoir un seul et même sentiment; celui d'avoir sauvé la patrie. L'auteur se souvient, comme si c'était hier, du spectacle de la foule des fidèles qui remplissait l'immense église de Sainte Marie des Anges à Rome, le 23 juin, date à laquelle fut télégraphié le communiqué du général Diaz, annonçant que les Autrichiens avaient repassé le Piave en désordre. Cette foule était accourue là pour assister à une cérémonie de pénitence en vue d'implorer du Dieu de miséricorde la victoire pour les armées italiennes. Le curé, Mgr Giovanelli, avait prononcé du haut de la chaire un discours de circonstance avec des paroles enflammées de piété et de patriotisme, quand, tout à coup, on le vit remonter en chaire tenant à la main une feuille; c'était le communiqué du général Diaz: « Grand Quartier Général, 14 h. Depuis Montello jusqu'à la mer l'ennemi, battu et poursuivi par nos valeureuses troupes, repasse le Piave en désordre. - Diaz ». Il lut cela d'une voix forte, mais que l'émotion faisait trembler, et toute cette foule éclata soudain en une acclamation formidable. Mais ensuite, s'étant souvenue du respect dû au temple, elle s'imposa silence et la procession, accompagnée du chant du *Miserere*, put se dérouler, non sans peine, à travers la foule énorme, mais recueillie et imposante. Les paroles mélancoliques du Roi-Prophète contrastaient singulièrement avec les sentiments de joie dont étaient gonflés tous les cœurs. On entrevoyait la victoire finale.

On a dit que les quatre années de guerre mondiale valent bien 50 ans de vie ordinaire, et c'est la vérité. La guerre terminée, tout le monde éprouvait le désir de se relever du terrible et trop long bouleversement, tout le monde voulait se réorienter et tirer parti de l'expérience faite, pour imprimer au cours des choses une allure nouvelle. On sentait le besoin urgent d'éliminer pour toujours tout ce qui aurait pu, même indirectement, amener une autre guerre; naturellement chacun y apportait les idées qu'il se faisait de la vie individuelle et sociale. Et ainsi, pendant que les représentants des peuples Alliés et vainqueurs se réunissaient à Versailles pour arrêter les préliminaires de la paix, l'Italie, livrée pour ainsi dire à

elle-même, traversait une période très critique. Tout comme autrefois, la guerre avait été accompagnée d'epidémie et de malaise économique. La grippe espagnole, cette maladie mystérieuse qui faisait penser à l'ancienne peste bubonique, fauchait victimes sur victimes, jusqu'à égaler presque en nombre celles faites par la guerre. Auprès d'une population frappée par ce double malheur et soupirant après une paix qu'elle n'avait pas encore, les socialistes avaient beau jeu pour faire étalage de leur constante aversion pour la guerre et pour en endosser la responsabilité aux bourgeois et au clergé. Citadins et campagnards étaient suspendus à leurs lèvres et s'enrôlèrent en grand nombre sous leurs drapeaux. La violence des procédés du socialisme ne suffisait pas à les écarter: la guerre ne les avait que trop habitués à la violence, la vie humaine elle-même n'avait plus aucune valeur; c'est ainsi qu'après quelques mois, il se constitua en Italie un gouvernement honoraire, un gouvernement de nom, représenté par les ministres, et un gouvernement effectif représenté par les syndicats (*camere del lavoro*). Afin de combattre ce mouvement socialiste et pour affirmer en même temps de façon plus efficace leur propre existence, un grand nombre de catholiques créèrent un mouvement ayant pour but la constitution d'un parti politique, à l'exemple de celui du Centre en Allemagne et du parti catholique de Belgique auxquels l'Eglise était redevable de si belles victoires. Le parti, tout en adoptant un programme à base chrétienne, voire catholique, ne serait cependant pas ouvertement catholique, mais aconfessionnel, ce qui lui permettrait d'avoir une plus grande indépendance d'action et éviterait en même temps de compromettre l'Eglise en l'impliquant dans ses responsabilités. Ces projets étaient déjà discutés à la fin de 1918; c'est le 18 janvier 1919 que fut lancé l'appel du nouveau parti, sous le nom de *Partito Popolare Italiano* (Parti populaire italien) ainsi que le programme qu'il se proposait de réaliser. Parmi les signataires composant la commission provisoire figuraient l'avocat Bertini, Etienne Cavazzoni, le comte Grosoli, Longinotti, Mauri, le comte Charles Santucci, Jean Bertoni, Achille Grandi, Merlin, Rodinò et Don Louis Sturzo qui assumait les fonctions de secrétaire po-

litique. Parmi les points principaux du programme signalons: l'intégrité de la famille, la sauvegarde de la moralité publique, la liberté de l'enseignement, la reconnaissance juridique avec la liberté d'organisation des classes dans l'unité syndicale, la législation nationale et internationale garantissant l'entière liberté du travail, dont elle réglerait la durée, l'hygiène et le salaire; la liberté et l'autonomie des organismes publics locaux, la réforme de la bureaucratie avec une large décentralisation administrative; la liberté et l'indépendance de l'Eglise dans le plein exercice de son magistère spirituel; la réforme fiscale générale et globale sur la base de l'impôt progressif comportant l'exemption pour les taxes minimes; la réforme électorale politique avec le collège électoral plurinominal sur une large base et la représentation proportionnelle; la société des nations, l'arbitrage, l'abolition des traités secrets, le service militaire obligatoire et le désarmement universel.

Ce parti populaire était la dernière phase de ce mouvement que l'encyclique « *Il fermo proposito* » avait autorisé, et uniquement à titre provisoire, pour sauver l'ordre social. Mais la situation s'était aggravée et c'est ainsi que le parti populaire avait pu se former, avec le dessein toutefois « d'éviter toute confusion qui aurait pu, de quelque façon que ce fût, engager la responsabilité du S. Siège ». Certaines expressions du manifeste n'avaient pas aux yeux des personnes versées dans la philosophie et la théologie toute l'exactitude désirable, d'autant plus qu'il était signé par un « secrétaire politique » prêtre; la recherche de la paternité et le droit de vote des femmes inscrits au programme ne plurent pas davantage. Pour ces raisons et pour d'autres encore, qui apparurent par la suite dans la conduite du parti lui-même, tous les catholiques ne furent pas satisfaits et plus d'un refusa d'y adhérer. La grande majorité des catholiques, malgré quelques divergences sur des points particuliers, était d'avis qu'il fallait donner au parti populaire son véritable nom. Il en résulta que l'*Unione Popolare* fut libérée de l'union électorale et qu'elle reprit, après trois années de guerre, « sa mission spécifique et exclusive: éduquer la conscience du peuple à l'observance totale et franche des devoirs religieux, civiques et sociaux,

selon les enseignements de l'Eglise, et resserrer de plus en plus le lien qui doit unir tous les catholiques italiens entre eux pour l'affirmation et la défense des principes dont dépend la restauration chrétienne de la société ». C'est ainsi qu'il est dit dans le manifeste du 30 août 1919.

Le parti populaire reçut un accueil très favorable, puisque lors de son premier congrès à Bologne, en juin 1919, il comptait 957 sections approuvées et 57.916 membres inscrits. Le secrétaire politique profita de l'occasion pour expliquer plus clairement le programme du parti, en insistant sur les raisons pour lesquelles il ne se déclarait pas un parti confessionnel, et en essayant de démontrer qu'il était cependant animé d'un esprit chrétien, ce que le Père Gemelli et le prof. Olgiati avaient mis un peu vivement en doute dans leurs opuscules. On procéda toutefois à la nomination d'un groupe parlementaire du parti, comprenant 19 membres, et on rédigea un règlement qui en fixa la discipline, les règles d'action et les responsabilités.

A une très grande majorité, il fut décidé à la fin du congrès, que les populaires engageraient la lutte dans les élections prochaines avec leurs propres hommes *seuls,* comme le voulait l'ordre du jour proposé par Gronchi. Au conseil national du parti populaire, qui se tint à Rome les 19 et 20 août de la même année en vue des prochaines élections, on discuta sur les constitutions mêmes du parti. Ce fut à propos d'une lettre signée par plusieurs membres importants (24) formant un groupe de *droite,* présidé par le comte Sassoli de' Bianchi, concernant la nécessité pour le parti de s'occuper de la liberté du S. Siège et du Souverain Pontife en vue d'arriver à une solution de la question romaine. La direction du parti ayant répondu qu'elle voyait dans cette lettre un acte d'indiscipline formel et substantiel, le comte Paganuzzi et le comte Sassoli répliquèrent pour défendre leur point de vue.

Il en fut de même au congrès du parti qui se tint à Naples dans la première moitié du mois d'avril 1920, lorsque l'avocat Del Giudice, professeur à l'Université de Pérouse, exprima le désir de voir imposées à la vie publique italienne des solutions plus conformes aux nécessités et à l'équité de tous

les problèmes de la politique ecclésiastique, problèmes qui intéressent au premier chef, parce que fondamentaux, la très grande majorité du peuple italien. Le secrétaire politique repoussa cet ordre du jour, en disant que l'on traiterait ce point d'un façon spéciale dans un autre congrès. Il éluda aussi la question de « *l'orientation spirituelle* » (impostazione spirituale) du parti.

Les élections eurent lieu dans la journée du 16 novembre 1919 et, afin que tous les catholiques se rendissent aux urnes, la Sacrée Pénitencerie avait promulgué une nouvelle déclaration abolissant la discipline du *non expedit*. Le résultat fut très favorable aux populaires, qui obtinrent 103 sièges; mais malheureusement ce fut aussi un triomphe pour les socialistes officiels qui obtinrent 135 sièges. Le libéralisme seul resta sur le carreau.

Les populaires sortaient donc victorieux des élections de novembre et ils eurent quelques portefeuilles dans le ministère qui fut constitué ensuite; mais il ne semblait pas que leur succès fût complètement assuré. Nous venons de faire allusion à une aile droite, qui aurait désiré que le parti populaire prît une initiative décidée concernant la liberté et l'indépendance du S. Siège. Or elle constatait avec douleur que ces hommes de droite les plus influents parmi les catholiques, qui se trouvaient à la tête du parti, continuaient à se montrer, comme ils l'avaient fait pendant la guerre, timides sur le terrain de la défense de leur idéal politico-religieux, et semblaient être presque de connivence avec les libéraux. Il y avait cependant aussi une aile gauche qui avait manifesté aussitôt des préoccupations excessives à l'égard des questions économiques et qui, dans l'espoir de gagner les masses socialistes, se servait des méthodes et du langage du socialisme, et recourait, pour les revendications des droits des travailleurs, aux mêmes moyens violents que la haine des classes avait inspirés aux socialistes. M. Miglioli, dont il faut reconnaître l'esprit organisateur, avait réussi à s'imposer ainsi dans une bonne partie de la Lombardie; mais malheureusement les Offices du travail fondés et dirigés par lui, se distinguaient à peine des « maisons du travail ». Le mot « la terre est aux paysans », revenait

souvent dans les discours de M. Miglioli, et comme il était prononcé sans explications, livré par conséquent à l'interprétation des paysans auxquels il parlait, il était naturel que ceux-ci l'interprétassent à leur façon. Le sens de cette expression qu'employait naguère le parti national irlandais (*the land to the people*) était bien différent: il signifiait que la terre devait retourner aux Irlandais auxquels les envahisseurs anglais, protestants par dessus le marché, l'avaient confisquée. Ce qu'il y avait de plus pénible, c'était de voir le clergé des campagnes et des petites villes, issu habituellement de familles campagnardes et ouvrières, applaudir volontiers à ce socialisme chrétien et prendre position contre la classe bourgeoise au grand détriment de la religion.

Il n'est donc pas étonnant que la presse catholique la plus autorisée ait dû plus d'une fois avertir de ne pas confondre l'*Unione popolare* avec le *Partito popolare italiano*, comme le faisaient, malheureusement, de nombreux membres du clergé, et que le Pape lui-même, écrivant à l'évêque de Bergame, le 11 mars 1920, ait rappelé à ceux qui s'occupaient des « offices du travail » d'éviter « l'intempérance de langage propre aux socialistes », leur devoir étant, au contraire, de déployer une action et une propagande tout pénétrée d'esprit chrétien... Ce n'est ni par la violence, ni par le désordre que l'on défend la cause de la vérité et de la justice, car ces armes-là frappent avant tout ceux qui s'en servent ». Il faut mentionner encore la lettre pastorale de l'archevêque de Gênes, le cardinal Boggiani, publiée dans le *Cittadino* du 5 août (1920) et intitulée « *Azione cattolica e Partito Popolare* » (Action catholique et Parti Populaire).

Cependant le socialisme, encouragé en Italie par l'abstention du gouvernement et par la propagande soviétique, augmentait de jour en jour son audace. Des grèves partielles ou totales éclataient subitement, même à propos de questions purement personnelles, et se prolongeaient pendant des semaines et des mois, occasionnant de très graves dommages à l'industrie et au commerce, arrêtant, troublant toute activité, et en outre nous discréditant toujours davantage aux yeux de l'étranger. Cela à un moment où nous aurions eu besoin de

tranquillité et de travail. On en vint à occuper les usines par la violence, sans que le gouvernement eût le courage de s'y opposer. Les populaires eux-mêmes, députés ou ministres, par suite d'un ensemble de circonstances qui, peut-être, les excuse (entre autres le manque d'expérience de la vie publique, bien que la plupart fussent des hommes de culture et d'honnêteté peu communes) ne furent pas non plus à la hauteur de la situation, et rien ou presque rien ne fut réalisé de cette partie de leur programme qui était essentiellement chrétien. Le divorce lui-même, ne fut jamais plus près d'être approuvé en Italie que lorsque en juillet 1920, ayant été proposé par deux socialistes Marangoni et Lazzari, il fut appuyé par les Offices. Cependant, cette année là, les populaires avaient beaucoup de sièges à la chambre et quelques portefeuilles dans le ministère. Durant l'été de 1922, quelques populaires devenus sénateurs manifestaient aussi, publiquement mais aimablement, le désir de voir s'opérer quelques modifications dans la ligne de conduite du parti, de façon à écarter toute équivoque, spécialement dans son attitude concernant des questions sociales et économiques.

Ils ne furent malheureusement pas écoutés et il en résulta que, dans la grande masse de la population, désormais privée de tout gouvernement et de tout espoir d'en avoir un, beaucoup caressaient l'idée de remédier à la situation en imposant l'ordre, fût-ce même par la violence. La guerre les avait exercés. Quelques-uns s'étaient groupés en *faisceaux;* et le 21 novembre 1920, les violences commises par les socialistes au Conseil communal de Bologne (au cours desquelles, un conseiller, l'avocat Giordani, mutilé d'une jambe par la guerre, fut sauvagement assassiné, et un autre, l'avocat Colliva, grièvement blessé), encouragèrent les « fascistes » à l'action. Ceux-ci apparurent si méritants dans leur résistance aux socialistes que, hormis ces derniers, tous les habitants de Bologne se proclamèrent fascistes.

Ces *fascistes,* c'est-à-dire les membres du Faisceau des combattants, étaient, à l'origine, des socialistes qui s'étaient séparés, au début de la guerre, de leurs compagnons appelés depuis « officiels ». En 1914 Benito Mussolini jusqu'alors direc-

teur de l'*Avanti,* avait pris la direction du *Popolo d'Italia.* A vrai dire, son enthousiasme pour la guerre mis à part, il gardait encore une bonne dose de socialisme et était d'un anticléricalisme si agressif que l'autorité ecclésiastique de Milan dut le condamner nommément à la suite des horribles blasphèmes dont certains articles étaient saturés. Après la guerre, Mussolini et ses compagnons, écœurés de voir les socialistes officiels s'appliquer de toutes leurs forces à discréditer la guerre et tous ceux qui, dans un vif sentiment de patriotisme, y avaient pris part, résolurent de réagir énergiquement. Et puisque les socialistes, et avec eux les communistes, tentaient de jeter notre pays dans la révolution, les fascistes, placés en face d'un gouvernement faible, habituellement inactif et en tout cas incapable de dompter le mouvement révolutionnaire, ainsi que le prouvaient les événements de chaque jour, assumèrent la charge d'arrêter ce mouvement eux-mêmes en opposant la violence à la violence. Pour cela, il était de toute nécessité d'attirer le plus de monde possible. C'est ainsi que, dans le parti fasciste, dont le programme était cependant de conserver et de défendre l'ordre, il entra beaucoup de gens qui ne semblaient faits que pour commettre des actes de violence et se croyaient tout permis, alors même qu'il n'y avait aucun acte ou mouvement socialiste à réprimer ou à punir. Pendant trois ou quatre ans, la population se trouva donc en face de ce spectacle très douloureux de deux partis acharnés à se combattre l'un l'autre, détruisant des édifices, violentant des citoyens libres et paisibles, versant le sang comme des fous, mettant par conséquent le pays en un état de véritable révolution, devant un gouvernement qui se contentait de jouer le rôle de spectateur. Dans leur haine contre les socialistes officiels, les fascistes englobaient aussi les populaires, soit par un reste d'anticléricalisme, soit, ce qui est sans doute plus probable, parce qu'ils les croyaient de connivence avec les socialistes. Les populaires avaient donc à soutenir une lutte inégale: contre les socialistes et contre les fascistes; et le gouvernement, quoique « populaire » en partie, ne pouvait leur fournir aucun secours.

Les catholiques de l'*Unione Popolare,* et en général tous

les catholiques étrangers à la vie politique, toujours encouragés par le S. Siège, ne restèrent cependant pas sans agir durant ces années troublées. Si le clergé italien avait été décimé par la guerre, si les vocations ecclésiastiques étaient devenues très rares; par contre les prêtres qui restaient, tant séculiers que réguliers, faisaient preuve des meilleures qualités de culture et de zèle. Nombreux sont les périodiques de culture religieuse qui vinrent s'ajouter à ceux qui existaient déjà. Ne citons que les principaux: le *Gregorianum,* fondé en 1920 par l'Université pontificale grégorienne, pour les études philosophiques et théologiques; le *Biblica,* publié par les soins de l'Institut Biblique; la *Rivista di studi Missionari* de Milan, publiée en 1920 par la Société des missions étrangères de Milan et organe de l'*Unione Missionaria del Clero; Fiamma viva,* en 1921, revue de la jeunesse féminine; *Armonie sociali,* Milan 1920; *Arte e vita,* Turin 1920; *Rivista del Clero Italiano,* Milan 1920. Et beaucoup d'autres. Mais la meilleure manifestation de l'activité des catholiques cultivés pendant ces dernières années est la fondation à Milan de l'Université du Sacré-Cœur. L'idée même d'avoir une Université catholique en Italie semblait un rêve trop beau pour être réalisé: depuis de longues années, on faisait des vœux dans les congrès catholiques pour la création d'une institution semblable, mais ils avaient l'air d'être bien platoniques, tant étaient grandes les difficultés de l'entreprise. Grâce à l'esprit organisateur, à l'indomptable volonté et au zèle apostolique des hommes de pensée comme des hommes d'action, qualités si merveilleusement réunies dans la personne du Père Augustin Gemelli, l'Université tant désirée fut inaugurée le 7 décembre 1921. Déjà en 1918, l'initiative en avait été prise et bénie par le cardinal Ferrari, qui en avait confié l'étude à un comité composé du Père Gemelli, du docteur Necchi, du docteur Olgiati (les trois directeurs de la *Rivista di filosofia neoscolastica*), de l'abbé Giovanni Rossi, de mad.elle Barelli; auxquels s'ajoutèrent ensuite le comte Ernest Lombardo, très généreux mécène de l'œuvre, les députés Meda et Mauri, le docteur Moretti, Mgr Gramatica et l'abbé Bernareggi. Au début l'Université comprenait deux facultés: la faculté phi-

losophico-religieuse et la faculté des sciences sociales. La première comptait 12 chaires, la seconde 30. En 1923 on y ajouta la faculté des lettres et l'institut supérieur d'enseignement. En 1924, le gouvernement lui accorda la reconnaissance juridique et en approuva les statuts. Le recteur magnifique de l'Université du Sacré-Cœur fut nommé dès le début. C'était et c'est encore le P. Gemelli.

En ce qui concerne la liberté de l'enseignement, avant même la naissance du parti populaire, plus tôt encore, avant la fin de la guerre, les catholiques, profondément convaincus que la guerre aurait fait tomber une foule de préjugés réputés jusque là incurables, commencèrent à se remuer pour obtenir cette liberté. En 1918, la *Civiltà Cattolica,* dans une série d'études, mettait en pleine lumière les divers aspects du problème, et bientôt après, la *Rassegna Nazionale* entreprenait une campagne généreuse pour montrer que la majorité des personnes les plus qualifiées appartenant à n'importe quel parti, à moins qu'elles ne fussent sectaires, jugeaient qu'il était utile et même nécessaire d'assurer la liberté aux écoles privées. Cette espèce de *referendum* aboutit aux résultats les plus heureux: les réponses n'étaient pas seulement nombreuses, elles étaient toutes empreintes d'une grande sincérité et précises. Il était évident que le préjugé qui faisait nier la liberté d'enseignement, comme s'il s'était agi de sauver la patrie d'un ennemi sournois et terrible, n'existait plus ou du moins était sur le point de disparaître. La conduite du clergé et des catholiques en général pendant la guerre, avait opéré ce miracle, même chez les esprits les plus prévenus. Evidemment on n'en était pas encore arrivé à imposer au gouvernement l'idée d'accorder la liberté d'enseignement. C'est à cela néanmoins que visait la *Rassegna Nazionale,* mais pour l'instant il suffisait que l'on accordât finalement quelque attention à la question de la liberté d'enseignement et de la liberté des écoles privées, que l'on pût discuter ce sujet sans pour cela passer pour cléricaux. C'était quelque chose. En attendant, le parti populaire italien posa la liberté d'enseignement comme un de ses objectifs. Tout en n'agissant pas, il est vrai, avec la promptitude et la chaleur requises par l'im-

portance de la question, il prit la cause en mains et l'imposa comme condition de sa participation au gouvernement du pays. Les ministres qui se succédèrent alors à l'Instruction Publique proposèrent l'un après l'autre l'examen d'Etat à titre égal pour les élèves des écoles officielles et privées. Certes, le ministre Croce, le premier qui proposa l'examen d'Etat, ne concédait pas tout ce à quoi on aurait pu s'attendre en toute justice, et moins encore son successeur, le ministre Corbino. Mais l'un et l'autre étaient des libéraux. En 1922, ils furent remplacés par le ministre Anile, un populaire, et ainsi, pour la première fois, il y avait un catholique dans la place occupée d'ordinaire par un franc-maçon ou un franc-maçonnisant. Cependant à cause de l'état de convulsion politique continu qui caractérisait ces années, aucun de ces projets en faveur de la liberté d'enseignement n'aboutit; et ce n'en valut sans doute que mieux, puisqu'on n'aurait jamais obtenu tout ce que bientôt on allait obtenir sans même se donner la peine de lutter. Après avoir prononcé devant le Sénat un discours magnifique et plein de franchise pour défendre la liberté des écoles sur les bases du principe chrétien, le ministre Anile fut entraîné dans la chute du ministère.

Il était naturel qu'après une guerre aussi étendue et aussi dévastatrice, chacun sentît croître en soi le désir d'éliminer, autant que possible, toute occasion ou prétexte de dissensions futures. Si sur le terrain économique même on songea à une législation internationale du travail — ce qui cependant n'a pas avec la guerre de rapports directs — on devait songer, à plus forte raison, surtout en Italie, à aplanir l'antique désaccord entre l'Etat et l'Eglise si préjudiciable à l'un et à l'autre. L'intérêt général demandait la solution de la question romaine, depuis que la guerre avait convaincu tout le monde de l'universalité de son rôle. Même aux yeux des moins clairvoyants, le Pape était apparu comme le représentant le plus vrai et le plus autorisé de l'humanité. Sa liberté d'action s'était imposée comme une condition nécessaire de son rôle, à l'esprit non pas seulement des catholiques, mais de tout le monde sans distinction de foi religieuse. La loi des garanties, qui ne donne pas au Pape une véritable

souveraineté, puisque cette souveraineté n'est ni pleine: elle ne tient pas par elle-même, ni perpétuelle: elle est soumise au bon vouloir des partis italiens qui pourraient l'abolir ou en diminuer l'exercice — cette loi ne peut être acceptée, et le jour où le Pape l'accepterait, il ne serait plus considéré par la généralité du monde catholique comme un véritable Pape, mais comme un Pape national, c'est-à-dire un Pape qui n'en est pas un. Tout cela au plus grand détriment de l'Italie elle-même, qui cesserait d'être le siège d'un roi de 400 millions d'âmes, avec qui tous les Etats tiennent à nouer des relations. Cette raison, qui touche ainsi au vif les intérêts mêmes de notre pays, apparut avec une claire évidence quand, en 1921, se répandit le bruit que les négociations étaient en cours pour la reprise des relations diplomatiques entre la France et le Vatican. Dans la séance de la chambre du 21 juin, on entendit, non sans une certaine stupeur, M. Mussolini qui n'avait pas encore renoncé à son anticléricalisme, prononcer ces paroles: « J'affirme ici que la tradition latine et impériale de Rome est aujourd'hui représentée par le catholicisme. Si, comme le disait Mommsen il y a quelque 25 ou 30 ans, on ne reste pas à Rome sans une idée universelle, je pense et j'affirme que l'unique idée universelle qui existe aujourd'hui à Rome est celle qui rayonne du haut du Vatican. Je suis très inquiet quand je vois se former des églises nationales, parce que je pense que ce sont des millions et des millions d'hommes qui ne regardent plus vers l'Italie et vers Rome. C'est la raison pour laquelle je formule cette hypothèse: je pense plutôt que, si le Vatican renonçait un jour définitivement à ses rêves temporels — et je crois qu'il est déjà sur ce chemin — l'Italie, profane ou laïque, devrait fournir au Vatican les ressources matérielles et toutes les facilités dont une puissance profane peut disposer pour les écoles, les églises, les hôpitaux ou les autres œuvres de ce genre. Parce que le développement du catholicisme dans le monde, l'accroissement de 400 millions d'hommes qui, de tous les coins de la terre, regardent vers Rome, c'est un intérêt et une gloire même pour nous qui sommes italiens ». Ce discours, interrompu à plusieurs reprises par des applaudisse-

ments, annonçait une orientation toute nouvelle. Le *Tempo* du 4 juin s'exprimait d'une façon plus explicite encore: « Il faut que la politique italienne se persuade que ce n'est pas amoindrir les droits de l'Etat que de concéder à la Papauté la possession pleine et entière de la zone de territoire qui lui est nécessaire, parce qu'aux yeux de tout le monde croyant, cette possession est parfaitement à l'abri de toute interférence politique et de toute sujétion d'une nationalité particulière ». Dans *Vita Italiana* du 15 juin, Crispolti, traitant de la nécessité de résoudre la question et admettant que la discussion porte désormais sur une souveraineté *de jure* du Pape, souveraineté reconnue par contrat bilatéral et découlant de la possession réelle et souveraine d'un territorie considéré comme extranational dans l'Etat italien, écrivait: « Ces vérités étaient reconnues par Minghetti et par Visconti-Venosta en janvier 1871. Victor-Emmanuel II lui-même, dans sa lettre au Pape, exprimait le vœu que le chef de la catholicité entouré de la dévotion des populations italiennes, conservât sur les rives du Tibre un siège glorieux et indépendant de toute souveraineté humaine ». Malheureusement de cette vérité, de ce vœu, il ne fut tenu aucun compte dans la suite. On croyait que la loi unilatérale des garanties était suffisante; et si on ne le croyait pas, du moins on le disait et on le répétait. Le ministre Salandra disait encore, en 1915, que la guerre mondiale avait fait traverser à la loi de garantie l'épreuve du feu. A présent que la guerre est finie, on n'ose plus en dire autant, on affirme au contraire la nécessité d'une souveraineté territoriale. Les discussions ouvertes dans les journaux de diverses tendances au sujet de ces déclarations nouvelles et inattendues, n'échappèrent pas au gouvernement, si bien que le bureau de presse du ministère des affaires étrangères publia le 25 août une brochure intitulée: *Nouvelle discussion sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat en Italie.* Evidemment sans vouloir l'avouer, le but de cette publication était de fournir une documentation sur les progrès notables réalisés dans l'esprit public sur la manière d'envisager la situation de la Papauté en Italie.

L'état de révolution dans lequel se trouvait le pays, joint

au fréquent changement de ministère, empêchèrent la discussion concernant les rapports de l'Etat et du S. Siège d'aboutir à un résultat pratique. La lutte ardente que le parti populaire devait soutenir contre les socialistes et les fascistes, ainsi que le désaccord au sein même du parti — la retraite du prince Boncompagni et la lettre d'avertissement des sénateurs populaires de l'été 1922 en sont la preuve — empêchaient le parti d'exercer aucune action directe pour résoudre cette question romaine qu'il avait cependant inscrite à son programme. L'élection de Pie XI et la bénédiction qu'il donna du balcon extérieur de S. Pierre, mit une immense joie au cœur du peuple italien, sans que toutefois ces faits autorisassent à conclure que le Vatican eût changé notablement sa façon d'envisager sa situation par rapport à l'Italie.

Cependant le fascisme prenait une importance chaque jour plus considérable. Si, d'un côté, devant la négligence du gouvernement à réprimer les violences de toutes sortes commises par les socialistes et qui préludaient à l'introduction en Italie des délices du bolchévisme, le fascisme apparaissait comme l'unique défense contre un si grand désastre, les violences qu'il commettait, lui aussi de son côté, au mépris de toutes les lois, laissaient les esprits perplexes sur la façon de le juger et sur la destinée qu'il préparerait à l'Italie, si un jour il était vainqueur. Les catholiques, adversaires par principe de la maxime machiavélique que la fin justifie les moyens, ne pouvaient certainement pas approuver la conduite du fascisme, alors même qu'il aurait rétabli l'ordre et la paix dans le pays. Mais d'un autre côté, quelques-uns, tout en récusant ce principe, observaient que du moment que le fascisme possède un caractère essentiellement politique, il est inutile de lui opposer le catéchisme et le décalogue.

Dans l'entretemps, les événements se précipitaient. Le 26 octobre, le ministère Facta offrait sa démission au roi, et, le même jour, le congrès fasciste clôturait précipitamment ses séances. Trois jours auparavant, Mussolini avait prononcé devant les congressistes ces paroles significatives: « Il est nécessaire pour l'action qui devra être simultanée et qui devra saisir à la gorge la misérable classe politique qui nous

domine, que vous regagniez promptement vos sièges ». Evidemment c'est que l'on voulait passer de la discussion à l'action. Ce que devait être cette action, les paroles de Mussolini qu'on vient de citer l'indiquaient déjà, mais tout le monde s'en rendit compte lorsque fut lancée, dans la nuit du 27 au 28, d'accord avec l'Association nationaliste « Sempre pronti », l'ordre de mobilisation immédiate des cadres fascistes.

En même temps le gouvernement décreta la transmission des pouvoirs à l'autorité militaire, mais il était trop tard. Déjà beaucoup de villes, comme Pérouse (où résidait le quadriumvirat de la milice fasciste, dépositaire du pouvoir civil et militaire), Crémone, Plaisance, Sienne et d'autres encore, étaient aux ordres des fascistes. Le matin du 28, le gouvernement proclama l'état de siège dans toute l'Italie à partir de l'heure de midi; seulement le Roi refusa d'approuver le décret. Ainsi il sauvait la couronne et permettait au fascisme de marcher sur Rome dans la journée du 28. Il fallait écarter tout espoir de voir M. Salandra, que le roi avait chargé de former le ministère, conclure une entente avec Mussolini. Ce dernier, habitant Milan, ayant été invité le 29, par le roi à prendre la direction des affaires publiques, entrait à Rome le jour suivant, après avoir été salué dans les différentes stations par les acclamations les plus enthousiastes. Accueilli triomphalement dans la ville éternelle, il se rendit auprès du roi et, le même jour, il lui présenta son ministère presque au complet. Le coup d'Etat se fit ainsi pacifiquement, parce que Mussolini voulut comme collaborateurs des hommes de tous les partis constitutionnels, sans pour cela dépendre des groupes parlementaires.

L'avènement de Mussolini au pouvoir fut considéré par la plupart comme une libération du cauchemar d'une guerre civile qui semblait désormais inévitable. Les catholiques eux-mêmes se déclarèrent satisfaits devant le fait accompli. Le Duce du fascisme, nommé par le roi président du ministère, ministre de l'Intérieur, et provisoirement aussi des Affaires Etrangères, prononça, dans son discours de présentation à la chambre (le 16 novembre), ces paroles au sujet des ques-

tions religieuses: « Les citoyens, à quelque parti qu'ils appartiennent, pourront circuler librement, toutes les croyances religieuses seront respectées, et plus que toutes les autres la religion dominante, qui est le catholicisme », et il terminait ainsi: « Que Dieu m'aide à mener à bon terme ma tâche ardue ». De temps immémorial on n'était plus habitué à entendre à la chambre de telles paroles sur les lèvres du Président du Ministère. Et, chose plus importante, ce n'étaient pas là des paroles dites pour provoquer les applaudissements du parlement, dont, soit dit en passant, il se montrait fort peu préoccupé, mais elles exprimaient véritablement sa façon de penser. Du reste, il avait déjà pris des dispositions pour que, le 2 novembre, les cérémonies funèbres pour le soldat inconnu eussent un caractère nettement religieux, ayant voulu qu'elles s'ouvrissent par une messe solennelle en l'église Sainte Marie des Anges, à laquelle devaient assister le Roi, les membres du gouvernement et tous les grands officiers du royaume. Un de ses premiers actes fut de donner ordre de replacer le crucifix et le portrait du roi dans toutes les classes des écoles primaires d'où la violence des socialistes les avait bannis, contre le règlement du gouvernement. Il ordonna également que le crucifix fût replacé dans les couloirs des hôpitaux. La satisfaction des catholiques italiens fut plus grande encore quand, en janvier 1923, le ministre de l'Instruction Publique, Giovanni Gentile, annonçait « qu'il faut enseigner la religion catholique à l'enfant italien, que cet enseignement est obligatoire, et que les pères de famille qui voudront pourvoir par eux-mêmes à l'éducation religieuse de leurs enfants, devront présenter une demande d'exemption motivée ».

Les critiques dirigées contre ces propos du ministre Gentile, partisan pour sa part de l'école néohégélienne, furent nombreuses et violentes. En dehors comme à l'intérieur du parti fasciste lui-même, on avait peine à abandonner l'idée que l'école doit être areligieuse ou mieux antireligieuse. Les uns proposaient si possible un enseignement neutre, puisque « une véritable éducation religieuse doit être nécessairement antidogmatique », les autres, comme le professeur Sergi, de

l'Université de Rome, auraient désiré que tout se réduisît « à lire et à commenter l'Evangile ». Gentile, persuadé que « la religion a une influence formatrice de premier ordre sur l'esprit des enfants...., que sa valeur.... ne peut être remplacée par aucune autre discipline », ne voulut pas abandonner son projet; il n'écoutait même pas l'avis, que d'aucuns lui donnaient, de ne confier en tout cas l'enseignement qu'à des personnes exclusivement choisies par l'Etat et de ne point imiter la législation autrichienne requérant pour le professeur de religion l'approbation de l'autorité ecclésiastique. Car à la grande satisfaction des catholiques, le programme scolaire pour les écoles primaires, entré en vigueur par ordonnance ministérielle du 11 novembre 1923, comprenait les dispositions suivantes: « Le Directeur de l'enseignement et, à son défaut, l'Inspecteur, conférera personnellement avec l'autorité religieuse supérieure de la circonscription scolaire, pour arrêter le choix des professeurs de religion, et il enverra l'élu approuvé par lui et par la susdite autorité au Proviseur, en signifiant à celui-ci l'ordre d'accueillir favorablement le choix qui aura été fait ».

Toujours sur le terrain de l'enseignement, les catholiques et tous ceux qui s'intéressent au véritable bien de l'école, approuvèrent le ministre Gentile quand, en avril 1923, il introduisit une réforme complète dans l'enseignement moyen, en établissant pour tous les élèves l'examen d'Etat: « Dans l'esprit du ministre, cela signifie que l'école publique et l'école privée sont placées sur le même pied d'égalité devant le contrôle. Par conséquent à la fin d'un cours d'études déterminé, tous les élèves, soit des écoles publiques, soit des écoles privées, se présenteront devant des commissions d'Etat pour subir les mêmes examens, sur un même programme, et devant des juges qui n'auront pas été leurs maîtres, et pour obtenir le titre, qui, alors seulement, sortira sa valeur légale et la plénitude de ses effets juridiques et professionnels ».

Puisque Pie X avait déclaré que les catholiques ne devaient pas, comme tels et parce que tels, constituer un parti et que, par conséquent, il ne devait pas y avoir au parlement des députés catholiques, mais des catholiques députés, l'Action

catholique, guidée par le conseil directeur de l'*Unione Popolare,* devait se développer uniquement sur le terrain de la formation religieuse, sociale et culturelle, en dehors des partis politiques. Pie XI professait les mêmes principes et, afin de mieux écarter toute confusion, il décida, pendant l'été de 1922, de pourvoir à une nouvelle organisation de l'action catholique. Une circulaire du 2 octobre 1922 du cardinal Secrétaire d'Etat aux évêques italiens, donnait à ce sujet des éclaircissements opportuns et insistait pour que l'action catholique fût et restât étrangère aux questions de partis. Ce ne sont pas les conditions politiques qui dictèrent au Pape ces mesures puisque la constitution du conseil central de l'action catholique italienne parut en novembre 1922, alors qu'il n'existait aucun différend entre les catholiques, et que le parti populaire collaborait avec le fascisme.

La franc-maçonnerie ne pouvait pas ne pas figurer parmi ceux qui combattaient le nouveau régime de reconstruction morale et matérielle du pays. Habituée à se voir très considérée et redoutée par les différents ministères qui s'étaient succédé en Italie pour ainsi dire dès la première année de son unité, elle ne pouvait tolérer ces nouveautés toutes favorables à la religion catholique. Là encore, le nouveau gouvernement fasciste fit preuve d'un courage remarquable en rompant totalement avec la franc-maçonnerie, comme on fait à l'égard d'un ennemi. Cela se passa dans la célèbre séance du 13 février 1923 du Grand Conseil Fasciste, séance qui dura trois heures et se termina par l'ordre du jour suivant: « Le Grand Conseil du Fascisme... considérant que les récents événements politiques, ainsi que certaines attitudes et vœux de la Franc-maçonnerie, fournissent des motifs sérieux de croire que la Franc-maçonnerie poursuit des programmes et adopte des méthodes qui sont en opposition avec ceux qui inspirent toute l'activité du fascisme, invite les fascistes franc-maçons à choisir, ou d'appartenir au Parti National fasciste ou d'appartenir à la Franc-maçonnerie, puisqu'il n'existe pour le fasciste qu'une seule discipline, la discipline du Fascisme, une seule hiérarchie, la hiérarchie du Fascisme, une seule obéissance,

l'obéissance absolue, dévouée et quotidienne aux chefs et aux autorités du Fascisme ».

Nous ne voulons pas conclure de là qu'il ne se cachera plus désormais aucun franc-maçon dans les rangs du fascisme; ce serait une affirmation par trop naïve; chacun sait que, dans le jeu de se cacher et de rentrer par la fenêtre dans une place d'où ils sont chassés par la porte, les franc-maçons n'ont de leçons à recevoir de personne. La beauté du geste, qui n'avait eu jusque là aucun précédent, mérite cependant d'être retenue, d'autant plus qu'il eut comme conséquence logique le refus formel et absolu d'une chose qui tenait grandement à cœur aux franc-maçons. Le 30 avril, la commission parlementaire pour la réforme du Code commença ses travaux, et aussitôt M. Ferri proposa d'étendre la réforme aux cas d'annulation de mariage; ces cas concernaient les personnes condamnées à trente ans de travaux forcés et les personnes internées dans les maisons d'aliénés. Sa proposition fut adoptée par 8 voix, mais cela n'empêcha point qu'elle s'évanouît comme par enchantement devant l'opposition formelle de M. Mussolini et du ministre de la Justice, M. Oviglio, qui déclarait textuellement: « Je n'entends pas toucher à des institutions pour lesquelles une réforme, au cas où on voudrait la tenter, ne serait pas facile. Tels, par exemple, l'indissolubilité du mariage et le divorce ». Du reste il déclarait « que cette répugnance au divorce est générale chez le peuple dans toute l'Italie. Elle existe dans la bourgeoisie qui travaille et dans toute la partie la plus saine du pays... Il m'est indifférent, disait-il, que l'Italie soit parmi les dernières nations civilisées qui repoussent le divorce. Cette persistance, cette ténacité est, à mon avis, précieuse, et elle est le signe d'une grande stabilité des rapports familiaux et d'une conception plus élevée du mariage et des obligations morales qu'il impose. Il n'y a donc pas lieu de parler de divorce, ni même de le faire passer comme une marchandise de contrebande sous les espèces de l'annulation pour cause accidentelle imprévue ». Certainement, cette orientation toute nouvelle du fascisme vers des principes si chers aux catholiques provoqua chez ceux-ci une grande et franche satisfaction, tempérée chez plusieurs par la crainte que ce ne fût là qu'une

arme passagère au service du parti ou simplement un moyen de consolider l'esprit national du pays. Les populaires, au contraire, affirmaient qu'ils poursuivaient les mêmes buts, mais qu'ils les voulaient réaliser uniquement parce qu'ils leur étaient dictés par les croyances qu'ils professaient. Beaucoup cependant remarquaient que le fascisme avait sur tous les terrains fait plus de besogne dans le court espace d'une année que les populaires en trois ans. Il est certain que, nonobstant ces principes, on peut relever de ci de là quelques actes de violence commis par les fascistes, surtout dans le courant des premiers mois, non seulement contre les socialistes, mais aussi contre les populaires, qui pourtant collaboraient au gouvernement avec Mussolini; il est vrai également que des actes semblables furent commis contre des manifestations ayant un caractère purement religieux. Tout cela est indéniable, mais il faut noter que M. Mussolini était le premier à déplorer ces actes et à convenir qu'il restait dans le parti des éléments avariés, dont il tâchait de se débarasser, ce qui n'était pas facile. Enfin, il est nécessaire de considérer que, si les actes de violence frappaient non seulement les populaires signalés comme socialisants, mais encore les œuvres catholiques de jeunesse, c'était souvent, mais pas toujours, parce que l'on croyait que ces dernières étaient étroitement liées au parti populaire. C'est ce qui explique les recommandations réitérées du S. Siège aux associations catholiques de jeunesse de s'abstenir de toute action politique.

Le congrès que tint le parti populaire à Turin, en avril 1923, excita la défiance du gouvernement à l'égard des populaires, comme si ces derniers avaient l'intention de ne pas collaborer de bonne foi avec le fascisme. M. Mussolini, guidé par cette conviction, n'entendait pas seulement libérer son ministère des populaires, bien que leur collaboration intelligente et active lui apportât une aide très précieuse, il manifestait aussi le désir de voir Don Sturzo abandonner son poste de secrétaire du parti. Satisfaction lui fut accordée sur ce point, Don Sturzo se retira en effet le 10 juillet de la même année. Ensuite, lors du projet de loi Acerbo, tendant à assurer au parti national une forte majorité au parlement, les popu-

laires eurent une attitude qui déplut aux membres les plus influents de leur propre parti, et ceux-ci, pour ne pas cacher leur désapprobation, se retirèrent du parti ou furent mis dehors avec leurs journaux le *Corriere d'Italia*, l'*Avvenire d'Italia*, *Il Momento*. Les populaires, ayant été sollicités, par la même voie de l'autorité, à envisager l'opportunité d'une révision de leur programme, s'y refusèrent. C'est alors que commença à prévaloir dans le parti l'influence de l'aile gauche et que se déclencha en même temps un mouvement d'opposition systématique au gouvernement fasciste. Les élections, faites suivant la loi Acerbo, marquèrent, comme il était à prévoir, un véritable triomphe pour le fascisme, mais elles accrurent par là même l'opposition des populaires, lesquels se rangèrent aux côtés des socialistes, particulièrement lorsque le triste crime de l'assassinat du député Matteotti donna à l'opposition, par la faute de fascistes trop liés, il est vrai, au milieu gouvernemental, l'espoir de renverser le ministère national. Cette attitude des populaires fut blâmée par l'*Osservatore Romano* et plus particulièrement par la *Civiltà Cattolica* (août 1924), soit parce qu'elle n'était pas conforme aux principes qui doivent régir la conduite des catholiques dans leurs rapports avec l'autorité constituée, soit parce que l'accès des catholiques aux urnes politiques avait été autorisé par la lettre pontificale « *Il fermo Proposito* », uniquement pour combattre le socialisme, dont la nature est nettement anti-religieuse, soit enfin parce que l'avènement du socialisme au pouvoir aurait jeté le pays dans la révolution. Le 8 septembre 1924, la parole du Pape lui-même, s'adressant aux universitaires catholiques, vint donner une plus grande autorité à cette censure et enlever toute équivoque. Répondant à une objection faite par les populaires aux articles des journaux susdits, le Pape s'exprimait ainsi: « On allègue, il est vrai, la collaboration des catholiques et des socialistes dans d'autres pays, mais on confond ici, faute d'habitude de faire les distinctions nécessaires, des faits de nature absolument différente. Mis à part la différence des milieux et de leurs conditions historiques, politiques et religieuses, autre chose est se trouver en face d'un parti déjà arrivé au pouvoir et autre chose est ouvrir la

voie à ce parti et lui donner la possibilité d'arriver. C'est absolument différent... Pourquoi, au nom des intérêts catholiques, obliger ou se croire obligé de donner son adhésion à un parti dont le programme comporte une neutralité qui en soi conduirait à faire abstraction de la confession catholique elle-même? ». Malheureusement le parti populaire ne prêta pas l'oreille à un conseil aussi autorisé, et sa collaboration avec le socialisme s'accentua toujours d'avantage au grand détriment de la religion et de la charité. La sagesse politique de M. Mussolini et la modération dont il fit preuve dans les circonstances de l'assassinat de Casalini, perpétré à Rome le 12 septembre, par un communiste, laissent espérer qu'il réussira à vaincre toute opposition et à sauver ainsi le pays d'un inconnu effrayant. Son programme en matière religieuse demeure, même à travers ces derniers événements, inchangé.

Dès avant les dernières élections avait paru un décret-loi (17 mars 1924) concernant le service militaire des clercs et des prêtres; il exonérait ceux qui à 26 ans avaient charge d'âmes et donnait au jeunes gens se préparant au sacerdoce et suivant déjà les cours de théologie, la faculté d'obtenir un sursis jusqu'à leur vingt-sixième année. Il est intéressant de noter les paroles par lesquelles le ministre Diaz justifiait ce décret: « Aujourd'hui que la pénurie du clergé est très impressionnante et que l'avenir se laisse entrevoir pire encore, on sent que le dommage qui en adviendrait pour le pays ne serait pas moindre que celui dont se plaint l'Eglise ». Comme le projet d'une nouvelle loi sur les œuvres pies avait provoqué certaines critiques dans la presse catholique la plus autorisée, le gouvernement en retarda d'abord l'application et le nouveau ministre de l'intérieur, M. Federzoni, prenant possession de sa charge, déclara plus explicitement que cette loi était retirée parce qu'on « voulait la modifier de façon à concilier le principe de la nécessaire tutelle de la part de l'Etat avec le principe du respect de la volonté du testateur ». Non moins significatif est le fait que le même ministre de l'Intérieur, par une lettre du 19 juillet 1924, donna son adhésion au projet, qu'avaient formulé les catholiques romains, de replacer sur la tour du Capitole, le 4 novembre suivant, jour

anniversaire de la victoire, la croix que l'anticléricalisme régnant en 1882 avait enlevée et jetée dans les souterrains du Capitole.

Tout cela il est bon que l'histoire l'enregistre et cela permet en même temps d'espérer que M. Mussolini, grâce à cette habileté et à cette énergie qui le caractérisent, arrivera à accomplir ce qui fait d'objet du plus vif désir de tous les italiens, mettre un terme au dissentiment funeste qui sépare le S. Siège de l'Italie (1).

2) *La France.*

Esprit sectaire et premières escarmouches de la persécution religieuse. — Les lois contre les Congrégations religieuses. — Extrémisme du ministère Combes. — Guerre contre les écoles libres. — Expédients auxquels on recourt pour provoquer la séparation de l'État et de l'Église. — La séparation est approuvée. — La question des associations cultuelles. — Noble conduite des catholiques. — Le laïcisme dans les écoles. — La guerre et le clergé français. — Conduite équivoque du gouvernement. — L'Union sacrée. — Rapports avec le S. Siège. — Les associations diocésaines. — Elections politiques de 1924. — L'anticléricalisme du nouveau gouvernement.

Tout le monde connaît l'intérêt que prenait Léon XIII aux affaires de France; il le manifesta tout particulièrement en exhortant les catholiques à se rallier à la forme républicaine du gouvernement, leur expliquant, dans un encyclique du 16 février 1892, que l'Eglise est absolument indifférente aux formes du gouvernement qui a les préférences d'un peuple, qu'une seule chose lui importe: c'est que le gouvernement soit bon et qu'à le rendre tel les catholiques ont le devoir de contribuer par tous les moyens dont ils peuvent disposer.

Si le gouvernement de la France était allé en empirant

(1) Depuis le jour où l'auteur écrivait ces lignes (1924), ces prévisions se sont réalisées. Le 11 février 1929 M. Mussolini, au nom du gouvernement italien, et le Card. Gasparri, au nom du Pape Pie XI, ont signé l'accord du Latran mettant fin au douloureux conflit qui, depuis 1870, divisait la Papauté et l'Italie. (*N. d. T.*)

toujours davantage et ne correspondait plus aux sentiments de la grande majorité des citoyens français, la faute en était en partie à l'action trop faible des catholiques dans les luttes politiques, et cette faiblesse provenait de la scission qui régnait entre eux, les uns voulant la république, les autres le retour à la monarchie ou à l'empire. Une bonne partie du peuple français avait écouté la voix du Pape, mais une autre partie l'avait repoussée, et le gouvernement devenait toujours de plus en plus favorable au socialisme qui, fort de sa situation acquise, se laissa entraîner, en 1900, sous le ministère Waldeck-Rousseau, à des actes d'une violence inouïe. La municipalité de Reims fit gratter les croix sur les murs du cimetière et biffer les inscriptions si chères aux chrétiens *Requiescant in pace;* elle fit démolir au faubourg Zarel, un ancien calvaire objet d'une dévotion universelle. On voulut aussi réintroduire dans le nouveau projet de loi sur les congrégations religieuses l'art. 7 de la fameuse loi Ferry, qui frappait les congrégations dans leurs biens, et Waldeck-Rousseau, sentant que sa situation au pouvoir n'était pas bien ferme, ne sut pas refuser, d'autant plus que son collègue socialiste Millerand ne jouissait plus de l'estime des socialistes, qui lui reprochaient son attitude de « gros bourgeois » qu'il affectait. Toutefois, peu auparavant, au mois de mai 1899, la Chambre française avait décidé à une forte majorité de conserver l'ambassade auprès du S. Siège, malgré la commission du budget qui avait défini le Vatican un musée d'antiquités. M. Ribot ayant déclaré courageusement que la Papauté était la plus grande force du monde et que, en France même, les non-catholiques en sentaient l'extrême besoin, au cours du même mois de novembre, la chambre vota 800.000 francs pour les instituts français catholiques en Orient, confirmant ainsi la parole de Gambetta que l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation.

D'un autre côté, un véritable réveil religieux se manifestait en France. Le clergé, les ordres religieux, les œuvres chrétiennes étaient florissantes. Les religieux seuls étaient au nombre d'environ 180.000 alors que sous le régime précédent ils ne dépassaient pas les 70.000. Etant donné ce chiffre, il était trop naturel que le gouvernement, qui voulait entrer

ouvertement dans la voie de l'anticléricalisme, commençât par persécuter les religieux. Les premières victimes furent les Assomptionnistes, condamnés à la dispersion sous prétexte que, par la presse périodique et par leurs différentes œuvres, ils faisaient de la politique; toutefois on ne voulut point préciser comment ils avaient jamais, par cette œuvre politique, transgressé les lois de l'Etat. Et pourtant les Assomptionnistes avaient été parmi les premiers à adhérer, pour le bien de la France, aux directives pontificales du ralliement. Il est juste néanmoins de dire que nombre de catholiques s'étaient laissés séduire par le parti nationaliste, qui ne cessait de crier, dans ses journaux, contre le gouvernement de Loubet, qu'il appelait le gouvernement de la trahison; mais, ce faisant, ces catholiques transgressaient les ordres du Pape, qui voulait l'éloignement de toute faction quelle qu'elle fût, et les Assomptionnistes n'étaient pas parmi ceux-là. Le procès contre les Assomptionnistes n'était que la première escarmouche d'une persécution systématique et générale.

La loi contre les congrégations, par laquelle la France inaugurait son *Kulturkampf*, surpassa tout ce que l'anticléricalisme avait pu suggérer à Gambetta et à Paul Bert; mais Waldeck-Rousseau avait besoin de s'attacher les socialistes, et il comprenait que le seul moyen d'y réussir, c'était de faire preuve de haine envers le Catholicisme. C'est en vain que Léon XIII dans un lettre au cardinal Richard, archevêque de Paris, présenta une défense splendide des ordres religieux, montrant qu'avec eux disparaîtraient des œuvres innombrables d'enseignement et de charité; que, par cette disparition, la France se ferait à elle-même le plus grand tort auprès des nations étrangères; qu'une telle loi était une injure aux principes de liberté et d'égalité qui sont la base du droit constitutionnel en France; que la France enfin a un concordat avec le S. Siège, qui lui permet de remédier en plein accord avec lui à telles déficiences que l'on pourrait constater dans les ordres religieux. Peine inutile: après une discussion à la chambre, qui dura du 15 janvier au 29 mars 1901, le projet de loi sur les associations, plus connu sous le nom de projet de loi contre les congrégations religieuses, fut approuvé. Res-

tait à le présenter au Sénat, lequel l'approuva également le 1er juillet suivant, mais de façon très expéditive, comme s'il s'était agi de commettre un délit et de se dérober subtilement aux regards de la justice.

Cette loi, que Anatole Leroy-Beaulieu appelait la « loi du suicide national », distingue les associations religieuses autorisées, qui comprennent 70.000 membres et dont la condition demeure intacte, et les associations non autorisées auxquelles on accorde un terme de six mois pour demander l'autorisation. Si celle-ci leur est refusée, elles devront se dissoudre. De plus « personne n'est autorisé, soit directement soit indirectement par personne interposée, à diriger un établissement d'instruction, s'il appartient à une congrégation non autorisée. Les biens des congrégations dissoutes, s'ils ne sont pas réclamés par les donateurs, seront partagés entre les membres de la congrégation elle-même. Telle est la loi qui fut défendue devant le Sénat, sur un ton hypocrite par Waldeck-Rousseau, comme une loi de pacification, comme une loi dont l'Eglise catholique tirerait profit, puisqu'elle était devenue la proie de clergé régulier. C'était un comble! Avant même que le Sénat eut approuvé cette loi, le Pape dans un sentiment de paternelle tendresse, adressait, le 29 juin, une lettre aux supérieurs des Congrégations. Elle se terminait par ces mots: « Consolez-vous dans le Seigneur. Le Vicaire du Christ est avec vous; le monde catholique tout entier est avec vous, et il vous regarde avec un amour respectueux et avec reconnaissance. Du haut du ciel, vos pères et vos frères vous encouragent; votre chef suprême, Jésus-Christ, vous entoure et vous couvre de sa force ».

Le 3 octobre expirait le délai accordé aux congrégations non autorisées et à celles qui avaient demandé l'autorisation et possédaient des établissements non reconnus, pour se conformer à la loi. A cette date, le ministre avait reçut 671 demandes d'autorisation. Les autres congrégations, très nombreuses, certaines que l'autorisation leur serait refusée prirent le chemin de la terre d'exil. La foule les regardait partir avec un vif regret et joignait à ses acclamations, dernier témoignage de sa reconnaissance, un « au revoir, à bientôt », unique

espérance qui les consolât. « Il est certain, disait la *République Française* de cette époque, qu'un grand nombre de petites villes subissent aujourd'hui presque un désastre. Et cette considération est vraiment curieuse, quand on se rappelle que le ministre, en présentant la loi sur les congrégations, faisait briller aux regards des malheureux, l'héritage des expulsés, qui s'élevait à non moins d'un milliard. Où est maintenant ce milliard? On n'en parle plus; il existe cependant, ou plutôt, il existait et il servait à soulager d'innombrables misères, et le voici qui s'évanouit; il passe tout entier à l'étranger ne laissant derrière lui qu'infortune et misères. On comptait sur un milliard de bénéfice et, au contraire, c'est un milliard de perdu ».

Cette loi funeste n'était qu'un acheminement vers ce qui tenait grandement au cœur des républicains et des socialistes, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la rupture du Concordat de 1801. Autrefois, dans la séance du 7 décembre 1899, à la chambre des députés, Waldeck-Rousseau repoussait la proposition de la séparation, il la jugeait prématurée et la renvoyait après l'approbation de la loi sur les associations qu'il appelait « *une préface nécessaire* ». Quand cette préface fut devenue un fait accompli, Waldeck-Rousseau, en novembre 1901, refusa de s'aventurer jusqu'à la séparation, mais malheureusement, en juin 1902, il eut pour successeur M. Combes, qui ignorait certains scrupules. Pourtant il s'aperçut, lui aussi, que la France n'était pas disposée à l'accepter; voulant cependant arriver au but, il imagina de préparer le chemin de façon à donner au pays l'impression que la rupture n'était pas l'œuvre du gouvernement, mais celle du S. Siège; c'est ce qu'il déclara en termes formels, le 21 mars 1903, dans son discours au Sénat.

En attendant, voulant donner une preuve immédiate de son anticléricalisme, le ministère Combes fit appliquer la loi sur les associations d'une façon draconienne. A Alençon, par exemple, on n'accorda que dix minutes aux moines pour quitter leur couvent, et on ne laissa même pas le temps nécessaire au curé pour enlever de l'autel de la chapelle l'Hostie consacrée, qui fut mise sous scellés. Il en fut de même, à peu de chose près, dans tous les couvents. Le 27 juin, le Conseil

des ministres décréta la fermeture de 120 écoles catholiques, et cela se passait cinq jours après que le trop faible Président Loubet avait fait au Mans un chaleureux appel à la tolérance, à la concorde et à la pacification. On voulut également procéder à une application stricte de l'art. 13, qui stipule qu'aucune congrégation ne peut fonder un établissement quelconque sans y être autorisée par un décret du Conseil d'Etat; or cet article semblait ne pas devoir s'appliquer aux Congrégations qui avaient déjà demandé l'autorisation, ce qui était conforme à l'avis de Waldeck-Rousseau, partisan d'une interprétation large.

Fidèle à son dessein d'aller jusqu'au bout, Combes envoyait, en juillet 1902, une circulaire aux préfets des départements ordonnant la fermeture de 2600 écoles primaires de filles, tenues par des sœurs, même si elles étaient autorisées par la loi de 1825, et, suivant ses désirs, ce nombre aurait dû atteindre 6000, s'il n'avait craint d'être blâmé par l'opinion publique. Il le fut quand même et, dans quelques régions où la foi était plus vive, comme en Savoie, en Bretagne, en Lozère, dans l'Ardèche, dans le Gard, le blâme prit les proportions d'une protestation énergique. En quelques endroits même, le sang coula et, si les bagarres ne dégénérèrent pas en véritable guerre civile, c'est grâce à l'intervention pacificatrice de quelques députés catholiques. La noble France dut subir la honte de voir ses propres soldats employés à cette œuvre vile et inique de persécution. En Bretagne, un lieutenant-colonel et un capitaine choisirent d'être envoyés dans une forteresse plutôt que de se prêter à cette expédition tyrannique.

Quant aux associations qui demandaient l'autorisation, la commission de la Chambre, connaissant parfaitement les dispositions d'esprit de Combes, proposait de diviser les demandes des Congrégations en trois catégories: Congrégations s'occupant d'enseignement, congrégations s'occupant de prédication et congrégations s'occupant de commerce, et de rejeter les demandes de chacune des catégories séparément sans discussion. Le président Combes accepta, déclarant seulement qu'après ce vote général négatif les Congrégations pouvaient introduire des demandes séparées. Pour justifier cette mesure

devant la population, le ministère faisait circuler le bruit que les congrégations enseignantes avaient été expulsées comme professant des vœux incapables de former des hommes libres et des citoyens; les congrégations s'occupant de prédication comme portant préjudice au clergé concordataire et menant une lutte systématique contre les lois les plus libérales de la République; et les congrégations commerçantes comme avilissant l'idée religieuse au rang de trafics indignes d'hommes de foi et de désintéressement. Cette distinction tout à fait arbitraire, aux dires même de Waldeck-Rousseau, faisait injure aux Chartreux, comme s'ils étaient des religieux ayant pour but unique ou principal le commerce. Qui pouvait admettre cette calomnie? De même, on oubliait entre autres choses que, parmi les congrégations enseignantes, le gouvernement rangeait les Oratoriens qui n'ont pas de vœux; et, pour ce qui concerne les congrégations prêchantes, on oubliait pareillement que les religieux ne peuvent pas prêcher dans un diocèse sans y être autorisés par l'évêque et que, si la prédication a lieu dans une église qui n'appartient pas à leur institution, ils doivent avoir la permission du curé ou du recteur de celle-ci.

Le but principal visé par la loi sur les associations était la suppression de la liberté de l'enseignement catholique, et le résultat était déjà atteint en partie par le refus d'autorisation fait aux congrégations non reconnues. Quant à celles qui étaient reconnues, la loi sur les associations arrêtait qu'elles ne pouvaient fonder de nouveaux établissements sans avoir obtenu un décret du Conseil d'Etat; de plus, qu'un décret du Conseil d'Etat pouvait prononcer la dissolution de la congrégation ou la fermeture de l'établissement; or il est clair que, sous ce nom, étaient comprises les écoles. Pourtant Waldeck-Rousseau, d'accord avec d'autres juristes, était d'avis qu'il fallait en exclure les écoles ouvertes par un non-congréganiste, dans lesquelles enseignaient un ou plusieurs congréganistes reconnus. Cet avis ne fut pas partagé par le Conseil d'Etat ni par le ministre Combes, et celui-ci, dès qu'il fut arrivé au pouvoir, fit appliquer la décision et ferma les écoles

fondées dans ces conditions, sans même leur laisser le temps d'accomplir les formalités nécessaires.

Restaient les écoles ouvertes avant le premier juillet 1901 par les congrégations reconnues selon les formalités de la seule loi sur l'enseignement alors en vigueur, qui était celle de 1886. Le même ministre Waldeck-Rousseau avait déclaré qu'elles ne tombaient pas sous le coup de la loi, et il avait officiellement rassuré le S. Siège sur ce point. Malgré cela, Combes en ordonna la fermeture immédiate, prétendant leur appliquer les lois de 1809 et 1825, sans réfléchir que ces lois visaient avant tout et uniquement les congrégations de femmes, alors que lui ne distinguait pas entre les écoles des religieux et celles des religieuses; de plus, ces lois avaient été modifiées par celle de 1886, et celle-ci, selon Waldeck-Rousseau, restait en vigueur même après la loi de 1901.

Informé de l'illégalité de la mesure, il ne recula pas pour autant; il s'acharna au contraire plus que jamais contre tout enseignement qui avait une apparence catholique. Quand la loi sur l'enseignement fut discutée devant le Sénat français, le ministre de l'instruction publique, Chaumié, proposait, au mois de novembre 1903, que tout citoyen français ayant atteint l'âge de 25 ans fut autorisé à ouvrir une école secondaire, pourvu qu'il déclarât au préalable qu'il n'avait fait ni vœu de célibat ni vœu d'obéissance. C'était prononcer l'exclusion contre tous les prêtres. Ce projet si odieux par sa nature fut modifié par l'amendement du Sénateur Delpech, excluant de l'enseignement les membres des congrégations mêmes autorisées, et le ministre Combes, inutile de l'ajouter, accepta le projet, qui fut approuvé au Sénat par 11 voix de majorité. Un mois n'était pas écoulé qu'un autre projet de loi fut présenté à la Chambre, interdisant aux congrégations religieuses l'enseignement *de tout ordre et de toute nature* et arrêtant même que les congrégations autorisées comme congrégations exclusivement enseignantes, seraient supprimées dans un délai maximum de 10 ans. Seraient supprimés également les congrégations et les établissements qui, bien qu'autorisés en vue de buts divers, étaient en fait exclusivement voués à l'enseignement, à la date du 1er juillet 1901.

C'est en vain que protestèrent les cardinaux archevêques de Paris, de Reims et de Lyon dans une lettre publiée en janvier 1904. C'est en vain que le Pape Pie X lui-même intervint par une lettre du 23 décembre 1903 au Président de la République; la protestation qu'il fit entendre dans ses discours au Sacré Collège, le 24 février et le 19 mars, ne fut pas écoutée davantage. La loi fut votée le 7 juillet 1904, et Combes n'eut pas honte de se vanter à Auxerre, le 4 septembre, d'avoir fermé 13.904 écoles sur un total de 16.904, et de se déclarer disposé à en fermer 500 autres sur les 3000 restantes. Ces lois contre l'enseignement congréganiste et contre l'existence même des congrégations était un coup très grave porté à l'Eglise, mais on voulait en arriver plus loin encore: à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Tous les moyens pour y aboutir sans avoir l'air de la vouloir semblèrent bons. On apportait contre l'Eglise les *articles organiques,* comme si l'Eglise allait contre le Concordat en ne les observant pas. Mais la raison pour laquelle elle ne les respectait pas était évidente: ces articles que Napoléon Ier avait ajoutés au Concordat par surprise en 1801, n'avaient jamais été reconnus par l'Eglise, parce qu'ils lésaient ses droits propres; cette situation était très bien connue en France, et le ministre Talleyrand entre autres l'avait dit clairement. On disait également que les catholiques combattaient la république par attachement au régime monarchique. S'il est indéniable que cette tendance existait chez un grand nombre d'ecclésiastiques et de laïcs catholiques, il est certain que l'attitude du S. Siège n'y était pour rien. Au contraire, en 1891, Léon XIII, voulant dissiper toute hésitation chez les catholiques à reconnaître la république, publiait un très sage encyclique consacrée tout entière à démontrer que l'Eglise n'a pas de préférence pour l'une ou l'autre forme de gouvernement. Toutes les formes peuvent être bonnes ou mauvaises, tout dépend des personnes qui se trouvent à la tête du gouvernement.

Les ministres français eux-mêmes avaient manifesté leur reconnaissance pour cette attitude pontificale, et avaient reconnu qu'elle avait produit d'excellents fruits. Il est certain que, si le gouvernement français considérait la république

non plus comme une forme de gouvernement, mais comme un ensemble d'idées antichrétiennes et de lois conformes à ces idées et les consacrant, la question se trouvait être déplacée et changeait de nature; dans ce cas il n'était plus question de forme mais de principe.

Déjà en 1901 s'était élevée une controverse autour de la formule par laquelle le gouvernement français, en vertu du Concordat, informait le S. Siège de la nomination qu'il faisait d'un ecclésiastique à la dignité pastorale ou épiscopale, le droit d'accorder ou de refuser l'institution canonique appartenant au Pape. La formule disait *nobis* (Pontifici Romano) *nominavit,* et le gouvernement français voulait que l'on supprimât *nobis* de façon à donner au mot *nominavit* le sens d'une création conforme aux prétentions du gouvernement français et non plus le sens d'une simple *désignation.* Une première fois, en 1871, le gouvernement français avait demandé cette suppression, mais satisfait des explications données par le S. Siège, le ministre Thiers avait mis un terme à la controverse par un décret du 27 septembre 1872. Aujourd'hui, Combes, passant sous silence ce décret, qu'il devait pourtant connaître, renouvelle la demande, et le S. Siège, tout en justifiant la légitimité du *nobis,* ne se montre néanmoins pas hostile à l'idée d'y substituer une autre expression capable de sauver la substance de la question. Cette solution ayant échoué, le S. Siège s'entendit avec M. Delcassé, ministre des Affaires Etrangères, et consentit à supprimer le *nobis,* à la condition que le Président demanderait l'institution par lettre patente portant la formule: « nous le nommons et présentons à Votre Sainteté » et dans la bulle ces paroles seraient rappelées en ces termes: *ad hoc per suas patentes litteras nominavit.* L'accord définitif sur cette question ne fut fait que le 22 décembre 1903.

Mais une autre controverse était déjà engagée au sujet de l'*entente préalable,* pour la nomination des évêques: cette *entente* n'était pas imposée par le concordat, mais elle était cependant très utile pour éviter les conflits lorsque la nomination tombait sur un sujet auquel l'Eglise se voyait obligée de refuser l'institution canonique. Personne n'y avait jamais

vu une restriction des droits de l'Etat, personne excepté M. Combes qui, omettant même les formes de simple convenance dans des cas semblables, *exigeait* sans plus l'institution canonique du S. Siège pour les sujets qu'il présentait. Un certain nombre de ces candidats ne pouvaient être acceptés, et c'est ainsi que quelques sièges épiscopaux restèrent vacants. Cela ne contenta pas l'anticléricalisme de Combes: Il décida qu'aucune autre nomination n'aurait lieu si on n'acceptait pas celles qu'il avait faites. Le cardinal secrétaire d'Etat, par une dépêche du 30 mars 1904 au Nonce, tenta de persuader à M. Combes de ne pas insister; ce fut inutile. On ne pouvait pas cependant conseiller au S. Siège d'expédier les bulles aux candidats acceptés par lui, puisque le concordat stipulait que l'on devait attendre la nomination du Président de la République et que celle-ci faisait défaut. L'Eglise aurait ainsi agi contre le concordat, précisément à un moment où la question de la séparation de la France et du S. Siège allait être résolue.

Un incident, que l'on a appelé décisif et qui a certainement contribué à précipiter l'événement, fut la visite du Président Loubet au Roi d'Italie, au mois d'avril 1904. Le gouvernement français avait déjà été prévenu, non seulement de la discipline imposée à tous les chefs d'Etat catholiques à la suite de la brêche de la Porta Pia, mais encore de ce que la visite du Président au Roi Victor-Emmanuel III en une autre ville quelconque de l'Italie serait vue d'un bon œil. La visite terminée, le S. Siège se vit dans l'obligation de protester pour sauvegarder sa souveraineté, mais la protestation, adressée aux seuls souverains des nations catholiques, ne devait pas être livrée à la publicité. Par conséquent ces souverains en furent informés par dépêche ordinaire, à l'exception d'un seul qui, n'ayant pas à sa cour un représentant pontifical, reçut l'information par une note adressée à son représentant à Rome. Une regrettable indiscrétion du Prince de Monaco fut cause que cette note fut publiée à Paris le 17 mai, et son texte portait ces mots qui manquaient dans la protestation envoyée à Paris: « et si malgré elle (la visite), le Nonce du Pape est demeuré à Paris, c'est uniquement en raison de motifs très graves d'ordre et de nature tout à fait spéciale ».

On fit remarquer immédiatement qu'il n'y a aucune obligation à ce que les communications diplomatiques adressées aux différents chefs d'Etat sur un même objet soient rédigées dans les mêmes termes; toutefois cela suffisait pour que le gouvernement demandât des explications sur l'affaire au S. Siège. Celui-ci ayant demandé et obtenu que ces explications fussent demandées par écrit et ayant d'ailleurs la réponse toute prête — elle était facile à faire — attendit en vain; or le 21 mai, l'ambassadeur Nisard se rendit chez le Secrétaire d'Etat et lui communiqua que le gouvernement avait interpreté la demande d'explications par écrit comme une façon de clore le débat et qu'il avait reçu ordre de partir en congé. Il ne s'agissait pas d'un simple congé puisque aussitôt, le 28 mai, à la chambre française, on voulut donner à ce départ, sans même en avertir le S. Siège, le sens d'une véritable rupture des relations diplomatiques.

Les mesures que le S. Siège se voyait obligé de prendre en ce moment contre les évêques de Laval et de Dijon et que le gouvernement français s'obstinait à déclarer anticoncordataires, alors qu'elles ne l'étaient pas du tout, puisqu'il s'agissait de simples mesures de prudence et non de dépositions, offrirent le prétexte au gouvernement français pour déclarer, le 30 juillet 1904, qu'il rompait les relations officielles avec le S. Siège. Le même jour, une note du ministre Delcassé en informait le Nonce Mgr Lorenzelli, ajoutant qu'il considérait la mission du Nonce Apostolique comme terminée. Ainsi tout en accusant l'Eglise d'avoir voulu par ces mesures rompre le Concordat, se commettait ce que M. Ribot, protestant, appelait lui-même « un mensonge historique ».

En 1905, Combes fut remplacé par le ministre Rouvier, mais ce changement ne diminua en rien l'anticléricalisme du gouvernement. L'ancienne majorité s'étant reformée exigeait que l'on hâtât la séparation, déclarant celle-ci nécessaire à cause de l'attitude du Vatican. La longue discussion générale du projet de loi prit fin le 7 avril, et l'on décida de passer à la discussion des articles. Celle-ci se termina, le 4 juillet, par le vote définitif. Le 9 décembre la loi était approuvée également par le Sénat.

En vertu de cette loi, l'Etat français ne reconnaissait et ne rétribuait aucun culte, et les biens appartenant aux établissements publics du culte étaient dévolus aux associations dites cultuelles. Le ministre Briand avait introduit dans l'article relatif à ces associations, que celles-ci devaient se conformer « aux règles générales » du culte dont elles se proposaient l'exercice; cette disposition déplut aux anticléricaux plus avancés, au nombre desquels se trouvait Clémenceau, et ils obtinrent que, dans l'article 8, il fût stipulé, qu'en cas de conflit entre associations d'un même culte, le différend serait porté devant le Conseil d'Etat. Outre cet inconvénient, les associations cultuelles proposées au clergé sans entente avec le S. Siège ni avant ni pendant la discussion, ne paraissaient pas acceptables, puisque les biens de l'Eglise étaient, en dernière analyse, livrés à la merci des pouvoirs publics. Comme aussi bien Pie X avait manifesté sa désapprobation de la séparation par son encyclique « *Vehementer nos* » du 11 février 1906, la réponse pontificale ne fut pas demandée pour les associations cultuelles. La question ainsi posée ne pouvait recevoir que deux solutions: ou renoncer à tous les biens ecclésiastiques, qui représentaient un revenu de 42.324.933 frs., avec la perte de tous les édifices du culte, ou bien accepter les associations cultuelles avec ses côtés défectueux que nous avons signalés. Les avis des catholiques et ceux aussi du clergé en France étaient partagés. Mais, quand le Pape, par son encyclique « *Gravissimo* » décida que, même au prix de la faim, il fallait repousser les associations cultuelles pour sauver les droits imprescriptibles de l'Eglise, l'accord fut unanime. A quelques critiques, qui insistaient sur les dangers auxquels étaient exposés les biens de l'Eglise, le Pape opposait qu'à force de s'occuper *des biens*, on finissait par ne plus penser *au bien de l'Eglise*. Uniquement par tactique de gouvernement, on vota, en janvier 1907, une loi permettant l'exercice du culte catholique dans les églises par mesure de simple tolérance et sans aucun titre légal. Par là, le gouvernement donnait l'illusion au peuple que rien n'était changé; mais sur d'autres points, l'illusion n'était pas possible: il était défendu au prêtre d'entrer dans un hôpital, à moins que le malade n'en eût fait la demande formulée par écrit;

il devait payer le loyer de son presbytère, quand bien même il se trouvait dans la plus noire misère: il était sujet, tout comme un quelconque citoyen, aux obligations du service militaire. De plus, de nombreuses églises de France, objets de vénération pour l'histoire et pour l'art, étaient laissées dans le plus complet abandon. Seul restait un côté consolant à ce nouveau régime inauguré par l'anticléricalisme: la liberté entière laissée au Pape d'élever à l'épiscopat qui il voulait. Pie X se hâta de profiter de cette liberté pour pourvoir d'évêques 14 églises françaises laissées vacantes par les controverses passées, et, dans la basilique de S. Pierre, au mois de février 1906, au milieu d'une grande multitude de citoyens français, il daigna lui-même procéder à la consécration des nouveaux évêques. Les effets de la législation antireligieuse furent atténués en grande partie par la fusion compacte du clergé et des laïques catholiques, unis plus que jamais au S. Siège dans la volonté de maintenir le culte catholique. La générosité des fidèles fut partout satisfaisante. Les œuvres sociales catholiques fleurirent comme par enchantement; l'organisation seule leur manquait et c'est pour la réaliser qu'on institua l'*Œuvre des Conférences populaires,* ayant un organe propre: *Le Conférencier populaire.* Messieurs Etienne Lamy, Vandal, de Lapparent, de l'Académie Française, les généraux Kirchener et Charreyron et le P. Janvier, dominicain, en étaient les principaux promoteurs. Les conférenciers inscrits furent très nombreux, ils appartenaient à toutes les classes de la société et leur propagande fut très active dans le peuple. Le clergé français, qui avait charge d'âmes, du fait d'avoir généreusement préféré perdre 470 millions de revenus plutôt que d'acquérir une légalité frauduleuse, monta dans l'estime du peuple. D'un autre côté, les sièges vacants furent rapidement pourvus par le Souverain Pontife, au grand avantage des fidèles. Partout les séminaires furent privés de leurs locaux, mais ils ne tardèrent pas à se rouvrir dans d'autres immeubles, moins spacieux, sans que l'enseignement subît d'autre retard que le temps nécessaire au déménagement: quant aux petits séminaires, les difficultés furent plus grandes, mais finalement eux aussi purent rouvrir leurs portes avec un nombre d'élèves suffisant.

Il se forma par la suite un peu partout des comités paroissiaux qui s'occupent régulièrement, sous la direction des évêques, de tout ce qui regarde le maintien et la restauration du culte.

L'activité des catholiques français fut réveillée, en 1909, par un projet de loi sur l'enseignement, qu'élaborait le ministre Doumergue. Il faut se rappeler, que 25 ans plus tôt, le ministre Ferry avait fait voter une loi obligeant l'enseignement officiel à s'inspirer de la plus stricte neutralité. En vérité, cette neutralité n'avait jamais été sincèrement respectée, mais le pouvoir étant aux mains de ministres ouvertement hostiles à l'éducation religieuse, cette neutralité était devenue tout à fait lettre morte. Quelques procès intentés devant les tribunaux contre des instituteurs qui violaient cette neutralité, engagèrent M. Doumergue à élaborer un projet de loi obligeant les pères de famille à réclamer, non plus contre l'instituteur, mais contre le gouvernement, représenté par l'Inspecteur ou le Directeur de l'école. Contre ce projet, 86 archevêques et évêques de France protestèrent dans une lettre du 8 septembre 1909, adressée aux fidèles, et dans laquelle ils mettaient ceux-ci en garde contre le danger qui menaçait la foi et les mœurs des cinq millions d'enfants qui fréquentaient les écoles publiques; d'autres prélats censurèrent nombre de manuels scolaires portant atteinte à la neutralité promise et pleins d'erreurs et d'insinuations perfides. La même lettre conjurait les parents d'envoyer leurs enfants à l'école libre catholique, là où elle existait; de les enlever de l'école officielle, où l'enseignement était contraire à la foi et à la morale catholique, et condamnait un certain nombre de manuels scolaires élémentaires infectés d'erreurs contre la foi et l'Eglise. La lettre, lue courageusement dans toutes les églises et souvent par l'évêque lui-même, fit une impression profonde et provoqua dans le ministère lui-même quelque hésitation. Le ministère étant tombé, les projets de M. Doumergue, qui n'avaient encore été approuvés qu'en principe, furent enterrés.

Les protestations contre la lettre collective du 8 septembre émanèrent principalement des instituteurs, qui citèrent l'un ou l'autre évêque devant les tribunaux: parmi les condamnés

qui furent peu nombreux se trouvait le cardinal Luçon, archevêque de Reims. Afin de mieux faire triompher leurs prétentions, ils s'étaient unis eux aussi en *Associations amicales*, mais celles-ci se heurtèrent bientôt à la résistance des récentes associations des pères de famille, ayant à leur tête le professeur Jean Guiraud. C'est en vain que les instituteurs s'efforcèrent de les faire dissoudre, la magistrature ne fut pas de leur côté. C'est ce qui donna naissance à ce mouvement en faveur de la défense de l'école laïque, qui prit corps en quelques projets que M. Poincaré lui-même, devenu en 1912 chef du ministère national, et qu'on disait de tempérament libéral, faisait siens, et, au mois de novembre de la même année, il acceptait à la Chambre un ordre du jour demandant la discussion immédiate de ces projets. On commença par instaurer une procédure rigoureuse destinée à assurer la fréquentation des écoles et dirigée spécialement contre les parents qui oseraient détourner leurs enfants des devoirs et des livres impies. L'opposition catholique fut prompte et vigoureuse. Les programmes publiés par le décret du ministre Ferry, le 27 juillet 1882, disaient que l'enseignement moral comprenait les devoirs envers Dieu. Comment la loi que l'on proposait respectait-elle ce point? Le ministre Barthou, pris dans les étreintes de la logique des opposants catholiques, répondit, le 18 juin 1913, que la loi proposée était en harmonie avec les traditions du ministère de l'Instruction Publique. «Et le programme Ferry, riposta M. Groussau du haut de la tribune, demeure-t-il intact, oui ou non?». A cette question, répétée cinq fois, M. Barthou se contenta d'opposer un prudent silence. Cependant, à propos d'un second projet de loi contre les perturbateurs de l'enseignement scolaire, il dut céder sur un point, celui de la peine que l'on infligerait aux pères de famille transgresseurs de la loi: la prison fut convertie en amende. Ce fait était une preuve qu'il fallait compter avec la force de l'opposition catholique. En janvier et en février 1914, le Sénat approuva ces deux projets de loi avec sa docilité habituelle. Et, pendant que l'on procédait avec tant de zèle à la défense laïque, parce que l'on voyait dans la religion une ennemie, pendant que, pour soutenir

cette défense, on transgressait d'autres mesures concernant la moralité qui était menacée de tourner à rien, au point que l'on permit la représentation sur la scène de pièces scandaleuses comme « *Phalène* », pendant que l'on tolérait enfin la profession ouverte de ce principe: « il est temps de revendiquer hautement pour le théâtre et pour tous les arts le droit absolu à l'immoralité », l'ennemi était aux portes et, le 2 août, il fit son entrée sur les terres de France.

La guerre mondiale était déchaînée et la France, manquant totalement de la préparation nécessaire pour soutenir le choc de l'envahisseur, ne put empêcher celui-ci d'avancer jusqu'à Compiègne, c'est-à-dire presque jusqu'aux portes de Paris. Le danger commun fit oublier les haines de partis. « A cette heure, s'écria le Président de la République, il n'y a plus de partis, il y a la France éternelle, la France pacifique mais décidée ». Et le clergé, autrefois objet de tant de persécutions iniques, ce clergé qui n'avait pas abandonné le soin des âmes parce qu'on lui enlevait sa maison, son église, son pain, resta cette fois encore à son poste, fidèle à son devoir. En septembre déjà, 20.000 prêtres séculiers étaient mobilisés pour la défense nationale. Quant aux religieux, il s'enrôla sous les drapeaux environ 380 Jésuites, 200 Franciscains, une centaine de Maristes, une centaine d'Oblats de Marie. Le seul couvent des Dominicains du Saulchoir (Belgique) fournit 44 religieux. Quand la ville de Meaux fut exposée au danger de l'invasion, la municipalité invita les habitants à quitter leurs foyers, et les autorités partirent. Mgr Marbaux resta seul, avec quelque 2000 personnes qui ne pouvaient s'en aller, pour leur prodiguer les soins d'un bon pasteur. Il fut un véritable *defensor civitatis*. Parlant des alentours de Paris qui se dépeuplaient de plus en plus, le *Petit Parisien* écrivait: « Les maires qui sont restés à leur poste sont malheureusement rares. Il ne reste que les curés ».

Ce ne fut pas là l'enthousiasme d'un moment. La guerre fut assez atroce et assez longue pour mettre à l'épreuve le sentiment plus profond de l'amour de la patrie. Et ce sentiment soutint l'épreuve avec succès chez les hommes d'Eglise, prélats, prêtres et religieux. Personne ne pourra jamais ra-

conter la bienfaisante influence exercée par le prêtre dans les rangs des combattants, dans les hôpitaux, dans les régions occupées, dans les camps de concentration des prisonniers. Tout cela était en si parfait accord avec ce qui se disait et se faisait au Vatican, que l'on commença bientôt à s'apercevoir, en France, qu' une bonne entente avec le S. Siège, ou du moins quelque bonne relation, aurait été d'une grande utilité pour le gouvernement. Dès que l'on reçut la nouvelle de l'élection de Benoît XV, le *Bulletin des armées* (organe officiel) du 15 septembre observait que cette élection « sera accueillie en France avec infiniment de plaisir, et l'on se réjouit de voir sur le trône pontifical, sous le nom de Benoît XV, un confident du grand ami de notre pays qui fut le cardinal Rampolla ».

Le radical *Intransigeant* (6 septembre) se plaignait de ce que la France seule n'eût aucun diplomate ni aucun envoyé pour la représenter au Vatican, quand le Pape reçut le corps diplomatique. La nomination du cardinal Ferrata fut considérée comme une faveur faite à la France, à cause des sympathies dont il jouissait parmi les Français. Cela ne veut pas dire que toute hostilité contre l'Eglise cessât du fait que ses ministres se battaient héroïquement, bien que cela dût sembler tout naturel. C'est précisément dès ces premiers mois que se répandirent en France des calomnies anticléricales, avec un ensemble si parfait qu'on les aurait cru commandées par un appel électrique: *la guerre est l'œuvre des curés, c'est le Pape qui a fait la guerre, ce sont les évêques qui sont cause de la guerre, c'est l'argent du fond cultuel qui alimente la guerre, ce sont les religieux expulsés.*

Lancées au sein des masses populaires, ignorantes ou hostiles à l'Eglise, elles auraient causé un très grave dommage, si l'âme française avec son bon sens naturel n'en avait aperçu l'inanité, pour ne pas dire le ridicule. Il est regrettable que le gouvernement n'ait rien fait pour s'opposer à ce que l'on appelait une *rumeur infâme,* et que même il ait gardé dans sa conduite cette neutralité habituelle que nous connaissons déjà, allant jusqu'à mettre sous sequestre pour quelque temps la prière de Benoît XV pour la paix et à interdire la distribution d'objets religieux aux soldats.

Il dut cependant céder sur quelques points; il ne s'opposa pas à ce que l'on ouvrît des chapelles dans les hôpitaux auxiliaires, ni même à ce que le prêtre reprît sa liberté d'accès dans les hôpitaux sans y être appelé; il déclara toutefois, par une circulaire spéciale, qu'il ne s'opposait pas à ce que les officiers, qui ne pouvaient entrer dans les églises dans l'exercice de leurs fonctions, y entrassent en qualité de citoyens privés. Aussitôt, l'on y vit même des officiers supérieurs. Chose plus remarquable encore, le Président de la République lui-même entrait dans la cathédrale de Reims accompagné du cardinal Luçon. Evidemment le gouvernement subissait la poussée de deux courants contraires, l'un représenté par la franc-maçonnerie, l'autre représenté par la réalité des choses, que la guerre avait révélée de façon effrayante, et qui imposait immédiatement la paix religieuse. Mais la guerre se prolongeant, toute hésitation devait cesser et, au premier jour anniversaire de la mobilisation, le Président Poincaré put adresser à la nation un appel officiel où il montrait la nécessité de l'*Union Sacrée,* sans que personne y fît opposition.

M. Viviani, ayant pris au gouvernement la place de M. Briand, appela au ministère, pour rendre hommage à cette *union sacrée,* le député catholique Denys Cochin et le Sénateur Méline, républicain modéré. Parallèlement à ce retour du gouvernement à des principes religieux, se manifestait de façon plus vive le phénomène du renouveau des esprits dans le sens de la foi. Dans les villes de province, comme dans les petits villages, se célébraient les cérémonies religieuses, et l'on s'y pressait en foule sur les champs de bataille; la majorité des soldats et des officiers assistaient à la messe et fréquentaient les sacrements et les conversions s'opéraient en grand nombre; chez beaucoup la foi s'était réveillée de façon admirable et la conduite héroïque des prêtres soldats servait à gagner au clergé un respect et une admiration auxquels ne s'attendaient certainement pas ceux qui avaient voulu les soumettre aux rigueurs du service militaire.

Dès les premiers mois de la guerre, le gouvernement français manifesta son regret de n'être pas en rapport direct avec le S. Siège. Bien que rien de tout cela ne transpirât, quand

en décembre 1914, l'Angleterre envoya comme ambassadeur auprès du Vatican Sir Howard, celui-ci avait été chargé de représenter en cas de besoin les intérêts de la France. En 1916 (31 août), le grand quotidien *Le Journal* publiait un interview avec le cardinal Gasparri, dans lequel celui-ci disait: « Vous me demandez si je crois une reprise possible? Mais certainement! De notre côté nous en serions très heureux. Tout dépendra du gouvernement français. Celui-ci le voudra-t-il? ». Le lendemain, la très anticléricale *Lanterne*, paraissait emputée d'un article: dans l'espace blanc se lisaient ces mots: « La censure considérant le Pape comme un souverain neutre a ordonné la suppression de cet article », et immédiatement après: « La loi de séparation du 9 décembre 1905 est sans doute abrogée? ». Elle n'était pas abrogée, mais on désirait qu'elle le fût. M. Lazare Weiller, député républicain et juif, dans un numéro du *Journal des Débats* du mois d'avril 1917, écrivait les réflexions suivantes: « Que de problèmes seront posés demain pour la transformation de la Russie, la division des restes de la Turquie, les luttes d'influence sur ces terres de Syrie et de Palestine où, depuis des siècles, l'action de la France a été étroitement unie à celle du S. Siège ». Dans le numéro du 3 janvier 1918 du même journal, M. Maurice Wernes, protestant, répétait les mêmes paroles après la prise de Jérusalem. Au mois de mai, un député radical M. de Monzie lançait dans le public son opuscule: *Rome sans Canossa*, dans lequel il proposait des moyens de conversation réguliers avec le Vatican. Que l'on remarque bien, insistait-il, l'épithète de *réguliers*, parce que, jusqu'à présent, le gouvernement n'a pratiqué qu'une politique oblique sur ce point, et il révélait le premier que M. Charles Loiseau, *attaché* libre de l'Ambassade de France auprès du Quirinal, avait été l'agent du gouvernement français auprès du S. Siège, ce que Viviani et Pichon ne pouvaient que confirmer. Ces rapports publics avec le Vatican étaient, selon M. de Monzie, une nécessité pour l'influence française en Orient et on arriverait certainement à rétablir ces rapports.

De son côté, la guerre avait, elle aussi, préparé le gouvernement français à faire ce pas: il y avait en France un esprit

nouveau qui se manifestait, même dans les discours des hommes politiques les plus écoutés. En 1916, M. Deschanel déclarait en pleine Académie, et aux applaudissements des libres penseurs les plus avérés, que « la pensée qui ne respecte pas la foi n'est pas une pensée vraiment libre », et il ajoutait: « Celui qui méprise la force religieuse s'expose en politique à d' étranges illusions ». M. Millerand lui-même affirmait dans une phrase qui servit de programme politique aux élections du 16 novembre 1916: « La République, sans penser pour cela à renier aucun de ses principes fondamentaux, plus spécialement celui de la *laïcité,* n'oubliera certainement pas l'exemple donné par ces Français auxquels avaient été imposées des lois rigoureuses et elle saura concilier entre elles la nécessité de défendre le principe des lois tutélaires et celle de garder au sein de la patrie des enfants qui ont prouvé qu'ils sont dignes de leur mère ».

Le retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France contribua à hâter la reprise des rapports diplomatiques. Il était naturel que le gouvernement désirât remplacer les deux évêques allemands de ces provinces, bien qu'ils fussent des hommes irréprochables, par deux évêques français. Le cardinal Amette, archevêque de Paris, dont le cabinet du ministre des Affaires Etrangères avait loué le patriotisme, qui le rendait digne de la reconnaissance de tous les Français, fut prié par Clémenceau, avant de se rendre à Rome au mois d'avril 1919, de s'occuper de ce remplacement. Vu les tendances conciliantes du Vatican, le succès ne pouvait pas manquer et en effet, au lendemain du retour du cardinal de Rome, le *Journal Officiel* du 24 avril 1919 publiait deux décrets signés par le Président de la République et par M. Clémenceau, nommant, comme au temps du Concordat, Mgr Ruch, évêque de Strasbourg et Mgr Pelt, évêque de Metz. Ceux-ci reçurent en septembre l'investiture canonique.

Les élections de 1919, basées sur ces formules, donnèrent un excellent résultat: la défaite des radicaux extrémistes et des socialistes, l'entrée à la Chambre d'un bon nombre de députés catholiques, la substitution de M. Deschanel à M. Poincaré, au mois de janvier 1920, et la retraite de M. Clémenceau

qui fut remplacé par M. Millerand. Ce dernier et Deschanel étaient favorables à la reprise des relations avec le Vatican; un projet de loi relatif à cette question fut déposé à la Chambre, le 11 mars. Naturellement on prit la précaution de déclarer que ce projet était inspiré uniquement par l'intérêt national et que la laïcité des lois demeurerait intacte. On ne pouvait s'attendre à rien de plus. Comme on prévoyait une discussion dangereuse avec les membres de l'opposition, on renvoya le vote à plus tard et, en attendant, M. Doulcet fut envoyé à Rome pour aplanir, d'accord avec le Vatican, toutes les difficultés possibles. Dans l'intervalle, la canonisation de Jeanne d'Arc, fixée au 13 mai 1920, donna l'occasion au gouvernement d'organiser une manifestation religieuse à laquelle il délégua pour le représenter M. Hanotaux de l'Académie française, ancien ministre des Affaires Etrangères, et de remercier le Pape pour les honneurs décernés à l'héroïne française. M. Doulcet ayant accompli sa mission avec succès, le projet de loi concernant la reprise des rapports diplomatiques avec le S. Siège fut présenté de nouveau à la Chambre et approuvé par 397 voix contre 209, le 30 novembre 1920, sous la réserve, cependant, que les lois laïques resteraient intangibles; mais si tel demeurait l'esprit du gouvernement, la grande majorité du peuple français pensait autrement. M. Jonnart fut envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur auprès du S. Siège, et le Vatican envoya à Paris Mgr Bonaventure Cerretti comme Nonce apostolique.

Le seul fait de reprendre les communications officielles entre le S. Siège et le gouvernement français devait tempérer petit à petit la rigidité du laïcisme auquel le gouvernement semblait toujours vouloir se cramponner. Entre autres choses, à cause du refus des associations cultuelles, les conditions économiques resserrées du clergé, atténuées cependant par la charité des fidèles, constituaient toujours, par suite de l'absence d'une situation légale et par suite des troubles actuels, un problème devant lequel les hommes du gouvernement, se souvenant de la conduite héroïque du clergé pendant la guerre, ne pouvaient demeurer indifférent. M. Doulcet fut précisément chargé de faire les premières tentatives auprès de

Benoît XV, lequel se montra disposé à étudier la question. Pie XI reprit volontiers ces négociations; il donna ordre de corriger les statuts des associations cultuelles de façon à les mettre d'accord, au moins en substance, avec les règles du droit canon et de demander au gouvernement les garanties de sécurité et de légalité exigées autrefois par Pie X. Les statuts corrigés furent présentés au gouvernement français, qui, au mois de mai 1922, les fit examiner par ses juristes. Sur avis favorable de ceux-ci, les statuts furent approuvés par le Conseil d'Etat réuni en séance plénière, qui est la seule magistrature compétente pour l'interprétation des lois.

Ainsi furent reconnus aux nouvelles associations que l'on appela diocésaines, le droit et le devoir de se conformer à la constitution hiérarchique de l'Eglise catholique. On leur assigna comme rôle de pouvoir uniquement aux frais et à l'entretien du culte toute immixtion dans l'exercice du culte proprement dit leur étant rigoureusement interdite. Par là était assurée la garantie désirée. Par son encyclique « *Maximam* », du 18 janvier 1923, Pie XI fit connaître publiquement son approbation et exhorta les évêques français à adopter, au moins à titre d'expérience, les associations diocésaines, ce à quoi l'épiscopat consentit très promptement. La parole du Pape fut écoutée avec la plus grande vénération, et les associations diocésaines entrèrent bientôt en fonction.

Cet épisode, qui atteste un nouveau rapprochement du gouvernement français vers le Vatican, ne doit pas nous faire illusion. L'anticléricalisme est resté puissant en France. Le 4 janvier 1924, quelque temps avant de quitter le gouvernement, M. Poincaré adressait encore aux prefets une circulaire secrète pour leur recommander de veiller à l'observance stricte des lois contre les Congrégations. Les embarras financiers dans lesquels se trouvait la nation dans les premiers mois de 1924, et qui obligeaient le gouvernement à imposer aux citoyens de nouveaux et lourds impôts, fournit l'occasion aux partis avancés de gagner la faveur populaire en vue des élections prochaines.

La crise politique qui, après les élections du 11 mai, a donné à la France un nouveau président du Conseil des mi-

nistres en la personne de M. Herriot, représentant des partis de gauche, et un nouveau Président de la République en la personne de M. Doumergue, eut vite fait, comme il était à prévoir, de jeter la partie bien pensante de la nation dans de graves préoccupations au sujet des questions religieuses. Dès son premier contact avec le corps législatif, M. Herriot se déclarait résolu à supprimer l'Ambassade auprès du Vatican, à remettre pleinement en vigueur les lois laïques sur les Congrégations et à imposer aussitôt à l'Alsace et à la Lorraine, malgré les assurances contraires données par le maréchal Joffre et répétées depuis par plusieurs ministres, les lois laïques qui régissaient l'enseignement en France. On ne peut décrire l'indignation que provoqua cette nouvelle dans les deux nobles provinces. Les protestations, les manifestations plus imposantes destinées à protéger leurs droits menacés ne se firent pas attendre. M. Herriot doit s'attendre à rencontrer des difficultés plus graves encore, quand il s'agira de la suppression de l'ambassade auprès du Vatican, ce qui diminuerait de beaucoup le prestige de la France à l'étranger, et quand il s'agira de l'application rigoureuse des lois contre les Congrégations, ce qui, aujourd'hui, après l'expérience de la guerre, rendrait le gouvernement impopulaire; ces difficultés pourraient même amener sa chute.

3) *Espagne.*

Gouvernement malheureux de M. Sagasta. — Actes de violent anticléricalisme. — Menaces contre les Congrégations religieuses. — Les journées de Barcelone et François Ferrer. — Luttes des catholiques contre les écoles laïques. — La politique de M. Canalejas et la loi du cadenas. — Protestations de l'ambassadeur de Rome. — Dissensions entre catholiques. — L'œuvre des syndicats ouvriers. — Assassinat de Canalejas et reprise des rapports diplomatiques avec le S. Siège. — Neutralité avantageuse. — Consécration solennelle de l'Espagne au Sacré-Cœur. — Menaces soviétiques. — Activité des évêques. — Le général Primo de Rivera au pouvoir. — Bienfaits du directoire militaire.

Le ministère formé au mois de mars 1901 sous la présidence de M. Prassede Sagasta fut salué par le libéralisme

comme le ministère de la paix, mais, ainsi qu'il était à prévoir, il se montra incapable de justifier ce nom. Ni les continuelles tracasseries infligées aux catholiques, ni la menace d'une réforme du concordat, ni la proposition de loi contre les associations, ou mieux contre les ordres religieux, ne lui furent d'aucun secours; c'étaient là menus cadeaux jetés en pâture à la foule déjà excitée par les drames inspirés de l'anticléricalisme autant que par les extravagances de Galdos, mais insuffisants pour sauver le ministère du discrédit universel. Le profond malaise économique persistait et avec lui toute une série de troubles et de soulèvements qu'il fallut apaiser par des états de sièges et des répressions sanglantes. Ces mouvements ne tardèrent pas à prendre une tournure anarchique, et le ministère Sagasta, que l'*Epoca* de Madrid appelait maintenant le ministère du désordre, se révélait de plus en plus impuissant à les calmer.

Heureusement pour la tranquillité du royaume et pour le bien de l'Eglise, Sagasta fut remplacé, en 1903, par Silvela, qui obtint, dans les élections générales qui suivirent de peu son arrivée au pouvoir, une majorité suffisante. Le 19 mai, les « Cortes » furent ouvertes pour la première fois par le jeune roi Alphonse XIII, qui, la veille, avait accompli sa dix-huitième année et la première de son règne. Il termina son discours par des paroles empreintes de la plus riante espérance: « Mon plus vif désir, disait-il, est d'accomplir, avec l'aide de Dieu, tous mes devoirs de roi pour le bien du peuple, c'est là l'unique aspiration de mon âme ». Dans ce même discours, le roi avait exprimé l'espoir que le S. Siège consentirait à introduire dans le concordat en vigueur les quelques changements qui avaient été proposés par le gouvernement espagnol; ces espérances ne furent pas déçues, puisque le gouvernement espagnol acceptait de respecter toutes les congrégations existantes dans le royaume, sous l'unique réserve qu'à l'avenir toute institution nouvelle approuvée par l'Eglise devrait obtenir par décret royal l'approbation du gouvernement.

Malgré les bonnes dispositions que manifestait le gouvernement de Silvela et celui de Villaverde qui lui succéda bientôt, les anticléricaux ne déposèrent point les armes. Ils

s'étaient ralliés aux républicains et, mécontents de l'échec qu'ils avaient subi dans les dernières élections, mortifiés aussi de voir le leader des *biscaglini*, M. José Urquijo, élu député, ils se vengèrent sur un pèlerinage, qui se rendait à Bilbao pour y vénérer la célèbre Madone de Begogna récemment couronnée, et se livrèrent sur les pieux pèlerins à toute espèce de violences. On ne sait pourquoi, les autorités firent semblant de ne pas s'apercevoir du désordre; il en résulta une bagarre, dans laquelle un pèlerin et plusieurs assaillants trouvèrent la mort. Le député Urquijo, au nom des catholiques, protesta auprès du ministre de l'intérieur contre la conduite du préfet, et le gouvernement, alors dirigé par Villaverde, ordonna immédiatement sa déposition. D'autres faits de moindre importance remplissent la chronique espagnole de cette époque, mais celui-ci suffit à montrer la violence du sectarisme qui animait les anticléricaux. Cet épisode eut aussi ses échos à la Chambre, qui s'en plaignit fortement au cours d'une interpellation. Naturellement, ces actes de violence étaient commis soit à Barcelone, soit à Bilbao et, en général, dans la masse espagnole travaillée par des idées antimonarchiques et séparatistes. Quelque temps après cet incident, non pas cependant à cause de lui, le ministre Villaverde passait les rênes du pouvoir à M. Maura, mais la politique du gouvernement conserva toujours ses tendances monarchique et conservatrice. Par contre, une politique nettement anticatholique se fit jour en Espagne, en 1906, après l'arrivée au pouvoir du parti libéral. La constitution espagnole et le Code civil fixaient que le mariage entre catholiques devait être réglé suivant les canons du droit ecclésiastique, et cela, même dans le cas où l'un ou l'autre seulement des contractants était catholique (sentence ministérielle de décembre 1900, considérée par les plus compétents comme répondant le mieux à l'esprit de la Constitution et du Code). Or le comte Romanones, ministre de la Justice, dans une circulaire du mois d'août 1906 annulant la décision ministérielle de 1900, déclarait que dans ce dernier cas, le mariage civil pouvait remplacer le mariage religieux. Ce n'était là qu'un commencement. A l'ouverture des Cortes, le 24 octobre 1906, le ministre donna communication, entre

autres choses, de plusieurs projets de loi destinés à « protéger les intérêts de l'Etat » contre l'Eglise. Ces projets concernaient les congrégations religieuses, et l'on y défendait à l'enfant mineur de faire partie d'une congrégation sans l'autorisation de ceux dont le consentement est requis en cas de mariage; on privait les congrégations de la personnalité civile; on donnait au gouvernement la faculté de demander communication de la liste des membres de la congrégation et des livres de comptabilité; on défendait aux congrégations de recevoir des dons ou des legs en dehors des conditions prévues par le code civil et des limites strictement nécessaires à la bonne marche de l'association; on considérait comme nuls les actes accomplis par personne interposée; quant aux congrégations contenant dans leur sein des étrangers, liberté était donnée au gouvernement de les dissoudre, puisqu'elles étaient toujours soumises à son autorité.

De telles lois ne pouvaient manquer de soulever dans la catholique Espagne une protestation énergique. Outre les déclarations envoyées au ministère par les évêques, le cardinal archevêque de Tolède adressa au roi, au mois de décembre, une lettre de protestation dans laquelle il le suppliait de faire retirer ce projet de loi si néfaste et si ouvertement opposé aux décisions de l'Eglise et aux termes du Concordat passé avec le S. Siège à la date du 16 mars 1851. Le peuple voulut, lui aussi, manifester ses sentiments hostiles au projet et l'on vit s'organiser des manifestations, dont une de 50.000 personnes à Pampelune, une autre de même importance à Barcelone, et d'autres en proportions égales dans toutes les villes d'Espagne; en vain le parti anticlérical cherchait-il à les étouffer, il ne réussit qu'à les rendre plus imposantes. Les dames de Madrid réunirent, à elles seules, une liste de 200.000 signatures de protestation qu'elles présentèrent au roi.

Devant une telle agitation des esprits, le ministère se vit dans l'impossibilité de continuer son œuvre, et il donna sa démission. Il fut remplacé par un ministère où prédominait l'élément catholique, sous le présidence de Maura; des projets de loi pour « protéger les intérêts de l'Etat » on ne souffla plus mot, et même la circulaire concernant le mariage civil fut

rapportée par ordre du roi. Cela ne signifie pas que l'on eût éteint du même coup la haine des sectaires contre le catholicisme. Ainsi les journées révolutionnaires de Barcelone de l'été 1909, provoquées soi disant par la guerre déclarée au Maroc, furent en réalité très funestes pour les catholiques. Les maisons religieuses, celles-là même qui avaient un caractère plus nettement charitable, comme celles des Petites Sœurs des Pauvres et l'Institut des arts et métiers des Salésiens, ne furent pas épargnées. Environ seize églises et trente-cinq établissements religieux furent livrés aux flammes en l'espace de trois jours seulement! Nombre de religieux et de religieuses tombèrent victimes de la rage révolutionnaire.

Le feu dévora la grande bibliothèque du couvent des Scolopes de S. Antoine, où trois mille enfants recevaient l'instruction gratuite, et son musée d'histoire naturelle, qui comptait parmi les beaux d'Espagne, subit le même sort. La perte des objets d'art se trouvant dans les églises détruites est incalculable. Parmi les individus arrêtés comme fauteurs principaux de la révolution se trouvait Iglésias et le fameux anticlérical Ferrer. Alors que le premier, qui était le chef du parti socialiste, fut remis en liberté provisoire sous caution, Ferrer, le directeur bien connu de la *Scuola moderna*, et jadis soupçonné de complicité dans l'attentat contre le roi et la reine au *Calle Major*, eut à répondre du délit d'instigation et de conspiration dans le soulèvement. On trouva chez lui des documents très importants qui établissaient sa participation active au mouvement révolutionnaire, ayant pour but la destruction de tout ordre social et de tout culte religieux. Le Maroc n'avait donc été qu'un prétexte. Après un procès, conduit selon les formes ordinaires des tribunaux militaires, Ferrer fut condamné à mort et fusillé, le 13 octobre, au fort de Montjuich. Le tapage organisé par la franc-maçonnerie, en Espagne et un peu partout, pour protester contre cette exécution, fut cause que, à l'ouverture des Cortes, les libéraux forcèrent le ministre Maura à démissionner sans même lui laisser le moyen de parler.

C'est triste à dire! pour protester contre la sentence capitale qui avait frappé Ferrer, tous les anticléricaux de France

et d'Italie se levèrent, on mit les drapeaux en berne, on lui éleva des monuments, on baptisa des rues et des places publiques de son nom! Cependant on ne put rien apporter contre la régularité du procès, et de plus on apprit, ce que sans doute beaucoup savaient déjà, que Ferrer était un riche bourgeois qui laissait ses filles dans la misère, un grand savant, bien qu'on ne connût aucune de ses œuvres; on savait et on sait, par des documents certains, qu'il était franc-maçon, et cela explique tout.

Le ministère Moret était libéral, mais pas suffisamment sans doute au gré des libéraux, car, au mois de janvier 1910, ceux-ci le renversèrent et firent en sorte de mettre à sa place M. Canalejas en compagnie d'amis plus sûrs. Parmi ces derniers, se trouvait Romanones, comme ministre de l'Instruction Publique. On avait commencé à rouvrir en Espagne les écoles *laïques*. Sachant bien que, si ces écoles n'étaient pas mises sur le même pied que les écoles ferreristes qui restaient interdites comme conduisant à l'anarchie, elles ne tarderaient pas cependant à se confondre avec elles en pratique, on organisa des manifestations contre cette réouverture tant à Barcelone qu'à Madrid. Cette réouverture éveillait d'autant plus les inquiétudes des catholiques que l'on savait que le ministre Canalejas avait l'intention de modifier le Concordat, afin de réduire le nombre des diocèces et de limiter celui des religieux. On tint donc des réunions à S. Sébastien, à Manrèse, à Valence, à Bilbao. Le mécontentement des catholiques fut bien plus grand encore quand la presse sectaire, sans que le gouvernement entrât dans le débat, mena une guerre ouverte contre les congrégations religieuses; reconnaissant à l'Etat la faculté de leur accorder ou de leur enlever la personnalité civile (alors qu'elles la possédaient déjà, la religion catholique étant reconnue comme religion d'Etat); elle voulait limiter à trois ordres religieux seulement l'exemption du service militaire, alors que la loi existante la concédait à tous. Une lettre collective du 28 mai 1910, signée par les cardinaux Aguirre et Herrera et par un grand nombre d'archevêques et d'évêques, essaya d'éclairer le gouvernement sur la question; malheureusement, Canalejas montra immédiatement

qu'il ne voulait rien savoir, et il publia un décret ordonnant d'employer la force contre les congrégations religieuses qui n'auraient pas satisfait aux formalités légales réglant le droit d'association et obligeant toutes les congrégations, excepté celles admises par le Concordat, à demander l'autorisation et à se soumettre aux formalités du décret rédigé déjà sous le ministère Sagasta, mais dont l'exécution avait été différée.

Si les catholiques espagnols furent grandement peinés par ce décret, ils furent frappés plus douloureusement encore par les paroles du discours de la couronne du 15 juin, dans lequel le roi annonçait, en y ajoutant de belles paroles de vénération à l'adresse du Pape et du S. Siège, une réduction des congrégations et leur dépendance à l'égard de la loi, tout cela sous prétexte « de donner satisfaction aux désirs du public ». Afin de manifester clairement, aux regards de tous, les intentions du gouvernement, on ordonna la suppression de sept écoles tenues par les Frères des Ecoles chrétiennes, fondées en 1900.

Canalejas était catholique dans le fond de son cœur, mais, par attachement à la monarchie, il voulait faire voir aux républicains que, même avec un roi, on pouvait, en Espagne, faire de l'anticléricalisme et imiter Waldeck-Rousseau et Combes. C'est ainsi qu'en juin 1910, changeant l'interprétation traditionnelle et légitime de l'art. 11 de la Constitution, qui « interdit les cérémonies et les manifestations publiques en dehors de celles de la religion d'Etat », il publiait un décret permettant aux membres des cultes dissidents d'arborer aux façades de leurs temples tels signes extérieurs qu'ils jugeraient opportuns. Un peu plus tard, il faisait voter une loi, appelée loi du cadenas, qui permettait aux gouverneurs, jusqu'à l'introduction de la nouvelle loi sur le droit d'association, « de refuser l'autorisation (moyennant les documents mentionnés à l'art. 4 de la loi du 30 juin 1887) pour l'établissement de nouvelles institutions appartenant à des ordres ou à des instituts religieux, si les intéressés n'avaient pas obtenu à cette fin l'autorisation du ministre de la Justice par un décret royal ». Cette loi fut publiée sous le régime du Concordat, et, comme disait Cana-

lejas « pendant que les négociations avec le Vatican étaient en cours ». Si le Vatican avait accepté, *pro bono pacis,* que les congrégations demandassent l'autorisation sur la base de la loi sur les associations, il ne pouvait cependant pas accepter la loi du cadenas, qui enlevait aux congrégations le droit commun de se constituer sur la base de la loi susdite et exigeait une autorisation ministérielle et un décret royal. La loi du cadenas n'ayant pas encore été approuvée, le S. Siège demanda avec beaucoup d'égards qu'elle fût retirée, mais le gouvernement répondit en rappelant de Rome son ambassadeur Oieda. Celui-ci quitta la ville éternelle le 1er août, une heure après en avoir avisé le S. Siège et deux jours après en avoir informé les journaux de Madrid.

Ce triomphe de l'anticléricalisme dans les sphères officielles, paraît sans doute très surprenant chez une nation aussi profondément catholique que l'Espagne. Cependant la chose peut s'expliquer en partie par l'activité des sectes et en partie par le défaut d'organisation sérieuse des forces catholiques. En Espagne, la grande majorité de la population est formée de catholiques qui le sont non pas seulement de naissance, mais de conviction, mais ces catholiques étaient divisés sur le terrain politique. Il y avait d'un côté les catholiques carlistes et intégristes, de l'autre les catholiques constitutionnels. Les premiers, en tant qu'ennemis du régime actuel, n'étaient pas fâchés de voir les événements se précipiter; c'était pour eux la preuve que l'Eglise catholique ne pouvait pas vivre en paix sous ce régime: les seconds s'accommodaient du régime existant, parce qu'ils voyaient qu'une résistance systématique aux divers gouvernements aurait pour effet de mettre le trône lui-même en péril et de favoriser les idées révolutionnaires. L'épiscopat et le clergé réagissaient, comme c'était leur devoir, contre cette division des esprits: le cardinal d'Aguirre, archevêque de Tolède, un véritable apôtre, était à la tête du mouvement catholique; il avait déjà obtenu quelques bons résultats; mais c'est une chose bien difficile que d'obtenir, même de la part d'hommes de bien, l'abdication de certaines idées politiques qu'ils ont reçues avec le sang. Toutefois, vers la fin de 1910, la loi du cadenas fut

approuvée au Sénat par 149 voix contre 86, et Canalejas déclarait que, loin d'être définitive elle n'était qu'une simple disposition préliminaire à une future loi sur les associations, qu'il présenterait dans quelques mois, et que celle-ci servait à renouer les négociations avec le S. Siège, en assurant temporairement la suprématie du pouvoir civil. Au mois d'avril 1912, alors que l'échec des républicains aux élections municipales aurait dû avertir le gouvernement de Canalejas que le peuple ne voulait pas de l'anticléricalisme, on publia des dispositions imposant une taxe de 25 % sur tous les biens ou revenus des sociétés, corporations ou autres associations ayant un caractère stable et permanent; ces dispositions, ainsi que le disait le règlement publié par la suite, s'appliquaient aussi aux biens et revenus des chapellenies, des chapitres, des communautés et instituts religieux de tout culte, et obligation leur était faite de présenter, avant le 30 septembre, un inventaire de tous leurs biens et immeubles. Comme on le voit, la loi lésait les droits de l'Eglise et du Concordat en vigueur, mais les instances faites par le cardinal primat, au nom de tout l'épiscopat espagnol, auprès du ministère, pour que fussent exemptes de l'impôt les associations ecclésiastiques, ne furent pas écoutées. Par un décret du 15 septembre, le ministre de l'Instruction Publique, M. Gisneno, rendait facultatif pour les élèves le diplôme d'enseignement religieux et moral dans les classes normales supérieures; on supprimait ainsi en fait l'instruction religieuse dans ces écoles qui forment les professeurs des classes normales et les inspecteurs de l'enseignement supérieur.

Il est évident qu'une législation ayant un caractère aussi nettement anticatholique devait être combattue avec la plus grande énergie et surtout avec une harmonie parfaite dans l'entente. La parole du Pape qui, dans une lettre au cardinal primat, détermina avec toute la précision nécessaire le critère de l'action politico-sociale des catholiques, fut ici d'une grande utilité. Cette lettre établissait la véritable notion du libéralisme, le caractère des partis, la personnalité des catholiques, la formule d'union, le sens de l'intervention dans les limites de la légalité, l'adhésion sans conditions à la Pa-

pauté, l'honnête liberté des catholiques dans les limites du but religieux; tous ces points étaient traités avec tant de prudence et de clarté qu'il n'y avait plus de place pour aucun doute. Les catholiques espagnols accueillirent filialement la parole du Pape et ne tardèrent pas à la mettre à profit. Leur participation aux travaux parlementaires pour l'élaboration du projet de loi sur les associations eut pour résultat de faire passer l'envie de le représenter. Ils surent aussi se faire valoir sur le terrain social en 1912; les catholiques espagnols fondèrent la *Fédération des syndicats ouvriers* sur le désir du cardinal primat qui en confia la direction au P. Gabriel Pelan, directeur de la vaillante *Accion social popular;* elle fut une des armes les plus opportunes contre les envahissements du socialisme. Les assemblées diocésaines qui se tinrent dans les deux villes de Madrid et de Barcelone, où la vie religieuse, sociale et politique est plus florissante, ainsi que la VI[e] semaine sociale tenue à Pampelune, fournirent une preuve lumineuse que, si le catholicisme avait été organisé sur ce terrain, il n'aurait pas tardé à exercer toute son influence dans le domaine politique et social. Le P. Antoine Vincent, de la Compagnie de Jésus, s'était fait le grand champion de ce mouvement de rénovation, par les diverses institutions sociales catholiques qu'il fonda alors que personne en Espagne n'y pensait, par son commentaire sur l'encyclique « *Rerum Novarum* », publié sous le titre *Socialisme et Anarchie,* qui eut une large diffusion, enfin par l'institution de chaires de sociologie pour le clergé et de semaines sociales. Il mourut sur la brêche, pendant l'automne de 1912, et laissa à M. Da Cepeda († 15 août 1918) le soin de continuer son œuvre. Le 12 novembre, le ministre Canalejas fut assassiné par Pardinas Larrato Martin, pendant qu'il regardait les livres exposés à la vitrine d'un libraire.

Son successeur, le comte Romanones, ne donnait pas grande espérance aux catholiques: on connaissait son manque de sympathie envers le clergé. On ne s'étonna donc point quand le ministre de l'Instruction Publique, Alba, publia un décret ordonnant la codification législative des dispositions prises en matière scolaire au cours des années précédentes;

on flairait sous ce prétexte la menace d'une diminution des droits des écoles catholiques reconnues dans le Concordat. Le cardinal primat ne manqua pas de faire entendre sa parole sereine sur ce sujet, et elle ne resta pas sans effet, puisque, peu de temps après, le ministre Alba passa de l'Instruction Publique à un autre ministère; de plus, le comte Romanones semblait vouloir rentrer en amitié avec le S. Siège en envoyant comme ambassadeur à Rome le comte Calbeton. Au moment où l'on croyait voir s'ouvrir une ère de paix, voici qu'au printemps de 1913, le comte Romanones souleva la question de l'enseignement religieux; il voulait, disait-il, résoudre par un projet de loi, les contradictions existant entre la loi scolaire qui « impose officiellement l'enseignement religieux dans l'école et la constitution qui garantit la liberté de conscience ». Ces paroles, qui révélaient l'intention de modifier la loi scolaire dans un sens non conforme à la Constitution, où il est parlé seulement de *tolérance,* suscitèrent les plus vives protestations chez les membres du clergé et chez les laïques; cela n'empêcha pas de proposer aux parents catholiques la faculté de refuser l'enseignement religieux et de les obliger dans ce cas à y pourvoir par eux-mêmes. Finalement, le gouvernement céda et la proposition n'eut pas de suite. Quelque temps après, toujours sous le ministère Romanones, le ministre de l'Instruction Publique, Bergamin, abolit les modifications sectaires que les libéraux avaient réussi à introduire dans l'école normale supérieure. On supprima la coéducation des sexes, on rendit à nouveau obligatoire l'enseignement religieux, on rétablit l'enseignement libre exigé par le droit constitutionnel et l'on facilita la rentrée dans les écoles des professeurs qui avaient été licenciés par des manœuvres sectaires.

Pendant la guerre, dans laquelle, dès le début, l'Espagne s'était très sagement déclarée neutre, le gouvernement, interprète ici de la grande majorité de la nation et sans rencontrer aucune opposition, pensa au danger que pouvait courir le Pape de devoir abandonner Rome, et il se fit un honneur de lui offrir, au nom du roi, le cas échéant, une résidence à l'Escurial. Le 15 août 1916, le Souverain Pontife répondait

en remerciant le gouvernement de son offre généreuse, se réservant de trouver dans l'Espagne, comme il le trouva en effet, une vaillante collaboratrice pour l'œuvre de la paix.

Cette époque de la guerre, si terrible pour une grande partie de l'Europe, fut pour l'Espagne un temps propice à la consolidation de l'action sociale catholique, grâce tout particulièrement à l'activité éclairée de Mgr Ragonesi, nonce apostolique auprès de la cour espagnole. Ayant acquis, par ses visites dans les diocèses, une connaissance approfondie des affaires ecclésiastiques, il s'employa tout entier à développer la culture et l'action catholiques. La conférence qu'il fit aux élèves du séminaire de Comillas sur les études sociales est un résumé très heureux des devoirs du clergé, aujourd'hui devenus impérieux en face du problème social; il y ajoutait quels devaient être les procédés de l'action du clergé et déterminait la méthode à suivre et le contenu doctrinal de celle-ci. Il insista surtout sur le caractère de l'apostolat sacerdotal, qu'il décrivait dans ses grandes lignes par une phrase: « éduquer plus qu'instruire, former des apôtres, non des tribuns ». Non moins importante fut l'œuvre du cardinal primat sur le même terrain: il développa sa pensée à ce sujet dans sa lettre pastorale intitulée: *Le péril du laïcisme et les devoirs des catholiques.* Grâce à ces impulsions, l'Espagne, pays éminemment agricole, vit se former le *Secrétariat national agricole,* qui connut un rapide et fructueux développement.

Le gouvernement espagnol voyait d'un bon œil cette renaissance de l'action catholique, qui tournait du reste au grand avantage de l'Etat. Etant de tendance conservatrice, il favorisa également les manifestations catholiques solennelles, comme les fêtes de Valence pour le centenaire de S. Vincent Ferrier, pendant l'été de 1919. Le ministre de l'intérieur voulut contribuer aux dépenses, et il obtint de son collègue de la Marine que quelques navires de guerre et des sous-marins fussent envoyés dans le port pour rehausser l'éclat des fêtes nautiques mises au programme pour la célébration du centenaire.

Le 30 mai 1919, eut lieu au *Cerro de los Angeles,* près de Madrid, une manifestation où l'on put voir briller dans tout

son éclat la vivacité de la foi de la catholique Espagne. Elle était l'œuvre du roi Alphonse XIII, qui avait résolu de consacrer son pays au Sacré-Cœur. Sur la colline avait été érigée, par souscription nationale, une stèle de forme pyramidale, placée sur un plateau auquel on accédait par un escalier monumental. Au sommet de la stèle se dressait une statue du Sacré-Cœur portant l'inscription: *Je règne sur l'Espagne.* C'est autour de ce monument que se réunirent en ce jour le nonce apostolique, le cardinal archevêque de Tolède et vingt autres évêques; immédiatement après Alphonse XIII, marchaient les deux reines et les princes, accompagnés de leur suite. Assistaient aussi à la cérémonie tous les ministres, le président Maura et d'autres personnalités, parmi lesquelles les chevaliers de l'ordre d'Alcantara, Calatrava et Montesas, tous en habits de gala. Après la messe, célébrée par l'évêque de Madrid, et l'exposition du T. S. Sacrement, le roi quitta son prie-Dieu et, ayant pris place au côté droit de l'autel, la face tournée vers le T. S. Sacrement et vers l'assistance, il prononça d'une voix claire et vibrante l'acte de consécration; ses paroles étaient empreintes d'un si vif sentiment de foi qu'aucun des assistants ne pourra jamais les oublier, pas plus qu'il n'oubliera l'explosion spontanée et unanime des applaudissements qui les accueillirent.

Au ministère Maura succéda, au mois de Mars 1922, le ministère Sanchez Guerra, également conservateur; si ce changement pouvait inspirer quelques inquiétudes, elles ne venaient pas du côté du gouvernement, mais bien plutôt du côté du socialisme soviétique, dont le souffle empoisonné avait traversé l'Espagne, malgré que celle-ci eût conservé sa neutralité pendant toute la durée de la guerre. Les grèves espagnoles du mois d'août 1917 avaient eu un caractère révolutionnaire; heureusement elles avaient trouvé, dans les syndicats catholiques des cheminots, un obstacle solide et décisif qui les empêcha de dégénérer en une véritable révolution. Ces bons résultats ne devaient-ils pas être mis à profit pour provoquer une intervention et une collaboration efficace des classes dirigeantes? C'est cette pensée qui dicta à l'épiscopat espagnol une lettre collective adressée à ces classes dirigeantes

pour leur montrer le péril au devant duquel on allait et l'urgente nécessité d'une action combinée. La misère à laquelle était réduite une grande partie de la population ne pouvait pas laisser insensibles des catholiques véritablement conscients de leurs devoirs, d'autant plus que cette situation pouvait servir à assurer le triomphe de l'esprit et des idéaux révolutionnaires.

L'aristocratie espagnole accueillit filialement l'exhortation des évêques en ce qui la concernait, et, le 26 janvier 1918, parut une circulaire, dans laquelle les membres du *Centro de Acçion Nobiliaria* annonçaient qu'ils s'occuperaient prochainement de rédiger un programme d'action sociale. « Se rapprocher du peuple et lui venir en aide dans ses besoins: fonder dans ce but des comités dans tous les chef-lieux de province: s'inspirer, dans ce mouvement, « des sages encycliques de Léon XIII », voilà l'essentiel de ce que l'aristocratie se proposait de réaliser.

La guerre était terminée, mais les répercussions douloureuses continuaient à s'en faire sentir en Espagne, et cela au profit des éléments subversifs. Le mouvement révolutionnaire, qui, parti de Russie, avait après la guerre gagné l'Allemagne, la Hongrie et d'autres pays encore, menaçait aussi de faire traverser à l'Espagne des jours bien tristes. Afin de les prévenir, l'épiscopat espagnol, toujours attentif aux véritables intérêts du pays, jugea bon de s'adresser à la nation tout entière par une lettre datée du 1er mars 1922. Il y invitait tous les gens bien pensants à commencer une grande campagne sociale ayant pour but de combattre les principes délétères qui se répandaient contre l'ordre social et la religion qui en est le fondement. Encouragés par le Pape Benoît XV et par son successeur, ainsi que par le roi, ils se proposaient avant tout de créer une Université sociale destinée à donner aux jeunes gens une formation pratique dans les sciences politiques, administratives et sociales et à les initier à la gestion des services publics, au journalisme et à la propagande, de multiplier les écoles primaires et professionnelles, pour préparer la jeunesse à repousser les attaques des protestants, et de soutenir méthodiquement la propagande sociale.

Cet appel ne reçut pas l'accueil qu'il méritait. D'une part le gouvernement, tout en étant conservateur, comptait à droite des hommes qui craignaient de passer pour trop cléricaux, et à gauche d'autres, qui, à cause du milieu dans lequel ils vivaient, étaient imbus de maximes peu catholiques. De plus, cette union de tous les catholiques dans un esprit nouveau, sur laquelle on comptait, n'existait pas encore. La chose était d'autant plus regrettable que l'anticléricalisme espagnol avait, lui aussi, inauguré une campagne en faveur de la sécularisation de l'enseignement. Cette campagne ne recula même pas devant l'assassinat. Le 4 juin 1923, le cardinal Soldevilla, archevêque de Saragosse, fut tué brutalement à coups de revolver par deux inconnus qui ont échappé jusqu'à présent aux recherches de la police; on dit qu'il fut victime de l'attitude résolue qu'il avait prise contre le projet de réforme de la constitution espagnole, qui permettrait aux religions dissidentes de pratiquer publiquement leur culte; mais l'opinion la plus probable c'est que, étant malgré ses 80 ans, le grand promoteur des syndicats catholiques, l'assassinat barbare dont il fut victime n'est pas autre chose qu'un fruit du bolchévisme espagnol.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'audace des socialistes et des communistes grandit au point que le gouvernement du marquis di Alhucemas était devenu totalement impuissant à la réprimer, et cette situation, aggravée encore par la guerre malheureuse qu'elle avait entreprise contre le Maroc, exposait l'Espagne au plus grand des dangers. Elle ne fut sauvée que par le *pronunciamiento* militaire du 13 septembre, proclamé d'abord à Barcelone, et étendu bientôt après, aux troupes de Tarragone, de Lerida, de Girona, de Saragosse et de Madrid. Le général Primo de Rivera, qui le dirigeait, déclarait qu'il voulait mettre fin au gaspillage des deniers publics et établir les responsabilités morales dans les affaires du Maroc, et qu'il ne se retirerait qu'après avoir trouvé des hommes d'une moralité éprouvée et capables de gouverner l'Espagne. Le ministère s'étant retiré après une brève résistance, le roi chargea De Rivera de la formation du nouveau gouvernement, qui porterait le titre de Directoire Militaire,

suspendit les garanties constitutionnelles pour tout le royaume, et créa une milice volontaire appelée « *Somaten* ». Il est évident que De Rivera s'inspira dans son œuvre de ce qu'avait fait en Italie Benito Mussolini, et, à l'exemple du chef du fascisme, il se montra conservateur et plein d'égards pour les traditions catholiques de l'Espagne. Il était au pouvoir depuis peu de mois, quand le roi Alphonse XIII, accompagné de De Rivera, se rendit à Rome, et y fit sa visite au Souverain Pontife dans l'appareil solennel que nous avons décrit plus haut, pour exprimer au Pape ces sentiments nobles et catholiques qui correspondaient si bien à la foi de sa chevaleresque et catholique nation.

Il va de soi que l'épiscopat espagnol ne pouvait se désintéresser des terribles problèmes devant lesquels se trouvait alors l'Espagne. C'est pourquoi beaucoup d'évêques, à commencer par le cardinal archevêque primat de Tolède, les archevêques de Séville, Valence, Valladolid, ainsi que les évêques de Madrid, Alcala, etc. prescrivirent, en octobre 1923, des prières nationales pour le roi, pour les membres du gouvernement et pour le pays; à lire entre les lignes, on sentait dans leurs lettres pastorales une discrète sympathie pour les intentions et les efforts du Directoire Militaire, sympathie évidemment limitée au terrain religieux et, par conséquent, à l'abri des commentaires malveillants. Cependant, l'évêque de Siguenza, Mgr Nieto Martin, ami personnel de Romanones, semblait se prononcer plus explicitement en écrivant: « Si nous aimons notre patrie et les croyances religieuses qui nous ont été transmises par nos pères, si nous voulons une Espagne grande, prospère et heureuse, nous sommes obligés d'aider ces hommes de bonne volonté à mener à bonne fin la difficile mission qu'ils ont assumée spontanément ».

C'est le mérite du Directoire Militaire d'avoir mis un terme, par un décret du 10 mars 1924, aux abus dérivant du privilège accordé par le S. Siège à la Chambre espagnole au sujet de la présentation et de la nomination des candidats aux sièges épiscopaux, aux bénéfices mineurs et, en général, à toutes les charges ecclésiastiques. Ce décret créa la « *Junta delegada del Real padronado ecclesiastico* », commission en

pratique totalement ecclésiastique, composée du primat, président, d'un archevêque et des évêques titulaires de l'Espagne et de trois autres ecclésiastiques. Cette commission est chargée d'éclairer le ministre de la Justice sur les qualités des candidats, tout en laissant au gouvernement la liberté de tenir compte ou non de ses avis. Le décret déplut certainement aux libéraux, qui espèrent toujours qu'il ne sera que provisoire, mais, comme il porte la signature royale, il semble bien qu'il est définitif.

La question scolaire fut, elle aussi, traitée jusqu'ici conformément aux droits de la religion catholique. Alors que, par la loi Romanones, l'enseignement religieux était devenu facultatif dans les écoles secondaires, voici qu'un vote émis, paraît-il, à l'unanimité par le Conseil supérieur de l'Instruction, tend à le rendre obligatoire. Enfin, on conserve l'espoir que l'enseignement, ainsi que les catholiques espagnols le demandent instamment, sera enfin autorisé par les lois à jouir de la liberté pure et simple.

4) *L'Autriche.*

Los von Rom: caractère et vicissitudes de ce mouvement. — Vitalité du catholicisme autrichien manifestée au Congrès catholique national de 1905. — Faiblesse du gouvernement impérial en face de la franc-maçonnerie et de la juiverie. — Conditions déplorables de l'enseignement universitaire. — Anticléricalisme en Hongrie. — Le Congrès international eucharistique de 1912 à Vienne. — Deux misères de l'Autriche: le suicide et le duel. — L'assassinat de Serajevo. — Réveil religieux provoqué par la guerre. — Mort de l'empereur François-Joseph. — Tendances pacifiques de son successeur. — La ruine de l'empire: les socialistes au pouvoir. — Meilleur gouvernement en 1919, mais la misère continue. — Monseigneur Seipel est nommé chancelier: sa bienfaisante activité. — Réveil catholique et Congrès national. — Les progrès de l'incrédulité.

Le vingtième siècle naissant trouva l'empire austro-hongrois troublé par un mouvement nettement hostile à l'Eglise catholique. Son mot d'ordre était en effet: *Los von Rom* (Sé-

parons-nous de Rome). L'origine de ce mouvement est à chercher dans une raison politique plutôt que dans une tendance religieuse. Rappelons-nous que l'Allemagne, dans son désir d'avoir un débouché sur la Méditerranée et, plus spécialement, de s'emparer du port de Trieste, poussait l'Autriche vers l'Orient (Drang nach Osten); elle lui permit même de s'annexer la Bosnie, en lui laissant espérer de posséder un jour Salonique. L'Autriche devenant ainsi, de plus en plus, un empire slave, il serait plus facile à l'Allemagne de s'annexer les provinces allemandes et tchèques du pays. Il y avait pourtant à cela une difficulté: ces provinces étaient de sentiments profondément catholiques, et il fallait donc sans retard y organiser une forte propagande luthérienne. Pour être plus sincères, les promoteurs de cette néfaste agitation, le docteur Schönerer et le docteur Wolff, auraient dû ajouter à leur cri de *Los von Rom,* un autre plus clair: *Los von Oesterreich.* On publia des opuscules et des journaux, on organisa des conférences et des souscriptions en très grand nombre, pour cette propagande soutenue par l'or des sociétés évangéliques d'Allemagne, avec une générosité digne d'une meilleure cause. Ce mouvement fut encore aidé par les Juifs, les pasteurs protestants d'Autriche et quelques vieux-catholiques inspirés par la haine qu'ils nourrissaient tous contre Rome. Dans le but de gagner les masses, ils proclamaient que le véritable christianisme, pour les Allemands, devait être le protestantisme. Le nombre des apostasies, ou des conversions comme ils disaient, ne fut pas, en fait, en 1899, aussi considérable qu'ils l'avaient espéré et qu'ils l'avaient imprudemment prédit pour cette date. Même, au bout de peu de temps, Wolff ayant laissé entendre, dans un de ses journaux, qu'il désirait germaniser le protestantisme jusqu'à y introduire certains éléments de la mythologie germanique, la chose parut si insensée que quelques autorités luthériennes allemandes se déclarèrent nettement hostiles au *Los von Rom,* et la presse officieuse de Berlin blâma carrément le mouvement, qu'elle qualifiait d'intrusion dans les affaires d'un Etat ami et allié et rien moins qu'une manifestation d'irrédentisme suggérée par la haine des races. D'autres, bien que libéraux, faisaient remarquer que l'exis-

tence de 18 millions de catholiques en Allemagne et de quatre cent mille protestants seulement en Autriche prouvait clairement que l'on pouvait être Allemand sans pour cela professer le protestantisme.

Quoi qu'il en soit, les catholiques autrichiens s'opposèrent vivement à cette agitation. A Vienne, à Prague, à Eger on organisa au mois de mars 1899, des manifestations protestataires, dans lesquelles se firent remarquer le prince de Liechtenstein et le Docteur Lueger, bourgmestre de Vienne. Au mois d'avril de la même année, l'autorité ecclésiastique s'émut également, et une lettre pastorale du cardinal-archevêque Gruscha, suivie bientôt de celles des autres évêques autrichiens, mit les fidèles en garde contre ce mouvement dangereux. Enfin, bien tardivement et avec une trop molle énergie — est ce par incompréhension du danger ou par peur de la trop puissante Allemagne? nous ne le saurons jamais — l'autorité impériale s'émut à son tour.

Hélas! le *Los von Rom* n'en fut pas beaucoup amoindri; en 1901, il recueillit même environ 10.000 apostats, si tant est que l'on peut appeler ainsi des hommes qui n'avaient de catholique que le baptême; ils appartenaient, pour la plupart, à la Bohême septentrionale, à l'Autriche inférieure et à la Styrie. La campagne que menaient ces pangermanistes, comme on les appelait justement à la Chambre, contre l'Eglise de Rome était âpre et déloyale. Ils ne reculaient même pas devant les plus odieuses calomnies. Irrité par le grand succès qu'avaient remporté, par leurs sermons de carême à Vienne, le P. Abel, jésuite, et le P. Freund, rédemptoriste, le docteur Eisenkolb s'en prit à la théologie morale de Saint Alphonse de Liguori, à propos d'un opuscule obscène publié l'année précédente à Stettin par un certain Grasmann contre la morale du saint. Cet opuscule ayant pénétré jusqu'en Autriche y avait été confisqué, mais, pour éluder la confiscation, Eisenkolb le cita presque en entier au cours de son interpellation à la Chambre. Heureusement, après une discussion orageuse qui dura trois heures, on réussit, grâce aux voix de tous ceux qui étaient présents, les pangermanistes exceptés, à faire exclure cette interpellation des actes officiels.

Ce n'étaient pas là les moyens les plus avantageux pour réussir; cependant, grâce à l'indifférence religieuse qui était grande, grâce à la mollesse du gouvernement, grâce aussi à la faiblesse du clergé qui était en grande partie encore imbu des principes de Joseph II, la propagande pangermaniste, toujours ouvertement soutenue par l'or de l'Allemagne, gagnait du terrain. D'un autre côté aussi, il n'y avait pas d'unité parmi les catholiques autrichiens, et ainsi l'antagonisme qui régnait entre les divers partis catholiques (progressistes, chrétiens-sociaux, populaires) empêcha la convocation d'un congrès catholique général de l'Autriche, qui aurait rendu l'organisation catholique beaucoup plus forte pour lutter contre l'ennemi commun. A Vienne, cependant naquit, vers la fin de 1901, une « Ligue d'hommes » fondée par le P. Abel et destinée à défendre les intérêts catholiques et la fidélité à Rome. En 1902, on élabora au cours d'une assemblée solennelle, tenue à Salzbourg, le projet d'une Université catholique à établir dans cette ville; en 1903, prit aussi naissance en Autriche une ligue contre le duel, autrefois déjà lancée par le prince Alphonse de Bourbon, en 1900, à la suite du fait que deux officiers, le marquis Tacoli et le comte Ledochowski, avaient été exclus de l'armée autrichienne pour avoir courageusement refusé de se battre, ainsi que le leur demandaient leur foi et le code militaire autrichien lui-même. Au mois de février 1903, un groupe de prêtres et d'avocats fonda en Autriche une société appelée *Rechtschutzverein,* dans le but de défendre l'honneur du clergé constamment traîné dans la boue par la presse libérale et socialiste. Toutes ces initiatives et bien d'autres encore montrent certainement que le sentiment catholique était encore vivace en Autriche et qu'il aurait suffi de grouper sous un seul programme d'action les diverses forces catholiques existant dans le pays; c'est dans ce but que furent tenues, à Vienne, quelques conférences entre conservateurs et chrétiens-sociaux. Au printemps de 1904, on travailla assidûment, à Vienne, à rendre possible la convocation d'un congrès général des catholiques autrichiens, congrès qui n'avait plus été réuni depuis huit ans, c'est-à-dire depuis celui de Salzbourg. Quelques articles publiés par le Docteur

Hank, dans l'*Altdeutcher Tageblatt*, et contenant d'horribles blasphèmes contre le T. S. Sacrement, contribuèrent à donner corps à ce projet. Alors que l'autorité civile semblait ne vouloir s'occuper de rien, les catholiques viennois se levèrent tous comme un seul homme contre le perfide attentat et sous la conduite du vénérable cardinal Gruscha, archevêque de Vienne, ils constituèrent, avec le concours de l'ardent Lueger, un comité de défense recruté parmi les nombreuses et puissantes sociétés catholiques de la capitale. L'agitation prit une tournure si grave et devint si générale que le ministre de la justice se sentit dans l'obligation de faire au cardinal-archevêque une visite d'excuse.

C'est au mois de novembre 1905 que se tint le cinquième congrès catholique; il y régna une très grande cordialité bien que, à côté de l'élément allemand qui constituait la majorité, on remarquât la présence de beaucoup de représentants d'autres nationalités. Episcopat, clergé, peuple, patriciens, bourgeois, ouvriers et paysans, tous semblaient ne former qu'une seule famille, et Mgr Schmolk, président de la commission provinciale, en faisait la remarque en ces termes: « La religion catholique est le lien spirituel qui réunit les peuples de l'Autriche, c'est le ciment qui les relie; c'est pourquoi, si nous voulons une Autriche unie et puissante, nous devons garder la religion et l'Eglise catholique ». Ces paroles, vigoureusement applaudies, exprimaient le sentiment profond de tous ceux qui étaient présents. Le résultat pratique du Congrès fut, entre autres, d'avoir fixé les points principaux et nécessaires pour une organisation générale ayant un caractère strictement catholique, excluant par conséquent toute tendance nationaliste, et d'avoir fondé une grande association catholique générale pour la presse de l'empire; en souvenir de Pie V, cette association devait s'appeler *Piusverein*. Cette œuvre répondait à un besoin si urgent et si universellement senti pour la défense de la bonne cause qu'elle fut accueillie avec un grand enthousiasme et elle fut si rapidement constituée qu'elle put commencer ses travaux dès le 1er mars 1906. Ce réveil du catholicisme en Autriche, devenu nécessaire par suite des tentatives constantes de pénétration protestante,

aurait été aussi plus efficace et plus avantageux pour la monarchie elle-même, s'il avait trouvé un appui auprès du gouvernement. Malheureusement, celui-ci demeurait ce qu'il était depuis longtemps, asservi à la secte franc-maçonnique et à la juiverie; et pendant qu'il infligeait une amende à l'archevêque de Bosnie pour avoir admis dans le giron de l'Eglise un musulman qui s'était spontanément converti, sans avoir tenu compte des inadmissibles exigences de la bureaucratie, il tolérait peu de temps après que les députés pangermanistes proclamassent en pleine Chambre, à deux pas de la cour des Habsbourg, que les provinces allemandes de l'Autriche devaient passer sous le sceptre des Hohenzollern.

Le même gouvernement était sur le point de préparer une loi sur le divorce, qui aurait sans doute été approuvée en tous ses points, si les catholiques ne s'étaient élevés contre elle en recueillant quatre millions et demi de signatures de protestation. Il fut obtenu que, si la loi passait, ce serait avec cette réserve que le divorce ne serait pas admis entre catholiques. Une autre loi portait atteinte au caractère religieux de l'enseignement public qui se manifestait par la prière au commencement et à la fin des classes, par l'assistance en commun aux fonctions religieuses et par la fréquentation des Sacrements. On voulait que désormais tout cela fût aboli: l'enseignement religieux devait être simplement toléré, et tout emblème religieux enlevé des salles de classes. Les catholiques autrichiens s'élevèrent contre cette nouvelle tentative et le 18 octobre 1906, l'épiscopat tout entier publia une lettre collective de vive et ferme protestation.

L'enseignement universitaire se trouvait, en Autriche, dans une situation de plus en plus déplorable. Le docteur Lueger affirmait, au sixième Congrès catholique, tenu à Vienne du 16 au 19 novembre 1907, que, sur 23 professeurs ordinaires en Autriche, 10 étaient des Juifs, que parmi les 7 professeurs extraordinaires, un seul était chrétien et qu'à Prague, des Juifs enseignaient seuls le droit civil et matrimonial. La faculté de médecine était presque entièrement entre les mains des Juifs. Naturellement, la presse israélite et la Loge accueillirent ces déclarations comme une offense « à la science

et à la liberté de la recherche scientifique » et si elles ne réussirent pas à obtenir de la Chambre l'abolition des facultés de théologie dans les Universités et le rejet des grades pontificaux, c'est uniquement parce que la Chambre, élue par le suffrage universel, tout en n'étant pas en majorité catholique, n'était cependant pas favorable à l'école laïque, car le gouvernement, lui, aurait cédé sur ce point comme sur l'autre. On en eut une preuve évidente dans l'attitude qu'il adopta dans l'affaire Wohrmund. Wohrmund était professeur de Droit Canon à l'Université d'Innsbruck. Fils d'un père d'origine juive, il s'était fait inscrire dans la société catholique scientifique de Vienne appelée *Leogesellschaft*, mais, en 1901, il commença à s'écarter du droit chemin en se mettant au service du *Los von Rom*, avec une fureur anticatholique qui alla toujours en augmentant. En janvier 1908, à Innsbruck et à Salzbourg, il attaqua, en termes grossiers, les dogmes les plus sacrés de l'Eglise catholique et ajouta à ces attaques la publication d'opuscules violents, que l'action prompte et énergique des catholiques réussit à faire confisquer. Comme le lieutenant du Tyrol, appuyé par Marchet, ministre des Cultes et de l'Instruction Publique, ne prenait pas de mesures contre ce professeur, le Nonce, Mgr Granito di Belmonte, alla trouver le ministre Aerenthal et obtint de lui la promesse que l'on s'occuperait de l'affaire. Cette démarche ayant été imprudemment divulguée par le journal *Vaterland*, il en résulta, du côté des francs-maçons et des Juifs, une protestation accompagnée de menaces grossières contre la personne du Nonce, sans que le gouvernement intervînt pour défendre l'honneur de ce dernier; et même Wohrmund fut laissé tranquillement en possession de sa chaire. Finalement, devant les plaintes qui s'élevaient de toutes parts, le gouvernement s'émut, Wohrmund fut suspendu de ses leçons et nommé professeur de droit canon à l'Université de Prague. Le professeur ayant violé la suspense, les catholiques protestèrent de nouveau et le gouvernement ordonna la fermeture de l'Université d'Innsbruck par mesure d'ordre public. Alors pour soutenir Wohrmund, les étudiants libéraux d'Innsbruck, de Vienne, de Gratz et de Prague organisèrent une grève générale accompagnée d'actes de violence de toutes

sortes contre les étudiants catholiques. Le comte François Thun et cinq membres de la Chambre des Seigneurs prirent la défense de ceux-ci et déclarèrent, dans une interpellation, que l'on ne voterait pas le budget du gouvernement si l'on refusait de prendre des mesures pour écarter immédiatement Wohrmund. L'empereur lui-même fut irrité de la tournure que prenait cette affaire et, un jour qu'il rencontra le ministre Marchet au cours d'une fête d'inauguration, il lui dit dans un mouvement d'emportement: « Finissez-en donc une bonne fois avec ce scandale: vos recteurs d'Université sont une bien étrange compagnie ». Au fond, on cherchait à organiser professeurs et libéraux en *Kulturkampf*, au service du *Los von Rom* et des pangermanistes qui étaient les défenseurs du mouvement. Jusqu'au mois de septembre 1908 les actes de violence se continuèrent et s'exercèrent souvent contre toute espèce de réunion, de caractère notoirement catholiques.

La situation de la Hongrie n'était guère meilleure. Le comte Andrassy, ministre des affaires étrangères, était un franc-maçon notoire, et le fameux ex-président Tisza, toujours très influent, était protestant. La franc-maçonnerie avait en Hongrie de nombreux affiliés, tous ardents à promouvoir l'école laïque, une loi électorale radicale et la confiscation des biens ecclésiastiques connus comme très importants en Hongrie. Le catholicisme hongrois n'était d'ailleurs ni actif ni bien organisé, et ainsi, le lien avec l'Autriche et avec les autres nationalités de l'empire se relâchait au point qu'on perdait tout espoir de le maintenir. Même dans le reste de l'empire, les luttes politiques avaient pris un tel développement, qu'il n'avait pas été possible, en 1912, de songer à la convocation d'un Congrès général des catholiques à Vienne. On essaya d'y suppléer par des congrès partiels à Olmutz, à Velerad, à Przermysl, et à Brunn. Par contre, le Congrès international eucharistique qui eut lieu à Vienne en septembre 1912 obtint, à cause de son caractère mondial et strictement religieux, un grand succès.

C'est le cardinal Van Rossum qui vint à Vienne en qualité de légat représentant le Pape et les viennois l'accueil-

lirent par des fêtes enthousiastes. La capitale de l'empire apparut alors bien différente de ce que pensaient beaucoup d'étrangers, qui la croyaient dominée par la juiverie et y voyaient un repaire de sectaires; elle fit voir ce qu'elle était véritablement, une population dévouée au vicaire du Christ et catholique dans l'âme. L'assemblée fut ouverte le 12 septembre dans la Rotonde et non pas dans la cathédrale, jugée insuffisante pour contenir les membres du Congrès qui affluaient toujours. On y remarqua, aux côtés du cardinal légat, l'archiduc Pierre Ferdinand, représentant l'empereur, et Mgr Heylen, évêque de Namur, président du comité permanent des congrès eucharistiques internationaux, le ministre du culte Hussarek, le prince de Liechtenstein, président de la Diète et du Comité provincial autrichien, et le maire de Vienne Nurmayer. Dix cardinaux et 150 évêques y assistaient. A la réunion du lendemain, on ne pouvait omettre de rappeler le souvenir de l'anniversaire de la délivrance de Vienne menacée par les Turcs, le 12 septembre, 229 ans auparavant. L'honneur de le faire échut au député Bugatti de Gradisca. C'est pendant le discours du député italien qu'entrèrent l'archiduc François Ferdinand, héritier du trône et son épouse, accueillis par des acclamations vigoureuses dans toutes les langues de la monarchie. Un orateur, le P. Audlan, parlant de la Sainte Eucharistie et de la maison d'Autriche, ne put pas ne pas rappeler l'épisode noblement chrétien, immortalisé par les vers de Schiller, de Rodolphe de Habsbourg fondateur de la dynastie. Malgré le très mauvais temps, l'affluence aux réunions du Congrès fut extraordinairement grande, et on estime qu'à la réunion de clôture il y avait un auditoire de 30.000 personnes.

Le mauvais temps n'empêcha pas non plus (et cela par ordre de l'empereur, protecteur du Congrès) la sortie de la procession solennelle du T. S. Sacrement, le jour de la clôture. Le cortège était uniquement composé d'hommes et divisé en trois groupes, disposés sur un front de seize hommes; chaque groupe formait une colonne distincte et marchait sous la conduite de ses chefs respectifs; il y avait là en total plus de 85.000

personnes. Ensuite venait le clergé, avec 6000 représentants, puis le train de la cour impériale, composé d'escadrons de cavalerie de la garde, de commissaires de la cour, de trompettes, de pages, environ soixante-dix chambellans et conseillers intimes à cheval, d'autres conseillers dans les voitures de gala, enfin la grande voiture dorée, traînée par huit chevaux, dans laquelle était le T. S. Sacrement visible à travers la glace et à genoux devant Lui, les cardinaux Van Rossum et Nagl, archevêque de Vienne. Immédiatement après venait la berline impériale, attelée de huit chevaux, dans laquelle se trouvaient l'empereur et l'archiduc héritier, suivis des archiducs dans cinq voitures à six chevaux, des gardes nobles et des archers à cheval. Une féérie de couleurs et de lumière d'une richesse merveilleuse.

Si le Congrès eucharistique de Vienne est une preuve que la foi catholique et l'obéissance au Vicaire du Christ étaient encore fortement enracinées dans le peuple autrichien, il ne faut pas oublier cependant que, dans les sphères gouvernementales régnait toujours hélas! l'esprit que nous connaissons, et que, dans l'élément militaire, derrière la façade religieuse, imposée par les règlements, se cachaient deux plaies douloureuses: le suicide et le duel. Dans aucune autre nation, le pourcentage des suicides dans l'armée n'était plus élevé qu'en Autriche, et le duel, ce reste de barbarie, était de par les lois militaires, devenu en fait tellement obligatoire que cela touchait au ridicule. C'est ce qui était arrivé dans l'épisode du marquis Tacoli, qui fut l'occasion de la campagne antiduelliste du prince de Bourbon. Cependant, celle-ci ne changea en rien la législation militaire à ce sujet, non plus que les idées dominantes à la Cour.

L'état de l'enseignement supérieur était toujours déplorable: en 1913, les chrétiens-sociaux élevèrent, à la Chambre, des protestations vigoureuses contre les honteux excès commis par les étudiants libéraux de l'Université de Gratz contre les étudiants catholiques qui célébraient le vingt-cinquième anniversaire de leur association. Pour mettre fin à ces scènes de sauvagerie, il fallut user de la force armée, mais le podestat et le conseil communal de Gratz considérèrent comme une

offense cette intervention, d'ailleurs trop tardive. La responsabilité de ces violences tombait évidemment sur les recteurs et les professeurs de l'Université, indifférents uniquement quand les étudiants catholiques étaient en cause. Dans ces conditions, l'Autriche allait au devant d'événements qui ne pouvaient que préparer sa désagrégation. Les diverses nationalités dont se composait la monarchie avaient essayé depuis longtemps de se détacher, de vivre par elles-mêmes et cela de façon si ouverte que tout le monde jugeait que leur cohésion ne subsistait plus que par un sentiment de respect pour l'empereur; lui une fois mort on attendait, on prévoyait la dislocation, elle paraissait inévitable. L'héritier du trône, l'archiduc François Ferdinand, homme honnête et catholique fervent, mais rigide défenseur des droits impériaux, tomba, avec son épouse, victime d'un attentat barbare commis à Sérajévo par deux serbes, le 28 juin 1914. C'était le prélude de la guerre mondiale.

Un remarquable réveil religieux accompagna, en Autriche, le début de la guerre, spécialement dans le Tyrol où, à Innsbruck, le gouverneur civil procéda, le 18 septembre, à la Consécration solennelle de sa province au Sacré-Cœur, en présence de trois évêques, et avec des paroles enflammées de foi. Cette consécration fut répétée le dimanche suivant dans toutes les églises du Tyrol. Sous les auspices de l'empereur, on organisa une croisade de communions des enfants et le 8 décembre, l'empereur lui-même, en présence du cardinal Piffl, nouvel archevêque de Vienne, consacra au Seigneur sa personne, sa famille, l'armée et tout l'empire. Il faut attribuer la cause de ce réveil religieux en Autriche à la persuasion où l'on était qu'il s'agissait d'une guerre de religion, destinée à arrêter l'invasion du schisme qui menaçait tous les peuples slaves et tout l'Orient.

Le 21 novembre 1916, s'éteignait à l'âge de 86 ans, presque sans maladie, l'empereur François-Joseph, celui qui avait, pour son dernier malheur, signé le premier la déclaration de guerre mondiale. Les 68 ans de son règne avaient été pour lui une tragédie ininterrompue. Son frère, sa femme, son fils Rodolphe, son neveu François-Ferdinand, tous étouffés dans

le sang; d'autres membres de sa famille tombés dans l'obscurité et la honte; des guerres meurtrières qui lui avaient enlevé l'hégémonie des peuples germaniques et de belles et florissantes provinces: des dissensions politiques intérieures entre les diverses nationalités aspirant à se détacher de lui: tel est le bilan des événements douloureux qui ont marqué ce long et triste règne. Un tel homme mérite qu'on le prenne en pitié et ses infortunes imposent le respect. Au point de vue de l'Eglise, le seul qui nous intéresse ici, il fut une figure énigmatique. Observant les pratiques religieuses dans sa vie privée comme dans sa vie publique, loin d'être un solide soutien et un protecteur de l'Eglise catholique, François-Joseph se comporta trop souvent envers l'Eglise comme un véritable ennemi. Etant donné son caractère de monarque constitutionnel il ne faut pas tout faire retomber sur lui seul, mais c'est un fait que les principes de Fébronius et de Joseph II sont demeurés entiers sous son règne. Si le clergé était bien rétribué, il faut aussi se rappeler qu'il était considéré comme une hiérarchie d'employés de l'Etat au service de la dynastie et de la couronne. On sait que, dans ses divergences avec Rome, l'empereur menaçait immédiatement de fonder en Autriche une Eglise nationale. Depuis 1866, le concordat avec le S. Siège fut continuellement et ouvertement violé et, six jours après la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale, il fut dénoncé parce que, disait-on, cette définition avait changé la nature de l'Eglise; et, alors que l'on punissait sévèrement les évêques qui avaient protesté au nom de Rome, on maintenait en pleine vigueur tous les points du Concordat qui étaient utiles à l'Etat. En 1903 on prononça le *veto* au nom de l'empereur, en plein Conclave, contre la candidature du Cardinal Rampolla. Les lois qui permettaient l'institution de la *Freie Schule* condamnée par Rome reçurent l'approbation de l'empereur, et celui-ci, par trois fois, s'opposa résolument au bourgmestre Lueger, l'intrépide champion de l'antisémitisme. En présence de ces faits, il faut avouer que la religiosité de François-Joseph perd beaucoup, sinon tout, de sa valeur.

L'archiduc Charles lui succéda sur le trône. Il avait meilleur caractère et il désirait beaucoup la paix; il l'aurait même

conclue d'une façon ou d'une autre s'il avait été libre de ses mouvements; malheureusement, il dut voir la guerre continuer à appauvrir et à saigner l'empire autrichien. Charles I avait mis plus de clarté et plus de bonne volonté que les autres dans sa réponse à la note papale du 1er août 1917 adressée aux chefs des nations belligérantes, mais l'accueil indifférent que celle-ci avait reçu rendit également inefficace le désir de l'empereur d'Autriche. La dislocation de l'empire, présagée par des mécontentements chez les Tchèques, les Slaves, les Croates et les Hongrois, fut retardée uniquement par le succès des armes autrichiennes, sur le front vénitien. Après la défaite de Vittorio-Veneto, suivie de l'armistice de Villa Giusti, près de Padoue, l'empire devait crouler.

L'Autriche, réduite aux seules provinces allemandes, avec une population de six millions et demi d'habitants et une capitale d'environ deux millions, plongée dans une misère extrême qui la jeta dans les bras des socialistes, se disposa à se donner un gouvernement républicain.

Avec les socialistes au pouvoir, on pouvait s'attendre à une lutte contre l'Eglise catholique. On commença en effet par introduire une réforme scolaire tendant à priver l'école de ce qui lui restait encore d'idéal moral et religieux. Les programmes de l'école primaire, élaborés par Glœckel et approuvés le 10 avril 1919, mettaient en avant un idéal d'éducation purement rationaliste. Suivant ces programmes, il était interdit de « forcer » l'élève à prendre part aux exercices religieux, et l'on imputait ainsi aux instituteurs du passé une action qu'il n'avaient jamais faite, puisque l'on ne peut appeler « forcer », l'acte de déclarer obligatoire l'assistance à ces exercices. Du reste, la circulaire contenant ces programmes était en contradiction flagrante, ainsi que le firent remarquer aussitôt les évêques autrichiens dans une lettre collective, avec la loi scolaire de l'empire qui prescrit au personnel enseignant de donner une éducation morale et religieuse.

Il ne faut pas oublier que le socialisme autrichien était Juif et franc-maçon tout ensemble. Dès le mois de janvier 1919 les quatorze loges viennoises, précédemment installées en

Hongrie, à Presbourg, se réunirent en une grande loge de Vienne: or tous ses hauts dignitaires étaient des Juifs. Le dessein de cette franc-maçonnerie était, comme le disait le nouveau grand maître, le député D. Ottokar Masclka, « de réunir pour le travail commun des frères, non seulement la franc-maçonnerie, mais encore en général toutes les démocraties, afin de s'entendre entre elles et de proclamer un jour la république mondiale ». A leur usage et bénéfice, bien entendu. Une telle emprise de l'élément juif sur la capitale autrichienne devait susciter, cela se comprend, un fort courant d'antisémitisme. Celui-ci donna naissance à deux genres d'organisations antimaçonniques secrètes, qui surgirent quand on connut certains dessous de l'action de la franc-maçonnerie juive dans la guerre passée: les unes voulaient en finir avec la juiverie le plus vite possible et par des moyens pas toujours légitimes inspirés par le feu de la passion; les autres tendaient au contraire à libérer le peuple du matérialisme juif par des moyens qui ne seraient jamais ni violents ni illégitimes: elles poursuivraient la franc-maçonnerie dans ses démarches les plus secrètes, prêtes à la confondre par des révélations certaines et aussi par la propagande contre les moyens et les buts de la franc-maçonnerie et par la lutte contre l'esprit pervers qui l'anime. L'activité de ces associations ne trouva à Vienne qu'un trop vaste champ d'action. La presse judéo-maçonnique était représentée par la *Wiener Freimauerzeitung,* menaçant dès les premiers numéros de créer un *Kulturkampf* autrichien et l'*Arbeiterzeitung,* remplie d'injures contre l'Eglise et ses représentants; à la presse s'ajoutait l'institution des *Kinderfreunde* qui, dans ses patronages, élevait les enfants dans l'athéisme le plus franc.

La prédominance du socialisme ne devait pas durer longtemps en Autriche, on ne voulait pas, comme dans la Hongrie voisine, tomber dans les erreurs du bolchévisme. Aussi, dès le mois d'octobre 1919, après la ratification du Traité si onéreux de S. Germain, on forma un nouveau ministère, dans lequel entraient huit socialistes, huit chrétiens-sociaux et quatre techniciens. Le Souverain Pontife reconnut en même temps la nouvelle république, et, touché par les misères qui

la torturaient, il publia une lettre encyclique pour exhorter les peuples à la secourir promptement par des dons en argent, en habits et en vivres destinés aux enfants malheureux. L'appel produisit ses fruits, spécialement en Italie, où, grâce à l'initiative charitable des villes de Milan et de Bologne, plusieurs centaines d'enfants reçurent l'hospitalité. En 1922, alors que l'Autriche se trouvait au comble de la misère, on choisit comme chancelier Mgr Seipel avec l'espoir que, par sa prudence bien connue, il serait l'homme providentiel dans cette situation particulièrement pénible. Cet espoir ne fut pas déçu. Mgr Seipel se rendit personnellement à Prague, à Berlin, en Italie, non sans aboutir à quelques résultats heureux. Si la couronne autrichienne a pu être stabilisée, c'est certainement à lui qu'on le doit.

Il est remarquable que, tout en s'acquittant avec le plus grand soin de sa charge, il ait encore trouvé le temps de prêcher et d'accomplir ses fonctions sacerdotales: ses sermons étaient suivis par un public très nombreux, car ils étaient inspirés par un véritable zèle des âmes et témoignaient d'une culture extraordinaire. Bien qu'appartenant à un parti de traditions antisémitiques, le chancelier réussit à imposer le respect de sa personne, même aux Juifs, et, obligé d'imposer à la population d'énormes sacrifices, nécessités par l'état misérable de la nation, il ne provoqua pas de protestations, si bien qu'au témoignage de tout le monde, l'Autriche se distingue, et cela encore est dû à Mgr Seipel, par sa ponctuelle fidélité aux traités et par le support des plus dures privations. On était si bien persuadé que Mgr Seipel ne recourait aux privations que dans le seul but de soulager la nation, qu'à l'automne de 1923 les électeurs autrichiens lui renouvelèrent leur confiance.

Mgr Seipel avait reçu un témoignage de cette confiance mêlée d'admiration, dans le courant de l'été de la même année 1923, à l'occasion de la première assemblée des catholiques autrichiens, tenue à Vienne, du 28 juin au 1er juillet. Au lendemain de la guerre qui avait provoqué la dislocation de la double monarchie, les catholiques s'étaient trouvés complètement désorganisés: heureusement, cet état d'entourdissement et d'incertitude ne dura pas longtemps: les chrétiens

sociaux, sous la sage conduite de Mgr Seipel et du Dr Fried, se mirent à l'œuvre et l'on organisa des congrès catholiques de paroisses, de districts, puis des congrès régionaux, et enfin on décida de tenir, à Vienne, un Congrès général des Autrichiens, un congrès véritablement national, puisqu'il était destiné aux seuls habitants du duché de Habsbourg, écrasé par la très populeuse ville de Vienne; c'est à cela qu'était réduit désormais, par suite de la guerre, l'antique, immense et polyethnique empire. Ce Congrès fut certainement une revue des forces catholiques, une mobilisation des chrétiens-sociaux, mais il était en même temps, et principalement, même uniquement, un rendez-vous religieux. Les assemblées générales se tinrent au *Sofiensaal;* l'on y traita les sujets les plus variés intéressant le problème religieux, et les réunions se terminèrent par une manifestation extérieure que la grande affluence rendit des plus imposantes. Les fameuses gardes populaires, au nombre de 22.000, les seules troupes que les Alliés avaient autorisé l'Autriche à maintenir, ces gardes qui, pour avoir pris une part active aux mouvements communistes s'appelaient gardes rouges, avaient maintenant bien changé d'attitude; 10.000 seulement d'entre elles appartenaient encore au socialisme. Elles rendirent au cortège un service inappréciable et beaucoup portaient l'insigne des congressistes. Avec ce sens de l'ordre qui caractérise le peuple autrichien, deux cortèges se mirent en mouvement de deux points divers de la ville et se réunirent sur la place *Burgthor*, où apparurent bientôt les autorités de la ville, Mgr Sibilia, nonce apostolique, Mgr Seipel en habit de prélat, accompagné des cinq ministres catholiques et accueilli par des vivats délirants, et enfin le cardinal Piffl, qui harangua chaudement la foule, interrompu par les applaudissements répétés de l'auditoire. Certes, ce n'était pas la splendeur du congrès de 1912, il n'y avait pas là six généraux avec leur état major pour diriger la manifestation, ni les nobles magyars drapés dans leurs habits fastueux, aux épaules couvertes de peaux de léopards, ni les berlines dorées ni les chevaux richement caparaçonnés, mais la manifestation n'en était pas moins intéressante. Peut-être même avait-elle un caractère de sincérité et de spontanéité plus

grande: pour qui la regardait de près, cette manifestation était le triomphe de l'idée chrétienne qui marchait victorieusement sur les ruines des affaires humaines.

Tout cela serait très consolant si, d'un autre côté, il ne fallait pas tenir compte des progrès que fait le socialisme, particulièrement dans la capitale autrichienne. Nous ne rappellerons pas ici que ce fut un ardent socialiste, ce Javorek qui attenta à la vie de Mgr Seipel, le 31 mai 1924, deuxième anniversaire de son arrivée au pouvoir: ce malheureux était peut-être un simple maniaque; citons plutôt les statistiques que publiait, en 1923, la municipalité viennoise de couleur socialiste. D'après elles, il apparaît que l'incrédulité fait des progrès effrayants, surtout depuis 1918. En 1922, les apostats de la religion, c'est-à-dire les *Konfessionslos*, étaient au nombre de 11.019, dont 9268 venaient de l'Eglise catholique; en 1923, le nombre de ceux qui changèrent de religion avait doublé, il était de 25.729, dont 22.888 avaient quitté le catholicisme pour se déclarer *Konfessionslos*, et 657 seulement y étaient entrés. Cette incrédulité est surtout le résultat de l'école laïque, que les socialistes, à l'heure où nous écrivons, s'efforcent de maintenir de tout leur pouvoir. Il eût été désirable que Mgr Seipel demeurât pendant de longues années au pouvoir: il aurait peut-être réussi à vaincre la résistance que seuls les très nombreux socialistes opposaient violemment à son programme de sauver l'Autriche moralement, comme autrefois il l'avait, du moins en partie sauvée matériellement. Hélas! à la suite de la grève des chemins de fer du 8 novembre 1924, Mgr Seipel crut devoir se retirer du gouvernement. Toutefois, comme chef des chrétiens-sociaux, il indiqua, pour lui succéder, le Dr. Ramek, et on l'écouta, de sorte que le nouveau gouvernement conserva les mêmes tendances.

5) *La Hongrie.*

Proclamation de la République. — Procédés barbares contre les catholiques. — Le conseil des prêtres. — Gouvernement sauvage de Béla Kun. — Les catholiques au pouvoir. — Le clergé est sur la bonne voie. — Le Congrès national catholique en 1922.

Avant la guerre déjà, il existait en Hongrie un parti composé de Juifs, de francs-maçons, de libres penseurs, de socialistes, qui, par la presse et par des meetings, soulevaient les prolétaires. Ils proclamaient surtout leur intention de combattre la religion, qui, selon eux, n'était qu'une superstition nuisible, et de séculariser les biens ecclésiastiques; ils espéraient ainsi rebâtir la société sur les bases du socialisme. Si, pendant la guerre, le parti n'eut pas beaucoup d'adhérents, en dehors des Juifs, par contre, quand les esprits furent universellement épuisés et désireux de sortir du gâchis d'une manière ou d'une autre, il marcha résolument de l'avant et proclama la république avec un Conseil national (*Nationalrat*) de quarante-et-un membres, dont trente étaient Juifs. Les principaux auteurs de ce mouvement étaient les Juifs Kunfi, Justi, Weltner, avec lesquels collaborèrent le comte Karoly et, à Budapest, le curé de la paroisse très populeuse de S. Joseph (100.000 âmes), Hoez, qui avait misérablement apostasié.

Le mouvement éclata sous la forme d'une véritable révolution, le 30 octobre 1918, quand les ouvriers, exaspérés par une guerre dont ils ne comprenaient pas les raisons, se furent laissés persuader par les Juifs de manifester leur volonté de la voir prendre fin. Le 2 novembre, la révolution s'était emparé du pouvoir, et, ayant appelé à son service une milice prolétarienne (Volkswehr), elle avait licencié l'armée régulière. Les ennemis à combattre étaient, aux yeux des révolutionnaires, les prélats ecclésiastiques et les magnats. Même le prince Battiany, de principes nettement catholiques, avait pris part au nouveau gouvernement avec l'espoir d'être utile à son pays, mais il ne put y demeurer.

Les catholiques, dans une nation où le catholicisme prédominait largement, ne purent faire que peu de chose ou rien: ils n'étaient cependant pas inactifs, mais ils étaient insuffisamment préparés et organisés. De plus, ils trouvèrent le gouvernement opposé à tout mouvement catholique, suspecté d'avance d'être contre la révolution. Il leur fut interdit de se réunir sous la menace de voir les assistants dispersés à coups de mitrailleuse. Des perquisitions furent faites chez les personnes soupçonnées de faire de la propagande antirévolutionnaire, et deux Pères jésuites, les Pères Brugha et Tomesangi, furent arrêtés et traînés devant les tribunaux.

Le nombre des victimes n'est pas encore connu, mais la plus grande partie des prêtres figurait sur les listes de proscription, quand tomba le régime révolutionnaire. On sait que huit prêtres hongrois furent martyrisés. Le curé de Taszkarajeno et son vicaire furent fusillés sur un simple caprice d'un terroriste agé de 20 ans. Le curé de Petowa, blessé de plusieurs coups de fusil, mourut deux heures plus tard en murmurant: *In manus tuas Domine commendo spiritum meum;* il avait 33 ans. Le curé de Tshassar, agé de 64 ans et malade, aurait pu se sauver, mais il ne voulut pas abandonner son troupeau, qu'il gouvernait depuis 25 ans: il mourut étranglé, le 4 juin 1919. L'Eglise de Hongrie s'enorgueillit de ces souvenirs qui font pendant aux actes des martyrs, de S. Ignace d'Antioche, de S. Polycarpe; mais elle pleure aussi des défections.

En général, le clergé hongrois subit et ressentit, lui aussi, les effets de cette tourmente révolutionnaire; soit à cause de l'ignorance de ses devoirs sacerdotaux, soit à cause de ses maigres connaissances théologiques, soit par suite de la vie mondaine qu'il menait, les idées révolutionnaires s'infiltrèrent dans les rangs du clergé séculier, aussi bien que dans ceux du clergé régulier, et ce qui y contribua surtout, c'est l'énorme différence des conditions économiques qui séparait le haut et le bas clergé. Ceci explique comment un prêtre ardent, le curé Jean Hoch, réussit à grouper autour de lui des ecclésiastiques de la ville de Budapest et des environs, et à les persuader de se gouverner eux-mêmes, puisque les évêques se désin-

téressaient de leur sort. C'est ainsi que fut fondé un conseil de prêtres comme il y avait déjà un conseil d'ouvriers, de paysans, d'avocats, etc... Le cardinal Csernoch, archevêque de Strigonie, ne jugea pas opportun de condamner ce mouvement, mais il pensa plutôt, d'accord avec d'autres évêques, à l'assainir en poussant des prêtres hautement respectés à y entrer; et la chose eut en peu de temps un résultat assez satisfaisant. Ce conseil se réunit au milieu du mois de janvier 1919, à Budapest; on y décida la dépendance du conseil à l'égard des évêques, mais en même temps on réclama l'abolition du système des Heures de l'Office divin, la réforme du jeûne sacré et, timidement, l'autorisation pour les prêtres de se marier. Avant de soumettre ces demandes au S. Siège, on décida de les faire approuver d'abord par le clergé allemand et par le clergé français. Au cours de la même année 1919, le conseil des prêtres cessa d'exister, et le curé Hoch, fait prisonnier par les rouges, rentra dans le bon chemin.

Le conseil national, déclara par la bouche du ministre Kunfi que l'Etat devait être purement laïque, que la religion était une affaire privée et que les biens ecclésiastiques devaient être confisqués; pour débuter, on élut comme commissaire pour l'administration des biens ecclésiastiques un journaliste, Adam Persian, une canaille, dont le premier acte fut de chasser de son siège épiscopal l'évêque comte Mikes. Ces succès encouragèrent des hommes encore plus audacieux, comme Bela Kun, Izamuelli et d'autres, qui, revenus de Russie et de l'école de Lenine et de Trotzki et, munis aussi des fonds nécessaires, se mirent à prêcher le communisme soviétique et à se fournir d'armes en pleine liberté. Les jours du gouvernement de Karoly étaient comptés: le 21 mars 1920, la république des soviets fut proclamée, et Bela Kun triomphalement porté au pouvoir. La séparation de l'Eglise et de l'Etat ayant été déclarée, le ministre du culte fut remplacé par un commissaire pour la liquidation des biens ecclésiastiques qui devaient être rendus communs. Celui-ci était un apostat, Oscar Faber, ancien scolope. On en arriva à exiger des ecclésiastiques une formule d'apostasie par laquelle ils déclaraient vouloir coopérer au gouvernement bolchévique; faute de quoi,

ne pouvant être inscrits dans aucun syndicat prolétarien, ils étaient condamnés à rester sans la carte qui donnait droit à la ration de vivres: et il était impossible d'acheter le superflu d'autrui, la disette étant partout la même. Les prêtres, plutôt que d'apostasier, vivaient de ce que les charitables fidèles leur apportaient en s'ôtant pour ainsi dire à eux-mêmes le pain de la bouche. Un bon nombre d'entre eux furent jetés en prison et y moururent de faim, d'autres furent barbarement assassinés. Des laïques et même des militaires, reconnus comme catholiques, furent fouettés jusqu'au sang.

Il est pénible de voir toutes ces choses se passer au milieu d'un peuple profondément chrétien, habitant surtout la campagne. Enfin, le 1er août 1920, l'intervention de l'étranger et la résistance passive de la population brisèrent la domination des communistes. Les nouveaux ministres n'étaient certainement pas ceux que désiraient les catholiques: mais, bien que libéraux, ils reconnaissaient cependant l'importance, voire même la nécessité, du facteur religieux pour assurer l'ordre et la moralité. Dans les élections qui eurent lieu peu de temps après, le programme chrétien l'emporta, même dans les milieux ouvriers, à la majorité absolue. De leur côté, les catholiques, tout en pleurant sur la misère dans laquelle le communisme avait jeté leur pays, souffrirent tout, héroïquement et joyeusement, plutôt que de voir leurs principes et leur religion foulés aux pieds.

C'est grâce à cette religion que la Hongrie actuelle supporte le dépouillement de tant de ses provinces opéré par le traité de Trianon, dépouillement qui lui enlève, pour ainsi dire, les moyens nécessaires à sa subsistance. A cause de ce traité, elle ne peut, ou du moins, elle n'a pas réussi jusqu'à présent, à réinstaller chez elle cette forme monarchique de gouvernement qu'en grande partie sa population aurait désirée. Ce que le Traité de Trianon n'a cependant pas réussi à enlever du cœur du peuple hongrois, c'est sa foi, et aujourd'hui, il en sent toute l'importance et il supporte courageusement pour elle de lourds sacrifices.

Au début de 1923, le conseil municipal de Budapest décida la création de treize paroisses d'un seul coup, et en obtint

ensuite l'approbation du S. Siège aux termes du droit canon par l'intermédiaire du nonce apostolique, Mgr Schioppa. La chose vaut d'autant plus la peine d'être signalée, qu'elle est rare et qu'elle témoigne de l'état certainement plus aisé des finances communales de Budapest. Sur une population si profondément catholique, l'action du clergé devait être très efficace. De même qu'en Autriche, le clergé, en Hongrie, était comme assoupi par l'esprit josephiste qui régnait dans la législation; de plus, en Hongrie, comme nous l'avons dit, il existait une grande inégalité entre le haut et le bas clergé au point de vue économique; de là peu d'entente, peu d'unité d'action et, par conséquent, absence d'organisation solide. Toutefois, la guerre d'abord, la double révolution ensuite, leur ont beaucoup appris, et le Congrès national catholique qui se tint à Budapest dans la première moitié d'octobre 1922, sous la présidence du cardinal primat Csernoch, a montré que le clergé hongrois est maintenant sur la bonne voie. Le but principal de ce congrès était, ainsi que le disait l'appel fait au peuple, « de porter remède à la situation désolée du moment et de servir de point d'appui autour duquel pourraient se réunir la nation et la société ». L'élite des laïques assista à la procession solennelle du T. S. Sacrement qui partit de l'église des Franciscains, le 8 octobre. Des magnats en habit de grand gala entouraient le dais, sous lequel le cardinal primat portait le T. S. Sacrement; derrière le dais, marchaient les archiduchesses Auguste et Sophie, l'archiduc Joseph, les archiduchesses Isabelle et Gabrielle, madame Horty, femme du gouverneur (lequel est protestant), les ministres, les députés, les officiers de l'école militaire. L'après-midi, le congrès se tint dans la salle du Vigado. Le P. Jean Zichy, en sa qualité de président de la Ligue nationale catholique, l'ouvrit par un discours dans lequel il montra comment, après une guerre atroce et aussi néfaste aux vainqueurs qu'aux vaincus, seule l'énergie morale qui s'appuie sur la foi catholique pourra sauver le monde. Le nonce Mgr Schioppa exhorta les assistants au travail: « N'hésitez pas à marcher le front haut, sous la bannière catholique: obéissez à vos chefs, mais que chacun reste à sa place. Travaillez, réveillez-vous, sacrifiez-

vous vous-mêmes sur l'autel de la religion et de la patrie avec une énergie virile. Dieu ne vous a-t-il pas envoyé ces épreuves pour purifier votre vie religieuse, politique et sociale? Avec la souffrance d'aujourd'hui Dieu ne peut-il pas faire la gloire de demain?... ».

6) *L'Allemagne*.

Bons rapports avec le Vatican. — Le Centre réclame en vain l'égalité des droits pour les deux confessions catholique et protestante. — L'Union positive protestante. — Quelques concessions faites aux Jésuites. — Un Congrès catholique à Cologne. — Défections déplorables. — L'association de S. Boniface (*Bonifaciusverein*). — Intolérance luthérienne. — Fermeté et union des catholiques allemands. — Un bloc contre le Centre. — Protestations contre l'encyclique «*Editae saepe*». — Nouvelle lutte pour la liberté religieuse. — La guerre et un réveil religieux assez suspect. — La révolution après la défaite. — Pleine liberté pour l'Eglise. — La question scolaire. — Un congrès catholique à Berlin.

Les rapports entre l'Allemagne et l'Eglise ne pouvaient pas être meilleurs qu'ils n'étaient au commencement de ce siècle. A la suite des demandes répétées du Centre, qui gagnait de jour en jour force et influence dans le gouvernement de l'Empire, on disait que le chancelier, le prince de Hohenlohe, aurait consenti à abolir les lois de proscription contre les Jésuites; il paraît même que tel était le désir de Guillaume II lui-même. En Bavière, les élections de 1899 avaient envoyé au *Landtag* une forte majorité de catholiques, qui se proposaient de rétablir l'enseignement religieux dans les écoles publiques, comme il convenait à une nation restée profondément catholique. Dans le grand duché de Bade, la loi de 1860 fut corrigée de façon à permettre l'admission dans le grand-duché des ordres et des congrégations religieuses, à la condition que chacun de leurs nouveaux établissements fût signalé au gouvernement. Il faut noter aussi que non seulement l'empereur Guillaume se montrait très bienveillant envers les catholiques, au point qu'il les fit rentrer en possession de la *Dormitio Virginis* en Palestine, qu'il acheta dans ce but, mais qu'il pa-

raissait même s'ériger en protecteur suprême de l'Eglise. Le 4 septembre 1899, dans un toast qu'il prononça au palais impérial de Strasbourg, il avait dit que, « dans ces temps modernes de troubles, alors que l'esprit d'incrédulité pénètre dans le pays, la main de l'empereur et le rempart de l'empire sont l'unique appui, la seule protection sur lesquels l'Eglise peut compter ». Charlemagne lui-même n'aurait pas mieux dit. Etant d'institution divine, l'Eglise peut vivre sans aucune autre protection, c'est ce que l'abbé Schaeltes, membre du *Reichstag,* se chargea bien vite de rappeler à l'orgueilleux empereur. D'ailleurs sa qualité de défenseur de l'Eglise n'empêchait pas l'empereur de permettre aux protestants de se montrer continuellement arrogants envers les catholiques et de chercher à rendre protestante la catholique Autriche. Le gouvernement, lui aussi, se montra toujours opposé à donner aux catholiques les mêmes libertés qu'il accordait aux protestants même étrangers, bien qu'il laissât aux missionnaires catholiques à l'étranger, et cela par intérêt personnel évidemment, une grande liberté d'action. Pour sortir une fois pour toutes de cette condition d'infériorité indigne d'un peuple civilisé, et l'Allemagne prétendait l'être, les catholiques du Centre, voyant que leur parti était mieux appuyé par les autres groupes et qu'il inspirait une si grande confiance, au point que le comte Ballestrem, membre du Centre, avait été réélu à la présidence du *Reichstag,* proposèrent un projet de loi garantissant la liberté religieuse et établissant définitivement l'égalité des droits pour les deux confessions, catholique et protestante. Le chancelier Bülow répondit, le 5 décembre 1900, que la question regardait l'autonomie constitutionnelle des Etats fédérés et que, par conséquent, le gouvernement central ne pouvait la discuter, mais « personnellement, ajoutait-il, j'espère que ces exceptions disparaîtront bientôt: je suis partisan de l'égalité complète des droits pour les confessions religieuses ». Le fait est que, dans plusieurs Etats, on était très loin de cette conception de la liberté religieuse, comme par exemple dans le duché de Saxe-Gotha où les catholiques de la ville de Gotha pouvaient seuls profiter des paroisses qui y étaient établies; les autres faisaient partie des

paroisses protestantes de leur pays et de leurs villes respectives; ou encore dans le Meklembourg, où l'on ne tolérait pas l'érection de nouveaux postes catholiques; ou en Saxe, où le roi catholique était obligé par la constitution de conférer les pouvoirs ecclésiastiques au ministère protestant. Les catholiques allemands demandaient ce que depuis longtemps avaient obtenu déjà les catholiques d'Angleterre, de Hollande et du Danemark; mais l'Allemagne, qui se vantait cependant d'être la puissance la plus éclairée et la plus avancée, était encore esclave de préjugés des temps passés. Comme il fallait s'y attendre, le projet de loi sur la liberté religieuse rencontra dans le monde ecclésiastique protestant la plus vive opposition; malheureusement, il faut aussi remarquer que, même dans la catholique Bavière, le gouvernement ne se gênait pas pour blesser les principes de la religion catholique, en permettant à des prêtres excommuniés d'enseigner dans les écoles catholiques, et, naturellement, l'exemple venant de si haut, exerçait son influence sur les classes les plus élevées. Ainsi l'officieuse *Allgemeine Zeitung* se réjouissait de constater que la noblesse catholique de Munich avait introduit l'usage de faire élever ses fils dans la religion protestante.

Vu cet état de choses, l'union des catholiques devenait de plus en plus nécessaire. Un nouveau *Kulturkampf* pouvait éclater d'un moment à l'autre. De nombreuses associations et partis protestants semblaient le préparer. Parmi toutes les associations, la plus importante était l'*Union positive*, destinée à maintenir la croyance orthodoxe dans l'église officielle, conciliant toutefois le luthéranisme et le calvinisme, et les fondant dans une théologie intermédiaire, où dominait néanmoins l'élément luthérien. Le ciment de cette union était la haine de Rome. Le principal moyen servant à manifester cette haine était la propagande faite par la diffusion d'opuscules et de livres qui dénigraient le catholicisme; les effets de cette propagande ne se firent pas attendre: on nota un nombre remarquable d'apostasies, aidées, cela va sans dire, par la facilité de la morale luthérienne. L'*Union positive* n'était pas récente, mais, en 1902, elle avait pris un caractère agressif qu'elle n'avait jamais eu jusque là. L'empereur n'é-

tait certainement pas complice de l'action de cette Union, quand, au mois de juin de cette même année, il improvisait, comme c'était son habitude, et souvent pour son malheur, un discours dans lequel il disait: « Nos deux confessions doivent vivre l'une à côté de l'autre pour conserver et fortifier la crainte de Dieu, puisque celui qui ne fonde pas sa vie sur la religion est perdu ». Malheureusement il rencontrait sur ce point de l'opposition chez l'impératrice, qui fut toujours une ardente protestante. D'autre part, les actes aussi bien que les discours de Guillaume II étaient souvent si impulsifs et si peu prudents, que son influence sur les questions les plus importantes du gouvernement ne se faisait pas beaucoup sentir. Si, dans un discours, il se montrait admirateur de Luther, dans un autre il se montrait enthousiaste de Charlemagne et de la papauté; aujourd'hui il se disait orthodoxe, demain il applaudissait des protestants rationalistes, comme Harnack et Delitzsch, ce qui déplut autant aux protestants orthodoxes qu'aux catholiques.

Quand le *Reichstag* eut approuvé la loi de tolérance pour le culte catholique, les Etats fédérés furent invités à la faire appliquer, mais ici on se heurta à de graves obstacles, provenant de ce que le principe de la tolérance n'était ni compris ni apprécié: les Etats fédérés modifièrent leur législation, mais dans une faible mesure, et le gouvernement n'eut pas le courage d'insister pour obtenir davantage. Il fut plus facile d'abolir les lois de suppression contre les Jésuites, bien qu'ici encore, les gouvernements fédérés ne se montrassent pas disposés à tolérer des établissements de Jésuites sur leurs territoires; mais le 3 février 1903, le chancelier Bülow intervint personnellement pour résoudre la question: il déclara que les conditions religieuses présentes n'exigeaient plus que des sujets allemands fussent soumis parce que Jésuites à des lois d'exception, ou que fût maintenue en vigueur la loi spéciale d'expulsion contre les Jésuites étrangers. Il ne restait donc plus que l'interdiction d'ouvrir des écoles et d'ériger des noviciats en Allemagne.

Ainsi qu'on le voit, la situation était loin d'être bonne pour le catholicisme, et cela en dépit des belles paroles de

l'empereur, qui ne cachait ni la particulière amitié qu'il éprouvait pour le Pape Léon XIII, ni son estime en général pour la papauté, ni sa sympathie pour les Bénédictins, ni sa quasi-vénération pour Sainte Elisabeth, ni l'intérêt qu'il portait à la cathédrale catholique de Metz, et malgré quelques concessions obtenues après des réclamations pressantes et répétées. L'esprit intolérant du luthéranisme était comme incarné dans les gouvernements et les municipalités, et, puisqu'on voulait tout germaniser, on croyait qu'il fallait d'abord tout protestantiser. Heureusement ces difficultés qui auraient dû décourager les catholiques allemands, semblaient au contraire enflammer leur zèle, et, si le catholicisme a fait de grands progrès, il faut en attribuer tout le mérite à leur activité, à leur esprit de persévérance et d'organisation. On put voir, au mois d'août 1903, toute l'importance du mouvement catholique en Allemagne et tout le fruit qu'on pouvait en espérer pour l'avenir. On célébrait alors à Cologne le Congrès catholique, sous la présidence du cardinal Fischer; c'était en même temps un congrès jubilaire, puisqu'il était le cinquantième de la série. L'affluence des étrangers qui arrivèrent pour cette circonstance dans la grande et historique cité fut énorme, et l'on y remarqua entre autres la présence du card. Ferrari, archevêque de Milan; le premier jour seul, les trains amenèrent à Cologne, en plus du trafic ordinaire, environ 60.000 voyageurs. Comme on ne trouvait pas de salles assez vastes pour contenir toute ce monde, malgré qu'on en eût construit une très grande tout exprès, on dut en occuper encore cinq autres capables de contenir de 4 à 5 mille personnes. Bien qu'il y eût, parmi les assistants, des représentants de diverses nationalités, l'ordre ne fut nullement troublé. Les rapports présentés au Congrès révélèrent qu'il existait en Allemagne 2000 sodalités d'hommes consacrées à la Sainte Vierge; 1160 sociétés d'artisans (*Gesellenverein*) comprenant 150.000 membres; 1290 sociétés ouvrières comprenant 40.000 membres; les syndicats d'ouvriers chrétiens avec 190.000 membres; les sociétés rurales avec 210.000 membres; la *Volksverein*, qui s'occupait de politique, avec 300.000 membres. On signala en outre le développement de la presse catholique, l'Allemagne

comptant alors plus de 400 journaux quotidiens catholiques et environ 1000 publications hebdomadaires; de même l'œuvre de S. Boniface était très florissante, si bien qu'au cours de la seule année 1902 ses recettes avaient augmenté d'un demi-million de marks. On sait qu'elle avait jusqu'alors fondé non moins de 700 paroisses pour les catholiques dispersés au milieu des protestants.

Il est facile de s'imaginer l'irritation que provoqua ce progrès du catholicisme dans le clergé protestant et dans le Synode général qui en était l'organe officiel; irritation d'autant plus grande que, comme l'observait en ce temps un journal protestant, le désaccord en matière de foi était grand dans l'Eglise évangélique, ce qui affaiblissait son action sur le peuple invité par là-même à chercher un appui plus solide dans l'Eglise catholique. Et ce passage au catholicisme eût été très important si d'autres causes n'avaient malheureusement favorisé l'apostasie. Beaucoup en effet, nés et baptisés catholiques, passaient au protestantisme par le fait qu'ils avaient émigré dans des pays entièrement protestants pour y chercher du travail. Beaucoup d'autres, mariés à des protestants, faisaient éduquer leurs enfants dans le protestantisme, poussés par l'interprétation des lois en cette matière par les officiers publics qui favorisaient toujours le protestantisme au mépris des principes proclamés par la constitution des divers Etats et de plus consacrés par les traités qui, en 1806, mirent fin à l'ancien empire et établirent, en 1815, la confédération germanique. En ce qui regardait les catholiques, on ne tenait plus compte de ces constitutions, et la Prusse oublia totalement la constitution de 1852, qui garantissait la liberté religieuse. Les défections pour ces raisons étaient très nombreuses. Le manifeste de 1913 du *Bonifaciusverein* nous révèle qu'en 1905, sur 36.418 enfants issus de mariages mixtes, et qui auraient donc dû être tous catholiques, 5.733 seulement l'étaient en réalité. En Prusse, en 1910, sur 789.495 enfants nés de mariages mixtes, 339.116 seulement étaient catholiques, donc 450.379 enfants qui auraient dû être catholiques étaient perdus pour l'Eglise. Ce chiffre doit être encore augmenté, quand on pense que le père et la mère portent devant Dieu la responsabilité de cette perte. De plus, le

nombre des mariages mixtes était, en Prusse, où il s'élevait déjà aux 3/5 du total, en progression constante; en 1905 il y en avait 8.7 pour cent, en 1910 il y en avait 10 pour cent.

L'école était une autre cause de défection. Dans les pays de *Diaspora,* c'est-à-dire dans ces régions où les catholiques se trouvent dispersés dans un milieu en majorité protestant, les enfants étaient obligés, ou presque, à fréquenter l'école protestante. Alors qu'en 1870 on se plaignait de ce que 20.000 enfants dans la *Diaspora* devaient fréquenter l'école protestante, en 1901 leur nombre était de 61.542, en 1906 de 70.054, en 1911, dans la Prusse seule, ce nombre s'était élevé à 79.256! Le *Bonifaciusverein,* qui dès sa fondation en 1849 s'était précisément donné pour but de s'occuper du bien spirituel de ces catholiques dispersés, en ouvrant des écoles, en bâtissant des chapelles, en envoyant des prêtres et des maîtres d'école, avait fait et faisait encore un bien immense. Il avait fondé des églises, des écoles, des établissements pieux dans 2.300 localités; il soutenait plus de 1.200 missions dans la *Diaspora* allemande, ce qui lui mérita de la part du card. Hartmann, archevêque de Cologne, des éloges qui le proclamaient l'association la plus importante de l'Allemagne. Mais le besoin dépassait son travail et, de plus, son action était contrariée de toutes les façons par l'autorité protestante. Pour cette raison on fut obligé de réunir les catholiques de la *Diaspora* dans ce qu'on était convenu d'appeler des églises, mais qui étaient le plus souvent des lieux indignes du culte divin: c'était tantôt une chambre, un grenier, un magasin de ciment, un hangar, une salle de gymnastique, tantôt une salle de bal abandonnée. Et il était impossible d'avoir des locaux plus décents.

Le gouvernement prussien se laissait dominer en cela par le Synode général, alors que la grande majorité de la population demeurait indifférente: il aurait pu faire pire, quand on songe que le gouvernement bavarois, au lieu de favoriser le catholicisme professé par la plus grande partie du peuple, le combattait ouvertement. Pour avoir une idée de la mentalité religieuse du public cultivé en Allemagne, il suffit de songer au tapage que déchaina le P. Denifle, dominicain, par

la publication de son livre *Luther und Lutherthum,* dans lequel il met à nu les contradictions et les aberrations du moine apostat de Wittemberg. Ce fut un chorus de protestations, comme si l'on avait blessé ce qui était le plus cher au cœur de l'Allemagne. Parmi les protestataires — c'est étrange, mais c'est ainsi — on trouva même quelques professeurs catholiques. Et cependant Denifle, universellement connu dans le monde scientifique, n'avait dit que la vérité en se basant sur les documents les plus certains; et cependant, chose plus étrange encore, Harnack, Ritschl et Delitzsch, qui avaient ébranlé la foi dans la divinité du Christ et dans la sainteté et la véracité de la Bible, n'avaient pas soulevé tant de protestations. Veut-on maintenant avoir une idée de l'esprit de tolérance envers les catholiques? Il suffira de dire qu'un prêtre, sur la dénonciation d'un pasteur, fut condamné à une amende de trente marks pour avoir conféré le Baptême dans le duché de Brunswick; en Saxe, à Wilsdruff, la police dressa procès-verbal contre les personnes qui avaient assisté à la célébration de la messe dans une chapelle privée le jour des morts, et des faits semblables se répétaient dans le royaume de Saxe et dans le duché de Mecklembourg. Quand, en janvier 1902, M. Studt, ministre des Cultes, fit abroger le décret Falk contre les Congrégations mariales, décret tombé en désuétude avec la fin du *Kulturkampf,* il entoura leur existence de telles restrictions et les mit sous une telle surveillance, que leur conservation en était rendu très difficile. *Timeo Danaos et dona ferentes!* Par contre une tolérance bien plus large était réservée aux protestants, au point de mettre en danger les plus élémentaires principes d'éducation. Ainsi les étudiants de l'Université d'Iena, le mercredi des Cendres 1904, purent organiser une procession sacrilège, dans laquelle ils tournaient en dérision la croix, les ordres religieux, la confession, pendant qu'un individu travesti en évêque donnait la bénédiction; puis ils attaquèrent et frappèrent à coups de bâton les étudiants catholiques réunis dans une salle; et le conseil de l'Université ne trouva rien à redire. Naturellement, cet exemple fut imité dans la plupart des autres Universités: celle d'Eisenach eut l'impudence de télégraphier ses propres exploits à l'empereur,

qui leur répondit en leur recommandant la paix et la tolérance, réponse qui n'était pas précisément pour plaire aux étudiants.

Vu ces dispositions d'esprit dans le camp des protestants, il était facile de prévoir que le projet de tolérance rappelé à plusieurs reprises par le Centre et par le *Reichstag,* déjà en partie admis en 1902 et appliqué très légèrement aux catholiques dans les duchés de Mecklembourg et de Brunswick, courait grand risque de faire naufrage. De fait, en février 1905, le projet ne trouva pas grâce devant le *Reichstag* (par suite des manœuvres de la Ligue évangélique), et il fut renvoyé devant une commission. Il ressortait des discussions qui eurent lieu sur ce sujet que les milieux protestants considéraient les catholiques comme incapables de se mettre à la hauteur des exigences d'un Etat moderne: si dans le *Kulturkampf* on avait employé la force brutale contre eux, il s'agissait maintenant de démontrer que le catholicisme n'était pas compatible avec l'esprit moderne. De plus les catholiques, parce que tels, ne pouvaient, disait-on, être fidèles à la Maison des Hohenzollern, qu'ils considéraient certainement comme hérétique. L'empereur lui-même semblait vouloir protester contre cette affirmation dans le discours qu'il fit à Coblenz le 12 septembre 1905, et dans lequel il se réjouissait de la fidélité des populations catholiques rhénanes à l'empire. Mais on ne faisait pas trop attention aux discours de l'empereur en Allemagne.

Ces difficultés, qui arrêtaient le libre exercice du catholicisme en Allemagne, étaient cause peut-être que les catholiques se tinrent plus étroitement unis et fidèles aux doctrines de l'Eglise. Le modernisme, qui dans les années qui nous occupent, faisait tant de ravages dans les consciences en Italie et en France, ne connut pour ainsi dire pas de développement sérieux en Allemagne. Le cas du théologien Schell ne fit aucun bruit; l'encyclique « *Pascendi* » elle-même eût été partout pacifiquement accueillie sans les écrits du professeur Ehrhard, de l'université de Strasbourg, qui en combattit la partie disciplinaire plutôt que la partie dogmatique, et sans ceux de Schitzer, professeur d'histoire des dogmes, lequel, en s'élevant contre la mentalité des prélats romains, parut cependant blesser

l'orthodoxie; ayant été déclaré suspens *a divinis* avec défense aux élèves de fréquenter ses cours, il se vit obligé de cesser ses leçons. On ne peut pas non plus appeler proprement modernistes ces professeurs de Munster qui, en 1907, adressèrent une pétition au S. Siège pour obtenir l'abolition de l'*Index* et donnèrent ainsi naissance à l'*Indexbewegung*. Ce mouvement n'ayant pas reçu un accueil favorable, ses promoteurs essayèrent, en 1908, de se justifier devant le public par une publication. Ces hommes étaient animés sans doute de bonnes intentions, mais, étant donné la situation de l'Eglise en Allemagne, leur mouvement paraissait pour le moins inopportun (bien qu'en fait il ne donnât lieu à rien de déplacé) à cause de la nécessité de maintenir l'union entre les catholiques contre leurs nombreux et puissants ennemis.

Cette union apparut une fois de plus avec éclat au cours du Congrès général tenu à Düsseldorf, au mois d'août 1908, sous la présidence du comte Praschma. On put y admirer un cortège de 60.000 ouvriers défilant devant le card. Fischer, et une salle construite tout exprès fut, pendant quatre jours de suite, remplie deux ou trois fois chaque jour par 12 à 14.000 hommes venus même de régions lointaines. Ce résultat paraîtra d'autant plus important si l'on songe que, précisément pendant ces mêmes journées, la Ligue évangélique, dans son congrès tenu en la ville de Brunswick, manifestait sa mesquinerie dans sa lutte contre les catholiques, alors que ceux-ci dans leur congrès tendaient amicalement la main aux protestants croyants pour mieux combattre l'ennemi commun, l'incrédulité, et l'on pourrait aussi ajouter l'immoralité envahissante, dont les récentes manifestations avaient été la scandaleuse mise en liberté du prince d'Eulembourg, les fameuses soirées de beauté (*Schönheitsabenden*), l'exposition pour le *culte du nu* et... mais cela suffit.

La situation religieuse de l'Allemagne serait devenue pire encore si, en 1909, les libéraux avaient réussi à s'emparer du pouvoir. Ils en furent empêchés par le Centre et par les conservateurs, et ainsi l'œuvre de déchristianisation qu'ils s'étaient proposés d'accomplir ne se fit point. Comme s'ils voulaient se dédommager de cet échec, les libéraux resserrèrent

davantage leurs liens et groupèrent leurs quatre partis distincts, nationaux-libéraux, populaires-radicaux, union radicale, allemands démocrates du sud en un seul, dans l'espoir que cette union augmenterait leur force; mais ils furent déçus. Le nouveau chancelier Bethmann-Hollweg, successeur de Bülow, et autrefois chef de ce soi-disant bloc libéral opposé au Centre, montra dès le début des tendances plutôt conciliatrices. Malheureusement, sur la question de la tolérance religieuse, le gouvernement du nouveau chancelier manifesta des dispositions aussi mauvaises sinon pires que le précédent. Car, comme pendant l'hiver de 1910, on discutait au *Reichstag* le projet de tolérance, présenté à nouveau par le Centre sous une formule plus brève, et qui consistait à donner au chancelier le pouvoir d'écarter dans les différents Etats de l'Allemagne les obstacles qui entravaient la liberté religieuse, l'approbation lui fut refusée, le 18 février, par 160 voix contre 151. Comme les libéraux craignaient toujours une alliance du Centre catholique avec les conservateurs, ce qui aurait ruiné les plans de Bülow et de son bloc, ils se servaient de tous les moyens pour donner aux conservateurs figure de traîtres au protestantisme, alors que c'étaient eux, les libéraux qui, par leur rationalisme, réduisaient le protestantisme à un simple nom. L'encyclique pontificale « *Editae saepe* », du 26 mai 1910, publiée à l'occasion du troisième centenaire de la Canonisation de S. Charles Borromée, vint apporter un prétexte à leur malveillance. Faisant allusion aux temps dans lesquels vécut S. Charles Borromée, Pie X en décrivait les maux et « parmi ces maux, continuait-il, il faut compter ces hommes orgueilleux, arrogants, ennemis de la croix du Christ... ces hommes aux sentiments terrestres, qui n'ont d'autre Dieu que leur ventre. Ceux-là en s'appliquant, non pas à corriger les mœurs, mais à nier les dogmes, multipliaient les désordres, lâchaient à eux mêmes et aux autres le frein de la licence, ou méprisant le guide autorisé de l'Eglise, pour flatter les passions, les princes ou les peuples les plus corrompus, en détruisaient avec une espèce de tyrannie les doctrines, la constitution, et la discipline ». Ces plaintes du Pape, qui firent tant de bruit en Allemagne, n'étaient que l'expression de la

pure vérité, confessée d'ailleurs par Luther lui-même dans plusieurs passages de ses œuvres. Mais le peuple ne savait rien de tout cela, on lui avait simplement enseigné que l'Eglise avait corrompu le christianisme et que Luther était venu le purifier et le sauver. Ayant aussi bien falsifié à propos le texte de l'encyclique, afin de la rendre plus irritante, les protestants de la Ligue évangélique déclarèrent que cette encyclique était un outrage ouvert à l'époque héroïque de la réforme, une provocation téméraire à l'égard de tout le protestantisme et de la nation allemande. M. Everling, directeur de la Ligue, emporté par son *furor protestanticus,* disait, le 10 juin, dans une réunion à Karlsruhe, que les protestants allemands ne devaient en aucune façon s'allier avec les catholiques sur le terrain politique, que la maison des Hohenzollern devait cesser toute amitié ou courtoisie envers les évêques catholiques et le Vatican. Tels étaient les sentiments dont les libéraux faisaient preuve dans leurs journaux, manifestations publiques et réunions; pour la circonstance les socialistes et les rationalistes s'associèrent à eux, et cela avec une telle violence de langage, que les conservateurs, de peur de rester seuls et de se faire remarquer, durent bien s'y associer eux aussi. Et l'on pense bien que le très grand nombre de ceux qui criaient le plus fort n'avaient jamais lu l'encyclique!

On demanda au gouvernement de prendre des mesures. L'ambassadeur fut prié de présenter des observations au Vatican et de demander des réparations. Le card. Merry del Val, dans une lettre adressée au gouvernement prussien, certifiait que le Pape n'avait pas eu la moindre intention de blesser les peuples ou les princes protestants de l'Allemagne. Cela ne suffit point et, par ordre du gouvernement, excité par la Ligue évangélique, l'encyclique ne put être officiellement publiée en Allemagne. L'agitation fut certainement très grande, mais le but désiré, la séparation des conservateurs et des catholiques, ne fut pas obtenu. Chose remarquable, ni en Angleterre, ni dans les Etats-Unis, les protestants n'élevèrent de plaintes contre l'encyclique tant combattue en Allemagne.

Etant donné ces dispositions d'esprit, on peut s'imaginer comment fut discutée la proposition d'abolir la loi qui

frappait encore les Jésuites. En 1904, on n'avait aboli que le second article. Restait donc à éclaircir comment il fallait entendre l'*activité d'ordre* que le 1er paragraphe de la loi contre les Jésuites leur interdisait; le baron von Hertling, président du ministère bavarois, dans le but de permettre aux Jésuites une plus grande activité sacerdotale, posa cette question devant le Conseil Fédéral, et le 28 novembre 1912, celui-ci, suborné par la Ligue évangélique, déclara que, par cette *activité d'ordre* interdite, il fallait entendre tout activité sacerdotale ou propagande religieuse ainsi que l'enseignement. Et ainsi, tandis que l'on permettait aux socialistes de faire la plus large propagande, on fermait aux Jésuites les portes de la patrie, et la presse protestante trouvait que cela était parfaitement juste. «Un ordre religieux, disait alors la *Kölnische Zeitung,* doit se tenir à l'écart des luttes religieuses ». Cependant grâce au Centre, la proposition d'abroger les lois contre les Jésuites fut renouvelée, et ici le Centre avait avec lui les socialistes, non pas certes parce que les socialistes aimaient les Jésuites, mais uniquement parce que, comme dans d'autres circonstances déjà, ils se déclaraient ennemis de toute loi d'exception. La loi de tolérance pour les Jésuites fut donc approuvée en troisième lecture; restait à voir si les Etats fédérés allaient en tenir compte, parce que, en matière de questions cultuelles, le gouvernement central les reconnaissait seuls compétents.

En Allemagne tout comme dans les autres pays, la guerre fut l'occasion d'un remarquable réveil religieux: les catholiques allemands, comme ceux de l'Autriche d'ailleurs, considéraient la guerre qui s'était déchaînée au mois d'aout 1914, comme une guerre de religion: les évêques avaient pris la tête de ce mouvement et les paroles que l'empereur adressait à ses troupes étaient toujours inspirées par le sentiment religieux. La conduite des soldats et celle de leurs chefs fut-elle conforme à ce réveil religieux? Certes, ce n'est pas ici le lieu de répéter tout ce que la presse alliée a écrit au sujet des atrocités commises par les soldats allemands: étant juge et partie dans la question il lui était difficile d'être entièrement impartiale; mais il y a des faits qui parlent trop éloquemment

pour que l'histoire les passe sous silence. La déclaration et l'aveu fait par le chancelier Bethmann-Hollweg au sujet de la violation injuste de la neutralité de la Belgique; la phrase que les traités internationaux ne sont que des chiffons de papier, les violences commises contre le droit des gens dans des villes ouvertes, la destruction de la bibliothèque de Louvain, le bombardement de villes sans défense, et cela même aux jours les plus saints par les souvenirs chrétiens qu'ils évoquent (témoin ce qui arriva à Paris le jour du Vendredi-saint 1918); tout cela montre que ce réveil était quelque chose de superficiel et qu'au fond on suivait des maximes comme celles-ci: *Deutschland über alles*, et « La force prime le droit ». Certainement la responsabilité de tout cela retombe presque entièrement sur la classe dirigeante, que nous savons être imbue d'esprit protestant et pangermaniste; pour l'honneur de l'humanité nous ne pouvons pas croire que la masse du peuple allemand fût en parfait accord avec ceux qui lui commandaient. Il est certain pourtant, et les Alliés eux-mêmes l'avouent, qu'à la différence des députés du Centre qui semblaient avoir trop partie liée avec le gouvernement, les catholiques, dociles à la direction de leurs évêques, se sont montrés en général d'ardents défenseurs de la cause allemande, sans pour cela manquer à leurs principes chrétiens.

Ceci explique aussi, à notre avis, du moins en partie, comment, après le renoncement de Guillaume II « pour le présent et pour l'avenir à tous les droits sur la couronne de Prusse et sur la couronne de l'empire allemand », le 28 novembre 1918, la révolution, faite sur des bases socialistes, ne se montra pas trop sévère pour le catholicisme. A Weimar, le 6 février 1919, M. Fehrenbach, député du Centre, fut nommé président de l'assemblée qu'Ebert, chef de la nouvelle république, proclamait la plus grande et l'unique institution souveraine de l'Allemagne. Ils sont passés, grâce à Dieu, ajoutait-il, les temps des anciens rois et des anciens princes. Le Centre lui-même, devenu par les élections de janvier le parti le plus fort après celui des majoritaires (socialistes), comptait aussi parmi ses députés Erzberger, qui avait joué un grand rôle dans les négociations avec les Alliés pour l'armistice, et qui se pré-

parait maintenant à coopérer avec la nouvelle république pour en assurer l'établissement complet. Appuyé sur une majorité socialiste, le Centre demanda, en ce qui regarde la question religieuse, la pleine liberté d'action de l'Eglise au sein de l'Etat, ce qui lui fut accordé, puisque l'article 137 de nouvelle Constitution disait: «La liberté de formation des sociétés religieuses est garantie. L'union des sociétés religieuses à l'intérieur du territoire de l'Empire n'est soumise à aucune restriction. Chaque société religieuse règle et administre ses affaires en pleine indépendance, dans les limites de la loi, qui s'applique à tout le monde. Elle (la société) confère ses places sans collaboration de l'Etat ou de la communauté civile... Le droit de propriété et autres droits des sociétés religieuses et des corporations religieuses dans leurs établissements, fondations et autres biens destinés au culte, à l'enseignement ou à des œuvres de bienfaisance, sont garantis (art. 138)». La loi garantit également le repos et la sanctification du dimanche.

Sur le terrain scolaire, on obtint quelque chose aussi, mais malheureusement, très peu en comparaison de ce que l'on désirait. L'enseignement religieux fut maintenu comme matière ordinaire dans les écoles, et la possibilité de créer des écoles privées assurée, mais, au sujet des écoles confessionnelles, la constitution ne dit rien de précis. Il n'est pas défendu d'en créer, mais l'on voudrait voir assurer l'existence normale de ces écoles. Quand les socialistes essayent de fonder une école areligieuse ils rencontrent un obstacle sérieux dans le sentiment des populations catholiques. A la suite d'une grève des écoliers à Gotha, on révoqua un décret du ministre de l'Instruction Jacobi interdisant la prière au commencement et à la fin des leçons.

Ce fut sans doute un bienfaisant effet de la longue et sanglante guerre, que la persuasion qui se manifestait chez beaucoup, même chez ceux qui semblaient les plus indifférents à toute préoccupation religieuse, que si l'on voulait songer à une réforme, il fallait commençer par une réforme interne. La religion devenait, même chez les socialistes, un facteur précieux de réforme. C'est ce que l'on put remar-

quer immédiatement en Bavière, à ce fait que très peu de parents demandaient la dispense de l'enseignement religieux pour leurs enfants, et cela après avoir traversé une période de gouvernement communiste bolchévisant.

Si, à tout prendre, le catholicisme a gagné en Allemagne avec la révolution, celle-ci fut pour le luthéranisme une cause de très grande décadence. Par l'abdication de l'empereur, l'Eglise luthérienne perdait son chef et sa raison d'être. Il en résulta immédiatement de très nombreuses conversions au catholicisme: il y avait en effet des protestants orthodoxes qui ayant perdu l'appui de l'Etat-Eglise et sentant le besoin d'avoir une autre autorité, la trouvèrent dans l'Eglise catholique dont ils voyaient tous les jours croître l'importance; d'autres, que nous appellerons libéraux ou modernistes, passèrent en grand nombre à l'athéisme antichrétien et antireligieux. Les premiers étaient encouragés aussi par l'influence que gagnait de plus en plus le catholicisme dans la vie publique de la nation, tandis qu'ils voyaient celle du protestantisme faible et irrésolue devant les problèmes intéressant l'existence de la nouvelle république. Ceux qui restaient dans le protestantisme essayaient de réagir contre cette désagrégation, en cherchant à mieux s'organiser; ils songeaient, à l'imitation des anglicans, à créer un épiscopat, tentaient de rétablir des formes et des solennités liturgiques et ils en arrivaient même à célébrer la messe en langue vulgaire. Quelques uns voulaient introduire une prière quotidienne obligatoire pour les ministres, une espèce d'office divin, et imaginaient même une espèce de confession. Ces *Hochkirchler* allemands, si semblables aux ritualistes anglais, se réunirent pour la première fois à Berlin, le 9 octobre 1918, en une *Union de la Haute Eglise,* et tinrent ensuite chaque année leur assemblée générale, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. Bien qu'ils soient convaincus que la doctrine catholique est un facteur intellectuel (ainsi qu'ils le déclarèrent à Wittemberg le 25 mai 1922) dont le protestantisme ne devrait pas méconnaître l'importance, ils n'ont cependant aucune intention de se rapprocher de l'Eglise romaine: s'ils ne sont pas antiromains, ils sont certainement des non-romains. Mais qui sait si une réflexion plus approfondie

n'amènera pas bon nombre de ceux-ci, qui sont certainement bien disposés, à sentir le besoin de se grouper autour de la chaire de Pierre?...

Cependant la lutte continuait entre les socialistes et le Centre, — auquel s'étaient joints les conservateurs, et aussi, pour la circonstance, après beaucoup d'*hésitations,* les radicaux (démocrates) — au sujet de la question scolaire, que la Constitution avait résolue incomplètement et sans grande précision. Les socialistes réclamaient une école athée, et, comme la Constitution déclare l'enseignement religieux obligatoire, on voulait le rendre facultatif ou du moins le réduire au strict minimum. Le Centre et ses alliés voulaient au contraire que l'enseignement tout entier s'inspirât des principes chrétiens et que l'enseignement religieux fût donné selon la confession religieuse des élèves. Proposition très juste, quand on pense qu'en Prusse, par exemple, 2 % des enfants fréquentent l'école laïque, et que, sur deux cents instituteurs, un seul demande d'être dispensé de donner l'enseignement religieux. Malgré cela, au printemps de 1923, le vote de l'assemblée générale fut favorable à la thèse socialiste, de sorte que les écoles de la république allemande seront mixtes; quant à la direction générale de l'enseignement, on vota qu'elle devait s'inspirer de la morale religieuse; formule vague, puisqu'on ne sait pas de quelle religion il s'agit.

Le Congrès catholique qui s'est tenu avec tant d'enthousiasme à Berlin-Wilmersdorf (17 août 1924) permet, semble-t-il, de bien augurer du retour de l'Allemagne à la vraie foi. On sait que Berlin et la Marche brandebourgeoise ont subi, plus que d'autres régions, l'influence de la réforme luthérienne; les catholiques qui, dans ces derniers cinquante ans, ont vu leur nombre toujours augmenter là-bas, espèrent que, d'ici quelques années, la Marche du Brandebourg, autrefois le centre le plus important du luthéranisme, prendra la tête du mouvement de retour de l'Allemagne à l'Eglise catholique.

7) *L'Angleterre.*

La question du serment royal. — Bienveillance des lois scolaires, combattues en vain par les libéraux. — Congrès eucharistique international de 1908: mesures législatives en faveur des catholiques. — La guerre et l'assistance catholique militaire. — Rapports diplomatiques avec le Vatican. — Pratiques catholiques qui pénètrent dans l'Église anglicane et dans la *English Church Union.* — Malaise doctrinal de l'anglicanisme. — Insuccès du mouvement anglo-oriental. — La question des *Continuation schools* et les catholiques. — Vers Rome: les conversations de Malines. — Rapports stables avec le S. Siège.

Le mouvement d'Oxford, qui avait donné à l'Eglise un bon nombre de conversions, avait déterminé, vers 1859, un mouvement appelé ritualiste, à cause de son désir de faire revivre les rites de l'Eglise catholique, et à la tête duquel se trouvait, au début du xxe siècle, lord Halifax. Le ritualisme, depuis quarante ans qu'il était fondé, ne s'était point cristallisé, et, bien qu'il ne semblât pas vouloir se fondre définitivement avec la véritable Eglise, il s'en rapprochait cependant toujours davantage, en reconnaissant l'efficacité du Sacrement de la Pénitence, des prières pour les défunts, etc. A mesure que grandissait la différence entre ce que nous appellerons le parti catholique et le parti protestant dans l'Anglicanisme, le maintien de l'*establishment* devenait impossible, et cela pouvait amener la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ce dont le parti protestant était grand adversaire. Ce parti était opposé, comme bien l'on pense, à tout ce qu'il savait être catholique; son cri de guerre était: *no popery!* et le serment obligeant les rois anglais, lors de la cérémonie du couronnement, à condamner comme superstitieux et idolâtriques les dogmes de la Foi catholique, le Sacrifice de la Messe, l'invocation de l'auguste Mère de Dieu et des Saints, était leur œuvre. C'était là évidemment une chose très pénible pour les douze millions de sujets anglais catholiques. Le roi Edouard se soumit à cette formalité, mais il prononça

les paroles du serment à voix si basse que presque personne ne les entendit. Cependant, à la suite des protestations du duc de Norfolk, le chef des Pairs catholiques, le premier ministre ayant suggéré de modifier le texte du serment de façon à lui enlever ce qu'il avait de blessant pour les catholiques, tout en entendant maintenir son efficacité pour assurer la succession protestante, les Pairs se rendirent. Cette protestation, à laquelle s'était jointe celle du card. Vaughan, ne fut pas inutile: en 1911, le *Bill of rights,* défendant au souverain anglais d'être catholique ou d'épouser une catholique, était toujours en vigueur, mais la déclaration blasphématoire, fut abolie grâce à la fermeté de Georges V, et aujourd'hui le souverain se borne à déclarer qu'il professe « la religion protestante définie par la loi ».

Que l'on ne s'étonne point de ce que cette difficulté ait été résolue aussi pacifiquement; en réalité, le gouvernement était habitué à montrer un grand respect pour les choses catholiques; nous en avons une preuve dans le *Bill of education,* tendant à mettre sur un pied d'égalité les écoles gouvernementales (gratuites) et les écoles libres, auxquelles on accordait maintenant un subside, alors qu'autrefois les frais étaient payés par les parents des enfants qui les fréquentaient. Les écoles du gouvernement se distinguaient des écoles libres par l'instruction religieuse qui était totalement absente des premières. Puisque pour tout le reste elles étaient égales, il sembla naturel de les subventionner toutes également, et après la Noël de 1901, le roi annonçait à la Chambre des Députés le *Bill* qu'avaient sollicité avec un admirable accord les évêques catholiques et les évêques anglicans. Malgré les oppositions tenaces des anglicans *non-conformistes,* et les hésitations des irlandais, la loi fut approuvée, et les catholiques furent ainsi soulagés d'un charge financière s'élevant à un million deux cent cinquante mille francs par an, et virent en même temps leurs écoles assurées pour l'avenir.

En 1906, les élections politiques assurèrent le triomphe des libéraux, auxquels certainement l'*act* de Balfour de 1902 paraissait trop libéral, dans le bon sens du mot, pour avoir leur faveur. C'est ainsi que le ministre Birrell présenta un

projet de loi scolaire (*education bill*) tendant à rendre l'école laïque ou neutre et à transformer toutes les écoles en autant d'établissements de l'Etat. Catholiques et anglicans s'opposèrent vigoureusement au projet de Birrell, qu'ils jugèrent injuste et irréligieux. Injuste, puisqu'il violait le droit du père de famille, à qui seul il incombe de pourvoir à l'éducation religieuse de ses enfants; irréligieux puisque l'enseignement religieux était réduit à une lecture ou à une explication d'extraits bibliques choisis par un comité au début de l'année: donc un enseignement vague et incertain, qui n'était pas celui que demandaient les pères de famille. Le projet permettait bien, qu'en dehors des heures de classe, les ministres des diverses religions entrassent dans l'école pour y enseigner la doctrine chrétienne aux enfants, mais quel profit ceux-ci pouvaient-ils en tirer, quand, déjà fatigués, ils étaient obligés de rester en classe pendant des heures supplémentaires, pour un enseignement qui ne figurait pas aux examens du gouvernement? Malheureusement, il était à craindre que, si l'on repoussait le *bill*, les libéraux n'en présentassent un autre comportant cette fois une laïcisation complète: c'est l'argument que défendaient les non-conformistes pour appuyer le gouvernement libéral. Le *bill* porté devant la Chambre des Lords y rencontra de graves oppositions, et il fut renvoyé à la Chambre des Communes après avoir subi beaucoup d'amendements. Le gouvernement, irrité de l'opposition des Pairs, finit par retirer le projet de loi. En 1907 cependant, M. Mac Kenna, successeur de Birrell au ministère de l'Instruction Publique, présenta un projet de loi visant spécialement l'instruction religieuse: il y imposait aux directeurs des écoles libres où se donnait un enseignement religieux confessionnel, de payer à l'autorité locale le quinzième du traitement des instituteurs, sous peine de fermeture de la dite école. Les catholiques se déclarèrent blessés par ce bill, qui avait l'aspect d'une loi pénale pour leurs écoles. Ici encore, si les catholiques trouvaient l'appui de l'Eglise d'Angleterre, ils rencontraient des opposants acharnés chez les non-conformistes, qui insistèrent même auprès du Président des Ministres, Mr. Campbell-Bannermann pour que le *bill* fût inséré dans le Code. Mais le

gouvernement ne fut pas de cet avis, et il déclara même, un peu plus tard, qu'il ne voulait plus s'occuper de ce projet de loi, mais qu'il songeait plutôt à élaborer un nouveau règlement scolaire. Heureusement il n'en fit rien.

La grande majorité de la population anglaise n'apprenait pas la façon dont le gouvernement libéral traitait les catholiques; le grand succès du Congrès eucharistique international tenu à Londres du 10 au 15 septembre 1908 en fournit une preuve. Les protestants eux-mêmes, à quelques exceptions près, furent grandement impressionnés par ces manifestations solennelles. La plus importante, la plus désirée, la procession du T. S. Sacrement à travers les rues de Londres, n'eut pas lieu. Au dernier moment, le gouvernement, prétextant la légalité douteuse de la cérémonie, pria l'archevêque de Westminster de supprimer la procession du programme. Mais en fait, rien dans la loi de 1892 ne s'opposait à cette procession, l'on ne pouvait pas invoquer le motif d'ordre public, puisque tout avait été déjà précédemment entendu avec la questure afin que la cérémonie pût se dérouler pacifiquement. L'archevêque désira alors qu'à la procession du T.S. Sacrement on en substituât une autre, et celle-là, grâce au concours du cardinal légat Vincent Vannutelli, drapé dans sa cappa magna écarlate, suivi des membres de la légation et accompagné des Pairs du royaume, d'autres cardinaux également en cappa magna, et de quelques autorités ecclésiastiques et séculières, fut très imposante. Quand le cortège fut rentré dans la cathédrale, le cardinal légat, placé sur le seuil, donna au peuple qui remplissait la place, la triple bénédiction.

La conséquence significative de ce congrès se fit sentir à la rentrée de la Chambre des Communes le 24 novembre 1908. On y approuva en première lecture, par 243 voix contre 48, un *bill* présenté par William Redmond, qui supprimait les incapacités légales frappant *ab antiquo* les catholiques; l'interdiction de célébrer les fonctions du rite catholique en dehors des édifices catholiques fut levée, on permit l'accès des catholiques aux charges de lord chancellier et de vice-roi d'Ir-

lande, et l'on modifia également la formule du serment royal dont nous avons déjà parlé.

La guerre mondiale ayant éclaté, l'Angleterre y entra résolument, avec la conscience de tenir la première place parmi les nations alliées, et décidée à ne déposer les armes qu'une fois la guerre finie et le militarisme prussien abattu, décidée aussi à s'imposer dans ce but tout sacrifice en argent ou en hommes, et même à renoncer à ses antiques traditions par la création d'une forte armée continentale de plus de cinq millions d'hommes. Le peuple tenait avec le gouvernement anglais, persuadé que la guerre était juste et qu'elle se terminerait par la victoire. Les catholiques communiaient avec les autres citoyens dans les mêmes sentiments: ils combattaient, non seulement par devoir, mais plus encore parce qu'ils étaient persuadés que la cause qu'ils défendaient était juste; ils étaient fortement poussés à cela par les aumôniers militaires. Le gouvernement, désirant que ceux-ci fussent plus nombreux, leur prestige augmenta auprès des autorités et leurs services furent bien rémunérés. C'est ainsi que l'on vit des professeurs et des orateurs célèbres descendre de leur chaire, des religieux quitter leur cellule, et des prêtres leur maison ou leur presbytère, pour apporter secours et réconfort aux soldats. Tous étaient sous la haute direction et administration du card. Bourne, archevêque de Westminster, délégué à cet effet par le Souverain Pontife et reconnu par le gouvernement anglais. Bien qu'il eût confié l'exercice de sa charge, d'une façon ordinaire, à Mgr Bidwell, le cardinal voulut à plusieurs reprises visiter en personne les fronts de terre et de mer, et les autorités militaires les plus haut placées l'accueillirent avec les honneurs dûs au représentant du Souverain Pontife. La conduite des aumôniers militaires anglais fut digne de tout éloge et ne laissa point d'exercer sur les anglicans eux-mêmes la plus bienfaisante influence.

Dès le début de la guerre, le gouvernement anglais s'était rendu compte que le Souverain Pontife occupait une situation tout à fait exceptionnelle, ayant des sujets dévoués et nombreux dans tous les pays belligérants, et c'est pourquoi il désira avoir avec lui des rapports directs. Dans ce but, il

manda à Rome, en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire, M. Henri Howard, qui présenta ses lettres de créance à Benoît XV le 30 décembre 1914; le 17 août 1915, il fut remplacé par le comte Salis. Pendant la guerre, à la suite surtout du contact des soldats anglais avec les soldats français et italiens, il se produisit dans l'anglicanisme un mouvement très prononcé en faveur de l'adoption de certaines pratiques que le *Prayer Book* ne pouvait pas tolérer. Les évêques anglicans se montrèrent particulièrement inquiets au sujet de la dévotion au T. S. Sacrement, qui se répandait dans le jeune clergé anglican. On essaya de défendre la conservation des saintes espèces, mais à la Chambre des Evêques, l'évêque de Londres dut avouer, en 1917, que la défense aurait été inutile, tant cette dévotion s'était répandue et avait pris corps dans le clergé et chez les fidèles. Une demande de pouvoir conserver les saintes espèces avait été signée par plus de mille prêtres anglicans. Une imposante manifestation en faveur de la dévotion au T. S. Sacrement vénéré dans le tabernacle eut lieu également à l'assemblée de la *English Church Union*, en juin 1917. Lord Halifax y prit éloquemment la défense de cette dévotion, et l'on vota à l'unanimité, que l'assemblée croyait que, selon l'usage de l'Eglise tout entière, le T. S. Sacrement devait être conservé dans les églises paroissiales pour la communion; qu'en outre aucun synode provincial et, *a fortiori*, aucun évêque isolé n'avait le droit d'interdire aux fidèles de s'approcher par dévotion du lieu où le T. S. Sacrement est conservé.

« Cette interdiction, ajoutait-on, tendrait à obscurcir parmi nous la doctrine de l'Eglise universelle, orientale et occidentale, selon laquelle le Sacrement est le vrai corps et le vrai sang du Christ, aussi longtemps que le signe visible et extérieur demeure inchangé et cela en dehors même de la communion ». Le jour de la clôture de l'assemblée, plus de 1.500 églises anglicanes célébrèrent la messe selon le désir de la *English Church Union*. Toujours comme conséquence du fait cité plus haut, la guerre développa chez les anglicans la coutume de prier pour les défunts. Au cours d'un service religieux célébré à Londres, dans l'église de S. Brides, on pria

Dieu sous une forme officielle « afin qu'il accordât aux âmes de ses serviteurs (c'est-à-dire des journalistes londoniens morts à la guerre) un lieu de rafraîchissement et de paix ». Il ne s'agit pas ici d'un fait exceptionnel: « La prière pour les défunts, écrivait le *Church Times* du 10 août 1917, semble être devenue, après trois années de guerre, un pieux devoir ». Le même journal (même date) faisait remarquer le développement qu'avait pris la dévotion à la Sainte Vierge. « Les fêtes de la Sainte Vierge sont mieux observées. Son image commence à paraître de plus en plus fréquemment dans les églises. On sonne l'*Angelus* à beaucoup de clochers: tout cela semble annoncer la disparition d'un antique et tenace préjugé ». Plus significatives encore sont les paroles prononcées par M. G. W. E. Russell, l'homme d'Etat bien connu et membre du conseil privé, à l'assemblée annuelle de la Ligue anglicane de la Vierge, tenue à Sheetham, en septembre 1917: « Ceux qui ne sont pas *Marian* sont bien souvent *Arian*. C'est notre devoir, ajoutait-il, de protéger la doctrine de l'Incarnation contre les attaques, de quelque côté qu'elles viennent. Le développement des influences sociniennes ou ariennes constitue un danger très menaçant ».

Le card. Bourne constatait, dans sa lettre pastorale du 15 février 1917, la même orientation nouvelle de beaucoup d'anglicans vers les pratiques du catholicisme. « Par suite de la guerre, des centaines de milliers d'anglais, disait-il, se sont trouvés en contact plus direct avec l'Eglise catholique. Nos soldats sont profondément impressionnés par l'influence qu'elle excerce en Belgique et en France. Ils ont acquis un sens nouveau de la réalité de la religion. Ils constatent son action efficace en face du danger et de la mort, combien elle purifie, calme et élève les âmes. Ils se rendent compte également du caractère uniforme et définitif de l'enseignement catholique. En Angleterre, beaucoup de personnes ont adopté des emblêmes, des croyances, des pratiques catholiques qu'avant la guerre elles auraient repoussés. Le symbolisme des *war-shrines* (petites chapelles ou simples pierres surmontées d'un croix en souvenir des morts de la guerre), des crucifix, des rosaires, réveille un écho dans le cœur du peuple, un écho

peut-être de l'antique tradition catholique qui n'est pas encore entièrement effacée. La croyance à l'efficacité des prières pour les morts a pris une plus grande extension, et un certain nombre d'âmes commencent à se dire qu'elles devront un jour choisir entre la religion catholique et l'absence de toute religion. D'un autre côté, les réformateurs sociaux de toute école demandent de plus en plus leurs inspirations à la tradition catholique; et même il est possible de discerner dans certaines aspirations et exigences des extrémistes des traits de la doctrine sociale catholique ».

En 1917, il se fonda en Angleterre une Société des crucifix au bord des chemins (Wayside Cross Society) avec, comme président, Lord Schaftesbury et trois vice-présidents, tous, comme lui, protestants. Cette société est basée sur la persuasion que « l'un des signes les plus beaux en souvenir de ceux qui ont donné leur vie dans la guerre, c'est la représentation visible du Christ crucifié, dont la mort est le sacrifice suprême ». C'était là encore une imitation de ce qu'ils avaient vu en Belgique et en France.

On comprend que les ritualistes se réjouissaient de tout cela; ils y voyaient une confirmation par le suffrage populaire de leurs tendances, mais les anglicans de teinte, disons orthodoxe, en étaient préoccupés tout autant. Ils étaient très ennuyés de constater que, si l'expérience de la guerre avait ravivé en eux le sentiment religieux, elle les avait cependant laissés dans un état d'inquiétude, parce qu'il leur manquait une autorité infaillible capable de guider leurs croyances religieuses. Dans le *Guardian*, qui est l'organe le plus écouté du protestantisme anglais, il y eut, en 1918, un échange de correspondance au sujet des modifications à introduire dans la *Book of common prayer*, afin de l'adapter aux temps nouveaux, et les modifications proposées ne se bornaient pas seulement à la forme, mais touchaient même à la substance. L'évêque de Hereford, Housley Henson, avouait dans un de ses sermons à Westminster, que « entre les affirmations officielles et la véritable croyance des fidèles l'accord n'est jamais parfait ». Un bon nombre de ministres anglicans et de fidèles de l'église S. Sauveur, à Hoxton, sentaient le besoin urgent de rendre

« plus fervent et plus général l'usage des bénédictions dans les églises », mais ils ne purent trouver aucun tribunal compétent pour se prononcer sur la question. L'évêque de Chelmsford constatait dans la *Canterbury convocation*, du 7 juillet 1918, qu'une partie du clergé n'admettait plus comme vérités révélées la maternité virginale de Marie, non plus que la résurrection de Notre-Seigneur le troisième jour, et il suppliait les dignitaires anglicans de rendre la croyance à ces vérités obligatoires. Mais le moyen ?... D'un autre côté, les anglicans remarquaient que beaucoup de pasteurs avaient des sympathies catholiques, et il était facile de prévoir comment cela finirait en voyant les conversions de Mgr Benson et de M. Roland Knox, deux personnages très connus et fils, tous deux, d'évêques anglicans. « Le sentiment général, avouait le *Guardian,* c'est que l'Eglise anglicane s'est montrée inférieure à sa tâche, elle n'a pas répondu au nouveaux besoins créés par des conditions anormales, elle n'a pas compris que des milliers et des milliers d'hommes attendent encore le message qu'elle a le devoir et le privilège d'apporter à l'humanité ».

Selon le *Guardian,* l'Eglise anglicane, comme *corps,* a toujours eu, pendant la guerre, une action nulle. Les prières qu'elle avait composées pour la circonstance semblaient si froides, si vides, que les mourants qui les entendaient réciter, n'en tiraient aucun profit. En face d'une telle faillite, on comprend le retour à l'Eglise catholique de douze *clergymen* et il est impossible de décrire combien dut être efficace un pareil exemple, comportant des sacrifices d'argent et d'honneurs, surtout sur les âmes soumises autrefois à leur direction. Les dignitaires anglicans, ne pouvant pas ne pas voir la faiblesse de l'Eglise établie, provenant du défaut d'une autorité qui décide, travaillaient à opérer un rapprochement avec la religion gréco-schismatique; ils n'ignoraient pas, certes, qu'ils ne trouveraient un *Ubi consistam* que dans l'Eglise catholique seule, mais, puisque les préjugés contre celle-ci, respirés dès l'enfance, et le devoir de changer d'avis sur de nombreux points de doctrine, rendaient ce passage trop difficile, ils caressaient l'espoir de trouver les Grecs plus accommodants. Mais ils se heurtèrent, là aussi, à des difficultés : si, par exemple, les

Grecs tenaient les ordinations anglicanes pour valides, ils voulaient, par contre, que l'Ordre fût regardé comme un Sacrement. De nombreuses conférences eurent lieu à Paris, à Oxford, à Westminster, mais aujourd'hui l'union désirée est encore loin d'être faite.

On proposa, en 1922, qu'« une déclaration de foi et de doctrine » fût présentée aux Orientaux comme un résumé de la position doctrinale anglicane. Les promoteurs de cette démarche formaient un groupe de trois à quatre mille pasteurs anglicans, mais en réalité cette déclaration contenait des points sur lesquels tous les anglicans n'étaient pas d'accord, comme, par exemple, l'invocation de la Vierge et des Saints. D'autre part, les orientaux montrèrent leur bonne volonté de s'unir aux anglicans, en instituant un exarque de l'Europe occidentale à Londres, grâce à l'initiative du patriarche œcuménique Mélèze Metakakos, grand ami de Venizelos. A la cérémonie de l'intronisation de l'exarque (Mgr Germanos), en l'église grecque de Sainte Sophie, à Londres, élevée pour la circonstance à la dignité de cathédrale métropolitaine, assistait un évêque anglican représentant l'archevêque de Cantorbery, et, avec lui, le primat et de nombreux prélats. Tout le mouvement anglo-oriental s'arrêta là.

Le mouvement vers le catholicisme, marqué par des conversions toujours plus nombreuses, s'accentue encore davantage du fait que ces conversions ne sont plus blâmées par les autorités, même quand les convertis sont des hommes très en vue, comme ce fut le cas, par exemple, pour M. Cawan, *master general*. Aussi bien le gouvernement se montra-t-il de plus en plus conciliant pour satisfaire les désirs des catholiques dans la question scolaire. Le *bill* Fisher sur l'institution des *Continuation schools*, bien qu'il eût été accueilli par la très grande partie des catholiques comme une mesure raisonnable, avait éveillé cependant chez certains quelques craintes. Il suffisait toutefois qu'ils fissent quelques observations et demandassent qu'on leur accordât l'autorisation d'avoir leurs *Continuation schools* propres, comme ils avaient déjà leurs *elementary schools*, pour qu'ils obtinssent des amendements pleinement satisfaisants. Quelque chose d'analogue arriva en 1919, quand

le même ministre de l'Instruction, Fisher, examina un *bill* de l'année précédente, relatif à l'institution des écoles secondaires. Bien que le projet fût animé de bonnes intentions, les catholiques y relevèrent des articles qui paraissaient menacer leur foi; ils proposèrent donc quelques modifications qui, à cause de leur justesse et de leur modération, reçurent l'approbation même de la presse anglicane la plus écoutée. Quelqu'un ayant soulevé une controverse religieuse, Fisher, en pleine Chambre des Communes, demeura inébranlable sur les concessions faites aux catholiques. « Dans les règlements qui ont été faits l'année dernière, dit-il, les catholiques ont trouvé de graves difficultés. Ils contribuent, en payant l'impôt, à l'éducation secondaire des protestants, mais eux sont empêchés de profiter des avantages qu'ils aident à procurer aux autres »; et il concluait qu'il fallait y introduire des modifications de sorte que les catholiques fussent sur le même pied d'égalité que les protestants.

Le maigre succès qu'avait donné le mouvement anglo-oriental influa probablement sur les représentants de la *English Church Union* et les poussa sans doute à se tourner de nouveau vers l'Eglise catholique, dans l'espoir d'arriver enfin à cette unité de foi qui fait défaut à l'Eglise anglicane. Il ne s'agissait plus de demander à l'Eglise catholique, comme au temps de Léon XIII, de reconnaître la validité des ordinations anglicanes. Dans les conférences tenues au palais de Lambeth (qui est le *Phanar* de l'anglicanisme) en 1920, on avait discuté, en présence et sous la présidence de l'archevêque Dr Bandell Davidson, de Cantorbery, la question de l'autorité qu'avaient les évêques pour définir et ratifier les vérités fondamentales de la foi, sans que l'on pût aboutir à une solution claire et précise. Comme le désir d'arriver à une réunion dans une seule foi qui sauverait l'Angleterre du libéralisme en matière de religion et du scepticisme conséquent, persistait chez certains anglicans, et plus spécialement chez l'ardent Lord Halifax, on eut l'idée d'entamer des conversations amicales avec le card. Mercier: et Lord Halifax, accompagné de l'abbé Portal se rendit à Malines pour visiter le cardinal, au mois d'octobre 1921. Plus tard, en décembre, se joignaient à eux le Dr Armi-

tage Robinson, doyen de Wells et le Dr Frève, résurrectionniste, tandis que le cardinal prit avec lui son vicaire général Mgr Van Roey, ancien professeur à l'université de Louvain, depuis Cardinal archevêque de Malines. En novembre, le nombre des assistants aux conversations de Malines fut encore plus grand, on y trouva l'abbé Batiffol et l'abbé Hemmer, et, du côté anglican, le docteur Gore, évêque d'Oxford, et le docteur Kidd. Le nombre ne changea cependant rien au caractère strictement privé de ces conversations. La cordialité la plus grande et la plus sincère régna parmi les assistants; certes, on n'aboutit pas à un accord, qu'aucun des partis d'ailleurs n'était autorisé à conclure, mais ce qui est toujours consolant pour ceux qui s'intéressent aux grands problèmes de l'union des Eglises, c'est que pour la première fois depuis quatre siècles, on discute longuement, de vive voix et dans la plus grande charité, les points qui séparent l'Eglise catholique de l'anglicanisme, et cela entre personnes qualifiées de part et d'autre. Nous savons que le souvenir de ces conversations fut très agréable aux uns et aux autres. Ne serait-ce pas là déjà l'aurore d'un jour de paix?

Cependant, après la guerre, on se posa la question de savoir s'il fallait continuer à maintenir à Rome un envoyé extraordinaire auprès du S. Siège, et l'on décida non seulement de continuer cette charge, mais de la rendre définitive. On y nomma, en 1922, en remplacement du comte Salis, M. Russel, qui, à la différence de ses deux prédécesseurs, est protestant, ce qui déplut beaucoup aux catholiques anglais, bien qu'ils s'accordassent à reconnaître chez le nouvel envoyé beaucoup de qualités remarquables.

8) *L'Irlande.*

Triste situation du pays. — Le *Parliament bill* de 1911. — Projet d'autonomie de M. Asquith. — La guerre et les irlandais. — Lutte contre la conscription. — Les *Sinn Feiners.* — Traité de paix de 1921.

Tout le monde connaît la triste situation dans laquelle se trouvait l'Irlande au commencement du siècle présent, à la suite de la chute du ministre Gladstone, qui, à deux reprises, mais toujours sans succès avait proposé le *Home Rule* en faveur du malheureux pays, et cette situation semblait être, pour ainsi dire, sans issue. Le pouvoir ayant passé aux mains des conservateurs, ennemis jurés du *Home Rule*, ceux-ci comprirent que leur opposition ne pourrait se justifier, que s'ils adoptaient une politique d'amélioration pour l'Irlande, et déjà ils s'acheminaient dans ce sens, quand les élections de 1905 firent remonter les libéraux au pouvoir. Bien qu'ils ne voulussent point s'occuper du *Home Rule* ceux-ci témoignaient cependant de la sympathie pour une Irlande nationaliste, et c'est à eux que l'on doit la loi de 1908 en faveur des Universités irlandaises, offrant aux catholiques la possibilité d'une éducation supérieure qui semblait devoir leur être interdite pour toujours; c'est à eux aussi que l'on doit la loi sur les pensions de vieillesse par laquelle deux millions sept cent mille livres sterling avaient été allouées à l'Irlande. Ce n'était cependant pas le *Home Rule* tant désiré, et pour que celui-ci devînt présentable avec quelque chance de succès, il fallait d'abord obtenir ce que donna la loi sur le Parlement (*Parliament bill*) de 1911, c'est-à-dire que les Lords renonçassent à ce pouvoir absolu dont ils avaient disposé jusqu'alors sur toute la législation. Les Irlandais furent favorables à cette loi et c'est ce qui les sauva.

Dès le mois d'avril 1912, le premier ministre Asquith proposait un projet de loi pour accorder à l'Irlande le *Home Rule*, vu que la demande en était toujours maintenue par les cinq sixièmes de la population irlandaise. En vertu de ce projet,

l'Irlande devait avoir un Parlement irlandais composé de sa majesté le roi et de deux chambres: le Sénat irlandais devait comprendre 40 membres et la Chambre des Communes 164 membres.

Contre ce projet se rangèrent tous ceux qui y voyaient l'exaltation de l'Eglise catholique au détriment du protestantisme; raison sans fondement, car, s'il est vrai que l'Ulster est la forteresse du protestantisme en Irlande, il n'est pas exact qu'il soit protestant tout entier (les catholiques y représentant 42 % de la population totale), ni même qu'il soit tout entier unioniste, puisque sur 33 députés de l'Ulster 16 ou 17 sont favorables au *Home Rule*.

Le vrai motif de l'opposition c'était que jusqu'alors les charges importantes étant aux mains des protestants, l'on craignait de les voir passer avec le temps aux mains des catholiques. La proposition du ministre Asquith fut donc soumise à une très longue discussion, pendant laquelle le ministre proposa en vain à l'Ulster le *Home Rule ad experimentum* pour une durée de cinq ans. Les menaces de soulèvement ne firent point défaut, excitées (chose assez singulière) par les rigides conservateurs britanniques eux-mêmes; ni les mutineries militaires trop faiblement réprimées par le gouvernement. Aussi, quand enfin, au mois de mars 1914, le *bill* fut approuvé de façon définitive, beaucoup se demandèrent si l'on aurait le courage de le mettre à exécution. Et de fait, on ne l'appliqua pas du tout: puis la guerre éclata et les esprits se tournèrent ailleurs. Mais les irlandais veillaient, et, après qu'ils eurent prouvé qu'ils aimaient la cause de la Grande Bretagne et celle de la civilisation en se battant généreusement, ils formèrent un comité qui, après de longues délibérations (juillet 1917-avril 1918) établissait un nouveau projet de *Home Rule*. Celui-ci devait être présenté au gouvernement et devait servir de base à un nouveau projet d'autonomie irlandaise, qui serait présenté sous peu.

Au même moment, le gouvernement décida, en avril 1918, après beaucoup d' hésitations, de soumettre elle aussi l'Irlande à la loi de la conscription. Le peuple irlandais, qui avait participé à la guerre comme volontaire avec une grande

générosité, sinon avec élan, se considéra comme lésé dans ses droits par cette loi, et, poussé par ses sentiments sincèrement catholiques, il demanda aux évêques s'il devait l'accepter ou bien s'il lui était permis de la considérer comme une loi injuste et de passer outre. L'épiscopat irlandais, ayant à sa tête le cardinal Logue, jugea que cette loi ne pouvait obliger, parce que oppressive et barbare, et que le peuple irlandais avait le droit d'y résister par tous les moyens non contraires à la loi de Dieu. Pour bien apprécier cette attitude des évêques irlandais, qui provoqua quelque étonnement dans certains milieux anglais et même dans l'Union catholique de la Grande-Bretagne, il faut se souvenir qu'en grande majorité les Irlandais croyent que leur pays forme un peuple distinct de la Grande-Bretagne, et cela non pas d'hier, mais depuis sept siècles. C'est pourquoi il avait un système judiciaire spécial, un gouverneur général propre, un pouvoir exécutif spécial et des lois différentes; il s'agissait donc ici d'une loi de conscription imposée sans consentement préalable du peuple, en dépit même des protestations unanimes et véhémentes du peuple, et malgré le vote significatif de ses représentants au Parlement. Les Irlandais ne pouvaient pas oublier les oppressions, les pillages, les meurtres commis par les Anglais; de même qu'ils se souvenaient trop bien que le *Home Rule*, quoique voté par le Parlement, demeurait lettre morte de peur de déplaire aux orangistes. Le gouvernement ne crut pas devoir insister, mais, en retirant la conscription pour les Irlandais, il retira en même temps le projet du *Home Rule*.

Peu de temps après, l'Angleterre signait la paix avec ses ennemis les plus acharnés, mais elle se trouvait en guerre ouverte avec l'Irlande. Les *Sinn Feiners* ou républicains avaient excité le peuple à l'insurrection. Ayant mis sur pied 200.000 hommes, ils eurent à combattre contre 35.000 soldats réguliers anglais. Ce fut, pendant tout un temps, une lutte dans laquelle on se provoquait mutuellement aux actes de la plus extrême violence. Mais les *Sinn Feiners* n'étaient pas tout le peuple irlandais; la grande partie de celui-ci, à cause de son catholicisme sincère, réprouvait ces excès et se contentait

de les supporter; mais ni la voix des évêques, ni celle du cardinal Logue ne fut bien efficace; après l'attentat commis sur le vice-roi, lord French, les évêques envoyèrent une circulaire pour conseiller au peuple la patience chrétienne et, tout en reconnaissant les torts du gouvernement, ils insistèrent afin que l'on ne recourût point aux représailles. Le désir d'avoir une autonomie propre se faisait sentir de plus en plus vivement en Irlande, d'autant plus que le principe du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes venait d'être hautement proclamé. Certes, les Irlandais ne pouvaient pas s'accommoder du *Home Rule* tel que le gouvernement le leur proposait alors, car, s'il accordait l'autonomie, il divisait l'Irlande en deux parties, l'une méridionale et catholique, l'autre septentrionale et protestante, ayant chacune leur Parlement propre. Par conséquent la lutte continua. Le S. Siège, tout en conservant une attitude neutre vis-à-vis des *Sinn Feiners* et refusant même de recevoir officiellement le délégué du Parlement irlandais (*Dail Eireann*), n'assistait cependant pas en spectateur indifférent à la lutte sanguinaire qui se déroulait en Irlande: dans une lettre du 27 avril 1921, le Pape déplorait toutes ces horreurs d'une guerre sans issue, et conseillait d'en venir à des accommodements par des moyens pacifiques. Il envoya 200.000 lires à la Croix blanche irlandaise pour venir en aide aux sinistrés de cette guerre; et, le 10 octobre, dès qu'il apprit que les négociations anglo-irlandaises avaient été reprises, il envoya un télégramme au roi Georges souhaitant que Dieu lui accordât la grande et impérissable gloire de mettre fin à cette lutte séculaire. La réponse fut très courtoise.

Enfin le 6 décembre 1921 fut signé à Londres le traité de paix anglo-irlandais, en 18 articles, faisant de l'Irlande un *Etat libre* dans l'empire britannique, avec un statut pareil à celui du Canada, c'est-à-dire, l'autonomie politique et économique à peu près complète, sous la réserve du serment de fidélité au roi et des garanties militaires et navales. Par ce traité, faculté était donnée à l'Ulster d'opter pour l'incorporation dans l'état libre ou pour la séparation, mais, dans ce dernier cas, deux comtés en majorité catholiques passeraient

dans l'Etat libre. Au début, tous les irlandais furent satisfaits, mais bientôt les *Sinn Feiners,* conduits par De Valera, firent de l'opposition et ils auraient jeté de nouveau le peuple en complète révolution sans l'intervention prompte des évêques, qui jugèrent qu'il fallait se montrer satisfaits. Mgr Fogarty ajoutait: «Les auteurs de ce traité ont mérité l'immortalité. Cette paix est un don du ciel». Le card. Logue eut des paroles sévères pour le républicain De Valera. Cette attitude fut approuvée et confirmée dans une assemblée que tint l'épiscopat le 13 décembre à Dublin. Le lendemain, le *Dail Eireann* (assemblée nationale irlandaise) entama la discussion du traité. Le 8 janvier, il fut approuvé par sept voix de majorité seulement, et Arthur Griffith qui, bien que vice-président des *Sinn Feiners,* avait, avec l'appui des évêques, défendu le traité avec acharnement, fut chargé de composer le cabinet et d'organiser un gouvernement provisoire.

9) *Le Portugal.*

Suppression des congrégations religieuses et faiblesse du clergé. — Le centre national. — Assassinat du roi et du prince héritier. — Emmanuel II et la révolution politique et religieuse en 1910. — Violences contre les Jésuites et autres religieux. — Lois anti-religieuses: séparation de l'Église et de l'État. — Violences inouïes. — La légation auprès du S. Siège est maintenue. — Protestation de l'épiscopat contre l'école neutre. — Trois hommes honnêtes et capables au pouvoir. — La situation religieuse s'améliore. — Questions scolaires. — Les missions portugaises subsidiées par le gouvernement.

Le début du vingtième siècle est marqué, pour la nation portugaise, par une malheureuse victoire de l'anticléricalisme maçonnique: par un décret du 10 mars 1901, le gouvernement ordonnait la suppression des Congrégations religieuses, et le cas de Mademoiselle Rosa Colmon, qui, à la suite des vexations qu'elle dut subir au sein de sa famille à cause de sa foi et de sa piété, ne voulait plus rester chez elle, n'avait été, avec tout le tapage artificiel qui s'en suivit, qu'un misé-

rable prétexte. La véritable raison du décret de suppression, qui fut bientôt exécuté brutalement, doit être cherchée d'une part dans les menées des franc-maçons espagnols, soutenus par ceux de France, et travaillant peut-être aussi de concert avec l'Angleterre, toujours désireuse de tenir sous son ancienne influence un Etat en perpétuelle révolution; d'autre part, dans une presse malveillante ou inconsciente, qui avait préparé le terrain en accueillant les calomnies les plus fantastiques sur la conduite des religieux et des religieuses. On disait que le clergé séculier ne voyait pas le clergé régulier d'un bon œil, mais c'est un fait que celui-là protesta dans la presse contre le décret. Les cas isolés de prêtres qui prêchèrent contre les Congrégations et d'autres qui refusèrent de s'associer à la protestation, ne doivent pas être pris en considération; il faut dire plutôt que le clergé séculier avait fait très peu de chose, au cours des années précédentes, pour s'améliorer lui-même et rendre son influence plus efficace sur la population. La terrible qualification que lui avait donnée jadis Pie IX de *canes muti* (chiens muets) ne s'était pas fait sentir assez durement pour empêcher qu'on l'oubliât. De son côté, le gouvernement avait vu dans cette campagne une diversion opportune aux difficultés économiques dans lesquelles il se débattait. Après avoir fermé vingt-quatre maisons religieuses, un décret du 18 avril, élaboré évidemment sous l'inspiration de la franc-maçonnerie française, puisqu'il portait, entre autres, des citations en français de Waldeck-Rousseau, accordait aux congrégations un délai de six mois pour se séculariser ou sortir du royaume. Ces mois se passèrent à délibérer dans une angoissante incertitude sur la voie à choisir, quand le *Diario* du 21 octobre publia la liste des statuts pour les douze Congrégations qui, bien à contre-cœur, s'étaient résignées à se séculariser et qui désormais étaient changées en simples associations religieuses. Toutes les autres devaient quitter le Portugal. Alors la protestation du clergé séculier, en voyant partir ceux qui en cent manières lui avaient été d'un très grand secours, fut unanime et très vive; l'épiscopat portugais en prit l'initiative par une lettre collective au roi; et tous les bons Portugais unirent leurs protestations à celles

du clergé et de l'épiscopat. C'est à cette occasion que fut formé au Portugal le Centre national, dans lequel tous les catholiques étaient invités à entrer pour combattre *Por Deus e pela patria*, comme disait la devise qu'on avait choisie. Au premier plan de son programme se trouvait la revendication de la liberté religieuse et aussi le développement des missions, ces dernières pouvant constituer, à elles seules, au dire de tous les connaisseurs de l'Afrique, une grande armée coloniale. Les libéraux eux-mêmes s'en rendaient compte d'ailleurs, et ils ne pouvaient certainement pas voir d'un bon œil la propagande des missionnaires protestants américains, particulièrement dans l'Angola. Mais comment faire, s'il n'y avait plus au Portugal de congrégations religieuses reconnues par le gouvernement et si les associations religieuses elles-mêmes, faute de pouvoir prononcer des vœux, étaient destinées à disparaître? L'unique séminaire portugais pour les Missions était celui de Sernache do Bom Jardin, mais étant pauvrement subsidié par le gouvernement, il ne pouvait fournir au plus que huit ou dix missionnaires par an. Il n'était guère probable non plus que l'on fonderait de nouveaux séminaires, vu la misérable situation économique dans laquelle se débattait le Portugal.

Par suite de l'attitude antireligieuse adoptée par le gouvernement portugais à l'égard des congrégations, beaucoup de collèges et d'institutions, où se donnait un enseignement sain aux enfants de toutes les classes sociales, restèrent fermés, et cela dans un pays comprenant 80 % d'illettrés, de sorte que les maximes du socialisme et de l'anarchie, ne rencontrant que peu ou pas d'opposition, purent se diffuser largement. En 1907, l'éclatement d'une bombe révéla l'existence d'un groupe de conspirateurs et deux d'entre eux furent victimes de leur propre attentat. On procéda à de nombreuses arrestations et quelques journaux furent supprimés à cause de leur langage extrêmement violent et révolutionnaire. Mesures tardives!

Le samedi soir du 1er février 1908, le roi Carlos, la reine Amélie, le prince héritier Louis Philippe, et Emmanuel, le second fils du roi, rentraient à Lisbonne de leur résidence de

chasse de Villaviciosa. La voiture dans laquelle ils étaient assis tous les quatre était séparée des autres voitures de la suite et avançait lentement à travers la foule enthousiaste et serrée, quand un individu sauta sur le marchepied et tira trois balles à la tête du roi, tandis que d'autres sicaires entouraient la voiture et tiraient sur la reine et le prince. Le roi et le prince héritier étaient morts, le prince Emmanuel blessé peu gravement, la reine Amélie seule en réchappa tout à fait indemne. Le plan révolutionnaire avorta: le peuple y était unanimement opposé et si l'effroyable assassinat produisit un effet, ce fut de raviver l'esprit monarchique, si bien qu'Emmanuel fut bientôt reconnu par les chefs militaires et par les hauts dignitaires de l'Etat, et prit le nom d'Emmanuel II.

L'excessive clémence que montra le gouvernement envers les complices plus ou moins lointains du double régicide, la liberté de la presse, qu'il accorda promptement, semblèrent exciter les sectaires à de nouvelles espérances pour l'avenir. Déjà les élections d'avril 1908, qui furent un triomphe pour la « concentration monarchique », avaient donné lieu à des troubles suscités, sélon les apparences, par les républicains. En effet quelques uns d'entre eux étaient impliqués dans une farouche conspiration qui se préparait à Lisbonne, dans une maison particulière où l'on amassait des bombes et des armes. Ce fut en octobre 1910 qu'éclata cette révolution qui était restée sans résultat en 1908: et, comme il fallait s'y attendre, ce fut une révolution non pas seulement politique, mais aussi religieuse. Le jeune roi, qui s'était appuyé sur les libéraux dans l'espoir de se les attacher, fut pleinement déçu. Texeira de Souza, chef du cabinet, en profita sous l'inspiration de la franc-maçonnerie pour combattre le catholicisme; il avait réussi à faire dire au roi, dans son discours de la couronne pour l'ouverture des Cortes, le 23 septembre 1910, ces paroles textuelles: « Fermement décidé à exécuter son programme libéral et à exiger le respect des lois, le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour assurer l'exécution du décret du 18 avril 1901 contre les associations ayant un caractère religieux ».

La révolution fut accomplie le 5 octobre 1910; le roi

Emmanuel II et sa mère se rendirent en Angleterre, la reine Marie-Pie se réfugia en Italie; c'est alors que le gouvernement provisoire, présidé par Théophile Braga, commença à sévir contre les religieux et les religieuses, confisqua leurs biens, emprisonna et dispersa les membres des Congrégations au milieu des insultes grossières de la populace stipendiée. Les maisons religieuses furent prises d'assaut et pillées, et le supérieur des Lazaristes, ainsi que leur visiteur, furent barbarement assassinés. Le prétexte invoqué pour justifier ces violences fut que les religieux avaient tiré des fenêtres et qu'ils voulaient défendre la monarchie; mais même quand on sut que tout cela était faux, les violences n'en continuèrent pas moins. On confisqua les biens de l'évêque de Beja, parce qu'il s'était enfui hors du royaume. Grâce à l'intervention du corps diplomatique, la personne du nonce apostolique Mgr Tonti fut respectée; cependant sa correspondance diplomatique fut interceptée et on lui défendit de transmettre des dépêches chiffrées. Un décret-loi interdit le port de l'habit religieux, de quelque nature qu'il fût; les membres des Congrégations religieuses et tous ceux qui auraient contrevenu à ces dispositions pouvaient être arrêtés par l'autorité, et, en cas de flagrant délit, par n'importe quel citoyen. Le 8 janvier 1911, la foule assaillit et pilla les bureaux de trois journaux conservateurs, qu'elle accusait de combattre la république. Une lettre de protestation, empreinte d'une grande dignité, du P. Cabral, provincial des Jésuites expulsés, datant du 5 novembre 1910, avait fait sur le gouvernement une forte impression: on voulut la détruire et, à cet effet, on fit des perquisitions sauvages aux bureaux du journal catholique *A Palavra* et partout où l'on soupçonnait qu'il s'en trouvât des exemplaires. On enleva aux paroisses les régistres d'état-civil pour les confier à l'officier civil, on priva l'Eglise de la propriété des édifices ecclésiastiques; on songea même à exiler tous ceux que l'on savait être opposés au nouveau régime, et des personnages illustres furent ainsi obligés de quitter le pays. Après la proscription des Jésuites et de tous les autres ordres et congrégations religieuses, on tenait en réserve toute une série de lois contre l'Eglise catholique: l'a-

bolition du serment religieux, la suppression de beaucoup de jours fériés, la défense d'enseigner la doctrine catholique dans les écoles officielles et la suppression de la Faculté de théologie à l'Université de Coïmbre, le divorce, le service militaire imposé aux ecclésiastiques, etc...

Pour se rendre compte jusqu'à quel point ces lois représentaient la volonté de la nation, il suffit de réfléchir au résultat du plus récent recencement: sur une population de 5.423.132 habitants du continent et des îles portugaises, 5.416.204 avaient déclaré appartenir à l'Eglise catholique. Il fut interdit de lire dans les églises la lettre dans laquelle les évêques instruisaient les fidèles de leur devoir dans la situation présente, et l'on dressa procès verbal aux prêtres qui la lurent du haut de la chaire; l'évêque d'Oporto fut arrêté et banni de son diocèse. Le 25 avril 1911 fut promulguée la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Par là, la liberté était accordée à toutes les confessions religieuses; la religion catholique cessait d'être religion d'Etat, et toute confession religieuse devait pourvoir par elle-même aux œuvres de son culte propre, sa comptabilité seule restant sous la surveillance du gouvernement. A chaque prêtre qui, au 1er juillet, se trouvait être titulaire d'un poste avec charge d'âmes le gouvernement devait accorder un traitement annuel à déterminer. Les églises et les édifices ecclésiastiques étaient prêtés gratuitement au clergé par l'Etat. Pour les nouvelles nominations, le gouvernement se réservait le droit d'approbation ou de refus préalable.

Par cette loi était aboli le concordat de 1834, qui, par certains côtés, ne laissait pas d'être onéreux pour le S. Siège. La Légation auprès du Vatican devait être simplement supprimée, mais, ainsi que nous le verrons, il n'en fut pas ainsi. La Constitution ayant été approuvée au cours de la même année 1911, on choisit comme président Manuel d'Arriego, un vieux républicain, qui suivit malheureusement le même chemin que Braga; il eut pour successeur, très peu de temps après, Augusto Vasconcellos, lequel, en se présentant à la Chambre, le 16 novembre 1911, assura que « le gouvernement ferait une politique radicalement anticléricale *en respectant*

toutes les croyances ». Malgré ce respect, mais bien conformément à la politique radicalement anticléricale, les prisonniers politiques, parmi lesquels se trouvaient de nombreux prêtres, eurent à subir des traitements tellement inhumains, qu'un sectaire lui-même en fut indigné; le Dr José de Castro, vice-grand maître de la franc-maçonnerie portugaise, témoignait « qu'il avait vu un gardien se jeter sur des prisonniers et leur arracher la barbe et se vanter de posséder une collection de poils de toutes couleurs... On se moquait des femmes avec les plus basses insultes et on les repoussait quand elles suivaient les escortes ou qu'elles s'affolaient aux portes des prisons pour revoir ceux qui leur étaient chers et qui sur la dénonciation d'un ennemi personnel ou par la faute d'un stupide policier s'étaient vus impliqués dans une conspiration ridicule ». Selon le *Daily Telegraph*, le nombre des prisonniers s'élevait à six mille, et tous devaient être jugés d'après une loi d'exception, votée depuis peu par la Chambre.

Cependant, malgré tout cela, les hommes du gouvernement ne manquaient pas quelquefois d'un peu de bon sens. La Chambre avait voté jadis, en juin 1912, la suppression de la Légation du Portugal auprès du S. Siège; le Sénat au contraire par 53 voix contre 27, la maintint et cela parce que, disait le ministre des Affaires étrangères Vasconcellos, elle représente, non pas seulement les intérêts spirituels et moraux de la plus grande partie de la population portugaise, mais aussi divers intérêts politiques et matériels. Et, ce qui plus est, le Dr Alphonso Costa, chef du parti démocratique et auteur de la loi de séparation, déclarait qu'il trouvait les paroles du ministre parfaitement justes, car lui aussi reconnaissait que « la Légation auprès du Vatican représente, dans la pensée des portugais catholiques, un intermédiaire nécessaire entre le Chef de l'Eglise catholique et l'Etat, intermédiaire qui serait d'un grand secours pour éliminer les difficultés qu'amènerait l'application de la loi de séparation ». La logique ici laissait certainement à désirer, mais c'était tout à l'avantage de la vérité. Puisque les affaires du Portugal ne semblaient pas devoir s'améliorer, le Patriarche de Lisbonne, et tout l'épiscopat avec lui, envoyèrent une nouvelle lettre

collective de protestation au président de la République, dans laquelle ils montraient la triste situation dans laquelle se trouvait l'Eglise catholique par suite de la loi de séparation. Ils prononçaient encore une fois un vigoureux *non possumus* contre les lois sectaires qui avaient été introduites, spécialement concernant l'école, que l'on disait *neutre*, mais qui, en réalité, était impie, irréligieuse, et contre le décret du 20 avril 1911, qui établissait ces mêmes associations du culte que le S. Siège avait condamnées en France et qu'eux-mêmes ne pourraient jamais accepter. On y répondit par une défense de publier la lettre et un redoublement de mesures sectaires, et cela au milieu de soulèvements et de mouvements révolutionnaires qui indiquaient le mécontentement toujours croissant de la population, provoqué par la crise économique dans laquelle on se débattait. Ce fut précisément au cours d'un de ces mouvements de trouble, qui coûta la vie à dix personnes, que, le 24 janvier 1914, le ministère Costa fut dissous à Lisbonne, à la suite d'un différend avec le président de la République.

La guerre ayant éclaté, le Portugal était resté neutre, mais cela ne pouvait pas durer longtemps, étant donné sa dépendance vis-à-vis de l'Angleterre; en effet, seize mois plus tard, l'Allemagne, suivie tout aussitôt par l'Autriche, déclara la guerre à la nation portugaise.

Les événements de décembre 1917 amenèrent au pouvoir trois hommes capables et honnêtes, qui apportèrent un peu de paix et d'ordre dans ce malheureux pays. Sidonio Paez, Machado Santos et Féliciano da Costa n'avaient certainement pas les mêmes idées: le premier, jadis professeur à l'Université de Coïmbre et ambassadeur, était libéral; le second avait été un des chefs du mouvement révolutionnaire, mais, désillusionné quand il eut vu les atrocités qui se commettaient, il avait même été condamné au cachot pour avoir protesté trop vivement contre elles; le troisième enfin était franchement catholique. Tous trois étaient convaincus qu'un retour à la religion était la meilleure garantie pour l'avenir. Ils conformèrent aussitôt leur conduite à cette idée et entamèrent immédiatement des négociations pour établir un *modus vivendi*

avec le S. Siège; les églises furent rouvertes au public et les curés laissés libres d'y retourner; les religieux furent rappelés de l'exil et remis en possession de leurs couvents. Bien qu'indécis encore sur la question de savoir s'il travaillerait à une restauration monarchique ou s'il maintiendrait la république, le triumvirat, nettement antimaçonnique, était unanime et décidé à mettre la religion à la base des institutions civiles.

Un décret-loi du gouvernement provisoire régla la situation du catholicisme en modifiant radicalement la loi de séparation du 20 avril 1911. Il rétablit l'ambassade auprès du Vatican et autorisa les associations cultuelles, à condition qu'elles se conformassent au culte qu'elles voulaient pratiquer et qu'elles se soumissent aux lois du pays; chaque culte pouvait se célébrer dans ses locaux propres sans avoir besoin d'une autorisation, les séminaires furent rendus aux évêques, la publication des actes pontificaux ne devait plus être soumise à aucun *placet* préalable.

Le 28 avril 1918, les élections faites par le suffrage universel, confirmèrent par un nombre exceptionnel de voix le nouvel état de choses et confièrent en même temps la charge de président de la République à Sidonio Paez. Certainement les catholiques n'avaient pas obtenu tout ce qu'ils désiraient, mais un notable progrès avait été réalisé, surtout quand on songe que la franc-maçonnerie, pendant cette longue période de 1910 à 1917, avait eu tout le loisir de se fortifier et de se répandre. Ce n'est pas que celle-ci eût déposé les armes, mais, à la suite d'une lettre collective de l'épiscopat, dans laquelle, conformément aux directives de Léon XIII, les évêques déclaraient que l'Eglise ne fait pas d'opposition systématique au régime républicain et qu'elle prêche l'obéissance sans sous entendus au pouvoir civil, tout en ne cessant pas pour cela de demander l'abrogation des lois mauvaises votées par la révolution, la presse, le gouvernement et la Chambre se montrèrent fermes dans l'attitude qu'ils avaient adoptée. Leonardo Coimbra, ministre de l'Instruction Publique et jadis professeur à l'Université d'Oporto, se proposa d'étudier, sans parti pris, la très délicate question de la liberté d'enseigne-

ment. « Le gouvernement, fut-il déclaré, examinera sans crainte la question de l'enseignement confessionnel dans les écoles et les collèges privés. Son but est d'en finir avec la dénationalisation attribuée à l'enseignement étranger (lisez: celui donné par les religieux). Il veut, d'un autre côté, dissiper complètement le malentendu qui existe entre la république et les confessions religieuses, de telle façon que la parfaite neutralité de l'Etat apparaisse bien manifeste ». La déclaration ministérielle fut accueillie avec une approbation presque unanime par la Chambre, si bien que le *leader* des républicains de droite, Alvaro de Castro, put déclarer: « Je suis heureux de constater que la majorité (gauche républicaine) modifie son attitude à l'égard de l'école confessionnelle et qu'elle adhère à la Constitution ». Restait encore aux catholiques à obtenir l'enseignement religieux dans les écoles publiques, et les paroles prononcées par le président de la République, José de Almeida, à l'adresse de Mgr Locatelli, en lui remettant la barrette cardinalice, attestant que « la quasi totalité de la nation est sincèrement catholique et que l'Etat, sous la réserve de la neutralité établie par la constitution », tenait à « montrer une déférence spéciale pour la religion qui est celle de la grande majorité des portugais », semblaient annoncer un pas favorable vers l'octroi de l'enseignement religieux dans les écoles publiques.

D'autres questions soulevées par l'esprit sectaire furent résolues par la Chambre dans un sens catholique. Par exemple, les anticléricaux, conduits par Almeida Ribeiro, voulaient pour des raisons d'économie, que l'on renonçât au protectorat portugais en Orient, sans songer le moins du monde que la juridiction du Portugal sur les diocèses des Indes remonte au seizième siècle. La Chambre repoussa cette idée et décida que l'on consacrerait au *Padroado* les sommes habituelles. Un décret gouvernemental du mois d'août 1923 rétablissait les missions portugaises parmi les organisations subventionnées par l'Etat. Toujours pour des raisons financières, les sectaires firent à ce décret une vive opposition, mais celle-ci fut vaincue par Gamacho, haut commissaire de la république de Mozambique et l'homme d'Etat le plus intelligent

de la république. Les raisons qu'il apporta firent que tous les députés, excepté trois, approuvèrent la subvention aux missions catholiques. Ces subventions, réglées par les dispositions ministérielles du mois d'août 1923, ne constituent pas précisément ce que les missionnaires catholiques désirent de mieux, parce qu'ils sont considérés comme employés de l'Etat; mais cependant, comme tels, ils touchent un traitement fixe, leur voyage à l'aller et au retour leur est payé, ils ont droit à des congés périodiques, etc.....

10) *La Belgique.*

Les catholiques au pouvoir. — Progrès du socialisme. — Les élections législatives de 1906. — Les écoles en Belgique. — La question congolaise. — Prospérité de la nation. — Luttes ardentes au sujet de l'école. — Nouvelle victoire politique en 1912: la première grève générale. — La guerre et l'héroïsme du peuple belge. — Le cardinal Mercier. — L'activisme. — Le vote des femmes. — Le suffrage universel. — Participation des socialistes au gouvernement.

L'Eglise catholique n'entrave point l'activité humaine dans le domaine industriel et commercial: la vie extrêmement vigoureuse du petit royaume de Belgique, où le catholicisme est si profondément enraciné, en est une preuve évidente. On ne peut pas dire cependant que les ennemis déclarés de l'Eglise font défaut en Belgique; ceux-ci y sont même très tenaces et très audacieux; mais la victoire appartient d'ordinaire et depuis longtemps aux catholiques. En 1899, un projet de loi sur le système de la représentation proportionnelle avait fait tomber, sous les protestations des libéraux, le président du ministère catholique Van den Peereboom, mais M. de Smet de Naeyer, catholique lui aussi, en recueillit l'héritage, et, en peu de temps, il eut ramené la paix dans le camp des adversaires. Les élections de mai 1900, faites sur les bases de la nouvelle loi et qui devaient décider du maintien ou de la chute du parti catholique qui gouvernait le pays depuis 1884, donnèrent de nouveau un excellent ré-

sultat pour les catholiques: ceux-ci obtinrent 18 voix de majorité sur tous les partis d'opposition réunis. Les catholiques eux-mêmes ne s'attendaient pas à pareil succès.

Il faut noter cependant que le socialisme avait fait en Belgique de rapides progrès et qu'il insistait tantôt pour avoir l'école obligatoire, ce dont la Belgique ne sentait aucunement le besoin, ayant un pourcentage d'illettrés moindre que la France et l'Italie, où l'école était obligatoire; tantôt pour combattre le repos dominical parce que dominical; tantôt pour obtenir le suffrage universel, dans l'espoir de renverser par lui la majorité catholique. Se voyant dans l'impossibilité d'obtenir le suffrage universel, étant donné qu'il fallait d'abord modifier la Constitution belge qui, à l'art. 47, ne l'admettait pas, les socialistes se soulagèrent, en avril 1902, en se livrant à des actes de violence brutale contre de paisibles citoyens; ils se servirent même souvent de la dynamite, croyant sans doute obtenir par la force ce qu'ils ne pouvaient obtenir par le bon droit. Le gouvernement réprima énergiquement ces excès, mais en plusieurs villes, notamment à Bruxelles et à Louvain, il y eut des morts et des blessés. Toutefois la révision de l'art. 47 ne fut pas approuvée. Du reste ce mouvement révolutionnaire fit tort au parti lui-même qui l'avait provoqué, et en effet, depuis ce moment les libéraux refusèrent de faire cause commune avec les socialistes. Ceux-ci d'ailleurs n'avaient aucune raison sérieuse de combattre le gouvernement catholique, puisque en Belgique, on avait vraiment travaillé pour améliorer la condition de l'ouvrier et de la classe peu aisée en général. Aux institutions de bienfaisance qui existaient déjà, on résolut, au Congrès régional des œuvres catholiques de Malines, en octobre 1903, d'ajouter des établissements de prêt pour favoriser l'acquisition et la construction de maisons ouvrières, pour faciliter à l'ouvrier l'acquisition d'un terrain en lui procurant le dixième de la valeur ou la somme qu'il cherchait à emprunter pour se construire une maison, pour améliorer le logement des pauvres et leur procurer tout ce qui est nécessaire à la moralité, à l'hygiène et à la santé publique.

Les catholiques n'avaient pas seulement à lutter contre

les socialistes, mais encore contre les libéraux, qui convoitaient le pouvoir sans s'en cacher et étaient toujours disposés, pour atteindre leur but, à s'allier aux socialistes, dont ils différaient cependant sur beaucoup de points pour ne pas dire sur tous, excepté peut-être la haine pour le catholicisme: mais cette haine, en vérité, ne suffit pas pour gouverner. Ils se remuaient donc en vue des élections qui devaient avoir lieu le 27 mars 1906, et combattaient des projets de lois très libérales, comme celle du repos du dimanche pour les employés, votée en avril 1905, question uniquement de ne pas s'associer aux catholiques. A la veille des élections, alors que, de prime abord, l'accord semblait difficile entre libéraux et socialistes, les partis libéral, radical, démocrate-chrétien (sous la conduite de l'abbé Daens) et socialiste, cédant à des inspirations maçonniques, formèrent un *cartel,* espérant par cette manœuvre gagner la battaille. Cinq jours auparavant, le *leader* des socialistes M. Vandervelde, écrivait dans son journal *Le Peuple:* « Si dimanche prochain les catholiques remportent la victoire, ce qui n'est pas possible, leur suprématie sera assurée pour longtemps encore, puisque depuis vingt ans ils n'ont jamais engagé la lutte dans des conditions aussi désavantageuses pour eux et aussi favorables pour leurs adversaires ». Et cependant les catholiques obtinrent encore une majorité, un peu diminuée, il est vrai, mais suffisante pour gouverner. Nous avons nommé l'abbé Daens; il faut ajouter ici qu'il mourut le 14 juin de l'année suivante, après s'être entièrement réconcilié avec l'Eglise.

Avec un gouvernement aux mains des catholiques, il était naturel que les questions scolaires fussent bien réglées. En Belgique en effet, l'enseignement des points principaux de la religion et de la morale était obligatoire et seul pouvait en être dispensé l'enfant dont les parents en avaient fait la demande expresse. Mais s'il est vrai que, par cette loi, la majeure partie des enfants belges recevait une éducation et un enseignement substantiellement religieux, il n'en était pas de même dans les grandes villes. On peut dire qu'à Bruxelles, à Anvers, à Liège, le tiers des enfants au moins fréquentait les écoles communales, et, vu l'irréligion dominante

dans l'administration de ces villes, les instituteurs de ces écoles étaient le plus souvent incroyants ou irréligieux, et souvent ils poussaient les parents de leurs élèves à demander cette dispense. De là la nécessité de multiplier le nombre des écoles privées ayant de beaux locaux et un personnel enseignant capable. A Gand, bien que la majorité de la population fût ouvrière, on était arrivé à avoir plus d'élèves dans les écoles libres que dans les écoles officielles. En tout cas, pour faire face à ce danger, on institua à Bruxelles la *Ligue de l'enseignement chrétien* qui, deux mois après sa fondation, comptait 7000 membres.

En 1908, les élections donnèrent encore la majorité aux catholiques, mais elle n'était plus que de huit voix. La responsabilité de cette lente mais indéniable diminution de la prédominance catholique dans les Chambres législatives, revient, en partie du moins, à la scission qui se révélait dans les rangs des catholiques. Il semblait à quelques uns que les hommes du gouvernement étaient trop esclaves du roi et ne s'intéressaient pas assez aux conditions économiques des ouvriers. Cette déférence du gouvernement catholique à l'égard du souverain s'explique par la reconnaissance que la Belgique devait éprouver pour celui qui, grâce à sa sagacité et à son activité, avait pu se rendre maître d'une immense colonie comme le Congo, d'une richesse prodigieuse, enviée par les Anglais, bons juges en la matière, et que le roi cédait à sa patrie. Si une partie des représentants du pays pouvait juger que les sacrifices financiers exigés par l'annexion étaient d'un rendement douteux ou même directement opposés aux intérêts de la nation belge, on pouvait se dire largement dédommagé par l'importance politique que la Belgique avait acquise de ce fait et par l'avantage qui en résultait pour la cause de la civilisation catholique. Les Congolais devaient en effet être les premiers à s'en réjouir, parce que délivrés désormais d'une situation qui les soumettait au caprice des autres, ils se trouvaient être sujets d'un gouvernement régulier, où les responsabilités étaient réglées par les lois. L'annexion fut approuvée le 15 juillet 1908 par la Chambre des députés, et le 9 septembre par le Sénat. Aussitôt l'Université

catholique de Louvain prit soin de fonder une école coloniale délivrant des diplômes de licenciés en sciences coloniales, dont le programme comprenait l'étude des langues congolaises, la géographie, la physique et l'ethnographie du Congo, l'histoire du droit public dans la colonie, la législation congolaise, l'hygiène congolaise, la flore tropicale, la culture tropicale, la colonisation agricole. La Belgique commençait ainsi, pour la première fois, à faire partie des nations colonisatrices et elle montrait qu'elle voulait se donner à sa nouvelle tâche en toute conscience.

Les Belges n'avaient pas attendu l'annexion du Congo pour y envoyer des missionnaires pour l'évangéliser, mais l'annexion accrut grandement leur zèle. Le Congo était devenu pour eux une seconde patrie. Déjà en 1907, le nombre des chrétiens, au Congo, était évalué à 40.000, mais ce chiffre était sans doute exagéré. En 1909 les chrétiens n'étaient qu'au nombre de 37.000, plus 86.000 catéchumènes; les missionnaires qui travaillaient là-bas étaient au nombre de 192, auxquels il faut ajouter 77 frères coadjuteurs et 125 sœurs, distribués en 760 Stations. Cette mission du Congo belge fut confiée en 1885 par Léopold II, au lendemain du Congrès de Berlin, à la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie, appelée aussi Missionnaires de Scheut (Bruxelles), fondée depuis vingt ans seulement. Quand, en 1904, on détacha du vicariat du Congo indépendant la Préfecture du Kasaï, celle-ci demeura toutefois confiée à ces missionnaires. La maison-mère de Scheut possède un riche musée, où sont réunies toutes sortes de curiosités intéressant l'ethnologie du Congo, comme aussi de la Chine et des Iles Philippines, où s'exerce également l'activité de ces missionnaires.

Au conseil colonial, et précisément parmi les membres nommés par le roi lui-même Léopold II, on compta le R. P. De-clercq, de la Congrégation de Scheut, ancien missionnaire du Congo.

On s'occupa sérieusement de la civilisation des Congolais, et le Congrès de Malines, fêtant le vingt-cinquième anniversaire du gouvernement catholique en Belgique, admit dans son sein une section coloniale. A bon droit et avec un légi-

time orgueil, la nation belge se réjouissait d'avoir obtenu une place enviable parmi les nations européennes, grâce à sa fidélité à la foi de ses pères et à sa saine compréhension des problèmes sociaux modernes; ce fut un beau spectacle, et combien significatif, que de voir le cardinal Mercier, ayant à ses côtés M. Simonis, président du Sénat et M. Cooreman président de la Chambre, qui commencèrent leurs discours par le cri: Loué soit Notre-Seigneur Jésus-Christ! Parmi les assistants se trouvait l'écrivain français Maurice Barrès, non catholique, qui en resta stupéfait: «Evidemment, je me suis dit, écrivait-il quelques jours après, c'est un sermon. Absolument pas: l'orateur (M. Cooreman) a continué, en faisant un rapport du plus beau développement de l'activité économique, sociale et intellectuelle accompli en Belgique, et voulez-vous savoir comment il a conclu? Il a prononcé ces paroles exceptionnelles: "Au milieu d'une telle splendeur, nous avons su nous défendre contre le double danger d'une longue prospérité: l'oubli de Dieu et l'égoïsme „. Après cela, une autre personnalité (M. Simonis) s'est présenté et, après avoir parlé des résultats obtenus par le pays et rappelé l'œuvre sociale des hommes politiques, il a fait la déclaration suivante, non moins extraordinaire: "La plus légitime reconnaissance nous oblige à en rapporter la gloire à Celui pour lequel nous avons travaillé, en prenant pour mot d'ordre la parole de sa divine prière: Que ton règne arrive!... „. Pendant ces 25 ans, il est vrai, la Belgique a joui d'une liberté que nous ignorons et d'une prospérité que nous lui envions! Si je m'occupais encore de politique, je voudrais faire lire ces discours de Malines à une foule de braves gens qui croient encore sérieusement chez nous au péril clérical». Cet état de prospérité, la Belgique le doit non pas seulement au gouvernement qui depuis cinq lustres la dirige, mais encore au roi Léopold II qui, le 17 décembre 1909, s'éteignit dans les sentiments d'une foi vive, dans son magnifique domaine de Laeken, après un règne de 44 ans. Si, dans sa vie privée, il a eu quelques faiblesses, il est certain que, comme roi, il a excellemment accompli sa tâche. Il mit au service de la grandeur de son pays sa géniale intelligence et la prodigieuse acti-

vité qu'il avait reçue de la nature. Si sa mémoire subit aujourd'hui une éclipse [1] c'est uniquement à cause de la sagesse et de l'héroïcité des vertus que la guerre a mis en évidence dans son successeur.

Il était naturel que les socialistes et les libéraux cherchassent à s'opposer de toutes façons à un gouvernement qui, depuis plus de cinq lustres, détenait le pouvoir. En mai 1910, les élections préparées par une lutte acharnée, donnèrent à nouveau la majorité aux catholiques, majorité de six voix, toujours suffisante pour se maintenir, et plus que suffisante pour leur inspirer l'appréhension de la perdre et stimuler les bons à travailler plus intensement pour la maintenir et la consolider. Les catholiques s'engagèrent sans retard dans cette voie en tâchant d'écarter tout motif de désunion. De nombreuses associations travaillèrent dans ce sens, particulièrement à Tournai, Huy et Tongres, où l'on voulait à tout prix regagner le terrain perdu. A Liège surtout, on travailla ferme à éliminer la scission entre les deux sections, conservatrice et démocratique, qui avait été la cause de la perte d'un siège en 1908. Les adversaires formèrent à leur tour, sous l'inspiration maçonnique, une coalition rapidement branlante, à cause des excès antimonarchiques des socialistes. La franc-maçonnerie voulut alors se fortifier en combattant ouvertement la loi scolaire proposée par le ministère Schollaert, qui garantissait au père de famille l'absolue liberté dans le choix de l'école, et accordait aux écoles libres le double du subside déjà accordé par l'Etat. A cause de leur faible majorité les catholiques ne réussirent pas à faire renvoyer la discussion après les élections de 1912, et il en résulta une crise ministérielle. Le 27 août 1911, Louvain voulut montrer sa sympathie au ministre Schollaert, obligé de démissionner pour une si noble cause, en organisant une manifestation en son honneur. Les manifestants au nombre de 80.000 défilèrent en rangs serrés devant l'ex-ministre, qui se tenait sur une estrade, entouré de plusieurs ministres, sénateurs et députés: pas de cris, pas d'affiches injurieuses,

(1) C'est plutôt le contraire qui se produit en vertu du recul du temps. *(N. d. T.)*

comme dans un cortège socialiste qui s'était déroulé peu auparavant à Bruxelles, mais uniquement ces paroles écrites sur les bannières: « Vive l'égalité scolaire; nous voulons Dieu dans nos écoles ».

Les efforts des catholiques pour rester unis et vaincre par l'union des forces (c'est la devise de la nation), furent couronnés par le plus splendide succès, le 2 juin 1912, jour des élections législatives. De six voix de majorité à la Chambre, on passa à 16, et au Sénat à 20. En un sens, ce triomphe surpassait celui de 1884, puisqu'il venait après 28 ans de gouvernement. Pour remporter la victoire, le bloc des socialistes et des libéraux (appelé alors *cartel*) avait recouru aux moyens les plus méchants: on avait calomnié les missionnaires, déclamé contre les « infamies » des couvents, tenté de jeter le discrédit sur les propositions de loi présentées par les catholiques, et ceux-ci avaient dû réfuter ces accusations avec rapidité et persévérance. Maintenant que la victoire leur était échue ils ne crièrent pas *vae victis* et ne manquèrent pas pour cela au programme de modération qu'ils s'étaient tracé. A qui lui disait: « C'est votre victoire », le ministre Broqueville répondait: « C'est la victoire de la tolérance, du respect, de la liberté pour tous... aujourd'hui plus que par le passé, cette tolérance et ce respect seront les bases de notre programme de gouvernement ». L'unique espoir que conservaient les socialistes de monter au pouvoir reposait sur le suffrage universel qu'ils continuaient à réclamer, croyant, bien à tort, que la victoire des catholiques était l'effet du vote plural; pour l'obtenir, ils recouraient, suivant leur habitude, à la violence et, en 1913, après la défaite qu'ils avaient essuyée, ils travaillèrent à organiser une grève générale.

C'était la première grève générale qui éclatait en Belgique; elle commença le 14 avril 1913, après que le ministre Broqueville et la droite avec lui, ayant consenti à une révision de la constitution pour rendre la réforme électorale possible, s'étaient déclarés opposés, après de longues discussions, à la proposition socialiste. Heureusement, la grande masse de la population ne voulait pas la grève et celle-ci

échoua complètement. On peut dire qu'il y eut un gréviste sur six ouvriers, sans compter que beaucoup cessèrent le travail par force et d'autres pour pouvoir s'occuper en paix de leur petit jardin et planter leurs pommes de terre.

Tandis que les socialistes, et avec eux les complaisants libéraux, travaillaient à bouleverser le pays au grand détriment des finances de l'Etat et de la bourse des particuliers, les catholiques s'efforçaient toujours d'obtenir l'égalité des subsides pour les écoles libres comme pour les écoles officielles. En 1913 le ministre Poullet présenta un projet de loi qui accordait l'école obligatoire tant désirée par les socialistes, tout en denonçant ses dangers. Il augmentait en même temps les subsides aux instituteurs des écoles libres et donnait gratuitement à celles-ci, comme aux écoles officielles, les fournitures de classes destinées aux enfants pauvres, le tout à la charge des finances provinciales; il disposait de même que les œuvres du repas scolaire, du vêtement scolaire, des colonies scolaires, organisées par les communes et par les provinces, devaient favoriser dans une mesure égale les élèves de toutes les écoles. Cette loi, combattue violemment par les socialistes et par les libéraux, fut cependant approuvée au mois de mai 1914.

Dans la pacifique et laborieuse Belgique comme partout ailleurs, on s'inquiétait depuis quelque temps de voir les nations plus grandes augmenter sans cesse leurs armements. La Belgique, bien que jouissant d'une neutralité garantie par l'Allemagne, par l'Angleterre et par la France, avait cru prudent d'augmenter le contingent de son armée, de construire des forts et de fortifier Anvers d'une façon particulière; mais c'étaient là des mesures de simple prudence que prenait le gouvernement, parce qu'il lui semblait que c'était son devoir et que la grande masse de la population, celle surtout qui ne s'occupe pas de politique, ne comprenait aucunement. On peut donc croire que ce fut pour tout le monde une surprise quand, dès le début des hostilités contre la France, le gouvernement de Berlin, foulant aux pieds la neutralité jadis promise par des traités, proposa au gouvernement belge, par la voie diplomatique, une neutralité amicale,

si elle consentait, en déans les douze heures, à livrer temporairement passage à ses troupes; en cas de refus, il traiterait la Belgique comme une nation ennemie. La réponse fut celle que devait donner une noble nation: que la violation de sa neutralité était une offense au droit des gens; qu'elle ne voulait pas, en l'acceptant, sacrifier son honneur: que, par conséquent, il était de son devoir de repousser l'aggresseur par tous les moyens possibles. Le 3 août, dans une seconde note, l'Allemagne déclarait qu'elle ne tenait pas compte de la réponse et qu'elle se disposait à imposer par la force des armes les mesures qu'elle jugeait indispensables à ses fins. Quelle était la conscience qui poussait l'Allemagne à agir de la sorte, c'est ce que déclara le lendemain le chancelier de l'empire allemand, Bethmann-Hollweg, avec un cynisme qu'on n'arrive pas. à comprendre. « Nous nous trouvons, disait-il, en cas de nécessité. La nécessité ne connaît pas de lois. Nos troupes occupent le Luxembourg et peut-être même déjà la Belgique. Cela est contraire au droit des gens... nous avons été forcés de passer par-dessus les protestations légitimes du Luxembourg et de la Belgique. Nous répareron ce tort dès que nous aurons atteint notre but militaire ». Les applaudissements qui accueillirent ces étranges déclarations au *Reichstag,* non plus que les invocations répétées à Dieu dans les discours belliqueux du Kaiser, ne pouvaient empêcher l'Allemagne de se mettre ouvertement sur le chemin de l'injustice, et de provoquer par là le châtiment de Dieu.

La petite Belgique, dont la conduite magnanime avait sauvé la France, ne reçut de la part de l'Allemagne aucun de ces égards que sa noble conduite aurait dû lui mériter: elle fut même brutalement martyrisée. Ce martyre fut une véritable gloire pour la nation belge, une gloire qui fut le fruit du catholicisme franchement et entièrement professé par son gouvernement, par son héroïque roi Albert et par le cardinal-archevêque Mgr Mercier. C'est ce que furent obligés de confesser, après la guerre, même les libéraux, les socialistes et les francs-maçons, pour peu qu'il leur restât un peu de bon sens et d'honnêteté. Une preuve de l'ascendant qu'avait la parole du cardinal, ce sont les mesures que prit

le gouvernement allemand contre une de ses lettres pastorales, publiée à l'occasion de la fête de Noël en 1914. Quoiqu'on eût declaré que le cardinal n'avait été entravé en aucune manière dans l'exercice de son ministère pastoral, c'est un fait que « le soir du 1er janvier et durant toute la nuit suivante, disait le cardinal dans sa circulaire du 10 janvier, des soldats envahirent les presbytères, arrachèrent ou cherchèrent à arracher notre lettre pastorale au curés, et, sans égard pour notre autorité épiscopale, leur ont interdit de la lire aux fidèles en les menaçant en même temps des peines les plus sévères. Ils n'épargnèrent pas davantage notre dignité. Le 2 janvier, à 6 h. du matin, avant même qu'il ne fît jour, je reçus l'ordre de me présenter dans la matinée au gouverneur général, pour répondre de ma lettre adressée au clergé et aux fidèles. Le lendemain, il me fut défendu d'aller assister à un Salut solennel à la cathédrale d'Anvers: enfin, on ne me permit point de visiter librement les autres évêques de Belgique ».

Ce fut sur le territoire belge, près d'Ypres, que les allemands employèrent pour la première fois les gaz asphyxiants (22 avril 1915), qui avaient été autrefois prohibés par la conférence internationale de La Haye. Mais ils trouvèrent une excuse et prétendirent dans leurs journaux que l'effet des gaz était plus humain que celui des autres projectiles d'artillerie, puisqu'ils mettaient simplement les soldats hors de combat sans causer aucune douleur. Mais cette affirmation apparut bientôt comme une moquerie: sous l'effet de ces gaz beaucoup de soldats moururent dans d'atroces souffrances, tandis que d'autres subirent une mort lente dans les hôpitaux. Le Souverain Pontife prenait vivement part aux souffrances de la malheureuse nation belge; il refusa le denier de S. Pierre que, malgré sa situation pénible, elle voulait recueillir et la félicita de sa bonne volonté. Dans son allocution du 22 janvier 1915, il fit appel aux sentiments d'humanité des envahisseurs: il les pria de ne pas dévaster inutilement le pays occupé et de conserver l'esprit religieux des habitants en respectant les ministres de Dieu et les temples. Le 8 mai 1915, il élevait de nouveau la voix pour protester contre la

destruction de l'Université catholique de Louvain. Les allemands commirent une nouvelle infraction aux lois de l'humanité en déportant des milliers de citoyens belges en Allemagne, pour les y employer au travail pendant qu'ils envoyaient les ouvriers grossir les rangs des combattants en Belgique. Le card. Mercier protesta vivement, le 7 novembre 1916, en réfutant les arguments que l'Allemagne invoquait hypocritement pour se justifier, c'est-à-dire d'alléger les charges de la nation belge et de la délivrer d'une masse dangereuse de gens inoccupés. Pour dompter la résistance belge, l'Allemagne voulut aussi expérimenter le vieil adage: *divide et impera,* et elle essaya de mettre la désunion entre Flamands et Wallons. Elle sut exploiter habilement dans ce but un mouvement linguistique et culturel qui avait pris en Flandre un développement considérable à la veille de la guerre. Ce mouvement posait des questions que les Flamands croyaient, à juste titre, être d'un intérêt capital pour la vie intellectuelle et morale de leur peuple, et dont la solution avait toujours été différée par suite d'une certaine étroitesse d'esprit ou même de malveillance calculée de la part de l'élément wallon dominant dans les sphères gouvernementales et administratives. Le peuple flamand possédant une langue et une culture propres (sa littérature et ses œuvres artistiques en témoignent suffisamment), il voulait qu'on respectât sa langue et ses traditions dans sa vie publique à tous les degrés, et qu'on lui donnât le moyen de s'instruire et de se développer dans sa langue maternelle en lui accordant un enseignement secondaire et supérieur dans cette langue. Ces revendications n'avaient rien que de légitime; malheureusement quelques exaltés avaient fait de la question flamande une question racique et ne demandaient rien moins que la séparation administrative des deux peuples.

C'est précisément de ces *activistes* que se servit l'Allemagne pour ses desseins séparatistes; elle leur fit croire que la défaite de la Belgique une fois consommée, ce qui ne pouvait être mis en doute, elle ferait pleinement justice à leurs revendications linguistiques et érigerait la Flandre en pays autonome: elle donna même à ces promesses un com-

mencement d'exécution en fondant l'Université flamande de Gand et en instituant le *Conseil des Flandres.* Ces manœuvres défaitistes, cela va sans dire, ne recontrèrent que peu de partisans, et les activistes ne recueillirent pour prix de leur trahison que le mépris général qu'ils avaient largement mérité. Le clergé ne tarda pas non plus à les condamner. Le cardinal Mercier, dans sa lettre, adressée au clergé, le jour de la Septuagésime 1918, disait expressément: « Il n'est pas difficile de se prononcer sur la moralité de l'*activisme*». Sans s'être concertés, tous les évêques l'ont jugé de façon identique et réprouvé avec la même énergie. Mgr Heylen, évêque de Namur né flamand, faisait un appel patriotique à tous les Belges et leur disait: « Belge avant tout, Flamand ensuite ». Les paroles de ces insignes représentants de l'Eglise trouvèrent un écho si profond dans le cœur des Belges, que, tout en étant encore sous la pression de l'invasion allemande et après quatre années de guerre, on décida, tant on était certain que la Belgique serait délivrée, de rétablir l'Université de Louvain. Dans ce but un Comité international se réunit au Havre le 26 août, quatrième anniversaire de l'incendie de la fameuse bibliothèque, sous les auspices du roi Albert Ier, en présence des membres du gouvernement belge et des ministres des pays alliés.

Pendant la guerre les partis semblaient avoir disparu en Belgique. Tout le monde comprenait l'absolue nécessité de l'union. Dès l'ouverture des hostilités, Broqueville avait pensé à cette *union sacrée* et il avait conféré à deux députés libéraux et à Vandervelde le titre de ministres d'Etat. A la fin de la guerre, il sembla au roi et à ceux qui avaient autorité auprès de lui que l'on pouvait promettre le suffrage universel pur et simple aux citoyens de vingt-et-un ans, pour la raison, disait-on, que tous avaient également souffert dans la guerre. Faible raison: si tous avaient combattu, ce n'était pas pour obtenir le suffrage universel, et puis ce que tout le monde désirait maintenant, c'était uniquement la paix extérieure et intérieure pour le bien du pays. Beaucoup étaient d'avis qu'il fallait aussi accorder le droit de vote aux femmes; le catholiques y voyaient un correctif au suffrage universel, mais les

socialistes n'en voulaient point prétextant que la femme n'était pas encore mûre pour la vie politique. On trouva un moyen terme et l'on accorda le droit de vote aux veuves des soldats morts à la guerre et, à leur défaut, à leurs mères veuves, ainsi qu'aux veuves des civils fusillés, à leurs mères et aux femmes condamnées à la prison ou détenues pendant l'occupation pour motifs patriotiques.

Dans sa célèbre lettre pastorale de Noël 1914, le cardinal Mercier avait dit: « Au jour de la victoire finale, nous serons tous à l'honneur. Nous pouvons le dire sans orgueil, notre petite Belgique a conquis la première place dans l'estime des nations ».

Ces paroles étaient prophétiques et le cardinal avait travaillé infatigablement à la réalisation de cette prophétie; c'est pourquoi le roi lui rendit visite dans son palais archiépiscopal le 1er décembre 1918 et lui remit, avec des paroles émues, le grand cordon de l'Ordre de Léopold. L'académie des sciences morales et politiques de Paris, en lui conférant le titre de membre, le 28 du même mois, lui adressa entres autres ces paroles: « La petite Belgique est devenue grande aux yeux de tous: libre, indépendante et maîtresse de ses destinées. Elle doit en grande partie le succès de sa cause au cardinal, parce que en face de l'iniquité et des violences de l'envahisseur, elle est demeurée impassible et droite, juste et tenace au milieu des ruines de sa patrie, persuadée qu'elle ressusciterait et que celui qui avait osé proposer à son roi le plus vil marché serait providentiellement châtié en perdant la couronne en même temps que l'honneur ».

C'était un devoir pour une nation aussi profondément catholique de remercier, après sa résurrection, le distributeur de tous biens. Le 29 juillet 1919, sur la colline de Kœkelberg, qui domine Bruxelles, et que Léopold II avait autrefois choisie pour y bâtir une basilique nationale au Sacré-Cœur, le cardinal Mercier célébra la messe d'actions de grâces en présence des évêques de Belgique, du roi et de la reine, des présidents des deux chambres, de tous les ministres catholiques à portefeuille et d'Etat, des sénateurs, des députés, et

entouré d'une foule de plus de 200.000 personnes. Le cardinal y prononça un brillant discours, et, à la fin, il lut lui-même, en français et en flamand, un acte de consécration au Sacré-Cœur répété par toute l'assistance.

C'est avec une grande inquiétude que les catholiques voyaient s'approcher les élections législatives, soit à cause de l'expérience qu'on allait tenter du nouveau système du suffrage universel pur et simple, soit à cause de la question flamande qui alors agitait beaucoup les esprits en Belgique. Puis, on était généralement d'avis que la guerre, qui avait pendant quatre ans tourmenté le pays, avait imprimé un mouvement vers des formes plus nettement démocratiques. Les élections fixées par la Constituante eurent lieu le 16 novembre 1919 et, somme toute, si les socialistes remportèrent un gros succès, les catholiques perdirent certainement beaucoup moins que ce que l'on avait craint. De plus, les socialistes ne semblaient plus aussi agressifs qu'autrefois. Le ministère sorti des élections, composé de cinq catholiques, de quatre socialistes et de trois libéraux, accepta la collaboration des socialistes à la condition que l'on excluerait toute question ayant une tendance anticléricale. Le ministre des Sciences et des Arts était un socialiste, Jules Destrée, qui eut soin de déclarer dès le début que, si les catholiques voulaient avoir des écoles à eux, il croyait qu'un Etat féru de liberté devait se montrer bienveillant à l'égard de ces initiatives.

La coopération des socialistes dans le ministère Carton de Wiart ne fut pas de longue durée: à la suite d'une manifestation antimilitariste, à laquelle prit part le ministre Anseele à La Louvière (Hainaut), le 19 octobre 1920, celui-ci fut obligé de donner sa démission et ses trois autres collègues socialistes se retirèrent également. Ceci prépara pour les catholiques un notable succès aux élections qui eurent lieu le 20 novembre de la même année. Les socialistes en sortirent affaiblis et dans le ministère, présidé par le catholique Theunis, six portefeuilles furent attribués aux catholiques et cinq aux libéraux.

11) *La Hollande.*

La défaite du libéralisme en 1901. — Activité des catholiques dans la question scolaire. — L'université catholique de Nimègue. — Mouvement catholique social. — Rapports diplomatiques avec le S. Siège. — Le Congrès eucharistique international d'Amsterdam en 1924.

A cause du caractère pacifiste du peuple hollandais les événements de sa vie n'offrent pas un champ bien vaste à l'historien. Quand on considère ces vingt-cinq dernières années, on peut dire que, dans ses rapports avec l'Eglise catholique, la Hollande a fait de lentes mais notables tentatives de rapprochement. On sait que jadis, à l'occasion de la première Conférence de la paix, tenue à La Haye, si l'Italie avait obtenu des puissances, par l'intermédiaire de son ministre Canevaro, que le Pape n'y fût point invité, il y avait eu cependant, entre la reine Wilhelmine et Léon XIII, un échange de lettres très courtoises. Mais en 1901, les élections législatives infligèrent au libéralisme une défaite dans le genre de celle qu'il avait reçu en Belgique en 1884, et, pour la première fois, les catholiques forcèrent la porte du pouvoir. Les deux Chambres, celle des Pairs ou première chambre et la seconde, changèrent du tout au tout, grâce à la coalition des forces conservatrices (dont les catholiques constituaient le premier et le plus important noyau) sous la direction de M. Kuyper, chef du parti protestant, dit « antirévolutionnaire » et vieil adversaire du libéralisme. L'union catholico-conservatrice remporta la victoire par 58 sièges contre 42. Le président du *club* des députés hollandais était Mgr Herman Schaepman, de tout temps dévoué à la cause catholique, collaborateur du *Tijd* et fondateur du *Centrum*, puis du *Noorden*. Elu député en 1880, il fut le premier prêtre qui entra dans les Chambres hollandaises, et il y resta jusqu'à sa mort, survenue à Rome le 22 janvier 1903. Par sa droiture et sa vaste culture, il avait les sympathies de ceux-là mêmes qui ne partageaient pas ses opinions, et le roi, la reine et la reine-régente l'avaient tenu en grande estime.

L'activité des catholiques fut particulièrement grande sur le terrain scolaire. Les écoles en Hollande étaient réglées par la loi Koppeyne de 1878; cette loi, bien qu'elle conservât le principe de la liberté d'enseignement, mettait l'école publique neutre (c'est-à-dire irréligieuse) dans une situation si privilégiée et imposait, par contre, à l'école privée des conditions si onéreuses qu'on ne pouvait rien imaginer de pire. Les Communes devaient contribuer à subsidier un nombre d'écoles suffisantes pour toute la population dans la mesure de 70 %, l'Etat intervenant pour 30 %. Comme les Communes étaient en grande partie aux mains des libéraux, les écoles publiques étaient hautement maintenues, tandis que les écoles privées étaient dépourvues de tout subside. S'il est vrai que, onze ans plus tard, la loi avait été modifiée par le premier ministre chrétien Mackay, à la suite d'une coalition des catholiques, des protestants et des conservateurs, cette modification laissait toujours subsister une flagrante injustice: bien que l'Etat se fût obligé à donner aux écoles confessionnelles un subside de 30 % pour les maitres payés, en proportion du nombre de leurs élèves, et de 25 % pour les bâtiments, l'inégalité était atténuée mais non abolie. Sous les ministères Kuyper (1901-1905) et Heemskerk (1908-1913), les écoles confessionnelles reçurent de l'Etat un subside presque égal à celui des écoles publiques, mais elles ne reçurent rien encore des Communes, alors que protestants et catholiques payaient comme citoyens des impôts pour des écoles dont ils ne voulaient pas.

En 1916, la droite consentit à approuver le suffrage universel, à condition que l'on fît une révision de l'art. 192 sur l'instruction publique et que l'on établît l'égalité des subsides pour les écoles confessionnelles comme pour les écoles publiques, de la part de l'Etat et de la part des Communes. Contrairement aux prévisions, le suffrage universel infligea une défaite au parti libéral, et un ministère chrétien ayant été constitué sous la présidence de Charles Ruys de Beerenbroeck, catholique et homme de grande réputation, la modification désirée fut accordée en octobre 1920.

La liberté d'enseignement est aujourd'hui limitée aux

écoles primaires, mais l'esprit de saine liberté, qui est un des traits caractéristiques les plus saillants du peuple hollandais, permet d'espérer que la même liberté s'étendra bientôt aux écoles secondaires. En attendant, c'est à la joie de tous les catholiques de Hollande que, le 17 octobre 1923 on put ouvrir la première Université catholique à Nimègue; comme la municipalité y était en grande majorité catholique et que les propositions qu'elle avait faites étaient supérieures à celles de Bois-le-Duc, Tilburg, Maestricht, il était juste que l'on accordât la préférence à Nimègue. La cérémonie d'inauguration, qui eut lieu dans l'immense église de S. Ignace, devant une assistance imposante, cinq évêques de Hollande et le Vicaire apostolique de Curaçao, fut un spectacle inoubliable. Mgr Wettering, archevêque d'Utrecht, après avoir célébré la messe pontificale, se rendit, accompagné des notables du pays, au siège de l'Université, qui était pour le moment la villa de M. L. de Gruyter, où devait avoir lieu un banquet.

L'Université Charlemagne (c'est le nom donné à la nouvelle université) était pavoisée et avait arboré son blason: une colombe d'argent auréolée d'or sur champ d'azur reposant sur champ rouge à croix d'argent, et la devise: *In Dei nomine feliciter.* L'assemblée solennelle d'ouverture eut lieu dans la salle *De Vereeniging,* une des plus grandes de la Hollande. Le recteur magnifique, Dr Schrynen, rappela du haut de la tribune les circonstances historiques de la nouvelle institution; la fondation S. Radbout, qui fournit les moyens pécuniaires, la formation du comité promoteur en 1919, le décret royal sanctionnant le projet en 1921 et le bref pontifical accordant à l'Université l'autorisation de conférer les grades académiques. Y assistaient le recteur de l'Université officielle de Leyde et le recteur de l'Université libre protestante d'Amsterdam, qui prononcèrent des discours empreints de la plus grande cordialité. « Aujourd'hui, disait le premier, les catholiques entrent dans une arène où l'on ne combat que pour la conquête de la vérité. C'est une lutte que nous sommes prêts à accepter: avant de la commencer, tendons-nous la main et répétons la devise qui fait loi dans l'Eglise catholique: *In necessariis*

unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas! ». Afin d'empêcher que les catholiques ne fussent isolés des protestants, ce qui aurait été un préjudice pour l'unité de la nation, on décida que les protestants pourraient s'inscrire également à l'Université de Nimègue.

Parallèlement à ce travail en faveur de l'instruction catholique de la jeunesse, il faut noter aussi celui qui se rapporte au mouvement catholique-social. Les notes caractéristiques de ce mouvement en Hollande sont la discipline, le respect de la hiérarchie, en même temps que la fidélité aux plus purs principes catholiques romains. Caractéristiques magnifiques, qui sont sans doute, en grande partie du moins, un fruit de la mentalité et des usages souvent archaïques des Hollandais. L'étiquette a chez eux une grande importance et constitue un devoir imprescriptible. C'est une des raisons pour laquelle l'autorité des évêques est grandement respectée. Rien d'important ne se fait, au point de vue social, sans l'approbation de l'évêque. Chaque cercle a un aumônier (*Geestelijke adviseur*) auquel on témoigne la plus grande déférence. Il existe en Hollande un très grand nombre de cercles, de ligues, d'unions catholiques; mais tous ces organismes sont groupés suivant un principe fédératif. C'est grâce à cet esprit d'ordre, de discipline, de respect, que l'activité des catholiques se multiplie et que leur parti, fort et uni, constitue une digue puissante contre une irruption brutale du socialisme matérialiste.

Pour se faire une idée de la merveilleuse activité du mouvement social catholique en Hollande, il faudrait passer en revue les diverses institutions de bienfaisance créées par son initiative: on peut dire que chaque misère morale ou matérielle a trouvé une œuvre spéciale destinée à la secourir efficacement. Les catholiques hollandais ne limitent pas leur charité uniquement à leurs propres compatriotes: l'œuvre qu'ils ont fondé en faveur de l'Allemagne et des autres Etats nécessiteux est très importante: dans la seule année 1923, les collectes organisées par le Comité catholique hollandais (Huisvestings-Comiteit) ont produit 533.509 florins. Le nombre des enfants recueillis en Hollande fut de 6.679: dont 3.194 venant d'Allemagne, 2.553 de la Hongrie et 932 de l'Autriche. Le prix

moyen de l'entretien pour chaque enfant est 150 florins et chacun recevait en partant des habits et des dons d'une valeur d'environ 50 florins. La dépense globale de ce chef uniquement se montait à 1.335.860 florins. Or il faut savoir que le nombre des catholiques en Hollande atteint à peine deux millions.

L'activité des catholiques s'est manifestée d'une façon particulière sur le terrain des missions. Rappelons que la population totale des colonies hollandaises est de 37 millions d'habitants, dont 169.552 sont catholiques. Le champ d'action est donc très étendu, mais cela ne décourage pas les catholiques hollandais. Le travail fut intensifié une fois que les Ordres religieux et les Congrégations religieuses purent s'établir librement et se développer en Hollande. L'*Association pour l'instruction de la jeunesse catholique* y fournit un appoint considérable; en 1915 elle réussit à recueillir pour les missions plus de 11.000 florins sans compter les dons en nature. Le Dr Bogaardt fonda à Leyde, en 1912, une *Association missionnaire pour les Indes,* dont le card. Van Rossum est protecteur.

Les catholiques hollandais ne s'intéressent pas seulement aux missions coloniales, mais aussi à toute l'œuvre missionnaire, et ici la contribution qu'ils apportent est relativement, sans rivale. Les vocations missionnaires sont très nombreuses en Hollande. Le *Field Afar* de décembre 1916 rapporte que l'école apostolique de Mill-Hill, à Tilburg, ne pouvait accueillir tous les étudiants qui se présentaient et qu'elle en envoya 27 à la maison de Roosendael, où il y a un collège. En général les couvents de missionnaires regorgent de monde. Et, chose singulière, cela ne cause aucun préjudice au clergé de la mère-patrie; les vocations ecclésiastiques sont tellement nombreuses en Hollande que la proportion de religieux des deux sexes y atteint 95.15 pour 10.000 catholiques, tandis que la moyenne pour le monde entier n'est que de 26.50. Une récente statistique (novembre 1918) des missionnaires hollandais donne 892 prêtres et 282 frères lais, en tout 1.174. C'est donc à bon droit que le P. J. B. Tragella disait que, si l'on travaillait partout comme

en Hollande pour les missions catholiques, la question missionnaire serait résolue.

Cette activité multiple des catholiques hollandais est vraiment digne d'admiration. Les catholiques ne forment qu'une minorité: les deux cinquièmes de la population dans un pays profondément protestant et gouverné par des souverains protestants; et cependant ils ont envoyé dernièrement au Parlement 32 députés sur 100. La population catholique est surtout agricole et les catholiques ont des sociétés agricoles, qui comptent au total 80.000 membres, contre 30.000 dans les sociétés agricoles protestantes. Non moins satisfaisant est le développement des sociétés industrielles catholiques. L'Association catholique générale des ouvriers comptait, en 1921, 155.000 membres contre 76.000 protestants et 200.000 socialistes. Les vocations ecclésiastiques suffisent pour les besoins de l'intérieur et de l'extérieur et atteignent un pour cent, alors qu'en France on n'arrive qu'à un cinquième pour cent. La natalité se maintient à un niveau tout à fait normal. Les relations entre catholiques et protestants sont correctes et, dans beaucoup de cas, même cordiales: souvent les catholiques invitent les protestants à des conférences religieuses, et il n'est pas rare qu'il en résulte des conversions.

Pendant la guerre, en 1915, le gouvernement hollandais trouva qu'il était bon de se mettre en rapport direct avec le S. Siège en vue de négociations possibles pour rétablir la paix. On décida donc de créer une Légation auprès du Vatican, qui devait avoir un caractère temporaire. On manda à Rome, comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, M. Jonkheer O. Van Nispen tot Sevenaer, qui présenta ses lettres de créance le 10 janvier 1916; le Pape se faisait représenter en Hollande par le nonce de Belgique. Après la guerre, la Hollande trouva bon de continuer ces rapports diplomatiques et elle donna à la Légation un caractère permanent. La Chambre fit bon visage au projet du gouvernement et l'approuva, en décembre 1920, par 66 voix contre 11. Par suite Mgr Vicentini fut choisi comme internonce, en mai 1921. Il fut remplacé, le 23 juin 1922, par Mgr Cesare Orsenigo, évêque de Ptolémaïde en Lybie.

En mars 1924 un amendement proposé par les chrétiens-historiques sur le budget des Affaires Etrangères tendant à abolir la Légation auprès du Vatican, fut repoussé par 64 voix contre 24. Les hommes politiques continuaient donc à montrer de la déférence envers le catholicisme, et le Congrès eucharistique international, qui se tint cette même année, du 23 au 27 juillet, en fût une nouvelle preuve. Ce n'est pas que les autorités gouvernementales, malgré leur grande bienveillance envers le S. Siège, à commencer par le président Ruys de Beerenbroeck et la Cour, aient pris part officiellement aux cérémonies solennelles du Congrès, c'eût été une prétention excessive dans un pays qui est encore officiellement protestant, mais le respect universel et l'ordre parfait, au milieu desquels eut lieu le grandiose Congrès, disent assez que le peuple hollandais, sans distinction de foi, a compris l'importance de l'événement. Le cardinal-légat fut le hollandais Mgr Van Rossum, et il est impossible de décrire les honneurs qui lui furent rendus. Les catholiques hollandais auraient certainement désiré manifester leur vive piété par une procession eucharistique solennelle à travers les rues de la ville d'Amsterdam, mais, pour le moment, la législation n'autorise pas de semblables manifestations. Nous disons « pour le moment » parce que nous avons la ferme confiance que, si le catholicisme continue à progresser comme il a fait pendant ces dernières années, cette défense sera bientôt levée.

12) *La Suisse.*

Lutte des catholiques contre le parti libéral. — Les catholiques et la classe ouvrière. — Un appel à l'union. — Église d'État ou séparation de l'Église et de l'État? — Déférence des protestants à l'égard du catholicisme. — Œuvres de bienfaisance pendant la guerre. — Rapports avec le Vatican. — L'action catholique parmi les ouvriers. — Tolérance religieuse.

Il est naturel que, dans un pays comme la Suisse, composé de 22 cantons, les uns de religion catholique, les autres de religion protestante, les agitations de caractère confession-

nel soient toujours à l'ordre du jour. Heureusement le caractère suisse est fermement résolu à ne souffrir aucune violence, et, d'autre part, les événements du passé ont appris à ceux qui voudraient imposer aux autres leurs propres principes à ne pas faire appel à la violence, sous peine d'obtenir un effet tout à fait opposé à celui qu'ils escomptent. Le parti radical suisse, qui, au cours de la seconde moitié du siècle passé, avait mené une persécution constante contre le catholicisme, tempéra quelque peu son audace, et c'est ainsi que l'opposition catholique se relâcha et se désorganisa. Le parti anticatholique ne déposa cependant pas les armes, mais il tenta de détruire l'Eglise par des moyens indirects: il se crut en mesure, en 1902, de pouvoir imposer au canton catholique du Tessin l'introduction de la crémation. Malgré la très vive opposition de la droite, la crémation fut votée par le Grand Conseil le 14 novembre 1902, mais on ajouta à l'art. 102 du Code sanitaire le paragraphe suivant: « La crémation est facultative, les frais sont à la charge de celui qui la demande, et elle est soumise à des mesures spéciales de précaution à régler par le Conseil d'Etat ». Par bonheur, dans le Canton du Tessin existait l'appel au peuple (*referendum*) dont les catholiques s'étaient déjà servis en 1895, pour sauver leur liberté menacée; on ouvrit le referendum, qui recueillit plus de 9000 signatures. Ainsi qu'il était à prévoir, le résultat fut splendide. Le 1er mars 14.000 citoyens contre 5000 — en chiffres ronds — se prononcèrent contre les décisions du Grand Conseil, ce qui déchaîna, dans la presse adversaire, une tempête aussi énorme qu'inutile. On insulta même Mgr Molo, administrateur apostolique du Tessin, par des démonstrations grossières, auxquelles prirent part, par haine sectaire, des professeurs de lycée et de gymnase. Ce fait servit à avertir les catholiques de la Suisse entière, au nombre alors de un million trois cent mille, qu'ils avaient à serrer leurs rangs et à s'organiser; de fait, la *Société des catholiques suisses* (autrefois *Association de Pie IX*), fit, au cours de ces années, de rapides progrès. A Fribourg l'Université (*Alma Mater friburgensis*), si chère à Léon XIII, prenait un développement toujours plus grand et

s'apprêtait à s'adjoindre prochainement une faculté de médecine, ce qui fut approuvé par tous les partis.

L'idée d'une législation internationale ouvrière trouva dans le docteur Gaspar Decurtins son plus solide défenseur. En 1888, celui-ci déposa dans ce but, sur le bureau du Conseil Fédéral, une motion, suivie bientôt de son mémoire: *La question de la protection ouvrière internationale,* que Léon XIII et le cardinal Manning approuvèrent hautement. Il fut encore le promoteur du cinquième Congrès international de Zurich, en 1897. Dans la suite, le comte Soderini assista, comme délégué pontifical, à l'Association internationale dans sa réunion de 1901 à Bâle, et à celle de 1902 à Cologne, où l'on préparait la conférence des délégués des Etats européens qui devait se tenir à Berne en mai 1905, sous la présidence du conseiller fédéral suisse, le Dr Adolphe Deucher. Invité par le Conseil Fédéral, le savant conseiller d'Etat lucernois Schobinger, très connu dans le camp catholique, y assista. On n'y invita point le S. Siège, et ce fut une erreur semblable à celle qu'on avait commise lors de la conférence de La Haye. Personne n'en voulut assumer la responsabilité.

Certes chacun pouvait voir que, si les catholiques en Suisse s'occupaient avec tant d'ardeur de la classe ouvrière, c'était en grande partie grâce à la parole vénérée du Vatican. Les *Gesellenvereine,* si bienfaisants dans beaucoup de villes suisses pour la classe ouvrière, étaient très connus, de même que le groupe des *Männer-arbeitervereine,* œuvre du vicaire Beck (depuis professeur de théologie pastorale à l'Université de Fribourg). Il y avait à peine deux ans que s'était réuni à Lucerne le premier Congrès catholique suisse, auquel avaient assisté près de 15.000 personnes, et où une grande partie des discussions avait été réservée à la question de la protection morale et matérielle de l'ouvrier. Il faut noter encore tout le bien que firent en Suisse aux ouvriers, spécialement dans les cantons de Zurich et de S. Gall, les caisses de malades, au nombre de 90, groupées en fédération. Après tout cela, le refus d'admettre les représentants du S. Siège à la conférence de Berne devient inexplicable. Par contre, les catholiques

suisses voulurent donner un très bel exemple de tolérance religieuse lors de leur congrès général, tenu à Fribourg, en septembre 1906. Aux travaux propres à un congrès de ce genre ayant trait aux écoles catholiques, aux questions de grève, à la condition des ouvriers et des travailleurs des champs, et autres choses semblables, on voulut ajouter une grande manifestation ayant un caractère national, sur le champ de bataille de Morat, où, en 1476, la domination de Charles le Téméraire fut pour toujours brisée. S'inspirant des souvenirs que rappelle ce lieu, le colonel d'état-major Rodolphe von Reding-Biberegg, jadis président du *Volksverein,* disait dans son discours, en s'adressant à ses compatriotes des diverses confessions: « Placés en cet endroit, nous catholiques, nous faisons appel à votre esprit et à vos sentiments fraternels. Notre foi était la foi de ceux qui tombèrent ici pour la défense de leur patrie: Zurichois, Bernois, Lucernois, Bâlois, Fribourgeois; notre Eglise, notre autel, était leur église, leur autel. Respectez nos convictions religieuses. Bien que, depuis de siècles, la malheureuse scission nous sépare, tendons-nous fraternellement la main dans la foi commune au Rédempteur du monde, en l'Eglise du Christ, combattons ensemble pour la conservation, le raffermissement de la paix entre les confessions chrétiennes ». L'impression que produisirent ces paroles en Suisse fut indicible, d'autant plus qu'on savait qu'elles étaient sincères. L'écrivain protestant bien connu Fritz Bopp, disait, dans un article d'un grand journal libéral de Zurich au sujet du congrès: « Tout protestant aurait pu assister à toutes les séances et réunions, sans se sentir blessé dans ses convictions... Malheureusement, dans nos publications et nos assemblées exclusivement protestantes, il se produit très souvent le contraire; on a plus de courage pour tempêter contre Rome que pour disputer le terrain chaleureusement et ardemment à l'incrédulité moderne, qui devient ainsi à la mode. Et ceci est un trait qui nous distingue d'une façon caractéristique ».

Il faut remarquer cependant que cette hostilité contre le catholicisme n'était pas propre au Conseil Fédéral, mais plutôt aux Conseils de ces Cantons où l'élément protestant se

trouve mêlé à l'élément catholique. Si, dans certains cantons, on tenait obstinément à avoir une église nationale, comme à Neuchâtel ou à Bâle (Etat en grande majorité protestant), dans d'autres, comme à Genève, la séparation de l'Eglise et de l'Etat fut accueillie favorablement en 1906. Au début, il sembla qu'à Genève on ne voulût reconnaître comme catholiques que les vieux-catholiques uniquement, puisque eux seuls étaient laissés en possession gratuite des édifices du culte, dont ils s'étaient emparés au temps du *Kulturkampf*. Mais ensuite, en 1907, quand fut approuvée formellement la séparation de l'Eglise et de l'Etat, on fixa que les églises et les presbytères de Versoix et de Chênebourg devaient revenir aux catholiques romains, ainsi que la très belle église de Notre-Dame en ville, construite autrefois avec les offrandes recueillies par Mgr Mermillod, devenu ensuite cardinal. En compensation les vieux-catholiques recevraient une somme à déterminer. Grâce à cette séparation, les catholiques, très nombreux à Genève, furent enfin libérés de contribuer par l'impôt au maintien du protestantisme. Du reste, Genève, autrefois forteresse inexpugnable du calvinisme, est aujourd'hui bien changée. La majorité des habitants est catholique. Si, malgré cela, les catholiques n'ont qu'un petit nombre de députés, ou du moins pas un nombre proportionné, c'est parce que, parmi les catholiques, il y a beaucoup d'immigrants: 38.000 français, 20.000 italiens etc. En tout cas, ils obtinrent ce qu'ils désiraient, c'est-à-dire la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et ils virent même, aux élections de décembre 1913, disparaître complètement le parti *anti-ultramontain*, composé de calvinistes refroidis et de quelques vieux-catholiques, et qui ne comprenait plus à la fin que huit députés. N'ayant pas le nombre de voix requis par la loi, il ne put être représenté au Grand Conseil. Tout cela montre bien que le peuple suisse est désormais fatigué des luttes religieuses et qu'il veut vivre en paix avec les catholiques. Nous disons le peuple suisse, car ce n'est pas seulement à Genève que nous pouvons observer une mentalité favorable aux catholiques, mais plus ou moins un peu partout. A l'exposition nationale qui eut lieu en 1914 à Berne, la capitale de la Confédération, ville

protestante dans un Etat aux trois cinquièmes protestant, l'on pouvait visiter toute une section consacrée à l'Eglise catholique. On pouvait y admirer non seulement des objets d'art précieux ou des antiquités se rapportant au culte catholique, mais encore la vie de l'Eglise telle qu'elle se manifeste actuellement synthétisée dans le plus gracieux des villages suisses: œuvres, institutions, publications, sociétés, écoles, missions, tout était ainsi représenté au visiteur, organisé et ordonné méthodiquement par le curé de Berne, le Rév. M. Nünnlist, sous les auspices du *Volksverein*.

La guerre mondiale fournit l'occasion au peuple suisse, plus particulièrement à la partie catholique, de montrer son âme charitable. Déjà à la fin de 1914, deux œuvres, l'une fondée par Mgr Bovet, évêque de Lausanne et de Genève, et l'autre fondée par M. Hofmann, directeur du Département politique helvétique, alors président de la Confédération, se rencontrèrent et se réunirent en une seule pour venir au secours des prisonniers de guerre. Le digne successeur du cardinal Mermillod, qui, en 1870-71, distribua plus de six cent mille francs aux victimes de la guerre, avait déjà écrit aux cardinaux français pour leur offrir d'envoyer des vivres aux prisonniers pauvres, quand il fut invité par le Conseil Fédéral à désigner un prêtre fribourgeois qui aurait pour mission de parcourir l'Allemagne et de s'y intéresser aux besoins des prisonniers internés. On choisit pour cette mission le Rév. M. Eugène Devaud, professeur de pédagogie à l'Université. Sur le désir exprimé par l'évêque de Paderborn, Mgr Schulte, auquel le S. Siège s'était adressé dans ce but, on ajouta à la visite des camps de concentration, l'œuvre de la recherche des disparus. Mgr Bovet confia ces recherches au professeur Joye, de l'Université de Fribourg, tandis que l'envoi des livres fut confié au Rév. M. Grémaud. C'est ainsi que fut fondée la *Mission catholique suisse*. Vers la fin du mois d'août 1915, le Pape reçut en audience deux membres du Conseil de l'Union et les félicita chaleureusement pour leur œuvre. C'est ainsi que s'établirent des rapports avec l'Office provisoire des prisonniers de guerre dirigé, au Vatican, par Mgr Tedeschini. En 1916, l'*Union* s'occupa aussi

activement des prisonniers internés en Suisse. Les rapports fréquents qu'exigeaient ces œuvres de charité entre le S. Siège et *l'Union* suisse, persuadèrent le S. Siège, en 1917, de l'utilité qu'il y aurait de nommer un représentant auprès du gouvernement de Berne; on y envoya d'abord Mgr Marchetti Selvaggiani, qui fut remplacé, le 17 août 1920, par Mgr Maglione en qualité de représentant ordinaire.

Après la guerre il y eut également, en Suisse, une menace de soulèvements de la part des socialistes, et Mgr l'évêque de Coire, dans son mandement de carême de 1919, appela l'attention des catholiques sur ce péril. En effet, déjà au mois de novembre de l'année précédente, le pays avait été menacé par une grève générale; le 1er août 1919, la fête fédérale fut ensanglantée par les violences des grévistes de Bâle et de Zurich. Pour assurer l'ordre dans la seule ville de Zurich, on fut obligé de mobiliser plus de 10.000 hommes. Il n'y avait qu'un moyen pour apporter au conflit une solution pacifique et vraiment féconde, c'était de s'appuyer sur la classe ouvrière elle-même. C'est ce que l'on put faire en plusieurs endroits, grâce aux associations catholiques; ce fut le cas à S. Gall, par exemple, où les chrétiens-sociaux formaient la majorité. A Zurich, ils formaient la minorité, mais celle-ci était assez forte pour résister aux meneurs et contribuer efficacement au rétablissement de l'ordre. Les ouvriers catholiques de Suisse sont redevables de leur organisation à l'abbé Jung, professeur au collège de S. Gall; celui-ci commença à les grouper en 1900, et il y fut bientôt aidé par le curé de S. Gall, le Dr Scheiwiler, qui assuma ensuite la présidence de l'œuvre. Les ouvriers étaient groupés en deux espèces d'associations différentes: les *Vereine,* qui sont strictement confessionnels et dirigés par des prêtres choisis par les évêques, et les syndicats, qui sont mixtes (c'est-à-dire composés de catholiques et de protestants) et dirigés par des laïcs. Par obéissance au S. Siège, le comité central posa comme règle que tous les membres catholiques devaient appartenir d'une façon ou d'une autre à une association catholique.

Cette tolérance permettant à des catholiques et à des non-catholiques d'être membres d'un même syndicat est une

preuve de l'esprit de conciliation qui règne en Suisse, même chez les protestants. C'est ce que fit remarquer Mgr Besson, évêque actuel de Lausanne, en présentant à Pie XI les pèlerins de l'Association populaire catholique suisse, à l'automne de 1923. Le Pape répondit qu'il se réjouissait de la prospérité civile de la Confédération, qui était due à la sagesse des gouvernants comme à celle des gouvernés, mais qu'il se réjouissait surtout de la paix religieuse qui y régnait au grand avantage des intérêts religieux: « Votre optimisme, concluait-il, est donc bien fondé et, du reste, nous sommes informés par ailleurs; c'est pourquoi nous nous réjouissons avec tous ceux qui jouissent de ce bonheur qui vous est familier, grâce encore une fois à la modération de ceux qui, appartenant à d'autres confessions, forment votre ambiance ». Que le protestantisme helvétique ne revête pas nécessairement la forme d'une passion sectaire, nous en avons le témoignage dans les nombreuses conversions que l'on constate dans ces derniers temps parmi les protestants. Ces hommes, d'ordinaire calmes et réfléchis, cherchent la vérité, et, dans leur honnêteté, ils n'ont pas l'habitude de la dissimuler: « Qu'est ce donc, écrivait naguère un pasteur protestant de Schwytz à propos de ses impressions d'un voyage en pays catholique, qu'est ce donc qu'un président d'un conseil paroissial ou d'un Consistoire allemand en face du Pape de Rome? Oui, c'est une chose digne d'admiration qu'une organisation qui a permis à Pie X, l'humble fils de paysans, le pauvre curé de campagne, de monter tous les degrés de la hiérarchie, et de s'asseoir, en dépit de tous les préjugés de naissance, de condition, d'éducation sur le trône le plus élevé de la terre! Quel esprit de discipline! On accuse l'Eglise catholique d'être rigide et de n'être plus de notre temps. Je crois au contraire, qu'elle a raison de chercher le salut des siens, non pas dans la liberté de conscience, mais dans l'autorité et dans l'obéissance. L'Eglise catholique offre à ses adhérents une doctrine certaine et fixe, qui n'est peut-être pas du goût actuel, mais qui n'est nullement vieillie. Les siècles passés l'ont adoptée et les siècles futurs la conserveront telle qu'elle est ».

Ces témoignages ne sont pas rares dans les publications des protestants suisses. Ne faut-il pas en conclure qu'ils sont bien près d'entrer dans le bercail?

13) *Le Danemark.*

Préventions contre le catholicisme. — La conversion de Jœrgensen. — Changement d'esprit à l'égard des choses catholiques. — Incident significatif. — Un bon présage.

Bien qu'en 1892 ce pays eût été érigé en Vicariat et confié au zèle de Mgr Jean von Euch, le catholicisme s'y développa très lentement: en 1906, il ne comptait que 11.000 fidèles sur une population de 2.600.000 habitants. On ne peut pas dire cependant que les ouvriers fissent défaut: il s'y trouvait seize prêtres séculiers et 48 religieux, pour la plupart Jésuites, Rédemptoristes et Maristes; les religieuses ne manquaient pas davantage. Les sœurs de S. Joseph de Chambéry à elles seules y avaient 18 maisons avec 275 religieuses; les autres congrégations religieuses de femmes comptaient 83 sœurs. On ne peut expliquer le maigre fruit de tant de travail que par les préjugés contre le catholicisme maintenus par les luthériens au moyen de toutes sortes d'erreurs. On regardait le catholicisme avec une grande défiance, ou l'on s'en faisait une idée très inférieure, comme d'une chose qui ne mérite aucune attention. Beaucoup de Danois ne semblèrent s'apercevoir de l'existence du catholicisme que quand leur grand écrivain Jœrgensen se fit catholique: le fait fut largement commenté, et la série des ouvrages hagiographiques de l'illustre Danois, publiés après sa conversion et tout particulièrement le récit de sa conversion intitulé: *Le livre de la Route,* en accrut encore l'impression. Nous ne voulons pas exagérer l'efficacité de ce fait, mais il est certain que, depuis lors, commença au Danemark un mouvement sensible de retour vers le catholicisme. A la veille de sa mort, au printemps de 1922, Mgr von Euch, agé de 80 ans, eut la consolation de compter 20.000 catholiques et d'annoncer au S. Siège que l'on pouvait nourrir

les meilleures espérances pour le retour du Danemark à son ancienne foi. Son successeur au Vicariat, Mgr Brems, disait, lui aussi, l'année suivante, au card. Van Rossum en visite à Copenhague: « Dans peu de temps je pourrais compter ici 50.000 catholiques, si j'avais de l'argent et des prêtres ».

« La capitale, remarquait le même cardinal, compte six églises catholiques, ayant chacune leur curé et constituant des paroisses bien délimitées, et, en outre, sept chapelles publiques..... Il existe au Danemark vingt-sept autres postes de mission, ayant des églises et des prêtres. En plus des églises, on a érigé au Danemark beaucoup d'écoles et d'hôpitaux catholiques. Les écoles sont toutes privées, l'éducation et l'instruction y sont purement catholiques, et elles sont destinées exclusivement aux enfants catholiques. Or, il est digne de remarque, et c'est un fait très significatif de la mentalité des non-catholiques, qu'il n'est pas rare que des parents protestants insistent pour pouvoir envoyer leurs enfants aux écoles catholiques, et qu'ils consentent pleinement pour cela à ce qu'ils soient éduqués catholiquement et passent à la religion catholique. La raison qui les y pousse, c'est que d'ordinaire dans les écoles protestantes, si l'on fait beaucoup pour donner aux enfants la plus grande instruction possible, on oublie leur formation religieuse et morale. A cause de cette fréquentation des écoles catholiques par les enfants de parents protestants, le cas n'est pas rare de voir les parents eux-mêmes se convertir, particulièrement à l'occasion de la Première Communion ou de la Confirmation de leurs enfants. L'Eglise catholique est très estimée au Danemark. A l'occasion de notre visite, toute la presse donna des preuves non douteuses de sa profonde estime et de sa vénération pour l'Eglise catholique par les paroles de profond hommage et de cordiale bienvenue qu'elle adressa à notre personne. Toutes les personnes haut placées, y compris le roi lui-même, ont manifesté clairement la vive satisfaction que leur a causée notre visite, qu'elles regardent comme un honneur pour leur pays; elles ont témoigné également de leur profond respect pour l'Eglise catholique qu'elles admirent, et pour le Pape de Rome, qu'elles aiment et apprécient avec une sincère estime ».

Un incident inattendu donna l'occasion à la population de manifester sa propension pour l'Eglise catholique. A Odense, le card. Van Rossum avait exprimé le désir de vénérer les reliques du saint roi Canut, que l'on conserve encore dans l'antique cathédrale de l'époque catholique; mais, ayant rencontré des difficultés du côté du gardien d'abord et du pasteur ensuite, il y renonça. « Mais, continue le cardinal, à peine la nouvelle se fut elle répandue du traitement dont on avait usé à notre égard, qu'aussitôt un mouvement de mécontentement général se manifesta dans la population ». Des journaux de toutes couleurs et de toutes nuances s'en mêlèrent; chaque jour c'étaient des articles nouveaux, et le plus curieux de l'affaire c'est que tous les journaux, sans exception, condamnaient ce refus, pour prendre le parti du cardinal, et souvent ils exprimaient d'une façon très significative ce qui leur passait par la tête: « Mais comment! disaient quelques-uns, quand nous allons à Rome, nous trouvons ouvertes non pas seulement toutes les églises avec leurs trésors et leurs reliques, mais le Vatican lui-même, que chacun peut visiter; et l'on ose refuser à un cardinal d'entrer dans une de nos églises et de visiter les reliques de notre saint roi Canut? ». « Nous devrions rougir, pensaient d'autres, d'un tel refus; l'église comme les reliques appartiennent aux catholiques; tout cela leur fut enlevé illégitimement, et aujourd'hui on y ajoute encore cette injure de refuser à un cardinal, dont la visite honore tant notre pays, de les visiter! ». « Nos pasteurs protestants, écrivaient d'autres, en se conduisant d'une façon aussi étourdie, poussent de force leurs ouailles vers l'Eglise catholique ». Et en effet, observe le cardinal Van Rossum, on nous a raconté plus tard, longtemps après notre voyage, que précisément à la suite de ces incidents, plusieurs personnes ont demandé au clergé catholique de les instruire dans notre sainte Foi.

Le catholicisme est entré récemment dans la famille régnante pour la seconde fois. Autrefois le prince Waldemar de Danemark avait épousé, en 1885, Marie d'Orléans, une très fervente catholique; aujourd'hui un de leurs fils, Aage, a épousé la comtesse Calvi de Bergolo, belle-sœur de Yolande

de Savoie. L'actuel roi Christian X, venant à Rome en 1920, ne manqua pas de faire visite au Souverain Pontife. Après tout cela, ne nous sera-t-il pas permis de tirer un bon présage pour le retour du Danemark à notre religion?

14) *La Suède.*

Les catholiques opprimés. — Sympathies pour le catholicisme dans la population. — Fêtes en l'honneur de Sainte Brigitte. — Réception faite au cardinal Van Rossum.

La Suède était sous le joug du luthéranisme, que Gustave-Adolphe lui avait imposé par le fer et par le feu, quand, en 1781, Gustave III promulgua un édit de tolérance, accordant aux catholiques une imparfaite liberté du culte. Le Saint-Siège en profita, après des siècles de persécutions, pour ériger la Suède en Vicariat apostolique, et il y envoya pour la gouverner le lorrain Nicolas Oster.

Il restait cependant toujours défendu, sous peine d'exil, de confiscation des biens et de déchéance du droit d'héritage, d'abandonner la religion de l'Etat, à moins d'une intervention royale. Les ordonnances de 1860 et de 1873, tout en considérant les catholiques comme adhérents d'une confession étrangère et les mettant par conséquent sur le même pied que les mahométans ou les boudhistes, permettaient le passage de la religion d'Etat au catholicisme, mais en l'entourant d'une foule de formalités. De plus il était défendu aux catholiques d'acquérir ou de posséder des biens situés en Suède, sans autorisation du roi; enfin ils étaient obligés de contribuer au soutien du clergé luthérien, tandis que les œuvres de leur culte restaient toujours à leur charge.

Telle était la situation dans laquelle se trouvait le catholicisme en Suède au commencement de ce siècle: situation plus dure, comme on le voit, que dans d'autres pays, même protestants, comme le Danemark, l'Angleterre et les Etats-Unis. Un adoucissement fut apporté en 1908, quand une loi du 16 octobre accorda aux dissidents, et donc aussi aux catho-

liques, une réduction partielle de l'impôt pour le soutien du clergé luthérien. En vertu de l'ordonnance du 31 octobre 1873, le droit pour les dissidents de tenir leur registre propre des actes de l'état civil, était subordonné à une autorisation spéciale. Mais le roi Oscar II, fils de Joséphine de Beauharnais, catholique très pieuse, avait alors jugé bon de l'accorder aux paroisses catholiques de Stockholm, Gœteborg, Malmœ et Gefle. Malheureusement, pour des motifs d'ordre statistique, ce droit fut enlevé aux catholiques par une ordonnance royale du 23 décembre 1910, et par conséquent, ils doivent, depuis lors, figurer sur les registres du pasteur protestant. Mesure grave, qui oblige les catholiques qui veulent contracter mariage à demander au pasteur le certificat de publication et de non-opposition au mariage. Mgr Albert Bitter, évêque titulaire de Doliche (nommé Vicaire apostolique en Suède en 1893), protesta vivement contre ce décret, que plusieurs parmi les protestants eux-mêmes trouvaient trop sévère.

Ce régime tyrannique semble toutefois aller en s'atténuant, ou du moins, il faut rendre responsables de son maintien uniquement les milieux gouvernementaux. En 1922, Mgr Bitter protesta contre les erreurs calomnieuses concernant le culte des saints, les indulgences, la morale des Jésuites, contenues dans les manuels scolaires d'histoire civile et religieuse, et, dans sa pétition à la Direction royale, il les réfuta en montrant quel est le véritable enseignement de l'Eglise en ces matières. Cet écrit suscita le plus vif intérêt; il fut publié en brochure et la presse le discuta vivement. Au fond, il existait dans le cœur de la population une grande sympathie pour la religion catholique. Malheureusement, en Suède tout comme en Hollande, la cause luthérienne était présentée comme étant étroitement liée à l'indépendance du pays, et beaucoup s'y laissèrent prendre. Aujourd'hui une culture plus développée leur ouvre les yeux, ils ont l'intuition de l'erreur dans laquelle ils sont tombés; sans presque s'en apercevoir, ils sont portés à déplorer les temps passés et semblent disposés à reprendre les anciens usages et croyances, pour peu que quelqu'un les y encourage et les guide. L'incurable division doctrinale qu'ils observent dans le clergé luthérien

les détache de la malheureuse Eglise d'Etat et les conduit à demander la paix de leur esprit ailleurs, et plus particulièrement à Rome, à l'Eglise catholique.

En 1923, les sœurs de sainte Brigitte, fondées par la mère Elisabeth, à Rome, désirant reprendre dans leur patrie leur action interrompue par la réforme luthérienne, se rendirent en Suède. On y célébrait précisément cette année-là, le 23 juillet, le 550e anniversaire de la mort de la sainte que le peuple suédois, malgré son luthéranisme, tient encore en grande vénération, particulièrement à Vadstena, où elle naquit et vécut. Le 7 octobre, jour de S. Brigitte, il y eut, dans toutes les églises catholiques, de grandes fêtes, mais spécialement dans l'église Sainte Eugénie, à Stockholm. Beaucoup de protestants y assistaient et contribuèrent à rendre la fête plus splendide. L'abbé Nordmark prononça un chaleureux discours, dans lequel il retraça la vie religieuse de l'Ordre de Sainte Brigitte et fit des vœux pour que ses filles puissent reprendre en Suède leur sainte mission; ce discours produisit sur tout le monde une grande émotion. Les vœux du zélé missionnaire furent exaucés: le peuple demanda si instamment que ces sœurs arrivées de Rome puissent rester, que le gouvernement fit une exception à la Constitution en vigueur, qui n'admet en permanence aucun ordre religieux, et accorda l'autorisation. Il faut noter que les protestants, incapables d'empêcher le culte de sainte Brigitte, la sainte nationale, l'appelaient une annonciatrice de la réforme.

Ces bonnes dispositions du peuple suédois eurent l'occasion de se manifester quand le card. Van Rossum visita le pays, pendant l'été de 1923. Dès son arrivée à Gœteborg la cité le reçut avec la plus grande joie et les plus grands honneurs. Quatre pasteurs protestants, qui furent autorisés à assister à sa réception solennelle dans l'église, interrogés plus tard sur leurs impressions, donnèrent cette réponse significative: « Fascinant! Cela est vraiment saint et pénètre l'âme. Ah! non, nous n'avons pas du tout le véritable service de Dieu: nous nous trompons et il nous faut retourner à l'Eglise catholique »; et l'un d'entre eux en effet, peu de jours après, passa au catholicisme, et tout permet d'espérer que ses com-

pagnons l'imiteront et conduiront à la vérité leurs paroissiens, dont ils sont du reste, tout comme le premier, très estimés. Un autre pasteur confia l'angoisse de son esprit au cœur paternel du cardinal et lui dit: « Ah! si je pouvais trouver un moyen de subsistance en dehors de mon service, je n'hésiterais pas un instant à me faire catholique: le luthéranisme n'est ni une foi ni un culte; il est erreur et mensonge, mais que pourrais-je faire à mon âge? Où et comment pourrais-je trouver moyen de vivre si, par mon passage au catholicisme, je perdais mon poste, dont du reste je me sers pour pousser le peuple de plus en plus vers le catholicisme? Ma femme est, si possible, encore plus catholique que moi; nous n'avons plus à nous occuper de nos enfants; mais où trouver les moyens de vivre? ». En Suède, les catholiques sont environ 4.000, pour une population d'environ six millions d'habitants. Ils sont dispersés à Stockholm, Gœteborg, Malmœ, Gefle, Norr Köping, Oscarström, Beraas, Forsa. Les prêtres sont au nombre de quinze, dont deux indigènes. Avant les sœurs de Sainte Brigitte, on avait admis dans le royaume les sœurs de S. Joseph de Chambéry et les sœurs de Sainte Elisabeth de Breslau, pour s'occuper de l'instruction.

Le vicaire apostolique de Suède est actuellement Mgr Jean Müller du diocèse de Munich: il fut nommé le 10 octobre 1922 et réside à Stockholm.

15) *La Norvège.*

Origine de la mission. — Liberté religieuse. — Scissions entre les protestants. — La mission intérieure. — Progrès du catholicisme.

La Norvège devint protestante au seizième siècle par la violence et la cupidité des rois danois. Ceux-ci la maintinrent jalousement dans le luthéranisme, si bien que les efforts faits par Rome pour la convertir demeurèrent tout à fait inefficaces, du moins jusqu'en 1845, époque où fut promulguée la loi de la liberté religieuse (*dissenter-lov*). Cette liberté était certainement très restreinte, mais enfin elle

permit à Mgr Studach, vicaire apostolique, de bénir, le 24 août 1856, à Christiania, la première église catholique de Norvège, en présence de la reine-mère Josephine, fille d'Eugène de Beauharnais. Elle est aujourd'hui encore (1924) la seule église catholique de la capitale, et elle est consacrée à S. Olaf: une chapelle, dite de S. Halvard, sert de seconde paroisse. En 1869, Mgr Bernard fut nommé Préfet apostolique de la Norvège, où, depuis quelques années, déjà, travaillaient les Pères Barnabites comme missionnaires. Parmi ceux-ci se trouvait le P. Stub, Norvégien, auquel on doit l'érection d'une église catholique à Bergen. Les Barnabites quittèrent la Norvège, la même année 1869, à l'exception du P. Stub, qui resta comme curé à Bergen et mourut en 1892. Un véritable apôtre du catholicisme en Norvège, ce fut Erik Wang, qui y travaillait depuis 1882 et y fonda beaucoup de stations; il était curé à Christiania, d'où le Vicaire apostolique, Mgr Fallize, l'envoya comme curé à Bergen, en 1899. En 1907, la Norvège, qui était séparée depuis deux ans de la Suède et s'était choisi un roi dans la personne de Charles de Danemark, appelé Haakon VII, ne comptait que 2.400 catholiques, sur une population de 2.300.000 luthériens: progrès notable cependant, quand on pense qu'à l'arrivée de Mgr Fallize en 1892, les catholiques n'étaient que 400. L'Eglise luthérienne est Eglise d'Etat; c'est pourquoi le roi et ses ministres doivent être luthériens, mais les autres charges de l'Etat peuvent être occupées par des catholiques. En général, ceux-ci jouissent d'une liberté presque absolue, et cela sous tous les rapports. Les Ordres religieux que l'on ne voulait d'abord tolérer en aucune façon, sont admis depuis 1897, à l'exception des Jésuites. Si les conversions ne sont pas plus nombreuses, cela tient aux difficultés climatériques (spécialement dans les régions de l'extrême nord, où il y a de la neige pendant six mois de l'année et où règne une température allant quelquefois jusqu'à 40 degrés sous 0), aux persécutions, à la méfiance, à des préjugés invétérés contre le catholicisme. Il faut que le missionnaire réfute, par la presse, les erreurs qu'il lit dans les livres et les journaux les plus répandus. Aux débuts de la mission, la vie chrétienne des anciennes familles

protestantes était digne du plus grand respect. Les vieilles habitudes de piété, la lecture de la Bible en famille, la récitation du *Benedicite* faite par le père de famille avant les repas, étaient jalousement conservées; l'hospitalité et la charité beaucoup exercées. Dans ces derniers temps, les choses ont bien changé. L'incrédulité venue du dehors et la formule, si dangereuse et en partie ibsénienne, « vivre sa vie », constituent un nouveau et très grave obstacle au travail du missionnaire. C'est peut-être le plus grave, car contrairement à ce qui arrive dans plusieurs autres nations, les hommes de gouvernement, quoique protestants, ne combattent aucunement l'exercice et la diffusion du catholicisme. Pour s'en convaincre, il suffira de se rappeler que les catholiques ont le droit d'ouvrir des écoles élémentaires et supérieures, qui ne sont soumises à aucune inspection laïque, et que les parents des élèves qui les fréquentent sont exonérés de l'impôt exigé pour les écoles publiques. Quand un député demanda un jour à la Chambre que l'on envoyât un inspecteur pour visiter ces écoles catholiques, le ministre des Cultes répondit que les catholiques étaient les premiers intéressés à avoir des écoles aussi bonnes que celles de l'Etat, et que, s'ils abusaient de la liberté, il serait toujours temps d'intervenir. Plus récemment, la Chambre approuva une disposition qui imposait aux parents d'un défunt qui avait manifesté le désir d'être incinéré, d'exécuter sa volonté; alors Mgr Fallize écrivit au président de la première Chambre que, si ce défunt était protestant et les parents catholiques, ceux-ci ne pourraient satisfaire à cette obligation. Le président donna lecture de la lettre au Conseil des ministres et demanda de pouvoir prier la seconde Chambre, qui était occupée à discuter cette loi, de retourner celle-ci à la première afin qu'elle reçût l'amendement demandé par l'évêque. Le prêtre qui bénit les mariages catholiques exerce en même temps les fonctions d'officier de l'état civil. Enfin le S. Siège nomme qui il veut aux charges de la Mission.

Mgr Fallize s'étant démis de ses fonctions pour raisons de santé en 1921, eut pour successeur au Vicariat de Norvège, auquel on avait adjoint en 1913 le Spitzberg, Mgr Henri Smit, élu le 12 avril 1922. Le nombre des catholiques est actuel-

lement de 3.500 environ; mais il a lieu d'espérer sérieusement que ce nombre augmentera beaucoup à cause des divisions très graves qui travaillent le protestantisme en Norvège. Le modernisme trouve en Norvège beaucoup d'adeptes parmi les luthériens. Dernièrement, au cours de l'été 1923, le gouvernement élut au siège épiscopal de Trondjem le pasteur Gleditsch, qui avait des idées très libérales et qui avait été autrefois censuré par la presse ecclésiastique à cause de ses opinions fort larges au sujet de la Bible. L'évêque de Christiania déclara immédiatement qu'il n'assisterait pas à sa consécration. 1.200 Ecclésiastiques protestèrent auprès du gouvernement contre cette élection, mais elle fut approuvée par tous les protestants libéraux ou modernistes.

En dehors du modernisme, il y a une autre cause de division: c'est le zèle intempestif et maladroit des représentants de l'orthodoxie luthérienne, constituant la soi-disant mission intérieure, et qui a pour organe officiel le journal *Dagen,* de Bergen. Ils veulent copier leur action religieuse sur celle des méthodistes américains, et ils ne s'aperçoivent pas que cela choque le caractère des luthériens scandinaves, en général calme et mesuré. D'autre part, les luthériens sérieux, qui sont cependant en grand nombre, sont mis dans l'impuissance, de par la théorie luthérienne elle-même, d'imposer leur autorité. L'un d'eux, le pasteur Mikael Hertsberg, voudrait y suppléer en créant, en dehors de la théorie, une pratique de l'autorité, qui serait imposée au peuple et qui soutiendrait les faibles; mais cet expédient semble, lui aussi, devoir être inefficace.

Ces dissensions, qui affaiblissent l'Eglise d'Etat, peuvent tourner à l'avantage de la religion catholique, et les faits semblent bien le démontrer. Le catholicisme progresse et se fortifie à mesure que le luthéranisme s'affaiblit. Les dominicains français, qui se sont établis récemment à Oslo, et les Pères de Picpus allemands, venus à Friedrikshald, voient leurs églises tous les dimanches pleines de monde, et ils sont devenus populaires. Un plus grand développement du catholicisme serait grandement facilité, si Mgr Smit, l'actuel Vicaire apostolique, pouvait avoir à sa disposition des prêtres norvégiens. La plus grande partie des prêtres est aujourd'hui d'o-

rigine étrangère. La mission n'a que deux séminaristes norvégiens.

16) *La Russie.*

Préjugé contre les catholiques. — Révision du code faite en 1903. — Vers Rome. — Liberté de culte très limitée. — L'*Ukase* de 1905. — Une assemblée législative. — Le catholicisme en Lithuanie et en Pologne. — Violences contre Mgr Ropp. — Attitude de la *Douma* favorable aux catholiques. — Répression systématique du catholicisme; assassinat de Stolypine. — Nouvelles vexations scolaires. — La révolution de 1917. — Liberté religieuse en 1922. — Conduite héroïque de Mgr Cieplak et d'autres Ecclésiastiques. — Martyre de Mgr Boutkevitch. — Conversions.

Bien qu'au début du vingtième siècle le catholicisme ne fût pas persécuté en Russie, avec cette violence coutumière à d'autres temps, il se trouvait néanmoins dans une fort triste situation, tant à cause de la législation toujours en vigueur qu'à cause de la mentalité de ceux qui devaient l'appliquer. Au fond, dans les milieux gouvernementaux dominait toujours l'idée que les catholiques ne pouvaient pas être de bons citoyens russes, et que le passage de l'orthodoxie à l'Eglise catholique ou à une autre confession signifiait au moins qu'on n'aimait guère sa patrie. Cette idée préconçue était tout particulièrement enracinée dans les sphères gouvernementales et, comme on le sait, par l'intermédiaire du premier Procurateur du saint Synode toute l'Eglise orthodoxe était au service et sous la dépendance du gouvernement. Jadis, en 1839, Nicolas Ier avait supprimé l'Eglise grecque-unie dans tout l'empire, n'épargnant qu'un seul diocèse de 150 mille Grecs-unis, en Pologne. Ceux-là mêmes furent supprimés après la mort de l'évêque Kuziemski, en 1875, et inscrits, contre tout droit, parmi les schismatiques; mais, dans leur presque totalité, ils demeurèrent catholiques, si bien que le même Procurateur du S. Synode Pobiedonostzew reconnaissait, en 1899, qu'en Pologne il existait encore environ 90.000 contumaces ou indécis, et il ne comptait pas le grand nombre de ceux que le gouvernement avait barbarement exilés dans les lointaines

steppes de la Russie pour des motifs religieux. Fidèles au catholicisme, ces Polonais se servaient de tous les moyens et acceptaient tous les sacrifices pour rester catholiques; on leur fit, entre autres, l'injure de ne reconnaître devant l'Etat ni leur baptême ni leur mariage. En 1899, il y avait 30.000 adultes et enfants qui n'avaient pas reçu le baptême pour ne pas le recevoir du pope. Dans un rapport publié dans *le Messager du gouvernement* sur la situation de l'orthodoxie en 1899, Pobiedonostzew se plaignait de la propagande latino-polonaise, qui maintenait les contumaces attachés à l'Eglise catholique dans les provinces de Siedletz et Suwalk, et il décrivait l'activité de certains prêtres dans cette œuvre de propagande, déplorant entre autres choses, que l'on eût même osé fonder secrètement des confréries catholiques sous le vocable du Sacré-Cœur de Jésus, et cela non seulement parmi les hommes, mais même parmi les femmes.

La révision du code criminel, en 1903, apporta quelque soulagement aux catholiques. Suivant ce qu'en publiait la *Novoie Vremia,* le changement de religion n'était plus considéré comme un délit; il restait cependant toujours défendu de coopérer à ce changement. La rigueur de la loi se concentrait donc uniquement sur le prosélytisme, qu'on appelait *sovrastchenie,* et qui était considéré comme abus de pouvoir, contrainte, séduction, corruption ou imposture. Les nouvelles dispositions, bien que n'apportant aucun changement pratique, renfermaient cependant le symptôme d'une évolution vers des idées plus larges: à présent on ne déniait plus à un citoyen le droit de changer de religion, et cela pouvait déterminer ces Russes instruits ou simplement loyaux et généreux, qui gémissaient de voir leur Eglise asservie à un gouvernement autocrate, à chercher ailleurs une foi qui satisfît davantage leurs aspirations.

Or ces âmes désireuses de lumière, en quête de quelque chose qui satisfît leurs aspirations religieuses ou philosophiques, n'étaient pas en petit nombre, et ce nombre allait toujours en augmentant. Le clergé russe leur paraissait trop inférieur à sa tâche d'éclairer les esprits et de conduire les hommes à Dieu. Les journaux les plus répandus, les revues

les plus accréditées parlaient sans ambage de la déplorable déficience de l'Eglise russe, comme d'un malheur public; on accusait les popes, et non à tort, de n'avoir ni culture ni zèle apostolique; et comment aurait-il pu en être autrement, vu leur misérable situation économique et la pression que le gouvernement exerçait sur eux? Ils n'étaient pas rares ceux qui attribuaient à cette paralysie de l'Eglise russe, l'apostasie et l'excommunication du comte Tolstoï, dont le nom était alors sur toutes les lèvres, et ils ne se gênaient pas pour le dire, ainsi que le fit Merejkovski, en présence de hauts dignitaires ecclésiastiques, d'archiprêtres et même d'évêques. L'organe de ces intellectuels était la *Vie Nouvelle* (Novoui Put), et à leur tête se trouvaient Gogol, Dostoievski et Solowiev. On sait que ce dernier, qui possédait un vrai tempérament d'écrivain et de penseur, et était en même temps un type très noble de foi et de bonté, avait publié à Paris, en 1889, un livre sous ce titre: *La Russie et l'Eglise universelle,* dans lequel il démontrait la faiblesse de l'Eglise russe en même temps que la haute autorité de la Papauté romaine. Ne voulant pas rompre les liens qui l'attachaient à son Eglise, il voulait conduire celle-ci à l'union avec Rome en démolissant le vieux préjugé qui faisait dire aux Russes que l'on ne pouvait pas admirer l'Eglise romaine sans manquer à l'amour envers la patrie. Le respect que montraient les milieux cultivés pour Solowiev s'accordait fort bien avec l'estime et l'admiration dont fit preuve la presse orthodoxe à l'égard de Léon XIII à l'occasion de sa mort, et les appréciations bienveillantes, sur la première encyclique de Pie X, émises par l'organe officiel du Synode, étaient des symptômes non douteux que les esprits se mettaient peu à peu à étudier la nature de la religion catholique.

Malheureusement, à côté de ces intellectuels, il y en avait d'autres qui n'avaient aucune foi, ce qui ne doit pas étonner, quand on pense que les Universités russes étaient alors de véritables foyers d'athéisme. Les dames russes, très friandes de lecture, et toutes plus ou moins polyglottes, lisaient de tout, mais particulièrement les publications mauvaises: une enfant de quinze ans devait avoir lu régulièrement Renan, Zola et pis encore. Une personne qui s'occupait de questions reli-

gieuses ayant demandé un jour à une grande dame pourquoi on ne formait pas en Russie un clergé plus choisi, s'entendit répondre: « Nous tenons à ce que notre clergé nous soit inférieur moralement et intellectuellement, afin qu'il n'ait aucune influence sur nous ». Enfin il existait encore en Russie 75 pour cent de la population vivant dans la plus profonde ignorance de la religion et de toute instruction. L'Eglise orthodoxe était totalement esclave. La chute de Sambler, en 1905, et l'élection de Samarine, gentilhomme cultivé et libéral, qui ne demeura en charge que quinze jours à cause de l'influence de Raspoutine à la cour, n'y changèrent rien.

Pour les catholiques, spécialement dans les grands centres, et malgré l'interdiction du prosélytisme, le culte demeurait relativement très libre. Dans les écoles orthodoxes ou luthériennes, les enfants catholiques étaient tenus de suivre des leçons de catéchisme données par un prêtre catholique. Dans le diocèse de Mohilev, qui comptait environ un million de fidèles, il y avait des Dominicains établis à S. Pétersbourg et des sœurs françaises de Chambéry. Il y avait, à Vasilevsky Ostrov, une académie ecclésiastique impériale, c'est-à-dire une véritable Université pour le clergé catholique russe. C'est à cause de cela certainement que les catholiques devaient subir des vexations et des violences, quand ils s'y attendaient le moins, car les ordres impériaux eux-mêmes étaient confiés à des officiers et, quand ceux-ci voulaient molester les catholiques, ils étaient certains qu'ils ne seraient pas inquiétés à leur tour. On en eut une preuve à l'occasion de l'*ukase* que publia le Czar, le 26 février 1903, et par lequel, tout en accordant la suprématie à l'orthodoxie, il concédait aux diverses confessions le libre exercice de leur culte. Le Czar avait parlé; qu'importe. Immédiatement après, le ministre de l'intérieur (De Plehwe) interdisait les processions catholiques à Saint-Pétersbourg. Comme on réclamait, en faisant remarquer la contradiction qui existait entre cette défense et l'*ukase*, le ministre répondit ironiquement: « Vous habitez la Russie depuis tant d'années et vous ne savez pas encore que les manifestes impériaux ne servent que pour l'Europe? ». Et cela était vrai, même pour l'Eglise orthodoxe. Peu de temps après, pour sa-

tisfaire à de multiples désirs, un *ukase* impérial accorda la liberté au S. Synode en lui donnant un président en la personne du métropolitain de Kiev, Vladimir. Peine perdue: les choses marchèrent comme auparavant, il existait simplement un titre de plus.

Un phénomène qui se produit d'ordinaire dans un pays qui sort d'une guerre meurtrière, qu'il soit vainqueur ou vaincu, mais surtout quand il est vaincu, c'est qu'il s'y manifeste un désir de réformes. Au printemps de 1905, la Russie ne pouvait plus se faire d'illusions: dans la lutte acharnée qu'elle avait soutenue pendant seize mois contre le petit Japon, elle, la grande Russie devait s'avouer vaincue. En réponse aux demandes réitérées qui avaient été faites afin que finalement les Polonais, les Géorgiens et les Arméniens fussent délivrés de la bureaucratie administrative et ecclésiastique, l'empereur arrêtait par un *ukase* du 17-30 avril 1905 que: « La conversion d'un orthodoxe à une autre confession chrétienne quelconque échappait désormais aux rigueurs de la loi, et que les adultes, qui répudiaient la foi orthodoxe, appartenaient à la confession chrétienne librement choisie par eux. Au cas où un des conjoints se convertissait à la religion de l'autre, et au cas où les deux ensemble se convertissaient, les enfants n'ayant pas encore atteint l'âge de quatorze ans devaient suivre la religion embrassée par leurs parents, mais ils n'y étaient pas tenus s'ils étaient majeurs. Ceux qui étaient inscrits sur les livres de la paroisse orthodoxe comme orthodoxes, mais qui ne l'étaient pas en réalité, restaient libres d'appartenir à l'orthodoxie ou de l'abandonner. Les fidèles de n'importe quelle confession avaient le droit de baptiser dans leurs églises et selon leurs rites et croyances les enfants trouvés ». Toutes les mesures de rigueur contre le prosélytisme étaient abolies. Le catéchisme devait être enseigné dans les écoles, dans la langue des élèves qui la fréquentaient. L'*ukase* impérial fut accueilli avec une joie indicible. Les polonais étaient contents de se voir respectés dans l'usage de leur langue pour l'instruction religieuse: les prêtres catholiques jubilaient de ce que, après avoir langui dans l'inertie et les vexations, dans des couvents supprimés où ils avaient

été relégués à cause de leur prosélytisme, ils en sortiraient libres. Les uniates, qui, en 1875, dans le diocèse de Chelm, avaient été inscrits de force dans l'orthodoxie et étaient secrètement catholiques et que le gouvernement qualifiait d'*obstinés,* respiraient à présent et faisaient baptiser leurs enfants publiquement et s'inscrivaient dans les livres des paroisses catholiques: tout cela au grand regret de l'évêque orthodoxe de Chelm, Mgr Geronimo, qui craignit de perdre tout son troupeau, et au grand regret de toute l'orthodoxie en général, qui protesta de toutes manières. Ces protestations furent écoutées dans les hautes sphères gouvernementales, si bien que le gouverneur de Varsovie, le général Macsimovitch, publiait, le 1er juin de la même année 1905, dans la *Varsasky Duievnik,* un décret dans lequel il faisait connaître que, dans l'ancien royaume de Pologne, la liberté de conscience était renvoyée *sine die:* cela était assurément en contradiction avec l'*ukase* impérial publié deux mois auparavant, mais la bureaucratie russe ne comptait pas avec ces difficultés. Même dans le camp catholique, l'*ukase* donna lieu à quelques inconvénients. On connaît l'antagonisme qui existait alors entre Ruthènes et Polonais, particulièrement en Galicie. Un très grand nombre de Polonais, en se convertissant, voulaient être latins, c'est-à-dire, embrasser le rite latin; les Ruthènes tenaient, eux, à conserver leur rite slave traditionnel, et ils accusaient les Polonais de vouloir poloniser les Ruthènes plus qu'ils ne cherchaient à les catholiciser.

La situation du catholicisme ne devint pas meilleure quand, le 29 août 1905, un manifeste du Czar constitua une assemblée législative sous le nom de *Gosudarst-vennaia Douma,* qui était chargée de l'élaboration et de la discussion préliminaires des lois, qui étaient soumises ensuite au Conseil de l'empire et, finalement, présentées à la ratification de l'empereur. C'était un fantôme de constitution, incapable d'empêcher la révolution dont l'immense pays fut la proie immédiatement après et pendant toute l'année suivante, et qui fit un très grand nombre de victimes. Le clergé russe, qui avait pris parti pour la répression violente, parce qu'il considérait les constitutionnalistes comme traîtres au pays, fut invité, lors

de l'élection de la nouvelle *Douma*, par un *ukase* du S. Synode du 12 décembre 1906, à appuyer activement le gouvernement et à mener pour ainsi dire une croisade contre le parti libéral. Il ne se le fit pas dire deux fois, et, dans ses déclamations fanatiques, il n'épargna point les Polonais *infidèles* et *fanatiques;* mais malgré cet appui, malgré les vexations exercées par les employés du gouvernement, le mécontentement était tel en Russie que le résultat des élections fut une victoire des adversaires du gouvernement: la *Douma* était aux deux tiers hostile à l'autocratie, et il ne restait plus à celle-ci qu'à recourir de nouveau au terrorisme ou à donner sa démission. Ces solutions étaient dangereuses toutes les deux: le gouvernement choisit une voie intermédiaire: il saisit le premier prétexte qui se présenta et, le 3-16 juillet 1907, il prononça la dissolution de la seconde *Douma* et fixa les élections pour une troisième.

Ces agitations politiques n'empêchaient pas une campagne très active contre les catholiques du diocèse de Chelm, qui avaient manifesté leur foi avec tant d'élan. On agissait par la presse en dénigrant, dans une foule d'opuscules, tout ce qui était catholique: on ressassa de vieilles fables, y compris l'histoire de la papesse Jeanne, et l'on accusa les Jésuites d'avoir corrompu au Concile de Florence (1439), le cardinal Isidore, métropolite de Kiev! L'ignominieuse campagne était d'autant plus inique que la censure interdisait aux catholiques de se défendre. Il n'est donc pas surprenant qu'après ces libelles diffamatoires, il se produisit des actes de violence et même des assassinats. Cependant, au milieu de toutes ces difficultés, les Polonais s'occupaient activement d'améliorer leur presse périodique et de donner de bonnes traductions d'ouvrages scientifiques: en juin 1907, on réussit même à tenir, à Varsovie, un congrès de journalistes polonais. On désirait vivement revoir les congrégations, dont les couvents avaient été supprimés en Pologne après la funeste révolution de 1863. Une première tentative eut lieu à Varsovie, et quatre rédemptoristes y ouvrirent, avec la permission du gouvernement, une petite maison en 1907. Exceptionnellement, le gouvernement permit aux sœurs du Sacré-Cœur et à celles de l'Immaculée Conception,

au nombre de 60, d'ouvrir des pensionnats. Les progrès du catholicisme en Pologne auraient été plus considérables, si la secte des Mariavites, condamnés par le S. Siège et à cause de cela sans doute protégés par le gouvernement, n'eut continué à répandre ses erreurs.

Une semblable campagne de diffamation fut menée également en Lithuanie et plus particulièrement dans la capitale à Vilna, la ville la plus catholique de la Russie. Ici également l'*ukase* du czar sur la liberté de conscience donna lieu à des manifestations solennelles de catholicisme auxquelles les orthodoxes voulurent donner figure de manifestations politiques. Le gouverneur de Vilna prit la décision arbitraire de restreindre la liberté des très nombreux pèlerins qui venaient de toutes parts dans la capitale pour vénérer l'image miraculeuse de Notre-Seigneur d'Ostrobrama, et touchait ainsi les Lithuaniens dans ce qu'ils avaient de plus vénérable et de plus cher. Une autre cause de chagrin pour les Lithuaniens fut l'expulsion, par ordre du gouvernement, de leur jeune et bien-aimé évêque Mgr Edouard Ropp. Son zèle apostolique déplut très fort au gouvernement, et c'est pour cela qu'il désirait l'écarter. Au mois d'août 1907, on lui proposa de changer de diocèse ou de donner sa démission. Mgr Ropp répondit par un refus. La proposition ayant été renouvelée, il persista dans son refus, car dans l'intervalle, il avait été informé que, contrairement à ce que prétendait le gouvernement russe, le Saint-Siège n'aurait accepté ni sa démission ni son transfert; il fut alors menacé, et comme les menaces ne réussissaient pas à le faire céder, le gouvernement le rappela à S. Pétersbourg et l'enleva à son troupeau. Ce qui poussa le gouvernement à commettre cet acte de violence, c'est que Mgr Ropp préparait l'organisation des forces catholiques en vue de combattre le socialisme, ce dont le gouvernement aurait dû lui être reconnaissant.

La troisième *Douma* ne répondait certainement pas mieux que la seconde aux exigences d'un gouvernement constitutionnel, auquel d'ailleurs la nation russe n'était pas suffisamment préparée, cependant elle eut l'air de vouloir s'occuper de la liberté de conscience et, ayant nommé une commission pour les

reformes et les besoins des églises orthodoxes, la *Douma* y voulut adjoindre deux membres catholiques pour les questions se rapportant au catholicisme. Un député eut même l'audace de déclarer en pleine séance de la *Douma* que « l'Eglise catholique représente une institution très florissante qui étend partout ses ramifications; son passé historique est sans doute entaché de quelques ombres, mais elle continue malgré tout à être un des grands facteurs de civilisation ». Le 5 mars 1908, cette commission approuvait un projet de loi accordant à toutes les confessions religieuses de l'empire le droit de prêcher et de faire des prosélytes. Cela déplut aux orthodoxes, parce qu'ils songeaient que, depuis l'*ukase* au sujet de la liberté de conscience, l'orthodoxie avait déjà perdu un million de membres, dont deux cent cinquante mille, étaient passés au catholicisme. Ces bonnes dispositions de la *Douma* n'empêchaient pas cependant certaines vexations déplorables de se produire contre les catholiques, tout comme si les ukases et les lois n'existaient pas. Ce qui affligea le plus les catholiques, ce fut le projet de séparation du diocèse de Chelm du royaume de Pologne. En conséquence, en passant sous la juridiction de Kiev, ces diocésains tombaient sous les lois générales russes; d'où, abolition de l'observance des jours de fêtes catholiques selon le calendrier grégorien et suppression de l'enseignement du polonais dans les écoles. A ces craintes il faut ajouter encore un antagonisme existant entre catholiques lithuaniens et catholiques polonais, les premiers manifestant une tendance marquée à vouloir être nationalement indépendants. Quelques concessions faites par Mgr Michaelcewicz, administrateur apostolique de Vilna, savoir: l'enseignement du lithuanien rendu obligatoire dans son séminaire pour tous les élèves, la permission de prêcher en lithuanien dans la cathédrale de Vilna et dans le sanctuaire d'Ostrobrama, et en plus, quelques déclarations explicites reconnaissant que l'Eglise catholique ne fait aucune distinction entre une nation et une autre, rétablirent le calme, du moins en partie. Dans ce réveil général du catholicisme, on n'oublia pas les 190.000 catholiques de la lointaine Sibérie, presque tous polonais. Trois Pères Rédemptoristes se rendirent en Sibérie en 1908 pour y visiter et con-

soler ces catholiques, en grand partie déportés. Ils furent visités à nouveau, au printemps de 1909, par Mgr Cieplak, vicaire du diocèse de Mohilev.

C'était la première fois qu'un évêque catholique de la Russie se rendait dans ces steppes sans fin pour y exercer le saint ministère. Il y fut reçu comme l'ange de Dieu, et il reçut même les honneurs de la part du clergé orthodoxe, ce qui est tout dire. Malheureusement, le réveil catholique en Russie rencontra un grave obstacle dans l'Eglise orthodoxe qui, pour vivre, devait s'appuyer sur l'autorité civile et la servir en tout et pour tout; aussi quand elle demandait à combattre le catholicisme était elle ordinairement écoutée. En 1909, les vexations, les violences, les illégalités de toute espèce contre le clergé et contre les laïques catholiques, surtout ceux de la province de Chelm, étaient à l'ordre du jour. Ceux qui s'étaient convertis en masse, après l'*ukase* de 1905, ne furent pas pris au sérieux, on les regarda comme étant toujours orthodoxes et l'on défendit aux prêtres, sous menace de peines graves, de s'occuper d'eux; les visites des évêques furent entravées, la fondation des cercles catholiques et des comités paroissiaux interdite, la polémique contre la secte des Mariavites empêchée. On en arriva même à suspendre de ses fonctions sacerdotales le professeur Alexis Zercieminov qui s'était converti au catholicisme en 1896 et avait été ensuite mis en prison jusqu'en 1901 pour cette raison. Du 28 octobre au 6 novembre 1909, 398 prêtres catholiques du gouvernement de Kovno furent cités devant le tribunal civil, la plupart pour *corruption d'orthodoxes* et comme n'ayant pas demandé au gouverneur la permission d'opérer ces conversions. La haine qu'éprouvait l'orthodoxie contre le catholicisme était inspirée par la crainte de voir les catholiques s'unir aux *Raskol* ou Vieux-croyants, qui comptaient en Russie quinze millions d'adhérents; ce qui les confirmait dans cette crainte, c'est qu'ils avaient vu un prêtre vieux-croyant se convertir au catholicisme, et comme l'Eglise tenait pour valides bien qu'illégitimes les ordinations des Vieux-croyants, il avait été reconnu prêtre de rite oriental. En réalité, ce mouvement des Vieux-croyants vers le catholicisme n'existait pas et il ne pouvait pas se produire si rapidement,

parce que les Raskol élevaient à la dignité de dogmes immuables de simples prescriptions rituelles.

Le président des ministres, Stolypine, s'était laissé entraîner dans cette répression systématique du catholicisme, alors qu'auparavant il avait montré envers les catholiques des sentiments nullement hostiles et avait même cherché à les favoriser, au point qu'il avait autorisé l'érection d'une chapelle russo-catholique. Beaucoup de mesures draconiennes prises contre les catholiques en ces derniers temps était malheureusement son œuvre: nous disons « malheureusement » parce que, âme naturellement honnête et croyante, il avait uniquement ce préjugé, que l'Eglise orthodoxe devait être l'appui du pouvoir politique, alors qu'en réalité c'était tout le contraire. Il persécuta d'ailleurs le judaïsme autant que le catholicisme, et ce fut précisément un juif, Bogrof, agent de la police secrète, qui l'assassina, au mois de septembre 1911, à Kiev, où il se trouvait dans la suite du czar.

Les mesures de violence ne cessèrent pas avec la mort de ce ministre. Une ordonnance du directeur de la section ministérielle des confessions étrangères, M. Charusin, en date du 21 septembre 1911, éloignait les personnes laïques de tout enseignement religieux, écartait même celui de simples prières, donné aux enfants au nom de l'Eglise, et rendait impossible aux prêtres cet enseignement, qui devait se donner uniquement dans les églises, lesquelles sont, en Russie, à une distance énorme les unes des autres. On comprend immédiatement la gravité de cette ordonnance, quand son songe qu'il y avait alors en Russie 13 millions de catholiques et seulement 4000 prêtres, c'est-à-dire un prêtre pour 3.000 fidèles. De plus, tous les prêtres n'étaient pas en mesure, soit à cause de leur âge, soit à cause de leur santé, soit parce qu'ils avaient d'autres occupations, de s'adonner au ministère de l'école. Une autre vexation, toujours dans le domaine scolaire, fut la substitution, ordonnée par le ministre Kasso, le 27 octobre 1912, de la langue russe dans l'enseignement à la langue propre des enfants, ce qui était contre le règlement du 22 février 1906 publié par le comte Tolstoï, alors ministre de l'Instruction Publique. Kasso disait bien que les directeurs devaient s'informer de la

langue des enfants auprès de leurs parents, mais ils n'étaient pas obligés de s'en tenir à leurs déclarations; donc, en fait, tous les directeurs décidaient que l'on enseignerait en russe. Tout cela devait servir à conduire la population au schisme.

Ce système, qui rappelle par trop celui de Pierre le Grand et de Catherine II, dura jusqu'en 1914, quand éclata la guerre mondiale. Pour rendre hommage à la vérité, nous devons dire que le clergé russe s'intéressa vivement aux destinées du pays par des prières publiques, des invitations à la pénitence, de fréquentes prédications et par des dons en argent destinés à équiper ou à administrer des hôpitaux. Pour cette œuvre, le clergé orthodoxe manifesta une grande entente; ce n'était cependant pas que l'union fût faite sur le terrain des idées politiques. La division apparut plus évidente encore quand éclata la révolution de février 1917. Le clergé de cour et le clergé de carrière furent obligés de prendre la fuite: ceux qui n'étaient pas partis à temps furent tués; les deux métropolites de Pétersbourg et de Moscou furent relégués dans un couvent. La grande majorité, par contre, applaudit à la révolution, parce qu'elle représentait à ses yeux la conquête de leur liberté pour toujours. Avec raison, un des premiers principes proclamés par la révolution disait que chacun est libre de pratiquer le culte qu'il juge le meilleur; le gouvernement ne reconnaît plus l'orthodoxie comme religion d'Etat; par conséquent, il supprime le traitement du clergé orthodoxe, et peu après, à la place du Procurateur du S. Synode (le dernier fut le prince Lwof), il institue un ministre des cultes en la personne du doux et prudent Kartaschef.

Cette liberté fut accordée aussi aux catholiques. L'autorisation d'entrer en Russie fut donnée à tous les religieux, y compris les Jésuites, qui avaient été l'objet d'une persécution spéciale. Mgr Szeptycki, archevêque uniate de Leopolis (Lemberg), qui languissait emprisonné dans un monastère orthodoxe, fut délivré; beaucoup de prêtres uniates de la Galicie, qui avaient été exilés en Sibérie, furent mis en liberté et les journaux russes publièrent les tentatives abominables faites par l'évêque orthodoxe Euloge et par ses prêtres pendant la guerre pour pousser les uniates à l'orthodoxie.

La première pensée de l'Eglise orthodoxe, dès qu'elle eut recouvré sa liberté, fut de convoquer un Concile et de restaurer le patriarcat aboli par Pierre le Grand. Avec le concours de 80 évêques, 200 prêtres et 300 laïques ayant tous également voix délibérative, le Concile s'ouvrit à Moscou le 16 août 1917: y assistaient Kerenscki, président du gouvernement provisoire, et le ministre Kartaschef, qui prononça le discours d'ouverture. Après beaucoup de discussions sur l'institution de commissions, la résolution d'envoyer une proclamation à l'armée et au peuple russes, on s'occupa de l'élection du patriarche; le choix tomba sur le métropolite Tykhon qui fut intrônisé à Moscou dans l'église de l'Assomption, le 21 novembre 1917. Mais ni le concile, ni le patriarche ne purent guérir l'Eglise des deux plaies dont elle souffrait: l'indifférence du peuple à son égard et l'impuissance de l'Eglise elle-même. Le régime maximaliste avec ses violences avait fait naître dans les esprits de beaucoup de membres du clergé une conception plus élevée de leur devoir, les souffrances, qu'ils supportèrent héroïquement, en témoignent; mais leur influence sur le peuple ne s'était pas fait voir. Il faut dire, à leur louange, qu'ils reconnaissent eux-mêmes à présent que leur église se trouvait dans une situation précaire. Quand une délégation de l'Eglise épiscopalienne américaine pour les intérêts de la Conférence mondiale, venue en Europe en 1919, se mit en relations avec le métropolite Platon d'Odessa, elle reçut de lui cette déclaration: « L'Eglise de Russie est malade de corps, d'âme et d'esprit. Celui qui sait qu'il est malade est déjà sur la bonne voie pour envoyer chercher le médecin ». C'est ce qui donnait surtout aux catholiques de la Russie l'espoir d'un retour de l'Eglise orthodoxe à l'unité romaine, mais les événements qui survinrent immédiatement, en novembre 1917, le spectacle de cette immense Russie abandonnée aux mains ou plutôt aux griffes du bolchévisme, sous la conduite de Lénine et de Trotzky, détruisirent toute espérance de voir la situation s'améliorer, chez les orthodoxes aussi bien que chez les catholiques. Les débuts cependant présageaient mieux, puisqu'un décret soviétique du 23 janvier 1918 comprenait entre autres ces articles: « Il est défendu dans le territoire de la république

de publier toute espèce d'ordonnance ou de règlement local qui entrave ou limite la liberté de conscience ou accorde quelque privilège ou avantage aux citoyens à cause de la religion à laquelle ils appartiennent. Tout citoyen peut professer la religion de son choix ou n'en professer aucune. Toutes les restrictions juridiques dérivant de la profession de telle ou telle religion ou de la négation de toute religion, sont abolies. Le libre exercice des cultes est garanti, pourvu qu'il ne trouble pas l'ordre public ou qu'il ne soit pas accompagné d'atteintes aux droits de la république soviétique ». Voilà les dispositions légales; en fait, le gouvernement bolchévique foulait aux pieds et méprisait toute forme de religion. Sur le fronton d'un des principaux édifices gouvernementaux de la Place Rouge de Moscou, on grava ces paroles: *La religion est l'opium du peuple.* Quant à l'enseignement religieux, le décret cité plus haut, l'abolissait dans tout établissement, tant public que privé: on alla même beaucoup plus loin, puisqu'on interdit la prière, on enleva les crucifix et on fit une propagande ouverte en faveur de l'athéisme. Le même décret déclarait propriété de l'Etat tous les biens ecclésiastiques, et un autre décret du 24 août de la même année, ordonnait aux paroisses de se mettre d'accord, formellement, avec les *Soviets* pour l'usage des églises et des locaux annexes, déclarés eux aussi, propriété de la nation. Pour l'instant, les bolchéviques s'arrêtèrent là: ils autorisèrent les fonctions religieuses, la prédication et les processions, mais les atteintes faites au droit ecclésiastique par les décrets susdits, et, surtout, la façon brutale dont ils furent ordinairement appliqués provoquèrent les plus vives protestations de la part des évêques et des prêtres orthodoxes; quelques-uns d'entre eux furent mis en prison, d'autres fusillés. Les prêtres catholiques protestèrent également contre la confiscation des biens ecclésiastiques et ils furent, comme les premiers, emprisonnés ou fusillés. En 1920, après l'emprisonnement de l'archevêque de Mohilev, Mgr Ropp, et celui de l'évêque de Minsk, Lozinski (Mgr Mankowski, évêque de Kamieniec, était parti), il ne restait plus, sur tout le territoire russe, que Mgr Cieplak, évêque suffragant de Mohilev, qui, lui aussi, avait subi déjà plusieurs fois la prison.

En janvier 1922, la persécution religieuse devint plus intense. De nouveaux décrets interdirent l'enseignement religieux, même s'il était donné dans les églises ou en privé, à tous ceux qui n'avaient pas encore dix-huit ans accomplis, afin que, ainsi s'exprimaient les *Soviets*, on puisse réagir contre la superstition. On prescrivit ensuite que les sermons ou les instructions religieuses, qui devaient être faites dans les églises, fussent soumises à la censure préalable du gouvernement, et les censeurs étaient d'ordinaire des Juifs ou des athées notoires. Sous prétexte de combattre la famine, mais en réalité pour se procurer de l'argent destiné à la propagande bolchévique à l'étranger, un décret du 16 février ordonnait d'enlever des temples de toutes les confessions religieuses les objets qui avaient quelque valeur. Le moyen pour combattre la famine était mal choisi; ce n'était pas tant l'argent qui manquait que le pain, et cela provenait de l'état désastreux des communications, qui rendait impossible le transport des vivres. On connaît d'ailleurs le secours que le monde entier prêta généreusement, particulièrement à la suite de l'appel fait par Benoît XV, comme on sait aussi au prix de quelles difficultés ce secours arriva à destination, si bien que le Pape résolut d'envoyer sur place une commission spéciale de personnes chargées de porter et de distribuer les secours aux affamés russes.

Il semblait que le dépouillement des églises dût se faire sans difficulté, étant donné les sanctions auxquelles les récalcitrants pouvaient s'attendre, mais il n'en fut rien: à l'exemple du patriarche Tykhon, beaucoup d'évêques et de prêtres orthodoxes opposèrent une résistance énergique: de là, l'accusation d'« affameurs du peuple » qu'on leur adressa; de là, des procès innombrables, qui se terminaient par de longues années de prison ou par la peine capitale. Les masses populaires firent preuve alors de leur attachement à leur Eglise: cette attitude héroïque de leurs prêtres les avait émues et jamais, dans l'histoire de l'Eglise orthodoxe, on ne vit, comme alors, les églises si pleines de monde. Par contre, le peuple montra un mépris absolu à l'égard de l'*Eglise vivante*, une église soviétique que le bolchévisme avait voulu opposer à l'ancienne

église russe, qu'il appelait l'Eglise morte, dans le but de faire de la propagande dans le peuple. Il est pénible de constater que le patriarche Tykhon après avoir été condamné à la prison à cause de sa résistance héroïque au pillage des temples, affaibli par la prison et par des vexations de toutes sortes, donna son adhésion au gouvernement des *soviets*, retira son opposition antécédente et acheta, à ce prix, hélas! la vie et la liberté.

Bien différente fut la conduite de Mgr Cieplak et de quinze prêtres catholiques de Pétrograd (autrefois Pétersbourg, maintenant Léningrad) cités devant les tribunaux révolutionnaires sous l'inculpation d'avoir aidé à organiser la contre-révolution: Cieplak, par une lettre pastorale dans laquelle il protestait contre la réquisition des objets précieux du culte catholique, les autres, d'une autre manière; ils étaient par conséquent passibles de la peine capitale. Le procès eut lieu à Moscou, du 21 au 25 mars, et les accusés « au milieu de la haine des Juifs et des railleries des spectateurs, se conduisirent comme des martyrs du temps de Néron »; ainsi s'exprime le correspondant du *New York Herald*, présent au procès. Mgr Cieplak et son vicaire général Boutkevitch, tous deux âgés de 65 ans, furent condamnés à mort; tous les autres eurent à subir de 3 à 10 ans de prison. L'indignation que montrèrent tous les peuples civilisés contre ce procès inique et cette cruelle sentence, en même temps que l'intervention du Pape et de quelques puissances, firent que l'on adoucit la peine de l'archevêque Cieplak: il obtint d'abord un sursis à l'exécution de la peine, puis celle-ci fut commuée en 10 ans de prison, enfin, au printemps de 1924, la prison fut remplacée par l'exil. Le Souverain Pontife l'appela immédiatement à Rome, désireux d'embrasser en lui un martyr défenseur de la foi.

On n'obtint rien pour le Vicaire général Mgr Boutkevitch. « C'était le samedi saint 31 mars 1923. Le directeur de la prison Tchrezvitchkayka alla annoncer au P. Boutkevitch que la peine de mort à laquelle il avait été condamné était ratifiée et que, par conséquent, il devait se préparer à mourir. Le prêtre ne manifesta aucune émotion, il demanda uniquement qu'on lui accordât de pouvoir assister une dernière fois

à la messe et de revoir le métropolite. Le directeur sembla lui promettre qu'il verrait le condamné Cieplak dans sa cellule le lendemain, jour de Pâques. Mais deux heures plus tard, parut le commandant Zlotine accompagné de deux bourreaux et il déclara qu'il avait reçu l'ordre d'exécuter la sentence immédiatement. Alors Mgr Boutkevitch obtint de pouvoir rester seul pendant dix minutes pour prier Dieu. Les dix minutes étant écoulées, les bourreaux l'entraînèrent vers la *cantine de la mort,* les mains liées derrière le dos. Les agents de la Tchrezvitchkayka occupaient toutes les places de la prison. On déclara au prêtre Boutkevitch que, s'il prononçait une seule parole sur son passage, tous les prêtres catholiques emprisonnés seraient massacrés. Le condamné, qui ne pouvait pas se servir de ses mains, trébucha dans l'obscurité et tomba, se blessant le visage sur le pavement de pierre. Il proféra un soupir. Les bourreaux se jetèrent sur lui avec violence et l'un d'eux l'ayant saisi par une oreille, le traîna jusqu'au lieu de l'exécution. Là le prêtre Boutkevitch demanda qu'on lui déliât les mains parce qu'il voulait mourir en prêtre. On le délia, et alors il fit le signe de la croix et bénit les bourreaux. Enfin, sur l'ordre du commandant, il se tourna contre le mur et continua à prier à mi-voix. Un coup de revolver déchargé dans la nuque interrompit sa prière... ». Ainsi parle la *Ruskulta.*

L'adhésion au bolchévisme du patriarche Tykhon a augmenté la division des esprits dans l'Eglise russe. Celle-ci comprend actuellement quatre groupes différents: 1° celui des adhérents à « l'Eglise vivante »; 2° celui des partisans du patriarche qui approuvent son attitude, jugée nécessaire par eux dans les circonstances présentes; 3° celui des partisans du Patriarche qui, sans approuver son attitude, n'osent cependant pas le blâmer; 4° celui des anciens partisans du Patriarche, qui blâment ouvertement son adhésion.

Dans cet état de choses, un retour à l'unité serait probable chez les personnes de l'orthodoxie qui réfléchissent; mais, aussi longtemps que dure le régime bolchévique, si opposé à la religion, le retour de ces orthodoxes qui se trouvent en Russie est très difficile. Il sera sans doute plus facile

pour ceux (et ils sont en très grand nombre) qui sont sortis de Russie, et qui sont melangés aux nationalités catholiques. Le spectacle de l'Eglise romaine, avec laquelle ils sont en contact, peut et doit dissiper chez les orthodoxes beaucoup de leurs préjugés, et le fait de l'archimandrite Serge Dobith qui, le 6 octobre 1923, abjurait le schisme à Paris, entre les mains de Mgr Chaptal, est très significatif. Il faut remonter au Concile de Florence, en 1439, pour trouver un prélat russe qui soit entré dans l'Eglise catholique.

17) *La Pologne.*

Renaissance de la nation. — Mgr Ratti, visiteur apostolique, puis nonce. — Guerre victorieuse contre la Russie. — Difficultés pour obtenir un concordat. — Une scission dans le clergé. — Un président catholique. — La Pologne et les missions.

La révolution russe de 1917 donna l'occasion à la Pologne de redevenir une nation indépendante, après un siècle et demi d'esclavage. Quand éclata cette révolution, la Pologne avait déjà reçu, dès le 5 novembre 1916, des deux empereurs d'Autriche et d'Allemagne, l'assurance qu'elle serait indépendante, mais elle devait attendre la fin de la guerre pour avoir son administration et ses frontières propres; en attendant, elle devait subir une double occupation militaire, l'une allemande, avec un gouverneur général à Varsovie, l'autre autrichienne, avec un gouverneur général à Lublin. Ce ne fut que le 17 septembre 1917 que fut nommé un Conseil de régence avec des pouvoirs très limités, composé de l'archevêque de Varsovie, Mgr Kakowski, du prince Ceslas Lubomirski et de l'industriel Joseph Ostrowsky. Après la chute du czarisme, en mars de la même année, la Pologne avait tourné ses espérances plutôt du côté de l'Entente et de Wilson, qui lui promettaient plus sérieusement l'indépendance et l'unité, attendu que le traité de Brest-Litowski, inspiré par le militarisme prussien, enlevait à la Pologne la province de Chelm pour la rattacher à l'Ukraine. C'est alors que la Pologne, définitivement délivrée

du joug rouge, espéra aussi une amélioration de sa situation religieuse, et le 11 décembre 1917, les évêques polonais écrivaient une lettre au Pape pour l'informer de tout ce qu'ils avaient fait pour rétablir la religion dans leur pays et le prier en même temps de leur envoyer un représentant, qui verrait mieux ce qui restait encore à faire. Le 25 avril 1918, Benoît XV répondit à l'épiscopat polonais en lui annonçant l'envoi de Mgr Ratti, préfet de la Bibliothèque Vaticane, qu'il représentait comme étant l'homme le plus apte à répondre à leurs communs désirs. Mgr Ratti partit de Rome le 19 mai, et après avoir rencontré à Berlin le baron Von Hertling, chancelier de l'empire, il descendit à Varsovie, le 29 juin, au milieu des acclamations les plus enthousiastes. Son titre était celui de Visiteur de la Pologne et de la Lithuanie. Or, pendant qu'il remplissait son mandat à la grande satisfaction des Polonais, les événements de la guerre se précipitaient. Le 11 novembre 1918, les Allemands furent chassés du territoire polonais, sans toutefois qu'on leur fît aucune violence, et le commandant Pilsudski, succédant à l'impopulaire Conseil de régence, inaugura un gouvernement de nature radical-socialiste; enfin, en janvier 1919, Ignace Paderewski, auquel on avait fait une réception triomphale, fixa, d'accord avec Pilsudski, les élections pour la Constituante. Celle-ci s'ouvrit le 8 février 1919 et choisit, comme Président de la nouvelle République, Pilsudski. Le 30 mars, Mgr Ratti, au nom du Pape, reconnaissait la Pologne *de jure*, et aussitôt le gouvernement obtint l'institution de la nonciature avec comme nonce le même Mgr Ratti, auquel le Pape conféra en même temps la dignité épiscopale avec le titre d'archevêque de Lépante.

La guerre, que la jeune nation entreprit contre la Russie après l'échec des négociations de paix de l'hiver 1920, empêcha de mettre un peu d'ordre dans les affaires de la Pologne. Au mois d'avril, la guerre reprenait avec violence, et en mai, les troupes polonaises réussirent à s'emparer de la ville historique de Kiev. On sait que ce succès inespéré fut suivi de très graves désastres, de la menace de voir Varsovie devenir la proie du bolchévisme et, dès lors, la liberté même

de la Pologne à jamais perdue. Or, le 15 août, fête de l'Assomption de la Ste Vierge, après une procession à travers les rues de la ville, à laquelle prirent part plus de 100 000 personnes, vers le soir, l'offensive ennemie fut repoussée d'une façon qui tient du miracle. Au cours des journées angoissantes du siège, le nonce donna un rare exemple de courage et resta dans la ville, malgré les invitations qu'il reçut de tous côtés à se mettre en sécurité.

Le fait même qu'il devait, pour accomplir son devoir jusqu'au bout, rester à Varsovie, soit à cause de l'invasion ennemie, soit pour d'autres affaires, fut cause que quelques-uns l'accusèrent d'inertie. On l'accusait également d'être sympathique aux Allemands. En effet il avait été nommé, à l'occasion du plébiscite sur le sort de la Haute Silésie, commissaire ecclésiastique, afin d'assurer la pleine liberté de vote en empêchant tout abus éventuel dans le camp ecclésiastique, la plupart ne connaissaient pas les limites de ses pouvoirs; et, comme il ne pouvait pas prendre de mesures sans s'être au préalable mis d'accord avec l'évêque de Breslau, le cardinal allemand Bertram, on le soupçonnait de pencher en faveur des Allemands. Ce sont là des choses qui s'expliquent très bien quand les esprits sont surexcités. Plus tard, le calme étant revenu, on dut reconnaître qu'on s'était trompé et que l'œuvre du nonce apostolique était inattaquable. En mars 1921, il quittait la Pologne ayant été nommé au siège archiépiscopal de Milan.

Pendant ce temps, on terminait les travaux de la Constitution, et celle-ci fut publiée le 17 mars 1921. La Constituante y avait accepté et ratifié l'article suivant: « La confession catholique-romaine qui est celle de la majorité du peuple, tient la place principale dans l'Etat parmi les confessions qui toutes sont juridiquement égales. L'Eglise catholique-romaine se gouverne d'après ses droits propres. Les rapports entre l'Eglise et l'Etat sont déterminés par un concordat avec l'Eglise catholique, approuvé par la Chambre ». Les catholiques pouvaient bien formuler quelque plainte contre cet article, mais, vu les circonstances, il n'était sans doute pas possible d'obtenir davantage. Il s'agissait maintenant d'établir, entre

les hommes d'Etat et les évêques, les bases de ce concordat avec le S. Siège. Ces négociations se heurtèrent bientôt à de très graves difficultés, car si, en Pologne, la majorité de la population est catholique, on y rencontre aussi, au témoignage du recensement de 1921, sept millions, en chiffre rond, de non-catholiques. Et même chez les 20 millions de catholiques l'accord était loin d'être parfait: les uns voulaient voir attribuer au gouvernement les mêmes droits concédés, sous le régime du joséphisme, à l'empereur d'Autriche ou même au czar; d'autres caressaient l'idée de la séparation de l'Eglise et de l'Etat; d'autres enfin tenaient naturellement pour une solution intermédiaire, conseillée d'ailleurs par Mgr Ratti, quand il fut consulté. Une question surtout semblait difficile à résoudre: certains voulaient que l'on reconnût, comme un fait accompli, la confiscation des biens ecclésiastiques faite par le gouvernement russe, autrichien et allemand. Avant même que l'on eût entamé les négociations avec le S. Siège sur ce point, M. Kiernik, chef des partis radicaux, avait réussi à faire approuver par la Chambre une loi agraire qui imposait le fractionnement des biens de l'Etat, y compris ceux ayant appartenu ou appartenant actuellement à l'Eglise et que l'on considérait comme « biens de main-morte ». En conséquence on commença à fractionner ces domaines, que les gouvernements oppresseurs, la Russie surtout, avaient confisqués après le démembrement de la Pologne. Ce procédé illégal et précipité souleva, comme il était à prévoir, les plus vives protestations de la part des catholiques, mais le gouvernement ne voulut rien entendre et il finit par déclarer qu'il prendrait comme objet des négociations avec le S. Siège uniquement les biens qui appartenaient actuellement à l'Eglise et qu'il considérait les autres comme propriété incontestable de l'Etat. Les protestations se firent alors plus solennelles encore, et un congrès catholique, tenu en septembre 1921, s'en fit le fidèle interprète, mais proposa toutefois à l'Etat une solution intermédiaire, celle de laisser à chaque paroisse 25 hectares qui serviraient à l'entretien des ministres du culte; de diviser ensuite le reste, et d'assurer en compensation aux communautés religieuses une rente annuelle, basée non pas

sur la valeur instable et dépréciée du mark polonais, mais sur la valeur du grain.

Sur ce sujet, le clergé ne pouvait pas faire de grandes concessions, car, si la situation financière de l'Etat n'était pas bonne, celle du clergé était simplement désastreuse. Si l'on voulait donner à la vie catholique un développement convenable, il fallait nécessairement beaucoup de ressources, surtout pour disputer le terrain à la franc-maçonnerie qui pénétrait dans les classes cultivées et au socialisme qui gagnait le peuple. De plus, la Pologne est envahie par des sectes protestantes américaines, russes et allemandes. Ce sont les Baptistes, les Méthodistes, les interprètes de l'Ecriture, qui sont les fauteurs de l'église nationale, et ceux-là dépensent sans compter pour leur propagande, destinée à briser l'unité polonaise en brisant d'abord l'unité religieuse.

Ensuite la Pologne fut également frappée par une scission dans le camp ecclésiastique, comme sa voisine la Tchéco-Slovaquie: le développement de l'Eglise Nationale polonaise — ainsi s'appelait la nouvelle secte — a pris en ces derniers temps des proportions inquiétantes. Elle tire son origine de Polonais émigrés aux Etats-Unis: sans avoir aucun lien avec cette secte qui, sous la conduite de l'abbé démocrate Stojalowski, troubla il y a quelque trente ans, la paix religieuse en Galicie, on dirait qu'elle en a hérité l'orgueil, l'indiscipline et l'obstination. Selon les partisans de cette nouvelle secte, l'Eglise catholique doit être démocratisée à la mode américaine et devenir plus nationale. Il est évident qu'ils ont été aiguillés sur cette voie par ce mouvement de propagande américaine qui, au lendemain de la guerre, ne tendait à rien moins qu'à évangéliser l'Europe (y compris Rome). Evitant d'apporter aucun changement à la liturgie, ils faisaient croire au peuple qu'ils demeuraient toujours catholiques, et ils firent de nombreux prosélytes en Pensylvanie, dans l'Illinois, dans le Massachusets, le Nouveau-Jersey et le Connecticut. Aujourd'hui, les novateurs se remuent également dans la mère-patrie. L'idée d'une Eglise plus démocratique, et surtout plus nationale, pénètre dans l'esprit de beaucoup, et ceux qui voient dans la nouvelle secte un avantage pour le socialisme

et le communisme ne sont pas étrangers au mouvement. La nouvelle secte a placé à sa tête un évêque, un certain Bouzak, qui fut consacré en Hollande par les Jansénistes: il est aidé par un vicaire du nom de Zavadski, qui est chargé d'organiser, parmi les prêtres apostats, une espèce de syndicat.

Malheureusement, dans la partie de la Pologne jadis soumise à la Russie, le clergé est très rare (un prêtre pour 4.000 habitants) et, de plus, il n'a pas encore l'aide des religieux en mesure suffisante. Déjà cependant quelques maisons de prêtres réguliers ont été ouvertes: Mineurs conventuels, Jésuites et Prêtres de la Mission. Dernièrement Pie XI envoya quelques Passionnistes à Przasnysz, dans le diocèse de Plock, pour y occuper un ancien couvent d'Augustins fondé par Paul Kostka, frère de S. Stanislas. Il existe aussi, dans la Pologne autrefois russe, des séminaires pour l'éducation du clergé, mais ils doivent vivre encore avec les offrandes des fidèles, l'argent du séminaire ayant été emporté par les Russes.

La Pologne possède cinq Universités, où l'on donne aussi l'enseignement théologique. Dans ces dernières années, fut fondée l'Université de Lublin, entièrement catholique, comme celle du Sacré Cœur, à Milan. Sa fondation est due à Mgr Egide Radziszewski et à Charles Jazoszynski, richissime seigneur de l'Ukraine, aidés par le concours du gouvernement et de l'épiscopat polonais. Elle fut inaugurée au mois de janvier 1922 et eut pour premier recteur Mgr Radziszewski, qui mourut le mois suivant, et fut remplacé par le P. Hyacinthe Woroniecki, dominicain. L'organisation catholique est très développée, et, dans toutes les régions du pays, on fonde des associations catholiques de toutes espèces. La Ligue catholique est très florissante. On ne peut pas en dire autant de la presse catholique; les efforts qu'on a fait jusqu'ici pour avoir un journal qui puisse lutter contre les autres de tendances diverses, n'ont pas réussi.

Le catholicisme d'ailleurs n'a guère été favorisé par les milieux gouvernementaux. Les radicaux eurent, dès les débuts, le gouvernement en main; plus tard, les élections du 5 novembre 1922 donnèrent une meilleure Chambre. Au commencement de 1923, le premier président de la République fut

cruellement assassiné par un exalté du nom de Nicwiadomski, et il eut pour successeur Stanislas Wojciechowski, élu lui aussi par les partis de gauche. Celui-ci cependant s'est montré, dès le début, fervent catholique: on l'a vu dans ses visites aux diverses villes remettre en vigueur l'antique usage de se rendre d'abord à la cathédrale. A Poznan, le lendemain de son arrivée, comme c'était le dimanche après la fête du Saint Sacrement, il voulut assister à la procession solennelle puis, le même jour, ayant été invité à dîner par le cardinal-archevêque Dalbor, il dit en réponse à un toast de ce dernier, qu'il invitait tout le monde à boire à la santé du Pape, et ajouta: « C'est un devoir pour un chef d'Etat de travailler à relever le niveau moral du peuple en union harmonieuse et étroite avec l'Eglise. L'activité sociale de toute ma vie m'a clairement enseigné l'instabilité et l'insuffisance des forces physiques et de l'intelligence humaine; elles ne sont pas en mesure de nous offrir, à elles seules, un appui. Cet appui, c'est le sentiment religieux qui le fournit. Tout est ferme et inébranlable qui est construit sur les principes de Jésus-Christ, enseignés par l'Eglise catholique ». Cet homme, qui entendait la messe tous les jours et s'approchait publiquement de la Sainte Table, a voulu construire une église dans sa propre résidence; il s'est acquis par là une immense popularité, et a contre-balancé efficacement les influences maçonniques, socialistes et protestantes, très répandues pendant ces dernières années. Il a réussi de la sorte à former une majorité polonaise et un nouveau ministère bien meilleur que les précédents. Informé par la Ligue catholique des procédés sournois de la Y. M. C. A., il trouva moyen d'en arrêter la propagande protestante; et tout fait espérer que les Polonais auront finalement un gouvernement vraiment catholique et national.

Dans leur générosité d'âme innée, les Polonais n'oublièrent pas les missions. Pendant les longues années de leur servitude, ils se contentèrent de soutenir le catholicisme en Russie; ayant recouvré leur liberté, ils reprirent une œuvre de charité qu'ils avaient toujours exercée avec un tel esprit de sacrifice que la Pologne avait mérité l'honorable titre de « boulevard du christianisme ».

En décembre 1921 se réunit à Varsovie une assemblée sous la présidence du card. Dalbor à laquelle participaient les évêques, les représentants des Ordres religieux et la société la plus choisie de la Pologne catholique. Après un discours de l'archevêque de Mohilev, Mgr Ropp, on décida de fonder une société pour les missions. Tout en n'oubliant pas les pays lointains, on voulut cependant donner la préférence à la Russie voisine, peuple slave comme la Pologne, ayant une langue qui se rapproche du polonais et un territoire où l'on compte des centaines de milliers de Polonais. Pour faciliter cette entreprise, on résolut de fonder un séminaire spécial à Lublin, en même temps que l'on procéda à la fondation de l'*Union missionnaire du clergé*. La société compte déjà environ 100.000 membres, et, aux premiers jours de 1923, le séminaire, placé près de l'Université de Lublin, ouvrit ses portes. Le siège de l'organisation est à Varsovie, et ses statuts furent approuvés, le 8 février 1922, par le ministre des Cultes.

Dans les derniers jours du mois de septembre 1924, les négociations pour un concordat entre la Pologne et le S. Siège ont fait un pas en avant; le professeur Stanislas Grabski, frère du président du Conseil, a été envoyé à Rome pour un échange d'idées avec le card. Gasparri, secrétaire d'Etat, auquel il fut présenté par M. Skrynski, ministre polonais auprès du Vatican. On dit que les négociations ne sont pas loin d'aboutir.

18) *La Finlande.*

Sous le joug de la Russie. — La révolution russe délivre la Finlande. — Elle est confiée aux Prêtres du Sacré-Cœur. — Luthériens sans savoir pourquoi. — Espérances pour l'avenir.

La fin du dix-neuvième siècle marqua pour la Finlande la fin de sa relative indépendance. Le manifeste impérial du 15 février 1899, qui fixait la nécessité d'une plus intime union de la Finlande avec la Russie, fut le dernier acte de ce travail de russification qu'avait entrepris depuis longtemps le général Botorof, par ordre de l'autorité russe. Sa mort violente aurait

attiré sur tout le peuple finlandais des représailles très sévères, si la guerre russo-japonaise n'avait pas éclaté à cette époque. Ces événements n'apportèrent aucun changement à la situation religieuse de la Finlande. La confession luthérienne était la religion de l'Etat, et celui-ci ne reconnaissait pas officiellement la liberté du culte, de sorte que le petit nombre de catholiques (un millier environ) ne formait pas une communauté spéciale légalement reconnue. Ils avaient une belle église à Helsingfors et une autre petite à Viborg. Un petit noyau de catholiques se trouvait également à Abo. L'église de Helsingfors, bâtie en 1850, fut consacrée, en 1904, par l'archevêque de Mohilev (résident à Pétersbourg), sous la juridiction duquel se trouvaient les finlandais. Ceux-ci cependant insistèrent auprès du S. Siège, en 1906, pour obtenir d'être détachés et de former un Vicariat apostolique indépendant. La demande ne fut pas agréée à cause, croyons nous, de l'opposition qu'aurait soulevée le gouvernement russe, toujours très jaloux de tenir la Finlande enchaînée à la Russie de toutes les manières. En 1908, les Prêtres du Sacré-Cœur envoyèrent deux missionnaires en Finlande: le P. Buckx et le P. Van Gyssel, que l'intolérance russe expulsa cinq fois; la dernière de ces expulsions, qui eut lieu en 1912, semblait être définitive. Quelques rares prêtres du pays restèrent donc gardiens du petit troupeau. La révolution russe de 1917 fut pour la Finlande une excellente occasion de reprendre sa liberté perdue; elle se constitua en République le 17 juillet 1919, sous la présidence de Karl Juho Stahlberg. Le Pape reconnut la nouvelle république; il prit à cœur les intérêts du petit nombre de Finnois restés catholiques, et il fut bien aise, étant donné les bonnes dispositions du gouvernement finlandais envers la religion catholique, de recevoir comme leur représentant à Rome l'abbé Christiensen; il donna également satisfaction à un de leurs grands désirs, en séparant la Finlande de l'archidiocèse de Mohilev (par un acte du 8 juin 1920), pour l'ériger en Vicariat apostolique, qui fut confié au P. Buckx, provincial de Hollande de la Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur. Celui-ci, qui avait tant travaillé à introduire le catholicisme dans le pays, put donc prendre possession, le 2 juillet, de l'ancienne église de Helsing-

fors, en qualité d'administrateur apostolique ayant tous les privilèges d'un Préfet apostolique. L'année suivante, il reçut l'aide de trois religieuses du Sacré-Cœur pour les enfants catholiques, et, au consistoire du 23 mai 1923, le Souverain Pontife le proposa comme évêque de Doliche, donnant ainsi à ce diocèse un pasteur. Le card. Van Rossum, Préfet de la Propagande, au cours de son voyage de visite dans les pays scandinaves, put donner au P. Buckx la consécration épiscopale avec toutes les cérémonies requises, le 15 août, dans l'église de Helsingfors, assisté de trois évêques scandinaves. « La foule était accourue de tous côtés, raconte-t-il, pour assister à la cérémonie grandiose. Le gouvernement était officiellement représenté par le ministre des cultes et il y avait également des invités diplomatiques, non seulement des Etats catholiques, mais de toutes les nations: en plus, une multitude de personnes non catholiques, parmi lesquelles plusieurs pasteurs luthériens, qui suivirent avec le plus grand intérêt la cérémonie si riche de signification. La consécration produisit sur tous une impression extraordinaire, d'autant plus que l'on avait auparavant distribué dans l'assemblée le texte liturgique de la consécration épiscopale, accompagné de la traduction française et allemande. La ville entière fut saisie par le grand événement; tout le monde parlait de la cérémonie que l'on n'avait jamais vue; les journaux furent tous unanimes pour louer la Sainte Eglise et ses vénérables et émouvantes cérémonies ». Rien d'étonnant donc que les protestants aient, eux aussi, manifesté le désir d'avoir le cardinal chez eux. Un des leurs, homme très distingué sous tous les rapports, très influent et bien disposé envers les catholiques, offrit sa maison dans ce but. Il s'y réunit, sur invitation, environ 150 personnes de haute distinction, parmi lesquelles tous les ministres de la République et les plus hautes personnalités. On avait disposé, dans une salle, un chœur d'environ 150 personnes, messieurs et dames, pour égayer la réunion. « On y exécuta, écrit le cardinal, tout d'abord le célèbre chant de la Finlande, *Vallis gratiae,* et ensuite plusieurs morceaux de musique catholique... A un moment donné, le maître de la maison s'approcha de nous pour attirer notre attention sur un ancien

hymne médiéval que l'on allait exécuter, et il nous fit remarquer avec une insistance particulière le refrain suivant de la chanson: *Ergo, plebs Finnonica, — gaude de hoc dono — quod facta es catholica — Verbi Dei sono*. Réjouis toi, o peuple finlandais, de ce grand don: que tu sois devenu catholique en écoutant la parole de Dieu ».

Le card. Van Rossum était arrivé le 18 août à Abo et, comme il y avait là très peu de catholiques, il s'était formé un comité de protestants pour l'accompagner dans sa visite de la ville. Ils lui montrèrent, au musée, les reliques du vénérable Hemming, l'apôtre de la Finlande, que les protestants tenaient encore en grande vénération; ils l'accompagnèrent dans l'antique cathédrale, qui vient d'être restaurée, et où l'on a retrouvé les vieilles images catholiques sous le badigeon qui recouvrait les murs, et enfin à l'église S. Marie, très vieille église, qui fut le premier siège épiscopal, et où il ne reste plus aujourd'hui un seul catholique. On l'avait cependant entièrement ornée pour la circonstance, et l'autel était entouré de fleurs et de cierges. Le pasteur protestant, après avoir salué le cardinal avec tout le respect dû à son rang et lui avoir fait visiter le célèbre monument roman du onzième siècle, l'invita à prendre un rafraîchissement. Au cours de la réception le cardinal put se rendre compte des excellentes dispositions qui régnaient en Finlande à l'égard du catholicisme. « La femme du pasteur protestant, ajouta le cardinal, déjà âgée et très favorable à la religion catholique, tendant la main au nouveau Vicaire apostolique de la Finlande, répétait avec une grande joie et en appuyant sur ses paroles: "Voici notre évêque; c'est vous notre pasteur „ ». De tout cela pris ensemble, il paraît bien ressortir que ces protestants scandinaves sentent la nostalgie de la religion catholique. S'ils sont devenus luthériens, ce fut à cause de la violence de leurs princes; eux-mêmes n'en sont pas coupables. Ils regrettent cette séparation de l'Eglise qui fut celle de leurs ancêtres, et ils attendent avec anxiété que l'on y mette un terme. D'ailleurs, ce terme ne semble pas être fort éloigné. Mgr Buckx donne, sur la situation actuelle du catholicisme en Finlande, ces nouvelles réconfortantes: « Un bon travail d'apostolat est ac-

compli dans le nouveau Vicariat apostolique de Finlande. La coutume de la communion fréquente se répand peu à peu, la dévotion au Sacré-Cœur gagne les âmes, l'apostolat de la prière est établi, les réunions catholiques sont de plus en plus fréquentées. C'est l'œuvre, mieux, c'est un miracle du bon Dieu. Nos catholiques ne possédant qu'une éducation très rudimentaire, sont exposés à beaucoup de tentations dans ce milieu peu religieux, et, malgré cela, ils deviennent meilleurs. Nous avons aussi de bonnes conversions. Le peuple finlandais n'est pas hostile à la religion catholique, mais les préjugés séculaires encombrent son esprit et nous ne possédons pas de littérature catholique. Le gouvernement n'oppose pas d'obstacles à notre travail. Le nombre des prêtres est monté de deux à six. Nous avons actuellement quatre églises et deux chapelles: à Helsingfors, Viborg, Ferijoki, Abo, Hungo. L'arrivée de trois religieuses du Sacré-Cœur promet beaucoup pour l'avenir; elles se sont établies à Helsingfors, étudient la langue et s'occupent des pauvres. C'est le premier pas vers la première école catholique et vers un asile pour nos enfants pauvres. Il est absolument nécessaire de soustraire nos enfants à l'enseignement luthérien et nos pauvres aux soins de l'armée du salut. Il ne convient pas que l'Eglise, notre mère, laisse le soin de ses enfants à d'autres institutions ».

19) *La Lettonie.*

Bonnes dispositions envers le S. Siège. — Concordat de 1922. — Rétablissement de l'archevêché de Riga. — La cession de l'église S. Jacques. — Le luthéranisme en état de décomposition. — L'enseignement religieux dans les écoles.

La Lettonie profita elle aussi de la révolution russe de 1917 pour faire valoir ses aspirations à l'indépendance et, au mois de novembre 1918, elle put se proclamer république démocratique indépendante. La population n'atteint pas deux millions d'habitants; elle est aux deux tiers luthérienne, sous la forme d'église évangélique épiscopalienne; l'autre tiers est catholique. Les catholiques appartiennent presque tous à ce

que l'on appelle la Letgalie ou Livonie polonaise, tandis que le luthéranisme est une ancienne importation suédoise. Comme Benoît XV reconnut immédiatement la nouvelle république et donna, en septembre 1918, un évêque à l'ancien siège épiscopal de Riga, après une vacance forcée de trois siècles, le gouvernement letton entama sans tarder des négociations pour conclure un concordat avec le S. Siège. Dans l'entretemps, Mgr Ratti, nonce apostolique en Pologne, fut chargé par le Pape, en 1920, de se rendre en Lettonie pour pousser ces négociations et prendre des dispositions pour construire une cathédrale, un palais épiscopal et un séminaire. On avait nommé comme évêque de Riga Mgr Edouard O' Rourke, mais, comme il n'était pas letton, le gouvernement demanda et obtint qu'il fût remplacé par un autre; le S. Siège accepta la démission de l'évêque et nomma Mgr Springowitschs qui fut consacré le 22 août 1920 au monastère d'Alona, centre religieux de la république. Plus tard, le 25 octobre 1923, le Pape élevait l'église de Riga au grade d'archevêché.

Les négociations pour le concordat se poursuivirent par l'intermédiaire de Mgr Zecchini, nommé visiteur apostolique résident à Riga, et le 3 novembre 1922, l'acte fut signé à Rome par le Secrétaire d'Etat pour le S. Siège et par M. Germain Albat sous-secrétaire aux Affaires Etrangères, envoyé à Rome dans ce but. Par ce concordat la république lettonne reconnaissait le droit d'autonomie à la religion catholique; le S. Siège, de son côté contractait l'obligation d'ériger un siège épiscopal à Riga qui fût sous sa dépendance directe. L'évêque de Riga, de même que ses évêques auxiliaires, devaient être lettons et le chapitre du diocèse de Riga devait être rétabli. Le gouvernement letton prenait à sa charge de mettre à la disposition du culte catholique romain une église et un édifice convenable pour le chapitre archiépiscopal, tandis qu'il incombait à l'archevêque d'élire les prêtres et les religieux aux charges suivant les règles du droit canonique. Le gouvernement accordait à l'évêque et au chapitre un traitement suffisant. On autorisa l'Eglise catholique à avoir des écoles propres et à Rome un collège letton.

Pour exécuter ses engagements le gouvernement céda

aux catholiques l'église de S. Jacques, mais les protestants, qui avaient vu d'un mauvais œil la conclusion du concordat, manifestèrent alors le plus vif mécontentement, et le pasteur Hoffmesser accusa les catholiques, au mois d'avril 1923, de s'être aproprié une église qui ne leur appartenait pas. Paroles inutiles: déjà, peu de temps auparavant, on avait discuté au Parlement letton la question de savoir s'il était permis, pour satisfaire au concordat, de céder des églises luthériennes; les chrétiens-sociaux et la minorité allemande combattaient cette opinion, mais il fut décidé que cela pouvait se faire et, en conséquence, il avait été arrêté que l'église S. Jacques pouvait et devait être cédée aux catholiques. Les réclamations devaient donc s'adresser, non plus aux catholiques, mais au gouvernement, et celui-ci de son côté avait choisi cette église S. Jacques, pour le moment propriété de l'Etat, et l'on ne pouvait pas dire que ce fût la plus belle église de Riga, ainsi qu'on le prétendait: les protestans avaient toujours leur cathédrale protestante (l'église de S. Marie); enfin l'église S. Jacques était primitivement catholique et elle n'était tombée aux mains des protestants qu'en 1621. Le mécontentement devint si grand que le gouvernement accepta, à son corps défendant, que la question fût soumise à un *referendum*. Comme les catholiques étaient un contre deux, il y avait tout à craindre que le résultat ne fût favorable aux protestants; mais au contraire, le bon sens eut le dessus, à la grande satisfaction du gouvernement, qui se vit ainsi libéré de la charge de devoir construire une cathédrale nouvelle pour satisfaire au concordat.

Ainsi donc, le 29 mai 1924, l'église Saint Jacques fut solennellement rendue au culte catholique, sous la présidence du légat Mgr Zecchini et en présence de l'archevêque de Riga, Mgr Springovicz, qui prenait officiellement possession de l'église, de l'archevêque de Varsovie Mgr Ropp, et de l'archevêque de Vilna, Mgr Matulevicz. On profita de cette même occasion pour consacrer l'évêque coadjuteur de Riga Mgr Ratzan. Les membres du gouvernement letton, les députés de la Diète et les représentants diplomatiques des pays catholiques assistaient à ces cérémonies.

Comme on vient de le voir par le *referendum* précité, si les luthériens sont en sensible majorité en Lettonie, leur influence cependant ne correspond pas à leur nombre. C'est que, en Lettonie comme ailleurs, le luthéranisme est en état de décomposition, et le synode tenu à Riga en 1924, sous la présidence de l'évêque letton Irbes, assisté par son collègue allemand l'évêque Polschan, en est une preuve. On a dû reconnaître que les églises sont vides, que l'influence des pasteurs est nulle et que ceux qui ont encore un reste de religion passent à d'autres confessions. Ce diagnostic s'aggrave du fait de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en vigueur en Lettonie.

Toutefois l'esprit religieux est encore vigoureux en Lettonie. Dans leur culture, qu'ils ont conservée intacte avec leurs traditions, même sous le lourd joug moscovite, les lettons donnent une bonne place à la religion. On discutait, ces dernières années, au sujet de l'introduction de l'enseignement religieux dans les écoles publiques. La diversité des sectes protestantes rendait la question particulièrement délicate: cependant le gouvernement ne se découragea point et, ayant fait publier un programme d'enseignement religieux plutôt vague, il soumit au *referendum* la question si, oui ou non, il fallait donner un enseignement religieux officiel. La réponse fut affirmative presque à l'unanimité. Dans ces derniers mois, l'action catholique a, elle aussi, pris un plus grand élan. Entre autres, la société lettonne « Waingas » (La Couronne) pour l'église romaine, qui existait déjà avant la guerre à Riga, a repris son activité et l'a étendue à tout le territoire de la Lettonie actuelle.

20) *L'Esthonie.*

Situation religieuse. — Petit nombre de catholiques. — Rapports avec le S. Siège. — Sentiment religieux de la majorité.

Nous ne pouvons dire que peu de choses au sujet de cette nouvelle république démocratique indépendante qui s'est proclamée telle au lendemain de la révolution russe. Ses

habitants, dont le nombre atteint un million sept cent cinquante mille, appartiennent à la race mongole et sont en très grande majorité, pour ne pas dire en totalité, de religion protestante. Le protestantisme y est cependant en grande décadence: la moitié des paroisses manquent de pasteurs et, même là où il en existe, ceux-ci sont tout à fait impuissants à satisfaire aux besoins religieux du peuple. La secte piétiste, dite « Frères du Herrnhut », avait pris en Esthonie quelque développement, mais ses membres comptant les plus croyants parmi les protestants, ceux-ci n'ont pas tardé à se séparer de leur Eglise. Les catholiques sont très peu nombreux et, en 1920, il n'y avait qu'un seul prêtre. Toutefois ce pays, que les Esthoniens appellent encore du nom de « tour de Marie », sent vivement le besoin d'avoir, comme dit un protestant, une religion forte et vigoureuse, qui ait en même temps les qualités d'une mère. Or il semble que l'Esthonie se soit mise en bonne voie pour la trouver, quand, en 1919, elle fit part au S. Siège de sa nouvelle situation politique et obtint du Pape la déclaration qu'il était prêt à reconnaître le Conseil national esthonien et à entrer en rapports directs avec l'Esthonie.

En Esthonie, il se manifeste un réveil religieux qui vaut la peine d'être noté. Au Riigikogn (c'est le nom du Parlement esthonien) on vient de discuter le projet d'introduire l'enseignement religieux dans les écoles publiques, et la majorité l'a repoussé; cependant, devant l'insistance d'un petit groupe chrétien populaire, on a consenti à soumettre la question à un plébiscite, et le vote populaire donna une majorité surprenante en faveur de l'enseignement religieux: 328.548 *oui* contre 130.681 *non.*

21) *La Lithuanie.*

Enfin libre. — Clergé abondant et actif. — Culture exceptionnelle. — Nationalisme excessif.

Déjà avant la guerre mondiale, les pays baltiques, et, parmi eux, la Lithuanie, avaient manifesté une vive tendance à se constituer en Etats indépendants. La révolution russe

de 1917-1918 leur offrit une occasion propice pour réaliser leur désir. La Lithuanie se proclama république démocratique indépendante en février 1918, avec un territoire comprenant les trois diocèses de Kovno, Vilna et Scini, et une population de quatre millions et demi d'habitants. Aujourd'hui même pourtant, les frontières ne sont pas délimitées et elle se gouverne par une constitution provisoire, tandis que le pouvoir législatif est exercé par une assemblée constituante. Un de ses premiers actes fut d'envoyer auprès du Pape, en 1919, un représentant, dans la personne du chanoine Narjauskas. Le Souverain Pontife Pie XI, qui avait été Visiteur apostolique de la Lithuanie en même temps qu'il l'était de la Pologne, en 1918, avait eu l'occasion de connaître personnellement la foi et l'inaltérable patriotisme de la Lithuanie, et il reconnut *de jure* ce jeune Etat le 9 novembre 1922.

Il faut se rappeler que la population de la Lithuanie est en grande majorité catholique. Il fut un temps où le clergé comptait environ 1800 prêtres, qui desservaient 800 églises et 200 chapelles; aujourd'hui, avec des frontières plus restreintes, la Lithuanie a cependant toujours un millier de prêtres, avec 224 églises paroissiales, 310 autres églises quasi-paroissiales ou chapelles. Il y a trois séminaires et de nombreuses congrégations religieuses, Mineurs, religieux de Marie Immaculée, Capucins, etc... et des communautés religieuses de femmes Bénédictines, sœurs de S. Catherine, sœurs de S. Casimir, Petites sœurs des pauvres etc..... Grâce précisément à son clergé, qui jouit dans le pays d'une très grande influence, la culture est très développée, et, avec l'appui de lois sociales très sages approuvées par le *Seijn*, on a réussi à éviter le danger du bolchévisme et à conserver le pays dans un état de moralité très élevée. La presse, tant quotidienne que périodique, est entre les mains des catholiques, et cela sert à maintenir la culture dans cette orientation saine qui est tant à désirer chez un peuple dont le degré d'instruction n'est guère surpassé par beaucoup d'autres. Qu'il suffise de dire que, dans la seconde classe des jeunes gens appelés sous les armes en 1922, on ne comptait que 9 illettrés sur 13.000 conscrits.

Malheureusement le catholicisme lithuanien est travaillé

par une surexcitation nationaliste occasionnée par la guerre. C'est un mal commun à tous ces petits Etats, que la révolution russe a fait surgir, et qu'un nationalisme étroit, ombrageux, expose à de perpétuels conflits. L'unique remède, c'est l'Eglise catholique. Le clergé lithuanien l'a compris semble-t-il, et il manifeste une tendance marquée à faire prévaloir la religion sur les questions de rivalité nationale. Pour peu qu'elle soit pénétrée de cette idée, la Lithuanie pourra développer grandement ses énergies en fournissant une aide très importante en hommes pour les missions en Russie; la Pologne se propose, elle aussi, de cultiver ces missions, mais de ce côté, les espérances de succès sont bien moindres, à cause du violent antagonisme national qui sépare les deux pays.

Une grande partie du mérite de l'activité déployée par le clergé pour maintenir le peuple dans cette modération de sentiments si désirable revient au nouvel évêque, Georges Matulewicz, lithuanien, réformateur et général des Religieux Marianites.

22) *La Tchécoslovaquie.*

Le gouvernement de la nouvelle république contre le catholicisme. — Mouvement schismatique dans le clergé: Église Tchécoslovaque et *Jednota.* — Religiosité de la majorité de la population. — Manifestations populaires religieuses. — Scissions dans l'église schismatique. — Loi scolaire de 1922. — Négociations pour un concordat. — Un Congrès pour l'union latino-orientale à Velehrad.

La république tchécoslovaque, comprenant la Moravie, la Bohême et la Slovaquie, proclamée en 1918, constitua aussitôt une assemblée nationale provisoire, à laquelle furent confiés les pouvoirs législatifs, et un Conseil national pour la gestion des affaires de l'Etat. On nomma comme Président de la nouvelle république le Dr Masaryck, avec un cabinet de quinze ministres, sous la présidence du Dr Carl Kramar. L'attitude de ce nouveau gouvernement n'était pas favorable aux catholiques, ceux-ci en effet n'avaient qu'un seul ministre sans portefeuille, et ne comptaient dans une assemblée de 256

membres que 34 députés. Comme aux élections municipales de 1919, les socialistes et les agrariens avaient eu le dessus, ces deux partis s'unirent et dans le gouvernement qu'ils composèrent avec un socialiste comme président du Conseil, ils ne donnèrent de représentant ni aux catholiques ni aux démocrates nationaux. Le parti au pouvoir ne tarda pas à montrer toute sa haine contre le catholicisme. Déjà en novembre 1918, les socialistes avaient abattu et détruit la célèbre colonne de la Vierge de Prague; en 1919, trois cents églises furent dépouillées de leurs ornements et environ cinq statues de la Vierge et de S. Jean Népomucène furent abattues pendant la nuit. On enleva le crucifix de 1600 écoles. On introduisit dans le code législatif le mariage civil, le divorce, la crémation facultative; de plus, on menaça de peines sévères les prêtres qui, dans leurs sermons, feraient allusion à des questions politiques; le clergé fut soumis au service militaire, et ainsi de suite. Toutes ces mesures indisposèrent grandement la partie catholique de la Moravie et de la Bohême, où le nombre des catholiques étaient de 97 % et, davantage encore, la Slovaquie où la foi était profondément enracinée. Les évêques bohémiens crurent qu'il était de leur devoir d'avertir par une lettre collective que de tels procédés avaient détaché de l'Etat toutes les sympathies de la population en Slovaquie et qu'il était probable que, dans ces conditions, cette partie de la république serait perdue. A partir de ce moment, les affaires prirent une meilleure tournure. En février 1920, l'assemblée nationale approuva la Constitution, et, aux élections législatives, le parti populaire constitué par les catholiques, obtint 33 députés sur 281 élus, et aux élections sénatoriales 18 élus, sur 142. Bien que le Dr Tusar, socialiste, conservât la présidence du cabinet et que le Dr Masaryck fût réélu président de la république (avec les voix du parti populaire), la situation devint beaucoup meilleure: les rouges-verts, c'est-à-dire les socialistes et les agrariens, durent se retirer et les manœuvres des bolchéviks furent sévèrement réprimées.

La conduite du clergé, au cours de cette première période de la république tchécoslovaque, montra que, lui aussi, par-

ticipait à cette ivresse de liberté, qui était comme une réaction contre l'état d'asservissement dans lequel l'avaient tenu jusqu'alors les lois joséphites. Le curé Théophile Zahraduick, connu par ses romans licencieux, se mit à la tête d'une révolte ouverte contre l'autorité et proclama: 1° l'abolition du patronat; 2° l'élection des évêques par le clergé; 3° la constitution du patriarcat pour la Tchécoslovaquie et des mesures économiques pour le clergé; 4° la liturgie en langue bohémienne et la réforme du bréviaire; 5° le régime démocratique des curies épiscopales; 6° la liberté de porter la barbe et l'abolition de l'habit clérical; 7° la liberté du célibat. Un tiers du clergé tchécoslovaque, partisan de ces réformes, se constitua en une « union » du clergé appelée *Jednota*, et envoya une députation à Rome pour prendre l'avis du S. Siège; la réponse fut que, pour ce qui est de l'élection des évêques, elle regardait comme auparavant l'archevêque et le primat, et que le célibat devait rester intact. Malgré cette réponse, la réforme proposée fut réalisée et il se constitua des « foyers » et plus tard des « clubs » de prêtres réformés, et enfin, le 8 janvier 1920, on fonda l'*Eglise tchécoslovaque*. Ces prêtres réformés s'emparèrent de force de plus de trente-six églises et en chassèrent les pasteurs catholiques légitimes. Le gouvernement alors socialiste-agrarien, reconnut la nouvelle secte le 15 septembre 1920. Celle-ci s'étendait à 41 paroisses en Bohême, 7 en Moravie et 5 en Silésie: elle comptait environ 550.000 adhérents, parmi lesquels beaucoup étaient des socialistes et des libre-penseurs.

Il ne faut pas confondre cette secte avec une *Jednota* plus modérée qui avait pour chef le doyen de campagne et sénateur Krojher. Toutefois elle aussi fut dissoute en janvier 1920 par une conférence des évêques réunie par ordre du Pape. Appel ayant été fait à Rome, le card. Secrétaire d'Etat répondit en confirmant la sentence des évêques. Comme on avait ensuite obligé les prêtres faisant partie de la *Jednota* à en sortir avant le 30 novembre 1920, la société se réunit le 26 octobre en réunion extraordinaire et déclara, par 345 voix contre 60, son intention de résister. Dans un Consistoire secret du 16 décembre 1920, Benoît XV déplora cette conduite de

la *Jednota* et exprima à nouveau ses regrets au sujet des réformes proposées. Le 17 février de l'année suivante cette association de prêtres rebelles (de 200 à 300) se dispersa avec quelque ambiguité, mais continua néanmoins la publication de son périodique officiel, si bien que, le 14 juin, le S. Office menaça d'excommunication les rédacteurs encore adhérents et comme ceux-ci tergiversaient, il menaça le 8 novembre 1922, d'excommunier *nominatim et vitandi* les rebelles. Le professeur abbé Dvorak, président de l'union, fut excommunié, mais au printemps de 1923, il se rétractait à la grande joie de tous les bons catholiques.

Pendant ce temps, la propagande anticléricale, à laquelle participaient les libres penseurs, les instituteurs anticléricaux, les membres de l'Eglise schismatique et les protestants, se développait d'une façon inquiétante. Le recensement ordonné par le gouvernement fut une bonne occasion pour arracher beaucoup d'imprudents du sein de l'Eglise, ou du moins de faire en sorte que le nombre de prosélytes fût le moins important possible. A Pilsen, quinze mille ouvriers firent défection. D'un autre côté, les catholiques ne restèrent pas oisifs. Les prêtres du parti populaire travaillèrent pour regrouper les prêtres fidèles autour de leurs évêques et fondèrent l'Association de la jeunesse catholique tchèque, à laquelle se dévoua tout particulièrement l'infatigable abbé Chlumsky. Un autre but que poursuivait le Parti populaire était celui de faire retarder le plus possible la discussion du projet de séparation de l'Eglise et de l'Etat. M. Edouard Benés, ministre des Affaires Etrangères, après son voyage à Rome, disait au Sénat, le 8 mars 1921, qu'il avait discuté ce sujet avec le Secrétaire d'Etat, et qu'il croyait que l'on aurait pu arriver, même avec le régime de la séparation, à un *modus vivendi*. Le mal qui était à craindre surtout, c'était que, vu les dissensions d'ordre politique et religieux qui divisaient alors la république, la séparation donnerait lieu, selon toute probabilité, à un système de spoliation pure et simple. Et cela n'aurait pas été accueilli avec faveur par la grande masse de la population, car on constatait déjà, grâce à l'influence toujours croissante du Parti populaire, un très no-

table progrès de la vie chrétienne en Tchécoslovaquie. Le peuple était fatigué des déclamations anticléricales et des calomnies contre l'Eglise catholique, et les grands succès des missions prêchées par le Jésuites, les Rédemptoristes et les Franciscains le prouvaient clairement. On nota même un retour consolant d'assez nombreux apostats ou libres penseurs à la foi catholique. La fête de S. Jean Népomucène, qui avait été boycottée de toutes façons les autres années par les anticléricaux, put se célébrer à Prague en 1922 avec tout l'éclat désiré; plus de 12.000 fidèles prirent part au cortège sans rencontrer le moindre acte d'opposition. Il en fut de même, au mois d'août de la même année lors de l'inauguration d'un congrès catholique par une messe en plein air à laquelle assistaient 70.000 gymnastes catholiques du monde entier; la Messe fut célébrée au *Stadium* par l'évêque de Brunn, et fut suivie, dans l'après-midi, par une fête solennelle donnée en présence du nonce du Pape, Mgr Micara, de Sramek, ministre des chemins de fer et chef du parti populaire, des évêques, des généraux, du vice-président de la Chambre et de 550.000 spectateurs. Non moins solennelle et significative du réveil religieux en Tchécoslovaquie fut la procession de la Fête-Dieu à Prague; on y vit, entre autres, à la plus grande satisfaction des assistants, quatre généraux et un groupe imposant d'officiers d'Etat-major.

A ces beaux succès du catholicisme correspondait une faillite de l'Eglise tchécoslovaque après trois ans seulement d'existence. Bien qu'il eût été déclaré que, pour ce qui regarde la foi, on s'en tiendrait aux sept Conciles œcuméniques et à la profession du symbole de Nicée, les docteurs Farsky et Kalons, chefs de cette église, publièrent un catéchisme d'où ils avaient exclu et les miracles, et la Providence divine, et la grâce et la Rédemption, et le péché originel et la T. S. Trinité: on n'y admettait ni la divinité du Christ ni la virginité de la Mère de Dieu. L'évêque serbe Dositej, qui avait d'abord adhéré à ce mouvement, condamna ce catéchisme le 12 octobre 1922 et le proclama en dehors des bases de toute confession chrétienne. Quelques injures furent toute la réponse que donnèrent les sectateurs à cette protestation, à

l'exception de ceux qui se trouvaient en Moravie sous l'évêque Gorazd, alors en Amérique, en tournée de propagande, et qui se déclarèrent pour l'Eglise orthodoxe et pour son évêque Mgr Dositej. Il y eut ainsi deux partis dans la secte, l'un franchement rationaliste, l'autre conservateur, tous deux cependant également contraires à Rome. Gorazd, à son retour d'Amérique, démissionna d'abord, puis, en mars 1923, il finit par se mettre d'accord avec le Dr Farsky. Le 15 juin 1922, on vota une loi scolaire obligeant à respecter les sentiments religieux des élèves; l'enseignement religieux demeura obligatoire: on pouvait être dispensé de fréquenter le cours de religion par un écrit délivré par les parents: de là, une grande campagne entreprise par la presse socialiste pour persuader aux parents de repousser l'instruction religieuse et de se contenter de l'enseignement de la nouvelle doctrine civique. Les catholiques protestèrent contre cette campagne illégale et contre les instituteurs qui s'y associaient par anticléricalisme. A ceux qui se présentaient au ministère de l'Instruction Publique pour protester, et déclarer qu'on allait exiger l'école confessionnelle, il fut répondu: « L'Etat périra plutôt que de permettre l'institution de l'école confessionnelle ». Au début de l'année scolaire 1923-24, l'archevêque de Prague Mgr Kordac, voyant comment les inspecteurs appliquaient cette loi et les mesures arbitraires qu'ils prenaient, envoya une lettre de protestation en son nom et au nom de l'épiscopat tchèque.

Bien que le gouvernement, comme on le voit, s'inspirât constamment de principes anticléricaux, le ministre des Affaires Etrangères Benés ne voulait cependant pas rompre les rapports avec Rome, non pas, bien entendu par déférence pour le S. Siège, mais parce qu'il voyait dans ces rapports de grands avantages pour son propre pays. Par une lettre du 3 mai 1922, M. Pallier Vaclav fut accrédité auprès du S. Siège en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire.

A Velehrad, où reposent les reliques du saint apôtre des Slaves Méthode, se réunit le quatrième congrès pour la réunion des Eglises orientales, du 31 juillet au 3 août 1924. Ce

fut, sans aucun doute, le plus important, soit à cause du nombre de nations qui y étaient représentées, soit à cause de la présence de certains théologiens schismatiques. Il fut présidé par Mgr Precan, archevêque d'Olmutz, auquel le nonce Mgr Marmaggi remit un bref pontifical qui montrait le but du congrès. Le gouvernement tchécoslovaque y envoya également un délégué. Environ quarante archevêques et évêques y étaient présents. Même du côté des schismatiques présents, on arriva à cette conclusion que l'union ne présentait pas de difficultés insurmontables, la différence entre l'Eglise latine et l'Eglise orientale étant, comme s'exprimait un congressiste russe-orthodoxe, de caractère plutôt psychologique que dogmatique.

23) *La Yougoslavie.*

Concours du clergé pour la conquête de l'indépendance. — Violente persécution contre les catholiques. — Question scolaire. — Réunion de l'épiscopat à Zagreb en 1922; la situation s'améliore. — Une église nationale croate. — Négociations pour un concordat avec le S. Siège. — Un nouveau mouvement schismatique. — L'église S. Jérôme des Esclavons est attribuée aux Yougoslaves. — Le diocèse de Belgrade rétabli. — Au Monténégro.

La Yougoslavie, formée par la réunion des Croates, des Serbes et des Slovènes, n'a réussi à se constituer en nation indépendante qu'au lendemain de la guerre mondiale: elle réalisait ainsi le rêve des slaves balcaniques toujours combattu anciennement par la Turquie et depuis lors par l'Autriche et la Hongrie en cela pleinement d'accord. Les yougoslaves étaient soutenus dans ces aspirations par le clergé catholique de leur pays, et c'est grâce à son appui qu'ils ont pu réussir à se soustraire à leur trop longue servitude. Il suffit de rappeler à ce propos les noms de Mgr Strossmaier, évêque de Djakovo, et du chanoine docteur Roski. Le premier, qui avait pour devise « tout pour la religion et pour la patrie » et qui y fut fidèle jusqu'à la mort, dépensa tout son temps à instruire son peuple et c'est à ses efforts que sont

dus l'Académie yougoslave et l'Université de Zagreb. Le second, éminent historien, groupa autour de lui les esprits les plus cultivés, qui prirent la direction du récent mouvement de réveil yougoslave, d'où est sorti ensuite l'actuelle nation yougoslave. Quand, en 1917, les députés yougoslaves se présentèrent au Parlement de Vienne au nombre de 37, il y avait, parmi eux, sept ecclésiastiques, quatre croates et trois slovènes; s'étant constitués en *club* parlementaire yougoslave, ils voulurent avoir pour chef Mgr Koroseck, professeur de théologie, du Parti populaire slovène, et le 30 mai 1917, ils présentèrent leur désir de former entre serbes, croates et slovènes un Etat indépendant et démocratique, libre de toute domination étrangère. Plus explicite encore fut le *memorandum* que présenta Mgr Koroseck aux délégués de la conférence de Brest-Litowski, le 31 janvier 1918. Cette attitude si décidée du clergé s'explique par le fait que les yougoslaves avaient toujours été opprimés par le gouvernement austro-hongrois. L'Autriche trouvait dans la guerre, qu'elle avait déclarée à la Serbie par son ultimatum, une occasion propice, si elle réussissait, d'éteindre à jamais, chez le peuple serbe, comme en général chez tous les slaves, toute velléité de conquérir leur indépendance.

Les moyens employés pour réussir dans cette tentative furent atroces, nous le savons par les discours de Mgr Koroseck, et beaucoup de victimes tombèrent, dans les rangs mêmes du clergé, sous les coups d'une brutalité qui rappelle les temps barbares. Il y eut également un référendum; le clergé, étroitement uni, adhéra avec un grand enthousiasme à la formation de l'Etat yougoslave et enfin, dans la journée du 23-24 mars 1918, eut lieu une grande manifestation à Lubiana, où Mgr Koroseck harangua, du haut du balcon du palais communal, une foule de 15.000 personnes; après lui, l'abbé Smodij, vicaire en Carinthie, concluait son discours par ces paroles: « Nous voulons être libres et indépendants et, pour la liberté, nous sommes prêts à mourir ». Quand l'Autriche se vit en mauvaise posture, elle proposa de former, dans le cadre de la monarchie, un Etat yougoslave, mais en vain; plus tard, elle précipita les affaires et promit l'auto-

nomie. Mgr Koroseck, président du *club* parlementaire, répondit que l'offre venait trop tard, que déjà les Serbes, les Croates et les Slovènes avaient décidé de profiter du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et qu'ils allaient se constituer en Etat indépendant. Le message de Wilson, quelques jours après, garantissait aux Yougoslaves la réalisation de leurs aspirations. Ces peuples se détachèrent définitivement de l'Autriche au mois d'octobre, et aussitôt, ils pensèrent à se composer un gouvernement sur des bases démocratiques. C'est à Mgr Koroseck qu'échut l'autorité suprême dans le nouvel Etat yougoslave. Le Conseil national yougoslave voulut donc comme président un prêtre catholique, chargé de représenter les huit millions de citoyens yougoslaves libres et, comme tel, de réaliser l'Union nationale yougoslave. L'union une fois faite, Mgr Koroseck eut le portefeuille de la vice-présidence dans le premier ministère de la Grande-Serbie. Puisque le clergé yougoslave avait pris une part si active et si efficace dans la formation du nouvel Etat, il était plus que juste et naturel qu'il élevât la voix en faveur du catholicisme. Dans la réunion de tous les évêques yougoslaves, tenue à Zagreb à la fin de novembre 1918, on vota une adresse au Conseil national, dans laquelle on demandait le rétablissement de la morale chrétienne ébranlée par la guerre, le mariage chrétien et l'inviolabilité de la propriété privée, la reconnaissance des droits de l'Eglise catholique et le règlement de toutes les questions qui la regardent d'accord avec le S. Siège. Les demandes des évêques yougoslaves étaient d'autant plus légitimes que, sur une population de 14.000.000 d'habitants, il y avait 6.500.000 catholiques, 6.300.000 orthodoxes, 1.200.000 musulmans, israélites et autres. Telle était la situation en ce moment. Depuis, à la suite des annexions à l'Italie, la population fut réduite à environ 12.000.000 et les catholiques perdirent, en Yougoslavie, la majorité qu'ils avaient auparavant; cependant les catholiques représentent toujours les 38,4 pour cent de la population. Quelques-uns, peu sympathiques envers l'Italie, croyaient que ces Slaves, annexés au royaume d'Italie par le traité de S. Germain, allaient se trouver dans des conditions déplorables au point

de vue du culte catholique, parce qu'ils seraient forcés d'abandonner leur langue et les rites traditionnels qui leur étaient chers; mais il fut bientôt démontré que c'étaient ceux-ci, en dernière analyse, les plus heureux, car la constitution yougoslave du 28 juin 1921 déchaîna une violente persécution contre les catholiques, persécution que le gouvernement avait l'habitude de démentir, il est vrai, mais qui fut prouvée par les faits. En vertu du paragraphe 13 de la Constitution, qui défend aux ministres de la religion de se servir de leur pouvoir spirituel dans un but politique, le gouvernement voulait fermer la bouche au clergé catholique, pour pouvoir plus librement introduire la laïcisation des écoles, le divorce et le mariage civil. Cependant ce sont là des questions dans lesquelles l'autorité ecclésiastique est seule compétente. De plus, la constitution, qui reconnaissait aux musulmans leurs tribunaux spéciaux, imposait aux catholiques les tribunaux ordinaires et ceux-ci n'avaient de comptes à rendre à personne. Le révérend Felicinovic, ayant prêché à Pag contre la laïcisation des écoles, fut accusé et poursuivi. Alors que la constitution stipulait que les frais du culte devaient être répartis entre les religions reconnues, proportionnellement au nombre des fidèles et à leurs besoins réels, il se faisait qu'en réalité le budget de l'Etat fixait pour les œuvres de l'Eglise grecque-orthodoxe la somme de 161.601.025 couronnes, et pour les œuvres catholiques, plus cultivés et ayant de plus grands besoins, 13.855.268 couronnes seulement. Remarquons que les catholiques sont à peine un peu moins nombreux que les orthodoxes. Les fêtes orthodoxes sont respectées par l'Etat, alors que celles des catholiques ne le sont pas, à Belgrade et dans toute la Serbie. Les règlements militaires obligent les soldats catholiques à assister aux offices orthodoxes et à observer les jours de jeûne des orthodoxes. Quand le gouvernement prend des mesures de protection pour les catholiques, c'est en faveur de ceux qui ont apostasié et formé une église nationale. On accorda au prêtre apostat Pavlik, évêque serbo-bohémien orthodoxe nouvellement élu, l'église du Parlement de Belgrade. Il est impossible d'énumérer les actes de violence commis contre le clergé ca-

tholique. En ce qui concerne les écoles, elles devaient, aux termes de la Constitution, être monopolisées par l'Etat. « L'Etat, déclarait le ministre de l'Instruction Svetazar Pribicevic, en septembre 1921, est uniquement compétent dans la direction de la politique scolaire ». Et ainsi, l'Etat supprima l'enseignement de la religion, pour y substituer l'enseignement national et moral; par contre, il est permis aux maitres orthodoxes et protestants d'enseigner erreurs sur erreurs sur la doctrine catholique.

Tandis que le calendrier scolaire tient compte des fêtes grecques-orthodoxes, il ne reconnaît nullement celles des catholiques. Aucun acte du gouvernement au sujet des écoles ne pourrait manifester plus clairement l'intention d'annuler l'influence de l'Eglise sur l'école. Sous prétexte de combattre l'antipatriotisme on persécuta les sociétés de gymnastique catholiques, appelées *Orlovi,* et l'on favorisa de toutes les manières les *Sokol*, d'esprit païen et antichrétien: pour le même motif, on interdit complètement les associations mariales par un décret du 10 janvier 1920, et quand on en autorisa une à Otocac, le 8 novembre 1921, on la soumit à des mesures de surveillance des plus fastidieuses. L'épiscopat, attristé par ces continuelles vexations contre tout ce qui était catholique, se réunit, dans les derniers jours du mois d'avril 1922, à Zagreb, et décida d'envoyer une lettre collective au roi Alexandre, au président des ministres et au ministre des Cultes. On y décrivait la situation déplorable dans laquelle se trouvaient les institutions catholiques, les actes de violence, le injustices flagrantes, et, en même temps, on rappelait qu'il n'avait jamais été donné aucune suite aux protestations particulières précédentes. On déplorait encore la protection manifeste accordée par le gouvernement à quelques prêtres rebelles et apostats de l'Eglise catholique, qui avaient essayé, trois ans auparavant, de former une Eglise nationale en Croatie. Un peu à cause de cette lettre, mais certainement plus à cause de l'arrivée au pouvoir des radicaux ou grands-serbes, qui endossaient la responsabilité de la persécution religieuse à leurs adversaires, la situation du catholicisme s'améliora un peu, et bientôt une ordonnance du 2 décembre 1922 autorisa

de nouveau les congrégations mariales et les sociétés de gymnastique catholiques. L'on permit également l'enseignement de la doctrine catholique dans les écoles par des catéchistes catholiques. A la fin de l'année 1922 fut fondée à Zagreb l'Académie théologique croate, grâce à l'activité des professeurs de théologie catholique et du curé de la ville, Mgr Dr Rittig. Le nonce apostolique à Belgrade, Mgr Pellegrinetti, eut des paroles de louange et d'encouragement pour une si noble institution, dont la présidence fut confiée au célèbre archéologue Mgr Bulic de Spalato.

Vers la même époque, le jour de Noël 1922, l'archevêque et métropolite des croates, Mgr Dr Bauer, publiait l'excommunication contre tous les adhérents à l'Eglise nationale croate, dont nous avons déjà parlé, et nominativement contre les prêtres apostats et concubinaires Donkovic, Cerovski et Vidusic, qui avaient ouvert, avec l'approbation tacite du gouvernement, une église paroissiale à Zagreb, où ils officiaient en langue croate. Heureusement, la secte ne donnait aucun espoir sérieux de longue vie.

A l'heure où nous écrivons, des négociations sont entamées pour la conclusion d'un concordat entre la Yougoslavie et le S. Siège. On peut dire qu'à la veille de la guerre mondiale, la Serbie avait signé un concordat très favorable pour les deux parties avec le S. Siège. La Yougoslavie ou Grande-Serbie veut aujourd'hui conclure un nouveau concordat en rapport avec les exigences de la nouvelle nation. Cependant il ne semble pas que l'on y apporte aujourd'hui les mêmes bonnes dispositions qu'autrefois. Parmi les demandes présentées par la Commission du concordat au S. Siège, il s'en trouve deux qui paraissent mettre en danger l'union avec Rome et favoriser une église yougoslave nationale. On veut l'introduction de l'antique slovène comme langue liturgique dans l'Eglise catholique yougoslave, et cela, sans aucune nécessité, car cette langue n'est plus qu'une vénérable relique, si bien qu'aucun membre de la Commission ne serait capable de prononcer une seule phrase dans cette langue. On demande encore que le gouvernement ait le droit de nommer les évêques. Or c'est un fait que le S. Siège n'a jamais accordé ce

droit de nomination qu'aux princes catholiques, et, d'un autre côté, le nouveau droit canon leur a supprimé ce droit, à eux aussi.

Quand bien même ce concordat serait signé, resterait encore à voir si le gouvernement yougoslave l'observerait, car, malheureusement, jusqu'à présent, malgré que la Constitution dise que tous les citoyens, à quelque religion reconnue qu'ils appartiennent, doivent être traités également, on a adopté en pratique le système des deux poids et des deux mesures. La Serbie a peut-être l'intention de consolider le royaume yougoslave en imposant aux croates et aux slovènes l'orthodoxie, mais, jusqu'ici, ce dessein, poursuivi par des méthodes semblables à celles que nous venons de voir, conduit plutôt ces peuples vers le séparatisme. On en a une preuve dans ce fait que le catholicisme en Yougoslavie vient tout récemment d'être de nouveau troublé par un mouvement schismatique. Nous avons déjà parlé de quelques prêtres apostats et mariés qui, en rébellion contre l'Eglise catholique, avaient formé à l'exemple des vieux-catholiques, aujourd'hui presque oubliés, une secte qui prit le nom d'*église nationale-croate.* Elle changea ensuite son nom en celui de *église catholique-croate,* enfin en celui de *église catholique-primitive-croate:* mais elle ne pouvait obtenir l'approbation du gouvernement, pour la raison que la constitution ne reconnaissait que les églises reconnues autrefois par l'empire austro-hongrois. Afin d'obtenir l'approbation, elle prit de nouveau le nom d'*Eglise autonome croate des vieux catholiques,* et elle se fit reconnaître par l'évêque des vieux-catholiques de l'Autriche. Ayant obtenu l'approbation, elle fit en conséquence reconnaître la validité du mariage des prêtres apostats. Toutefois cette reconnaissance par le gouvernement est aujourd'hui contestée comme illégale par les catholiques, la Constitution en effet ne reconnaissant que les confessions qui existaient au moment de l'union yougoslave (fin octobre-commencement novembre 1918); d'ailleurs, à ce moment, il n'existait en territoire yougoslave aucune chapelle des vieux-catholiques. Quoi qu'il en soit, dans un congrès tenu à Zagreb au mois de mars 1924, par les vieux-catholiques au nombre de 94, cette secte fut

condamnée et l'on déclara qu'elle n'était ni catholique ni croate. L'archevêque de Zagreb, Mgr Bauer, lui aussi, y ajouta sa condamnation dans sa lettre pastorale du carême. L'évêque de la nouvelle secte est Marc Kalogerà, autrefois chanoine de la cathédrale de Spalato.

La convention faite entre l'Italie et la Yougoslavie, le 27 janvier 1924, qui résolut enfin la question irritante de Fiume par l'annexion de cette ville au royaume d'Italie, mit aussi un terme à la controverse au sujet de l'Eglise de S. Jérôme des Esclavons à Rome. Le gouvernement italien reconnut qu'elle appartenait, ainsi que l'institut y annexé, à la Yougoslavie; le patrimoine de la fondation fut mis à la disposition de l'épiscopat yougoslave, qui pourra envoyer à l'institut les étudiants yougoslaves pour les études supérieures. Des bourses d'étude prises sur cette fondation seront attribuées aux étudiants slaves des diocèses italiens de Trieste, Parenzo et Zara. Sauf pour ce qui concerne les beaux-arts, pour lesquels l'église relèvera des lois italiennes, l'institut aura un caractère national yougoslave. La solution fut bien accueillie par les deux parties.

Au cours de la même année, au mois d'octobre, le diocèse de Belgrade, si florissant autrefois, aux premiers temps de l'Eglise, sous le nom de *Singidunum*, fut, après tant de siècles, pourvu à nouveau d'un pasteur catholique. On choisit pour ce poste Mgr Raphael Rodic, esclavon, de l'Ordre des Franciscains. La charge qui lui est confiée est certainement grande. Il n'y existe pas l'ombre d'une cathédrale ni d'une curie archiépiscopale; peu de prêtres; les fidèles dispersés dans des contrées lointaines; ni établissements d'Ordre religieux, ni écoles catholiques; et, en plus, une grande pénurie de ressources.

* * *

Un mot sur le *Monténégro*. Dès 1886 déjà, ce petit pays était en bonnes relations avec le S. Siège grâce à un concordat conclu en cette année à la satisfaction des deux parties. Les catholiques y possédaient le seul diocèse d'Antivari, qui était anciennement le siège primatial de tous les Balkans.

Depuis 1910, le pauvre pays fut déchiré par des guerres continuelles, mais particulièrement depuis 1915 jusqu'en 1918: ses hommes périrent presque tous ou sur le champ de bataille ou par la famine. Réduit à cette extrémité, il fut uni, en 1918, à la Yougoslavie, et il en résulta quelque avantage pour l'Eglise catholique. L'actuel archevêque d'Antivari Mgr Nicols Dobrecic, primat de Serbie, fit construire une nouvelle cathédrale à Cettigné, la capitale, une église du Sacré-Cœur à Podgoritz, et une autre à Dulcigno, port sur l'Adriatique. Il s'occupa aussi de restaurer la cathédrale d'Antivari, gravement endommagée par la guerre, et ouvrit plusieurs asiles pour les nombreux orphelins de guerre. Celui d'Antivari est confié aux Sœurs de Charité.

En 1923 la Propagande attribuait à l'archevêque d'Antivari toutes les paroisses qui, auparavant, étaient incluses dans les diocèses albanais, de sorte qu'aujourd'hui le nombre des catholiques de l'archidiocèse est doublé, mais, comme les églises et les presbytères ont été presque entièrement détruits par la guerre, la charge de les reconstruire présente d'énormes difficultés.

24) *La Bulgarie.*

Conversion en masse empêchée. — Dévastations turques. — Situation religieuse. — Sympathie du peuple envers le catholicisme.

Depuis 1860 on put constater dans la Thrace et dans la Macédoine un remarquable mouvement vers le catholicisme, qui a donné plus de 60.000 bulgares à l'Eglise romaine, et qui aurait fini par la conversion totale de la Bulgarie, si la Russie, aidée par le clergé grec, n'était venue l'entraver; c'est depuis lors que les catholiques eurent la faculté de pratiquer librement leur culte, malheureusement beaucoup retournèrent au schisme. Ceux qui sont restés fidèles furent confiés par le S. Siège aux Pères Assomptionnistes et aux Lazaristes, qui ont ouvert des séminaires pour y former des apôtres et des pasteurs capables de maintenir les jeunes Bulgares dans leur

union avec Rome. Dans les premières années du siècle présent, ceux-ci brillèrent par leur piété et leurs institutions, en particulier à Mostratli, Ak-Bunar, Kajadjik, Kukusch, Tanitza-Vardar, où le rite oriental de l'église bulgare-catholique se déployait solennel et irréprochable. La guerre de la Bulgarie contre la Turquie ne troubla en rien les catholiques, ni dans leurs églises ni dans leurs institutions; mais il n'en fut pas de même quand les bulgares prirent les armes contre les Grecs et les Serbes; les hordes ennemies en effet qui envahirent la Thrace détruisirent tous les villages bulgares qu'elles rencontrèrent sur leur passage et tuèrent tous ceux qui avaient négligé de se mettre en sécurité à temps. Ainsi les villages catholiques avec leurs églises et leurs écoles furent réduits en ruines. Dans la Macédoine les choses allèrent plus mal encore, à cause de la haine que nourissaient les Grecs contre tout ce qui était bulgare et roumain. Kukusch, ville bulgare, où se livra la première bataille, devint la proie des Grecs qui la saccagèrent et la brûlèrent et passèrent au fil de l'épée tous les Bulgares qu'ils rencontrèrent. A Tanitza-Vardar, ils contraignirent par la force tous les fidèles à renoncer à l'union avec Rome et à leur propre nationalité. A Dolni-Todorak, ils incendièrent église, presbytère et école: ayant pris le curé, ils le laissèrent exposé toute une journée sans boire ni manger au soleil de juillet; puis, après lui avoir tiré quatre coups de fusil, ils l'abandonnèrent, le croyant mort. Heureusement, à peine revenu à lui, il put s'enfuir et rejoindre son troupeau, qui s'était mis en sécurité à Strumitza. Par la suite, le gouvernement bulgare vint au secours des pauvres catholiques, mais ils restèrent toujours dans une terrible misère.

Du point de vue ecclésiastique, la Bulgarie se compose d'un diocèse et d'un vicariat apostolique. Le premier, confié aux Passionnistes, possède un évêque en résidence à Rutschuk et est appelé diocèse de Nicopolis: il compte 16.000 catholiques, dont 15.000 bulgares, établis dans les villages aux alentours de Nicopolis et de Sistoff, et 1000 catholiques étrangers dispersés dans la ville de Rutschuk, Varna, Plevna et les ports danubiens. L'évêque est aidé par douze religieux et, dans un séminaire, on prépare pour autant qu'il est possible le clergé

indigène de l'avenir. De plus, ces religieux tiennent des écoles catholiques dans toutes les villes principales et, comme elles sont fréquentées par beaucoup de schismatiques, elles font un grand bien, en détruisant des préjugés invétérés. Comme partout, le prêtre orthodoxe n'a aucun ascendant, à cause de son ignorance, à laquelle il est condamné par ses occupations de famille et d'affaires. Dernièrement le synode national avait proposé une loi défendant aux orthodoxes d'envoyer leurs enfants aux écoles catholiques. Les évêques et les prêtres protestèrent immédiatement contre la liberté accordée à ces écoles et menacèrent de soulever le peuple si on ne la limitait pas. Mais cela n'arrivera jamais: car le peuple lui-même est ou sympathique ou indifférent envers les catholiques; il aime à fréquenter leurs églises, à envoyer ses enfants à leurs écoles, les seules d'ailleurs qui donnent quelque garanties sérieuses.

25) *La Roumanie.*

Haine terrible contre le catholicisme. — Le centenaire de S. Jean Chrysostome. — Situation malheureuse de l'Église roumaine. — Négociations avec le Vatican pour un Concordat. — Méfiance envers la Transylvanie. — Une loi agraire qui est une confiscation. — Décret d'exil contre toutes les congrégations religieuses. — Vers Rome. — Une conversion importante.

Peut-être à cause de son nom, qui rappelle le nom et les traditions de Rome, la nation roumaine avait la réputation, au commencement de ce siècle, d'être la plus civilisée de la péninsule balkanique, et pourtant la haine que les orthodoxes nourissaient à l'égard des catholiques romains était simplement féroce. Tout était prétexte à dénigrer l'Eglise catholique, jusqu'au zèle que montrait Mgr Hernstein pour les Roumains-unis, qui se trouvaient en assez grand nombre dans son diocèse de Bucarest, car il avait autorisé les Roumains à célébrer en leur rite propre dans sa cathédrale, étant donné qu'ils n'avaient pas d'église à eux. On cria au scandale et on voulut voir en cela un acte de prosélytisme. Le gouvernement, de son côté, se montrait impuissant à remettre les choses

en place; peut-être même favorisait-il secrètement ces excès, car il avait une tendance à se montrer bon disciple du combisme français quand l'occasion lui en était offerte. Lorsqu'en 1903, Mgr Hernstein demanda au ministre des Cultes l'autorisation d'ouvrir à Bucarest un collège, dont la direction serait confiée à deux Barnabites français, le ministre répondit qu'une telle permission ne pouvait être accordée. « Les intérêts de l'Etat roumain confiés à mes soins, écrivait le ministre dans sa réponse, ne permettent en aucune façon que la Roumanie serve d'asile aux Ordres religieux expulsés d'autres pays. Cette mesure se justifie d'autant plus que la Roumanie professe la religion chrétienne orthodoxe et, pour ce motif, elle ne peut pas donner l'hospitalité à certains ordres religieux catholiques, dont l'activité s'exercerait en un sens que le gouvernement est tenu absolument d'ignorer ». La presse roumaine ne trouva pas assez de paroles pour louer la prévoyance du ministre.

Cette guerre sourde que, par faux esprit religieux ou par anticléricalisme, on menait contre l'Eglise catholique en Roumanie, où pourtant le roi et une bonne partie de la population étaient catholiques, était d'autant plus étrange que l'on connaissait le bien incomparable que les écoles et les nombreuses institutions de bienfaisance catholiques avaient opéré dans le pays. Il suffisait quelquefois qu'une proposition ou une initiative vint de l'Eglise catholique pour qu'aussitôt l'Eglise orthodoxe y fît opposition. Nous en avons une preuve dans ce qui arriva lors du centenaire de S. Jean Chrysostome, que l'Eglise s'apprêtait à célébrer, le considérant comme un de ses plus grands docteurs.

Le *Fanar* de Constantinople ne voulut, en aucune façon, se souvenir à cette occasion de ce docteur de l'Eglise, gloire de l'Eglise d'Orient, même sa plus grande gloire. Aussi le synode de Roumanie, qui pourtant était en désaccord ouvert avec le *Fanar* de Constantinople, s'entendit-il avec lui pour ne pas célébrer ce centenaire. Comme un évêque orthodoxe, Mgr Vulpesco, avait, en son nom personnel, envoyé une circulaire pour inviter ses fidèles à fêter ce saint docteur, le synode roumain alla jusqu'à le diffamer, et en pleine séance Mgr Paterne

Clinceann, métropolite de la Moldavie, osa dire que S. Jean Chrysostome « jouissait d'une renommée usurpée ou pour le moins exagérée. Son exil fut un juste châtiment pour ses ingérences politiques. Il avait en effet la mauvaise habitude de traiter l'autorité civile d'une façon déplacée ». Devant une telle énormité, le ministre de l'Intérieur Bratianu ne put s'empêcher d'exprimer son mécontentement. Autre fait significatif: un chanoine catholique, M. Baud, ayant déclaré que l'orthodoxe Calinic Miclescu avait, avant de mourir, fait profession de foi catholique et obtenu l'absolution de Mgr Palma, fait attesté par des documents, il se produisit une véritable révolution à laquelle prirent part des dames du plus haut rang: on qualifia Baud de profanateur et de perturbateur de l'ordre public et l'on invita le gouvernement à prendre contre lui les mesures les plus sévères. Baud fut obligé de quitter pour toujours Bucarest, après y avoir passé trente ans dans l'exercice du saint ministère.

Il ne faut pas croire pour cela que le peuple roumain fût fortement attaché à l'orthodoxie. Ce serait une erreur: si on en voulait tant à tout ce qui était catholique, c'est parce que on lui présentait la soi-disant propagande catholique — propagande inexistante en réalité — comme une manœuvre politique, un danger pour l'esprit national. D'un autre côté, l'Eglise autocéphale roumaine n'est pas davantage conséquente avec elle-même: au mois de mars 1910, le clergé orthodoxe célébra une messe et un service funèbre pour Carl Lueger, bourgmestre de Vienne et champion du catholicisme, et, la même année, un autre service funèbre pour les roumains tués au cours des élections hongroises du mois de mai, bien qu'on les sût tous roumains catholiques, jusqu'alors jugés dignes de mort.

Pendant la guerre, la Roumanie combattit aux côtés de l'Entente, et, en cette occasion, elle fit voir ce qu'elle était véritablement, un peuple oriental à la vie facile, tombé dans une amoralité et une indifférence religieuse extraordinaires, car on ne peut appeler religieux un peuple qui ne fréquente pas ses nombreuses églises ou qui les fréquente uniquement le jour de Pâques pour prendre part à quelque cérémonie qui

ressemble plus à une foire ou à un *meeting* qu'à un office divin. Tout cela provient de ce qu'une Eglise séparée de la véritable Eglise n'est plus qu'un rameau désséché qui ne peut plus porter de fruits. L'Eglise roumaine s'était détachée de Constantinople comme avaient fait autrefois les Eglises de Bulgarie, de Serbie et de Monténégro, pour se déclarer autocéphale; mais ce changement n'avait servi de rien. Restait toujours le vice radical de l'Eglise orthodoxe: l'inaptitude à éduquer les fidèles, parce qu'elle-même n'était qu'un simple instrument de règne incapable de se faire une idée exacte de ses devoirs. En pleine guerre, alors que le peuple roumain se trouvait aux prises avec les pires difficultés, le métropolite roumain invitait les officiers et les soldats à déposer les armes afin de conclure une paix immédiate avec l'envahisseur. Deux années s'écoulèrent après cet acte de lâcheté, et il ne se soucia pas de prendre part, le 1er décembre 1918, à la fête que célébraient les soldats français qui défilèrent devant le roi de Roumanie pour se rendre ensuite à la cathédrale; ce ne fut qu'alors que les autorités firent comprendre au misérable métropolite qu'il devait donner sa démission. Dans un Etat qui comptait 8.000.000 d'habitants, 100.000 catholiques ne pouvaient exercer qu'une bien faible influence. Il en est autrement aujourd'hui; la guerre a plus que doublé la population, et l'annexion de la Transylvanie, où la foi catholique est celle de la grande majorité, et où les institutions catholiques administratives et sociales sont très florissantes, peut fournir à la malheureuse Roumanie un très notable appoint.

Il sembla que, dès le début, le gouvernement fût bien disposé à l'égard de ces 400.000 catholiques de rite latin, qui venaient de s'adjoindre à la Roumanie. Dans le but d'aplanir certaines difficultés religieuses que l'annexion de la Transylvanie avait fait naître, le président du Conseil roumain envoya à Rome, en qualité de représentant accrédité auprès du Vatican, Mgr Basile Lucaciu, député au Parlement et ministre de l'Etat de Transylvanie, avec l'intention de préparer la voie à un concordat. Ce fut à cette occasion que Benoît XV, accomplissant une promesse faite autrefois par Pie X, avant la guerre, accorda une église de Rome, *S. Salvatore alle Cap-*

pelle, pour y célébrer les offices en rite roumain; celle-ci fut inaugurée par Mgr Lucaciu le 29 février 1920. Le 29 juillet de la même année, M. Démétrius Pumesio fut accrédité auprès du Vatican en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire. Les choses en étaient là, quand naquit le soupçon que ces catholiques de la Transylvanie faisaient œuvre antinationale, et il sembla que, peu à peu, les roumains voulaient mettre en pratique une parole que l'on attribuait à M. Jean Bratianu: « Je veux bien de la Transylvanie mais je ne veux pas des Transylvaniens ». Jusqu'à présent on dirait que le gouvernement suit ces paroles avec une excessive fidélité, car on n'eut jamais comme aujourd'hui un véritable *Kulturkampf* en Roumanie, et les victimes sont précisément les Transylvaniens, que l'on ne peut cependant pas suspecter de sympathiser avec les Hongrois qui les avaient durement traités et dont ils s'étaient par conséquent détachés.

Déjà dans la constitution qui fut élaborée après l'agrandissement de la Roumanie, les catholiques de rite latin n'avaient pas été suffisamment considérés. L'art. 22, après avoir garanti l'absolue liberté de conscience et permis l'exercice de tout culte qui ne causât point de préjudice à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou aux lois organiques de l'Etat, déclarait: « L'Eglise chrétienne orthodoxe et l'Eglise grecque-catholique sont roumaines. L'Eglise chrétienne orthodoxe étant la religion de la grande majorité des roumains est l'Eglise dominante dans l'Etat roumain, mais l'Eglise grecque-catholique aura la primauté sur les autres cultes ». L'Eglise latine est donc confondue avec les autres cultes, et c'est là un résultat de la campagne menée par les orthodoxes qui, pour mieux obtenir que leur église fût déclarée dominante, s'acharnèrent à démontrer que les grecs-unis et les catholiques, en général, mobilisaient des troupes pour s'emparer du royaume. En plein Sénat, le métropolite orthodoxe de Sibiu, Mgr Balan, osa réclamer l'expulsion de Mgr Marmaggi, délégué apostolique, sous prétexte qu'il défendait les droits des catholiques, qu'ils fussent de race roumaine ou hongroise. Les grecs-catholiques de Transylvanie eux-mêmes, qui sont au nombre d'environ 1.450.000, ne veulent pas être traités comme des roumains de

second ordre, mais ils réclament l'égalité parfaite avec les grecs-orthodoxes, et ils s'étonnent de ce que les services qu'ils ont rendus à la cause nationale ne suffisent pas à leur faire rendre justice.

En 1923, on appliqua à la Transylvanie une loi de réforme agraire qui est purement et simplement une confiscation des biens appartenant au clergé catholique. Il est vrai que cette loi accorde une indemnité pour les biens confisqués, mais, comme elle est basée sur la valeur de 1913, l'argent roumain (*lei*) étant très déprécié, les propriétaires ne reçoivent en réalité qu'*un* pour cent. Cette confiscation frappait la majeure partie des biens du clergé catholique, qui se trouve précisément en Transylvanie et qui sert à soutenir les écoles et les œuvres catholiques, et elle mettait l'Eglise catholique dans une triste situation. C'est pourquoi l'évêque de Temesvar, Mgr Glattfelder, écrivit, en septembre 1922, une lettre de protestation, qu'il adressa au clergé transylvanien, dans laquelle il rappelait les stipulations des récents traités. Pour toute réponse le gouvernement obligea l'évêque à cesser ses fonctions au commencement de l'année suivante. Celui-ci donna sa démission en février 1923, et en indiqua le motif; il fut exilé le mois suivant. Mais ce ne fut pas tout: les écoles catholiques durent être fermées et les enfants furent obligés de suivre les leçons des popes roumains et grecs orientaux. Les évêques et les prêtres sont soumis à une surveillance humiliante et exposés à toute espèce de vexations s'ils veulent continuer à exercer leurs fonctions. Tous les livres hongrois sont confisqués, même les livres de prières: il est interdit de chanter en hongrois dans les églises, et les fonds qui servaient à soutenir les écoles catholiques sont mis sous sequestre. Souvent même on enleva aux catholiques leurs églises. Dernièrement, la Chambre roumaine approuva un projet ministériel qui interdit le séjour en Roumanie à tous les Ordres et Congrégations religieuses, excepté à ceux de l'Eglise orthodoxe ou grecque-unie, et cela en dépit de l'opposition faite par les minorités nationales et par les juifs. Ainsi seront expulsés les Franciscains, les Capucins, les Scolopes, les Frères de S. Jean de Dieu et les Ursulines, résidant dans les diocèses de Arad,

du Grand Varadin et ailleurs encore. Ces proscriptions, on le voit, frappent les territoires nouvellement annexés à la Roumanie. Tous les biens de l'Eglise et des monastères supprimés seront transférés à l'Eglise orthodoxe.

Cependant ceux qui verraient volontiers l'union de l'Eglise orthodoxe roumaine à l'Eglise catholique roumaine ne sont pas rares en Roumanie. Selon M. Cerada, ancien sénateur, qui est un homme très estimé, c'est une naïveté de croire que les deux Eglises peuvent travailler de conserve sans s'unir: deux églises qui sont séparées uniquement par la juridiction ne peuvent pas vivre l'une à côté de l'autre. Selon lui, le mal provient de ce que les Roumains orthodoxes ne connaissent le catholicisme qu'à travers les Eglises magyares ou autrichiennes et non directement. La nécessité de cette union est comprise par le métropolite de Sibiu, lui-même, lequel aurait suggéré, à la fin de 1923, au ministre des Cultes d'instituer une commission des unis et des non-unis, afin d'arriver, pour le bien de tous, à l'union des Eglises roumaines.

Un fait qui dans cet ordre d'idées a cependant une signification remarquable c'est l'ordination sacerdotale du prince Vladimir Ghika. Ce prince de l'ancienne famille royale roumaine était depuis quelque temps converti au catholicisme, et sa piété et son zèle pour toutes les bonnes œuvres étaient connus; c'est à lui qu'est due l'introduction à Bucarest des Filles de la Charité. Suivant l'impulsion de son cœur, il voulut devenir prêtre, et le 6 octobre 1923, il reçut l'ordination sacerdotale des mains du cardinal Dubois, dans la chapelle des Lazaristes de Paris, devant les reliques de S. Vincent de Paul, en présence de plusieurs membres de la famille royale et du prince Ghika, l'éminent ex-ambassadeur de Roumanie à Rome et à Paris. Enfin, en juillet 1924, furent signés à Rome les préliminaires d'un concordat entre la Roumanie et le Vatican. Aux termes de cet accord, la Roumanie aura le contrôle sur les fonds des églises catholiques, le droit de nommer les évêques après recommandation préalable du S. Siège: les écoles catholiques jouiront des mêmes avantages que les autres écoles confessionnelles en Transylvanie.

26) *L'Albanie.*

Indépendance agitée. — Intervention austro-italienne. — Paix et tolérance religieuses.

Ce pays qui fut proclamé indépendant à la suite de la Conférence de Londres de 1912, avec le titre de principauté, est habité par des grecs-orthodoxes, par des catholiques de rite latin (*Malissores*), par des catholiques de rite grec (*Myrdites*) et par des musulmans. L'indépendance ne ramena pas avec elle la paix dans le pays. Bien au contraire, en effet le Monténégro voisin qui aspirait à s'annexer Scutari, désigné pour devenir la capitale de la nouvelle principauté, réussit à s'en emparer le 23 avril 1913, et obligea Essad-pacha à en sortir avec sa garnison. Il est impossible de décrire tout ce que la population de Scutari eut à souffrir, principalement à cause de la famine, pendant les six mois que dura le siège. Cette population était composée en grande partie d'Italiens. Etaient italiens les Franciscains, qui y exerçaient le saint ministère, italiens également les quelques trente Jésuites qui y dirigeaient le séminaire pontifical de la Propagande et le collège S. François Xavier, sans compter des écoles très bien fréquentées. L'occupation monténégrine fut dans les premiers temps très courtoise, dans l'intention évidemment de gagner la sympathie des habitants; mais, quand ils apprirent, quelques jours plus tard, qu'ils devaient remettre la ville aux mains des puissances alliées, ils changèrent de système et mirent la ville pour ainsi dire à sac, regrettant seulement qu'il leur manquât des moyens de transport pour mettre leur butin en lieu sûr. Des prêtres et des religieux catholiques eurent également beaucoup à souffrir. A la commission de bienfaisance austro-italienne, qui entra à Scutari avant même que n'y entrassent les troupes internationales, s'étaient jointes des Sœurs de S. Vincent de Paul, ainsi que des médecins, infirmiers et infirmières de la Croix-Rouge, pour soulager autant que possible la misérable population par des vivres et des vêtements. Pour réorganiser les services publics, on institua

une commission composée de douze catholiques et de douze musulmans. Grâce aux austro-italiens le catholicisme put reprendre librement l'exercice de son culte, et, le jour de la fête du T. S. Sacrement, l'évêque, Mgr Sereggi, célébra pontificalement la messe pour la première fois depuis un an. A la procession, les marins autrichiens et italiens marchaient à côté du T. S. Sacrement, formant l'escorte d'honneur. Plus tard les commandants des navires traitèrent les franciscains et les jésuites avec les plus grandes marques de politesse.

Cela rendait plus grande encore la sympathie dont jouissait le catholicisme en Albanie auprès des musulmans et des orthodoxes. Pour ce qui est de ces derniers, leur union avec l'Eglise catholique aurait été vite faite, s'ils n'avaient pas senti derrière eux l'épouvantail de la Russie. A Elbassan, depuis plusieurs années, le prêtre orthodoxe Germanos, s'était rallié à l'Eglise romaine avec plusieurs de ces coreligionnaires, et, quand on sut que l'Autriche allait leur construire une église catholique, le pays tout entier se disposa à s'unir à Rome. A voir les promesses de grandeurs futures qui furent faites à Germanos au cas où il se rétracterait, on peut juger combien le geste de celui-ci avait déplu à l'évêque orthodoxe. N'y ayant pas réussi, il eût recours au consul russe de Monastir: celui-ci promit de l'argent, une place à Kiev, pour lui permettre de compléter ses études et finalement un évêché, mais tout fut inutile. Il est curieux de constater que les musulmans voyaient d'un bon œil ce retour des orthodoxes à Rome. D'ailleurs, tous ceux qui jugent impartialement les choses acquièrent la conviction que l'Eglise orthodoxe est un corps sans vie et qu'elle ne suit pas le progrès de la civilisation, tandis que l'on constate tout l'opposé dans le catholicisme. Les choses en étant là, il importait peu que le nouveau prince d'Albanie, Guillaume de Wied, élu par les puissances alliées, fût protestant.

Actuellement, l'Albanie, sur une population de 850.000 habitants, compte un peu plus de 475.000 musulmans, depuis longtemps complètement indépendants du califat turc. Le reste de la population est chrétienne, mais divisée en catholiques et grecs-orthodoxes: ces derniers sont nombreux dans

le Sud; les catholiques, au nombre de 150.000, habitent le nord. Les rapports pacifiques qui existent entre les diverses religions sont démontrés par le fait que le pays est gouverné par un Directoire de quatre régents: deux musulmans, un grec-orthodoxe et un catholique. Le premier ministre est un musulman, mais le ministre des finances est un catholique. Aujourd'hui encore les Franciscains et les Jésuites exercent leur apostolat parmi les Albanais.

27) *La Grèce.*

Liberté religieuse. — Les écoles catholiques florissantes. — Décadence du clergé orthodoxe. — Zèle du clergé catholique. — Négociations pour un concordat. — La révolution de 1922 et l'activité des catholiques.

Au commencement de ce siècle les catholiques jouissaient de quelque liberté: ils avaient ouvert des écoles pour les enfants des deux sexes et les voyaient très bien fréquentées, non seulement par les catholiques, mais même par les orthodoxes. Certes, ils ne pouvaient pas faire du prosélytisme, la constitution s'y opposait, bien qu'elle permît aux sujets de changer de religion comme il leur plaisait une fois arrivés à l'âge de la majorité. Par conséquent, le progrès numérique était à peu près impossible pour les catholiques, d'autant plus que, s'il est vrai que les lois grecques étaient élastiques, elles étaient rigoureusement appliquées quand il s'agissait des catholiques. Mais l'estime qu'avait la population pour le catholicisme augmentait de jour en jour, au point que chaque ville grecque aurait désiré avoir une école catholique. Malheureusement, il n'y avait que huit écoles catholiques pour garçons et quatre pour jeunes filles.

Abstraction faite de l'interdiction du prosélytisme, on peut dire que les dispositions de l'Etat grec, au point de vue de la liberté religieuse, étaient inspirées officiellement par une neutralité bienveillante envers tous les cultes et envers le culte catholique en particulier. Si la constitution grecque proclamait que la religion dominante en Grèce est celle de

l'Eglise orthodoxe orientale, l'épithète « dominante » n'y a pas le sens d'« officielle ». Il ne fallait pas y voir une question de principe, mais une question de fait, c'est-à-dire que la religion orthodoxe était celle de la majorité de la nation grecque. D'ailleurs la constitution de 1911, comme les précédentes, déclarait que « toute autre religion connue est tolérée, et les pratiques du culte sont exercées librement sous la protection des lois » (art. 1). Les ministres de toutes les religions, y compris ceux de la religion dominante, étaient soumis à la surveillance de l'Etat (art. 2); mais en réalité l'Eglise catholique surtout ne s'apercevait pas de cette surveillance. En vertu d'une convention diplomatique, elle jouissait même juridiquement de la protection de l'autorité. Il existait en Grèce trois archevêchés: celui d'Athènes, celui de Corfou et celui de Nasso, et quatre évêchés: celui de Sira, celui de Thinos et Miconos, celui de Chio et Samos, et celui de Santorin. Quand un évêque prenait possession de son siège les autorités civiles et militaires, et souvent même le Président du Conseil des ministres, assistaient à la cérémonie. On rendait les honneurs militaires aux évêques catholiques comme aux évêques orthodoxes. De plus, les charges les plus élevées étaient accessibles aux catholiques comme aux orthodoxes, et les ministres de tous les cultes étaient dispensés du service militaire. Les aumôniers militaires eux-mêmes, en temps de guerre, devaient être des volontaires. Donc, s'il y avait une certaine hostilité contre les catholiques, elle venait souvent du côté des Ecclésiastiques orthodoxes, et, si ces derniers exerçaient quelquefois une influence sur les hommes du gouvernement, ce qui était fort rare, ils n'en avaient aucune sur la masse de la population, qui ne se faisait aucun scrupule d'envoyer ses enfants aux écoles et institutions catholiques. De même en ce qui concerne l'enseignement, les catholiques n'avaient pas à se plaindre du gouvernement grec. L'enseignement était libre, comme il l'est encore aujourd'hui, on obligeait uniquement celui qui voulait obtenir un diplôme d'enseignement secondaire à fréquenter les cours de dernière année de lycée dans un établissement public. Mettant à profit cette largeur de principes en matière scolaire, l'enseignement

catholique pouvait se développer au grand avantage de la population et était souvent l'objet, de la part de l'élément le plus cultivé, des louanges les plus flatteuses et les plus explicites.

Mais si la presse orthodoxe louait fréquemment et ouvertement les institutions des catholiques et la façon dont elles étaient tenues, plus fréquemment encore elle se lamentait sur la décadence de l'Eglise orthodoxe: on parlait de l'ignorance du bas clergé, de la simonie qui dominait les élections épiscopales. Quelques-uns parlaient de recourir au roi, sans songer qu'il était protestant, afin que son autorité mît un peu d'ordre dans les affaires religieuses. Cependant tous s'accordaient sur un point: repousser toute proposition, tout idée, même éloignée, d'une réunion avec l'Eglise romaine. Devant ce problème, tous les autres semblaient perdre leur importance. C'était comme une espèce de phobie, qui semblait souvent empêcher le raisonnement le plus simple. Quand, le 20 novembre 1901, Léon XIII publia sa lettre apostolique aux évêques de l'Eglise latine en Grèce, au sujet de son projet d'instituer à Rome un séminaire, comme complément du lycée léonin déjà ouvert depuis quelques années, il avait, dans les termes les plus délicats et les plus paternels, fait allusion à son désir d'union entre les Eglises. Cette simple allusion fit perdre son bon sens à la presse orthodoxe, et un professeur de théologie à l'université d'Athènes se faisant l'écho de l'animosité de ses coreligionnaires publia une réfutation des plus insolentes de tout ce que le Pape avait affirmé dans sa lettre. Il ne faut pas croire cependant que tous les orthodoxes partageassent les idées du professeur athénien; sinon on ne s'expliquerait pas l'unanimité des louanges que la presse grecque adressa à Léon XIII, quand elle apprit sa grave maladie et ensuite sa mort. L'assistance des autorités civiles et militaires et du peuple aux obsèques solennelles, qui eurent lieu dans toutes les principales églises, en sont une autre preuve. Les coryphées de l'orthodoxie devaient supporter tout cela, mais ils ne changèrent pas de sentiment. En 1903, le patriarche grec de Constantinople, Joachim III, ayant, dans une encyclique, interrogé l'Eglise acéphale au sujet de certains points, entre autres celui de l'union de l'Eglise grecque-ortho-

doxe avec l'Eglise catholique, immédiatement un journal d'Athènes affirmait l'impossibilité d'une telle union, parce que, disait-il, « le Concile du Vatican avait eu l'audace, en foulant aux pieds les droits les plus sacrés de la raison humaine, de déclarer la personne du Pape infaillible, et même impeccable ». Et la réponse des autorités ecclésiastiques grecques, auxquelles ne répugnait pas cette étrange théologie, fut du reste, comme celle des autres Eglises acéphales, totalement négative.

Ceci ne doit pas faire perdre l'espoir de voir cette union désirée se réaliser tôt ou tard. L'archimandrite Tecnopoulos, personnage très estimé pour sa science et critique avisé, publiait en 1906, dans une revue des plus répandues, une description très pessimiste de l'état de l'Eglise orthodoxe et, par suite, de l'Eglise d'Athènes. Il notait l'indifférence religieuse et l'incurie du haut et du bas clergé, qu'il dépeignait comme étant égoïste, scientifiquement inculte et moralement indigne de sa très haute mission, privé de toute considération auprès du peuple et, par conséquent, incapable de le guider. De là, une religion toute formaliste, quand elle n'aboutit pas à l'absence de toute religion. Comme toujours, on insistait sur le diagnostic du mal, sans indiquer aucunement les remèdes pour le guérir. Peut-être entrevoyait-on le remède, mais on n'avait pas le courage de le désigner: le retour à l'Eglise romaine. C'était le seul qui s'offrait à tout esprit doué d'un peu de bon sens, mais il semblait trop humiliant. Le roi Georges Ier, roi protestant de la Grèce orthodoxe, leur donna une bonne leçon de franchise en allant, en 1907, lors d'un séjour à Rome, faire visite à Pie X. A Rome, il n'oublia pas la fidélité des catholiques grecs, le patriotisme dont ils avaient fait preuve en courant les premiers défendre les frontières, en encourageant les soldats dans la dernière guerre, ainsi que le zèle infatigable et si bienfaisant du clergé catholique dans les œuvres d'enseignement et de charité. Il faut avouer pour rendre hommage à la vérité, que ce zèle du clergé catholique était quelquefois reconnu publiquement par les dignitaires orthodoxes eux-mêmes. Ainsi, au mois de mai 1910, comme on célébrait l'anniversaire de la

consécration de Mgr Brindisi, archevêque de Nassos, qui avait pendant 30 ans exercé l'office de curé d'une façon exemplaire à Athènes, l'archevêque orthodoxe de Sira voulut, lui aussi, honorer l'archevêque catholique d'Athènes, et il l'invita à dîner en même temps que les évêques catholiques de Syra et de Thinos, Mgr François Marengo et le curé d'Hermopolis. A la fin du superbe banquet, on ne manqua pas de s'adresser réciproquement de bons souhaits et des félicitations. C'était la charité qui avait ouvert une brêche dans la rigide orthodoxie. D'ailleurs, comment rester toujours insensible devant les belles qualités du clergé catholique, surtout quand on se trouve en présence des déficiences de l'éducation et de l'instruction qui avilissent le clergé orthodoxe? Pour connaître ces lacunes, il suffit de se rapporter à certaines dispositions très éloquentes de la fameuse ligue militaire commandée par le colonel Zarbos, qui, en 1910, après avoir adopté une attitude dictatoriale pour sauver la Grèce de la menace évidente d'une ruine, fut supprimée à son tour après la convocation de l'Assemblée nationale du 30 mars. Voulant réformer l'Eglise en même temps que l'Etat, il fut exigé que, parmi les qualités requises, les prêtres de la ville eussent au moins la licence du lycée et ceux de la campagne au moins la licence du gymnase; les célibataires furent exclus de l'ordination. La première qualité requise montre déjà suffisamment quel était en général le degré d'instruction du clergé orthodoxe; ensuite l'exclusion des célibataires était destinée à écarter des ordres des ambitieux qui désiraient l'épiscopat, car, c'est uniquement parmi les célibataires que l'on nommait les évêques. A vrai dire, il ne manquait pas de jeunes gens de bonne famille qui, pour se préparer au sacerdoce, allaient étudier dans les Universités d'Allemagne, mais ceux-là souvent penchaient vers le rationalisme et tombaient ainsi de Charybde en Scylla.

Le désir d'une réforme parut s'accentuer après la guerre mondiale, à cause du contact plus intime que celle-ci avait imposé entre l'Orient et l'Occident. Ce qui, avant la guerre, semblait absurde, parut, après la guerre, au moins possible, sinon désirable. C'est ainsi que la question de l'union des Eglises revint sur le tapis, en 1919, et précisément celle d'une

union « avec l'Eglise catholique, dans le cas où le Vatican se montrerait condescendant ». La proposition était faite par un métropolite, peut-être par Chrysostome de Smyrne, et, cette fois, elle ne suscita en Grèce qu'une agréable surprise: elle réjouissait surtout ceux qui caressaient auparavant l'espoir de réformes ecclésiastiques et qui se plaignaient qu'il y eût encore tant d'orthodoxes qui s'y opposassent. En attendant, comme signe des temps, le gouvernement entreprit, en 1921, des négociations avec le Vatican en vue d'un concordat, et, dans ce but, on envoya à Rome M. Scassis, catholique et ministre de Grèce auprès de la cour de Madrid. En 1922 la nouvelle de la mort de Benoît XV fit faire un pas nouveau aux relations entre le S. Siège et la Grèce. La douleur fut universelle: on rappelait avec reconnaissance l'œuvre du Pape en faveur de la Grèce et la grâce obtenue pour quelques notables, qui, sous le régime de Venizelos, avaient été condamnés à mort. A Athènes, on célébra des funérailles grandioses, auxquelles assistèrent le roi Constantin, la reine Sophie, les Princes royaux, les Ministres, le Préfet, le Maire avec le Conseil et une foule immense de peuple. De même, quand, en juillet 1922, le Pape Pie XI, rappelant aux membres du Congrès international eucharistique réunis au Vatican la victoire de Lépante sur les musulmans barbares, fit allusion aux carnages des chrétiens en Asie Mineure et ajouta: « Prions Dieu pour les chrétiens qui luttent contre les barbaries », ces paroles furent communiquées à l'Assemblée, qui les accueillit par de vifs applaudissements. Personne n'ignore les révolutions politiques qui se sont déroulées en Grèce au cours de ces dernières années, et celles-ci semblent avoir réveillé dans beaucoup de milieux cultivés le désir de se tourner vers Rome, pour y trouver l'unique remède à tant de maux. L'éclat qui, depuis la guerre surtout, entoure la chaire de Pierre, et la vénération que le monde entier lui témoigne sont regardés en Grèce, par les orthodoxes les plus fanatiques et les plus ignorants, comme un empiétement du Vatican contre lequel il faut se mettre en garde, mais d'autres les considèrent avec le plus vif intérêt et le plus grand plaisir et ils le montrent en fré-

quentant les offices catholiques, contents de subir la fascination de cette Eglise qui était, en somme, celle de leurs pères.

La révolution de 1922, avec le retour en janvier 1924 de Venizelos et la substitution de la république à la monarchie faite le 25 mars, n'a point modifié, sinon en mal, la situation de l'Eglise orthodoxe, tandis que celle du catholicisme est demeurée la même. Comme avant la révolution, dans la guerre contre la Turquie, les catholiques grecs s'étaient montrés citoyens fidèles à la patrie et courageux, maintenant que la guerre est finie, pendant la révolution et après elle, ils continuent avec intrépidité leur mission de culture et de charité, qui suscite l'admiration universelle. Cependant ils ne sont pas nombreux, peut-être 50.000 dans toute la république. Ils ont un pensionnat pour jeunes filles à Thinos, connu dans tout l'Orient, ils ont deux établissements à Athènes et deux autres au Pirée, où sont éduqués environ mille jeunes gens et jeunes filles, les collèges de Corfou, Syra, Calamata, Santorin, tenus par les franciscains, ceux de Zante et Argostolo tenus par des Italiens. Ce sont là des témoignages éloquents de ce qu'est l'Eglise catholique.

Si, avec cela, les catholiques avaient une presse à eux, la vie du catholicisme, les actes du S. Siège seraient mieux connus; tout le monde saurait qu'à Costella, près d'Athènes, un « Asile papal » a hébergé et nourri, pendant un an, 1320 réfugiés; et que le Pape en secourut 800 autres de diverses manières. Malheureusement l'absence de presse empêche l'union entre les catholiques, union qui serait si utile. Un séminaire serait également nécessaire: il aurait été aussi très avantageux que les catholiques eussent, comme les juifs, leurs représentants au Parlement. Ils auraient pu se défendre contre ceux qui naguère ont voulu faire de l'anticléricalisme en s'attaquant aux religieux et aux sœurs, en protestant contre le prosélytisme que font les catholiques, malgré la loi qui le leur défend. Il est triste de devoir dire que le métropolite Chrysostome, qui est pourtant un homme intelligent et cultivé, crut bien faire en s'associant à ce tapage; mais c'est toujours du bruit pour rien: *much ado for nothing*. L'Eglise est habituée à des épreuves plus sérieuses.

28) *La Turquie.*

Déférence envers le catholicisme. — Une église nationale des Italiens. — La révolution de 1908. — Guerre entre la Turquie et la Grèce. — Abolition du Califat. — Le *Bahaïsme*. — Atrocités commises en Arménie: exode en masse des chrétiens. — Le gouvernement d'Angora et le patriarche de Constantinople. — Les écoles des Italiens et des Français rouvertes.

Si l'islamisme était, par constitution, la religion d'Etat en Turquie et celle professée par la grande majorité de la population, les autres religions, comme la religion catholique, la religion grecque-orthodoxe, les religions arménienne, chaldéenne, protestante, israélite, jouissaient d'une pleine liberté pour l'exercice de leur culte, parce qu'elles étaient reconnues par l'Etat. Tout le monde étant libre d'ouvrir des écoles, les catholiques en profitèrent, et les autorités françaises, en vertu du protectorat que l'Eglise catholique leur reconnaissait sur les intérêts des missions du Levant, intervenaient quand ceux-ci étaient lésés, sans regarder s'il s'agissait de missionnaires français ou non-français. En ce dernier cas, la France était fière de pouvoir exercer une autorité dont aucune autre puissance ne disposait. Ceci explique pourquoi la France, bien que gouvernée par des hommes hostiles au catholicisme et anticléricaux notoires, jugeait que l'anticléricalisme n'était pas un article d'exportation. Cependant les catholiques trouvaient un protecteur plus sincère dans la personne du Délégué Apostolique, Mgr Auguste Bonetti, vicaire patriarcal de Constantinople, à cause de la popularité et de la vénération qu'il s'était acquises par son zèle infatigable à promouvoir toutes sortes d'œuvres catholiques en Turquie et par son long et glorieux apostolat de quarante ans et plus en Orient. Le sultan Abdul-Hamid l'estimait beaucoup et témoignait à son égard la plus grande déférence: en plusieurs circonstances, il le favorisa, à titre d'ami personnel, d'une façon toute particulière, en des choses qu'il demandait pour le bien de l'Eglise catholique en Orient. Quand, en 1904, Mgr Bonetti mourut, sa disparition fut l'objet d'un deuil général.

Ce fut, pour les catholiques, une perte irréparable et plus particulièrement pour les catholiques italiens, qui précisément en ce temps là ne furent plus aidés par les autorités françaises. La fureur anticléricale du ministère français monta à ce point qu'elle fit oublier ces traditions qui avaient tant contribué à faire respecter et craindre le nom français dans le Levant. L'ambassadeur, M. Cambon, était resté fidèle à ces traditions et défendait énergiquement les droits des religieux latins, menacés par les autorités turques sous l'inspiration de la Russie ou des grecs-orthodoxes; mais il avait été remplacé par M. Constans, qui sembla bientôt suivre un système tout opposé. Lui-même le déclarait dans un discours qu'il adressa aux officiers de marine qui débarquaient à Smyrne: « Je suis franç-maçon et je m'en vante: néanmoins, je protégerai les missions françaises, parce qu'elles sont utiles au développement de notre influence politique ». Les Conventuels italiens en firent bien vite l'expérience quand ils furent menacés de perdre, par suite de l'exécution d'un plan de régularisation, leur église paroissiale de S. Antoine à Péra, fréquentée par la fleur de la société catholique de Constantinople. Ils eurent recours à plusieurs reprises à l'ambassadeur français pour qu'il leur obtînt du gouvernement turc au moins une indemnité suffisante pour la construction d'une nouvelle église. M. Constans se montra importuné, déclarant qu'il ne pouvait rien faire, et leur conseilla de s'adresser à d'autres, au besoin à l'ambassadeur italien. Poussés par la nécessité, ils eurent recours en effet à l'ambassadeur d'Italie, le marquis Imperiali, qui était de sentiments franchement catholiques, et qui leur donna l'assurance qu'il les aiderait efficacement, quand ils auraient reconnu formellement le protectorat italien. Dans une lettre adressée à M. Constans, les Conventuels lui notifiaient qu'à la suite de ce qui avait été déclaré, ils étaient décidés à demander le protectorat italien pour leur église de S. Antoine et ils le remerciaient de la protection que, jusqu'alors, la France avait exercée à leur égard. Le protectorat italien ayant été officiellement demandé et obtenu, on voulut, pour attester le fait, à la grande satisfaction de l'ambassadeur Imperiali et de toute la colonie italienne, qui désirait depuis longtemps avoir

une église nationale à Constantinople, arborer, le 11 novembre 1905, le drapeau italien dans l'église de S. Antoine, qui se trouvait précisément devant la superbe résidence de l'ambassadeur français. M. Constans en conçut du dépit, et, pour le manifester, refusa son appui également à d'autres églises et couvents possédés par les Conventuels en Turquie. Il ne restait donc plus qu'une solution, c'est que tous les Conventuels demandassent le protectorat italien pour leurs maisons; c'est ce qu'ils firent et, l'ayant obtenu, ils avouèrent qu'ils furent aidés efficacement par les personnes les plus notables des colonies italiennes dans la construction de la nouvelle église de S. Antoine en plein centre de Péra, là même où s'élève le théâtre de la Concorde. Les Dominicains de Constantinople et de Smyrne, qui étaient tous ou italiens ou maltais, passèrent, eux aussi, du protectorat français au protectorat italien.

La pose de la première pierre de la nouvelle église eut lieu avec toute la solennité possible le 23 août 1906; y assistaient Mgr Borgomanero, vicaire général de la délégation apostolique qui accomplit la cérémonie de la bénédiction, et toutes les autorités ecclésiastiques et civiles.

La révolution des 25 et 26 juillet 1908 qui donna de façon très pacifique une nouvelle constitution à la Turquie (car la première, celle de 1906, n'avait jamais été appliquée), et mit le pouvoir entre les mains des Jeunes Turcs au milieu de l'enthousiasme délirant de la population, n'apporta aucun changement pour le catholicisme. Mgr Sardi qui était arrivé à Constantinople le 28 juin de la même année, comme nouveau Délégué apostolique, avait eu l'occasion d'assister à cette révolution, et il fut bientôt rassuré sur le caractère de celle-ci, car quatre Jeunes Turcs se rendirent à son palais pour lui présenter leurs hommages et lui donner en même temps leur parole d'honneur que les catholiques ne seraient en aucune façon inquiétés par le nouveau gouvernement. Plus tard, il se produisit des désordres suscités par ceux qui voulaient le retour à l'ancien régime. Malheureusement ces désordres furent accompagnés de massacres, et, à Adana, vingt mille chrétiens

furent victimes du fanatisme musulman. Quand le calme fut rétabli, les auteurs de ce massacre furent poursuivis et punis.

La guerre, si désastreuse pour les empires centraux, ne le fut pas moins pour l'empire ottoman. Par le traité de Sèvres, du 10 août 1920, celui-ci fut privé de la Turquie d'Europe, jusqu'à la ligne de Tchataldja, du territoire de Smyrne, du territoire arménien, de la Syrie, de la Palestine et de la Mésopotamie devenues indépendantes mais placées sous mandat des puissances, et enfin du territoire de l'Hedjaz en Arabie. La Grèce, agrandie aux dépens de l'empire ottoman, fut chargée par l'Entente de faire exécuter le traité que la Turquie n'acceptait pas et partit en guerre contre les Turcs, mais Mustapha Kemal lui infligea une terrible défaite en l'automne de 1922 et, ayant reconquis en Europe la place d'Adrianople et en Asie le territoire arménien, il voulut plus encore: il prononça la déchéance du sultan Mahomet V et proclama la république turque à Angora. Par ce changement de forme politique Kemal Pacha, devenu président de la république, abolissait les Capitulations (conventions qui garantissaient aux étrangers résidant en Turquie certains privilèges fiscaux et judiciaires, surtout celui d'être jugés par leurs consuls et non par les tribunaux indigènes). Le 3 mars 1923, le Président de la nouvelle république turque abolissait, d'accord avec l'Assemblée nationale, le califat résidant à Angora et déposait le calife Mahomed VI Vahiddedin, l'Iman (chef spirituel) des congrégations sunnites. Bien que cette autorité eût peu de consistance dans la vie musulmane, sa disparition cependant entraîna avec elle la dislocation de toute l'ossature religieuse, conçue par Mahomet, et de tout le Coran. Furent abolis le *Cheri*, qui est la loi religieuse émanant du Coran au sujet des successions, des testaments, etc., et de ses tribunaux; abolis le *Chaik-ul-Yslamat* (chef de tous les ministres de la religion) et les *medressés* (écoles de théologie et de droit musulman). Il y en a qui croient que ce changement de choses ne signifie pas l'abandon de la part du gouvernement turc de l'islamisme, et en effet certaines dispositions gouvernementales prises dans la suite ont un caractère nettement musulman. Ce changement n'est peut-être qu'une ruse pour justifier, sous l'appa-

rence d'un régime laïque, les mesures que le gouvernement méditait de prendre contre l'étranger: la suppression récente des écoles tenues par les Italiens et les Français ne serait qu'une de ces mesures. En somme, c'est le nationalisme que l'on veut affirmer. Selon d'autres toutefois, l'abolition du califat est un événement très grave, qui n'intéresse pas seulement l'islamisme et les nations qui, comme l'Angleterre, ont des millions de sujets musulmans, mais encore l'Eglise catholique, qui y voit un heureux abandon, imposé par un contact plus intime avec les nations chrétiennes, de ces traditions coraniques qui semblaient opposer un obstacle insurmontable à un mouvement vers l'Evangile. C'est certainement un fait qui témoigne d'une mentalité nouvelle, un fait qui confirme cette inquiétude, ce désir d'un renouvellement, cette aspiration vers le progrès que l'on observe depuis quelque temps dans le monde de l'islam. Celui-ci renonce peu à peu à la polygamie et reconnaît à l'épouse, à la mère un rôle plus important et plus noble, aux côtés de l'homme. C'est un fait qui ressort de la naissance et de la diffusion dans l'élément le plus choisi des musulmans d'Egypte, de la Turquie et des Indes, de ce *Bahaïsme* qui tend à suivre, non plus la *lettre,* mais *l'esprit* du Coran. Baha'òllah pose en effet ces principes qui, s'ils ne conduisent pas au christianisme, éloignent du moins de l'islamisme tel qu'on l'a pratiqué jusqu'ici et marquent en tout cas un très notable progrès: unité du genre humain; recherche individuelle de la vérité (les *bahaïstes* n'ont pas de prêtres); unité de base de toutes les religions; la religion unissant les peuples et les races; l'accord de la foi et de la science; égalité des sexes; renonciation aux préjugés; règne de la paix parmi les hommes; universalité de la langue qui doit être comprise par tous les hommes; institution d'un tribunal international qui jugera toutes les nations.

Il peut se faire que, dans un temps à venir, la révolution politique et religieuse d'Angora tourne à l'avantage de l'Eglise catholique; jusqu'à cette heure, elle a été la cause ou plutôt l'occasion de beaucoup de troubles pour les chrétiens de l'Arménie et de la Cilicie. Les Turcs devenus tout-puissants après leur victoire sur les Grecs, cherchèrent à éliminer

complètement de leur territoire les chrétiens et les missionnaires. Bien qu'on eût proclamé la plus grande liberté pour tous, le peuple, secrètement excité, ne cessait de molester les chrétiens de toutes les façons, pour les obliger à quitter le pays. La florissante mission de Aïntab, qui avait coûté tant de sacrifices, fut quasi abandonnée. Dès que le consul français eut abandonné la ville, la terreur qui s'empara des chrétiens fut telle que tous s'enfuirent, à l'exception d'une trentaine, incapables de bouger et qui furent confiés aux soins du P. Nazarien Astagi, leur unique soutien et appui. A Marach, les chrétiens furent persécutés et se réfugièrent en grande partie à Alep. En Cilicie seule, à la suite de l'évacuation de 1922, onze écoles tenues par des religieux furent privées de leurs élèves au point que, sur 2121, il n'en resta qu'une centaine.

Cela prouve encore que l'exode des chrétiens fut presque complet de cette terre évangélisée autrefois par les apôtres Pierre, Paul et Jean, et confirmée dans sa foi par le témoignage d'innombrables martyrs et par l'éloquence des plus grands orateurs. Sans doute ces chrétiens avaient pour la plupart rompu l'unité qui rattache toute la chrétienté à Rome, mais ils avaient toujours au front et dans leurs âmes le sceau du baptême. Après qu'ils eurent rompu avec Rome, ces chrétiens avaient vu s'abattre sur eux les hordes persanes, arabes, turques, avec une fureur sauvage, mais encore nombreux, ils ne pouvaient se décider, au milieu de toutes les difficultés que leur créait la haine musulmane, à quitter le pays. C'était la première fois qu'ils devaient ou mourir ou s'exiler. L'Asie Mineure cessait d'être un pays chrétien. On estime qu'en 1914 il y avait encore quatre millions de chrétiens en Asie Mineure. Actuellement, il n'en reste plus qu'une centaine de mille à peu près, et ils diminuent tous les jours. Leurs églises furent pillées, incendiées, dynamitées, les organisations ecclésiastiques disparurent presque totalement. La charité des pays occidentaux ne manqua pas de venir en aide à ces pauvres fugitifs. Le Pape, véritable père commun, a supplié Kemal Pacha de faire cesser toute cette effusion de sang: il prit à sa charge quatre cents orphelins arméniens qu'il plaça

à Castel-Gandolfo; l'archevêque latin d'Athènes, Mgr Petit, le cardinal Dubois, de Paris, fondèrent des comités de secours: d'autres œuvres prirent naissance, un peu partout. Mais ces industries de la charité sont toujours impuissantes à donner à ces malheureux la prospérité et la paix dans leur pays, et à arrêter les catastrophes qui le menacent encore.

La nouvelle Turquie, non contente d'avoir aboli le califat, voulait encore se débarrasser du patriarcat de Constantinople. A vrai dire ce patriarcat travaillait depuis longtemps et constamment à la restauration de l'ancien empire des Paléologue au profit de la race grecque. Au cours de la dernière guerre gréco-turque, Mélèze IV, patriarche de Constantinople, avait pris ouvertement le parti des Grecs, prêchant une véritable croisade contre les Turcs, dénonçant leurs méfaits, ordonnant des quêtes pour l'armée de Constantin, persuadé qu'il était que la Turquie devait crouler. Quand il vit que les choses tournaient tout autrement qu'il ne l'avait prévu, il fit volte-face, déclara qu'il était disposé à se contenter du seul pouvoir religieux, mais protesta cependant qu'il n'abandonnerait pas son siège de Constantinople. Le gouvernement ne s'émut pas pour cela et, un soulèvement populaire destiné à le faire démissionner ayant échoué, il soudoya une bande de Grecs de la Galatie qui envahirent la résidence du patriarche, commirent des violences et des dévastations et s'étant présentés devant le patriarche, ils le sommèrent de démissionnner, parce que sa présence sur le trône patriarcal causait un préjudice au bien de la nation. Sur le moment, Mélèze tenta de résister contre cette violence qu'il subissait de la part d'une faible portion de son troupeau; mais, plus avisé, le saint Synode jugea que toute résistance était vaine, et, le 4 juillet 1923, il décida que la démission de Mélèze Matakakos, patriarche de Constantinople, était devenue nécessaire; six jours plus tard, le patriarche quitta Constantinople pour le mont Athos.

Ainsi prit fin une institution dix-sept fois séculaire. La Grande Eglise du Christ, comme l'Eglise de Constantinople se nommait elle-même, n'a plus aujourd'hui, sous Grégoire VII, successeur de Mélèze, d'autres fidèles que les Grecs demeurés en Turquie, et dont le nombre diminue chaque jour. Quelques-

uns ont vu dans ce fait de la disparition du patriarcat constantinopolitain une libération morale, une mort prochaine du schisme grec; c'est une heure grave en tous les cas, une heure providentielle, qui nous rapproche de celle du retour des Grecs à la foi catholique. Mélèze avait songé à un concile entre l'Eglise grecque et l'Eglise anglicane; c'est vers le concile préparé par Pie XI, vers le concile de l'Eglise catholique dégagée des intrigues de la politique humaine que s'acheminent au contraire nos frères séparés.

Par haine du catholicisme le gouvernement d'Angora avait, au début de 1924, ordonné la fermeture des écoles italiennes et françaises, ainsi que nous l'avons dit plus haut; elles comptaient ensemble environ vingt mille élèves. Heureusement les gouvernements intéressés et le S. Siège s'opposèrent à cette mesure par des protestations. Il semblait que, pour retirer cette mesure, le gouvernement turc voulait mettre comme condition que l'on n'exposât pas d'images saintes dans les salles de classe; mais il n'en fut rien. Grâce tout particulièrement à l'infatigable Mgr Dolci, envoyé du S. Siège, on a obtenu, en octobre dernier, non seulement que les écoles puissent se rouvrir, mais encore que les images puissent être exposées dans les classes, à condition qu'elles soient fréquentées par les seuls élèves catholiques; quant aux autres, fréquentées par des catholiques et des non-catholiques, l'exposition des images est limitée à l'entrée de l'école.

CHAPITRE IV.

L'Eglise dans les pays de l'Asie.

1) *La Palestine.*

Situation du pays après la conquête de Jérusalem. — On favorise le Sionisme et on fait de la propagande anticatholique. — Débordement d'immoralité. — Incrédulité dans le judaïsme lui-même. — La Palestine est une bonne affaire. — L'argent malheureusement ne manque pas. — Audace des Juifs. — Election de Mgr Kean comme évêque auxiliaire du patriarche.

Nous avons déjà parlé de la grande satisfaction que ressentit le monde civilisé, le monde catholique en particulier, en apprenant que les troupes anglaises, françaises et italiennes, sous les ordres du général Allemby, s'étaient enfin emparées de Jérusalem. Nous avons dit aussi que cette satisfaction tomba bien vite, quand on sut que la puissance prédominante dans cette entreprise, l'Angleterre, oubliant tout ensemble et les désirs des chrétiens et les promesses faites aux arabes, décida de contenter les aspirations sionistes d'une partie des juifs en permettant à ces derniers et en leur facilitant de toutes les manières le retour dans leur ancien pays, afin d'y reconstituer une nation vraiment juive. Par là, la ville et les lieux saints étaient en quelque sorte soumis au judaïsme et les droits des chrétiens restaient à la merci d'une population hostile favorisée encore par un gouvernement non-catholique. Malheureusement les événements démontrèrent bientôt que ces appréhensions n'étaient que trop justifiées. La propagande anticatholique en Terre Sainte fut bientôt à

l'ordre du jour et suscita les plus vives protestations de la part du patriarche latin, protestations qui trouvèrent un écho profond dans une allocution consistoriale de Benoît XV, le 13 juin 1921. La censure anglaise interdit la protestation pontificale, et la presse sioniste se livra impunément aux insinuations les plus vulgaires à l'adresse du Pape. Le 7 juillet, le patriarche protesta de nouveau par une lettre pastorale qui fut publiée en anglais, en français, en italien et en arabe. S'étant ensuite rendu à Rome, en 1922, le patriarche, sans nullement s'occuper de la question politique comme il l'avait toujours fait, ne put que confirmer de vive voix ses plaintes. « La Palestine est profanée, disait-il dans une conférence, que le comte de Salis, alors titulaire de la légation anglaise, avait en vain essayé d'empêcher; le programme de la résurrection juive est exécuté par des immigrants souvent bolchévistes et communistes et, de plus, immoraux ». Il se plaignait de ce que les écoles neutres et protestantes étaient devenues presque obligatoires par suite de pressions plus ou moins violentes exercées sur les parents; il déplorait aussi les attaques contre la famille par l'introduction du divorce et des maisons de plaisir. Rien d'étonnant donc qu'après tout cela l'état moral de la Palestine soit des plus déplorables. Les pillages, les vols à l'américaine, les actes de banditisme, les assassinats ne sont pas rares. Les chemins publics sont devenus dangereux: les chauffeurs et les chameliers savent le danger auquel ils s'exposent en continuant leur voyage, la nuit tombée. L'invasion des Juifs, qui s'est faite sur une large échelle, s'accentuant toujours de plus en plus, au point de donner déjà au pays une physionomie nettement juive, est indubitablement la cause de cet état de choses, et les Juifs indigènes eux-mêmes ont déjà dû formuler des plaintes contre ce trop grand nombre de leurs frères envahisseurs. En dehors même de la Palestine, les Juifs s'associent à ces plaintes. Israël Zangwill, le littérateur bien connu, président de la *International Jewish territorial Organisation,* déclarait à New-York, devant quatre mille de ses coreligionnaires réunis en un congrès, que le sionisme politique était mort et que, si l'on voulait éviter de créer des difficultés à l'Angleterre, il vaudrait mieux ne pas le ressusciter. Le Con-

grès sioniste de Carlsbad reconnut également, en 1923, la faillite du grandiose projet qui tendait à restaurer le royaume d'Israël, et, dans sa séance de clôture, il adopta la résolution suivante: « Les circonstances actuelles ne permettent pas la création d'une patrie juive en Palestine ». Cet échec ne peut pas s'expliquer uniquement par les mesures que l'Angleterre a été forcée de prendre naguère pour remettre un peu d'ordre dans la population juive palestinienne: réduction du nombre des fonctionnaires juifs; restriction imposée à la distribution des terres aux immigrants; obstacles posés à l'immigration juive. Ce sont là des mesures trop tardives pour qu'elles puissent expliquer la faillite du sionisme; la véritable raison, c'est l'infériorité morale de l'élément juif immigré en Palestine, au point que certains journaux ne craignaient pas de suggérer au gouvernement anglais de consentir un dernier sacrifice « d'un demi-million de livres sterling pour rapatrier les immigrants juifs, indésirables et inaptes, source de famine et de trouble ». La division qui règne entre les arabes fait que l'exode est arrêté; cependant, déjà le 11 octobre 1923, le haut commissaire déclarait aux notabilités arabes qu'il avait l'intention de mettre arabes et juifs sur le même pied d'égalité, et qu'il demandait la formation d'une délégation arabe semblable à celle des sionistes, afin de faciliter au gouvernement l'étude et la réalisation de ce qui regardait les intérêts des arabes constituant toujours les trois quarts de la population. Les arabes n'acceptèrent point cette proposition, mais, dans un congrès représentatif de l'*Hesb el Watani,* réuni le 11 novembre, ils exposèrent leurs *desiderata,* qui se résument à demander le changement radical de l'état politique de la Palestine et l'abolition du sionisme.

Nous ne savons pas jusqu'où le gouvernement anglais appuiera les aspirations arabes, mais l'échec de l'idée sioniste n'en est pas moins évident. Ceux qui avaient cru à la résurrection de la nation juive, au rétablissement rapide de leur organisme religieux central, à la reconstruction du temple, furent complètement déçus, mais ceux qui connaissaient la situation véritable du judaïsme n'en furent point surpris. C'est qu'en effet le judaïsme n'a conservé que les apparences

d'une religion. La substance de la croyance juive n'existe plus: les Juifs ne savent plus sur quel messie s'appuyer. Quand Théodore Hertzl lança dans le monde l'idée du sionisme, de la patrie juive à reconstruire sur la terre, il ne trouva aucun écho parmi les principaux de sa race. Aucun parmi les milliardaires ou parmi les savants ne sembla se sentir un descendant de cet Abraham qui avait abandonné sa patrie pour obéir à sa foi. Ce que les chrétiens surent faire sept fois au temps des Croisades, ce qu'ils font aujourd'hui encore aux grands jours de pèlerinages, les Juifs ne sont pas capables de le faire. Les plus religieux parmi eux se contentent d'accomplir les rites compatibles avec les usages de la terre d'exil. Ils ont élargi le concept du royaume d'Israël et l'ont étendu à l'univers tout entier, à condition qu'il y coule du lait et du miel, et il ne vient certainement à l'esprit d'aucun d'entre eux de suspendre la harpe aux saules du Danube, de la Seine ou de la Tamise et de refuser d'accompagner les chants des gentils. Les Juifs d'aujourd'hui veulent bien être une race, mais ils ne peuvent être une religion. Ils ont vu dans le sionisme une bonne affaire pour créer en Palestine une colonie de production, un grand entrepôt commercial de l'Orient, un bon moyen de débarrasser l'Europe de tous ces coreligionnaires qui les compromettaient. Ce sont ces derniers qui sont allés en Palestine, mais, privés de leurs chefs naturels restés en Europe à diriger paisiblement leurs banques, ils ont montré qu'ils n'étaient ni colonisateurs ni exploiteurs habiles, et c'est ce qu'aujourd'hui l'Angleterre comprend très bien, comme le comprennent les Juifs riches d'Europe; aussi se montrent ils fatigués de fournir des subsides à une entreprise qui ne donne plus aucune espérance de quelque avantage.

Il ne faut cependant pas trop vite se livrer à l'espoir que le sionisme est sur le point de faire faillite. Si tout ce que nous venons de dire est vrai, il est vrai également que les sociétés juives ont fait dans le monde entier des collectes très importantes. Dans la seule ville de New-York, il y a quelques mois, on a recueilli 700.000 dollars. Une société palestinienne a déjà fondé 50 villages exclusivement juifs et possède 90.000 hec-

tares. De plus, l'élément juif le plus compromettant a été renvoyé en Europe et en même temps, on a eu l'idée de fonder à Jérusalem, à côté de l'Université protestante, une Université juive, pour laquelle un américain a déjà versé 100.000 dollars. Tout cela donne aux Juifs une telle certitude de la réalisation du sionisme, qu'ils se permettent de froisser publiquement et trivialement les chrétiens, ainsi qu'il arriva à Jérusalem, en septembre 1924, pour manifester contre la conversion au catholicisme du fils de Hertzl, le fondateur du sionisme; leur conduite souleva les protestations non seulement des catholiques et des grecs-orthodoxes, mais encore celles des musulmans.

Au mois de septembre 1924, le S. Siège donna à Mgr Barlassina, patriarche de Jérusalem, un évêque auxiliaire en la personne de Mgr Kean. Ce prélat anglais, de sentiments sincèrement catholiques, servira à atténuer la tension existant entre le patriarche et les autorités anglaises à propos de l'attitude adoptée par celles-ci dans la question du sionisme, et il servira peut-être aussi à faire accepter ce programme pontifical au sujet de l'organisation des Lieux-Saints qui a été porté devant la Société des Nations et qui n'a pu jusqu'ici être discuté à cause de l'hostilité de l'Angleterre.

2) *La Sibérie.*

Sous l'archevêque de Mohilew. — Mission de Mgr de Guébriant. — Situation des catholiques.

Bien que ce pays, dont la superficie surpasse celle de l'Europe, fasse toujours partie de la Russie, cependant, à cause de sa position géographique et de son importance même, il mérite que l'on en parle en particulier. Au point de vue ecclésiastique, la Sibérie appartenait à l'immense archevêché de Mohilew. Le gouvernement russe, après avoir, en 1875, accompli la destruction tant désirée de l'Eglise uniate, ne pouvant pas supprimer les groupes catholiques de rite latin, avait permis, pure bonté de sa part, que ceux-ci fussent confiés aux

soins de prêtres de leur rite et soumis à un évêque de rite latin; mais cet évêque, unique pour toutes les Russies, devait être celui de Mohilew. Ensuite, cet évêque ne devait pas résider à Mohilew, mais à Pétersbourg, où, toujours par ordre du czar, avait été fondée une « académie » destinée à être le séminaire unique de l'immense diocèse, et, il faut l'avouer, les prêtres qui en sortaient étaient d'ordinaire excellents. La Sibérie, il est facile de le comprendre, se trouvait en fait sans évêque, sans séminaire, sans clergé, sans paroisses. Il y existait bien quelques prêtres, mais ils y étaient plutôt tolérés comme chapelains polonais que comme clergé catholique. Ils menaient une vie héroïque pour apporter aux fidèles les secours de la religion, mais ils étaient en nombre par trop insuffisant, étant donné les énormes distances qui les obligeaient à demeurer perpétuellement isolés. Et dire que le gouvernement moscovite déclarait qu'il laissait à ses sujets la liberté complète du culte! L'archevêque de Mohilew avait pu uniquement établir des archiprêtrés et des doyennés dans les districts de la Sibérie et de l'Asie centrale. L'Asie centrale avait pour chef-lieu ecclésiastique Taschkent; pour la Sibérie, il y avait les doyens de Omsk, Tomsk, Irkoutsk et Vladivostok. Celui de Tomsk était établi comme vicaire-général pour toute la Sibérie.

En 1908, le gouvernement, dans un excès de libéralisme, permit a Mgr Cieplak, évêque auxiliaire de Mohilew, de visiter la Sibérie, mais l'enthousiasme avec lequel il fut accueilli par les catholiques sibériens fut tel, qu'il persuada au czar de ne pas renouveler une telle permission.

La Sibérie, pendant la guerre, avait eu le bonheur de voir sur son territoire des prêtres-soldats, français pour la plupart, qui ont publié par après leurs impressions. La révolution ayant éclaté et le czarisme étant tombé, elle reconquit la liberté du culte et fut l'objet de l'attention du S. Siège, qui s'occupa de son organisation canonique. Le Pape la plaça en 1920 sous la dépendance de la Propagande. Voulant avoir une connaissance plus complète de la situation véritable, la S. Congrégation s'adressa à Mgr de Guébriant, de la Société des Missions étrangères de Paris. Celui-ci ne réussit à pénétrer

en Sibérie que par l'Extrême-Orient et il prit comme compagnon de voyage le curé de la paroisse polonaise de Kharbine. On sait que la Russie a cru utile de constituer dans cette partie extrême de la Sibérie une république, appelée précisément République de l'Extrême-Orient, dans le but d'établir un Etat de transition (Etat-tampon) entre la Russie communiste et les Etats orientaux à régime bourgeois, avec lesquels cependant elle était obligée d'avoir des rapports. A cause de l'hospitalité que la nouvelle république voulait exercer envers tous ceux qui étaient animés de bonnes intentions et aussi à cause de cette « liberté religieuse » admise par les *Soviets* et en particulier par la nouvelle république, on donna un sauf-conduit à Mgr de Guébriant valable jusqu'au lac Baïcal, frontière occidentale de la République d'Extrême-Orient. Dans la partie que le visiteur apostolique put parcourir, — ce n'est d'ailleurs qu'une petite partie de la Sibérie, — il put constater que le schismatique ne nourissait aucune antipathie contre le catholique, même quand celui-ci était un polonais. Pourvu qu'on s'exprime en russe, seule langue comprise par le clergé orthodoxe et par le peuple, ils entendent parler avec intérêt des doctrines et des rites latins. Quant aux conversions, l'avis de notre visiteur est que la nationalité polonaise ou lithuanienne des missionnaires ne semble pas devoir les empêcher, à condition toutefois qu'on leur fasse comprendre que le catholicisme ne se confond pas avec le latinisme et encore bien moins avec le polonisme. Evidemment, avant d'entreprendre l'œuvre des missions, il faudrait organiser les quelques forces catholiques qui restent encore, de façon à en faire une Eglise. Les catholiques de la République d'Extrême-Orient sont peut-être 10.000, partagés en six paroisses: Vladivostock, Nikols, d'Oussonri, Chabarovsk, Blogovichtchensk, Tchita et Verhnic Udinsk. Dans la partie de la Sibérie située à l'ouest du lac Baïcal, les agglomérations catholiques sont assez considérables. La province d'Irkoutsk compte à elle seule peut-être 50.000 catholiques; des centres plus importants encore sont Krasnoiarsk, Tomsk et Omsk, lesquels possèdent même des villages entièrement catholiques. En général, la Sibérie est féconde en vocations sacerdotales et religieuses, ce

qui serait d'un grand secours pour l'œuvre missionnaire. En visitant une paroisse importante, Mgr de Guébriant apprit des mères de famille que leurs fils ne dormaient plus depuis qu'ils avaient entendu dire que l'on allait ouvrir sous peu à Vladivostock un séminaire où ils espéraient pouvoir être admis!

Par un acte du 1re décembre 1921, le S. Siège détacha la Sibérie de l'archevêché de Mohilew et l'érigea en vicariat apostolique. En 1920, les catholiques étaient, dans toute la Sibérie, au nombre de 149.689.

3) *La Chine.*

La guerre contre les *Boxers:* massacres de missionnaires et de chrétiens. — Insuffisance des missionnaires catholiques. — La révolution de 1911 et la liberté religieuse. — Renaissance du Confucianisme. — Les opposants et leur victoire. — La guerre et les nouveaux courants de pensée. — Rapports diplomatiques avec le Vatican: Mgr Costantini à Pékin. — Irréligion dans la jeunesse cultivée; impuissance des protestants; pauvreté des catholiques en hommes et en ressources. — Le nouveau président Tsao-Kun. — Le Concile général chinois. — Générosité du gouvernement italien envers les missionnaires italiens en Chine.

Pendant la fin du siècle dernier et au commencement du présent, le Céleste Empire se trouvait dans une situation très pénible. Le gouvernement se montrait faible et les principaux Etats européens comme l'Angleterre, la France, la Russie, l'Allemagne, en profitaient pour obtenir concessions sur concessions pour le développement de leur commerce. Ceux qu'on appelait les réformistes ou novateurs voulaient réagir contre cette faiblesse par amour de la patrie, mais ils ne rencontrèrent que peu de faveur dans les milieux de la cour, tandis qu'ils réussirent au contraire, parce qu'ils se donnaient comme champions du patriotisme et défenseurs de la dynastie, à s'attirer la protection secrète des *boxers*. Ceux-ci étaient surtout répandus dans les provinces septentrionales et ils avaient mené d'une façon sauvage une guerre de brigands contre les étrangers et contre les chrétiens, sans distinguer entre catholiques et protestants, car tous étaient cen-

sés favoriser les étrangers. Cette connivence du gouvernement avec le mouvement des *boxers* apparaissait d'autant plus dangereuse pour les européens que ceux-ci se rapprochaient de Pékin et qu'un décret impérial du 6 juin 1900 semblait prendre leur défense. Tandis que les puissances essayaient de se défendre contre cette espèce de brigandage par des démonstrations navales, par l'envoi de troupes et ensuite par divers faits d'armes, les missionnaires catholiques se trouvaient dans de très tristes conditions. Un décret impérial du 20 juin constituait une véritable déclaration de guerre, d'autant plus qu'à Pékin et dans les environs, depuis plusieurs jours déjà, les temples des chrétiens étaient brûlés et leurs personnes massacrées. Ce décret ne fut pas accueilli par les vice-rois de la Chine centrale et méridionale et, au lieu de lui obéir, ils tâchèrent de s'entendre avec les représentants des Etats européens pour maintenir la tranquillité dans leurs provinces; ce fut certainement là un fait providentiel. Cependant dans le Ho-Nan, ainsi que dans d'autres provinces, les missions furent détruites et les missionnaires obligés de se cacher ou de fuir vers des ports ouverts, comme le firent ceux de Chan-Tong, où la persécution avait été déclarée par le gouverneur Yuen-Che-Kai, qui imputait aux chrétiens la faute des malheurs chinois. Ici et en beaucoup d'autres endroits, il y eut de nombreuses victimes, tant parmi les fidèles que parmi les missionnaires. Dans la seule mission du Chan-Si septentrional, on massacra d'une façon barbare 5000 chrétiens, 2 évêques, 2 missionnaires étrangers, un frère lai, 7 religieuses européennes, 7 prêtres chinois, un acolythe et 7 séminaristes.

La paix fut signée au mois de novembre 1901, et, le gouvernement chinois ayant promis de faire les réparations demandées, les affaires religieuses rentrèrent peu à peu dans l'ordre grâce au solide concours de Mgr Favier. Cependant peu de temps après, d'autres troubles religieux éclatèrent ça et là, accompagnés de meurtres de chrétiens ou de quelque missionnaire. Mais tout cela en Chine, était conforme aux règles, non pas que les hommes du gouvernement voulussent de propos délibéré molester les chrétiens, mais plutôt parce qu'ils se trouvaient souvent impuissants à prévenir les abus

de pouvoir de tel ou tel fonctionnaire, ou bien parce qu'eux-mêmes n'arrivaient pas à comprendre la nécessité de respecter la liberté de conscience stipulée par les traités. Ainsi négligeant toute distinction, on exigea que les étudiants catholiques de l'Université prissent part avec leurs compagnons païens au culte de Confucius; et comme les professeurs chrétiens menaçaient de suspendre leurs leçons ou de renoncer à leur place, on préféra quelque fois accepter leur démission; en d'autres cas, on prit des demi-mesures. En résumé, suivant une publication faite par le P. Li, jésuite, basée sur des nouvelles qu'il annotait chaque jour pendant le mouvement des *boxers*, voici le nombre des tués: 5 évêques, 27 prêtres étrangers, 15 prêtres chinois, 3 religieux européens, 9 sœurs européennes, 18.000 chrétiens chinois; mais ces chiffres sont probablement inférieurs à la vérité.

Le décret de 1902, qui approuvait un nouveau règlement des études et rendait obligatoire l'étude des langues et des sciences européennes, établissait que, plusieurs fois l'an, les professeurs et les élèves devaient se rendre ensemble devant le tableau de Confucius et lui rendre des honneurs superstitieux sous peine de se voir exclus des examens. En dehors de ce fait, qui est plutôt le fruit d'une mentalité bornée, les chrétiens, après la tourmente des *boxers* furent respectés, et l'on donna satisfaction à leurs réclamations, même en matière confessionnelle. Quelquefois les autorités mettaient un peu de lenteur à s'exécuter, mais, dans ce cas, il suffisait d'une démonstration de quelque puissance européenne, et les autorités, prises de peur, se hâtaient de faire leur devoir et au besoin payaient une certaine somme de *taëls*. En 1904, les catholiques étaient au nombre de 783.000 en Chine et étaient confiés au zèle des Lazaristes, des Dominicains, des Jésuites, des Augustins, des Franciscains, des Missions étrangères de Paris, de Milan, de Rome, de Scheut (Bruxelles) et de Steyl (Allemagne). Les prêtres étaient au nombre de 1522, dont 1141 européens, avec 38 vicariats et 2 préfectures apostoliques. Les Petits Frères de Marie apportaient aux missionnaires une aide vaillante, par leurs écoles à Nan Tch'ang (dans le Kiang-Si), à Pékin, à Tient-sin, à Chang-haï, à Hankéou, à Sou Tchéou, à Tchang-

King, à Canton, à Nan-King et sans doute aussi ailleurs encore. C'était évidemment peu de chose par rapport aux nécessités existantes, mais il faut remarquer que, si, d'un côté, la Chine manquait de professeurs de langues et de sciences européennes, les missionnaires, dont la vocation est de faire de l'apostolat, n'auraient pas pu assumer cette charge ni suffire aux dépenses que nécessite l'établissement d'écoles de ce genre; d'un autre côté, les Chinois n'auraient pas fait les dépenses pour confier les écoles aux missionnaires, car ils se défiaient encore beaucoup des étrangers et des missionnaires en particulier, qu'ils croyaient inaptes à l'enseignement scientifique. C'est ainsi que la Chine devait recourir à des Japonais n'ayant souvent qu'une médiocre culture; aussi les Chinois allaient-ils en grand nombre achever leurs études au Japon, avec l'entière approbation du gouvernement, qui pensait que les Chinois devaient apprendre les sciences européennes par l'intermédiaire des Japonais, car ils croyaient que ceux-ci les avaient déjà adaptées aux usages orientaux. Il est inutile d'ajouter que le Japon trouvait là un chemin pour s'introduire dans les affaires chinoises et, en particulier, pour répandre son néo-bouddhisme en Chine.

La France était sur le point de déclarer la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Afin d'éviter qu'une autre puissance ne fût désignée pour prendre sa place dans le protectorat des missions, l'ancien ministre de Chine en Allemagne, Lin-Hai-hoan, proposa, en 1905, au gouvernement de Pékin de demander au S. Siège un nonce apostolique, par l'intermédiaire d'un ambassadeur bien choisi. L'empereur transmit la proposition au Conseil administratif (Tcheng-ou-th'on) afin qu'il l'examinât et fît un rapport. La presse se montrait disposée à accueillir cette proposition, mais, dans les milieux chrétiens, on était d'un autre avis; il leur semblait que, vu les conditions spéciales dans lesquelles se trouvait l'empire chinois, ils seraient moins protégés. C'est pour des raisons semblables que la même proposition avait été écartée en 1895. Comme on le sait, le protectorat de la France sur les missions continua à s'exercer même après la séparation de l'Eglise et de l'Etat; dès lors la proposition n'avait plus sa raison d'être.

La révolution chinoise de 1911, qui provoqua la chute de la monarchie (12 février 1912) et la proclamation de la république, ne changea en rien, du moins substantiellement, la situation des catholiques. Le président Yuen-Shi-Kai, prenant des attitudes d'un véritable dictateur, publia un décret, au mois de février 1912, pour annoncer qu'on célébrerait des sacrifices en l'honneur de Confucius, et qu'en qualité de président représentant le peuple chinois, il accomplirait lui-même la cérémonie d'usage dans la capitale. Cet acte fit craindre aux catholiques que le président ne voulût imposer le culte de Confucius comme religion d'Etat, ce qui aurait empêché les chrétiens d'aspirer aux charges publiques, mais il déclara explicitement que, par cette cérémonie, il ne voulait pas établir une religion d'Etat, et que la liberté religieuse serait à l'avenir pleinement respectée. Il avait été amené à faire cette déclaration par le Conseil politique, composé de 70 membres, représentant les provinces; celui-ci avait été influencé à son tour par une campagne très active menée par la récente *Action catholique chinoise*. On fixa donc qu'une fois l'an on offrirait des sacrifices au Ciel, et deux fois à Confucius, que ces sacrifices seraient offerts par le président et par les autorités provinciales, mais, par respect pour la liberté de conscience, le peuple n'était pas obligé d'y participer; d'autre part, dans les provinces, les autorités pouvaient désigner un remplaçant.

L'avènement du régime républicain mit fin à ces temps où l'on refusait l'audience impériale au légat de Léon XIII. Le 30 novembre 1914, Mgr Jardin, vicaire apostolique de Pékin, présenta au président Yuen-Shi-Kai les lettres par lesquelles Benoît XV annonçait son avènement au trône pontifical. Il fut reçu avec les plus grands honneurs par le Président, qui l'attendait dans son palais en habit officiel, entouré de sa Maison militaire et de son Ministre des Affaires étrangères. Il se montra très sensible à l'amabilité de Sa Sainteté et promit qu'il répondrait lui-même par une lettre au Pape; et, en effet, deux semaines après, il la fit remettre à Mgr Jardin, afin qu'il l'envoyât à Rome. Depuis ce temps

le vicaire apostolique eut sa place dans le corps diplomatique aux réceptions officielles.

Malheureusement, même sous la république la solution du problème de l'enseignement était toujours en suspens, à cause de la pauvreté des ressources. Les étrangers (Anglais, Allemands, Américains, Français) insistaient surtout en faveur des écoles supérieures. Les missions catholiques, outre leur collège pour études secondaires, de Zi-ka-wei, possédaient une école supérieure, l'*Aurore*, à Shanghai, où l'on enseignait les lettres, le droit et les sciences, et qui était très fréquentée. Au commencement de 1914, on tint des conférences à Hong-Kong, Han-Ken et Tsi-nan-fu au sujet de l'organisation à donner à l'enseignement dans les écoles catholiques, et l'on y discuta aussi sur le développement à donner à la presse catholique, qui, à vrai dire, était encore en retard à cause des difficultés financières.

De bonnes écoles et une bonne presse étaient grandement nécessaires en Chine, car le gouvernement avait une tendance à inculquer à la population les principes de la morale de Confucius, répandus dans les anciens livres chinois, et, dans ce but, on publiait de nouveaux livres et on en retirait d'autres. Cependant la liberté d'enseignement, qui avait été respectée jusque là, bien qu'elle fût entourée de nombreuses servitudes de règlements, d'examens, d'inspections, d'inscriptions etc., était encore respectée, parce qu'il aurait été impossible autrement de pourvoir à l'instruction populaire. Toutefois, à considérer les mesures prises par le gouvernement, il était clair que celui-ci cherchait à monopoliser au moins l'enseignement universitaire. De plus, le Confucianisme était au programme dans toutes les écoles, et les livres sur les principes de Confucius étaient imposés à toutes les écoles publiques. Le 13 décembre 1915, le président, poussé par le désir de la population, qui savait difficilement se résigner à la forme républicaine, accepta la couronne impériale, tout en avertissant cependant qu'il entendait gouverner conformément à une constitution. Mais huit jours plus tard, voici qu'une révolution obligeait Yuen-Shi-Kai à reprendre simplement sa charge de président de la république, et quelque

temps après, il fut obligé de donner sa démission, sous l'accusation de trahison envers la république et de parjure. Le président Ly-yuen-hong lui succéda et l'on souleva de nouveau à la Chambre la question de savoir si, oui ou non, on fixerait le Confucianisme comme base religieuse de l'éducation nationale. Les adversaires du projet invoquaient la liberté de conscience, le refus qu'on avait déjà opposé au projet d'ériger le Confucianisme en religion nationale, le trouble qui en résulterait pour la paix publique, et enfin le flottement même et les défauts de la morale de Confucius. Les défenseurs alléguaient la nécessité de donner une morale aux Chinois, la vénérable antiquité de la morale de Confucius, avec son caractère proprement chinois, et le fait que les Etats étrangers ont, eux aussi, dans leur constitutions une religion nationale. Dans la lutte contre le projet, les catholiques reprirent les armes avec l'appui des protestants et des mahométans. Après une vive discussion à la Chambre, le paragraphe confucianiste recueillit 377 voix contre 210; les deux tiers des voix n'étant pas atteints, il fut repoussé.

Le 3 août 1917, la Chine, après la monarchie éphémère de Suen-tong, déclara la guerre à l'Allemagne, ce qui fut pour les missions catholiques une source de troubles peu ordinaires. Profitant du passage continuel des troupes, des brigands s'étaient organisés et assiégeaient des villages pour les piller. Plusieurs prêtres périrent ainsi et, avec eux, un grand nombre de catéchistes; les mauvais traitements et les pillages furent innombrables. De plus, la guerre mondiale fut cause d'une grande diminution du personnel missionnaire. La mobilisation avait éloigné de la Chine, des vicariats de l'ouest en particulier, une grande partie des missionnaires français. Un seul départ, le 3 février 1915, avait vu s'embarquer pour la France 64 missionnaires. Le même jour, 17 prêtres et 23 frères avaient été mobilisés à Tien-tsin. Il est vrai qu'un peu plus tard, la France, vit où était le véritable intérêt de la nation, et l'on permit à un certain nombre de prêtres et de frères de retourner en Chine. D'autres missionnaires, de la Castille et de Turin, vinrent les aider. A cela, il faut ajouter une diminution notable des ressources pécuniai-

res, alors précisément que les besoins augmentaient et que le prix des vivres montait d'une façon considérable. Cependant, le changement de régime d'abord, la guerre aux côtés de l'Entente ensuite, ont préparé au catholicisme un terrain plus propice. On n'était pas seulement débarrassé d'une autorité absolue, fossilisée dans ses idées et incapable d'en comprendre d'autres, mais on avait affaire à un monde qui semblait renaître à une vie nouvelle. Un nouveau courant d'idées se manifesta désormais parmi les professeurs et les élèves en Chine. Ils sont aux prises avec tout un monde d'idées et d'idéals en opposition les uns avec les autres. L'esprit d'investigation, le désir de remettre toutes choses à neuf sont les dispositions qui les caractérisent. Il n'y a pas de tradition, de sanction ou de principe social du passé ou du présent qui soit assez sacré, pour échapper à l'examen ou pour n'être pas rejeté, si ces étudiants et professeurs ne peuvent prouver qu'il possède une certaine valeur pour l'individu ou pour la société. Selon le Dr Matt, il n'y a rien, depuis la Renaissance, qui puisse être comparé à ce mouvement comme puissance et possibilité de grand avenir. Son importance surpasse même de beaucoup la Renaissance européenne, si l'on considère le nombre de personnes qu'il intéresse et la variété des sujets discutés. Au point de vue du réveil moral, du désir des choses spirituelles, de l'audace et du but que se proposent d'atteindre les jeunes Chinois, c'est la transformation la plus intéressante et la plus vitale que l'on ait jamais observée. Cet état de choses si différent du précédent a déjà produit de bons effets: une augmentation considérable de conversions, alors qu'il y avait des raisons — nous avons dit lesquelles — d'en craindre la diminution. Le nombre des catholiques, en Chine, était de 1.827.172 en 1916, il monta à 2.056.366 en 1921, et en 1923, il atteignit 2.143.166.

Le nombre toujours croissant des catholiques et l'importance que, depuis la guerre, la papauté romaine avait acquise en face du monde civilisé, avaient décidé le gouvernement chinois, au cours de l'été de 1918, à introduire des négociations pour établir des rapports diplomatiques avec le Vatican. Il proposait comme ministre plénipotentiaire auprès du S. Siège M. Tai-Tcheng-Ling, ancien ministre de Chine en Espagne et

en Portugal, et le Pape, ainsi que l'annonçait le 11 juillet l'*Osservatore Romano*, agréait cette nomination et se proposait d'envoyer comme représentant à Pékin Mgr Petrelli, alors Délégué apostolique aux îles Philippines. Toutefois, cette nouvelle déplut à la France, qui voyait à tort dans ces relations diplomatiques une atteinte à ses intérêts traditionnels, atteinte que ne justifiaient ni le fait ni le droit: une contradiction avec le protectorat français reconnu depuis 1858 par le Saint-Siège au point que, en 1886 déjà, Léon XIII, qui avait eu la même pensée, l'abandonna. Bien que le S. Siège déclarât ne vouloir en aucune façon léser les droits du protectorat français en envoyant un représentant en Chine, mais ne regarder que le nombre toujours croissant des catholiques chinois et l'avantage qui résulterait pour la jeune République du fait de se trouver en rapports diplomatiques avec le Vatican, et aussi le grand avantage de posséder dans ce pays lointain quelqu'un qui, en son nom, serait supérieur à tous les vicariats et à toutes les préfectures, et permettrait l'unité d'action, ces raisons ne furent pas prises en considération, et le Pape Benoît XV, comme Léon XIII en 1886, ne crut pas devoir insister *ad vitanda maiora mala*. Après le rétablissement des relations diplomatiques entre la France et le S. Siège, il fut plus facile de s'entendre, et Pie XI eut la satisfaction d'envoyer un Délégué apostolique en Chine en la personne de Mgr Celso Costantini, archevêque titulaire de Théodosie. Celui-ci arriva à Hong-Kong le 20 novembre 1922, et y fut reçu avec enthousiasme. De là, il se rendit à Pékin, où le Président de la République, M. Ly-yuen-hong, le reçut en grande solennité. Au cours de ces dernières années, on remarque qu'il se dessine en Chine un mouvement contre Confucius et son culte; cela suffit à montrer le chemin qu'ont fait les idées nouvelles dans la société chinoise cultivée. Evidemment la tentative, que l'on ne manqua pas de faire au lendemain de la révolution chinoise, de faire supprimer par les autorités gouvernementales le confucianisme, ne réussit pas, mais ce qui a échoué hier arrivera probablement demain, car le nombre de ceux qui ne veulent plus du confucianisme, qu'ils appellent « une vénérable antiquité », augmente tous les jours. Au

fond, ils ne voudraient plus de religion d'aucune sorte, mais ils trouvent que, pour celle de Confucius en particulier, le temps est passé. Les catholiques à vrai dire tirent profit de ce mouvement. Le matérialisme philosophique et pratique de Confucius était, jusqu'à présent, le principal obstacle au progrès du christianisme surnaturel. Il faut avouer cependant qu'à côté de ce mouvement anticonfucianiste, il y a aussi l'athéïsme plus orgueilleux et même inséparablement lié au premier. Il se trouve des jeunes gens riches, qui ont étudié en Europe, dans les Universités de Berlin, de Heidelberg, de Paris, de Cambridge, et y ont fait des études très superficielles; ces jeunes gens ont vu le monde européen, mais ils ne l'ont pas observé; ils n'ont pas aperçu le christianisme latent qui pénètre toute la civilisation, et ils s'en sont retournés dans le Céleste Empire, ou comme ils disent, dans la « république fleurie du centre », en proclamant que la science remplace la religion, que l'humanité se substitue définitivement à Dieu; Jésus est un sage, charitable et doux, inspirateur de toute vraie sociologie, et rien d'autre. Quand, au début de 1922, les organes protestants annoncèrent que l'on allait réunir en un congrès, à Pékin, la *Fédération des étudiants chrétiens du monde entier,* dans les salles de l'Université américaine de Ts'inghoa, on organisa immédiatement à Shanghai une Ligue antichrétienne et, à Pékin, une *Fédération antireligieuse chinoise.* La proclamation de cette dernière disait: « Le poison des religions devient de plus en plus virulent. Devant ce péril, nous, soussignés, avons créé une Fédération antireligieuse, dans le but de balayer toutes les croyances qui troublent l'humanité. Nous ne reconnaissons que l'esprit scientifique ». Malheureusement ce mouvement avait trouvé un centre dans l'Université de Pékin, et un chef dans la personne de son recteur M. Ts'ai-Yuan-P'ei. Quand ce professeur, qui avait fait ses études à Berlin, fut nommé à cette charge, l'Université nationale gagna en importance au point d'être considérée comme le foyer authentique de la pensée nationale chinoise. Son influence est grande sur les innombrables écoles secondaires du pays et sa direction est suivie par une quinzaine de provinces. Après que les protestants eurent tenu à Pékin leur congrès

annoncé, la *Fédération antireligieuse* organisa aussitôt un *indignation-meeting* pour le 6 avril, dans l'Université nationale, et le recteur parla devant un auditoire de 3000 personnes. Le pis est que les étudiants sont incapables de distinguer l'erreur de la vérité dans ce qu'on leur enseigne comme science et doctrine européennes. L'athéisme est alors enseigné sous couleur de science, et cela suffit pour qu'ils l'acceptent. Pour endiguer un mouvement aussi dangereux au sein d'une population de 400.000.000 d'habitants, les efforts et les moyens pécuniaires du protestantisme, si grands soient-ils, ne suffisent pas. Il faut ajouter que, dirigeant eux-mêmes huit Universités, une seule possède un esprit véritablement chrétien: les autres appartiennent à des protestants ayant des croyances très élastiques, et certainement ce n'est pas ainsi qu'ils peuvent combattre l'athéisme. En 1920, malgré un personnel missionnaire de 28.740 membres, ils n'avaient que 374.435 convertis. Devant ces chiffres, un missionnaire protestant, le Rév. White, concluait mélancoliquement: « Si, après un siècle de travail et une dépense annuelle de plusieurs millions de dollars, nous ne pouvons inscrire que dix convertis par travailleur, c'est qu'il manque quelque chose à la base de notre œuvre ». De plus le rusé chinois fait une profonde différence entre le missionnaire désintéressé et le missionnaire marié, qui, après avoir distribué quelques bibles, ferme le temple et sa maison à l'approche des grandes chaleurs pour aller faire le *gentleman* sur la plage. Les catholiques ont un personnel bien plus restreint, disposent de ressources pécuniaires très mesurées, mais possèdent le véritable esprit missionnaire, parce qu'ils ont la vraie foi; aussi obtiennent-ils beaucoup plus. Toutefois, quand on pense qu'ils n'ont encore qu'une seule université, l'*Aurore,* dirigée par les Jésuites, dans un pays très étendu, où l'étude est devenue une espèce de manie, quand on pense que les catholiques ne sont qu'un peu plus de deux millions sur une population de quatre cent millions d'habitants, on se rend compte combien long encore est le chemin à parcourir.

Cependant les catholiques ne se découragent pas, car ils se souviennent de la parole divine: *ego vici mundum*, et, do-

ciles à l'invitation du Souverain Pontife, ils poursuivent leur œuvre sainte d'évangélisation et tâchent de l'intensifier de plus en plus. Les statistiques de 1923 nous disent que, cette année, il y eut une augmentation de 43 missionnaires étrangers; l'année précédente, le nombre des prêtres indigènes est monté de 1030 à 1071. Si le nombre des baptisés est devenu plus petit, cela s'explique très bien par l'état d'anarchie dans lequel se trouve le pays, où l'on ne sait pas ce qu'il y a de plus funeste à la population: du brigandage ou de l'armée qui devrai le réprimer. Ajoutez à cela les difficultés financières, qui augmentent toujours. Les aumônes qui viennent de France, de Belgique et d'Italie perdent beaucoup de leur valeur à cause de la hausse du change. De plus, le riz coûte aujourd'hui en Chine trois fois plus qu'en 1913. Par conséquent, on a dû fermer des écoles parce que d'accès trop dangereux, d'autres par manque d'argent. Du point de vue de la liberté religieuse, il semble bien qu'il n'y ait pas lieu de se préoccuper outre mesure. Le président Sin-che-Thang, élu en 1918, eut pour successeur à la tête de la République chinoise Tsao-Kun, élu le 5 septembre 1923. Bientôt après, fut promulguée la nouvelle constitution. L'article 19 de celle-ci déclare que « les citoyens de la République chinoise ont toute liberté d'honorer Confucius et de professer n'importe quelle religion. Aucune restriction ne sera mise à cette liberté, sinon en conformité avec la loi ». Or cette loi est encore à faire, mais quand bien même elle imposerait aux fonctionnaires, officiers, professeurs, des pratiques que le catholicisme repousse, il y a toujours le traité de Tien-Tsin, qui interdit, dans un de ses articles, de contraindre les chrétiens chinois à des actes contraires à leur religion, et ce traité vaut bien plus que n'importe quelle loi chinoise.

Somme toute, il y a un progrès qui ira toujours croissant, à mesure que le travail des missionnaires, dispersés dans cet immense pays, sera mieux coordonné. Ce qui favoriserait beaucoup cette coordination, ce serait le Concile plénier chinois, qui aurait déjà dû avoir lieu en septembre 1914, mais qui, empêché de se réunir à cause de la guerre, fut fixé au 15 mai 1924, à Shanghai. A ce concile, le premier que la Chine ait

tenu, assistèrent 50 évêques, outre l'évêque de Macao, 15 provicaires, des administrateurs apostoliques, des procureurs d'évêques absents, les représentants de tous les religieux, sous la présidence de Mgr Costantini, délégué apostolique. Pour la première fois, deux préfets apostoliques de nationalité chinoise, nommés récemment, siégèrent avec voix délibérative: ce furent le franciscain, P. Odorique Tcheng, auquel Pie XI confia la préfecture de Pu-Ki (Hu-pé), au centre de la Chine, et le P. Melchior Sun, des Prêtres de la Mission, qui eut la préfecture de Lhisien, au nord de Pékin. Les cérémonies publiques, auxquelles prirent part tous les Pères du Concile, chacun avec ses vêtements de cérémonie caractéristiques, et dans lesquelles étaient représentées toutes les nations civilisées, donnèrent une idée de l'universalité de l'Eglise et produisirent une très vive impression non seulement sur les fidèles, mais encore sur les païens. Parmi ces derniers, quelques personnages importants, comme le général Ho-Feng-Ling, gouverneur de Shanghai, dans un banquet que donnèrent les notabilités de la ville aux Pères du concile, reconnurent dans un discours le bien immense qu'avait fait dans la Chine le zèle et l'intelligence des missionnaires catholiques. La clôture solennelle du concile eut lieu le 12 juin, dans la cathédrale de Shanghai, par la signature des actes faite à l'autel par tous les Pères. Après quoi, au milieu de l'émotion générale des assistants, le délégué apostolique embrassa chacun des Pères et ceux-ci s'embrassèrent entre eux en signe de paix.

Nous avons mentionné les difficultés financières dans lesquelles se trouvaient les missions catholiques en Chine. Parmi celles-ci, treize sont italiennes, à savoir: les trois vicariats apostoliques du Honan (septentrional, oriental, méridional) et celui de Hong-Kong, confiés à la Société des missions étrangères de Milan; le Honan occidental, confié à l'institut de Parme; le vicariat apostolique de Shiukow, confié aux Salésiens; les cinq vicariats du Shensi central, Shiensi septentrional, Hupé oriental, Hupé septentrional-occidental et Honan méridional, confiés aux Mineurs Franciscains d'Italie; le vicariat apostolique du Shiensi méridional, confié au Séminaire de S. Pierre et Paul de Rome, et le vicariat de Kingan, confié aux Lazaristes ita-

liens. Pour secourir ces missions, le gouvernement italien leur accorda, par un décret-loi du 20 mars 1924, un subside extraordinaire de dix millions de lires, à répartir en 10 annuités d'un million chacune.

4) *Les Indes Anglaises.*

Situation religieuse du pays. — Grande liberté pour le catholicisme. — L'obstacle protestant. — Le schisme de Ceylan. — Scènes de brigandage. — Activité catholique. — Missionnaires qui partent pour la guerre. — Concession du *Home rule* et conséquences pour le catholicisme. — Action collective des catholiques et des protestants. — Le clergé indigène. — La vie religieuse dans les Indes. — Le gandhisme.

Dans un article du *Madras Weekly Mail* du 3 janvier 1901, un brahmane cultivé, décrivant la situation religieuse de son pays, déclarait que le peuple hindou était en grande majorité plongé dans un état d'ignorance abjecte, de dégradation et de superstition honteuse, soucieux uniquement de se procurer un peu de riz pour apaiser sa faim. Son seul culte consistait à adorer des esprits mauvais et des dieux locaux. Les classes moyennes avaient la religion que leur enseignaient les brahmanes et par conséquent elles fréquentaient les pagodes, assistaient aux fêtes et aux pèlerinages: elles adoraient les dieux du pays et demeuraient étrangères à la civilisation occidentale. Les brahmanes, formant une caste sacerdotale et privilégiée, avaient perdu beaucoup de leur influence: quand ils avaient été éduqués dans les Universités et les collèges de l'Etat, ils perdaient la foi aux superstitions de leur pays pour tomber dans le scepticisme le plus désolant: s'ils vivaient ensuite dans les campagnes, ils s'efforçaient de conserver la flamme de la superstition, mais comme ils voyaient que les pagodes étaient de plus en plus délaissées, ils s'adonnaient, pour vivre, à des occupations profanes. Le petit nombre de brahmanes croyants semblait vouloir remettre en valeur l'ancienne religion védhique, dont ils espéraient le salut pour les Indes et pour le monde entier. Mais en vain, car l'hindouisme ne peut pas et ne pourra jamais procurer le bien-être maté-

riel et moral de la population. Les quelques vertus sociales qu'il contient ne sont pas inspirées par la religion, mais par l'esprit de caste. A la fin de son article, l'auteur reconnaissait que l'Eglise catholique est une véritable institution sociale; à son avis, si l'hindouisme voulait lutter contre l'Eglise catholique, il faudrait en accepter les méthodes et en prendre l'esprit, sinon il devra se résigner à disparaître. Le progrès du catholicisme dans les Indes, surtout dans les contrées méridionales, n'avait certainement pas échappé aux regards de l'auteur de l'article. Bien que le nombre des catholiques ne fût que de 1.227.620, sur une population de 294.000.000 d'habitants, selon le recensement de cette année 1901, il voyait cependant dans ce petit nombre de catholiques le germe de la vie et la promesse de la victoire, et, par contre, il ne daignait pas même mentionner la tentative que faisait précisément en ce moment Annie Besant, la grande théosophe, venue de l'Angleterre aux Indes pour sauver l'hindouisme en le mélangeant à la théosophie, et fondant dans ce but un collège à Bénarès.

D'un autre côté l'Eglise catholique ne trouvait pas d'obstacle à son développement dans les Indes de la part du gouvernement. Celui-ci, pour ne pas froisser les sentiments de la très grande majorité de la population, avait décidé de maintenir dans ses écoles la plus stricte neutralité, mais il n'empêchait pas que dans les écoles privées, qu'il aidait par une pension annuelle, on enseignât la religion chrétienne ou une autre, au gré des autorités ecclésiastiques. Il y avait donc, même pour l'Eglise catholique, une grande liberté. En ce qui concerne le mariage, les lois de l'Eglise devaient être respectées, s'il s'agissait de catholiques. Dans l'acte de 1866, appelé *Dissolution of native converts mariages act*, il est déclaré que « rien de ce que contient cet acte ne peut être invoqué pour invalider les mariages des indigènes convertis au catholicisme, s'ils ont été faits en conformité avec les lois de l'Eglise catholique ». Là où les coutumes ou les lois du pays menaçaient le droit de propriété et de succession des nouveaux convertis au christianisme, et par conséquent aussi au catholicisme, le gouvernement était intervenu dès 1851 par un acte qui imposait des limites à ces lois indigènes. Quant aux écoles, le gouver-

nement les protégeait toutes, et le subside qu'il accordait aux écoles non anglicanes, bien qu'inférieur à celui qu'il accordait aux autres, était cependant toujours considérable. De plus, quand il s'agissait d'écoles, d'œuvres d'assistance et de charité et d'églises, le gouvernement concédait aux missions le terrain nécessaire en usufruit. Pour les écoles, il fournissait le local et tout le matériel scolaire (bancs, tables, instruments de physique, etc.). Pour chaque orphelin anglais le gouvernement versait une certaine somme en plus du subside général. Enfin, la destination des fondations pies était reconnue et conservée, et les biens ne pouvaient être ni aliénés ni employés à d'autres fins indépendamment des autorités ecclésiastiques catholiques.

Or ces écoles privées étaient bien plus nombreuses que celles du gouvernement, si bien que 28 % des écoliers restaient sans instruction religieuse. L'Eglise catholique rencontrait un obstacle considérable plutôt du côté de la propagande protestante. Il est vrai qu'en 1901 le recensement montrait que les catholiques surpassaient en nombre tous les protestants des différentes sectes prises ensemble. Cependant il faut noter que, de 1840 à 1901, le nombre des protestants avait augmenté d'environ un million d'adhérents. Diverses causes peuvent avoir contribué à cette augmentation, mais il reste toujours que l'obstacle qui en résultait pour le catholicisme était formidable.

Au mois de mai 1902 s'éteignait le malheureux schisme de l'île de Ceylan. Il avait pris naissance en 1887, quand, au moment du concordat du Portugal avec le S. Siège, celui-ci avait transféré les églises et les paroisses de la province de Manaar de la juridiction patriarcale de Goa à la juridiction épiscopale de Jaffna; les chrétiens de Ceylan se révoltèrent et, subjugués par l'influence du prêtre apostat Alvarez, ils persistèrent dans leur révolte pendant 15 ans. Ils étaient environ un millier; Mgr Joulan, évêque de Jaffna, reçut leur acte de soumission et leur donna l'absolution.

Au cours de l'été de l'année suivante, la même île de Ceylan fut le théâtre de scènes sauvages. Les bouddhistes avaient l'habitude de se rendre en pèlerinage chaque année

à Anuradhapura, l'ancienne capitale de l'île, et d'y célébrer leurs rites dans le temple de l'arbre sacré *Bo*. Cette année-là, les pèlerins, au nombre de plusieurs milliers, en sortant du temple, après avoir honoré l'arbre sacré à leur manière, furent saisis comme par une folie subite. Ils se mirent à parcourir la petite ville démolissant les édifices gouvernementaux en construction et saccageant les maisons et les jardins particuliers.

L'église et l'école catholique contiguë furent incendiées, et la police, qui intervint trop tard, arrêta 75 des pires forcenés. Il faut chercher la raison de cet acte de brigandage dans la haine que nourrissent les bouddhistes contre les chrétiens, haine qui, depuis quelque temps déjà, transpirait de diverses manières dans la presse, dans les conférences, dans les tribunaux, et cela parce que un certain nombre de demi-savants européens, avides de nouveautés, s'étant rendus dans cette île pour y étudier le bouddhisme, avaient fini par s'en éprendre: ils déclaraient le bouddhisme de beaucoup supérieur au christianisme, le proclamaient la religion de l'avenir et en étaient arrivés à se dépouiller de leurs habits, à se raser la tête, et à se couvrir du manteau jaune de Bouddha. Ce que voyant, les bonzes se persuadèrent facilement qu'ils avaient une mission sacrée à remplir, celle de substituer le bouddhisme au christianisme. Par une faiblesse que l'on a peine à comprendre, le gouvernement lui-même parut heureux de cette renaissance du bouddhisme et favorisa les bonzes par des lois d'exception. De là, la persuasion chez les bouddhistes qu'il leur était permis de se servir pour leur propagande de moyens mêmes violents.

Les rapports entre l'autorité gouvernementale et l'autorité ecclésiastique continuaient à être en général très courtois. L'accueil que reçut le délégué apostolique pour les Indes, Mgr Zaleski, quand il visita les deux royaumes tributaires de Trevancore et de Cotchin, en est une preuve. Les exceptionnelles qualités d'esprit de ce prélat, qui montre un très grand zèle à promouvoir toutes les bonnes œuvres, y ont contribué aussi. L'école, l'action religieuse et sociale, la presse reçurent de lui de multiples encouragements et de sages directives.

Se trouvant à Trichinopoly, en novembre 1905, il en profita pour recommander l'unité d'action. « Numériquement, disait-il, la religion catholique a fait un grand progrès dans les Indes. Au cours de ces quinze dernières années, elle a gagné un demi-million d'adhérents. Ce rapide développement exige des organisations et les organisations catholiques doivent en être la force ».

La bonne entente entre les autorités religieuses et politiques, que ne réussirent pas même à troubler les tentatives de révolte du pays, réprimées à temps et avec tact par le gouvernement, permit à l'œuvre des missionnaires de se développer très fructueusement. Afin de donner à cette œuvre une direction toujours plus uniforme, on décida en 1914 de fixer la réunion d'un Congrès marial à Trichinopoly pour la fin de l'année et d'obtenir la participation des quarante diocèses des Indes, de la Birmanie et de Ceylan, ainsi que de toutes les congrégations mariales qui y étaient établies. Le lieu n'était pas si mal choisi, puisqu'au nord il se trouvait un demi-million de catholiques et deux millions au sud. Outre le développement du culte de Marie, on devait traiter dans ce congrès beaucoup d'autres questions, mais la guerre, qui éclata au mois d'août de la même année, réduisit à néant le projet.

Ainsi qu'il était à prévoir, la guerre fut une grande tempête qui s'abattit sur les missions hindoues; non pas à cause de cette révolte contre l'empire britannique que beaucoup prévoyaient et qui fut remplacée par ce *outburst of loyalty* tant vanté par les anglais, à juste titre d'ailleurs, et auquel les missionnaires ne se sont certainement pas opposés, mais à cause du rapatriement forcé de presque tous les missionnaires allemands, environ 150, et des religieuses allemandes; il ne resta des uns et des autres que ceux qui, à cause de leurs infirmités, ne pouvaient supporter le voyage. En conséquence, les diocèses de Bombay, Paona, Bettiah et Assan furent privés d'ouvriers catholiques. En même temps, d'autres diocèses des Indes étaient appauvris par suite du départ de beaucoup de missionnaires français appelés comme aumôniers ou comme soldats. Ceux qui restaient étaient donc obligés de suppléer à tout ce personnel manquant et étaient débordés par le travail. Il faut

ajouter à cela la pénurie toujours plus grande des ressources. Le départ des Pères missionnaires allemands, forcés uniquement à cause de leur nationalité, d'abandonner la vigne du Seigneur qu'ils avaient cultivée avec tant d'amour, fut accompagné de telles démonstrations de reconnaissance de la part des fidèles qu'il leur fut en quelque manière rendu plus doux.

Après la guerre, l'Angleterre jugea que le temps était venu de satisfaire les aspirations nationalistes de l'empire hindou et d'établir dans les Indes l'autonomie (*home rule*). Promise solennellement par le Secrétaire d'Etat, Montagne, le 20 août 1917, approuvée en 1919, elle fut réalisée au mois de janvier 1921. En vertu de cette innovation, le gouvernement des provinces hindoues acquit une pleine autonomie pour certaines affaires (*transferred subjects*) confiées à des ministres responsables devant un conseil législatif élu par le peuple. Pour d'autres affaires (appelées *reserved subjects*, comme l'armée, la flotte, l'éducation des Anglais, etc.) le gouvernement central des Indes anglaises conserva comme auparavant l'administration. Ce gouvernement central est modifié dans la mesure où augmente l'élément indigène dans le Conseil exécutif du vice-roi; on établit un Conseil d'Etat et une Assemblée législative dont les membres seraient nommés par le peuple. L'approbation de ces deux Chambres est requise pour qu'un projet ait force de loi.

Il est clair qu'avec ce *home rule*, même s'il reste dans les limites actuelles, la situation des catholiques est devenue quelque peu incertaine, précaire. C'est un fait que, grâce au *home rule*, comme le dit bien le P. Tragella dans sa revue des études missionnaires, les Indes passent petit à petit aux mains des hindous. Ceux-ci, animistes, bouddhistes, musulmans, brahmanistes, forment un ensemble de plus de 326 millions d'hommes: les catholiques sont arrivés peut-être aujourd'hui à 3 millions. Les nouvelles autorités auront-elles pour les catholiques les mêmes égards que le gouvernement précédent? Le problème est inquiétant, surtout au point de vue des écoles; car si l'on confie l'administration des écoles à un hindou, il est fort douteux qu'il continue à subsidier les écoles catho-

liques avec la libéralité qu'a montrée jusqu'ici le gouvernement britannique; de plus, étant donné l'esprit nationaliste des indigènes, esprit auquel il faut attribuer déjà le changement actuel, n'est-il pas probable que l'on continue à vouloir marcher sans les Européens, y compris les missionnaires et les sœurs, et que l'on en arrivera finalement à leur refuser la liberté d'enseigner et d'ouvrir des hôpitaux? Déjà, dans quelques missions, les sœurs n'ont pu obtenir d'assistance à cause de l'opposition de l'élément indigène dans les nouveaux conseils provinciaux; dans d'autres, on a essayé de remplacer les sœurs par les *nurses*, les infirmières indigènes, qui se multiplient actuellement un peu partout.

Le danger menace également les catholiques et les protestants; aussi ne se contentèrent-ils pas de se défendre séparément. Il leur sembla utile de s'unir, afin de rendre la lutte plus facile. A Calcutta, en plein accord avec l'archevêque catholique, les catholiques se sont unis aux protestants pour former un parti politique chrétien, ayant pour but d'obtenir dans le Conseil provincial la représentation à laquelle ils ont droit. Le gouvernement anglais voit ce mouvement d'un très bon œil et compte que ce parti pourrait lui offrir un solide appui pour la bonne marche des affaires. A Bombay, l'archevêque, tout en n'oubliant pas le problème politique, insista sur la nécessité d'intensifier et de multiplier les œuvres de zèle et de charité. Cela doit servir également à gagner aux catholiques l'estime des pouvoirs publics, et en effet ce qu'il disait était la pure vérité: « Si nous voulons que l'on compte avec nous, montrons ce que nous valons ». Pour atteindre ce but, on fonda également aux Indes la *Catholic Truth Society*, qui exerce une si bienfaisante influence en Angleterre. On publia en anglais, en tamoul et en bengali de très nombreux *tracts* destinés à être rapidement répandus dans le monde cultivé; on multiplia les conférences, on fonda des périodiques mensuels; tout cela dans le but de détruire les préjugés qui avaient cours contre les catholiques et contre les chrétiens en général, préjugés qui trouvaient facilement croyance auprès de ces esprits qu'un nationalisme excessif indisposait déjà contre la religion chrétienne.

Le catholicisme se trouve actuellement aux prises avec d'autres difficultés aux Indes. On avait espéré que la note de M. Balfour du 6 juin 1919 à Mgr Cerretti, garantirait le S. Siège contre le boycottage absolu des missionnaires allemands et que, « dans le cas où un certain contrôle serait nécessaire », cela ne se ferait qu'après avoir consulté, comme de juste, les autorités de la religion intéressée. « Mais, comme le dit bien le P. Tragella déjà cité, la politique des *chiffons de papier* a été contagieuse, et la note de Balfour demeura lettre morte. Les missionnaires et les sœurs furent rapatriés, et, malheureusement, les postes demeurés vacants le sont encore actuellement, en grande partie du moins. Devant cette lamentable déficience de personnel missionnaire, on comprend le bon accueil que reçut la proposition et l'exhortation faite par Benoît XV en vue de promouvoir de plus en plus la formation d'un clergé indigène. Dans ce but l'évêque de Trichinopoly, Mgr Faisandier, ouvrit en 1922 un séminaire pour l'éducation des clercs indigènes, et s'épargna ainsi les frais de les envoyer aux séminaires de Kandy. Notons aussi qu'il existe déjà aux Indes un diocèse désservi uniquement par des prêtres indigènes et que Mgr Vazapilly, un hindou, a été nommé vicaire apostolique de Trichur. Il y a d'autres prêtres indigènes dans les diocèses de Goa, Damaan, Mylopore. En 1922, le clergé indigène comptait en tout environ 1500 membres ».

La vie religieuse est très facilement comprise et appréciée dans les Indes, surtout par les femmes. En 1922, il y avait 5662 religieuses indigènes sur un total de 7360. Un fait curieux et qui pourra surprendre ceux qui croient que les castes dans les Indes sont un obstacle insurmontable pour l'évangélisation, c'est qu'il existe, depuis cinquante ans, dans le diocèse de Calcutta, un ordre religieux de femmes, où l'on admet sans aucune distinction les aspirantes anglaises et indigènes. C'est celui des « Sœurs apostoliques de Notre-Dame du Carmel », fondé par une dame irlandaise; il possède déjà plusieurs maisons. La Mère Générale est hindoue, de même que trois Supérieures de couvents; une supérieure est belge et, parmi les sœurs, on compte des hindoues, des belges, des irlandaises, des créoles (issues de mariages entre anglais et

hindous). Toute distinction de races est abolie. Ces sœurs dirigent trois écoles où l'on parle anglais, et quatre autres, où l'on parle la langue Malayalam. La maison-mère se trouve à Trivandrum. Tout récemment, en 1923, l'évêque capucin du diocèse de Lahore a obtenu du S. Siège l'approbation d'une nouvelle congrégation de religieuses indigènes du nom de *Tertiaires de S. François,* destinée aux missions. Douze jeunes filles, convenablement préparées à la vie religieuse par leur directeur, le P. Herman, se rendirent après la mort de celui-ci, en 1923, chez les sœurs de Mariabad et y restèrent environ trois ans, en attendant l'approbation du S. Siège. Celle-ci étant accordée, elles prirent l'habit religieux.

Un mouvement qui pourrait avoir les plus sérieuses répercussions sur l'action des missionnaires dans les Indes est celui que commença et que mène le mahatma Gandhi. Pendant les onze années qu'il passa en Angleterre pour y faire ses études il avait acquis une connaissance approfondie du monde occidental et ayant vu la misérable situation des indigènes de l'Afrique du Sud, où il exerçait la profession d'avocat en 1893, il conçut l'idée de libérer radicalement les hindous de toute dépendance, et même de tout contact européen; il ajoutait ainsi au principe hindou de la non-résistance celui de la non-coopération et conseillait par conséquent l'abandon des villes et en général le refus de tout concours aux autorités anglaises pour l'administration du pays. Bien que Gandhi se déclarât ennemi des violences, il s'en produisit fréquemment. Le gouvernement dut recourir à des mesures sévères pour les réprimer: puisque Gandhi demeurait toujours le chef de ce mouvement, et que de plus les hindous lui rendaient les honneurs divins, le gouvernement anglais se vit dans l'obligation de le condamner à six ans de prison dans les premiers jours de novembre 1922. Mais en 1924, le nouveau premier ministre anglais, le travailliste Ramsay Mac-Donald, résolut de le mettre en liberté. Le mouvement est encore plus inquiétant du fait que les Gandhistes, profitant de la haine des musulmans contre le gouvernement anglais, ont fait alliance avec eux. Jusqu'à présent les missionnaires catholiques n'ont rien eu à souffrir de ce mouvement, qui a bien un caractère révolutionnaire,

quoique simplement politique. Gandhi est certainement un orthodoxe hindou, mais il s'est assimilé beaucoup d'éléments du christianisme: le respect des pauvres, des *paria*, l'amour pour les personnes de toutes races, l'estime du travail, la condamnation de la violence. Il aime les catholiques hindous, et ceux-ci en grande majorité, mais naturellement avec quelque réserve, suivent ses idées et ses principes. Selon le P. Isidore Pagani, des Missions étrangères de Milan, le Gandhisme et le Christianisme ne se combattent pas, ils se complètent. Les Indes sentent avec Gandhi que, pour se rendre indépendantes, il faut émanciper les *paria*, et ceux-ci, à leur tour, sentent que leur émancipation morale ne pourra se réaliser qu'en embrassant cette foi et cette religion qui font de tous les hommes des frères. Ils ne se laissent pas émouvoir par les soi-disant *Servants of India*, qui voudraient leur inculquer la haine du christianisme, qu'ils représentent comme une religion d'outre-mer, et qui les allèchent par des orphelinats, des refuges pour veuves, des dispensaires, etc. Ces œuvres, n'étant pas animées d'esprit chrétien, s'étiolent bien vite. D'autre part voici que, pour faire contrepoids à cette influence néfaste, l'Eglise dans les Indes se fait de plus en plus hindoue: clergé indigène, sœurs indigènes, frères indigènes se multiplient constamment et deviennent de plus en plus nombreux. Le Gandhisme ne serait-il pas, dans les desseins de la Providence, l'instrument choisi pour conduire lentement l'immense peuple hindou à la connaissance du vrai Dieu?

5) *L'Indochine française.*

Progrès du catholicisme. — Une congrégation religieuse annamite. — Les lettrés. — Conduite malheureuse du gouvernement français. — Repentir tardif.

La partie de l'Indochine sur laquelle s'exerce plus ou moins la domination française, comprend au nord le Tonkin, au centre l'Annam, au sud la Cochinchine et le Cambodge

et à l'ouest, le long du fleuve Mékong, le Laos. Comme superficie, elle représente celle de la France augmentée d'un tiers et la population est en grande majorité de race annamite. En 1885, le catholicisme subit de la part des soi-disant *lettrés* une terrible persécution, qui coûta la vie à 10 missionnaires, 12 prêtres indigènes, 300 religieuses et 37.364 chrétiens. Après la persécution, il y avait en Indochine 9 vicariats avec 9 évêques, 190 missionnaires, 317 prêtres indigènes et 564.145 chrétiens. Les Missionnaires étaient des Dominicains espagnols dans le Tonkin, les Pères des Missions étrangères de Paris dans le reste du pays.

Ces martyres furent cause, dans la suite, des remarquables progrès du christianisme. En 1917, les évêques étaient au nombre de 19, les missionnaires de 434, les prêtres indigènes de 771 et les chrétiens à peu près un million; remarquons encore que l'on ne tient compte ici que des chrétiens pratiquants. Les œuvres catholiques suivent ce progrès: chaque mission possède une imprimerie, d'où sortent de nombreux livres et opuscules de propagande religieuse; la presse périodique, elle aussi, a pris un développement très consolant. Aux missionnaires proprement dits il faut ajouter les Frères des écoles chrétiennes, qui possèdent à Saïgon, Hué, Hanoï, Haïphong, etc., des établissements qui regorgent d'élèves; il faut ajouter aussi les ordres religieux de femmes avec leurs orphelinats, leurs ouvroirs, leurs hôpitaux et leurs écoles florissantes. L'ordre contemplatif des Carmélites est représenté au Tonkin et dans l'Annam par trois couvents. Dans l'Annam surtout, les femmes sont très portées vers la vie religieuse; aussi depuis longtemps a été fondée une congrégation religieuse purement annamite, appelée les *Amantes de la Croix;* elles s'occupent, particulièrement à la campagne, des orphelinats et d'écoles catéchistiques, et cela d'une façon qui surpasse tout éloge. En 1918, les *Amantes de la Croix* avaient 79 couvents et 2526 religieuses.

Il y a dans l'Indochine française de nombreux juifs et protestants, mais ceux-ci ne s'occupent que de leurs coreligionnaires européens. La plupart du temps, d'ailleurs, ils bornent leur zèle à distribuer aux indigènes la bible, que per-

sonne ne comprend. Il y a aussi des francs-maçons et des loges à Hanoï, à Haïphong, à Tourane, à Saïgon, mais ils ne favorisent que l'arrivisme, et si l'un ou l'autre veut faire œuvre vraiment maçonnique, il n'obtient d'ordinaire aucun effet. Par contre, le véritable obstacle pour le catholicisme ce sont les *lettrés*. Ces hommes diplômés, entrés dans l'administration indigène, sont incapables, à cause de leur orgueil, de comprendre l'Evangile. « Si votre religion est bonne, disait l'un d'entre eux, regardez ceci — et il montrait un grand crucifix — cela nous ne pourrons jamais l'admettre. Quand on est Dieu, on ne se laisse pas crucifier ».

Etant donné cette mentalité chez des hommes qui devraient être l'élite de la population, on comprend combien il est plus facile aux missionnaires d'obtenir de bons résultats auprès de ces *Moï* qui sont des *barbares*, ainsi que le dit leur nom Annamite. Les missionnaires se sont aussi déjà rendus chez eux dans le Laos et ont fondé à Kon-Kons une école florissante; ainsi beaucoup de *Moï* savent écrire leur langue. Bien mieux, on imprime chez eux un journal en langue *Moï* et il y a plusieurs *Moï* parmi les rédacteurs.

Selon des informations plus récentes, le catholicisme comptait en Indochine française, en 1922, 1.105.763 fidèles. On annonce également qu'après la guerre les protestants méthodistes américains ont essayé de pénétrer dans l'intérieur du pays. Quelques-uns se sont établis à Sadec, à Chandoc. Cependant le danger n'est pas tellement grave, car les Annamites ne montrent ni estime ni sympathie pour une religion dont les ministres sont mariés; les bonzes eux-mêmes, parce qu'ils sont soupçonnés de ne point observer la chasteté, sont constamment tournés en ridicule au théâtre annamite. S'il y a un danger, il est plutôt du côté politique, car l'annamite, d'habitude indifférent en religion, se met du côté de ces Américains, quand il les voit s'occuper de fonder des écoles, des orphelinats, des hôpitaux, d'autant plus que les ressources pour cela ne leur manquent pas.

L'activité des missionnaires catholiques n'est aucunement troublée par ces dangers: Mgr Lecroart, Visiteur apostolique des missions de l'Indochine, a été reçu partout avec grand en-

thousiasme en 1923, et il reste satisfait de l'état florissant des missions. Parmi les initiatives les plus intéressantes qu'ont prises les chrétiens à cette occasion, il faut mentionner la fondation d'un journal catholique, pour lequel on a déjà demandé et obtenu l'autorisation du gouvernement, et la fondation d'une grande Fédération de la Jeunesse catholique, qui devra défendre vigoureusement les intérêts de la religion et étendre son influence. Le journal catholique commença sa publication au mois de septembre 1923: il a pour titre Trung-Hoa (l'Union) et est, pour le moment, semi-hebdomadaire, mais il deviendra bientôt quotidien.

Les progrès du catholicisme sont donc remarquables, mais ils pourraient être encore meilleurs si le gouvernement français n'avait pas autrefois entravé l'œuvre des missionnaires. La France peut certainement se vanter d'avoir promu les intérêts matériels des Annamites. Ceux-ci le reconnaissent, mais cela ne les satisfait pas: ils trouvent que le gouvernement n'a rien fait dans l'ordre éducatif et intellectuel. « Nos enfants, disait naguère la presse annamite, sortent de vos écoles sans respect pour leurs parents, sans respect pour l'autorité quelle qu'elle soit, sans base morale pour la conduite de leur vie. Et nous ne parlons pas de l'exemple que vous leur donnez ». Cela est vrai; la France a donné à l'Annam tout ce qu'elle pouvait lui donner, excepté l'essentiel, ce qui a fait sa propre grandeur dans l'histoire, et ce qui fait d'elle, aujourd'hui encore, un Etat de grande civilisation: la religion catholique. Non seulement le gouvernement n'a pas fait jusqu'ici œuvre de protection, mais il a fait œuvre d'hostilité autant qu'il a pu. Les expulsions des Frères des écoles chrétiennes, les inventaires, les campagnes anticléricales faites au moyen de sa presse sont choses d'hier. On pouvait être anticlérical, radical, socialiste, mais on ne pouvait pas être catholique. L'Annamite a été induit en erreur, il a cru que c'était là le progrès. Aujourd'hui il s'aperçoit que le gouvernement français n'a pas fait son devoir et il demande l'autonomie, et cela au nom d'un nationalisme qui est avant tout antifrançais.

Ce mécontentement contre le gouvernement français a été mis à profit par les protestants américains, qui, depuis

quelque temps, se sont introduits dans l'Indochine, comme les Anglais à Madagascar. Au mois de mai 1924, ils voulurent, eux aussi, publier un journal en langue indigène, mais le pasteur Cadenan, qui était le grand promoteur de ce projet, s'entendit répondre par la Commission permanente du Conseil gouvernemental que cela ne lui était pas permis. Le délégué de l'Annam, M. de Monpezat, s'y montra résolument opposé, car il avait rencontré lui-même, en visitant l'Annam, bon nombre de ces ministres protestants américains, dont le but était de s'emparer des jeunes gens des meilleures familles pour les envoyer aux Etats-Unis sous prétexte de leur donner une connaissance exacte de la religion réformée, mais en réalité pour en faire des agents du panaméricanisme. De l'avis de M. de Monpezat, il fallait absolument mettre un terme à cette propagande. Aujourd'hui cependant, avec M. Herriot au pouvoir, la situation religieuse de la France est changée et les bonnes résolutions de M. de Monpezat pourraient bien rester en panne et lui-même être remplacé.

6) *Le Japon.*

Culture de l'esprit accompagnée d'une estime excessive de soi-même. — Raisons de la rareté des conversions. — Le Shintoïsme. — Intolérance religieuse. — Repentir salutaire. — Un congrès catholique à Tokio. — Le prince Hiro-Hito reçu par le Pape. — Mgr Giardini délégué apostolique au Japon. — Activité catholique. — Difficultés de l'évangélisation. — En Corée.

Parmi tous les peuples de l'Asie, le peuple japonais est celui qui s'est lancé avec le plus d'ardeur dans la culture et la civilisation européennes. Toutes les branches de la science y sont sérieusement étudiées. En 1902, pas moins de 20.000 jeunes Japonais fréquentaient les écoles supérieures, dont les unes sont privées et les autres publiques. Malheureusement la religion a été bannie de ces écoles, et si, dans les séminaires de Tokio tenus par les protestants, il y a une chaire de dogmatique, d'exégèse ou d'éthique, les nombreux bonzes qui fréquentent ces cours n'en tirent aucun profit pour la vraie

foi, car les professeurs, anglais ou américains, n'ont pas une culture suffisante, ou, s'ils sont allemands, ils enseignent un christianisme dont on exclut jusqu'à la foi en la divinité du Christ. Les catholiques japonais, peu nombreux, (59.000 sur 44 millions d'habitants), étaient tous confiés aux *Missions Etrangères,* qui avaient des séminaires à Tokio, à Hakodaté et à Nagasaki.

La guerre, soutenue et gagnée avec tant d'honneur par le petit Japon contre l'empire russe, ne pouvait manquer d'exalter l'esprit des Japonais et de faire naître chez eux l'idée et la persuasion qu'ils étaient égaux, si non supérieurs, aux européens eux-mêmes; ils se croyaient d'autant plus obligés de se mettre à leur niveau pour tout ce qui regarde la civilisation. Sur ce point, ils n'avaient pas de préjugés antichrétiens, et le ministre de l'Instruction Publique accordait, au mois de mars 1913, aux Pères Jésuites eux-mêmes, la faculté d'ouvrir à Tokio un institut supérieur, appelé la Sagesse (Tô-chi Da-Gaku), pour y enseigner la philosophie, la littérature et le commerce, et cela, en considération de ce que, depuis longtemps, les Marianites travaillaient au Japon dans des écoles fréquentées par environ 800 élèves.

Quand on songe que, depuis 1889, le Japon jouit de la plus grande liberté religieuse, que le Japon n'a jamais violé cette liberté, que depuis 1891 déjà la hiérarchie y est constituée et que, depuis longtemps, de très zélés missionnaires y dépensent leurs énergies, on peut s'étonner de ce que les progrès du catholicisme soient restés toujours très lents. Aujourd'hui même, à l'heure où nous écrivons, les catholiques n'ont atteint que le nombre de 75.000. Les raisons de cette lente évangélisation sont diverses. Avant tout, les Japonais tiennent à passer pour des gens civilisés comme les européens. Surtout depuis qu'ils ont vaincu la Russie sur les champs de bataille, ils s'estiment supérieurs à nous, et, par conséquent, n'acceptent pas volontiers le Christianisme qui est la religion des occidentaux. S'ils l'acceptent un jour, ils essaieront de le japoniser, comme ils ont fait du bouddhisme et du confucianisme, qu'ils ont reçus autrefois de la Chine. Un obstacle très grave à l'évangélisation, aujourd'hui, ce

n'est pas le shintoïsme, qui est la religion la plus ancienne des Japonais, ou plutôt la véritable religion japonaise, consistant dans l'adoration des forces de la nature, des empereurs et d'autres héros nationaux défunts; c'est le *culte national*, c'est-à-dire un shintoïsme réduit, limité au culte des empereurs et des héros nationaux. Il leur semble que c'est la seule façon pour eux de réaliser l'union sacrée et patriotique du pays autour du trône, d'une dynastie divinisée. On retourne ainsi à la religion des Romains au temps des Césars, et le Christianisme se trouve devant le même grave obstacle. Embrasser le christianisme, c'est, pour les japonais shintoïstes, et ils le sont en très grande majorité, offenser le sentiment national, c'est troubler l'union des esprits, c'est s'inscrire parmi les ennemis de la patrie.

En 1912, M. Tokanami, vice-ministre de l'Intérieur, ayant réuni dans un congrès les représentants des diverses religions établies au Japon, leur fit adopter ce principe: « Les trois confessions: bouddhiste, shintoïste et chrétienne s'engagent à servir, chacune selon sa méthode propre, la famille impériale et à sauvegarder la morale sociale ». Mais tous les Japonais ne sont pas aussi libéraux que M. Tokanami. En 1906, par exemple, le docteur Kato Hiroyuki, jadis recteur à l'Université impériale, soutenait, dans un de ses livres, que le Christianisme, avec sa doctrine d'un seul Dieu et de l'homme tombé dans le péché, était souverainement injurieuse pour la dynastie impériale. En 1916, la grande revue de Tokio *Dai Kokomuin* (la grande nation) consacrait plusieurs articles à ce sujet: l'extermination du christianisme. L'on y disait, entre autres choses: « Le Christianisme est essentiellement destructeur de l'esprit national ». De sanglantes caricatures illustraient ces idées. Certainement le gouvernement n'approuvait pas ces déclarations, mais à Tokio, l'on tenait officiellement des réunions de prêtres bouddhistes et shintoïstes, dans lesquelles ceux-ci recevaient l'ordre, venu de haut, de faire de la propagande antichrétienne accompagnée de pressions et de vexations de la part des fonctionnaires. On vit ainsi des enfants empêchés de fréquenter l'école chrétienne; des directeurs convoquer les parents des élèves pour leur demander

d'écarter leurs enfants du Christianisme; des élèves contraints de fréquenter les temples shintoïstes sous la menace d'être expulsés de l'école, et ainsi de suite. Une jeune fille chrétienne, après un splendide examen d'admission, se vit refusée parce qu'elle avait répondu selon sa conscience à cette question capricieuse: « Qui mettez-vous à la première place, Dieu ou l'empereur? ». Toutefois le gouvernement préférait à ce système de vexations continuelles celui d'amener l'adhésion au culte national, en insistant sur le caractère purement civil auquel il avait été ramené. Le gouverneur d'une grande ville fit venir dans sa résidence un prélat et un missionnaire, et s'appliqua à les convaincre que le mot *Kami* (divinité), bien qu'il continuât à être employé dans le culte national, n'a pas la signification d'Etre surnaturel qu'ils lui donnaient; il ne désignait pas autre chose qu'un personnage illustre et ils n'avaient par conséquent aucune raison de repousser le culte national.

Mais il ne sert de rien de prétendre que le shintoïsme ainsi modernisé n'est pas une véritable religion: reste le fait qu'il a ses temples, ses cérémonies, possédant, les uns et les autres, des caractères nettement religieux. Entrer dans ces temples, où une partie est réservée à la divinité, une autre aux adorateurs; accomplir des cérémonies consistant en lustrations exorcistes, en offrandes de vin, de certains animaux et de certaines plantes — un chrétien ne peut point se permettre tout cela, pas plus qu'il ne lui était permis de brûler de l'encens devant les statues des Césars, ou qu'il ne lui était permis, au dix-septième siècle, d'accepter les rites chinois. Il y avait donc une restriction de la liberté religieuse, accordée en 1889, à la condition que la paix ni l'ordre public ne fussent troublés, quand, à l'avènement au trône du nouvel empereur, le gouvernement changerait quelque peu sa conduite.

En 1916, Mgr Petrelli arrivait à Tokio chargé de porter au nouveau Mikado les félicitations pontificales à l'occasion de son avènement au trône et il fut accueilli par le gouvernement et par la population avec une sympathie unanime. Le même Mgr Petrelli retournait, l'année suivante, au mois

d'avril, pour traiter officiellement avec le ministère japonais la question des rites shintoïstes. A la suite de quoi, les autorités locales furent averties de ne pas insister auprès des chrétiens pour l'exécution des ordonnances ministérielles sur la participation au *shokousai* (cérémonies pour les soldats morts pour la patrie), et les visites des écoles aux temples shintoïstes. Ce ne furent pas là des mesures temporaires; au contraire, les choses allèrent toujours en s'améliorant. Au mois de novembre 1919, Benoît XV institua une délégation apostolique au Japon et choisit pour ce poste Mgr Fumasoni Biondi. Au mois de mai 1920, on put célébrer à Tokio, dans la grande salle de l'Université catholique, le premier congrès des catholiques japonais. Y assistaient environ cinq cents personnes représentant les 5000 catholiques des six paroisses de Tokio, ce qui certainement n'est pas beaucoup, quand on pense que la grande capitale compte 3 millions d'habitants. Cependant l'enthousiasme était grand chez tous. Le commandant Yamamoto, ex-plénipotentiaire de l'Empereur auprès du S. Siège pour traiter la question des missions catholiques de la Polynésie, autrefois allemandes, et connu comme un vaillant vétéran de la grande victoire navale de Tsu-Shima sous les ordres de l'amiral Togo, mit brillamment en lumière le souvenir de la première ambassade japonaise à Rome en 1585, et ses souvenirs personnels sur Rome provoquèrent le plus vif intérêt dans le public.

Au mois de juillet 1921, le prince Hiro-Hito, fils du Mikado, et héritier du trône, s'étant rendu à Rome, rendit visite, de façon solennelle, en compagnie de son oncle le prince Kan-in et de sa suite, à Benoît XV, puis au card. Secrétaire d'Etat, qui lui présenta les membres du corps diplomatique accrédité auprès du S. Siège. Le prince descendit alors pour visiter S. Pierre et retourna le lendemain au Vatican pour visiter les galeries et les musées. Il manifesta par la suite sa plus vive satisfaction en envoyant, le lendemain, jour de son départ de Rome, le télégramme suivant au Pape: « Au moment de quitter Rome, centre du catholicisme, je remercie encore une fois votre Sainteté, en mon nom personnel et au nom du prince Kan-in, de l'accueil si cordial d'hier et d'avant-

hier. Nous prions Votre Sainteté d'agréer les vœux que nous formons pour sa prospérité et pour la gloire de son règne ».

Les excellentes dispositions de la cour japonaise, confirmées encore par cette visite à la ville éternelle, firent penser à Benoît XV qu'il serait possible d'établir avec le Japon des rapports diplomatiques, qui pourraient être d'une grande utilité pour l'évangélisation de cet important pays. Il envoya donc comme délégué apostolique à la place de Mgr Fumasoni Biondi, nommé secrétaire de la Propagande, Mgr Mario Giardini, barnabite. Celui-ci, arrivé à Tokio au cours de l'été de 1922, fut très bien accueilli à la cour. Peu de temps après, on présenta à la Chambre des députés un projet de loi pour les fonds nécessaires à une ambassade auprès du S. Siège. Mais, malgré l'évidente bienveillance du prince régent et de la famille impériale, l'opposition suscitée par les bonzes fut telle que la Chambre repoussa le projet, et la Chambre des Pairs, qui, elle aussi, était favorable en majorité, voulant éviter un conflit, céda à l'orage, tout en déclarant que l'ambassade projetée aurait été grandement désirable. Cet échec augmenta l'aveuglement systématique et les dispositions haineuses des sectes bouddhistes, les étroitesses d'esprit et l'exclusivisme qui régnaient dans certains milieux japonais. Toutefois, comme l'esprit japonais possède une grande réserve de bon sens, on peut espérer que ce que l'on n'a pas obtenu cette fois, on pourra l'obtenir dans un avenir prochain, quand on examinera la question avec un plus grand calme. Les catholiques japonais préparent déjà le terrain pour cet examen ultérieur en répondant, par des opuscules imprimés par les soins de la Jeunesse catholique japonaise, aux erreurs colportées par les bonzes et, malheureusement, trop facilement crues par la masse de la population en général très ignorante en ces matières.

Le tremblement de terre du 1er septembre 1923, qui détruisit en grande partie la ville de Tokio et rasa celle de Yokoama, en faisant des milliers de victimes, obligea d'une part l'esprit des Japonais à être plus sérieux dans ses pensées, mais, d'autre part aussi, il fournit une arme aux mains des adversaires des rapports diplomatiques avec le Vatican à

cause de l'augmentation des charges financières qui en résulteraient pour le pays en ces temps de très graves pertes. Heureusement, le tremblement de terre n'a pas fait beaucoup de victimes parmi les missionnaires, mais il a détruit et gravement endommagé leurs résidences, et pour les réparer il faudra un peu de temps. Cela retardera le mouvement des conversions, mouvement très lent du reste. Si, au début du siècle, les catholiques étaient 59.000, comme nous l'avons vu, à l'heure où nous écrivons, leur nombre n'atteint pas 75.000, ce qui est très peu, quand on pense au travail et à l'argent que l'on y a dépensé. Pour expliquer la grande difficulté qui s'oppose à la diffusion du christianisme dans cette terre japonaise autrefois si fertile, il faut se rappeler, en plus des autres causes que nous avons déjà énumérées, que si les Japonais sont très intelligents, ils ne s'adaptent pas facilement à la pratique des convictions chrétiennes. Ils les admirent, les considèrent comme dignes de foi et de respect; mais ils hésitent à en faire la base de leur conduite, à cause de la soif de plaisir et de bien-être matériel qui règne au Japon comme ailleurs. Par conséquent, les faits ont plus d'influence sur eux que les paroles: les hôpitaux, les dispensaires, les léproseries, fondés et dirigés par les sœurs et par les missionnaires sont d'excellents moyens d'évangélisation. Malheureusement ce sont là des moyens très coûteux, car, au Japon, la population, précisément à cause de son désir d'imiter en tout les européens, exige des installations modernes, jusque dans les plus modestes hôpitaux.

Pour ce qui regarde la Corée, les directives du gouvernement japonais sont empreintes, grâce au docteur Mizuno, ministre de l'Intérieur, d'une bienveillante neutralité à l'égard des différentes confessions. La propagande religieuse est totalement libre, car les anciennes restrictions au sujet de l'action des missionnaires étrangers sont aujourd'hui abolies et l'on a accordé à leurs établissements la personnalité civile. Ces circonstances ajoutées au caractère simple des Coréens, ne pouvaient qu'être utiles au bien spirituel du pays. « Je pus constater, en parcourant la péninsule dans tous les sens, écrivait dernièrement Mgr Giardini, les progrès consolants de l'é-

vangélisation dans ce pays. Dans les parties méridionales et centrales, on compte de 60 à 70 mille catholiques, distribués en deux vicariats, Séoul et Tai-kou, avec de très nombreuses et florissantes chrétientés, presque toutes fournies d'écoles paroissiales. Au nord, le travail est moins avancé, parce que plus récent, mais on y compte 30.000 fidèles, constituant le nouveau vicariat de Gensan, confié aux Bénédictins ».

Le 4 octobre 1924, on inaugurait, à Tokio, sous la présidence du Délégué Apostolique, le Concile Général japonais qui dura environ deux semaines. On peut espérer que les travaux intenses et concordants de tous les prélats et missionnaires qui y ont pris part, prépareront à cette riche et puissante nation une orientation plus décisive vers la foi du Christ. En Corée, les missionnaires sont tous français, excepté dans un district qui est confié aux Américains.

7) *Le Thibet.*

Evangélisation difficile. — L'école des vierges chinoises. — Autonomie proclamée en 1919.

La mission du Thibet, qui comprend les groupes de Setchoan, de l'Ymman et du Boothan (*british Boothan*), fut érigée en vicariat après les diverses tentatives de pénétration des Jésuites et des Capucins, en 1846, et confiée à la Société des missions étrangères de Paris. Mais la population qui se monte à environ 3.000.000 d'habitants continue à se montrer récalcitrante à l'évangélisation. Etant donné la grande distance qui sépare les stations les unes des autres et la différence des races, ayant chacune leur dialecte propre, on peut considérer comme un bon succès le fait que, de 1565 qu'ils étaient en 1900, les catholiques aient vu leur nombre augmenter jusqu'à 4200 en 1922. Le vicaire apostolique actuel est, depuis 1897, Mgr Philippe Girardeau, en résidence à Tatsienlou, où, en 1897, immédiatement après son arrivée, il ouvrit un séminaire, qui compte aujourd'hui 11 élèves indigènes et n'a donné jusqu'à présent qu'un seul prêtre. En 1901,

on fonda une école de catéchistes, mais le résultat fut insignifiant. On fut plus heureux avec l'école des vierges chinoises, surtout depuis que, en 1911, Mgr Girardeau la confia aux soins des Missionnaires franciscaines de Marie. C'est une espèce de congrégation religieuse pour les catéchumènes et les jeunes filles chrétiennes. Les écoles de la mission ne sont cependant pas d'une grande utilité, car ordinairement les élèves ne les fréquentent que pendant cinq mois de l'année. Des orphelinats sont annexés à ces écoles, mais ils sont très peu fréquentés. Il y a même un asile pour vieillards, fondé en 1903, et un dispensaire avec des hôpitaux à Tatsienlou. On y donne jusqu'à cent consultations par jour. Ce que nous venons de dire du premier groupe, nous ne pouvons pas le répéter pour le second, composé de 1900 chrétiens, car presque aucune œuvre n'a pu s'y développer, excepté quelques écoles paroissiales.

Dans la Boothan, où les chrétiens ne sont encore qu'au nombre de 600, il semble qu'il y ait bon espoir. L'école de Padong compte une centaine d'élèves. A Padong, l'hôpital du gouvernement est confié aux missions. Chaque station possède son école confessionnelle, un orphelinat et un hospice pour vieillards.

Dès 1912, quand les troupes chinoises se furent retirées, le Thibet put se proclamer indépendant; ce ne fut qu'en 1914 que la conférence de Simla avait reconnu en principe cette indépendance, mais au mois de mai 1919 elle fut enfin proclamée par la Chine elle-même. Le Dalaï-Lama devenait donc souverain autonome du Thibet. Toutefois il paraît que cette autonomie ne l'autorise pas à détruire les postes de mission à moins d'un accord préalable avec la Chine et avec l'Angleterre. Mais comment ces deux nations se conduiront-elles à l'égard des établissements des missions? C'est ce que dira l'avenir.

8) *La Perse.*

Liberté religieuse apparente. — Les catholiques pendant la guerre. — Hécatombe de chrétiens en 1919. — Situation actuelle.

Même dans ce pays, si arriéré au point de vue de la civilisation, on proclama, vers le milieu du siècle dernier, la liberté religieuse, mais en fait celle-ci resta sur le papier. Au cours des cinq derniers lustres, le catholicisme s'est trouvé, en ce pays, dans une situation bien plus déplorable qu'en 1629, quand Urbain VIII créa le diocèse d'Ispahan, qu'il confia au Carme Jean Tadhée Cavanel. Avant la guerre, les chrétiens étrangers étaient environ 2000, en comptant les catholiques latins, les orthodoxes et les protestants. Ceux du pays se composaient de 50.000 Arméniens schismatiques et de 30.000 chaldéens nestoriens. En 1913, les catholiques avaient 5 résidences principales: Téhéran, Djonlfa-Ispahan, Tauris, Ourmiah et Khosrova, et ils étaient confiés aux missionnaires Lazaristes aidés par les incomparables Filles de la Charité. Il y avait des écoles, des orphelinats, des dispensaires, des hôpitaux et Khosrova avait même un séminaire pour la formation du clergé indigène. On comptait déjà des prêtres indigènes, qui exerçaient le ministère dans les villages chrétiens nombreux aux alentours d'Ourmiah et de Khosrova.

Lors de la déclaration de la guerre, les Turcs ayant fait cause commune avec les Empires centraux, le nord de la Perse devint théâtre des opérations. Quand les Russes, qui l'avaient occupé, se retirèrent, en 1915, sur le Caucase, les chrétiens les suivirent en grand nombre, de peur de tomber victimes des Turcs et des Kurdes, qui en effet envahirent bientôt ces régions et les dévastèrent. Cependant les missionnaires et les sœurs demeurèrent à leur poste sous la direction du délégué apostolique Mgr Sontag. Enfin, quand les Turcs et les Kurdes, qui avaient massacré beaucoup de chrétiens, furent repoussés, les chrétiens fugitifs revinrent, et purent jouir pendant environ deux ans d'un peu de paix. En 1917, la révolution russe ayant éclaté, les armées russes évacuèrent de nouveau le nord

de la Perse occupé par eux, et les chrétiens se virent privés de toute défense. Aussitôt qu'il vit recommencer les massacres, le consul français voulut que les sœurs se retirassent, et, immédiatement après leur départ, les missions d'Ourmiah et de Khosrova furent saccagées et détruites. Quatre missionnaires Lazaristes (le délégué apostolique Sontag, et trois autres pères) furent tués, en même temps que beaucoup d'autres chrétiens. Un nouveau massacre eut lieu au mois de mai 1919, dans lequel périrent ce qui restait de chrétiens, à l'exception d'un missionnaire Lazariste, d'un docteur américain et de quelques autres fidèles qui se retirèrent dans la région de Tauris, qui dut cependant subir une occupation militaire turque pendant cinq mois. Afin de l'éviter, les consuls voulaient déjà ramener les chrétiens à Téhéran considérée comme région plus sûre, quand on apprit que le Père Lazariste Frausser, un hollandais, venait d'être nommé consul, représentant la Hollande et l'Espagne auprès de la cour persane. Celui-ci prit immédiatement sous sa protection les Filles de la Charité et tous les chrétiens de Tauris et cela suffit pour empêcher qu'ils ne fussent molestés.

A la suite de ces événements, il ne reste plus en Perse que trois résidences: Téhéran, Ispahan, et Tauris, où les catholiques vivent plongés dans la plus profonde misère, secourus seulement par les missionnaires et par les Filles de la Charité. Ils sont environ deux mille. Les protestants seraient prêts à les secourir abondamment avec les ressources copieuses dont ils disposent, à condition qu'ils renoncent au catholicisme, mais leurs offres sont repoussées avec fierté. Un autre millier de catholiques environ, vivant dispersés ça et là dans cet immense pays, sont malheureusement guettés par les protestants, qui leur ont ouvert leurs écoles. Ailleurs, ils sont entourés d'Arméniens schismatiques, et toujours exposés au danger de tomber, eux aussi, dans le schisme, sans même s'en apercevoir.

CHAPITRE V.

L'Eglise dans les pays de l'Afrique.

1) *L'Egypte.*

Situation précaire du catholicisme. — Une indépendance peu agréable. — Mesure du S. Siège. — Action catholique. — « L'Union catholique égyptienne ». — Un espoir.

Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, de même qu'au début du XXe, le catholicisme ne cessait de progresser en Egypte, bien qu'avec lenteur, soit parce que le gouvernement anglais lui laissait toute liberté de se développer, soit parce que l'immigration des catholiques était de plus en plus favorisée, comme celle, en général, de tous les Européens. Si les indigènes ne pouvaient éprouver beaucoup de sympathie pour le catholicisme, parce qu'ils nourrissaient une certaine haine contre tous les Européens, auxquels ils attribuaient la perte de leur liberté et de leur indépendance, cependant cette haine secrète s'adressait surtout aux protestants anglais, qui dominaient désormais en véritables maîtres sur l'Egypte. Les catholiques étaient au nombre d'environ 100.000, résidant pour la plupart au Caire et à Alexandrie, et se divisaient en coptes, qui avaient deux évêques, en grecs-melchites, dont le patriarche résidait au Caire, en maronites, avec un évêque, et en arméniens avec un évêque également. Les rites syrien et chaldéen étaient aussi représentés en Egypte mais par un petit nombre de fidèles. Tous ces catholiques orientaux

dépendaient dans leur statut personnel des tribunaux ecclésiastiques, selon les décrets du sultan de Constantinople. Il y avait ensuite les catholiques latins, qui dépendaient du vicariat apostolique de l'Egypte ou des préfectures du Delta et de la haute Egypte. Le vicariat de l'Egypte comptait, à lui seul, en 1907, 62.000 fidèles, alors que la préfecture du Delta, érigée ensuite en diocèse, n'en comptait que 6000. Ces fidèles, au nombre de 68.000, étaient confiés aux soins des Frères Mineurs, tandis que les Pères des Missions Africaines administraient l'évêché du Delta du Nil. Cependant il manquait toujours une organisation unique pour tous les catholiques, et quand, en 1914, on se trouva en face de l'abolition prochaine des Capitulations, avec, pour conséquence, la suppression de tous les privilèges qu'elles assuraient aux catholiques, ceux-ci s'aperçurent de la nécessité urgente de chercher à se procurer auprès des autorités civiles anglaises une compensation équivalente, et de penser en même temps à une meilleure organisation ecclésiastique du pays. Entre-temps, la guerre de 1914 occasionna le départ de lord Kitchener, qui, avec sa main de fer, avait su dompter les esprits trop nationalistes, et au mois de décembre de la même année l'Angleterre proclama l'Egypte indépendante de Constantinople et la mit sous le protectorat britannique. Certainement cela ne pouvait pas réjouir les Egyptiens qui, en même temps que les nombreux immigrants non anglais, aspiraient à une indépendance complète; et après la guerre, voyant que le principe de l'auto-décision ne serait pas appliqué à leur pays et qu'une délégation ministérielle égyptienne à Paris et une délégation du peuple égyptien à Londres ne seraient pas accueillies, les employés du gouvernement recoururent à une grève générale, qui dura 28 jours, et mit le pays en pleine anarchie. Bien que le mouvement vînt des musulmans, les chrétiens, et parmi eux les catholiques, firent cause commune avec les premiers, afin d'éviter qu'avant tout le mouvement n'eût un caractère religieux, comme on l'aurait soupçonné si le mouvement avait été dirigé uniquement par les musulmans. Après la répression du mouvement révolutionnaire les affaires allèrent comme auparavant.

Rome cependant n'oubliait pas de penser aux Egyptiens catholiques, dont le nombre était maintenant de 150.000, sur une population de 13 millions d'habitants, et précisément au cours de cette année troublée 1919, elle envoya Mgr Couturier en qualité de Visiteur apostolique. Un peu plus tard, on y envoya le card. Giustini, qui, malgré l'accueil et les honneurs que lui prodiguait constamment le gouvernement italien, poursuivait une mission uniquement religieuse, ainsi que le comportait son programme. Enfin, en 1921, on nomma un délégué apostolique dans la personne de Mgr André Cassulo, évêque de Fabriano. Pendant ces années, les égyptiens catholiques n'étaient pas restés inactifs. La *Jeunesse Antonienne,* qui groupe à Alexandrie des associations des deux sexes et poursuit le programme de l'action catholique, prit une plus grande importance sous la direction du P. Gardien Scartobelli, des Frères Mineurs, et s'étendit jusqu'au Caire.

Les autorités anglaises elles-mêmes se montrèrent bienveillantes envers ce mouvement catholique, surtout sur le terrain scolaire. Par exemple, elles ont autorisé récemment la création d'écoles gouvernementales italiennes, qui sont confiées, au Caire, aux Pères de la paroisse S. Joseph, et, à Héliopolis, au clergé de la cathédrale: ces écoles sont d'autant plus précieuses qu'à la suite du renchérissement de la vie, il devient très coûteux d'envoyer ses enfants aux écoles privées, même à celles qui sont tenues par des religieux. Ce renchérissement donne lieu à un autre inconvénient très regretable: beaucoup de parents envoient leurs enfants aux écoles laïques ou protestantes.

Un acte du 26 février 1922 proclama l'abolition, avec quelques restrictions temporaires, du protectorat anglais sur l'Egypte, et Fouad I[er] fut nommé roi d'Egypte. Cela ne modifia pas sensiblement la situation religieuse du pays. Cependant, afin de se mieux préparer pour l'avenir, la population catholique a eu l'idée de fonder une association, appelée *Union catholique égyptienne,* sous le patronage du Délégué apostolique de l'Egypte et sous la direction des évêques catholiques de tous les rites, qui a pour but de créer une entente plus étroite entre tous les catholiques des divers rites et de

coordonner leurs efforts sur le terrain de l'action religieuse et sociale. Dans ce dessein, le 25 janvier 1923 une circulaire fut envoyée dans la haute et dans la basse Egypte pour inviter le peuple à une *journée catholique,* qui devait se tenir dans chaque église, afin d'approuver en principe ce projet. Celle-ci eut lieu le 4 mars suivant.

Il n'y a pas de païens en Egypte, mais par contre on y trouve, sur une population de 13 millions d'habitants, 11 millions de musulmans. Il existe encore environ 900.000 coptes schismatiques. Les monophysites coptes sont environ un demi-million, mais tout à fait indifférents aux négations d'Eutychès ou de Dioscore. Ils ne fréquentent pas les sacrements, parce que ce serait trop coûteux: ils se contentent d'assister (avec très peu de dévotion du reste) aux nombreuses fêtes de leur calendrier. L'islamisme ne les séduit pas du tout, et s'ils étaient instruits par des missionnaires catholiques, il serait facile de les ramener à la foi de S. Athanase et de S. Frumence.

2) *L'Ethiopie.*

Persécution intermittente contre les missionnaires Lazaristes. — Absurdité de la religion copte actuelle. — Un collège éthiopien à Rome. — Le prince régent Ras Tafari et l'esclavage. — Péril musulman.

Ce royaume qui constitue, sans doute grâce à sa nature montagneuse, la seule oasis chrétienne survivante de l'ancienne Afrique chrétienne, fut gagné, au septième siècle, par l'hérésie d'Eutychès et elle y est demeurée fidèle jusqu'à présent, car dès le début on lui avait refusé tout rapport avec Alexandrie et ensuite avec Rome. Sur une population de près de 4 millions d'habitants, on n'y trouve que quelques centaines de mille musulmans, trente mille catholiques, les autres étant tous de religion copte. La fondation de la dernière mission en Ethiopie est due au lazariste italien Mgr De Jacobis, qui débarqua à Massauah en 1839, et fut suivi de quelques confrères. Ils avaient déjà enduré beaucoup de persécutions

quand, en 1894, la guerre entre l'Italie et l'Ethiopie finit par enlever à cette dernière la province de l'Erythrée, où les Lazaristes furent bientôt remplacés par les Capucins italiens (de la province de Rome). Les Lazaristes conservaient cependant trois stations intérieures dans l'Agamie. En 1901, ils eurent à subir une nouvelle persécution, qui les obligea à se réfugier à Alexandrie. Revenus peu de temps après, voici qu'au bout de trois ans, Ménélik les expulsa par un nouvel édit, qui fut bientôt retiré, grâce à l'intervention du consul français. Depuis ce temps, la persécution changea de caractère: elle ne fut plus violente, mais devint continuelle; ce fut, pour les pauvres missionnaires Lazaristes, une série ininterrompue d'angoisses. En 1914, c'est-à-dire un an après la mort de Ménélik, on ne sait comment, un prêtre et un catéchiste furent arrêtés près de Gondar et condamnés à deux mois de prison; plusieurs fois dans la suite, d'autres catholiques furent emprisonnés en haine de leur foi. Par un esprit de nationalisme exagéré, les Abyssins haïssent les catholiques autant que les musulmans. Tout cela eut pour conséquence de fortifier la foi des catholiques. Un chrétien emprisonné pour sa foi écrivait à un missionnaire: « Enfin j'ai prouvé maintenant au bon Dieu que je l'aimais. Et quand je contemple mes mains et mes pieds liés par des chaînes, je me dis en moi-même: Jamais la reine de Saba ne reçut de Salomon des bracelets aussi beaux que les miens ».

Persécutés ou non, les missionnaires trouvaient que la conversion des coptes était très difficile à obtenir. A vrai dire, ceux-ci sont déjà chrétiens, mais leur christianisme, séparé du grand tronc catholique, n'est plus qu'un rameau dans lequel ne circule plus le suc vital. Sous des signes extérieurs, dit M. Coulleaux, et sous des apparences qui frappent et en imposent, l'observateur attentif ne découvre qu'un christianisme faible et sans profondeur, qui s'attache à l'accessoire et oublie le principal, qui est esclave d'une foule de pratiques religieuses et ne se fait aucun scrupule de transgresser les préceptes les plus graves de la loi divine... Au point de vue objectif, la religion des Abyssins a pour code la loi dogmatique et rituelle de l'église copte, mêlée à des coutumes juives

et à des superstitions païennes. Mais dans la pratique, comme chez beaucoup d'orientaux, il s'agit de religiosité plutôt que d'une véritable religion, c'est-à-dire d'une foi vive et pratique qui impose des devoirs au chrétien. Chaque matin les prêtres balancent les encensoirs dans les églises, en font le tour en répandant la fumée de l'encens et en disant machinalement quelques formules de prières. Le peuple baise les murs extérieurs de l'église, il se prosterne à terre et quelquefois, le dimanche ou à certains jours de fête, il stationne dans l'église pendant que le clergé chante et danse au son des tambourins et des cymbales... La prière est composée de formules rituelles, qui ont à leurs yeux une efficacité nécessaire par elles-mêmes, comme le recours aux génies ou aux fétiches, comme les talismans suspendus au cou avec la croix et la médaille.

Les erreurs qu'ils professent sont multiples et très graves. Souvent ils n'hésitent pas à attribuer à la divinité un corps comme le nôtre; ils appliquent à la divinité elle-même ce que l'on dit de la naissance, des douleurs, de la mort du Christ; ils ne reconnaissent pas deux natures dans le Christ et, tout en condamnant Eutychès, ils exaltent Dioscore, son disciple; l'Esprit-Saint ne procède que du Père seul; il n'y a pas de purgatoire; ils ne reconnaissent pas la primauté du Pape; l'âme humaine est engendrée avec le corps; il y a obligation de célébrer le sabbat comme le dimanche; le jeûne est strictement nécessaire. Quant aux sacrements, la confession est réduite à une formule: on rencontre un prêtre, on lui dit: absous-moi. Il répond: je t'absous, et tout est fini; le mariage peut toujours être dissous.

Le champ dans lequel travaillaient les missionnaires était bien difficile; ils avaient encore contre eux deux autres obstacles. Avant tout, la haine contre tout ce qui est catholique. L'islamisme aussi était détesté, mais on avait accoutumé de dire: « Plutôt un rapprochement avec l'Islam qu'avec Rome ». L'autre obstacle était le manque de liberté. Confinés dans la région du nord, les missionnaires ne pouvaient pas en franchir les limites. Et cependant, la moisson était grande car, dans le Tigré, on avait réussi à former un magnifique clergé indigène. Beaucoup d'âmes étaient attirées par la

beauté du catholicisme, mais elles redoutaient les conséquences d'un changement de religion. En outre, plusieurs tribus de païens réclamaient l'instruction; des villages entiers de schismatiques se seraient convertis, si on leur avait garanti la tranquillité. Toutefois ce qui était impossible au temps de Ménélik, devint possible, après sa mort, le 18 décembre 1913.

Dans l'entretemps, on avait ouvert à Rome, en 1919, un collège pour le clergé abyssin, confié aux soins des Capucins. Outre le bien qu'on peut attendre de ces élèves quand, après avoir terminé leur études supérieures, ils retourneront dans leur pays natal, c'est toujours un lien de plus qui contribue à atténuer cet isolement soupçonneux qui a été jusqu'à présent la ruine de la religion des Abyssins. Il semble que le prince régent d'Ethiopie, Ras Tafari Makonnen, soit entré dans cet ordre d'idées en même temps que Benoît XV, et qu'il se montre désireux, contrairement à sa mère Nizero Zeoditu, l'actuelle impératrice, couronnée en 1917, de rapprocher son pays des peuples européens. On sait qu'il avait demandé que l'Abyssinie fût admise dans la société des Nations et qu'il l'obtint, grâce à l'intervention de l'Italie et de la France, tandis que l'Angleterre ne semblait pas être de cet avis. Ce qui vaut mieux encore, c'est que le même Ras Tafari s'occupe très activement de faire disparaître de son royaume toute trace d'esclavage. C'est ce dont témoignait hautement naguère Mgr Gaudence Barlassina, des Missionnaires *della Consolata* (frère du patriarche de Jérusalem), régent de la préfecture apostolique de Kaffa, quand il le comparait à Abraham Lincoln et à Don Pedro, empereur du Brésil. Dans la dernière réunion de la Société antiesclavagiste italienne, présidée par le card. Lega, il fut nommé membre honoraire, et déjà, dans l'empire abyssin, sur l'initiative du regretté Philippe Tolli, on a fondé plusieurs centres libérateurs d'esclaves et l'on est occupé à organiser deux *villages de liberté*. Et de fait, le gouvernement éthiopien adhéra formellement au traité de S. Germain du 10 septembre 1919, dans lequel on convint de veiller à la conservation des peuples indigènes et de travailler à leur amélioration en s'efforçant d'assurer la

suppression de l'esclavage et de la traite, en favorisant les institutions et les entreprises religieuses, scientifiques, charitables créées et organisées par les sujets des puissances signataires, et en garantissant expressément la liberté de conscience et le libre exercice de tous les cultes. On a déjà réalisé quelque chose de pratique dans ce sens: la Société antiesclavagiste italienne, en plein accord avec le gouvernement éthiopien, a fondé à Kaffa un premier village de liberté qu'elle a confié aux soins des Missionnaires *della Consolata* qui possèdent là des ateliers industriels, des écoles agricoles, où les affranchis pourront trouver un travail honorable.

Après avoir pris contact avec la France et l'Angleterre, au mois de mai 1924, le prince régent d'Ethiopie voulut visiter aussi le roi d'Italie et le Souverain Pontife. Le 21 juin, il fut reçu, avec tous les honneurs dûs aux personnes de son rang, par Sa Sainteté, à laquelle il offrit les plus riches présents. Il honora en outre d'une visite le collège éthiopien, dont nous avons déjà parlé; il reçut avec un vif plaisir les hommages que lui adressèrent le P. Recteur et les jeunes séminaristes, et alla voir ensuite leur petite église de S. Etienne.

L'Ethiopie appartient au Vicariat des Gallas, qui est aux mains des Capucins; Mgr Jarosseau, évêque titulaire de Savatra, élu en 1900, en est l'actuel vicaire apostolique et a sa résidence à Harar. Ce zélé missionnaire demande aujourd'hui des secours pour pouvoir élever une église à la S. Vierge, si vénérée par les Abyssins dans leur capitale. Il pense que, si l'Abyssinie devenait catholique, elle serait un boulevard très opportun contre l'islamisme, qui menace l'Afrique du sud, non moins d'ailleurs que l'Afrique du nord, surtout si l'on considère que, malgré son contact continuel avec les musulmans et son voisinage de la Mecque, et malgré qu'elle fût hérétique par-dessus le marché, sa population ne se laissa jamais gagner à la foi de Mahomet, et lorsque le Négus Ménélik sembla y incliner pour des fins politiques, il dut y renoncer devant l'opposition ouverte de tout son peuple.

3) *L'Erythrée.*

Les Capucins assument la mission. — Les Cunama. — Mgr Carrara, premier vicaire apostolique. — Excellents résultats. — Une église grandiose à Asmara.

Quand les Capucins de la province romaine succédèrent aux Lazaristes pour l'évangélisation de l'Erythrée, érigée en préfecture apostolique le 1er septembre 1894, ils trouvèrent, dans la partie montagneuse du pays, formée par les anciens districts du Behar-medri, une mission catholique très bien développée et richement pourvue d'églises et d'écoles jusque dans les plus lointaines bourgades du pays. A la tête de la mission se trouvait le vénéré Frère Michel de Carbonara. Les bons capucins, profitant de cette plus grande liberté accordée aux missionnaires (qui était un heureux effet de cette malheureuse guerre italienne), passèrent au-delà des plaines du Barca et s'établirent dans une zone vierge, encore habitée par des peuples primitifs, les Cunama; ceux-ci s'étaient séparés originairement de la confédération des populations axumites et étaient restés en dehors de toute influence chrétienne et islamique. Habitant les forêts, ils considéraient les chrétiens et les musulmans comme leurs ennemis naturels et les combattaient jusqu'à extermination de leur propre race; les peuplades du Tigré et les Ben Amer envahissaient ces forêts et réduisaient en esclavage nombre de Cunama qu'ils vendaient ensuite sur les marchés de Adi-Abo et de la Nubie. Quand le gouvernement italien étendit sa domination sur ce territoire, Ferdinand Martini, gouverneur de l'Erythrée, ne trouva plus que quelques milliers de survivants de cette race indomptée. Aujourd'hui cependant tout est changé. Grâce à la charité et à la prudence des missionnaires, ce peuple a abandonné beaucoup de ses tendances sauvages. Les villages se forment et dans aucune autre partie de l'Erythrée on n'observe un aussi remarquable progrès que dans ces vallées fertiles du Gau et du Setit jadis si souvent arrosées de sang. Ce pays est devenu le grenier de toute la colonie, le commerce

y fleurit et, avec lui, la vie aisée et, ce qui témoigne de la moralité primitive des Cunama, la population augmente énormément.

Au préfet apostolique Michel de Carbonara, succéda en 1911, avec le titre de vicaire apostolique de l'Erythrée, Mgr Camille Carrara, jadis provincial de la Province de Lombardie, et, grâce à une action vigilante et persévérante, il lui fut donné de recueillir dans cette mission les fruits les plus abondants. Il se rendit à Rome en 1922 et put informer le Souverain Pontife Pie XI que, sur tous les points de la colonie où la mission avait des résidences ou des stations, il y avait de très nombreuses conversions. Au centre de la mission, une dizaine de villages avaient obtenu de conserver dans leurs chapelles le T. S. Sacrement; le village de Techelabi, composé d'une vingtaine de familles, s'était converti, sans redouter les menaces et les vexations de la part des coptes dissidents; celles-ci ne manquèrent pas, en effet; mais le gouvernement et la Mission y avaient mis bon ordre. Dans l'Amorien, où travaillent également des missionnaires protestants suédois, il existe un mouvement vers le catholicisme, car l'Abyssin n'aime pas « les ennemis de Marie » (ainsi appelle-t-il les protestants), et il ne se contente pas, une fois qu'il a été en contact avec les Italiens, de cette lumière que peut lui donner le Bizen (fameux couvent copte). Un prêtre copte (monophysite) disait un jour à Mgr Carrara ces paroles textuelles: « En conscience je ne puis plus dire la messe; je ne me sens pas dans la vérité ». Dans le district de Cheren, les catholiques arrivèrent en 1922 jusqu'au nombre de 12.000, et, dans le même district, les deux nouvelles stations de Menzo et Bet Taqui promettaient beaucoup. Cheren avait un séminaire pour indigènes qui comptait 60 élèves. Mgr Carrara eut le bonheur de voir, en 1922, le mouvement presque inattendu vers le catholicisme, des Cunama, d'abord si récalcitrants. Sept cents déjà avaient reçu le baptême et 1500 autres s'y préparaient.

Quand, en 1911, Mgr Carrara arriva en Erythrée, alors confiée aux Capucins de la province lombarde, les catholiques étaient au nombre de 15.000; en 1923, ce nombre était monté à 28.000. Les sœurs de S. Anne, de 25 étaient montée à 35,

les missionnaires de 12 à 34, les prêtres indigènes de 33 à 62, les séminaristes de 22 à 60, les catéchistes de 20 à 58, les églises et les chapelles de 34 à 65. Naturellement on ne parle pas ici des progrès faits dans la population blanche. Une église grandiose à Asmara, une église digne de l'Eglise catholique et de l'Italie, était le rêve que caressait le plus volontiers Mgr Carrara. C'est avec un zèle ardent qu'il poursuivait la réalisation de ce rêve, et quelques mois avant sa mort, survenue en juin 1924, son église d'Asmara fut consacrée (7 octobre 1923). Le roi Victor-Emmanuel III avait donné un magnifique tableau de Maratta, représentant la gloire de la Vierge, et le ministre Federzoni avait fait don d'un superbe jeu de cloches, fondu avec le bronze pris à l'ennemi.

4) *La Somalie Italienne.*

Elle est confiée aux Trinitaires. — Leur activité est contrariée. — Les Pères *della Consolata* succèdent aux Trinitaires sous d'heureux auspices.

Avant que l'Italie n'eût le protectorat sur cette partie de la Somalie, appelée encore Benadir, il y avait là comme missionnaires des pères français du Saint Esprit qui dépendaient du Vicariat apostolique du Zanzibar. Le 2 février 1904, le S. Siège nommait préfet apostolique de la Somalie italienne le P. Léandre de l'*Addolorata*, de l'Ordre des Trinitaires, et celui-ci y ouvrit, avec quelques-uns de ses confrères, la première station de la mission, le 25 février 1906, non sans avoir rencontré mille difficultés suscitées par l'esprit sectaire du gouvernement italien. Malheureusement les privations, la misère de ces terres inhospitalières, le travail obstiné conduisirent le P. Léandre, au mois de juillet de la même année, à une mort prématurée. En 1908, le P. Alexandre Parenti avait succédé au P. Léandre, à la préfecture apostolique. Avec deux autres de ses confrères trinitaires, il se rendit en Somalie et ouvrit une nouvelle station à Brava, citadelle sur la côte de l'Océan Indien. La première église construite et ouverte en Somalie fut celle de Gelib; elle fut bâtie par les

propres mains des infatigables missionnaires, qui construisirent aussi un puits monumental en maçonnerie d'un diamètre intérieur de quatre mètres contenant une eau abondante et excellente qui fut une véritable providence pour tous les habitants. Les arabes appelaient cette eau *l'eau de Dieu.* En 1919, une nouvelle station fut fondée à Mogadiscio, où l'on construisit également une église, et celle ci aurait été achevée, si la guerre d'abord et la diminution du nombre de missionnaires ensuite n'y avaient fait obstacle.

Quand le fascisme fut arrivé au pouvoir, le gouvernement italien répara les vexations passées par autant d'encouragements aux Missions de la Somalie, et, de son côté le S. Siège, voulant qu'elles fussent desservies par un plus grand nombre d'ouvriers évangéliques, accepta, en 1924, la proposition du gouverneur De-Vecchi d'enlever ces missions aux Pères Trinitaires pour les donner aux Pères Missionnaires *della Consolata* de Turin. Ceux-ci ayant, dans l'intervalle des années 1922-23, envoyé en mission 15 Pères, se préparent aujourd'hui à expédier en Somalie une trentaine de missionnaires, hommes et femmes. Les Trinitaires se retirèrent satisfaits d'avoir travaillé autant qu'ils avaient pu, défrichant les premiers un terrain tout à fait sauvage, contents d'avoir servi le Seigneur encore même qu'on puisse leur appliquer le vers du poète latin: *sic vos non vobis mellificatis apes.*

Dans le courant de l'année 1924, l'Angleterre ayant cédé à l'Italie le Jubaland, la Somalie italienne, confiée désormais aux Pères *della Consolata,* se trouvait être notablement agrandie et surpassait d'un quart la superficie de l'Italie.

5) *Le Soudan Anglo-Egyptien.*

Origines de la mission. — Mouvements Mahdistes. — Autres obstacles. — « Ou catholiques ou païens ». — L'œuvre des missionnaires reconnue par le gouvernement anglais. — L'esclavage.

En 1899, les armées des Anglais et des Egyptiens réunies avaient enfin maîtrisé, dans les plaines d'Omdurman, l'insurrection du Mahdi et réduit le pays, qui s'étend depuis

l'Egypte presque jusqu'à l'Equateur et depuis la Mer Rouge jusqu'au dessus du lac Tchad, comprenant une superficie à peu près égale à la moitié de l'Europe. Sous le nom de *Mission de l'Afrique Centrale,* ce pays fut confié par le S. Siège à Mgr Antoine Marie Roveggio, nommé vicaire apostolique, de la Congrégation des Fils du Sacré-Cœur, fondée par le grand missionnaire Daniel Comboni, et à ses confrères en religion. Comboni avait séjourné dans ce pays, d'abord comme pro-vicaire, puis comme vicaire apostolique, depuis 1872, mais, après avoir donné à cette mission un puissant développement, il avait succombé, à peine âgé de cinquante ans, aux fatigues apostoliques, à Kartoum, en 1881, alors que le mouvement madhiste grondait déjà dans le lointain. Ce mouvement, qui se changea bientôt en terrible ouragan, anéantit la mission et seul Mgr Sogaro, successeur du P. Comboni, réussit à ouvrir, au Caire, un village chrétien et une colonie agricole avec ce qui avait survécu à la révolution.

Mgr Roveggio se mit avec ardeur à restaurer la mission et, ayant fixé sa résidence à Kartoum, il n'omit pas de faire des voyages d'exploration, et réussit à fonder une mission chez les Scillouk. Mgr Roveggio étant mort à Berber, en 1901, pendant un voyage, son successeur, Mgr Gesser, commença l'évangélisation dans le Bahr-el-Ghazal, consolida la station de Scillouck et poussa jusqu'au nord de l'Ouganda. Les difficultés qu'il eut à vaincre étaient très grandes. Le mouvement madhiste était fini, mais il en restait une trace de haine profonde et fanatique contre l'étranger, ce qui donnait lieu à de fréquentes révoltes partielles; la plus dangereuse de celles-ci, celle de Darfur, en 1915-16, fut heureusement réprimée par les Anglais. Les Arabes, qui avaient exercé le commerce des esclaves, faisaient courir le bruit que les missionnaires n'étaient que de vulgaires esclavagistes, venus dans le Soudan pour y recueillir les enfants et les envoyer sur le marché de Kartoum. De là l'horreur qu'inspiraient les missionnaires; ceux-ci durent user de beaucoup de patience et de charité, mais ces vertus devaient plus tard les faire connaître pour ce qu'ils étaient vraiment.

Dans l'entretemps, la mission de l'Afrique centrale fut

détachée, en 1913, de Bahr-el-Ghazal; cette région méridionale fut érigée en préfecture apostolique; puis, en 1917, élevée au rang de vicariat, et confiée à Mgr Antoine Stoppani.

On peut diviser le vicariat de Kartoum en deux régions: la région septentrionale, presque déserte et en grande partie musulmane, et la région méridionale ayant une végétation luxuriante, des pluies fréquentes, et habitée par des païens. Dans la première région, il y a six stations de missionnaires, dont trois dans la partie musulmane, c'est-à-dire à Kartoum, à Assouan et à Omdurman, avec des écoles; la plus florissante de ces écoles, fréquentée surtout par des non-catholiques, est celle de Kartoum. Les Sœurs *Pie Madri della Nigrizia* de Vérone y ont également une école avec trois cents élèves. Les trois autres stations sont celles de Lull, Tonga et la plus récente (1923), celle de Delwok, appelée des SS. Ambroise et Charles, a été fondée par le P. Beduschi, avec l'aide d'un comité milanais. Evidemment, pendant la guerre et même après, le travail missionnaire a été assez fortement entravé, mais aujoud'hui les choses ont pris décidément une meilleure tournure.

Le vicaire de Bahr-el-Ghazal (fleuve des gazelles) devait d'abord exercer son activité dans la partie occidentale, où, surtout à Vau, dominait l'islamisme, et où par conséquent les missionnaires se trouvaient exposés à une haine terrible. Par deux fois, la station de Vau fut incendiée et, la seconde fois, il s'en fallut de peu que tout le personnel ne périt. Par suite des fatigues et des privations, cinq missionnaires sur douze moururent dans le cours d'une seule année; les autres étaient malades ou maladifs. Dans ces conditions le card. Bacilieri, archevêque de Vérone, les dispensa d'y rester. Ils restèrent tous à leur poste et aussitôt ils touchèrent du doigt la providence particulière de Dieu. L'islamisme semblait céder devant la croix, et aujourd'hui la chrétienté et la mission de Vau s'imposent et donnent le ton à toute la ville par leurs églises, leurs écoles, leurs ateliers modernes, leurs ouvroir féminin, dirigé par les Sœurs. La haine du passé s'est changée en sympathie universelle. Le gouvernement anglais appuie solidement les missionnaires et, grâce à des mesures appropriées,

il a débarrassé la ville de Vau et les alentours des maladies qui y régnaient auparavant.

En 1917, la région orientale du vicariat apostolique de Bahr-el-Ghazal fut érigée par la Propagande en Préfecture dite du Nil équatorial. Comprenant la partie septentrionale du protectorat de l'Ouganda et la partie sud-est du Soudan anglo-égyptien, elle est tout entière sous la domination anglaise. C'est un territoire de 300.000 km², mais n'ayant peut-être qu'une population de 3.000.000 d'habitants. Ces habitants du Nil sont physiquement les plus beaux représentants de la race noire, mais sauvages et primitifs dans leurs mœurs. Ils ont l'idée d'un être suprême qui ne se soucie pas des hommes. On y constate la prédominance de l'animisme, avec des superstitions et des pratiques cruelles, qui contrastent avec le caractère plutôt doux des habitants. Mgr Roveggio avait déjà tenté, en 1900, d'évangéliser ce pays, mais sans y réussir. En 1910, le supérieur général des Fils du Sacré-Cœur, le P. Frédéric Vianello, avait pénétré avec un groupe de ses confrères dans le nord du protectorat de l'Ouganda et y avait fondé une station près du lac Albert avec, comme centre d'action, Gulu, qui était cependant aux mains des protestants. Il n'existait là aucun catholique, c'était une population barbare et sauvage dans toute la force du terme. Les premiers baptêmes eurent lieu à Omacha le 6 juin 1913. La peste, la variole, la méningite cérébro-spinale et finalement la famine firent beaucoup de victimes et persuadèrent aux protestants de s'en aller. Il n'y resta que nos missionnaires seuls, délégués pour ainsi dire par le gouvernement pour secourir ces grandes misères. Cependant beaucoup d'enfants et d'adultes furent baptisés *in articulo mortis.*

L'héroïque charité de nos missionnaires n'avait pas échappé à l'observation des noirs, et notre religion leur apparut, à eux aussi, comme l'unique ancre de salut. Beaucoup de ces nègres disent aujourd'hui: « Ou catholiques ou païens; protestants, jamais! » Les soixante catéchistes protestants sont actuellement remplacés par une centaine des nôtres, et Gulu est aujourd'hui une chrétienté florissante.

Enfin, à la suite d'une rectification de frontières entre le

Soudan et le Protectorat de l'Ouganda, trois stations des Fils du Sacré-Cœur se trouvent en territoire soudanais, dans cette province de Mongalla que le gouvernement avait d'abord réservée aux protestants. Les Fils du Sacré-Cœur y ont maintenant huit stations avec résidence stable, d'autres avec résidence périodique, et 168 chapelles.

Le nombre des catholiques indigènes baptisés dans ce vicariat jusqu'en 1922 est de 5325, ce qui indique une augmentation de plus d'un millier sur l'année précédente. Les catéchumènes sont beaucoup plus nombreux et les catéchistes sont en tout 444. Il y a 29 missionnaires et 10 frères coadjuteurs. Il y a 15 sœurs distribuées entre trois maisons.

Au mois de juin 1922, les missionnaires voulurent célébrer le centenaire de la Propagande, non seulement par des fêtes religieuses, mais en se réunissant en congrès à Gulu (Bahr-el-Ghazal), congrès très avantageux pour le bien de la Mission à cause des délibérations qui y furent prises, parmi lesquelles celle d'une plus grande uniformité de méthode, d'une plus grande surveillance des catéchistes, d'une conduite plus précise à tenir à l'égard des catéchumènes, etc.

Pendant l'hiver de cette année 1924, les Fils du Sacré-Cœur eurent la consolation de voir leur œuvre dans le Bahr-el-Ghazal appréciée par les autorités civiles. Lord Allemby, le vainqueur de Jérusalem, en ce temps haut commissaire britannique pour l'Egypte et le Soudan, et le gouverneur général du Soudan Sir Lee Stark, voulurent visiter Bahr-el-Ghazal. Le gouverneur de cette province qui, depuis vingt-cinq ans, n'avait pas reçu la visite de personnages aussi haut placés, s'entendit avec la Mission, qui est, qu'on le veuille ou non, le centre matériel, spirituel et moral du pays, et il convoqua les principaux sultans et chefs à Vau pour s'unir à lui afin de recevoir ces hôtes illustres. Ils arrivèrent le 31 janvier et furent reçus au son de la fanfare de la Mission, par le gouverneur et par le vicaire apostolique, entourés d'officiers anglais et égyptiens. L'édifice de la Mission sur lequel flottait le drapeau italien entre les drapeaux anglais et égyptien, reçut la visite, dans l'après-midi, du général Allemby, lequel avait d'abord été invité à distribuer les prix aux éco-

liers, puis on le mena visiter tous les locaux de l'établissement. Le général exprima fréquemment toute son admiration et invita le vicaire apostolique à venir le trouver au Caire. Le gouverneur général et le gouverneur de la province, voyant cette sincère admiration, se montrèrent on ne peut plus aimables à l'égard du vicaire apostolique, et, comme preuve de leur bienveillance, ils lui firent savoir, plus tard, qu'à partir de 1925, la Mission était exonérée de toute taxe.

Dans le Bahr-el-Ghazal, écrit le P. Paul Meroni, l'esclavage fait des milliers et des milliers de victimes chaque année, surtout parmi les jeunes gens et les jeunes filles. Les missionnaires durent également tourner leur attention du côté de cette plaie: on ne pouvait penser à une rédemption morale sans penser aussi à une rédemption sociale. On établit donc, près des écoles, des *villages de liberté,* qui recueillent les esclaves libérés ou les familles qui ont été soustraites à la dépendance servile des chefs. Un village très florissant est celui de Kayango; d'autres sont en voie de formation à Mboro, à Cleveland, à Roffili. On a fondé à Vau une colonie antiesclavagiste, qui recueille les petits esclaves libérés par le gouvernement et confiés aux missionnaires, ou des otages que le gouvernement exige des chefs, et là, avec l'instruction religieuse et les premiers rudiments, ils apprennent un art ou un métier qui leur permettra un jour de vivre indépendants. Pour les femmes, l'œuvre libératrice est plus difficile étant donné l'état de dégradation dans lequel vit la femme dans ces pays. Et cependant il fallait donner aux néo-convertis une femme chrétienne; pour satisfaire à cette nécessité, il y a l'œuvre des Sœurs qui, après un long retard imposé par la guerre, purent enfin s'établir à Vau: ce sont les *Pie Madri della Nigrizia* (Pieuses Mères de la Nigritie).

6) *Le Soudan Français.*

Etendue et population. — Obstacles à l'apostolat. — Ferveur des néo-convertis.

Le Soudan Français, bien qu'amputé depuis 1901 du Sahara, qui devint la Préfecture de Ghardaia, restait toujours la plus grande mission africaine. Sa superficie est sept à huit fois celle de la France. Alors que, dans certaines parties, elle est presque déserte, dans d'autres, la population atteint cent habitants par kilomètre carré. Approximativement, le Soudan français comprend 10 millions d'habitants, appartenant à un très grand nombre de races: Touaregs, Haussas, Fulbes, Baubaras, Malikes, Bobos, Habbes, Senufos, Morkas, Samos, Mossi, Manons, etc. A cette mosaïque de races s'en ajoute une autre, également embarrassante pour le missionnaire, celle des langues. Le fétichisme et l'islamisme présentent d'autres obstacles: le premier, par le fait qu'il pénètre dans toutes les actions de la vie, est presque insurmontable; le second peut paraître moins grave, si l'on observe qu'une très grande partie du Soudan est encore intacte, mais il existe cependant une propagande musulmane, et les *marabouts* sont des propagandistes habiles; ils font croire facilement que l'islamisme n'est au fond qu'une espèce de fétichisme. On ne parle pas de conversion, la circoncision est chose commune aux uns et aux autres, tout se ramène à faire *salam* aux heures désignées et à observer plus ou moins le jeûne du Ramadan. Malheureusement, le gouvernement favorise, au Soudan comme dans l'Afrique du Nord, l'islamisme: depuis 1914, il semble cependant s'engager dans une voie opposée et prendre des mesures pour l'endiguer. La langue arabe n'est plus reconnue comme officielle devant les tribunaux, aucune mosquée ne peut être érigée sans permission; des ordres sévères ont été portés contre la propagande des marabouts. En 1912, Mgr Lemaitre avait manifesté le désir de voir les chrétiens jouir d'un statut

personnel, avec le droit d'avoir des tribunaux propres et d'être jugés selon le droit chrétien, et non plus selon le droit musulman ou fétichiste, mais il semblait qu'il demandait trop. Toutefois, cela lui fut accordé en 1914 par le gouverneur de la colonie, et le droit canon eut par conséquent pleine vigueur. Aux obstacles déjà énumérés il faut ajouter celui du climat et celui des privations que le missionnaire est obligé de supporter. Afin d'éviter la fièvre, il doit prendre tous les jours de la quinine, cela nuit à l'estomac: il en résulte des morts précoces et inattendues.

Malgré tout, la semence est jetée et elle commence à donner des fruits consolants, surtout dans l'élément jeune. Consolant également est l'esprit de prosélytisme qui anime les nouveaux chrétiens. Quelquefois des familles entières de nouveaux convertis se transportent à cent kilomètres de distance pour préparer le terrain au missionnaire par des écoles de catéchisme, et pour cela elles refusent toute rétribution et toute indemnité. Le progrès numérique ne fut pas beaucoup interrompu par la mobilisation, mais il est toujours plutôt lent, parce que les Pères Blancs, auxquels est confiè le vicariat du Soudan, ont l'habitude de n'admettre les nègres au baptême qu'après quatre ans d'épreuve sérieuse et deux ans au moins après qu'ils ont abandonné toute pratique de superstition païenne. Ce système donne certainement des chrétientés plus sûres, qui auront en leur temps un très beau développement. En 1916-17, ils eurent 2846 néophytes, 3852 catéchumènes. En 1913 a été fondée une nouvelle mission dans le pays de Sans ou Samos, dont la population, environ 30.000 âmes, représente un type, avec des traditions, une langue à part. Son siège est à Toma, à 150 Km. au nord-ouest de Uagadugu. On y a construit, en 1915, une église consacrée au Sacré-Cœur de Jésus. En 1921, le vicariat du Soudan français fut divisé en deux vicariats: le premier dit de Bammako (ville située sur le Niger) et le second dit de Uagadugu; le premier a pour vicaire apostolique Mgr Ferdinand Emile Sauvant, évêque d'Utique, le second Mgr Jean Thévenod, évêque de Sitifi. En 1921, la population catholique des deux vicariats était ensemble de 10.000 âmes.

7) *La Tripolitaine.*

Triste situation du catholicisme. — La guerre italo-turque et ses consolantes conséquences pour l'évangélisation.

Au siècle dernier, ce pays était une préfecture apostolique, confiée aux Mineurs, mais ceux-ci ne pouvaient s'en occuper que pour raffermir dans la foi les esclaves, car tout musulman qui donnait quelque signe de conversion au catholicisme encourait la peine de mort. En 1843, les catholiques n'étaient que 1300; par la suite cependant, ce nombre augmenta à cause de l'immigration des Italiens, qui s'y rendaient pour se livrer au commerce. A la veille de la guerre italo-turque, le nombre des religieux franciscains était monté jusqu'à 23, sous la direction du P. Rossetti, préfet apostolique; celui-ci, de même que tous ses confrères, ne voulut pas quitter le pays, mais dépensa toutes ses forces au service des soldats et de la population. Ces 23 Mineurs étaient aidés dans leur mission par 16 autres adonnés à l'enseignement, par les Marianites, qui avaient à Tripoli, résidence du préfet, un florissant collège qui comptait deux cents élèves, par les Sœurs de S. Joseph de Cluny, qui avaient un institut comprenant 350 élèves, par les Missionnaires franciscaines de Marie et les Sœurs missionnaires françaises d'Egypte. D'autres institutions du même genre existaient aussi à Derna, à Bengasi, à Bercas, à Homs, à Mesciia.

Si la guerre italo-turque, terminée par le traité de paix du 20 octobre 1912, n'a pas donné aux Italiens tous les avantages qu'ils en espéraient, ceux que recueillit en compensation la religion catholique ne sont pas à dédaigner. La Tripolitaine devint le siège d'une immigration plus intense de catholiques. Il n'y a plus, cela se comprend, aucune loi qui interdise aux musulmans de se convertir à la foi catholique. Par un décret du 23 février 1913, le S. Siège a converti la préfecture de la Lybie en vicariat et nommé comme vicaire apostolique le P. Antomelli, des Frères Mineurs, évêque de Lebda (Homs). Celui-ci trouvait en Tripolitaine 5.500 catho-

liques. En 1915, ils étaient déjà 10.000; en 1920, son successeur au vicariat, le P. Tonizza, écrivait que le nombre des catholiques était monté à 16.000, en 1922 à 26.000. Aux religieux déjà nommés vinrent s'ajouter les Frères des Ecoles chrétiennes, les Pères de S. Joseph, les Sœurs de l'Apparition, les Sœurs du B. Cottolengo, les Sœurs de l'Immaculée Conception, tous adonnés à l'éducation ou aux œuvres de charité. Comme on peut le voir d'après le nombre et la variété des œuvres déjà en marche, la vie catholique est en plein développement, et, peu à peu, elle fera sentir son influence sur la population indigène, composée de 754.000 mahométans et 30.000 israélites.

8) *Le Kenialand.*

Les Pères *della Consolata.* — Les services qu'ils ont rendus au pays sont reconnus par le gouvernement anglais. — Leur participation au pouvoir. — Congrès de 1923.

Ce pays, qui compte 2.630.000 habitants, disséminés sur une superficie qui est deux fois celle de l'Italie, doit son évangélisation aux missionnaires de l'Institut *della Consolata* de Turin, fondé par l'abbé Joseph Allamano et définitivement approuvé le 1er septembre 1923. Les premiers missionnaires y arrivèrent en 1902 et, à cause des heureux résultats qu'elle obtint, la mission fut érigée en vicariat en 1909. L'on nomma comme vicaire apostolique Mgr Philippe Perlo, un des premiers missionnaires entrés dans le pays.

Actuellement le vicariat, toujours dirigé par Mgr Perlo, possède une factorerie agricole, un séminaire indigène, un monastère indigène, un orphelinat, un collège pour maîtres catéchistes et 21 stations de mission. Il existe aussi un collège pour les fils des chefs indigènes, un monastère des Sœurs *della Consolata,* 13 collèges pour jeunes filles; et notez que les Sœurs sont 50 en tout. Les intérêts matériels ne sont pas oubliés, car il y existe des coopératives pour la culture et la vente des produits locaux, pour l'utilisation en commun des moulins et ainsi de suite.

Le bien opéré par les missionnaires au milieu d'une population qui, il y a seulement quatre ou cinq lustres, était ensevelie dans la barbarie la plus absolue, engagea les autorités anglaises, jusque là indifférentes à l'œuvre missionnaire, à demander, pour l'administration du pays, le concours des missionnaires, car il était évident que ceux-ci possédaient sur la population un ascendant bien supérieur à celui du gouvernement. Au cours de deux réunions tenues en 1923, le gouvernement exprima le désir qu'y prissent part, à côté des commandants de districts, les supérieurs de la Mission, pour traiter différentes questions concernant l'éducation politique et civile des indigènes, surtout par rapport au nouvel élément chrétien, qui ne cessait d'augmenter en nombre et en influence. Dans la première de ces réunions, tenue à Fort-Hall, le commandant du district démontra qu'il convenait que le gouvernement et les missionnaires marchassent de concert pour tout ce qui regardait l'éducation morale, politique et civile. On conclut, entre autres choses, que l'on céderait à deux catholiques de chaque district, suffisamment instruits, le droit d'être membres du Conseil supérieur, en qualité de conseillers consultatifs des commandants de districts pour l'administration de ceux-ci, et que deux catholiques de chaque district pourraient être choisis comme juges des divers tribunaux pour la protection des droits dans les causes des chrétiens. De cette façon, les chrétiens sont entrés dans la vie politique de la colonie. A vrai dire, ils ne sont pas nombreux, mais ils sont très actifs. Afin de préparer un grand congrès des catholiques indigènes, on tint, en 1923, des congrès régionaux. Le plus important parmi ceux-ci fut tenu à Fort-Hall. Parmi les résolutions prises, il faut citer celles qui tendent à réprimer les abus de l'*ugiohi* (boisson extraite de la canne à sucre), source de beaucoup de désordres moraux, en soumettant la limitation de la fabrication et de l'usage à l'autorisation des missionnaires et des autorités locales indigènes. Une autre résolution concerne l'école. On imposa aux parents l'obligation, sous peine d'amende, d'envoyer leurs enfants à l'asile des Pères: tous ceux qui étaient nés en 1910 et avant cette date, devaient fréquenter

les écoles de la mission, sous peine de travaux manuels pour toute journée d'absence.

9) *L'Afrique Equatoriale des Grands Lacs.*

L'offre du cardinal Lavigerie. — Premières vicissitudes des missionnaires dans l'Uganda. — La maladie du sommeil. — Progrès consolants. — L'esclavage.

En 1878, Léon XIII confia cette région à la Congrégation des Pères Blancs, fondée par le card. Lavigerie, et fixa comme limites le Bahr-el-Ghazal au nord, le Zambèze au sud et deux lignes imaginaires qui vont du nord au sud a 400 km. des côtes. C'est un territoire que venaient de révéler aux européens les explorations de Burton, Speke, Livingstone et Stanley. Le roi des Belges, Léopold II, se proposait, avec le concours de l'Association internationale africaine, de le civiliser; pour le christianiser. Le card. Lavigerie s'offrit avec ses Pères Blancs à Léon XIII, mais, comme ils ne suffisaient pas à cultiver cet immense champ, ils se limitèrent, sous la direction du P. Livinhac, à la région des Grands Lacs, placée entre le 4e degré latitude nord et le 15e latitude sud, et entre le 26e et le 36e de longitude est du méridien de Paris. Il y existe huit vicariats: Uganda, Kivu, Victoria-Nyanza, Unyanyembé, Tanganyka, Banguelo et Nyassa. La semence du christianisme a trouvé un terrain très propice, particulièrement dans l'Uganda, et le voyageur Stanley, après un séjour de trois mois auprès du roi Métça, avait pleinement raison d'écrire à la société missionnaire protestante d'Angleterre au sujet de l'Uganda: « Voici l'occasion que vous cherchez, cueillez-la. Un peuple des rives du Victoria vous appelle. Obéissez à vos aspirations généreuses et je vous assure que vous obtiendrez en une seule année plus de conversions au christianisme que dans toutes les autres missions réunies ». Les habitants de l'Uganda, appelés les Baganda, se distinguent par d'excellentes qualités: intelligence ouverte, sentiments nobles et délicats, caractère aimable et énergique, profond respect de

l'autorité, esprit d'ordre et d'organisation. Mais, précisément dans l'Uganda, qui est le vicariat de loin le plus important de tous, le christianisme eut beaucoup à souffrir de l'inconstance du roi Métça, qui se convertit d'abord et passa ensuite à l'islamisme. Puis, en 1885, sous la sinistre influence d'un ministre malveillant, le nouveau roi Mwanga déchaîna une persécution, qui donna à l'Eglise 22 jeunes martyrs ugandais. Enfin il y eut en 1892 une révolte musulmane contre le roi, suivie d'une persécution violente de la part des protestants anglais, envieux des succès de la mission catholique, et une rébellion, en 1897, du roi contre les Anglais, accompagnée de pillages au détriment des missionnaires, qui avaient pris le parti du gouvernement anglais. Après l'emprisonnement du roi Mwanga (1899), le calme revint dans le pays, où le catholicisme faisait malgré tout de constants et rapides progrès.

En 1901, cependant, un nouveau malheur frappa la région de l'Uganda et troubla profondément la mission: la maladie du sommeil. Le fléau fit de terribles ravages: dans la seule année 1903, il y eut, à ce que l'on affirme, environ 70.000 victimes. Malgré les mesures prises par le gouvernement anglais, la maladie ne disparut qu'en 1910. La mission avait d'autres obstacles à surmonter: la concurrence des protestants qui, avec des moyens supérieurs et des exigences minimes, conféraient le baptême à 170.000 infidèles. Il y avait en outre 25.000 musulmans et, enfin, une nouvelle secte, née en 1915, œuvre d'un certain Malachie, diacre protestant indigène, dans laquelle on permettait la polygamie et l'on donnait le baptême au premier païen venu sans lui imposer aucune condition. Environ 100.000 personnes avaient adhéré à cette secte. Ces obstacles firent du tort à la diffusion du catholicisme, mais ne l'empêchèrent point. Au contraire, les progrès apparaissent vraiment consolants, si l'on tient compte de ces obstacles. En 1900, il y avait dans l'Uganda 13 stations, 1 évêque, 46 missionnaires, 6 sœurs d'Afrique, 50.472 néophytes et 120.712 catéchumènes; en 1917, il y avait 29 stations, 2 évêques (Mgr Streicher vicaire apostolique et Mgr Forbes son coadjuteur), 92 missionnaires (pendant que 41 autres

étaient sous les armes), 39 sœurs d'Afrique, et de Marie Réparatrice, 158.127 néophytes et 71.102 catéchumènes. Toutes les classes de la société étaient représentées parmi ces nouveaux fidèles: plusieurs membres de la famille royale même sont catholiques, un des trois ministres d'Etat, huit grands chefs de provinces. Ce qui impressionne, c'est le très vif sentiment de foi et de piété qui anime ces âmes conquises au Christ. Il faut remarquer en outre qu'il existe une congrégation de religieuses indigènes, qui compte déjà 72 professes, 25 novices et 150 postulantes: elles s'adonnent à l'enseignement du catéchisme et à l'éducation des enfants.

Au séminaire inférieur de Katigondo, il y avait, en 1917, 62 élèves; au séminaire supérieur de Bukalasa 33. Déjà 3 prêtres, 2 diacres et un sous-diacre avaient été ordonnés. Tout récemment, le premier prêtre indigène, nommé Mukase, ordonné prêtre au mois d'août 1913, a été fait curé du district de Navazari, qui compte 7.000 néophytes, à la grande joie de ceux-ci. Le 6 juin 1920, on ordonna encore 3 prêtres, 3 diacres et un sous-diacre, tous indigènes, et, le même jour, dans la basilique de S. Pierre, étaient béatifiés les 22 martyrs de l'Uganda. Ce fait alluma chez leurs compatriotes une ferveur religieuse qui ne tardera pas à donner d'excellents fruits. En 1917, il y avait plus de 600 écoles rurales avec une moyenne de 20.000 élèves. A Rubage, on fonda une école supérieure (St Mary's School) pour les classes plus cultivées; elle est bien fréquentée et très avantageuse pour la Mission, parce que les élèves, qui y reçoivent l'instruction et l'éducation, occuperont plus tard des postes importants dans le protectorat. Cette école, en effet, est très appréciée par le gouvernement et par les européens: 170 anciens élèves sont actuellement employés au service du gouvernement. En 1922, après avoir cédé une partie, qui forme l'actuelle préfecture apostolique du lac Albert, le vicariat de l'Uganda avait 29 stations, 103 missionnaires, 15 prêtres indigènes, 42 religieuses, 114 sœurs indigènes, 188.363 néophytes et 55.700 catéchumènes. L'année suivante, la population catholique de l'Uganda était de 200.000 âmes; il y avait en tout 142 séminaristes.

L'abolition de l'esclavage, après tous les efforts que l'on a fait pour l'obtenir, est, surtout en Afrique, encore un pieux désir. Bahr-el-Ghazal reste, aujourd'hui encore, le plus important marché de chair humaine. Les infâmes exploiteurs de ce qu'ils appellent l'*ivoire noir,* les Gialloba, expédiaient les esclaves avant la guerre italo-turque dans la Méditerranée par Tripoli et Bengasi. Aujourd'hui que ces débouchés sont fermés, le honteux marché n'a point cessé. Les assauts violents contre les villages sont plus rares, mais l'échange continue: pour un fusil, pour quelques bouteilles de liqueur, les chefs et les parents cèdent leurs enfants et ceux-ci sont transportés en dehors du Soudan, sur les marchés de Darfur, de Wadai, de Fezzan, de la Tripolitaine et de l'Afrique occidentale, et cela en dépit des lois très sévères du gouvernement. Il y a ensuite l'*esclavage domestique* qui, étant donné l'usage invétéré et l'avilissement de la dignité humaine, ne peut être limité par le gouvernement qu'au moyen de contrôles et de formalités. Très souvent celui qui veut se marier et qui doit par conséquent donner aux parents de la femme qu'il a choisie une compensation, cède une de ses sœurs. D'autres fois, celui qui ne peut donner le nécessaire pour obtenir une femme, l'obtient en se faisant esclave de celui dont il la reçoit, et son esclavage s'étend à la femme et à ses futurs enfants, et tous devront travailler pour le maître sans compensation aucune.

10) *Le Congo Belge.*

Les premiers missionnaires. — Embûches anglaises. — Les missionnaires injustement accusés sont défendus par le roi Léopold. — Nouvelles accusations déjouées. — Graves difficultés intérieures. — Les Salésiens au Kátanga.

Grâce à la sagacité et à l'activité de Léopold II, roi des Belges, s'était formé en Afrique l'Etat indépendant du Congo, comprenant un territoire très étendu et donnant de grandes espérances commerciales et industrielles, à cause de la richesse de ses produits et en particulier du caoutchouc. Il ne

donnait pas de moindres espérances dans le domaine religieux: en 1885, c'est-à-dire quand, à la suite du congrès de Berlin, le roi Léopold fut reconnu souverain de l'Etat libre du Congo, celui-ci n'avait que 3 établissements et 6 missionnaires. En 1903, il y avait déjà 50 stations fixes et 29 stations mobiles, 385 missionnaires et religieux, 528 chapelles, 113 églises, 523 oratoires, 2 écoles du second degré, 75 écoles primaires, 440 écoles élémentaires, ces dernières tenues par des maîtres catholiques. Il y avait là déjà les Pères de Scheut, établis depuis 1888, les Trappistes établis depuis 1892, les Jésuites établis depuis 1893, les Pères du Sacré-Cœur établis depuis 1897, et, en plus, les Prémontrés et les Rédemptoristes. Le 3 août 1903, le S. Siège érigeait la mission en préfecture apostolique, sous le titre de Stanley Falls, confiée par Mgr Van Ronslé aux prêtres du Sacré-Cœur; l'un de ceux-ci, le P. Grison, était nommé préfet, avec un territoire dont la superficie est huit fois celle de la Belgique et qui comprenait 25.000 chrétiens.

Au point de vue religieux tout marchait très bien, quand surgit un grave danger. Le succès obtenu par Lépold II avec son Etat libre du Congo devint évident dès 1895, et, depuis lors, se déclara en Angleterre, toujours désireuse d'étendre les limites de sa propre influence, une guerre sourde, puis bientôt ouverte, contre le gouvernement de cet Etat, que l'on accusait de vexations et de barbarie contre les indigènes. Qui connaît un peu l'histoire des colonies anglaises s'étonnera sans doute que ce soit précisément l'Angleterre qui ait assumé ce rôle de protectrice. Mais toujours est-il que, contre des accusations pareilles, faites par une puissance comme l'Angleterre, il fallait se défendre sans tarder, et Léopold II s'en fit un devoir avec la conviction qu'il gagnerait sa cause. Il fut très facile de répondre à la note que présenta l'Angleterre, mais, afin de dissiper tout doute, par un décret du 23 juillet 1904, le roi lui-même institua une commission d'enquête, composée de Belges, de Suisses et d'Italiens. Dans l'entretemps, parmi les très nombreux témoignages de satisfaction au sujet du bon — et même de l'excellent — gouvernement du Congo, Léopold II en reçut un de Mgr Augouard,

évêque du Haut-Congo français et y résidant depuis plus de 26 ans. Témoignage tout à fait impartial, car c'est Mgr Augouard lui-même, qui avait averti quelque temps auparavant le gouvernement du Congo de quelques abus qui avaient été commis. Or il déclarait que, depuis lors, ceux-ci avaient disparu. Selon lui, le gouvernement de l'Etat indépendant du Congo faisait de grands efforts pour protéger les indigènes, les moraliser et les doter des œuvres religieuses et humanitaires qui sont la source de la véritable civilisation. Quand, après un voyage qu'ils firent au Congo, les membres de la commission d'enquête communiquèrent leurs rapports, ce fut une stupeur générale. Ce n'est pas que ces rapports fussent du goût des Anglais, mais leurs auteurs semblaient avoir découvert toutes sortes de tares dans la conduite des missionnaires catholiques: ils les accusaient surtout d'avoir tenté de recruter et de retenir auprès d'eux, illégalement attachés à leur propre service, des enfants et des adultes; d'avoir commis de mauvais traitements et des brutalités; de s'être adonnés à des entreprises agricoles et minières dans un but de lucre. On se demandait si les membres de la commission voulaient par là être agréables aux Anglais ou bien faire preuve d'impartialité en diffamant leurs propres coreligionnaires. Ce qui est certain, c'est que la presse put opposer immédiatement à ce jugement celui de M. Buyls, qui passait pour être franc-maçon; il avait été au Congo et avait écrit, sans aucun parti-pris, le plus bel éloge au sujet de ces missionnaires, qu'il avait vus et avec lesquels il avait parlé: ils les avait proclamés incomparablement supérieurs aux protestants. Ces événements provoquèrent l'indignation non seulement de la Belgique, mais du monde entier; le roi Léopold prit la défense des missionnaires dans une lettre du 3 juin 1906 qu'il adressa aux secrétaires généraux, lettre annexée aux décrets de réforme pour l'Etat indépendant. « Je n'ai pas besoin, écrivait-il, de vous recommander de faciliter l'œuvre de nos missionnaires; vous savez tout le bien qu'ils font au Congo. Nous devons les aider, afin qu'ils puissent continuer leur noble besogne: vous avez bien fait d'entrer en négociations avec eux ».

Ces négociations avaient trait à la cession aux missions, à titre gratuit et en propriété perpétuelle, suivant un accord passé avec le S. Siège en mai 1906, de certaines terres du Congo nécessaires à leurs œuvres, sous certaines conditions, parmi lesquelles se trouvait celle de fonder des écoles d'agriculture et de métiers manuels pour les indigènes.

En 1908, les missionnaires du Congo belge étaient au nombre de 192 prêtres, avec 77 frères coadjuteurs et 125 sœurs auxiliaires. Il y avait 700 stations et 37.000 chrétiens, pour autant qu'un recensement exact fût possible, étant donné l'état endémique de la maladie du sommeil et les conditions de la population ouvrière, qui exigent des déplacements continuels.

La lumière qui avait été faite au sujet de la situation du Congo n'empêcha point l'Angleterre de maintenir sur pieds la *British Congo Reform Association*. Contre cette institution s'élevèrent les sages réserves du card. Bourne et un digne et serein appel de nombreuses personnalités belges, entre autres de l'archevêque de Malines, Mgr Mercier, qui déclarait que l'on voulait voir la colonie belge traitée comme les colonies voisines, et qui demandait « que l'on renonçât à faire à la Belgique un procès de tendance pour la condamner ensuite ». Nous avons dit « colonie belge » parce que le Congo, au 25e anniversaire de sa constitution en Etat indépendant, passait, suivant un désir approuvé par le Parlement, à l'état de colonie belge.

En 1911, les francs-maçons et les libéraux belges, inspirés surtout par le socialiste Vandervelde, déchaînèrent une campagne de diffamation contre les missionnaires catholiques du Congo. Comme toujours, la presse exagéra les nuances et la question fut portée devant les tribunaux. En attendant, le 31 décembre 1911, eut lieu à Anvers une réunion de protestation en faveur des missionnaires, à laquelle assistèrent trois ou quatre mille personnes: une manifestation semblable se tint ensuite dans presque toutes les villes de la Belgique. Heureusement la publication d'une lettre adressée par un franc-maçon à Vandervelde, dans laquelle on lisait, entre autres choses, que « les missions sont *malheureusement* en

augmentation, qu'elles progressent surtout parmi les soldats et les ouvriers », révéla au public d'où venait l'opposition. Le ministre ordonna immédiatement une enquête, qui tira tout au clair, et les missionnaires ne furent pas inquiétés davantage.

Et vraiment les bons missionnaires avaient à vaincre tant d'obstacles dans leur apostolat en ces régions barbares du Congo, qu'ils méritaient bien d'être laissés tranquilles, au moins par leurs compatriotes. Ces obstacles provenaient de ce que d'autres missionnaires hérétiques les avaient devancés, de sorte qu'ils eurent une grande difficulté à persuader ces chrétiens qu'ils n'étaient pas chrétiens ou du moins qu'ils ne l'étaient qu'imparfaitement. Ailleurs, c'étaient des préjugés enracinés dans l'esprit de ces sauvages qui les rendaient aussi récalcitrants que possible au baptême. Le P. Joseph Heintz, préfet apostolique de la mission de Matadi, érigée en préfecture en 1911 et confiée aux Rédemptoristes, rencontra des sauvages adultes qui, après avoir fréquenté les écoles chrétiennes et appris les prières, refusaient même à l'article de la mort de recevoir le baptême. La raison? « Mes vieux, disaient-ils, sont morts païens, je veux faire comme eux, dussé-je aller en enfer ». Ils croient que le baptême fait mourir les enfants; que les prêtres mangent l'âme des enfants qui viennent d'être baptisés. Pour les femmes, c'est une autre difficulté encore du fait qu'elles sont sous l'entière domination des païens. Dans d'autres localités le danger protestant est très grave: en 1920, il y avait au Congo belge 87 stations protestantes de nuances diverses, avec 354 missionnaires, 1500 écoles rurales, 18 hôpitaux, 14 imprimeries et 2.700 catéchistes indigènes. Ces missions protestantes constituent un grand danger pour l'avenir même de la colonie belge, car la presque totalité de ces missionnaires protestants sont anglais.

Dans les centres les plus importants, les missionnaires catholiques ouvrirent des écoles primaires. En 1916, les Pères de Scheut en fondèrent une à Kinshasa, ville qui croît à vue d'œil, pour lutter contre une population adonnée toute entière au commerce, vicieuse et venant de tous les pays. Les difficultés par conséquent étaient très graves et multiples,

mais les Pères Breye et Kéthulle ne se découragèrent point et, au bout de sept ans, ils eurent gain de cause: sur les 500 garçons qui y demeuraient 420 fréquentaient, en 1923, les écoles des Pères. Voyant ce bon résultat, le vicaire apostolique de Léopoldville décida de pourvoir l'école de plus amples locaux et d'y faire ajouter quatre cours (années) d'études professionnelles.

Notons que récemment le gouvernement belge obtint du regretté Don Rua, supérieur général des Salésiens, par les bons soins du card. Mercier, que quelques religieux de cette congrégation fussent envoyés dans la préfecture du Katanga pour y aider les Pères Bénedictins, auxquels la mission est confiée. Grâce à l'appui du gouvernement lui-même, la mission eut un résultat très consolant; elle possède déjà un institut professionnel très florissant à Elisabethville, avec 400 élèves, dont 200 indigènes, et des centres très actifs à Lakafubu et Kiniana, dans le Katanga, et une nouvelle résidence au Shindaika.

11) *La République de Libéria.*

Œuvre d'évangélisation protestante. — Libéralisme sain. — Les catholiques augmentent.

Cette république indépendante doit son origine à la philanthropie américaine, qui se proposait non pas seulement l'abolition de l'esclavage, mais la protection des esclaves déjà affranchis; elle fut, de 1822 à 1847, un *pays de liberté,* d'où son nom. En 1847, elle s'était beaucoup agrandie et, après bien des vicissitudes, elle se proclama république indépendante et fut reconnue comme telle par les autres puissances. Au commencement de ce siècle, elle comptait un million et demi d'habitants, mais tous protestants, parce que les Etats-Unis, qui avaient créé la colonie, avaient fait œuvre d'évangélisation protestante. La Congrégation de la Propagande ne l'avait cependant pas oubliée et l'avait mise sous le vicariat de Sierra Leone, qui était confié aux Pères du S. Esprit et

aux Oblats du Cœur Immaculé de Marie. Par un décret du 18 avril 1903, la Liberia fut érigée en Préfecture et donnée aux Pères de la Compagnie de Marie du B. de Montfort, avec, comme préfet, le P. Joseph Sarré; puis elle fut donnée aux Pères missionnaires de Lyon pour l'Afrique.

En 1923, M. Kig, président de la République, émit l'idée, dans un message au Sénat et à la Chambre des Représentants, de nouer des rapports diplomatiques avec le Vatican; cela ne doit pas étonner, parce qu'il a un programme très libéral: il a même l'intention d'unir dans une coopération plus fraternelle l'élément négro-américain (35.000 environ) et celui formé par les tribus indigènes (200.000 environ) ce qu'il espère obtenir par l'égalité de l'éducation et l'admission des indigènes aux charges du gouvernement; et cette politique, écrit le Préfet apostolique actuel Mgr Ogé, est certainement appelée à triompher. Les catholiques augmentent leur nombre en Libéria: en 1922 ils étaient 1921; en 1923 ils étaient 2300.

12) *L'Afrique Equatoriale Française et Portugaise.*

Origine de la mission. — Anthropophages mais hospitaliers. — Mgr Augouard l'évêque des anthropophages. — Succès splendide. — Ubanghi, pays classique des anthropophages. — Dans l'Angola: la révolution portugaise de 1910. — Dans le Cameroun.

Sous le nom d'Afrique équatoriale française et portugaise sont compris les Vicariats apostoliques du Gabon, du Loango, du Congo français et la préfecture de l'Ubanghi-Chari, auxquels, depuis la guerre mondiale, il faut ajouter la préfecture de l'Adamas. A Grand Bassam, au Cap des Palmes et au Gabon, il y avait, dans la première moitié du siècle dernier, un grand marché de chair humaine, au point que, pour le réprimer, le gouvernement français y établit, en 1842, trois *comptoirs*. Le P. Jean Rémi Bessieux arriva seul au Gabon et y célébra la messe. Il ignorait certainement que, par là, il posait les fondements de l'Afrique équatoriale française, qui s'étend aujourd'hui depuis les rives de l'Atlantique jusqu'au delà du lac Tchad et jusqu'au bassin du Nil. Après 1873, à la

suite du désastre de la guerre franco-allemande, le gouvernement français avait résolu de tout abandonner, et il avait déjà offert au P. Bessieux de transporter ailleurs les objets qu'il possédait. « Non, répondit le P. Bessieux, nous sommes ici à une porte, d'un jour à l'autre elle pourrait s'ouvrir. Nous attendons! ». On comprit qu'il avait raison et l'on attendit: la porte s'ouvrit. Le P. Bessieux mourut en 1876 en odeur de sainteté. De même que toute l'Afrique équatoriale française, le Gabon est confié aux Pères du S. Esprit. Les habitants de la côte aussi bien que les tribus de l'intérieur, auxquelles ils se mêlèrent bientôt, étaient des sauvages anthropophages et fétichistes. Toutefois ils se montrèrent très hospitaliers envers les missionnaires, qu'ils demandaient avec une insistance émouvante. Aujourd'hui il y a un séminaire à la résidence du vicaire, qui est Libreville, et un noviciat pour frères indigènes.

Le Congo français est dû à la prodigieuse activité du P. Augouard, qui, dès 1883, était établi à Linzola, non loin de Brazzaville, où il devait ensuite fixer sa résidence. Quand Brazza eut réussi à se faire donner par un vieux chef de tribu, Makoko, un grand territoire situé sur la droite du fleuve Congo, depuis la côte jusqu'à Ubanghi, la mission autour de ce territoire fut confiée au P. Augouard; celui-ci commença par explorer le pays, remontant le plus souvent le fleuve sur des vapeurs appartenant à la mission même. A Ubanghi, il rencontra ces fameux anthropophages qui, quelques années plus tard, devaient massacrer un frère convers. Il fut appelé l'évêque des anthropophages et, en 1896, comme Léon XIII l'interrogeait dans une audience au sujet de ses paroissiens, Mgr Augouard, ayant dit au Pape quel était leur appétit, reçut la réponse suivante: « Oh, mon cher fils, il ne faut pas vous laisser manger, parce qu'après, nous ne pourrions pas avoir de vos reliques ». Il établit trois missions dans l'Alima, autre affluent du Congo, réunissant ainsi le bassin du Congo avec celui de l'Ogué, à travers lequel arrivaient les missionnaires du Gabon. En 1909, il obtint que sa mission, trop étendue pour être administrée facilement, fût démembrée, et ainsi naquit la préfecture de l'Ubanghi-Chari. Il fut un vigoureux promoteur du rachat des esclaves et de la publi-

cation des livres dans la langue propre de ces tribus sauvages. Les conversions augmentèrent de façon prodigieuse. Si, en 1870, la Congrégation des Pères du S. Esprit n'avait qu'une petite communauté à peu de distance de l'embouchure du Congo, cinquante ans plus tard, elle se trouvait en possession de six grandes missions à la direction desquelles se trouvaient trois évêques et trois préfets apostoliques. Dans le seul vicariat de Mgr Augouard, il y avait, en 1921, 16.000 catholiques et autant de catéchumènes. Evêque depuis 1896, Mgr Augouard fut créé archevêque de Cassiopé en 1921, et mourut à Paris, le 3 octobre de la même année, dans la maison de sa Congrégation.

Nous avons nommé la préfecture de Ubanghi-Chari. Celle-ci tire son origine d'une mission fondée en 1894: aujourd'hui le préfet apostolique Mgr Pierre Calloch réside à Bangui. La préfecture s'étend depuis le lac Tchad jusqu'au bassin du Nil et, au nord, jusqu'au 10e degré de latitude. C'est le pays classique de l'anthropophagisme. Quand les premiers missionnaires y arrivèrent, ils y trouvèrent des commerces ouverts pour la vente de chair humaine, et l'on raconte d'un grand chef qu'il offrit, dans un banquet, 300 esclaves à ses invités. Toutefois, là encore, on obtient des résultats merveilleux et il n'y a qu'à déplorer le manque d'ouvriers. Il y avait quatre résidences, mais, pendant la guerre, deux d'entre elles durent être abandonnées à cause de la mobilisation. Les deux qui restent sont l'une à Bangui, à 1800 km. de la côte, l'autre, la Ste Famille, à 2.200 km. Là se trouvent également cinq sœurs de S. Joseph de Cluny. Une autre résidence est en voie de formation dans l'intérieur du pays.

Le Congo portugais et l'Angola appartiennent aussi aux Pères missionnaires du S. Esprit. C'est une région immense qui s'étend de la rive droite du Congo, où se trouve la baie de Cabinda, (Congo portugais) jusqu'au fleuve Cunené, et la colonie jadis allemande du sud-ouest africain, aujourd'hui passée aux anglo-boers de l'union sud-africaine. Dans l'intérieur, elle touche au Kasaï (Congo belge) et au Zambèze (Rhodésie). La capitale est Loanda, siège épiscopal au-

jourd'hui vacant, avec 20.000 habitants, dont dépendent quelques localités voisines; mais tout le reste est pays de mission.

Afin de mieux réussir dans leur apostolat, les missionnaires du S. Esprit avaient fondé des maisons au Portugal, mais la révolution de 1910 les détruisit et fit tort par conséquent aux missions de l'Angola. Malgré cela, le gouvernement portugais, appréciant leur œuvre, ne céda jamais aux désirs des anticléricaux qui voulaient supprimer tout subside aux missions. Aujourd'hui que la situation politique du Portugal s'est un peu améliorée, il est à espérer que les missions seront aussi un peu plus jalousement conservées. Dans la préfecture du Congo portugais se trouve, comme administrateur, le P. Faustino Moreira dos Santos, résidant à Landana, et la préfecture de Cimbebasie a pour préfet Mgr Alfred Keiling. Il y a aussi les deux missions de Loanda et de Cunené. Les catholiques sont, en tout, environ 35.000. A Landana, il existe un séminaire. Les religieux missionnaires comptent 54 prêtres et 46 frères auxquels il faut ajouter 25 religieuses de Saint Joseph de Cluny.

Une des conséquences de la guerre fut d'avoir enlevé à certains pays ces pasteurs qui les avaient évangélisés au prix de tant de zèle et de sacrifices. Les Pères Pallottins allemands, qui dirigeaient avec grand succès les missions du Cameroun, s'étant réfugiés, pendant la guerre, dans la Guinée espagnole, tout en continuant, pendant quatre ans, leur ministère parmi les nègres du Cameroun émigrés avec eux, durent, une fois la guerre finie, rentrer en Allemagne, après avoir renvoyé dans le Cameroun un millier et demi de catéchumènes. Le Cameroun étant, comme l'Adamana, passé sous le protectorat français, ils furent remplacés par les Pères du S. Esprit. Il y a au Cameroun un mouvement de conversions extraordinaire. Sous la direction de Mgr Vogt, une quinzaine de missionnaires, pas davantage, doivent se partager les immenses régions de Duala, Edea, Ugova-Yang, Yaundé; et certaines localités de ces intéressants pays sont très peuplées. A Yaundé, les catéchumènes sont au nombre de plusieurs milliers; c'est dommage que l'œuvre des missionnaires soit contrariée par l'invasion de l'islamisme et par les protestants

américains. Dans l'Adamana également, les progrès du catholicisme sont remarquables. Ici, la mission, érigée en préfecture depuis 1914 seulement, fut confiée aux prêtres du Sacré-Cœur, de nationalité allemande, puisque le pays était soumis à l'Allemagne, mais, en 1920, les missionnaires allemands durent abandonner le champ à d'autres de leurs confrères de nationalité française. Ceux-ci furent très bien accueillis, et à Kumbo, qui est la station principale, ils eurent bientôt 200 catéchumènes, fréquentant le cours d'instruction chrétienne. Les païens ne virent pas cela d'un bon œil, surtout quand ils s'aperçurent que le cours était fréquenté par les femmes, lesquelles naturellement abandonnaient ainsi leur *harem*. Puisque, dans ce pays, chaque chef de tribu est entièrement indépendant des autres, il peut à son gré, sous prétexte que la religion chrétienne corrompt les mœurs des nègres, persécuter les missionnaires. La mission de Kumbo avait deux chefs de ce genre, et ils étaient parmi les plus puissants. La fréquentation du catéchisme par les femmes, pensait logiquement le grand chef de Bakum, est une menace pour la polygamie; par conséquent, défense de fréquenter les écoles chrétiennes. Ces ordres furent bientôt transgressés, et il en résulta une terrible persécution contre les missionnaires et contre les chrétiens; malheureusement, ce chef fut soutenu par l'administrateur anglais qui sous de fausses accusations, fit emprisonner quelques chrétiens. Les protestations du préfet n'eurent pas de succès: le 31 janvier 1922, malgré les assurances données d'abord au Préfet, on fit abattre, sans enquête préalable, la chapelle de Bakum, où se trouvaient réunies 500 personnes pour le rosaire. On usa envers les chrétiens de toutes sortes de brutalités, au point que beaucoup se réfugièrent dans les forêts. Cinq autres chapelles furent détruites et d'autres menacées. Quinze chrétiens furent condamnés à la prison: on voulait faire le vide dans la mission et obliger le missionnaire à se retirer. On obtint tout juste l'effet opposé: plus que jamais le missionnaire vit les fidèles assister plus nombreux aux offices et frequenter les sacrements. Enfin, le 10 mars, un nouveau fonctionnaire arriva à Kumbo. C'était un homme droit; il s'aperçut aussitôt de l'injustice qui se com-

mettait en plein jour et tout changea: les chapelles furent rouvertes, les prisionniers délivrés, les chefs tyranniques sévèrement admonestés.

13) *L'Afrique Occidentale Anglaise.* (*Sierra Leone, Côte d'Or, Nigéria*).

La tombe de l'homme blanc. — Les Achantes curieux, mais aussi prudents. — Les écoles dans la Nigéria.

Sierra Leone appartenant à la couronne d'Angleterre depuis 1808, fut confiée aux Pères missionnaires du S. Esprit en 1864. A cause du climat malsain qui y règne, les Anglais ont appelé cette terre la tombe de l'homme blanc (*white man's grave*). Cela n'empêche pas que toutes les principales sectes protestantes y soient représentées: toutefois la religion catholique y occupe une place importante et y est la plus considérée. Les catholiques sont au nombre de 4.000, avec 19 missionnaires prêtres, 6 frères, 20 sœurs de S. Joseph de Cluny.

Ce ne fut qu'en 1901 que la Côte d'Or, qui était préfecture jusqu'en 1879, fut érigée en vicariat apostolique, tout en demeurant sous la juridiction des missionnaires de Lyon pour l'Afrique. La population dépasse les deux millions, et 38.000 seulement sont catholiques de rite latin, plus 21.000 catéchumènes. Le plus grand obstacle à l'évangélisation, c'est l'islamisme: toutefois le progrès du catholicisme est remarquable. Il y a quatorze ans que le premier missionnaire s'établissait à Goomassia, capitale des Achantes, guerriers fameux. Les premiers chrétiens ayant commencé à se réunir dans une petite maison obscure et basse, pour le catéchisme et pour les offices du dimanche, les Achantes, curieux comme des enfants, regardaient à travers les fentes des murs et par les fenêtres et admiraient l'ordre avec lequel tout s'accomplissait. Plusieurs se sentirent attirés à se faire instruire; ceux-ci en amenèrent d'autres; les premiers furent les hommes, puis vinrent les femmes et les enfants. La mission protestante de Bâle, qui

avait travaillé et obtenu quelques résultats religieux et commerciaux, s'est retirée parce qu'un grand nombre de ses meilleurs prosélytes s'étaient tournés vers l'Eglise catholique: « Vous êtes la discipline, disaient-ils au missionnaire catholique, c'est pour cela que nous vous préférons ». Actuellement il y a, chez les Achantes, 5.000 chrétiens et autant de catéchumènes.

La préfecture du Bas Niger remonte à 1889, et s'étend de la rive gauche du grand fleuve, le troisième de l'Afrique, avec un parcours de 4.000 km., jusqu'au Cameroun et au Benué. C'est un pays très riche, d'une grande importance commerciale et très peuplé. Elle constitue une magnifique mission, à laquelle il ne manque qu'un plus grand nombre de missionnaires. Ceux-ci appartenant à la Congrégation des Pères du S. Esprit, font de la propagande surtout par les écoles, que l'on recherche partout. Le gouvernement anglais de la colonie les subsidie en proportion du nombre des élèves et des résultats qu'elles obtiennent. Les statistiques récentes accusent 21.000 écoliers, parmi lesquels 10.829 catholiques. Le préfet Mgr Shanahan réside tantôt à Nitcha (sur le Niger), tantôt à Calabar, sur l'Atlantique. Sur une population de huit millions d'habitants, il n'y avait, en 1921, que 25.000 catholiques et 22.000 hérétiques.

14) *Le Dahomey.*

Obstacles à l'apostolat. — Bons résultats. — Clergé indigène. — Art chrétien indigène.

Le vicariat actuel du Dahomey remonte à 1901. Etant tout entier sous le protectorat français, il subit l'influence de ce sectarisme qui se manifesta en France, tout particulièrement par les lois contre les Congrégations et la rupture du concordat. Il était confié à la Société lyonnaise des missionnaires pour l'Afrique, mais plus tard ceux-ci virent leur nombre réduit aux deux tiers, à cause de la mobilisation, et par conséquent ils purent à peine maintenir les positions déjà prises;

ce fut providentiel, car, la guerre une fois terminée, le travail fut repris aussitôt avec la plus grande ardeur et le progrès ne se fit pas attendre. En outre, la guerre avait changé les dispositions du gouvernement envers les missions: le sectarisme du passé avait fait place à une juste estimation de l'œuvre qu'accomplissent les missionnaires, même au point de vue national. Le fait que, pour la première fois depuis 35 ans, on faisait preuve de beaucoup de bienveillance envers l'Eglise catholique, fit une excellente impression sur les indigènes et, à Porto Novo, ville de 40.000 habitants, l'école qui, pendant la guerre, comptait 400 élèves, en compte 950 depuis lors. Dans l'intérieur, à 180 km. de la côte, la région montagneuse des Dassas, où les missionnaires n'avaient encore aucune station, demanda récemment à se convertir. Un missionnaire qui s'y était rendu pour une excursion, fut retenu par la population, et 700 adultes hommes et femmes se firent inscrire comme catéchumènes.

Le protestantisme lui-même concourt, involontairement bien entendu, à ce progrès. Ayant pénétré au Dahomey, grâce à l'Angleterre, après les missionnaires catholiques, il n'eut pas beaucoup de succès; il est reconnu, d'ailleurs, que généralement le protestantisme ne rencontre guère de faveur dans les colonies françaises. L'impopularité qui accompagna les protestants dans le pays des Dassas, où ils s'étaient établis durant la guerre, fut telle qu'il y eut des menaces de soulèvement, et l'administration française se vit obligée de fermer leurs chapelles. Par antipathie envers les protestants, le roi des Dassas invita les missionnaires catholiques à s'établir dans son pays et se mit à les protéger.

D'autre part, ce qui eut une grande influence sur l'esprit des habitants du Dahomey, ce fut le retour de ces nombreux tirailleurs sénégalais de France, où bon nombre d'entre eux avaient reçu le baptême au milieu du fracas des armes. Ils avaient vu beaucoup de belles églises; ils avaient vu prier et servir Dieu; ils n'avaient jamais rencontré un fétiche. Leur récit devait avoir beaucoup impressionné les esprits des jeunes, aspirant déjà, dans leur cœur, à une certaine indépendance de leurs chefs. D'après une statistique, on voit qu'en

1916, il y avait eu au Dahomey 600 baptêmes; en 1921, il y en eut 1160; en 1916, l'on comptait 1716 catéchumènes; en 1921, 3595. Suivant le rapport de Mgr François Steinmetz, qui réside à Ouidah, les catholiques sont en tout 15.000 au Dahomey. Avec les missionnaires actuels collaborent les religieuses de la Reine des Apôtres, celles de la Sainte Famille et 11 sœurs indigènes.

Au Dahomey, on touche du doigt plus facilement qu'ailleurs les avantages du clergé indigène. Les séminaristes indigènes du Séminaire de Jeanne d'Arc, bien qu'étant simples séminaristes, ont une âme véritablement apostolique; ils sacrifient entièrement leurs vacances à l'apostolat et ils obtiennent de grands résultats à cause de la connaissance parfaite qu'ils possèdent de la langue, des mœurs et de la façon de penser de ces nègres à l'âme si naturellement religieuse.

Les indigènes du Dahomey possèdent aussi un art qui se traduit en ustensiles, en armes et surtout en statuettes d'idoles des plus étranges. C'est un art enfantin, bien entendu, mais depuis quelque temps, il a changé de caractère; il est devenu éminemment commercial et, en ce sens, l'art y a perdu; mais, d'autre part, il se tourne de préférence à figurer des objets chrétiens, et c'est là une preuve de plus des dispositions du peuple en faveur du catholicisme.

15) *La Côte d'Ivoire.*

Les premiers missionnaires. — Caractère des indigènes. — Apostolat fécond.

Cette possession française qui fait partie de l'Afrique occidentale française, à été ouverte à la lumière de l'Evangile en 1895, quand y débarquèrent quelques prêtres des Missions africaines de Lyon. Le champ s'ouvrit très vaste devant eux, car la population de la Côte d'Ivoire compte un million et demi d'habitants, et elle se trouve dans un état de civilisation tout à fait primitif. Il n'y existait pas même ce petit groupe de chrétiens indigènes qui fournit souvent aux nouveaux mis-

sionnaires un précieux point d'appui. L'école officielle, bien que laïque, aida les missionnaires, parce que la meilleure partie des élèves se tournait naturellement vers la religion chrétienne, dès que leur esprit s'ouvrait et s'enrichissait de quelques connaissances. D'autre part, il n'existait aucune école protestante qui attirât à elle la jeunesse. La première station fut Grand Bassam qui, si la fièvre jaune decima les forces missionnaires, donna en compensation d'excellents résultats de conversions, dès le début. Cela était dû à deux causes: au grand nombre d'indigènes d'origine étrangère qui s'y trouvaient pour raison de commerce; ensuite, à la nature même des habitants autochtones, de race apollonienne, à l'intelligence ouverte, portée aux affaires, mais en même temps profondément religieuse. Par contre, d'autres stations de la Côte d'Ivoire, telle Meumi, présentaient un caractère de barbarie complète, qui exigea du temps et de la patience, mais finalement, elles se rendirent. Dans la station de Debon, où l'apathie religieuse semblait irrémédiable, il arriva que, pendant la guerre, ayant été abandonnée par le missionnaire mobilisé, elle se réveilla, grâce au zèle d'un simple catéchiste, qui était resté; au retour du missionnaire, après cinq ans d'absence, cette localité était entièrement changée. Le centre du vicariat est Abidjan. Cette station, fondée en 1904, et réfractaire à cause de sa grande méfiance envers l'étranger occupant tout son territoire ancestral et partant envers les missionnaires étrangers, demanda bien dix ans avant de s'approcher de la religion chrétienne. En 1921, le vicariat de la Côte d'Ivoire comptait 6780 chrétiens indigènes et environ 1200 chrétiens de race blanche, avec 18 missionnaires. Certes, après vingt-cinq ans de fatigues, les résultats obtenus semblent maigres, mais il faut tenir compte des cinq années de guerre, pendant lesquelles les missionnaires furent réduits à sept, y compris le vicaire apostolique.

16) *L'Afrique du Sud.*

Difficiles débuts de la mission. — La guerre du Transvaal et la liberté religieuse. — Dans le Basutoland. — Au Natal. — En Orange, dans le Bechuanaland et au Transvaal. — La colonie du Cap. — Un premier concile de l'Afrique du Sud. — En Cimbébasie.

L'évangélisation de cette partie extrême du continent africain ne commença qu'en 1837, sur l'initiative de Grégoire XVI, qui y envoya Mgr Raymond Griffith, dominicain de Dublin, évêque titulaire de Paleopolis, nommé vicaire apostolique du Cap de Bonne-Espérance. Auparavant, toute tentative de pénétration catholique avait été empêchée, ou bientôt arrêtée, par les Hollandais d'abord, et ensuite par les Anglais. Mgr Griffith, en arrivant là en 1838, avec deux prêtres, n'y trouva que 550 catholiques. En 1847, le vicariat fut divisé en deux parties: l'une à l'ouest, avec un siège à Capetown, l'autre à l'est. En 1874, la première de ces deux parties fut divisée en district occidental et district central, et ce dernier donna lieu, en 1884, au vicariat apostolique du Fleuve Orange. Le district oriental constitua, en 1850, le vicariat apostolique du Natal, et ce dernier, conservant une partie de son territoire, donna naissance, en 1886, au vicariat apostolique de l'Etat libre d'Orange et à la préfecture du Transvaal.

En 1894, une partie de l'Etat libre d'Orange fut érigée en préfecture, sous le nom de Basutoland. La guerre entre les Anglais et les Boërs, au commencement de ce siècle, terminée par l'assujettissement de ces derniers, avantagea beaucoup l'évangélisation catholique, parce que les Boërs, de race hollandaise, persécutaient tout ce qui était catholique, tandis que les Anglais ont donné à ce pays la liberté religieuse, comme partout ailleurs dans leurs colonies. C'est grâce à cela que les 550 catholiques que trouva Mgr Griffith étaient devenus, en 1903, 46.992. Pour être juste, il faut cependant tenir compte de l'immigration européenne.

A l'exception du vicariat du Cap de Bonne-Espérance, qui fut confié aux prêtres séculiers irlandais, les Etats qui composent l'Afrique du Sud sont confiés aujourd'hui aux

Pères Oblats de Marie Immaculée, qui débarquèrent en Afrique méridionale en 1852. Ce champ d'action contient aujourd'hui 13 vicariats ou préfectures apostoliques, et va d'un Océan à l'autre s'étendant sur une longueur de 1800 km. et une profondeur de 1500. Les premières missions qu'ils fondèrent au Natal furent Pietermaritzburg et Durban pour les catholiques, privés jusqu'alors de secours religieux, et S. Michel sur les flancs du Drakensberg, où, pendant six longues années, ils essayèrent en vain de convertir les Zoulous.

L'heure n'étant pas encore arrivée pour ces récalcitrants, Mgr Allard et le P. Gérard passèrent les montagnes et fondèrent la mission du Basutoland: quarante années de travail, de souffrances et de péripéties quelquefois critiques, d'insuccès désolants et de confiante ténacité furent couronnées par la constitution d'une série de chrétientés florissantes. Les quinze dernières années de ce beau vicariat sont marquées par un afflux incessant de néophytes, et les missionnaires sont assiégés par les demandes continuelles des villages désireux de posséder le prêtre et de marcher avec lui dans les sentiers de la foi.

Cet heureux pays, que la protection de l'Angleterre a naguère sauvé et qu'elle défend, aujourd'hui encore, contre la cupidité des blancs, renferme une population organisée, unie sous le gouvernement d'un chef suprême, actuellement catholique, Nathanaël Griffith. Plus de 500.000 Basutos habitent cette contrée de 32.000 km. carrés: 51.000 sont catholiques. Les protestants des diverses sectes, même en additionnant leurs chiffres, n'arrivent pas à ce nombre, et ce mouvement, qui conduit ce peuple vers nous, catholiques, nous amène chaque année cinq mille catéchumènes. C'est une race relativement loyale et de bonne volonté. Déjà en 1861, Mgr Allard avec l'angoisse au cœur, à cause de l'endurcissement des Zoulous, constatait la supériorité des Basutos. « Cette fois, disait-il, nous avons affaire à des gens sérieux ».

Attirés en sens divers par les hérétiques, ils ne voulaient se décider qu'en pleine connaissance de cause. « Toutes ces questions sont nouvelles pour nous, avouaient-ils: les uns nous disent blanc, les autres nous disent noir; que faut-il

penser? Etablissez-vous chez nous: nous vous écouterons, nous vous observerons et nous jugerons ». Il fallut cependant dépenser quarante années d'efforts et de sacrifices. Il y fallut surtout la sainteté et la patience des premiers missionnaires, le P. Gérard (un saint qui a déjà fait des miracles), le P. Le Bihan (un véritable géant dans l'apostolat), les Pères Biard, Deltour, Rolland, Porte, etc.

A la mort de Mgr Allard, le vicaire apostolique établit sa résidence dans la colonie du Natal. Le Basutoland passa plus tard sous la juridiction du vicaire apostolique de Kimberley puis obtint son autonomie sous les préfets Monginoux, Baudry et Cénez; ce dernier devint vicaire apostolique et évêque de Nicopolis.

Les Basutos sont en route vers le catholicisme: cinq mille convertis par an donnent du travail à trois grandes églises, et, faut-il le dire, malgré l'activité des admirables missionnaires de ce vicariat, toutes les églises sont trop petites et les 112 écoles catholiques du pays, toutes subsidiées par le gouvernement anglais, ne suffisent plus à la population scolaire ni aux besoins de la chrétienté, qui se multiplie d'année en année. Il faut à cette intéressante mission non seulement une prompt accroissement de missionnaires, mais une rapide et importante augmentation de ressources, si elle veut ne pas déchoir de son rang et ne pas repousser les pauvres nègres qui viennent en masse demander le baptême.

Les autres parties de cette mission africaine des Oblats se développèrent d'abord en commun, puis séparément. Le Natal, avec Nosseigneurs Jolivet et Delalle, prit une telle avance que, même réduit au versant oriental des montagnes, il put, naguère encore, être divisé en trois parties, et perdre les quatre cinquièmes de son territoire. Il compte encore 17.000 nègres catholiques (ces fameux Zoulous finalement touchés par la grâce et convertis), 1300 Tamouls venus de l'Hindoustan, et plus de 10.000 catholiques blancs ou métis, ces derniers très nombreux du reste et vivant sur la côte, où l'on prêche en français, car, comme ils sont originaires de l'île Maurice et de l'île de France, le français se trouve être leur langue maternelle.

L'Orange et le Béchuanaland forment le vicariat du Kimberley; le Transvaal reste évangélisé par les Oblats dans sa partie méridionale, et par les Bénédictins du Mont Cassin dans sa partie septentrionale. Il est pittoresque et fertile comme le Natal; c'est le véritable Eden de l'Afrique du Sud; au contraire, les deux autres vicariats possèdent un terrain monotone, aride et nu. La richesse ici se trouve dans le sous-sol, qui contient des diamants et de l'or, ce qui n'est certainement pas une condition favorable à l'évangélisation. Les habitants sont en majorité des Boers, par conséquent des calvinistes pleins de préjugés contre le catholicisme. Peu à peu ces préjugés tombent, grâce à l'exemple que donnent continuellement les Pères et les admirables sœurs dans les écoles, les pensionnats, les sanatoria; mais les paysans restent toujours défiants. Les hommes d'affaires sont anglais, juifs ou boers: parmi eux, on ne compte que 21.000 catholiques, dispersés en vingt paroisses et en de nombreuses stations, visitées par les quarante Pères des deux vicariats. Ajoutons que les travaux des mines attirent des nègres de toutes les parties de l'Afrique méridionale et centrale. De là la diversité et l'instabilité qui gênent l'œuvre missionnaire. Toutefois, dans les villes, les indigènes sont frappés par les institutions catholiques, si bien organisées et si bienfaisantes. On a fait l'essai, à Vleeschfontein, et avec succès, d'une mission sous forme de *réduction* analogue aux missions célèbres des Jésuites dans le Paraguay. Les nègres convertis sont jusqu'à présent plus de 4.000.

La colonie du Cap de Bonne-Espérance, confiée, comme nous l'avons dit, aux prêtres séculiers irlandais, et formant jusqu'en 1847 un seul vicariat, fut divisée cette année-là en deux vicariats; de l'un des deux fut détachée, en 1874, une préfecture dite du district central, dépendant du vicariat du district occidental. La majorité de la population est formée d'indigènes (nègres): les protestants sont nombreux; les catholiques dans les trois districts, ne dépassent pas 20.000; et on ne peut guère espérer une plus grande diffusion. Toutefois on y travaille avec zèle et, outre les prêtres que nous avons nommés, on y trouve aussi les Salésiens, qui ont à

Capetown de beaux établissements d'arts et métiers, les Jésuites, les Maristes et beaucoup de religieuses dominicaines, de la Sainte Croix, de Nazareth, de la Sainte Famille, du Bon Pasteur.

Au mois de juillet 1924 a eu lieu, à Kimberley, la première assemblée des vicaires et préfets apostoliques de la jeune nation sud-africaine, formée en 1910 par la réunion des quatre colonies anglaises: le Cap, le Transvaal, l'Etat libre d'Orange et le Natal. Cette assemblée, que nous pourrions appeler le premier concile national de l'Eglise Sud-Africaine, était présidée par le délégué apostolique Mgr Gijlswijk, dominicain et archevêque de Lucaita. L'on ne peut douter que l'unité de directive qui y fut adoptée par les membres, ne favorise grandement l'unité même de la nation, car celle-ci se trouve certainement dans une situation singulière à cause de la grande diversité de civilisation séparant les différentes classes de citoyens et aussi les deux races européennes, celle de langue hollandaise et celle de langue anglaise. Il y avait en tout sept vicaires et sept préfets apostoliques, en comptant aussi Mgr Brown jésuite, préfet apostolique de la Rhodésie du sud, immense territoire qui, bien que ne faisant pas partie de l'Union de l'Afrique du Sud, a cependant avec elle tant de liens, et Mgr Gotthard, préfet apostolique allemand du territoire de Windhuk, jadis allemand, et aujourd'hui soumis à l'administration anglaise par mandat de la Société des Nations.

Des Oblats de Marie Immaculée relève enfin la Cimbébasie, préfecture située à l'ouest de l'Afrique méridionale et au sud de la colonie portugaise de l'Angola, fondée en 1892-93 par deux Pères alsaciens Schoch et Hermann. Le territoire appartenant au gouvernement allemand, les missionnaires rencontrèrent beaucoup de difficultés administratives, auxquelles venaient s'ajouter des difficultés d'ordre physique: étendue du territoire, stérilité du sol, sécheresse presque perpétuelle, population très éparpillée et appartenant à des langues et à des races diverses: Boschimans, Hottentots, Namas, Bechinana, Herreros, Ovambi, etc. Les Herreros et les Hottentots surtout donnèrent du fil à retordre aux auto-

rités allemandes en 1904-05; leur haine s'étendant à tous les blancs, ils n'épargnèrent pas de graves inquiétudes aux missionnaires, qui, s'ils reçurent du gouvernement impérial des marques d'honneur pour leur zèle, eurent à déplorer le meurtre du P. Täger, supérieur de la résidence d'Amiunis, tué par la main des Hottentots.

Quand éclata la guerre, la situation de la mission était très bonne: la guerre finie, les Oblats allemands durent céder leur place à des confrères d'autres nationalités, et aujourd'hui tout est revenu à l'état normal. Les anglais qui ont remplacé les allemands dans l'administration de ces terres traitent les missionnaires comme dans les Etats voisins où ils sont les maîtres. La préfecture compte aujourd'hui plus de 4.000 catholiques, dont 800 blancs. La mission ne compte que 23 prêtres, alors que son étendue en exigerait bien davantage.

17) *Madagascar.*

Situation du catholicisme. — Une conversion retentissante. — Action catholique. — Propagande protestante. — Activité des missionnaires.

Cette grande île, appartenant à la France, est confiée aujourd'hui avec ses trois millions et demi d'habitants, aux missionnaires Jésuites, aux Pères du S. Esprit, aux Pères de la Salette et aux Pères Lazaristes. Elle formait, en 1896, un seul vicariat, mais cette année là, on en détacha une partie qui fut appelée le Madagascar méridional; en 1898, on en détacha une autre, qu'on appela Madagascar septentrional. La partie qui resta prit en conséquence le nom de Madagascar central; mais plus tard, en 1913, elle reçut le nom de vicariat de Tananarive, car en cette même année, on en avait détaché deux préfectures (aujourd'hui vicariats): celle de Fianarantsoa, confiée aux Jésuites, et celle de Betafo (Antsirabé), confiée aux Pères de la Salette. En cette même année encore, le vicariat méridional prenait le nom de Fort-Dauphin. Les Malgaches ont des mœurs douces et sont enclins à accepter le christianisme. Qu'il suffise de dire que l'œuvre missionnaire

(commencée par les Jésuites en 1860) a donné, en 60 ans, comme résultat la conversion de la dixième partie de la population entière. Les catholiques sont actuellement 303.000 et leur nombre augmente constamment.

Parmi les conversions les plus remarquables et qui, étant donné l'attachement des Malgaches à leurs traditions nationales, doit avoir produit une impression considérable, il faut noter celle du prince Rahametra II, jadis généralissime de l'armée malgache. Cette conversion eut lieu le 10 novembre 1915 dans l'église de S. Joseph de Mahamasina, une paroisse de Tananarive. C'est à ce prince qu'est due la prise de Tulear et la pacification de toute la région des Vezo. La grande influence que lui valurent cette entreprise et d'autres conquêtes, le firent nommer gouverneur principal de Tananarive, puis de Tsinafohy et enfin de Manjakandriana.

Les lois anticléricales de Waldeck-Rousseau, appliquées malheureusement aussi au Madagascar, plus tard la guerre mondiale, qui éloigna un certain nombre de Pères et de Frères de l'île, et la mobilisation appliquée également aux Malgaches, n'arrêtèrent pas les conversions; même, à l'heure actuelle, les nouvelles que l'on donne sont réconfortantes. Le mouvement de l'action catholique parmi la jeunesse est vivant. Préparée par une congrégation mariale de jeunes gens appelée l'*Union catholique*, puis par la *Ligue des jeunes catholiques chevaliers du Sacré-Cœur*, est née en 1915 l'*Association catholique* de la jeunesse malgache. Elle a pour but de faire œuvre de formation chrétienne et de conquête par la piété, l'étude et l'action. Le comité central réside à Tananarive. Un an après sa fondation l'association comptait déjà 80 groupes et 2000 membres.

Les progrès du catholicisme, auquel coopèrent efficacement les Sœurs de S. Joseph de Cluny et les Sœurs missionnaires franciscaines de Marie, seraient plus considérables encore, s'ils n'étaient contrariés par une mauvaise propagande protestante: cette propagande est faite ordinairement par des protestants anglais, américains, norvégiens, avec la tolérance complaisante du gouvernement français, qui tient cependant à être le protecteur des intérêts missionnaires

catholiques. Ainsi qu'ils l'avaient déjà fait en 1913, les missionnaires protestants se réunirent en 1920 dans le temple français de Tananarive, dans le but de donner un nouvel accroissement à la société indigène d'évangélisation (protestante), connue sous le nom de *Isan-Tuim-Bolana,* et de combiner la fondation d'autres institutions pour mieux utiliser les forces disponibles et assurer une plus grande et plus réelle union entre eux. On annonça que l'on avait ouvert des *Foyers* pour la jeunesse sous la direction de la Y.M.C.A. et qu'on avait conclu des accords pour la fondation d'une école supérieure destinée à préparer les chefs de leurs églises et qu'elle s'appellerait *Collège indigène évangélique;* on annonça également que l'on travaillait à une action commune à exercer sur les Malgaches mobilisés en Europe, afin de les soustraire « à l'intense propagande catholique romaine ». On forma aussi le projet de fonder un hospice pour les métis, si nombreux dans l'île, la plupart abandonnés par leur père européen, et pour lesquels « seuls les catholiques ont ouvert des écoles et des orphelinats ». En général les protestants demeuraient stupéfaits devant les progrès que faisait le catholicisme à Madagascar. L'un d'entre eux les attribuait récemment au Pape, le grand et le seul vainqueur de la dernière guerre mondiale. On voulait faire croire aussi que les conversions obtenues par les missionnaires étaient dues à l'argent, alors que le missionnaire catholique répugne à ces moyens, qui sont, par contre, largement employés par les protestants.

Il est naturel que le centre du catholicisme à Madagascar soit toujours à Tananarive, la capitale. Cette mission est confiée aux Pères Jésuites. Ils étaient 44 Pères en 1922, dont 16 pour la campagne sur une étendue égale à plus de douze départements. Au collège, il y avait 5 Pères et un étudiant avec 238 élèves, sans compter les séminaristes. Les six paroisses de Tananarive ont chacune leur curé, et trois ont un vicaire. Dans la campagne, un seul prêtre a 30 à 40 stations, dont il doit s'occuper, et elles sont souvent très éloignées l'une de l'autre. Les mariages mixtes, sur lesquels comptent les protestants, favorisent au contraire les catho-

liques. Les offrandes pour le culte sont abondantes et il arrive souvent qu'on doit les modérer. L'évêque de Tananarive Mgr de Saune, a déjà fondé un séminaire pour les prêtres indigènes; jusqu'à présent il fait partie du collège S. Michel, mais il aura bientôt sa vie propre.

Une autre mission qui donne beaucoup d'espoir est celle de Betsiho. Elle compte 95 stations et il n'y a que deux missionnaires pour s'en occuper, avec 600 catéchistes, 80 instituteurs et 20 inspecteurs. On y a annexé la léproserie de Marana, où Mgr Givelet, qui y allait souvent célébrer la messe, gagna le mal en consolant les habitants de Marana. A Fianarantsoa, dans le même vicariat de Betsiho, un collège, tenu jusqu'en 1922 par les Frères des Ecoles chrétiennes, fut cédé, par ordre du S. Siège, aux Pères Jésuites, afin de favoriser les vocations sacerdotales, et les Frères allèrent en fonder un autre à Ambohimahasoa. Le nouveau collège de S. Joseph, sous la nouvelle direction des Pères Jésuites, compte actuellement 350 élèves, dont 200 externes et environ 150 pensionnaires.

Non moins zélés que les Pères Jésuites sont les Pères de la Salette auxquels le P. Cazet, jésuite et vicaire apostolique de Madagascar, fut heureux de céder en 1899 la région du Vakinankaratra. En 1913, le S. Siège, à la demande des Pères Jésuites, détacha de leur vicariat apostolique le district de Betafo, et l'érigea en préfecture sous la direction du P. Dantin, supérieur des Pères missionnaires de la Salette. Celui-ci eut le bonheur de voir, grâce au développement de la mission, Betafo érigé en vicariat, dont il fut lui-même nommé chef avec le titre d'évêque de Satala. Bientôt cependant le vicariat prit le nom de Antsirabé, parce que cette localité est devenue aujourd'hui d'accès plus commode, grâce à la ligne du chemin de fer qui la relie à Tananarive. Actuellement, le nombre des Pères qui était de 4 en 1900 est monté à 17. Ils n'avaient que 6337 catholiques, aujourd'hui ils ont 328 chrétientés, 28 écoles, 2627 élèves, 7587 enfants catéchisés, 6613 catéchumènes. La population catholique comprend actuellement 46.134 âmes.

CHAPITRE VI.

L'Eglise dans les diverses contrées de l'Amérique.

1) *Le Canada.*

Les services que la France a rendus au Canada. — Développement du catholicisme et situation heureuse du clergé. — Embûches maçonniques et action catholique. — Apostolat dans le Canada anglais. — Missions chez les indigènes.

Quand, à la suite du traité de Paris du 10 février 1763, le Canada fut cédé à l'Angleterre, il ne comptait que 70.000 habitants catholiques, tous d'origine française, tous décidés à défendre leur foi contre leurs nouveaux maîtres, qui auraient voulu leur imposer l'anglicanisme. La fermeté des évêques catholiques, et particulièrement de Mgr Plessis, archevêque de Québec, contribua grandement à maintenir les catholiques dans ces dispositions, si bien que le gouvernement anglais, qui, dans le traité mentionné, n'avait autorisé le libre exercice de la religion catholique que pour autant que le permettaient les lois de la Grande Bretagne, dut, en 1822, renoncer à la suprématie royale sur eux. Les catholiques canadiens qui, en 1784, n'étaient encore que 106.000, virent leur nombre passer en 1831, à 380.000, en 1871 à 1.492.000, en 1901 à 2.229.600, dont 1.649.371 étaient français. L'activité qu'ont déployée les Français pour conserver et répandre le catholicisme au Canada, activité qui fut couronnée par de continuels succès, explique pourquoi les Français considèrent ce pays comme une nouvelle France. D'autre part,

l'Angleterre ne peut pas nier que la prospérité à laquelle est arrivée son immense *dominion* ne soit due aux Français, à leurs missions, à leurs séminaires, à leurs écoles. Le prince de Galles (depuis Georges V) se rendant, en 1908, au Canada, visita à Québec le célèbre sanctuaire de Sainte Anne de Beaupré. Les protestants anglais virent avec quelque étonnement qu'en 1910, l'actuel prince de Galles renouvela cette visite et que même, pour comble de politesse, il répondit en français aux hommages qui lui furent présentés. « Messieurs, dit-il, c'est pour moi un véritable plaisir de faire la connaissance pour la première fois dans votre pays même, des descendants de ces Français courageux qui, les premiers, ont apporté sur ces plages les bienfaits du christianisme et de la civilisation, et qui, tout en conservant les mœurs, les lois et la religion de leurs ancêtres, sont devenus voici plus d'un siècle, les fidèles sujets de la couronne britannique ». Ces paroles ne sont que l'expression de la pure vérité.

Le catholicisme, même pendant ces cinq derniers lustres, n'a pas cessé de faire de remarquables progrès au Canada. En 1911, le nombre des catholiques était monté à 2.833.041, et, suivant les statistiques de 1922, il dépasse aujourd'hui trois millions. Quand on pense qu'un siècle plus tôt, en 1831, ils n'étaient guère qu'un demi-million! C'est avec raison que Pie X disait que le peuple du Canada « est une des plus belles perles de l'Eglise ». Les Français, qui revendiquent à bon droit le principal mérite de ce succès triomphal, croient volontiers que le Canada est appelé à être le peuple évangélisateur de l'Amérique, de même que le peuple français, disent-ils, a été celui de l'Europe. Mais, sans vouloir surprendre les secrets de l'avenir, l'on peut et l'on doit admirer l'état présent de ce peuple canadien, arrivé comme par enchantement à tant de grandeur. Si cette grandeur est due, en partie principale, à la nation française, qui, pour se dédommager de la perte politique de ce pays, le veut à toute force conserver sien moralement et religieusement, il ne faut pas oublier que d'autres nationalités y ont aussi leur part, principalement la nation irlandaise, qui y est représentée par environ un demi-million de catholiques, et les

autres nations, parmi lesquelles l'Italie occupe une des premières places avec environ 300.000 catholiques.

Mais les statistiques, qui accusent plus de 3.400.000 catholiques, accusent aussi quatre millions et demi de non-catholiques. Parmi ceux-ci, les protestants sont en grande majorité, et leurs innombrables sectes y sont représentées. Etant donné le zèle des prêtres missionnaires canadiens, nous ne doutons pas que beaucoup de ces protestants ne se convertissent au catholicisme. Or ce n'est pas tant le nombre de ses catholiques qui fait la grandeur du peuple canadien, même au point de vue religieux, que le caractère tout particulier que présente le catholicisme dans ce pays. L'union intime qui lie le clergé aux fidèles, la collaboration confiante du clergé et du peuple canadien, nées d'un ensemble d'œuvres charitables, religieuses, culturelles, militaires et sociales, qui vont toujours en progressant, y donnent au catholicisme une vigueur toute particulière. Dans sa paroisse, le curé est en même temps le père et le chef religieux de ses fidèles, surtout dans les paroisses rurales. Cette autorité lui a été reconnue par trois siècles d'histoire. De même, l'évêque exerce dans la ville une influence familiale, qui est respectée non seulement dans le domaine strictement religieux, mais encore dans le domaine moral et social. Cette situation enviable du clergé est due aux sentiments chrétiens du peuple et à l'union intime qui s'est formée entre lui et le prêtre. Les hommes irréligieux constituent une petite minorité. L'Eglise est présente à tous les événements de l'existence. Le mariage et les funérailles civils sont inconnus. De plus, le peuple est habitué, par une tradition séculaire, à soutenir ses prêtres. Chacun paie, comme une dette sacrée, la taxe bien modeste imposée par l'évêque. De son côté, le curé demeure en rapports constants avec toutes « ses familles ».

Il était bien naturel qu'un si bel édifice de foi et d'activité trouvât des adversaires chez les protestants et les libres penseurs. A Montréal, il existe une loge maçonnique et elle trouve appui chez quelques trop complaisants députés français au Parlement de Québec. On menace de faire une loi destinée à faciliter l'autorisation du divorce, qui est admis

en vertu d'une loi fédérale: on voudrait encore détacher les écoles de l'autorité religieuse, mais l'épiscopat veille et se prépare au combat; en attendant, on fonde des groupes catholiques pour la propagande et la lutte, on organise des unions d'ouvriers catholiques, qu'on fortifie par des programmes nettement catholiques, et les retraites ouvrières, instituées depuis peu, donnent déjà d'excellents fruits de formation intérieure et d'apostolat social.

Les bons effets de ce mouvement ne manquent pas. En 1919, par suite des difficultés économiques que traversait le Canada, il se manifesta un malaise aigu dans la classe ouvrière et une grève générale éclata dans les provinces de l'ouest: à Winnipeg, capitale du Manitoba, à Brandon, à Régina, à Saukun, à Calgary, à Edmonton, à Vancouver et, du côté de l'est, à Toronto, à Port-Arthur, les ouvriers abandonnèrent le travail. A Winnipeg, plusieurs services publics furent même arrêtés; les soldats eux-mêmes sympathisaient avec les grévistes dans une agitation ouvrière qui ressemblait à une révolte. Or, au milieu de cette effervescence universelle, la province de Québec, catholique, sut résister avec calme et régler par des arbitrages les différends entre ouvriers et patrons. Un journal protestant, après avoir donné plusieurs motifs pour expliquer la tranquillité de cette province, ajoutait: « Il existe encore d'autres raisons de cette satisfaction de l'ouvrier: c'est l'éducation et l'enseignement religieux. L'éducation, dans la province de Québec, ne tend pas à inspirer à tout le monde le désir de conduire une automobile qui lui appartienne, mais à convaincre toutes les classes que le travail, quel qu'il soit, honnêtement accompli, est l'emploi le plus noble de l'humanité ». De même, quand on voulut incorporer les ouvriers canadiens dans l'*Internationale américaine*, dirigée par Gompers — ce qui montre que les grèves canadiennes étaient au fond décidées et conduites par des Américains résidant à New-York et à Chicago — les catholiques canadiens se réunirent plutôt en associations propres, ayant un caractère nettement catholique, et ils refusèrent toutes les invitations qui leur furent faites à adhérer à l'*Internationale*. Cette attitude si énergique et indépendante causa tant d'éton-

nement, que les patrons protestants de Trois-Rivières et de Grand-Mère déclarèrent qu'ils ne reconnaîtraient pas d'autres associations que la *Corporation ouvrière catholique.*

L'âme qui inspire cette attitude de la province de Québec, est naturellement le cardinal archevêque Bégin. C'est précisément à Hull, dans la province de Québec, que fut tenu en septembre 1921 le Congrès des Syndicats ouvriers du Canada, réunis en Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Elle comptait, dans la seule province de Québec, 50.000 membres, divisés en 123 syndicats. Mais ce qui témoigne du progrès de l'esprit catholique dans la classe ouvrière, ce n'est pas tant le nombre des syndicats que la défaveur qu'on manifeste de plus en plus nettement contre le syndicalisme international et neutre, ce qui fait prévoir que, peu à peu, celui-ci aura cessé d'exister.

Même dans la partie du Canada où domine l'élément anglais, on travaille beaucoup, surtout pour combattre les erreurs des protestants. La *Société canadienne de la vérité catholique,* tint au mois de septembre également, à Montréal, son Congrès, et l'on y insista sur la nécessité de donner un plus ample développement à la presse catholique et à l'instruction saine de la jeunesse. Un journal catholique fut déclaré de toute nécessité, mais le moment ne paraît pas encore venu d'affronter cette entreprise. La hiérarchie, au Canada, est formée par un cardinal archevêque, 11 archevêques, 22 évêques et 2 abbés mitrés. Les prêtres sont au nombre de 5.200. Il y a 86 communautés de religieux de différents ordres, et 38 maisons de religieuses.

On travaille courageusement à la conversion des non-catholiques (Anglais, Russes, Américains). Chaque paroisse possède une école pour garçons, tenue par des religieux, et une autre pour filles, dirigée par des religieuses. Dans la seule province de Québec, il y a 20 collèges tenus par les Pères Jésuites, et deux à Montréal. Les indigènes, qui sont réduits à un petit nombre, se trouvent dans ce qu'on appelle les réserves ou les réductions; les Hurons dans celle de Jenne Lauretti, les Iroquois dans celle de S. François Régis, dirigée par des prêtres séculiers, et dans celle d'Osca, dirigée par

les Sulpiciens; les Jésuites ont celle de Gemghnaroaga. Toutes les quatre se trouvent dans la province de Québec (dont la superficie est égale à trois fois celle de l'Espagne) et ensemble elles ne comprennent que 13.000 habitants, tous catholiques. D'autres indigènes se trouvent en d'autres provinces et y sont plus nombreux: ils sont confiés aux soins des Jésuites et des Oblats de Marie Immaculée. Tous les indigènes, y compris les Esquimaux du Yukon et du Labrador septentrional, ne dépassent pas les 100.000 dans le Canada tout entier (grand comme l'Europe). Parmi eux, 41.000 sont catholiques, 35.000 sont protestants, les autres sont païens.

2) *Les Etats-Unis.*

L'américanisme. — La liberté religieuse et ses restrictions. — Elan du catholicisme. — Mouvement en faveur de la liberté de l'enseignement. — Dépopulation et divorce. — Vers Rome. — Pour la conversion des Indiens. — Réélection de Roosevelt. — Les écoles catholiques et leurs bienfaiteurs. — Développement du catholicisme. — Universités catholiques. — Précieux aveu. — Les leçons de la guerre. — Décadence du protestantisme. — Le Ku-Klux-Klan. — L'aréligiosité des écoles publiques. — Divorce et immoralité. — Le catholicisme est l'unique moyen de salut.

L'activité des catholiques des Etats-Unis se ressent naturellement du caractère entreprenant et, disons, presque téméraire de ce grand et glorieux pays. Vers la fin du XIX[e] siècle, ce qu'on a appelé l'américanisme, avec sa tendance à faire prévaloir dans le christianisme les vertus actives sur les vertus passives, à donner la préférence à l'inspiration individuelle sur le magistère externe de l'Eglise, à concéder aux non-catholiques tout ce qui est possible, taisant au besoin certaines vérités par mesure de prudence, a été condamné par Léon XIII dans une lettre, « *Testem divinae Providentiae* », adressée en 1899 au cardinal Gibbons. Ceux qui, comme le P. Hecker et ses religieux paulistes, avaient adhéré au mouvement, mus par la bonne intention de rendre plus facile aux protestants le retour à la foi, n'hésitèrent pas à se

soumettre à cette condamnation, comme c'était leur devoir, et à changer de système. Les catholiques américains n'étaient pas seulement actifs, ils étaient encore nombreux. On calculait, en 1893, que leur nombre atteignait près de 15 millions dans toute la Confédération, et 1.200.000 en chiffre rond dans la seule ville de New-York. Remarquons qu'au commencement du XIX siècle, les habitants des Etats-Unis étaient au nombre de 5 millions, dont 20.000 seulement étaient catholiques: au début de notre siècle, le nombre des habitants était monté à 76 millions. Si donc la population a augmenté d'une façon prodigieuse, le nombre des catholiques aussi a augmenté; et cependant, même au début du XXe siècle, les difficultés qui s'opposaient au développement du catholicisme aux Etats-Unis n'étaient pas peu nombreuses. On sait que, malgré toute la liberté dont les catholiques jouissaient pour l'exercice de leur culte, ils étaient, en fait, exclus des charges de l'Etat; cette exclusion frappait même les protestants qui avaient épousé une femme catholique et affichaient des relations catholiques importantes. Cela non pas tant par haine sectaire que par respect humain, par peur de devenir impopulaires. Le projet de Mgr Mac-Faul, évêque de Trenton (New-Jersey), de réunir les catholiques en une fédération, était donc opportun. C'était le moyen le plus expéditif d'affirmer leur force, de défendre l'Eglise contre les accusations et de sauvegarder leurs propres droits, s'ils venaient à être méconnus. Les catholiques n'avaient pas encore la liberté de l'enseignement, à cause du principe philosophiquement absurde et historiquement faux que l'enfant appartient à l'Etat avant d'appartenir à ses parents; on créait ainsi aux écoles privées mille embarras, afin de forcer finalement les parents à placer leurs enfants dans les écoles de l'Etat. Les catholiques américains donnèrent une très belle preuve de la vivacité de leur foi dans les démonstrations de piété par lesquelles ils célébrèrent le jubilé au commencement du siècle. A New-York, on dut recourir au système des billets d'entrée pour réduire la foule à la capacité des églises et l'on dut même demander le secours de nombreux

agents de police, afin d'éviter les désordres, tant l'affluence était grande. En voyant ce spectacle, un protestant s'écria: « Quels étranges chrétiens que ces papistes! ils ont besoin de policiers pour écarter la foule de leurs églises! Tous les policiers de la ville ne réussiraient pas à conduire nos gens à l'église ».

Si les autorités gouvernementales suscitaient des embarras aux écoles confessionnelles, par contre elles laissaient aux socialistes toute liberté de répandre, comme ils voulaient, leurs maximes subversives dans le peuple. On croyait peut-être que de tels principes ne réussiraient jamais à faire fortune aux Etats-Unis, mais l'assassinat du Président Mac Kinley, en octobre 1901, mit tout le monde en alerte. Il eut pour successeur Théodore Roosevelt, et un des premiers actes de celui-ci fut d'envoyer à Rome une députation, sous la conduite du gouverneur Taft, afin de féliciter le Pape à l'occasion de son jubilé pontifical.

Pendant ce temps, le projet d'une *Fédération des sociétés catholiques* était devenu un fait accompli au congrès tenu à Cincinnati, le 10 décembre 1901. Parmi les revendications que la Fédération se donnait pour mission de poursuivre, se trouvait en première place l'organisation scolaire. On exigeait qu'elle fût moins lourde pour les catholiques, qui, sans recevoir de l'Etat le moindre subside pour leurs écoles, supportaient la charge annuelle de près de 20 millions de dollars pour les écoles publiques, alors qu'eux-mêmes ne pouvaient pas envoyer, comme ils l'auraient voulu, leurs enfants à leurs propres écoles, étant donné que celles-ci étaient en trop petit nombre eu égard au besoin. Le danger que couraient les enfants à fréquenter les écoles publiques, était d'autant plus grand que, aux Etats-Unis, si l'on soustrait un septième de la population qui est catholique, et un autre septième qui se compose de protestants des plus diverses nuances ou dénominations, comme on dit en Amérique, les cinq septièmes qui restent sont des gens qui n'ont aucune foi. Il n'est pas possible, dans les écoles publiques, de donner un enseignement religieux uniforme, quand il y a environ 160 sectes, et c'est pour cela que l'enseignement religieux fut

aboli. Cette lacune fut déplorée au congrès tenu au cours de l'été de 1903, à Boston, et auquel assistaient 2000 éducateurs; beaucoup d'orateurs demandaient que l'on donnât une éducation morale et religieuse, mais leurs arguments ne furent pas appuyés à cause des difficultés que présentait le problème dans la pratique. Dans ces conditions, le nouvel archevêque de New-York, Mgr Farley, successeur de Mgr Corrigan, déclara hautement que l'Etat avait le devoir de se préoccuper de l'éducation qui se donnait dans les écoles catholiques paroissiales pour les enfants catholiques. Si sa parole ne trouva que peu d'écho auprès des législateurs américains, ce fut par contre une satisfaction pour tous les catholiques américains d'entendre Théodore Roosevelt faire un discours, dans une réunion de la société catholique du S. Nom, en présence de deux mille hommes à Oster-Bay, dans l'Etat de New-York, pour défendre la pureté du langage et du cœur. « Souvenez-vous que vous ne pouvez pas avoir du respect pour vous-même si votre langage est indécent ou libre. Je ne veux pas voir un Christianisme professé uniquement par des imbéciles. Je veux le voir professé à la façon d'un esprit qui se meut dans des hommes énergiques. J'entends que vous ne perdiez pas une seule parcelle de votre force et de votre courage pour vous obliger à être décents et purs dans votre langage ». Il est certain, d'autre part, que la conduite tenue par les catholiques exerçait de plus en plus une fascination sur l'esprit des protestants. Roosevelt déplorait la diminution volontaire de la natalité, et il en arriva à l'appeler un véritable *suicide de la race*. Le P. Dowling, jésuite, qui s'occupait de l'abominable pratique néomalthusienne, constatait qu'elle était le propre des classes les plus élégantes. « Le nombre total des naissances de la Cinquième Avenue, disait-il, le plus grand et le plus riche quartier de New-York, fut de 6 enfants pour 300 familles pendant l'année 1902, contre 111 à Cherry Hall, quartier bien connu pour le mélange de toutes les conditions de la ville ». Tous les écrivains américains excluaient les catholiques de cette honte.

Un discours énergique sur le divorce, cette plaie qui a tant de rapports avec la diminution de la natalité, prononcé par le

Président Roosevelt au moment où l'on faisait un projet de loi pour en réduire la diffusion, produisit une très grande impression. Il suggérait qu'il ne fallait pas se contenter d'empêcher la diffusion du divorce, mais qu'il fallait le supprimer totalement parce qu'il est contraire à l'enseignement de l'Evangile. Son conseil ne fut pas écouté, malheureusement. De même les anglicans n'écoutèrent point l'angoissant appel que leur adressaient, en 1903, les nègres, à la suite des exécutions sommaires qui avaient eu lieu parmi eux. Il arriva que bientôt ils s'adressèrent à Pie X qui venait d'être élu, « à l'homme, ainsi qu'ils disaient dans leur supplique, qui, issu de la plus modeste et de la plus humble condition, a été élevé jusqu'à la plus haute position qui soit au monde ».

Les nouvelles que l'on publiait en ce moment là sur la persécution qui sévissait en France contre l'Eglise, semblaient ouvrir les yeux aux anglicans eux-mêmes sur la sainteté du catholicisme. Dans un journal anglican, l'*Angelus* (novembre 1903), on alla jusqu'à écrire: « Les hommes qui sont les ennemis de l'Eglise catholique en Europe sont les ennemis de Jésus-Christ et de son Evangile. Que celui qui nie cette affirmation, étudie l'état de la religion en France avec le désir de trouver la vérité et il verra si je dis vrai ». Plus remarquable encore est ce qui fut déclaré au Congrès pan-américain des épiscopaliens, en octobre 1903, à Washington. Environ cinquante évêques étaient présents. Dans leur manifeste, ils tendaient une main amicale aux catholiques et répudiaient tout ce qui pouvait mettre la discorde entre les deux Eglises. Ainsi qu'on le sait, beaucoup d'entre eux se sont bien rapprochés du catholicisme, défendent la foi en la présence réelle, acceptent la vénération des saints, surtout de la Sainte Vierge, et la dévotion aux âmes du purgatoire.

Dans un congrès de la *Fédération des sociétés catholiques,* tenu à Détroit en 1904, on exprima, entre autres choses, le vœu de maintenir les écoles indiennes, d'augmenter les missions catholiques parmi les tribus païennes et de travailler à la conversion des nègres. Il est facile de constater que les généreux sacrifices faits par les missionnaires catholiques pour les Indiens furent récompensés par beaucoup de con-

versions, au point qu'aujourd'hui l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et le Canada sont habités par de nombreux catholiques descendants de païens aborigènes; par contre les colonisateurs anglais protestants ont produit l'extermination des indigènes et un nombre très limité de conversions. Malgré les tentatives faites pour traiter plus équitablement les Indiens, le gouvernement des Etats-Unis a dépensé, depuis 1776 jusqu'aujourd'hui, 850.000.000 de dollars dans sa guerre contre eux; ceux-ci, réduits à 270.000, comptent encore 110.000 païens, 100.000 catholiques; 20.000 qui n'ont aucune religion; les 40.000 qui restent appartenant aux diverses sectes protestantes. C'est aux missions chez les Indiens que la rév. Mère Cathérine Dixel dépensa sa personne et ses richesses jusqu'en 1893. Dans les écoles indiennes enseignent les Bénédictins, les Jésuites, les Franciscains et les Carmes, outre de nombreux prêtres séculiers. En 1904, le gouvernement nomma Mgr Ryan, archevêque de Philadelphie, et M. Bonaparte, catholique très connu et influent, membres de la Commission des Délégués pour les affaires indiennes, et ce fut là un grand avantage pour l'évangélisation de ces malheureuses tribus.

La réélection du Président Roosevelt fut un bonheur pour le catholicisme aux Etats-Unis. Sa bienveillance pour l'œuvre accomplie par les catholiques se manifesta de nouveau dans un discours qu'il prononça, le 20 novembre 1904, devant le card. Gibbons et plusieurs archevêques lors de l'inauguration de la nouvelle maison et de l'école paroissiale de S. Patrice. « Nous nous sommes faits grands par la conviction que la base, sur laquelle repose notre liberté, est le droit qu'a tout homme d'adorer son Créateur selon que le lui dicte sa conscience, et le devoir qu'a chacun de nous de respecter ceux qui l'adorent ainsi... Le champ du travail charitable, philanthropique, religieux, est vaste et aussi longtemps qu'un coin de ce champ reste inculte, on a grand tort de ne pas apprécier l'œuvre qu'y accomplit chaque homme, quelle que soit la confession à laquelle il appartient ».

Quel était le travail des catholiques, surtout dans le domaine scolaire, c'est ce qui fut exposé pour la première fois en 1904, dans le rapport officiel de l'Office fédéral d'édu-

cation des Etats-Unis, par le rév. Morgan Shudy (Philadelphie). On y disait que les catholiques dépensaient annuellement 25 millions de dollars pour leurs écoles paroissiales, et que cet argent était par conséquent épargné aux non-catholiques. Toutefois les catholiques payaient de fortes taxes pour les écoles laïques et cela évidemment constituait une injustice. Le nombre des enfants éduqués dans les écoles paroissiales dépassait 1.113.000. Ce rapport produisit une grande impression et décida un inspecteur d'écoles bien connu de New-York à visiter bon nombre de ces écoles confessionnelles. Il fut frappé d'admiration et il dut avouer dans le *Sun* (11 nov.), un grand journal de New-York, qu'elles étaient très bien tenues et que les résultats dépassaient ceux des écoles publiques. Le rapport lui-même du Ministère de l'Instruction commençait par cette phrase: « Le plus grand fait religieux actuel aux Etats-Unis, ce sont les écoles catholiques », et beaucoup, frappés de ce fait, ne voyaient d'autre remède que de remettre dans les écoles publiques l'enseignement religieux. « Nous avons plus d'homicides que toute l'Europe prise ensemble, lisait-on alors dans un journal américain; nous avons plus de divorces que toute l'Europe prise ensemble; nous avons plus de malversations que toute l'Europe prise ensemble. Or, dira-t-on que toutes ces horreurs arrivent en Amérique par manque d'instruction? Non, certes. Ces choses proviennent de notre manque de religion, et cette situation empirera aussi longtemps que l'éducation et la religion seront divorcées ».

En attendant que le gouvernement vînt en aide aux écoles catholiques, reconnues si utiles, les dons privés, quelquefois vraiment généreux, ne manquèrent pas. Le comte Jean A. Creighton, continua à donner des sommes importantes à un petit collège de Jésuites, à Omaha, fondé par son frère et doté de 150.000 dollars; il l'agrandit tellement qu'il en fit une véritable Université, où chaque faculté possédait un bâtiment distinct et magnifique. On dit qu'il dépensa pour l'instruction catholique plus d'un million de dollars. Cet homme très généreux mourut en 1907, regretté de tous, même des protestants, car, outre ce million qu'il avait donné à

l'Université, il en avait légué deux autres de son vivant pour des œuvres de bienfaisance. Dans son testament, il laissa les trois quarts de ses biens, soit environ huit millions de dollars, aux institutions catholiques et donna le reste à ses parents.

Les Chevaliers de Colomb fournirent un grand appoint à la culture catholique aux Etats-Unis. Après avoir recueilli 100.000 dollars pour la fondation d'une chaire d'histoire américaine, ils commencèrent, en 1907, la publication de l'*Encyclopédie catholique américaine,* si remplie de matières et imprimée avec tant de richesse et d'élégance, qu'elle dépassa l'attente générale. L'activité bienfaisante de ces vrais Chevaliers ne se manifesta pas uniquement sur le terrain de la culture; elle se dépensait dans des œuvres de la plus délicate charité. Dans la ville de Boston seule, ils placèrent, en l'espace de quatre ans, chez de bonnes familles catholiques environ deux mille enfants orphelins.

En 1908 on célébra le centenaire de l'institution de la hiérarchie catholique aux Etats-Unis. On fit remarquer que cent ans auparavant la population de l'Etat de New-York était d'environ 900.000 habitants, dont un sur 90 était catholique: en 1908, le nombre des habitants, dans le même Etat, avait atteint 9 millions, dont 3 étaient catholiques. En un siècle la population avait décuplé: celle des catholiques était multipliée par 300. Cette augmentation étonnante était due à l'immigration, à l'accroissement naturel et enfin aux conversions. Remarquons qu'en 1908, on comptait 30.000 conversions par an, et ce serait là un nombre très consolant, s'il ne fallait pas tenir compte de celui des apostasies, particulièrement dans la population immigrante. Ce développement du catholicisme, ainsi que les multiples et vraiment grandioses œuvres de charité qui l'accompagnaient et qui étaient le signe d'une foi vivante, troublaient les protestants, et l'évêque Grefton de Wisconsin écrivait ces étranges paroles dans son organe officiel: « Nous sommes disposés à avouer que Notre Seigneur aime la communion romaine dans les Etats-Unis, plus peut-être que la nôtre si timide, si peu spirituelle, si peu instruite ». Plus logique que lui était son archidiacre le Dr Russel Wibour, qui avait, peu de temps auparavant,

abjuré l'hérésie, et plusieurs professeurs et étudiants du séminaire l'avaient imité. Dans l'Etat de Pensylvanie, en l'espace de deux mois, dix neuf ministres abjurèrent. Il ne faut donc pas s'étonner, après de pareils exemples, si peu d'élèves sortent des écoles publiques pour embrasser la carrière ecclésiastique et si les séminaires fondés par les protestants passent aux mains des catholiques. Un de ces séminaires est celui de Christophe Colomb, à Hawtorne, dans l'Etat de New-York, acquis par un catholique, M. Mac Grane. Celui-ci le donna au S. Père au cours d'un pèlerinage qu'il fit à Rome, en 1908; ce séminaire fut ensuite destiné à former des jeunes gens italiens d'Amérique à l'exercice du ministère parmi leurs concitoyens. Il coûta 200.000 dollars et se trouve situé dans une charmante position sur les rives de l'Hudson.

La nomination de M. Taft comme président plut aux catholiques car, bien qu'appartenant à la secte des unitaires, il s'était toujours montré très respectueux envers l'Eglise catholique. Dès le début de son gouvernement, au jour indiqué par lui pour remercier Dieu des bienfaits reçus pendant l'année (*thankgivings day*), comme c'est la coutume en Amérique, il assista à la messe dans l'église historique de S. Patrice et au discours sur la paix du T. Rév. Currier, accompagné du corps diplomatique et de six ministres du cabinet, en la présence du card. Gibbons et du délégué apostolique. Quand on a un gouvernement qui aime, et apprécie le principe religieux, il est naturel que l'Eglise qui le réalise dans sa plénitude, se développe et se répande. Grâce aux efforts infatigables des religieux et des religieuses, on était déjà arrivé à avoir des écoles primaires excellentes, supérieures mêmes aux écoles publiques, avec cet avantage d'avoir réduit à un tiers la dépense pour chaque élève. On aboutit au même progrès dans les Universités. La seule faculté de droit à Georgetown avait en 1912 plus de 700 élèves; celle de médecine de Saint-Louis n'est inférieure à aucune autre Université d'Amérique pour le nombre des élèves et les succès obtenus par ses lauréats dans les examens d'Etat; on peut dire la même chose de l'Université de *Notre-Dame,*

l'Université *Marquette* (dans la ville de Milwaukee). Le 17 septembre 1909, le président Taft voulut faire une visite à cette dernière et en réponse au salut que lui adressa le recteur, le P. Mac Cobe, jésuite, il dit, entre autres choses: « Je vous félicite, mon Père, du nom donné à votre Université. J'ai vu et admiré à Washington la belle statue du P. Marquette, élevée par le bon peuple du Wisconsin; je me sens pénétré d'un profond respect pour la mémoire de cet explorateur, et je fais des vœux pour que, à l'exemple du P. Marquette, qui fut un guide et un conducteur d'hommes, la *Marquette University* devienne le modèle et le porte-étendard des autres ».

Aux Etats-Unis, les catholiques n'ont pas de parti propre, mais, tout en ayant des représentants dans chacun des partis, les cinq sixièmes d'entre eux sont démocrates. De là leur satisfaction quand ils apprirent qu'en 1913, M. Woodrow Wilson avait été élu à la présidence. Il était presbytérien, mais on n'avait pas tenu compte de cela dans les élections. Il s'en fallut de peu que le vice-président ne fût un catholique, M. Jean Burke, gouverneur du Dakota méridional. Jamais le Congrès n'avait compté autant de catholiques qu'après ces élections; ils auraient été plus nombreux encore, si le fait d'être catholique n'était un sérieux danger dans certains Etats. Cela est dû à la presse journalistique et périodique très répandue de couleur socialiste, comme l'*Appeal to reason*, la *Menace*, ou de tendance anticléricale, qui débite contre les catholiques et contre leur Eglise les accusations les plus surannées et les plus perfides. Ce sont par conséquent les socialistes et les anticléricaux qui sont les véritables ennemis de l'Eglise catholique en Amérique; les protestants, les Episcopaliens surtout, la respectent et lui fournissent souvent, sans le vouloir, de bonnes et nombreuses recrues. L'*Union Theological Seminary*, de New-York, par exemple, était, parmi toutes les écoles non-catholiques, la plus importante pépinière du catholicisme. Cette institution a donné, parmi ses étudiants, plus de prêtres à l'Eglise que certaines des plus grandes écoles catholiques. Certainement le catholicisme a encore beaucoup à faire en Amérique pour arracher les mauvaises herbes propres à la grande Confédération: la dis-

tinction des classes sociales, la recherche exagérée de la richesse, la traite des blanches; mais le bien déjà accompli, l'activité avec laquelle l'Eglise catholique poursuit son œuvre, frappent d'admiration les protestants eux-mêmes. L'un d'eux, pasteur de l'Eglise de S. Jacques à Chicago, s'exprimait ainsi dans un discours: « J'aime l'Eglise catholique, parce qu'elle se tient si ferme dans son union à Jésus-Christ comme vrai Dieu... parce qu'elle a foi en l'éducation religieuse de ses enfants... parce qu'elle défend la pureté de la vie domestique ...Je remercie Dieu surtout pour la position qu'a prise l'Eglise catholique dans ce pays contre l'anarchie d'une part et contre un impossible socialisme d'autre part... Je me couche chaque soir avec un sentiment de parfaite sécurité parce que nous avons dans cette ville une Eglise catholique ». Si la guerre mondiale, livrée avec une telle atrocité de moyens, a produit dans le commerce et dans les industries américaines un grave bouleversement, les œuvres catholiques, les œuvres scolaires en particulier, continuèrent à prospérer, quoi qu'elles exigeassent de bien plus grandes dépenses. Six parmi les Universités actuelles atteignirent le nombre de 1000 étudiants. Celle de Georgetown en compta mille dans sa seule faculté de droit, qui est l'école la plus fréquentée de l'Amérique. Certes les généreux bienfaiteurs ne firent pas défaut: les Chevaliers de Colomb étaient toujours prêts à donner à toutes les bonnes œuvres, ainsi que ce riche M. Jacques Campbell, qui laissa toute sa fortune de 80 millions de francs à la faculté de médecine de l'Université catholique de Saint-Louis.

Aux œuvres anciennes, l'Eglise catholique d'Amérique en ajouta une nouvelle, celle des missions à l'étranger. Sur ce terrain on avait fait peu de choses, bien que, dans l'Alaska, le P. Eudge et ses compagnons eussent accompli des missions héroïques, et que ni l'Asie ni l'Afrique n'eussent été privées de missionnaires américains qui s'y sacrifièrent et y moururent. En 1915, il se manifesta un réveil remarquable qui provoqua non seulement des contributions généreuses en argent et une campagne de presse, mais encore la fondation, à New-York, d'un séminaire pour les missions.

Quand les Etats-Unis se décidèrent à participer à la

guerre, les catholiques virent s'ouvrir devant eux un nouveau champ d'activité, et le clergé rassembla autour de lui les laïcs pour organiser les forces morales dont l'influence pouvait favoriser activement le succès de la guerre. A l'initiative de l'épiscopat, on décida, dans une assemblée tenue au mois d'août 1917 à l'Université catholique de Washington, de fonder un conseil de guerre national (*National Catholic War Council*), dans le but « d'assurer le bien spirituel et matériel de tous les hommes au service des Etats-Unis pendant la guerre, aussi bien à l'intérieur qu'à l'étranger ». On choisit comme président le vénéré card. Gibbons, comme vice-présidents les deux cardinaux Farley et O' Connell, et comme membres les 14 archevêques des Etats-Unis. A cette noble initiative, accueillie par tous les catholiques avec un véritable enthousiasme, s'associèrent bientôt les Chevaliers de Colomb. Un des premiers soins du *Council* fut de procurer à l'armée des aumôniers en nombre suffisant et bien fournis de tout le nécessaire, afin que « les soldats et les marins fussent entourés d'une influence religieuse pendant toute la période des hostilités ».

Il est juste d'avouer que les catholiques aussi bien que les protestants considérèrent la guerre d'un façon très sérieuse, et qu'ils y virent une invitation de la divine Providence à une plus grande austérité de vie. La guerre contribua à combattre l'égoïsme. « Nous comprenons maintenant, disait le *Biblical World* (déc. 1917), que nous courions le danger de laisser pénétrer dans notre être moral une certaine mollesse; nous avons une ingénieuse tendance à devenir trop indifférents, trop égoïstes, et à aimer trop nos aises (*confortables*). Dans un pays adonné tout entier aux affaires de commerce, d'industrie et de banque, comme si tout finissait là, les catholiques nous rappellent que la véritable science reconnaît que ceux qui contribuent le plus à développer les intérêts économiques du monde ce sont ceux qui, par l'accomplissement de leur devoir quotidien, travaillent à former une génération forte, laborieuse, honnête devant les hommes et humble devant Dieu » (*America,* 26 janvier 1918).

Grâce au calme qui les caractérise, les américains du Nord jugeaient en général d'une façon équitable l'attitude de

parfaite neutralité adoptée et constamment gardée par le Pape. Tout le monde se souvient de l'opportunité d'un article intitulé *No small stir* (ce n'est pas un petit bruit), que publia sur ce sujet, à Londres, un diplomate américain anonyme, et consacré tout entier à la défense de l'œuvre du Pape. L'auteur était un anglican, et il se trouvait pleinement d'accord avec M. Shane-Leslie, éditeur de la *Dublin Review* dans son article *The drive on the Pope*, publié dans *America* en janvier 1918. « Celui qui attaque le Pape, y est-il dit, attaque tout soldat catholique des Etats-Unis ». Le fait que les soldats américains catholiques surpassaient du double au moins la contribution qu'ils auraient dû donner suivant les statistiques, produisit une excellente impression tout à l'avantage du catholicisme: sur 100.000.000 d'habitants, 18 millions étant catholiques, il aurait dû se trouver sous les armes 18 catholiques sur cent; il s'en trouvait au contraire 35 pour cent dans l'armée de terre, et 55 pour cent dans la marine. C'est un signe que beaucoup de jeunes gens catholiques s'engagèrent comme volontaires. Cela réjouissait le vénéré card. Gibbons, qui disait: « Comme américain et comme prêtre, comme archevêque et comme cardinal, je suis heureux de penser que les Américains seront amenés à mieux connaître les catholiques et leur Eglise ». Et non seulement les catholiques américains furent mieux connus par leurs propres concitoyens, mais aussi par les européens de France et d'Angleterre aux côtés desquels ils se battaient. La piété qu'ils montraient dans la fréquentation des offices religieux et des sacrements était très édifiante. Un aumônier d'un régiment du Massachusetts, où les catholiques étaient 70 %, écrivait: « Je vais d'un village à l'autre et je visite les bataillons et les compagnies du régiment; les soldats sont très contents de voir un prêtre... Nous souffrons de beaucoup de privations, mais je ne céderais pas ma place pour la meilleure de nos paroisses. C'est un spectacle édifiant de voir les églises remplies par nos soldats. Dans ces villages perdus, où ils n'ont aucune distraction, nos hommes sont plus près de Dieu qu'ils ne l'ont jamais été ». L'effet qu'une semblable piété devait provoquer, était immanquable. Médecins, infirmiers et infirmières étaient étonnés de voir l'empressement avec lequel

les blessés demandaient le secours du prêtre; même les soldats protestants furent souvent réconfortés par les bonnes paroles du prêtre catholique: plusieurs demandèrent le baptême avant de mourir, d'autres acceptèrent de prier avec lui et de faire, à sa demande, un acte de contrition. Les ecclésiastiques protestants ne pouvaient pas voir ces faits sans en être vivement impressionnés. Le Dr Lawrence, évêque protestant de Massachusetts, racontant la visite qu'il avait faite aux camps d'instruction militaire dans les Etats-Unis, déclarait avoir trouvé le christianisme sous trois formes: La première, c'est l'Eglise catholique formée par les Chevaliers de Colomb. « Cette Eglise a le grand avantage de s'appuyer nettement sur des faits religieux certains: la messe, la confession, l'absolution, l'extrême-onction. Cela est très impressionnant ». La seconde est le christianisme représenté par l'Y.M.C.A.: « Pour ce qui regarde la religion et l'enseignement religieux, c'est une autre histoire; ce que les soldats y apprennent est bien vague et cela ne peut pas avoir une influence bien durable ». En troisième lieu enfin vient l'Eglise protestante épiscopalienne: « A l'Eglise épiscopalienne il y a peu d'hommes à l'office du matin; les officiers n'y sont presque jamais ». Et cependant, même ainsi réduites, la théorie et la pratique protestantes sont quelque chose en face de l'aréligiosité des gouvernements de l'Europe en général, et celui de la France en particulier a dû être bien étonné quand, le 30 juin 1918, à l'Assemblée franco-américaine, il entendit la lecture du message des chrétiens (protestants) américains à la France, dans lequel se trouvaient ces paroles: « Nous avons le devoir avant tout, ainsi que l'a déclaré notre président dans son dernier message au peuple américain, de prier le Dieu tout-puissant de nous pardonner nos péchés et nos imperfections en tant que nation, de purifier nos cœurs, afin que nous puissions voir et aimer la vérité, accepter et défendre tout ce qui est juste et droit, ne nourrir aucun projet ni admettre aucun jugement qui ne soit conforme à sa volonté ».

La guerre une fois terminée, le catholicisme avait si bien gagné en considération, que, pour la première fois, en 1919, un catholique fut nommé gouverneur de l'Etat de New-York (Alfred Smith). Les différentes Eglises protestantes étaient

pour ainsi dire réduites à l'inertie: la tentative qu'elles avaient faite pour se fédérer entre elles n'avait nullement amélioré leur situation, puisqu'on avait adopté comme principe qu'aucune ne renoncerait à ses propres croyances. Cependant les églises protestantes sont fort peu fréquentées: pour attirer les gens, on publie dans les journaux le sujet du sermon avec le programme de la musique qui sera exécutée, on appelle des orateurs célèbres et on choisit des sujets d'intérêt social et politique; on oublie complètement les pauvres, et ceux-ci s'éloignent des églises. Le recrutement des ministres devient de plus en plus difficile. En 1922, le nombre des élèves attegnaient le quart de ce qui aurait été nécessaire. Si les protestants se soucient médiocrement du bien spirituel des pauvres, l'Eglise catholique se conforme aux enseignements évangéliques, et multiplie au contraire les instituts à leur profit. Pour ne parler que de l'Etat de New-York, Mgr Hayes, archevêque, aujourd'hui cardinal, réorganisa toutes les œuvres de charité dans ses 297 paroisses. En 1920, l'archidiocèse avait 93 conférences de S. Vincent de Paul, de nombreuses sociétés de dames auxiliatrices, 26 hôpitaux pouvant contenir 4713 lits, et où, dans la seule année 1919, furent hospitalisés 44.630 malades, dont 13.000 non-catholiques. Ils possédaient en outre diverses institutions dans lesquelles furent placés, en 1919, 42.422 enfants, et ainsi de suite. S'il est vrai que, même dans l'Eglise catholique, on se servait d'une musique un peu théâtrale, aujourd'hui, après les mesures de Pie X et l'audition de la *Polifonica romana* sous la direction du maître Casimiri, qui se rendit en Amérique en 1919, les choses sont changées et le chant grégorien y est cultivé et écouté volontiers par le public.

L'augmentation numérique des catholiques, dont le nombre, en 1922, se montait à 18.105.000 (aujourd'hui, s'il faut en croire l'annuaire catholique américain de 1924, ils sont 19 millions), et leur activité bienfaisante, devaient provoquer une vive réaction de la part des protestants les plus sectaires. Aussi y eut-il en 1920 une première menace véritable, inspirée par la franc-maçonnerie de rite écossais, contre ce que l'Eglise a de plus cher, c'est-à-dire contre les écoles paroissiales, déjà officiellement reconnues supérieures aux écoles publiques et

beaucoup moins coûteuses. Le projet de Smith-Towner, devenu par la suite le projet Towner-Sterling, tendant à centraliser tout l'enseignement — ce qui était anticonstitutionnel, puisque la Constitution déférait à chaque Etat le pouvoir de régler l'instruction de la jeunesse — avec la surveillance que l'on imposait également aux écoles privées dans le but de les détruire, suscita une prompte et énergique opposition, non pas seulement de la part des catholiques, mais encore de la part des protestants. Ce fut grâce à cette opposition que finalement le danger fut écarté, mais il était bien plus grave, en dépit des apparences, que celui que présentait le Ku-Klux-Klan. Ce nom barbare est celui d'une secte plus barbare encore, fondée en 1866, à Puloski, dans le Tennessée, pour le but de maintenir la suprématie de la race blanche sur la race noire. S'étant développée dans les Etats du Sud, elle ne faisait plus parler d'elle, quand, pendant la guerre mondiale, elle sembla ressusciter sous la conduite du colonel Simmons, visant cette fois à anéantir les catholiques, les juifs, les nègres et les citoyens nés à l'étranger, exploitant dans ce but tous les préjugés religieux et toutes les haines sociales. Elle comptait cent mille membres, avait des rites secrets et certainement un lien étroit avec les francs-maçons de l'Amérique; le colonel (appelé *imperial Wizard*) réunit en effet ses adeptes dans le temple maçonnique de Saint-Louis. Leurs occupations favorites consistent à enlever des enfants nègres, à infliger la flagellation et la bastonnade à des hommes et à des femmes, à voler, à incendier des maisons et des églises, et autres entreprises du même genre ou pires encore, et tout cela avec l'air, bien entendu, d'accomplir une œuvre patriotique.

Cette association alarma toute la presse, particulièrement dans les Etats-Unis du Nord, et le gouvernement se vit obligé, après une soigneuse enquête, d'intenter un procès sévère. Cette funeste troupe est d'ailleurs plus dangereuse pour la Confédération que pour l'Eglise. C'est l'ordre public lui-même qui est sérieusement menacé. Il est vrai cependant que quelques sectes protestantes, parmi les plus opposées au Catholicisme, se sont alliées au Ku-Klux-Klan, et c'est ce qui explique pourquoi les autorités n'ont pas encore réussi à s'en débar-

rasser, bien que, dans certains Etats, on soit allé jusqu'à déclarer l'état de siège pour se défendre contre lui. Dans les élections qui doivent avoir lieu, le Ku-Klux-Klan a pris une part très active au point de changer la lutte politique en lutte religieuse. Le K. K. K. déclare qu'il se borne à combattre l'hégémonie (!) catholique dans les Etats-Unis. Ce qui inspire de plus grandes inquiétudes pour l'avenir des Etats-Unis et qui explique en partie le K. K. K., c'est l'éducation tout à fait défectueuse qui est donnée dans les écoles publiques. Pour les raisons déjà dites, on en a exclu l'enseignement religieux et, par conséquent, les élèves en sortent en grande partie athées, avec l'immoralité correspondante. On a essayé de réagir contre ce déplorable système et, dans quelques Etats, on a obligé les maîtres à lire en classe quelques extraits de la Bible; mais cette mesure, insuffisante en elle-même, parce qu'il s'agit d'une simple lecture, l'est davantage encore parce que les maîtres sont, la plupart du temps, des athées notoires. Les catholiques et une bonne partie des protestants insistent pour que l'on donne dans les écoles un enseignement religieux sérieux, mais malheureusement ils ne sont pas écoutés. Parmi les difficultés que le gouvernement rencontrerait s'il voulait y pourvoir sérieusement, il y a celle du choix des maîtres. Leur nombre a diminué d'une façon alarmante à la suite de la guerre, parce qu'ils ne sont pas rétribués comme ils devraient l'être: étant donné la grande augmentation des salaires dont ont bénéficié les ouvriers, beaucoup ont abandonné l'enseignement pour se mettre au service des industries. Le gouvernement serait tout à fait incapable de choisir entre les bons et les mauvais: il doit se contenter de ceux qui existent et se résigner à constater que les écoles paroissiales sont, au contraire, plus florissantes que jamais grâce aux soins dévoués des religieux et des religieuses, gens qui, en somme, enseignent et éduquent, non par amour du gain, mais par vocation. Et cependant, même devant ce spectacle, la franc-maçonnerie, quand elle défendait le projet de loi Smith-Towner, osait préparer la ruine des écoles paroissiales et imposer au gouvernement fédéral une dépense annuelle d'un milliard de dollars, afin qu'il remplaçât ces écoles qui ne lui coûtaient

rien par autant d'autres écoles à son entière charge. Voilà ce dont est capable l'esprit sectaire.

Une autre très grave misère de ce richissime pays, c'est le divorce, qui devient de plus en plus fréquent dans toutes les classes de la société. Pour s'en faire une idée, qu'on songe qu'il y avait, en 1906, 86 divorces sur 100.000 âmes; dix ans plus tard, en 1916, il y en avait 112. A Chicago, en 1922, sur 40.000 mariages, on compta plus de 20.000 demandes de divorce et, en fait, plus d'un tiers de ces demandes furent accueillies par le juge. En voyant que le mariage est si peu solide et que les juges sont d'ordinaire si complaisants pour les dissoudre, la jeune génération en vient à se demander s'il n'est pas préférable de ne pas se marier et de se livrer directement à l'amour libre.

Même en faisant abstraction de cette conséquence si grave et si répugnante à la dignité de la nature humaine, cette fréquence des divorces fait que de très nombreux enfants de divorcés restent à la charge de l'Etat, lequel est, par conséquent, obligé d'imposer à la nation une taxe secrète, mais onéreuse. Ces enfants de divorcés, manquant d'éducation, s'en vont souvent accroître le nombre des vagabonds et des délinquants. Dans la ville de Chicago, grand centre du divorce, il y eut, en 1901, 4478 jeunes délinquants; seize ans plus tard, ce nombre était monté à 20.000.

Le protestantisme est tout à fait incapable d'apporter un remède à ces maux, qui minent lentement la vie d'une si grande et si noble nation: il dispose de beaucoup de moyens pécuniaires, mais ceux-ci sont gaspillés entre ses mains. Les églises évangéliques sont désertes; pour attirer un peu de monde, on recourt à la musique de concert, au cinématographe avec des sujets non religieux, quand on ne va pas jusqu'à faire de l'église un véritable *café chantant*, comme le faisait, racontait-on dernièrement, le recteur épiscopalien de *S. Marck in the Bouwarie*. En ce qui concerne les choses de la foi, on trouve, dans la religion protestante, l'anarchie la plus complète, et le peuple a toutes les raisons de ne pas savoir à qui croire. Même les vérités qui ont pour objet la divinité du Christ ou la nécessité du baptême, sont mises en

discussion et il ne manque pas de protestants qui les nient ouvertement. Ceux qui sont de bonne foi, soit chez le clergé soit chez les fidèles, se tournent par conséquent vers l'Eglise catholique, s'ils ont le bonheur de la connaître. Et cela actuellement n'est pas si difficile, vu le développement imposant qu'elle a pris: les catholiques sont vingt millions sur une population de cent millions d'habitants, et étant donné aussi les très nombreuses institutions d'éducation, d'instruction, de bienfaisance que l'Eglise à créées, qu'elle conserve et qu'elle augmente. Certainement les catholiques des Etats-Unis ont encore beaucoup à faire: ils ont besoin, entre autres choses, d'une presse quotidienne bien organisée, ils ont besoin de faire valoir davantage ce qu'ils sont, sur le terrain politique, en participant, mieux organisés et plus unis, aux luttes électorales. Mais nous, qui observons la vitalité de la foi religieuse de ces Américains, leur cœur toujours ouvert à toute initiative noble et généreuse, toujours prêts à donner pour soulager toutes les misères morales ou matérielles, non pas seulement celles de leur pays, mais encore celles des pays lointains, comme ils l'ont fait récemment pour la Russie affamée; nous qui observons cette activité qui semble être inépuisable, nous ne doutons pas qu'ils fassent bientôt ce qu'ils n'ont pas encore fait jusqu'à présent. Dès à présent il est déjà certain, indiscutablement certain, que, si cette grande nation des Etats-Unis doit conserver son éminente position parmi les nations du monde civilisé, c'est à l'Eglise catholique et à elle seule qu'elle le devra.

3) *Le Mexique.*

Retour des religieux sous le président Diaz. — Les évêques protestent en vain contre le laïcisme dans les écoles. — Liberté du culte très restreinte. — Les catholiques et les révolutions politiques. — Persécution religieuse. — Les protestants sont favorisés. — Activité et héroïsme des catholiques. — La Confédération nationale catholique du travail. — Mgr Filippi, délégué apostolique au Mexique, est congédié.

Les révolutions qui agitèrent au cours du siècle dernier ce vaste et très riche pays, eurent presque toujours une répercussion dans le domaine religieux, et réduisirent l'Eglise catholique, à laquelle appartient pourtant la plus grande partie de la population, à une situation de plus en plus misérable. Les gouvernements républicains qui se succédèrent et en particulier ceux de Comonfort et de Juarez, dépouillèrent l'Eglise de ses biens, la réduisant à vivre de l'incertain et des offrandes des fidèles. Ceux-ci, à vrai dire, se montrèrent très généreux envers le clergé; la basilique de N. D. de Guadeloupe, la grande église de S. François, la cathédrale de S. Louis de Potosi, celle de Guadalajara, témoignent par leurs riches ornements de la générosité des Mexicains. La cathédrale de Mexico est, par sa richesse, la première du monde entier. Les congrégations religieuses furent également expulsées du Mexique et elles ne purent retourner que sous la présidence de Porphyre Diaz, remarquable pour la sagesse de son administration (qui lui permit de rester au pouvoir de 1876 à 1911), et pour la réforme de la constitution du pays. En vertu de cette nouvelle constitution, les religieux purent retourner au Mexique, non pas en tant que communautés jouissant des mêmes droits qu'auparavant, mais uniquement en vertu du droit commun. Les Franciscains, les Jésuites avec leurs collèges florissants, les Augustins mexicains s'établirent donc de nouveau dans le pays. Par contre, les Dominicains et les Carmes, qui y étaient autrefois en si grand nombre, n'y retournèrent plus. A leur place de nouvelles con-

grégations y sont représentées: la congrégation mexicaine des Missionnaires de S. Joseph, approuvée en 1897 par le Saint-Siège, les Maristes, les Missionnaires du Cœur Immaculé de Marie, fondés par le vénérable Antoine Claret, archevêque de Cuba, qui y ont des collèges et des missions; ensuite les religieuses du Sacré-Cœur, les Ursulines et les Sœurs de l'Immaculée Conception de la Guadeloupe. Sous le gouvernement de Diaz, on avait tenté aussi de conclure un concordat avec le S. Siège. Mgr Averardi avait été envoyé au Mexique pour ouvrir les premières négociations et en même temps pour faire abolir formellement ces lois de persécution religieuse qui, si elles semblent aujourd'hui oubliées, peuvent d'un moment à l'autre être remises en vigueur. Malheureusement cette tentative n'aboutit point.

Il faut attribuer cet insuccès au fait que Porphyre Diaz suivait au fond les conseils de ceux qu'on appelait les *cientificos,* et, à cause de cela, il voulait que l'école primaire fût laïque, il soumettait les institutions privées à une surveillance sévère du gouvernement et leur imposait, presque en tout, les programmes et les textes officiels, desquels se trouve exclue l'idée même de surnaturel. C'est à Diaz que l'on doit l'institution d'écoles normales imbues d'esprit irréligieux. Les remontrances faites par Mgr Ruiz, alors évêque de Léon, et celles de Mgr Plancarte, évêque de Cuernavaca, au Président, pour obtenir un peu moins de sévérité envers les collèges catholiques, ne servirent de rien, pas plus que celles de Mgr Orozco, évêque de Chiapas. Aux deux premiers Diaz déclara qu'il voulait s'en tenir « aux principes de la réforme », ce qui signifie, au Mexique, les principes de persécution contre l'Eglise catholique en vigueur depuis environ 60 ans; au troisième il répondit sarcastiquement que les Jésuites avaient toujours en main, grâce à leurs collèges, les futurs régisseurs du Mexique. Même l'exercice public du culte catholique subit des restrictions: pas de processions, pas de manifestations publiques; on interdit jusqu'aux bénédictions des sépultures, on permettait uniquement les messes et les absoutes dans la chapelle du *Panthéon* (cimetière), où, remarquons-le, il n'existe pas d'autels, le *Panthéon* dépendant du gouvernement. Interdite encore l'assis-

tance religieuse des malades ou des moribonds dans les hôpitaux du gouvernement. Il fut défendu à l'Eglise d'administrer les biens destinés à la bienfaisance, même au cas où le bienfaiteur avait désigné un prêtre comme administrateur. Les biens de l'Eglise furent nationalisés en 1861: Diaz décida que dans ces biens seraient comprises tant les églises que les habitations et édifices paroissiaux. Malgré tout cela, quand éclata, en 1911, un mouvement révolutionnaire pour se débarrasser de la dictature de Diaz, les évêques conseillèrent aux catholiques de n'y pas prendre part, par respect pour l'autorité établie. La chute de Porphyre Diaz fut l'occasion pour les catholiques de se réunir, pour défendre leurs propres droits, en parti *catholique national*, et ce parti fut vu d'un bon œil par le chef de la révolution, François Madero, tant ses exigences lui semblèrent modérées. En effet, le nouveau parti n'était nullement réactionnaire; il acceptait la forme de gouvernement existante et ne demandait que l'abolition des *lois d'exception* qui étaient en vigueur contre l'Eglise. Arrivé au pouvoir, Madero sembla continuer le système de ses prédécesseurs, et la plus grande partie des députés catholiques virent leurs propres élections illégalement annulées. Les quelques députés qui entrèrent à la Chambre s'acquirent par leur attitude l'estime de leurs adversaires, et le Président, voyant sa position menacée par des mouvements révolutionnaires, ne trouva rien de mieux que de recourir à Mgr Ruiz pour s'assurer, par son intermédiaire, l'appui du parti catholique-national. La révolution, qui remplaça, en 1913, Madero par le général Huerta dans le gouvernement de la République, n'eut pas du tout l'appui des catholiques; il est donc faux que, comme on l'a dit, les catholiques et l'épiscopat aient servi le dictateur Huerta quand il voulut usurper le pouvoir, et qu'ils s'en soient servis quand il l'eut usurpé.

Toutefois, les *constitutionnels*, qui, en combattant la dictature du général Huerta, réussirent à porter à la présidence le général Venustiano Carranza, au mois d'août 1914, accusaient les catholiques d'avoir soutenu les *cléricaux* Diaz et Huerta, et ils sévirent contre eux d'une façon vraiment sauvage. Cette haine était inspirée par l'appât des ri-

chesses de l'Eglise qu'ils croyaient immenses, alors qu'en réalité l'Eglise avait été réduite à la pauvreté par les lois anciennes et récentes; mais elle était inspirée davantage encore par l'idée que l'Eglise n'aurait jamais approuvé — et en cela ils ne se trompaient pas — l'esprit anarchique dont ils étaient animés, bien qu'ils s'appelassent *constitutionnels*. Ce n'est pas ici le lieu de décrire les horreurs de la persécution religieuse dont le Mexique fut le théâtre en 1914 et 1915: les églises profanées et transformées quelquefois en salles de bal, en casernes, en écuries; les vases sacrés profanés, les espèces consacrées répandues à terre ou données aux chevaux; les saintes images tournées en dérision et outragées, les prêtres expulsés de vive force, des vierges consacrées à Dieu horriblement maltraitées dans l'intérieur même de leurs cloîtres, des religieux insultés et quelquefois même pendus.

Ces excès, que le gouvernement mexicain tâchait naturellement de cacher ou d'excuser, furent bientôt connus aux Etats-Unis, où beaucoup de persécutés s'étaient réfugiés, et ils y provoquèrent un cri unanime d'horreur et un mouvement de compassion et de secours envers ces malheureux. Mgr Kelley, président de la société pour la diffusion de l'Eglise catholique, se rendit dans le Texas pour demander un peu d'aide en faveur des fugitifs, et, de là, il passa à la Havane, où beaucoup de malheureux se trouvaient dans une situation pire encore. Le même Mgr Kelley publia une relation détaillée de ces horribles violences commises au nom de la liberté et de la Constitution par les Carranzistes, afin que la vérité fût connue surtout dans son pays, où le gouvernement de Washington avait reconnu avec trop de précipitation Venustiano Carranza en 1915 (18 octobre), alors que l'Espagne et d'autres nations avaient mis comme condition à cette reconnaissance l'octroi de la liberté religieuse.

Ce pénible état de choses se prolongeant, trois archevêques du Mexique réfugiés à Chicago, demandèrent, au mois de novembre 1918, à l'épiscopat français d'attirer l'attention du Congrès de la paix sur la situation religieuse de leur pays. Malheureusement le Congrès de la paix ne put ou ne voulut pas intervenir efficacement, et, dans quelques localités seu-

lement on remarqua quelque bon résultat. Ainsi le gouverneur de l'Etat de Jalisco, dérogeant à un décret précédent, qu'il considérait comme préjudiciable à la liberté, permit à l'évêque de revenir: Mgr De la Mora, expulsé lui aussi de son diocèse, rentra à Zacatecas, au milieu des plus vives acclamations du peuple.

Alors qu'on montrait tant de haine contre le catholicisme, le protestantisme, qui n'est pratiqué que par une toute petite minorité au Mexique, n'était nullement inquiété. Les protestants en profitèrent et, connaissant tout le pouvoir qu'avait la femme catholique au Mexique pour la conservation de la foi, ils eurent l'idée d'instituer, en 1921, une association appelée *Table ronde américaine,* et à laquelle plusieurs femmes catholiques avaient donné leur nom. Dans ce but, on invita Madame Murphy, présidente du centre du Conseil catholique national de S. Antoine, à parler, dans une conférence de la *Table ronde,* qui devait se tenir à Mexico, sur les œuvres accomplies aux Etats-Unis par le Conseil National du bien-être catholique et par le Conseil National des dames catholiques. Mais en réalité c'était pour se servir d'elles en vue d'implanter cette société de la *Table ronde* dans la République, comme si ne suffisaient pas les autres associations similaires déjà existantes, telle l'Association chrétienne des jeunes filles (Y.W.C.A.). Ces manœuvres n'auront aucun succès au Mexique, parce que, contre ce féminisme protestant et internationaliste s'élèvera un autre féminisme, déjà très actif, basé sur des principes catholiques sains. Pour protester contre une insulte sacrilège à l'image de la Madone de Guadeloupe, commise par les bolchéviks à Morelia, le 8 mai 1921, un groupe de dames organisa un cortège de réparation du Sanctuaire à la cathédrale. A peine le cortège s'était-il mis en route que la police elle-même, sous les ordres de Vincent Coyt, révolutionnaire notoire, se précipita contre lui avec des bâtons, frappant et blessant ces femmes. Ce fait provoqua une démonstration retentissante, dans laquelle les catholiques surent affronter, presque sans armes, le feu des mitrailleuses et des mausers, dans un guet-apens tendu par la police. Il y eut 17 morts et 25 blessés, et parmi ces derniers se trouvait Coyt lui-même,

grièvement atteint. A la suite de ces faits, plusieurs personnalités voulurent porter leurs protestations devant le Président de la République contre de tels abus d'autorité, mais ils s'en laissèrent dissuader; il n'en fut pas de même des dames mexicaines qui présentèrent au président, général Obregon, une demande formelle de garanties efficaces pour la liberté du culte catholique contre les actes arbitraires de la police; elles reçurent de lui une réponse qui désavouait complètement ces procédés révolutionnaires.

Le gouvernement du général Obregon comprit qu'il fallait mettre à profit tous les éléments pour une restauration, et il rappela plusieurs personnes qui avaient dû chercher dans l'exil, un abri pour leur sécurité. L'*Union des dames catholiques* aida le Ministère des Affaires Etrangères par ses propres moyens au rapatriement de 300 exilés aux Etats-Unis.

Très noble aussi fut le manifeste de protestation de l'*Association de la jeunesse catholique mexicaine*, du 3 mai 1922, contre le protestantisme et contre le bolchevisme envahissants. En sa qualité de Président de l'Association, M. René Capistran Garza déclara publiquement que les événements du mois de mai n'étaient qu'un cri d'alarme que tous devaient écouter, et qu'il fallait y répondre dès à présent par une organisation sérieuse de défense matérielle, dans le but de repousser les oppresseurs. Une dépêche envoyée par le Président Anaclet Gonzales Flores, du comité de l'*Association de Jalisco*, disait plus clairement encore au Président Alvares Obregon: « Comité régional de la Jeunesse catholique de Jalisco proteste énergiquement contre attentats sauvages bolchévistes à la maison Correo Major et contre indifférence criminelle des autorités. Pas besoin de garanties: la demande serait inutile. Nous saurons nous protéger nous-mêmes ».

Plus calme, mais non moins significative de la vitalité du catholicisme mexicain, fut l'attitude adoptée par le Congrès réuni à Guadalajara, sous la direction du P. Mendez Medina, jésuite, le 23 avril. 800 ouvriers pleins de vie, représentant chacun un groupe de 1000 ouvriers, réunis au pied d'un frêne à l'ombre duquel dorment quatre ouvriers catholiques, martyrs du fanatisme rouge, tombés le 26 mars précédent,

approuvèrent unanimement ce premier article fondamental: Sous le nom de *Confédération nationale catholique du travail*, a été fondée une Ligue de noyaux ouvriers basée sur les principes catholiques de l'organisation sociale. Sur le conseil de l'archevêque, le Sacré-Cœur de Jésus fut choisi pour protecteur de la Confédération, qui a pour devise: Justice et charité. Le 19 mars fut déclaré le jour de l'Ouvrier (Dia del Obrero): on devait le célébrer par des actes religieux et des manifestations ayant un caractère social, pour l'opposer à la célébration communiste du 1er mai.

Depuis un an environ, le S. Siège avait envoyé au Mexique, comme délégué apostolique, Mgr Filippi, évêque de Sardique, consacré le 7 août 1921, dans l'espoir que celui-ci trouverait dans l'exercice de sa charge un appui dans les sentiments personnels du président Obregon, qui, comme nous l'avons vu, n'était pas tout à fait révolutionnaire; mais les événements ne tardèrent pas à démontrer que les meneurs bolchévistes étaient toujours plus forts que lui. Un décret présidentiel du mois de janvier 1923 déclarait ce prélat expulsé du Mexique: il devait être conduit à la frontière le 17 du mois, et cela pour avoir violé les lois de la République en faisant des cérémonies religieuses en plein air. Cet acte provoqua la désapprobation de la presse mexicaine, qui ne manqua pas de faire observer le contraste criant qui existait entre le Mexique et les autres nations, même les plus puissantes; ces nations montrent actuellement qu'elles tiennent en grand honneur l'amitié du Souverain Pontife.

4) *L'Amérique Centrale.*

La franc-maçonnerie dans le Guatémala; le catholicisme persécuté. — Les catholiques au pouvoir dans le Nicaragua, dans le Honduras, à S. Salvador, à Costarica.

Les minuscules républiques de l'Amérique centrale ont conservé même chez les personnes qui les gouvernent, la vive foi catholique de l'Espagne, à laquelle elles furent au-

trefois soumises. Il faut cependant excepter le Guatémala, où, depuis quelques lustres avant la fin du siècle dernier et aujourd'hui encore, au moment où nous écrivons, le gouvernement est entre les mains de la franc-maçonnerie. Cela est d'autant plus pénible que la grande majorité de la population, même dans le Guatémala, est catholique. En 1877, on ne voulut plus reconnaître à l'Eglise catholique, pas plus qu'à aucune autre Eglise, la personnalité juridique; or c'est précisément cette année-là que la franc-maçonnerie acquit une existence juridique et vit ses statuts approuvés par le gouvernement. Le droit d'association n'existe pas pour les catholiques, et, par conséquent, ils ne peuvent ni se réunir dans les églises, ni faire de processions; le viatique lui-même doit être porté sans pompe extérieure, sous peine d'arrestation pour le prêtre qui le porte. Le port de l'habit ecclésiastique est interdit. Les biens de l'Eglise sont sous séquestre, et les prêtres, quand ils sont accusés de fomenter la révolte par leurs sermons, sont exilés sans jugement ni sentence.

Jusqu'ici ces mesures, qui rappellent les temps de la reine Elisabeth en Angleterre, ont été appliquées avec une rigueur extrême: le gouvernement qui s'est récemment installé au pouvoir dans le Guatémala semblait vouloir donner quelques satisfactions aux catholiques, et ceux-ci espéraient le retour de leur archevêque, mais, au fond, c'était toujours un gouvernement hostile à l'Eglise catholique, et la révolution militaire de 1921, qui porta au pouvoir M. Orellana, a été le signal d'un renouveau de persécution. A la suite d'une tentative antirévolutionnaire et sous prétexte de représailles contre le clergé, que l'on accuse d'être responsable du mouvement, un décret du 6 septembre 1922 du président Orellana, ordonna à Mgr Muñoz y Copurin de quitter le territoire de la République dans les vingt-quatre heures.

Au point de vue ecclésiastique, le vicariat de Honduras dépend de la province de Guatémala; l'Angleterre y gouverne et, par conséquent, la plus complète liberté y est laissée aux catholiques. Ils ne sont que 25.000 et la mission est confiée aux Jésuites; l'un d'entre eux, Mgr Hopkins, évêque d'Atribi, élu en 1899, était vicaire apostolique; mais il périt dans un nau-

frage au mois d'avril 1923, en se rendant de Belize, lieu de sa résidence, au Mexique.

Les autres républiques — celles de Nicaragua, de Honduras, de San Salvador, de Costarica — restèrent fidèles au catholicisme et le gouvernement, même au Nicaragua depuis quatre ans, est en cela pleinement d'accord avec la population. La nonciature de l'Amérique centrale ne remonte cependant qu'à 1908, et Pie X la confia pour la première fois à Mgr Cagliero, qui fut créé cardinal en 1915. Elle ne comprenait que les Etats de Nicaragua, Costarica et Honduras; plus tard, en 1922, on lui ajouta la république de San Salvador. La république de Panama, elle aussi, a demandé et obtenu d'entrer en relations avec le Vatican et Mgr Angelo Rotta fut nommé nonce de l'Amérique centrale, internonce pour le Panama.

L'arrivée de Mgr Rotta fut marquée par les manifestations de foi les plus consolantes. Le président du Nicaragua, Diego Manuel Chamorro, aujourd'hui décédé, tint à exprimer, dans le discours officiel qu'il lut devant le nonce, les sentiments personnels de sa foi et de son respect pour le S. Siège. C'est au même président Chamorro, élu en 1921, que l'on doit le retour des religieux et l'abolition du divorce. Dans la république de Honduras, le président général Lopez Guttierez, recevant Mgr Rotta, disait entre autres: « Les efforts que fera Votre Excellence selon le désir du Père commun de la chrétienté, pour la paix et le bonheur de notre patrie, trouveront en moi un coopérateur toujours prêt. J'ai confiance que la vie ardente et prospère de l'Eglise catholique dans le Honduras sera pour le pays un gage de succès dans la poursuite de son noble idéal ». Le 28 septembre 1923, San Salvador accueillit avec enthousiasme le même nonce: trente mille personnes l'attendaient à la gare et de là l'accompagnèrent en cortège, à travers les rues ornées de guirlandes de fleurs, jusqu'au palais archiépiscopal.

Au mois de novembre 1923, à S. José de Costarica, fut inauguré, en présence du président de la République Jules Acosta et de l'archevêque Mgr Oton Castro, un monument à l'évêque Bernard Auguste Thiel, qui, de 1880 à 1901, gouverna

le diocèse de S. José d'une façon admirable et exerça aussi son apostolat parmi les tribus indiennes des Talamanca et des Guatuso.

5) *Le Vénézuela.*

Une présidence désastreuse pour le catholicisme. — Situation du clergé. — Mgr Castro de Caracas et le président Gomez. — Développement du catholicisme. — Le vicariat de Caroni.

La république du Vénézuela (ou petite Venise, à cause de la ressemblance que présentent les lagunes de Maracaïbo avec celles de Venise) se trouvait, au début de ce siècle, sous la présidence désastreuse du général Cyprien Castro, nommé en 1899. Cette présidence fut désastreuse économiquement et religieusement, parce que, s'inspirant d'un anticléricalisme en opposition ouverte avec la foi professée par tout le peuple, il introduisit le divorce dans la législation vénézuelienne. Cette réforme fut rendue plus funeste encore par le fait que le mariage religieux avait déjà été, pendant les vingt ans du gouvernement du président Guzman Bianco, entouré peu à peu de telles formalités qu'il était devenu difficile à contracter. D'autre part, on doit au général Castro le décret du 28 septembre 1900, par lequel il approuvait le rétablissement des séminaires: on avait fondé aussitôt celui de Caracas, divisé en petit et en grand séminaire, celui de Merida et de Barquisimeto, et plus tard celui de Zullia. Le gouvernement les subventionnait et en assimilait les professeurs à ceux des Universités. Il faut noter qu'antérieurement le clergé avait été privé de ses biens et s'était vu supprimer les dîmes, de sorte que sa situation était vraiment misérable, car la rétribution que le gouvernement donnait en compensation suffisait à peine à faire vivre les personnes. Cela donnait lieu à deux graves inconvénients: au défaut permanent de vocations ecclésiastiques et à l'impossibilité de fonder des associations pour la jeunesse et des cercles ouvriers, dont on sentait pourtant le besoin urgent.

Par bonheur, jadis, en 1894, sous la présidence du général Joachin Crespo le gouvernement avait fait appel aux Salésiens. De même, en 1903, le gouvernement avait invité les Fils de Marie Immaculée à Caracas, où on les appelait les Pères français. Les Dominicains, eux aussi, avaient pu, sous la protection du gouvernement, s'établir à Caracas et y construire la belle église du Sacré-Cœur. Ces religieux apportaient, il est vrai, une aide efficace au clergé vénézuelien, mais bien insuffisante encore, car une bonne partie du pays était habitée par des demi-sauvages, qui étaient sans assistance religieuse. On pourvut à l'organisation des diocèses par une instruction pastorale votée dans une conférence tenue à Caracas en 1904. On put aussi tenir en 1907 un congrès eucharistique d'une certaine importance. Mais le réveil du Vénézuela à une vie religieuse plus intense est dû à l'activité de l'évêque Castro de Caracas, fondateur d'une congrégation religieuse appelée les *Serviteurs du T. S. Sacrement*, à Mgr Pietrapaoli, internonce apostolique, et surtout au président Jean Vincent Gomez. Catholique fervent, il commença par limiter, par un décret du 24 octobre 1911, la propagande protestante, qui jusqu'alors, avait eu le champ libre et un terrain propice à cause de la rareté et de la pauvreté du clergé. Comme, en 1917, on avait proposé de modifier le code civil, Gomez insista afin que l'on y tînt suffisamment compte de l'Eglise catholique. C'est ainsi qu'il réussit à obtenir que le nouveau code reconnût formellement la personnalité de l'Eglise et implicitement celle des congrégations; le mariage a été interdit aux ministres de tout culte dont la religion comporte cette défense; le projet d'étendre et de faciliter le divorce fut repoussé. Pour ce qui regarde le baptême, on voulut concilier les droits du curé comme ministre du culte et comme officier civil, de façon à protéger l'exercice du ministère sacerdotal. En outre, Gomez a pourvu par de nouvelles lois à la nécessité des missions en abolissant formellement la restriction constitutionnelle qui défendait l'entrée de la République aux prêtres, missionnaires et évêques, et il a élargi la liberté de l'enseignement.

L'Eglise catholique put par conséquent se développer librement au Vénézuela. On fonda un séminaire théologique

central à Caracas, approuvé par un bref pontifical. On institua selon les règles l'*Association pour la paix* et l'*Œuvre du Denier de S. Pierre.* Les Salésiens purent étendre leur action en fondant un magnifique collège à Tariva; les Capucins s'établirent à Cumana. Entrèrent également au Vénézuela les Bénédictins, les Jésuites et les si méritantes Petites Sœurs des Pauvres.

Le gouvernement nomma pour l'armée un aumônier général et voulut avoir auprès du S. Siège sa Légation propre.

Le président, encouragé à continuer dans le bon chemin par la sympathie du peuple, put, en 1924, dans un message qu'il adressa, à l'ouverture du Congrès National (formé par les deux Chambres), proposer, avec un haut esprit de justice, après avoir invoqué le nom de Dieu, la réforme des lois sur les terres domaniales, afin d'établir une concession facile, immédiate et gratuite d'une quantité de terre en propriété inaliénable à tous ceux qui étaient dépourvus des biens de la fortune et qui méritaient cette faveur. Par là fut assurée l'indépendance économique des sujets pauvres, honnêtes et laborieux, et l'on peut s'imaginer l'avantage qui en résulta pour la moralité publique. Il n'oublia point de recommander le clergé à la reconnaissance du peuple, et il le fit en ces termes: « Le clergé, loin de provoquer des conflits dans la République, est une des plus fermes garanties de sa stabilité; c'est un lien de paix et de culture, qui s'étend jusqu'aux plus lointaines régions du territoire national ». Il concluait en déclarant qu'il ressentait « un plaisir tout particulier à communiquer au Congrès National que la conduite du clergé, guidé par un Pasteur d'esprit juste, de vertu et de science éminentes, est exemplaire dans l'accomplissement de sa mission spirituelle, et qu'il sert avec un zèle fervent les intérêts de la religion et de la patrie ».

C'est grâce à l'actuel président de la République, le général Gomez, que le S. Siège a établi le vicariat de Caroni. On sait que c'est dans cette mission, notamment près de Carnachi, qu'eut lieu, le 7 mai 1817, le massacre de 18 missionnaires capucins, tandis que 41 autres religieux étaient jetés en prison, où ils moururent de la variole, tout cela par

pure cruauté. L'autorité n'a jamais rien fait pour punir ce qu'on a appelé « le grand péché du Vénézuela ». Afin de venger ce crime d'une façon vraiment chrétienne, d'autres Pères capucins retournent aujourd'hui (juillet 1924) au milieu de ces tribus barbares, pour y planter de nouveau la croix.

6) *La Colombie.*

Guerre civile et religieuse. — Exil de Mgr Brioschi. — Lutte sur le terrain scolaire. — Victoire des catholiques. — Un grandiose congrès eucharistique. — Hommage officiel à Jésus-Christ. — Parmi les indigènes.

La population de cette république américaine, qui compte 115 ans d'existence, est, si l'on peut dire, totalement catholique, mais cela n'empêche point que les partis politiques soient très excités, et que les libéraux, tous catholiques parce que baptisés, aient mené une véritable et longue opposition au gouvernement légitime, de sentiments entièrement catholiques, occasionnant par là une guerre civile qui troubla profondément l'Etat dans les premières années de ce siècle. Rappelons que cette guerre coûta la vie à environ 100.000 colombiens et entraîna une pénurie dans le Trésor public, qui se fait sentir encore aujourd'hui. La courte durée des présidents au gouvernement (deux ans), empêchait ceux-ci de travailler avec calme à remettre les choses en place. Le 7 août 1910, le général Carlo Restrepo fut élu à la présidence. Dans son discours-programme, qu'il prononça quelques jours après, devant l'Assemblée nationale de la République, il manifesta ses sincères sentiments de fidélité envers l'Eglise catholique, et, grâce à sa prudence et à sa modération, la paix intérieure fut pleinement conservée dans l'Etat, malgré huit élections politiques, qui eurent lieu. Ce n'est qu'au mois de décembre 1910 que se produisit une levée de boucliers de la part des anticléricaux. Mgr Pierre Brioschi, évêque de Carthagène, se proposait d'assurer quelques biens de l'Eglise à une Compagnie nord-américaine, afin de les sauver de la confiscation, quand les radicaux réussirent à s'emparer du pou-

voir. Ayant appris cela, les incroyants et les francs-maçons excitèrent la populace contre l'archevêque, et l'on organisa devant son palais une manifestation grossière, accompagnée de menaces de mort. L'agitation prit un tel aspect qu'il fut nécessaire de mettre la ville en état de siège. Le Congrès National en grande majorité regretta le fait et l'archevêque, pour éviter que le sang de ses fidèles ne fût répandu, s'éloigna, gagnant d'abord le Panama et ensuite l'Italie.

Dans certains départements, les libéraux et les sectaires réussirent cependant à faire approuver une loi défendant de confier l'enseignement public à des étrangers. Le but qu'ils visaient était d'exclure de l'enseignement les religieux et les ecclésiastiques, car une note libérale avait déjà déclaré que tout ecclésiastique quel qu'il fût, même né dans le pays, devait être considéré comme étranger. Les protestations qui s'élevèrent firent bientôt retirer cette loi, qui heurtait d'ailleurs le sentiment du gouvernement central, lequel continuait à vouloir que l'école primaire fût officiellement catholique, conformément à l'esprit de la constitution colombienne. Celle-ci, en effet, qui compte aujourd'hui 42 ans d'existence, est catholique en substance; elle commence par l'invocation de Dieu et elle reconnaît expressément la religion catholique, apostolique et romaine comme la religion de l'Etat, que « le gouvernement est obligé de protéger comme un élément essentiel de l'ordre social ». En fait, tous les présidents qui se sont succédé jusqu'ici en Colombie étaient des catholiques pratiquants, et jamais il n'y eut de heurt entre l'Eglise et l'Etat. Contre ces menées des libéraux et des francs-maçons qui, même en Colombie, sont très actifs et audacieux, le parti catholique se défendit vigoureusement; aux élections de 1913, il obtint les deux tiers des voix dans la Chambre législative, et c'est ainsi qu'il put faire passer la loi interdisant toutes les sociétés secrètes, qu'il qualifiait de « subversives de l'ordre public ».

Comme l'énorme distance empêchait la Colombie de participer aux congrès eucharistiques internationaux qui avaient lieu en Europe, elle voulut avoir un Congrès national propre à Bogota en 1913; toute la nation y prit part avec enthou-

siasme. On y remarqua surtout l'épisode de la première communion de 4000 enfants dans le grandiose Parc de l'Indépendance et le renouvellement des promesses du baptême entre les mains de l'archevêque, D. Bernard Herrera; à ce spectacle, celui-ci célébra dans son discours « les tabernacles nouveaux du Dieu vivant ». L'exposition d'art religieux, consistant en objets destinés a être vendus au bénéfice des églises pauvres, fut très réussie, et la procession triomphale de clôture, qui eut lieu le 15 septembre, fut merveilleuse. Le T. S. Sacrement, placé sur un riche autel, dans un char spécial tiré par trois rangs de chevaux blancs luxueusement caparaçonnés, était suivi immédiatement de l'archevêque primat, de celui de Medellin et de l'évêque de Garzon, ayant devant eux un peloton de *seises,* semblables à ceux de Séville, qui dansaient et chantaient. Suivaient la voiture du Président avec les ministres, l'école militaire et quelques bataillons de l'armée, sans parler des deux Chambres législatives, qui marchaient en corps, et du nombreux clergé séculier et régulier.

Le gouvernement voulut saisir cette occasion pour immortaliser les sentiments de sa foi catholique, et il le fit en approuvant une loi qui est si particulièrement édifiante qu'elle mérite d'être citée littéralement: «Loi de 1913 par laquelle hommage est rendu à Jésus-Christ. Le Congrès de la Colombie décrète: Art. 1. - A l'occasion du premier Congrès eucharistique national, qui doit se célébrer prochainement, en témoignage solennel et perpétuel de la foi et des sentiments catholiques du peuple, et afin d'obtenir les faveurs d'en haut pour la paix présente et pour le développement vigoureux de la République, la nation Colombienne, par l'intermédiaire de ses représentants, rend hommage d'adoration et de reconnaissance à Jésus-Christ Rédempteur dans l'auguste mystère de l'Eucharistie. — Art. 2. - Le texte de la présente loi sera sculpté sur une plaque de marbre à placer à l'endroit que désignera l'archevêque de Bogota, primat de la Colombie. — Art. 3. - Les frais d'exécution de la présente loi sont inclus dans le budget en cours. - Fait à Bogota, le 5 août 1913. - Le président du Sénat: *José Vicente Concha;* le président de la Chambre des députés: *Marceliano Velez;* le secrétaire du

Sénat: *Julio H. Palacio;* le secrétaire de la Chambre des députés: *Daniel y Ressos.* - Pouvoir exécutif. Bogota, 6 août 1913. - A publier et à exécuter: *Carlos E. Restrepo,* Président de la République. - Le ministre du Gouvernement: *Pedro M. Carreno* ».

Une bonne partie de la Colombie est encore sous le régime missionnaire: il s'y trouve en effet trois vicariats et cinq préfectures apostoliques. On y trouve au travail les Augustins, les Capucins espagnols, les prêtres de la Société de Marie (du B. de Monfort), les Missionnaires du Cœur Immaculé de Marie, les Carmes déchaussés, mais surtout les Lazaristes, qui y possèdent les résidences de Arauca, Tame, La Saline et Chita, et y progressent rapidement, malgré mille difficultés. Tous ces missionnaires sont aidés par des sœurs, parmi lesquelles se distinguent surtout les Filles de la Charité, les Sœurs de la Charité, les Tertiaires franciscaines, et les Sœurs de la Présentation. Le gouvernement vient en aide aux missions pécuniairement et moralement. Les Sœurs missionnaires dominicaines de la Présentation de Tours se sont grandement multipliées dans la partie de la Colombie la plus civilisée, pour le plus grand bien du pays; de 6 qu'elles étaient en 1873, leur nombre dépassait le millier, quand, en 1923, l'archevêque Primat de la Colombie prit part, en témoignage de reconnaissance, aux fêtes de leur cinquantenaire. L'œuvre qu'elles accomplissent dans les hôpitaux est au-dessus de tout éloge et constitue une véritable providence pour la république Colombienne.

7) *La République de l'Equateur.*

Tyrannie maçonnique. — Relâchement des mœurs. — Activité catholique.

En 1862, la république de l'Equateur concluait un concordat avec le S. Siège, dans lequel, après le paragraphe qui reconnaît la religion catholique, apostolique et romaine comme religion de la république, on lit: « Et par consé-

quent l'on ne pourra pas permettre qu'il existe dans la république un autre culte ou une autre société condamnée par l'Eglise». Evidemment on faisait allusion ici aux sociétés secrètes; et, si le gouvernement de l'Equateur eût été fidèle à cet engagement, il n'aurait pas connu des révolutions aussi fréquentes. Au contraire, dès 1875, l'illustre président Garcia Moreno mourut assassiné par ordre de la secte maçonnique, en prononçant ces sublimes paroles: «Dios no muere». Depuis, le gouvernement est tombé, lui aussi, aux mains de la secte, qui, de façon plus ou moins violente, tourmente ce malheureux pays. Le renouvellement du concordat avec quelques modifications, en 1881, et, plus récemment, la nomination d'un délégué apostolique, n'apportèrent pas de changement sensible à l'attitude du gouvernement à l'égard du catholicisme. Il faut noter que le délégué apostolique ne réside plus à Quito, comme autrefois, mais à Lima, parce qu'il est délégué aussi pour les républiques de la Bolivie et du Pérou. La révolution de 1895 aggrava tellement la situation, que les Jésuites, qui avaient le vicariat de Napo, durent partir en 1896.

En 1897, ils durent abandonner également le vicariat de Zamorra, qui leur était confié.

Malgré cela la population reste très attachée à la foi catholique, mais par contre les mœurs sont très relachées, ce qui explique que la secte maçonnique ait pu et peut encore exercer une si grande influence. Malheureusement, même parmi le clergé, les mauvais exemples ne manquent pas: aujourd'hui, la persécution a du moins séparé le bon grain du mauvais, et l'instruction, les œuvres catholiques ont pris une vigueur nouvelle, tant dans la partie soumise à la hiérarchie ecclésiastique régulière que dans la partie soumise à la Propagande. Dans l'Equateur, travaillent les Pères Dominicains et les Pères Salésiens, et beaucoup s'y fatiguent, parce que le gouvernement leur crée continuellement des obstacles; entre autres choses, on défend au prêtre l'accès des maisons pénitenciaires. En 1915, les Salésiens obtinrent, non sans peine, une dérogation. A ces obstacles il faut ajouter

ceux de la nature, le pays étant en grande partie montagneux et sauvage.

En 1921, il sembla qu'avec le triomphe de la révolution libérale, la persécution eût diminué, mais ce ne fut qu'une trève momentanée, car le gouvernement commença aussitôt à contrarier toute initiative catholique, et favorisa en même temps les ministres protestants, qu'il avait fait venir des Etats-Unis. La franc-maçonnerie commande et gouverne; elle a élevé officiellement ses temples à Guayaquil et à Quito. Pendant ce temps la propagande bolchéviste est arrivée à son apogée, et il s'en fallut de peu qu'elle n'incendiât tout Guayaquil en 1923. On reconnaît l'arbre à ses fruits.

Le gouvernement se trouvant devant une population presque en totalité catholique, tient à sauver les apparences, et c'est ainsi qu'au mois de novembre 1923, quand arriva le cardinal Benlloch dans le port de Guayaquil, les autorités civiles et militaires sont montées à bord pour le saluer, et un aide de camp du Président l'invita à visiter la République; son Eminence accepta et, ayant visité la cathédrale, alla présenter ses hommages au président, lequel lui offrit, à lui et à toute sa suite, le champagne d'honneur.

8) *Le Brésil.*

Une révolution qui n'est pas anticatholique. — L'œuvre des religieux appréciée par le gouvernement. — Rapports avec le Vatican. — Le premier cardinal de l'Amérique latine. — Les adversaires: la franc-maçonnerie, le spiritisme et le protestantisme. — Consécration du Brésil au Sacré-Cœur de Jésus. — Courtoisie du gouvernement envers le S. Siège. — Le président Bernardes. — Mouvement socialiste à S. Paul.

La constitution qui fut acceptée par le nouveau gouvernement républicain, à la suite de la révolution de 1889, contient des dispositions antireligieuses, comme celles ci: mariage civil seul reconnu par l'Etat, athéisme absolu de l'enseignement, dans les établissements de l'Etat et dans les relations sociales, séparation de l'Eglise et de l'Etat, sécularisation

des cimetières, administrés uniquement par les autorités municipales, exclusion humiliante des religieux du droit d'être électeurs et d'être élus. Cependant il faut ajouter immédiatement qu'en fait le catholicisme jouissait d'une grande liberté de mouvement, supérieure à celle dont il avait joui sous l'empereur, D. Pedro, gâté par le libéralisme. Bien que se fondant sur le principe du positivisme que la religion est un stade qui doit céder la place au stade final de la science, le gouvernement reconnaissait cependant que le catholicisme est, parmi les religions actuellement professées, la plus consistante, la plus scientifique, peut-on-dire, et que par conséquent elle mérite des égards particuliers. Et le gouvernement se tint fidèlement à cette règle. L'Eglise catholique a donc au Brésil la pleine liberté de culte, comme dans les Etats-Unis d'Amérique du Nord. A la rareté du clergé séculier supplée en grande partie le clergé régulier avec ses ordres et ses congrégations, qui, sous le régime monarchique étaient menacés d'extinction et de voir leurs biens confisqués par l'Etat. Les religieux, mettant à profit la liberté accordée par les lois républicaines, ont pu se reconstituer. Tandis que les Salésiens, les Dominicains, les Capucins, les Franciscains, les Bénédictins et les Missionnaires du Saint Esprit s'occupaient de la conversion et de la civilisation des sauvages encore païens, les Jésuites, les Prémontrés, les Bénédictins, les Carmes, les Barnabites, les Frères de la Doctrine Chrétienne, les Maristes s'occupaient de fonder des écoles et des établissements d'éducation. Innombrables sont les maisons de religieuses de tous genres, particulièrement celles qui s'adonnent à l'éducation et aux œuvres de bienfaisance. Et ce qui fait plaisir, c'est que le gouvernement apprécie tout ce travail et tous ces sacrifices. Ainsi, quand, en 1904, la presse anticléricale de Rio-de-Janeiro entreprit une campagne parmi le peuple pour essayer de le soulever contre l'arrivée de quelques religieux bénédictins, le gouvernement du Président Rodriguez Alves donna ordre au général commandant la police (depuis président maréchal Hermes de Fonseca), de les faire débarquer et de les protéger contre les insultes de la populace, ce qui fut exécuté ponctuellement. Quand, plus tard, en 1910, les

Jésuites portugais, expulsés de leur patrie qui était en proie à la révolution, furent accusés par l'intolérant gouvernement de Lisbonne auprès du président du Brésil, D. Nilo Peçanha, comme coupables de graves méfaits, celui-ci se vit obligé de leur défendre de débarquer dans le pays. Mais la défense fut bientôt levée, parce que la nation entière se souleva contre cette odieuse mesure. On protesta à la Chambre et au Sénat, et le président de Rio Grande du Sud, qui est un des plus importants Etats du Brésil, déclara que, si cette défense n'était pas rapportée, il les recevrait sur son territoire. Peu après, les Franciscains du couvent de S. Antoine, à Rio-de-Janeiro, couraient le danger de se voir expulsés, parce qu'un certain Rocha, anticlérical et spirite, avait agi auprès du ministre de l'Intérieur pour qu'on leur appliquât une loi de confiscation faite par la monarchie passée. Rocha avait déjà pénétré dans le couvent avec une troupe de policiers, allant jusqu'à profaner le temple et le tabernacle pour faire l'inventaire des biens du couvent, quand une protestation unanime se fit entendre à la Chambre et dans la presse contre un procédé aussi inhumain, et le président fut obligé de faire en sorte que les Franciscains ne fussent plus inquiétés.

Les rapports de la république brésilienne avec le S. Siège furent, dès le début, respectueux, et la légation diplomatique auprès du Vatican fut maintenue, bien qu'elle fût combattue, on peut dire, à chaque législature. Il ne servit de rien aux adversaires de faire appel à l'article 72 de la Constitution, qui dit que « aucun culte ou Eglise ne jouira de subvention officielle, ni n'aura de relations de dépendance ou d'alliance avec le gouvernement de l'Union des Etats », car, comme le firent observer le célèbre orateur Dr Ruy Barbosa et le Dr Clovis Bevilacqua, cet article a uniquement pour but d'empêcher de conclure des concordats. Que le Pape soit reconnu comme souverain par les puissances et que l'on noue des relations avec lui, cela ne veut pas dire que l'on noue des relations avec le Chef d'une religion; enfin puisque la religion catholique est professée par la presque totalité de la population brésilienne, il est impossible que la république brésilienne se désintéresse tout à fait de celui qui en est le

chef. Ainsi jugeait aussi la république portugaise elle-même, qui, tout en étant très anticléricale, n'avait pas encore rappelé son ambassadeur auprès du Vatican. La nonciature pontificale est, du reste, entourée du plus grand respect, tant de la part de la population que de la part des autorités gouvernementales. Quand, en 1906, le nonce Mgr Tonti, désireux, dans son zèle ardent, de connaître le Brésil de près, parcourut tous les Etats, il fut accueilli partout avec enthousiasme, et les autorités des divers Etats le comblèrent d'attentions indescriptibles. Un litige de grande importance ayant surgi entre le Brésil et les Etats de Bolivie et du Pérou, Mgr Tonti fut choisi comme arbitre par les deux partis. Au début de 1907, Mgr Alexandre Bavona lui succéda dans cette charge. Dès que toutes les difficultés furent applanies, le ministre des Affaires Etrangères, Baron de Rio Branco, envoya au S. Siège, au nom du Brésil, une note diplomatique pour manifester sa pleine et très vive satisfaction. C'est aussi grâce à l'initiative du Baron de Rio Branco, mort le 10 février 1912, que l'archevêque de Rio-de-Janeiro fut revêtu de la pourpre cardinalice, en 1906. On eut ainsi le premier cardinal de l'Amérique latine.

Le catholicisme compte cependant au Brésil des ennemis déclarés. A première vue, on dirait que la franc-maçonnerie tient parmi eux la première place; ce n'est pas vrai. Si les francs-maçons sont nombreux, la plupart d'eutre eux ignorent même le but principal que poursuit la franc-maçonnerie: « Ni trône ni autel ». Il n'est pas rare de rencontrer des francs-maçons parmi les membres de la confrérie du T. S. Sacrement, de même qu'il n'est pas rare d'en rencontrer qui s'étonnent de ce que le prêtre, avant de les réconcilier avec Dieu à l'article de la mort, leur demande de renoncer à la secte.

Les ennemis les plus terribles de l'Eglise catholique au Brésil sont le spiritisme et le protestantisme. Le spiritisme qui est représenté là comme une forme religieuse plus élevée que le catholicisme, trouve facilement des adeptes, parce que les Brésiliens ont l'imagination facilement excitée et qu'ils sont portés vers le merveilleux. Le protestantisme au contraire n'est pas du tout dans le goût du peuple du Brésil; mais le

protestantisme y est prêché dans un but politique. On voudrait faire du peuple brésilien un peuple anglican pour le soumettre plus facilement ou du moins le faire dépendre des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, lesquels pourraient alors exploiter largement les immenses richesses, encore en grande partie intactes, de ce pays si étendu. Pour réussir dans ce projet, on dépense beaucoup d'argent et l'on profite de la situation misérable de la population. Quand je me trouvais à Rio-de-Janeiro, il y a trois ans, on me disait que certains établissements ne recevaient d'ouvriers brésiliens qu'à la condition qu'ils se fissent d'abord protestants. Dans les centres les plus importants du Brésil, comme Rio-de-Janeiro et S. Paul, on excerce une propagande subversive de tous principes de la religion et de la morale. C'étaient des européens, disons-le tout de suite, qui inoculaient ce poison: Clémenceau, Ferri, Anatole France, Jaurès, d'autres encore, que l'on invitait à faire des conférences. Il est vrai qu'ils rencontrèrent une barrière très résistante dans la vivacité de la foi et dans la doctrine du clergé et d'une partie des fidèles, mais le mal trouvait toujours, hélas! des oreilles complaisantes. Pour combattre le scandale, il fallait une manifestation publique, et D. Sébastien Leme, l'actuel évêque coadjuteur avec droit de succession de l'archevêque de Rio-de-Janeiro, organisa un cortège solennel de protestation, de 50.000 catholiques, contre les insultes qu'avait lancées Clémenceau contre la foi catholique à S. Paul et à Rio.

Une manifestation de foi plus grande encore eut lieu à S. Paul lors du Congrès eucharistique, fixé par l'archevêque Mgr Duarte, et qui eut lieu en juin 1915, en présence du cardinal Arcoverde, archevêque de Rio-de-Janeiro, de l'archevêque de Bahia, primat du Brésil, et de beaucoup d'évêques. La procession se déroula, le 7 juin, et elle était composée de plus de 100.000 personnes. Et cependant il s'agissait d'un congrès simplement régional; le Congrès national eut lieu à Rio-de-Janeiro, du 27 septembre au 1er octobre 1923. Il était présidé par Mgr Cherubini, invité de Rome à cet effet, et y assistaient, outre le card. archevêque de Rio, l'évêque coadjuteur D. Sébastien Leme et une trentaine d'évêques bré-

siliens. Le jour de la clôture, après la messe pontificale célébrée par Mgr Leme, entouré du nonce, du cardinal et de vingt évêques, d'environ 300 prêtres, du corps diplomatique, le célébrant, tourné vers le peuple, prononça d'une voix émue, une prière composée par lui-même, dans laquelle il consacrait le Brésil tout entier au Sacré-Cœur de Jésus, et à cette consécration la foule répondit avec une vive expression de foi. Alors se déroula la procession à laquelle prirent part 50.000 personnes, 500 prêtres, les évêques et le cardinal. Le T. S. Sacrement était placé sur un char d'une merveilleuse beauté, mais bientôt les chevaux furent remplacés par des hommes du peuple. On estime à 300.000 le nombre des personnes présentes: quand la procession fut arrivée à la place Praia, on prononça de nouveau, devant le T. S. Sacrement porté par le cardinal, la formule de consécration au milieu de la plus vive émotion de la foule.

La plus récente manifestation de la foi catholique du Brésil fut l'érection de la statue du Rédempteur sur le Corcovado; cette montagne haute de 700 mètres, domine la magnifique baie de Rio-de-Janeiro, et, par sa forme pyramidale, elle semble être faite exprès pour servir de piédestal grandiose. La statue est l'œuvre de Hector da Silva Costa, de Rio; celui-ci avait eu l'inspiration de ce monument en admirant, à Arona, la grande statue de S. Charles Borromée, haute de 23 mètres. Celle de Rio mesure 35 mètres et le piédestal érigé sur le sommet de la montagne est haut de 12 mètres.

De son côté le gouvernement brésilien est resté loyalement fidèle à ce véritable esprit de tolérance et d'équité qui a caractérisé le commencement de la nouvelle république. Il a même fait davantage: en 1922, il éleva au rang d'ambassade sa légation auprès du Vatican, et quand, en 1922, on célébra le centenaire de l'indépendance brésilienne, la mission extraordinaire, envoyée par le Pape, reçut des honneurs tout spéciaux et la première place parmi toutes les autres missions. Plus récemment, le gouvernement donna une nouvelle preuve de son estime envers la papauté romaine. Il voulut qu'au Brésil on rendît aux cardinaux les mêmes honneurs que l'on rend aux princes du sang, selon la coutume

des cours catholiques. Le gouvernement partait de ce principe que, par le fait du système électif de la papauté, tout cardinal est virtuellement un héritier du Pape régnant et que, par conséquent, il a droit aux honneurs réservés aux princes royaux et qu'il ne doit céder le pas qu'aux souverains. Cela atteste une fois de plus le prestige qu'exerce la papauté sur la nation brésilienne, si grande, si belle, si riche, où le catholicisme se développe de jour en jour et qui comprend aujourd'hui trente deux millions d'habitants, divisés en 52 diocèses, avec 7 prélatures *nullius* et trois préfectures apostoliques.

Cet état de choses, si favorable pour le catholicisme, est dû certainement, du moins en partie, à ce que, en 1921, le docteur Pessoa fut remplacé par M. Arthur Bernardes, un catholique notoire, qui remporta une victoire éclatante sur son compétiteur Nilo Peçanha, connu comme franc-maçon; c'est lui l'auteur du décret concernant la préséance des cardinaux. Le ministre des Affaires Etrangères, Félix Pacheco, est, lui aussi, ouvertement catholique; selon lui, les hommes sans foi sont des forces négatives et des éléments de désagrégation révolutionnaire. Les honneurs solennels que l'on a rendus, en 1924, au cardinal de Rio-de-Janeiro, a l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, avec la participation officielle des autorités gouvernementales, sont une nouvelle preuve de la sincérité des sentiments avec lesquels on apprécie la religion catholique, dans laquelle on voit un élément essentiel de véritable grandeur pour le pays.

La révolution du 5 juillet 1924, qui avait éclaté dans l'Etat de S. Paul et qui menaçait de vouloir donner à la République un caractère socialiste, avait été soutenue par la franc-maçonnerie; elle échoua grâce à l'énergie du gouvernement, et plus encore grâce à l'attachement du peuple à ses croyances et à l'intervention de l'épiscopat.

9) *Le Pérou.*[1]

Pays heureux matériellement et spirituellement. — Un président modèle. — Vains efforts des sectes maçonniques. — Missions dans la Montaña. — Le P. Rancon Zubieta. — Réélection de Leguia.

Ce pays, qui est peut-être, parmi les pays de l'Amérique du Sud, le plus favorisé par les dons de la nature, est aussi heureux par sa fidélité aux croyances catholiques. La preuve en est dans sa constitution primitive, qui ne se contente pas de déclarer la religion catholique religion d'Etat, mais qui interdit tout autre culte. Cependant cette défense fut abolie plus tard sous la présidence de M. Pardo (1914-1918). La population, qui a une densité de deux habitants par km. carré, est en majorité catholique; le reste est encore plongé dans le paganisme. Les rapports avec le S. Siège furent toujours excellents, et cela est dû sans doute au bonheur d'avoir eu, pendant ces cinq derniers lustres, des hommes de gouvernement honnêtes et sincèrement catholiques. Parmi ceux-ci il faut mentionner tout particulièrement le président actuel, M. Leguia, qui fut élu pour la première fois en 1908, alors qu'il était ministre des finances. Il fut élevé de nouveau à la charge présidentielle en 1919, et l'on fit volontiers en sa faveur une exception à l'habitude du pays de ne pas réélire les ex-présidents. Catholique fervent aussi bien que financier et homme d'Etat habile, il résolut, dès qu'il eut repris le pouvoir, de réformer la constitution péruvienne, et il en assuma personnellement la grande fatigue, parce qu'il la voulait inspirée de sentiments nettement catholiques. Elle entra en vigueur en janvier 1920; son premier article disait: « La nation professe la religion catholique, apostolique et romaine. L'Etat la protège ». Toute la constitution répond parfaitement à ce début. Même la loi scolaire du 5 février 1921, qui établit l'instruction gratuite et obligatoire, maintient l'enseignement religieux dans les écoles publiques. Afin de mieux manifester ses sentiments religieux, qui correspondent du reste à

ceux de la très grande majorité des Péruviens, M. Leguia voulut que son pays fût consacré au Sacré-Cœur de Jésus.

Le bien-être dont jouit le Pérou, particulièrement au point de vue financier, est très remarquable: la monnaie péruvienne, le *sol*, est la seule qui, après le dollar, ait en Amérique une grande valeur. C'est ce qui persuada aux représentants du pays de refuser que l'on mît dans la constitution aucune défense de réélire le président, car on désirait énormément qu'il n'y eût aucun obstacle à ce que M. Leguia fût maintenu en charge après ses cinq ans.

Cela n'empêcha pas les sectes maçonniques de travailler, dans le Pérou, à affaiblir ou à détruire l'esprit chrétien. Dans ce but, elles réussirent à placer dans des chaires de l'Université de S. Marc, à Lima, des professeurs positivistes et athées, à côté de professeurs notoirement catholiques. Les sectaires marchèrent si bien de l'avant, qu'un projet de loi introduisant le divorce dans la législation péruvienne était déjà approuvé par les deux Chambres à la fin de 1920; c'était le résultat d'une de ces étranges combinaisons auxquelles est sujet le parlementarisme, tandis que la très grande majorité de la population a une tout autre opinion. Aussi les plus vives protestations se firent-elles entendre dès que l'on apprit la nouvelle. Le président Leguia, écoutant sa conscience de catholique et de représentant suprême d'une république catholique, eut recours à un droit que trop souvent on a peur d'exercer: il opposa nettement son véto. La population lui en fut reconnaissante et la franc-maçonnerie n'essaya plus de renouveler l'expérience dans la suite. Le Pérou avait encore, au début du siècle, dans sa partie la plus intérieure, appelée Montaña, une population entièrement païenne. A plusieurs reprises déjà, l'épiscopat, aussi bien que le gouvernement péruvien, avaient insisté pour avoir des missionnaires, afin d'amener ces habitants à la foi et à la civilisation, car les Mineurs Franciscains qui s'y trouvaient déjà étaient en nombre insuffisant. Par un décret du 5 février 1900, le S. Siège divisa ce territoire montagneux en trois préfectures apostoliques, indépendantes l'une de l'autre et soumises directement à la S. Congrégation de la Propagande. C'étaient la préfecture centrale de S. François

d'Ucayali (comprenant, outre Ucayali, les régions de Chauchalayo et de Apurima), la préfecture méridionale de S. Dominique d'Urubamba, et la préfecture septentrionale de S. Léon des Amazones. La première restait confiée aux Mineurs, la seconde était donnée aux Dominicains et la troisième aux Augustins. Ces missionnaires dépendaient uniquement de leur Père général. La mission était quelque peu difficile, car ces tribus, étant habituées à mener une vie nomade, obligent les missionnaires à les suivre partout, sauf à les laisser en plan à l'improviste dès qu'ils ont réussi au prix de grands efforts à les rassembler dans un endroit déterminé.

Parmi les missionnaires dominicains arrivés à Lima en 1902, il faut citer d'une façon spéciale le P. Ramon Zubieta, préfet apostolique, à cause de l'étude qu'il a entreprise de la topographie des régions à lui confiées, et surtout parce qu'il a réussi à déterminer les sources et le cours du fleuve Pancartambo et à démontrer qu'il était un affluent de l'Urubamba, ce pour quoi la Société de géographie du Pérou lui a décerné la médaille d'or. A cause du zèle apostolique dont il avait fait preuve, et parce qu'il avait réussi à augmenter le nombre des missionnaires dominicains, le gouvernement péruvien demanda et obtint, en 1903, que le P. Zubieta fût élevé à la dignité épiscopale et devînt vicaire apostolique de l'Urubamba et de Madre de Dios (fleuve Amarumayo). En revenant de Rome, où il avait été consacré, il ramena avec lui quelques religieuses dominicaines pour l'œuvre de catéchisation et, en 1915, il put ouvrir un noviciat à Lima, pour une Congrégation de missionnaires dominicaines fondée par lui. En 1920, il put fonder à Pampelune un autre noviciat qui, en 1923, comptait déjà 36 novices. Mort en 1921, à Huacho, on lui donna pour successeur au vicariat le P. Soba-Sarasole, un espagnol, jadis supérieur de la résidence de Pampelune. Le 21 juin 1923, il fut créé évêque de Tenara.

La préfecture de S. Léon des Amazones devint, elle aussi, vicariat apostolique en 1921, sous la direction de Mgr Redondo y Erreros évêque de Aucanda.

Une preuve que le gouvernement de M. Auguste B. Leguia continue à exercer sur les affaires du Pérou une bien-

faisante influence, ce sont les élections pour le renouvellement des deux Chambres et pour la nomination du président. Leguia fut réélu avec plus de 200.000 voix, ce qui surpasse de beaucoup le nombre exigé par la loi. C'est donc la troisième fois qu'il est élevé au pouvoir à la grande satisfaction de la population catholique, qui, de sa part, n'a rien à craindre et peut tout espérer.

10) *La Bolivie.*

Gouvernement anticlérical, population catholique. — Clergé peu nombreux. — Mgr Caroli, apôtre de la Bolivie. — Le bon programme du ministre Roman Paz.

Cette république sud-américaine, dont le nom rappelle le fameux révolutionnaire Bolivar, accomplit en 1924 la centième année de son existence, mais son attitude à l'égard du catholicisme n'est plus celle qu'elle était il y a un siècle. Par exemple, au cours du siècle dernier, les biens des Congrégations furent confisqués et le gouvernement s'engagea à donner une rente aux religieux. Malheureusement, le libéralisme et la secte maçonnique tinrent pendant longtemps le pouvoir entre leurs mains et introduisirent le mariage civil, la laïcité de l'enseignement, contrairement au sentiment de la très grande majorité de la population, qui est catholique. En 1923 le parti républicain vainquit le parti libéral, et la présidence fut occupée par le Dr Jean Baptiste Saavedra, qui certes ne manquait pas de bonnes qualités, mais qui ne réussit pas à changer un état de choses aussi invétéré. L'Eglise catholique, toujours reconnue comme religion d'Etat, traversa une période de grande disette de vocations sacerdotales, occasionnée surtout par l'école laïque. Heureusement, il y a les Jésuites, les Rédemptoristes, les Salésiens, les Lazaristes et les Franciscains, qui, chacun dans un domaine ou un autre, défendent la vie du catholicisme contre les entreprises des protestants, car ceux-ci, riches en ressources, profiteraient de la rareté du clergé pour répandre leurs erreurs sans être inquiétés.

A La Paz, capitale de la république, les Jésuites s'occupent surtout de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse; ils y possèdent un très beau Collège, qui n'a pas de rivaux, un Centre Catholique, où se réunissent, sous la direction du P. Capitan, les Chevaliers du Sacré-Cœur, la Jeunesse catholique, les Ouvriers de S. Joseph. Les Rédemptoristes se dévouent dans les missions, dans le département de La Paz et ailleurs quand on les appelle. Les Salésiens font un bien immense par leurs écoles d'arts et métiers, tandis que les Lazaristes prennent soin du séminaire. Aux Franciscains sont confiés les deux vicariats apostoliques de Beni et de Chaco, qui datent, le premier de 1917, le second de 1919, et sont situés dans les contrées depuis longtemps évangélisées par eux.

La Bolivie conserva toujours avec une chevaleresque courtoisie les rapports diplomatiques avec le S. Siège. Tandis qu'auparavant le délégué apostolique pour la Bolivie l'était en même temps pour le Pérou et pour l'Equateur et résidait a Lima, sous Benoît XV, en 1917, on envoya en Bolivie un délégué apostolique spécial en la personne de Mgr Caroli, archevêque de Tyr, avec le titre d'internonce. On sait comment ce délégué se dévoua, sans aucun égard pour sa santé, à l'accomplissement de tout son devoir, si bien qu'au bout de peu de temps il mourut à la tâche, gagnant le beau surnom d'*apôtre de la Bolivie*. Il eut pour successeur Mgr Tito Trocchi, autrefois délégué à Cuba, aidé, comme son prédécesseur, par Mgr Félix Camponuovo, son secrétaire, et par le P. Pierre Marabini, Salésien.

Dernièrement, en 1923, M. Roman Paz, ministre des Affaires Etrangères et du Culte, présenta au Congrès un mémoire qui permet d'espérer que bientôt de meilleurs jours luiront pour l'Eglise catholique en Bolivie. Il regrette que l'on n'ait pas donné jusqu'ici aux affaires du culte toute l'attention qu'elles méritent; il trouve que le catholicisme, étant la religion officielle de l'Etat, tandis que les autres cultes sont simplement tolérés, aurait dû être protégé et favorisé, et qu'il ne l'a pas été. Alors que, pour tout le monde, on a tenu compte du renchérissement de la vie, on n'a pas pensé à augmenter les rétributions et les subsides pour les ministres du culte;

au contraire, on les a inconsciemment diminués, quand on ne les a pas supprimés, de sorte que le service paroissial de presque tous les diocèses a souffert un affaiblissement sensible au détriment de la moralité des populations. Il fait remarquer la nécessité de favoriser les vocations religieuses, l'érection de nouvelles églises et de nouvelles habitations pour le clergé. Pour les missions il eut des paroles de grand éloge: « Aucun apostolat n'a acquis de plus grande sympathie et de plus grand respect auprès des personnes de toutes les conditions et croyances que les Missions de la Propagande, parce qu'en elles se manifeste le plus lumineux esprit d'abnégation, purifié par le feu sacré de la charité, dans l'œuvre prodigieuse de la rédemption des tribus sauvages ». Il montre que les missions sont à l'origine de beaucoup de régions de la Bolivie: S. Cruz, Beni, Taraija, qui ont été incorporées à l'Etat, tandis que « d'autres pays, autrefois riches de florissantes industries, ont dépéri et ont disparu à la suite de l'expulsion des Congrégations religieuses qui leur donnaient la vie ».

Souhaitons que les faits répondent à ces sages considérations.

11) *Le Chili.*

L'esprit catholique domine. — Lutte sur le terrain scolaire. — Les radicaux au pouvoir. — Réveil des catholiques. — Un congrès eucharistique national.

De même que tous les Etats qui se sont formés dans l'Amérique espagnole après la période napoléonienne, le Chili eut une constitution explicitement catholique. Elle remonte à 1833, au temps de la présidence du général Joachim Prieto; elle déclare que la religion catholique est la religion de l'Etat, et de fait, si l'on néglige quelques tribus païennes, tous les habitants du Chili sont catholiques. En plus de l'archidiocèse de Santiago, il y a trois diocèses: La Sereña, Conception, Ancud, et deux vicariats apostoliques: Tarapaca et Antofogasta, et, depuis 1901, une préfecture apostolique pour le territoire de Brancania. Y travaillent les Salésiens, les

Capucins bavarois, les Mineurs, les Fils du Cœur Immaculé de Marie et les Rédemptoristes. Le gouvernement subsidie ces vicariats selon ses moyens.

On n'eut pas à déplorer de conflits entre le gouvernement de la république et le S. Siège, mais cela n'empêche pas qu'il existe toujours une lutte très vive entre les divers partis qui se disputent le pouvoir. Les deux principaux sont le parti conservateur (catholique) et le parti radical. Après beaucoup de luttes le parti radical réussit enfin, dans les élections de 1915, à obtenir une notable majorité dans la Chambre des Sénateurs, alors que les conservateurs gardaient la majorité dans la Chambre des Députés. Le président, qui fut élu le 23 décembre de cette année, fut D. Jean Louis Sanfuentes, un personnage très digne et tout désigné pour cette charge. Puisque le parti conservateur, auquel appartenait Sanfuentes, ne pouvait pas compter sur la majorité du Sénat, il dut former un ministère d'administration en choisissant un ministre dans chacun des six partis chiliens.

Les élections de 1915 révélèrent pour la première fois à beaucoup de catholiques tout le progrès qu'avait fait le parti radical. Les causes principales de ce succès doivent être attribuées aux écoles du gouvernement et aux menées de la franc-maçonnerie. Dans les écoles supérieures du gouvernement, on avait admis, depuis cinq lustres et plus, avec une grande légèreté, des professeurs radicaux, qui étaient soit kantistes soit matérialistes. L'enseignement privé, que se donnait pour réparer ce mal, avait pris un remarquable développement, c'est vrai, mais il ne pouvait pas disposer des ressources qu'avait l'Etat: celui-ci dépensait pour ses écoles au moins 40 millions par an. Il est vrai qu'en vertu de la Constitution, l'enseignement religieux était obligatoire dans les écoles de l'Etat, mais en réalité cet enseignement était neutralisé par la propagande athée que faisaient dans ces mêmes écoles les professeurs, appuyés souvent par les recteurs eux-mêmes. L'enseignement religieux fut pourtant intensifié par l'initiative surtout du *Centre Chrétien*, institution qui surveillait le développement de l'enseignement privé, l'action pour l'amélioration et l'extension de ces écoles.

Quant à la franc-maçonnerie, il est utile de noter, pour s'expliquer le développement qu'elle avait pris, qu'elle se présentait au grand public comme une institution de pure bienfaisance, comme une société de secours mutuel. Comme telle, elle avait réussi à attirer dans ses rangs la grande majorité des marins, des soldats, des employés, de tous ceux, en somme, qui, pour avancer rapidement dans une carrière, ont besoin de se sentir aidés. Les véritables buts de la franc-maçonnerie, on peut dire que personne ne les connaissait, mais, pendant ce temps, elle en profitait pour peupler de ses adeptes l'armée, la marine, les bureaux du gouvernement. S'étant rendu compte du danger qui les menaçait, les catholiques se mirent à développer l'action catholique en fondant l'*Union catholique* sur le type du *Volksverein* allemand et de l'*Union populaire* italienne; elle était divisée en trois branches: organisation, propagande et action sociale.

Au mois de février 1917, arrivait au Chili le nonce apostolique Mgr Sébastien Nicotra; il fut accueilli avec enthousiasme. Gouvernement, clergé, peuple n'avaient jamais été si bien d'accord qu'en cette occasion. Le président Sanfuentes, dans son discours au nonce, remercia le Pape au nom de tout le pays d'avoir élevé au grade de nonciature sa représentation auprès du gouvernement chilien. Mais cet accord n'était pas tout à fait sincère.

Les élections de 1918 mirent malheureusement le pouvoir entre les mains des radicaux, qui avaient obtenu la majorité dans les deux Chambres. Il manquait à l'*Union catholique* l'entente patriotique entre dirigeants, qui aurait été nécessaire, et une certaine énergie dans ceux qui auraient dû la promouvoir. Même le périodique *Union catolica,* organe de l'*Union catholique,* ne fut soutenu ni pécuniairement ni moralement par la collaboration des meilleures plumes du catholicisme chilien.

Toutefois les radicaux ne firent pas bonne figure au pouvoir: crises ministérielles fréquentes, impossibilité de réaliser, même dans ses parties fondamentales, le programme annoncé, luttes, grèves, baisse du change, famine et désordre social, tel fut le bilan de leur gouvernement. Comme si cela

ne suffisait pas, il y eut encore un complot militaire, heureusement éventé à temps. Au mois de juin 1920, la situation du parti conservateur, fortifié par une scission du parti radical, appelée l'*Alliance libérale*, s'améliora, car il obtint la majorité au Sénat. Cependant on eut comme président Arthur Alessandri, de père italien et d'opinion radicale. Le Chili ne pouvait pas se dire satisfait, car aux difficultés intérieures qu'Alessandri ne réussit point à résoudre, s'ajoutèrent des complications d'ordre extérieur avec le Pérou.

Les catholiques cependant ne perdaient pas leur temps et, dans un congrès marial, qui devait être national, mais qui en fait par l'adhésion de presque toutes les républiques de l'Amérique du Sud fut pan-américain, on pourvut à la formation d'une troupe choisie de catholiques pris dans les congrégations mariales et dans leurs fédérations; dans un congrès de la Jeunesse catholique chilienne, on essaya de donner à celle-ci cette unité d'action et de direction qu'elle a dans d'autres pays. Par l'initiative de Mgr Raphaël Edwards, délégué de l'archevêque pour l'action sociale, on fonda l'*Union sociale entre les catholiques*, à laquelle est annexé un Centre national de culture sociale et d'apologétique que les circonstances réclamaient impérieusement.

Du reste, si les affaires publiques n'étaient pas encore remises aux soins de ceux dont le retour aurait vraiment été désirable, l'opinion nettement catholique de la quasi totalité de la nation chilienne était demeurée ce qu'elle était auparavant. Et à cette opinion catholique, les hommes du gouvernement eux-mêmes n'osaient pas s'opposer. On en eut une preuve indiscutable au Congrès eucharistique national célébré à Santiago au cours de l'automne de 1922 et annoncé dès le mois de juin de l'année précédente. On rivalisait partout dans les travaux de préparation, afin qu'il fût splendide. Précédé par une communion générale de plus de 28.000 enfants, garçons et filles, il se clôtura, le 10 septembre, par une messe pontificale, à laquelle assistaient la majeure partie des sénateurs et des députés, la haute magistrature, les généraux et les chefs de l'administration nationale. Dans l'après-midi, il y eut une procession, qui se déroula sur un parcours de trois

kilomètres. Y participaient les sénateurs, les députés, les ministres, la cour suprême, le corps diplomatique, et une foule d'ouvriers. Entre les maisons richement ornées s'avançait un magnifique char d'argent, couvert de fleurs et illuminé de lampes électriques, sur lequel se trouvait le T. S. Sacrement, et qui était conduit par 60 jeunes gens. A un endroit déterminé, l'archevêque de Santiago donna la bénédiction eucharistique à une foule de plus de 200.000 personnes.

La plaie caractéristique du Chili c'est sa grande instabilité politique. Le président Alessandri, dès la fin de 1921, avait vu l'impossibilité d'accomplir une œuvre législative suffisante, parce qu'il était soutenu par une trop faible majorité; il donna sa démission pendant l'été de 1924. Emu ensuite par la menace des communistes, il tenta une dictature de droite, mais le général Altamirano, par un coup d'Etat, établit un triumvirat militaire, qui prononça la dissolution du Parlement et détermina Alessandri à s'en aller. Si les affaires religieuses depuis lors sont demeurées dans la même situation qu'auparavant, et ont échappé à une persécution dont la franc-maçonnerie dominant dans les sphères gouvernementales les menaçait, ce fut un grand bonheur pour le peuple chilien.

12) *Le Paraguay.*

Le gouvernement contre le catholicisme. — Rareté du clergé. — Les Salésiens dans le Grand Chaco.

Cette petite république américaine, dont l'indépendance fut proclamée en 1801, eut trop souvent, pour son malheur, un gouvernement sectaire et un clergé peu nombreux et pas toujours conscient de ses devoirs. Vers la fin du siècle dernier la situation s'améliora un peu du côté du clergé. Mgr Aponte, nommé évêque d'Asuncion en 1879, provoqua un réveil moral et religieux qui ne fut pas sans importance. Son successeur, élu en septembre 1894, Mgr Jean Bogarin, eut à lutter vigoureusement contre le gouvernement qui introduisit, de la ma-

nière la plus inattendue et la plus expéditive, le mariage civil. On en arriva même à prescrire que cette loi devait entrer en vigueur le lendemain de sa promulgation, et comme on n'avait pas encore songé à instituer les bureaux d'état civil nécessaires et que, d'autre part, il était ordonné que le mariage civil devait précéder le mariage religieux, les habitants de la République se trouvèrent dans l'impossibilité de contracter mariage. La population du Paraguay est bien loin de sympathiser avec cet esprit sectaire, mais d'autre part le clergé est tout à fait insuffisant pour les besoins religieux du pays. Il y a peu de curés qui ne soient pas chargés du soin de deux ou trois paroisses, et celles-ci sont souvent très éloignées l'une de l'autre. C'est ce qui fait que les hommes vivent dans l'indifférence et laissent les pratiques religieuses aux femmes. Au début de ce siècle, il n'existait au Paraguay que les Salésiens, qui avaient ouvert, en 1896, un établissement d'arts et métiers à Asuncion et un peu plus tard, un autre à Villa Concepcion; il n'y avait aucun autre ordre ou congrégation religieuse. La presse était complètement entre les mains de la franc-maçonnerie et l'action catholique était à peu près nulle.

Près de la moitié de la population du Paraguay est encore sauvage. Sur la rive droite du fleuve Paraguay, s'étend ce que l'on appelle le Grand Chaco; c'est une plaine toute plate, couverte de forêts, d'une superficie de près de 700.000 kilomètres carrés. En 1920 les Salésiens s'y rendirent, animés du zèle qui les caractérise, sur l'ordre de Mgr Bogarin, pour évangéliser les 50.000 Indiens environ qui occupent le Grand Chaco et appartiennent à différentes tribus: Tobos, Lenguas, Pilagaes, Angaites, Sanapanas, Tamanaas, Ciamococos et Guenas. Ils sont très difficiles à évangéliser, parce qu'ils se défient de l'homme civilisé. Pendant trois ans, les Salésiens s'y occupèrent des civilisés y résidant ou de passage dans les endroits du Chaco avoisinant le fleuve, mais ils ne purent rien faire chez les Indiens. En 1923, ils essayèrent de s'établir dans la tribu des Ciamococos. A l'heure où nous écrivons, il semble qu'il y ait quelque espoir.

13) *L'Uruguay.*

Esprit hostile au catholicisme. — Mgr Soler. — Difficultés avec le S. Siège finalement résolues en 1919. — Action catholique.

Cet Etat, proclamé indépendant en 1828 par un traité entre le Brésil et l'Argentine, se détacha, la même année, au point de vue ecclésiastique, du siège épiscopal de Buenos-Ayres; peu de temps après, il fut érigé en vicariat apostolique et en 1879 en évêché. Les rapports entre l'Uruguay et l'Eglise furent malheureusement toujours tendus, surtout au temps de la présidence ou mieux de la dictature de Santos, qui, pour imposer le mariage civil, alla jusqu'à empêcher que les enfants qui n'étaient pas inscrits sur les registres de l'état civil fussent baptisés. N'osant pas procéder à l'expulsion pure et simple des Congrégations religieuses, il établit que l'on ne pouvait prononcer les premiers vœux avant l'âge de quarante ans. Mais en réalité ces mesures n'eurent aucun effet: les Congrégations survécurent, et l'Uruguay, quelques années plus tard, en était peut-être plus fourni que n'importe quel autre pays. Mgr Mariano Soler ayant été élu évêque de Montevideo en janvier 1891, la situation s'améliora. Il fonda des écoles provinciales, des conférences de S. Vincent de Paul dans chacune des paroisses de la capitale, des cercles catholiques ayant 1000 membres inscrits et un grand *club* catholique. En 1897, il obtint, d'accord avec le gouvernement, l'érection de Montevideo en archevêché, avec deux suffragants sur les sièges de Salto et Melo, qui furent cependant réunis ensuite.

A la mort de Mgr Soler, le 26 septembre 1908, il y eut de grandes difficultés pour la succession, car le S. Siège n'avait pas pu accepter les candidats que le gouvernement lui avait présentés. Le gouvernement de l'archidiocèse fut donc assuré interimairement par Mgr Isasa, évêque titulaire d'Anemurio, puis archevêque titulaire de Stauropolis, jusqu'à ce que lui succéda, en 1919, Mgr François Aragone, visiteur apostolique de l'archidiocèse.

Cela eut lieu à la suite de la détente des relations diplomatiques entre l'Uruguay et le S. Siège au cours de la même année. Cette détente portait comme condition que, dans les deux diocèses encore vacants de Melo et de Salto, on nommerait les évêques, qui étaient, pour Melo Mgr Joseph M. Semeria, vicaire général de Montevideo, et pour Salto Mgr Camacho, curé d'Agueda, à Montevideo. Le système d'organisation, adopté en 1923 en Italie pour l'*Action catholique*, a rencontré, à cause de sa valeur intrinsèque, la faveur des hommes d'action, des prêtres et des évêques de presque toutes les parties du monde, et l'on commença à l'appliquer aussi dans l'Uruguay. L'épiscopat de la République de l'Uruguay a publié récemment une longue lettre pastorale contenant des directives pour l'organisation de l'Action catholique dans le pays. La lettre est signée par l'archevêque de Montevideo, Mgr Aragone, par Mgr Camacho, évêque de Salto, et par Mgr Arrespide (successeur de Mgr Semeria), évêque de Melo: elle s'inspire totalement des directives données par le Pape à l'Action catholique de l'Italie. Comme dans tout pays catholique, l'action tend à la formation des consciences, à la coopération des laïcs à l'apostolat chrétien; elle sera dirigée et disciplinée par l'autorité ecclésiastique. Il est à espérer que, grâce à ce moyen, on arrivera à éviter ce qui malheureusement a fait le malheur de l'Uruguay pendant plusieurs années: le désaccord entre les sentiments du peuple, nettement catholiques, et les sentiments sectaires des hommes du gouvernement.

14) *L'Argentine.*

Entente entre gouvernement et gouvernés. — Activité catholique. — Manœuvres maçonniques et déclarations du gouvernement. — Propagande protestante. — Œuvre merveilleuse des Salésiens. — Action catholique. — Rapports avec le S. Siège.

Cette très florissante république est, dans la quasi totalité de ses habitants, catholique et, pour son bonheur, le catholicisme fut professé par ses hommes de gouvernement, de telle sorte qu'il n'y a pas une œuvre d'instruction, d'éducation ou de

bienfaisance catholique qui n'ait trouvé et qui ne trouve encore dans le gouvernement une large protection. Cette entente sur les principes entre gouvernants et gouvernés n'a pas seulement maintenu la paix intérieure; elle a favorisé grandement le développement merveilleux dont le peuple argentin offre le spectacle depuis plusieurs années dans l'agriculture, l'industrie et le commerce. Les luttes politiques elles-mêmes ne troublent pas la paix religieuse: les radicaux de la République Argentine ne ressemblent pas à ceux de beaucoup d'autres nations, qui ont tous une aversion plus ou moins déclarée pour le principe religieux. Les socialistes sont les seuls à faire œuvre antireligieuse, mais le parti socialiste représente une bien petite minorité. Aussi n'est-il pas rare de trouver des catholiques qui donnent leurs préférences à certaines personnes, en faisant abstraction du parti auquel elles appartiennent, pourvu qu'ils soient certains de leurs principes catholiques. C'est ainsi qu'en 1912, à l'occasion des élections qui devaient se faire suivant une nouvelle loi proposée par les radicaux, les catholiques de Buenos-Ayres décidèrent de porter leur choix sur les candidats des divers partis qui, à cause de leurs sentiments catholiques ou de leur honnêteté notoire, donnaient le plus d'espoir qu'ils favoriseraient le catholicisme. On forma une liste spéciale, dite de l'*Union électorale catholique,* dont quatre membres appartenaient au parti radical. Par conséquent l'idée de former un véritable parti politique catholique n'eut jamais de succès et, à vrai dire, il semblait qu'on pouvait s'en passer. Il est vrai qu'à partir de cette année-là, il se manifesta dans le parti radical une tendance antireligieuse; niée par les chefs, elle existe cependant; aussi le peuple ne le regarde-t-il plus avec autant de sympathie. Tandis que le gouvernement du président Saenz Peña avait joui, à ses débuts, de la faveur qu'il méritait certainement, il perdit quelque peu de sa popularité en 1910, pour n'avoir pas exercé une action efficace dans l'application de cette nouvelle loi électorale, et surtout parce qu'il ne s'était pas montré prévoyant pour faire face aux conséquences des mauvaises récoltes. Cependant les catholiques obtinrent d'excellents résultats de la fondation de la *Liga Social Argentina,* se rappro-

chant du *Volksverein* allemand. Celle-ci s'occupa de fonder des caisses rurales dans les centres agricoles, et, sous la direction experte du Dr Serralunga-Langhi, elle en fonda 14 en moins de deux ans et elle en lança beaucoup d'autres, malgré les mille obstacles qu'on lui opposait et sans se soucier même des menaces des commerçants usuriers.

Même en Argentine, comme dans toutes les républiques américaines d'ailleurs, la franc-maçonnerie est très active. S'attribuant le privilège d'être la lumière du monde, elle a essayé d'en faire bénéficier également l'Argentine, et, dans ce but, elle a fait venir à Buenos-Ayres, pour y faire des conférences, les personnalités européennes les plus remarquables, ayant une teinte nettement anticléricale, dans l'espoir d'en tirer un grand avantage. Le résultat ne fut pas celui qu'en attendait la secte. Si les conférenciers, qui s'appelaient Clémenceau, Ferri, Jaurès, Blasco Ibañes, Anatole France, recueillirent les applaudissements du public argentin, ce fut parce que, ayant flairé les dispositions du milieu, ils se gardèrent bien de toucher aux sujets religieux ou les effleurèrent à peine; c'est ainsi qu'ils finirent par ne plus intéresser, car les Argentins s'aperçurent qu'au fond on ne leur enseignait rien de neuf, rien de plus que ce qu'ils pouvaient lire dans leurs propres journaux. Moins heureux encore fut le député Romolo Murri, appelé lui aussi par la franc-maçonnerie pour faire des conférences à Buenos-Ayres, dans l'espoir que, cette fois-ci, le spectacle d'un prêtre qui attaquait Rome aurait provoqué pour le moins une vive curiosité. Il n'en fut rien. Moins fin que ses prédécesseurs, il ne sut pas mesurer ses invectives contre la pensée catholique, et il dégoûta les Argentins, qui refusèrent même de lui reconnaître la qualité de grand orateur.

L'audace n'a jamais fait défaut à la franc-maçonnerie, et c'est ainsi qu'en 1914 les loges maçonniques demandèrent au gouvernement d'être reconnues comme personnalité civile. A cause de cette entente qu'il garde et tient à conserver avec l'opinion de la population, le gouvernement repoussa la demande en alléguant les motifs suivants: 1) La franc-maçonnerie ne poursuit pas le bien commun du pays, mais l'intérêt

égoïste des ses membres au détriment des autres citoyens. 2) La franc-maçonnerie présente les caractères d'un comité purement politique. 3) Ses statuts l'obligent à combattre la liberté de l'enseignement, pour en exclure les membres du clergé et des congrégations religieuses: ceci est contraire à la constitution de la république, qui garantit à tous le droit d'enseigner. 4) La franc-maçonnerie prive ses adeptes de la liberté et de l'indépendance politique en les obligeant par des menaces à voter pour le candidat désigné par elle. 5) La franc-maçonnerie constitue un Etat dans l'Etat ou plutôt une contrefaçon du gouvernement.

A côté de la franc-maçonnerie, qui, comme nous l'avons vu, n'obtient pas grand succès, en Argentine, il y a la propagande protestante, qui, en ces dernières années, a pris des proportions alarmantes. Pour ne parler que de Buenos-Ayres, où se trouve réunie la sixième partie de toute la population de la république, il y a, tous les dimanches, 40 services religieux protestants et d'ordinaire dans des églises magnifiques. Plusieurs sectes y sont représentées: anglicans, méthodistes, aventistes, luthériens, et dernièrement y pénétrèrent aussi les théosophes avec leurs doctrines aussi étranges que pernicieuses. A Buenos-Ayres, les protestants comptent bien trente collèges pour garçons et filles et la grande majorité des élèves est catholique. Il est pénible de penser que les protestants disposent, pour leur propagande en Argentine, de 130 millions de dollars par an, tandis que l'association pour la propagation de la foi, pour les catholiques de l'Argentine, ne possède qu'un revenu annuel de 10.500.000. Toutefois, en compensation, le zèle des missionnaires catholiques est de loin le plus efficace. On ne peut décrire le bien que font les Salésiens par leurs écoles d'arts et métiers, leurs collèges, leurs externats et leurs patronages. La famille de Don Bosco s'est répandue un peu partout avec une rapidité qui tient du prodige, et les autorités gouvernementales, qui voient et admirent tout ce travail bienfaisant, l'entourent de leur plus vive sympathie. Rarement les Salésiens célèbrent quelque fête dans leurs établissements, sans que le gouvernement y soit représenté, et souvent le président y assiste en personne. Les Salésiens possèdent, depuis les

temps de leur fondateur, les missions dans les territoires de la Patagonie: dès 1905 ils avaient le vicariat apostolique de la Patagonie septentrionale, avec 38 prêtres et 54 stations, plus la préfecture apostolique de la Patagonie méridionale, qui, en 1916, prit le nom de Magellan, avec 17 prêtres et 14 stations. Dans cette œuvre, les fils de Don Bosco sont aidés par les Sœurs de Marie Auxiliatrice.

En 1918 à la suite d'une lettre pastorale collective des évêques argentins, on réussit à donner une coordination organique et à imprimer une orientation uniforme aux forces catholiques du pays, en fondant l'*Union populaire catholique*. C'est le résultat final de plusieurs tentatives, à commencer par celle faite dans le congrès catholique historique de 1884 qui créa un *Comité général de l'union catholique* de la république. Finalement, suivant les conseils que Mgr Locatelli, nonce apostolique, donnait en 1916 selon les instructions reçues de Rome, de constituer une *Union populaire* sur le modèle de celle d'Italie, les catholiques argentins se résolurent, après de longues études, à adopter la forme actuelle, qui, paraît-il a donné jusqu'ici d'excellents résultats.

Les rapports de la république avec le S. Siège furent toujours cordiaux, bien que, cependant, à chaque élection d'archevêque ou d'évêque, on coure le danger de voir cesser cette cordialité. Séparée de l'Espagne depuis plus de cent ans, la République Argentine prétend toujours avoir hérité des privilèges que la Papauté avait accordés à la cour royale et surtout du droit de présenter les évêques, et les protestations du S. Siège ne servirent de rien. Dans le cas de l'Argentine, la présentation offre des difficultés spéciales quand il y a désaccord entre *Casa Rosada* (siège du gouvernement) et le Vatican, puisque c'est le Sénat qui, dans un vote solennel, présente au président de la république trois candidats entre lesquels il pourra choisir, et l'on devine les pressions qui se font pour ce choix. Le président, son choix fait, signe un décret, qui est publié dans le journal officiel, et dans lequel on dit que tel candidat a été présenté au S. Siège, afin d'être accepté par lui. Il est évident que, de cette façon, le Vatican ne peut pas faire autrement que d'accepter la nomination proposée,

sous peine de provoquer un conflit avec le gouvernement. La position du Vatican devient plus embarrassante quand il n'existe pas à la charge de la personne proposée des imputations personnelles capables d'amener le gouvernement à se désister de sa proposition, et qu'il s'agit uniquement d'une question de principe sur laquelle le S. Siège n'entend pas céder.

En 1923, après la mort de l'archevêque de Buenos-Ayres, Mgr Espinoza, le Sénat avait proposé trois noms au président et, au début du mois d'août, celui-ci avait donné la préférence à Mgr Miguel D'Andrea, évêque titulaire de Temnos et curé de l'église de S. Michel à Buenos-Ayres, contre Mgr Francisco Alberti, évêque de la Plata, qui avait pour lui la préférence de toute la population et l'estime toute particulière du Souverain Pontife. Au mois de novembre Mgr D'Andrea ayant appris qu'à Rome sa nomination n'était pas favorablement accueillie, renonça à l'archevêché. De là une polémique violente entre les journaux des diverses opinions. Les suppositions émises sur le motif de cette attitude de Rome envers Mgr D'Andrea étaient nombreuses. Le problème devenait, dans l'entretemps, de plus en plus difficile à résoudre. Le cardinal Dubois, le nonce Mgr Cerretti, Mgr Baudrillart, tous amis de Mgr D'Andrea, travaillèrent, d'accord avec le Dr Cullen, personnalité très estimée en Argentine, à résoudre le conflit en douceur. On proposa, entre autres choses, comme un moindre mal qu'une séparation de l'Eglise et de l'Etat, que le candidat préféré par le S. Siège à la place de Mgr D'Andrea fût élevé à la pourpre cardinalice. Le ministre des Affaires Etrangères M. Gallando se montra inflexible. Au moment où nous écrivons, le conflit n'est pas encore résolu et évidemment aujourd'hui ce n'est plus la personne de Mgr D'Andrea qui est en cause, mais le droit lui-même du S. Siège, que la République Argentine refuse de reconnaître. Il semble que le gouvernement veuille arriver à une rupture diplomatique. Quant à Mgr D'Andrea, personne ne songe à nier les mérites qu'il s'est acquis par un long et infatigable apostolat. C'est à lui qu'on doit en effet l'érection d'un établissement destiné à relever le niveau intel-

lectuel et moral de la classe ouvrière. C'est lui aussi qui fonda l'*Union populaire catholique,* à laquelle il donna par la suite un brillant développement, en attirant sur elle l'attention générale par une grande collecte destinée à recueillir les fonds nécessaires pour la reconstruction des maisons ouvrières. Le premier congrès des catholiques sociaux de l'Amérique latine trouva en lui son promoteur, alors qu'il était recteur magnifique de l'université catholique de Buenos-Ayres. Il fonda également l'Association des dames catholiques et l'Association catholique des employés, qui procurèrent à la population de si grands avantages tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel. Ce qui nuit à Mgr D'Andrea, c'est sans doute sa sympathie ouverte envers la France, ce qui pourrait offrir des inconvénients dans ce pays où l'élément français est très rare, tandis que l'élément italien y est très important.

CHAPITRE VII.

L'Eglise chez les populations de l'Océanie.

1) *L'Australie et la Nouvelle-Zélande.*

La nouvelle fédération. — Le cardinal Moran. — Les catholiques et l'école laïque. — Les écoles paroissiales. — Une belle victoire des catholiques sur le terrain scolaire. — Mgr Cerretti en Australie et en Nouvelle-Zélande. — Opposition contre le décret pontifical « *Ne temere* ». — Décadence du protestantisme. — Les Italiens en Australie.

Le 1er janvier 1901 est une date de très grande importance pour l'Australie, parce que, ce jour là, à Sydney, l'Australie fut proclamée solennellement Fédération, *Commonwealth,* sous la haute domination de l'Angleterre, représentée par le gouverneur général, Lord Hopetown. Celui-ci, après la récitation du *Pater* et le chant du *Te Deum,* exécuté par un chœur de 400 personnes, prêta serment de sujétion à la reine Victoria. Répondant à une adresse lue par le card. Moran, au nom de tous les catholiques (ils étaient déjà environ 500.000), il ajoutait, après avoir remercié: « Je connais bien l'œuvre accomplie par les catholiques, pour que se réalisât la fédération des colonies australiennes; et je m'unis à vous dans l'espérance que l'ère nouvelle dans laquelle nous entrons, sera marquée, dès son début, par un progrès social et par le bien-être spirituel de tout le peuple. Je suis profondément convaincu de la haute responsabilité qui pèse sur le premier Gouverneur général de la Fédération, mais je suis aussi convaincu

que, dans l'accomplissement de mes devoirs, vos prières m'encourageront, m'aideront et me soutiendront toujours ». L'Australie, qui, en 1788, ne comptait qu'environ un millier de blancs, avait vu monter sa population, en 1901, à plus de 4 millions d'habitants. Erigée en Fédération et, par suite, jouissant d'une indépendance presque totale, elle entrait dans une nouvelle voie et cela sous les plus beaux auspices de l'entente des esprits, communiant à un même idéal religieux et patriotique. Une grande partie de ce mérite doit être attribuée certainement au card. Moran, archevêque de Sydney depuis 1884, qui avait travaillé infatigablement à promouvoir le bien moral et matériel du pays: il sut, avec beaucoup de tact, joindre un zèle ardent à tenir les esprits des catholiques dans une étroite unité, et une grande réserve dans le domaine politique; c'est ce qui lui avait attiré l'estime universelle. Cela lui donnait le droit d'élever la voix quand il voyait les droits de la morale et de la religion violés, comme ce fut le cas quand il protesta contre les violences commises contre les catholiques par les Anglais dans la guerre de Samoa. Ceux-ci avaient ordonné que, dans les églises catholiques de Vainsa et de Vailele, les chefs Fann renversassent les autels, brisassent les crucifix, arrachassent et détruisissent les ornements sacrés. La presse protestante essaya d'attaquer le cardinal à cause de ces plaintes. Mais elle fut réduite au silence quand le roi Oscar de Suède, choisi comme arbitre, déclara que vraiment les opérations des frégates américaines et britanniques à Samoa, en avril 1899, avaient été illégales, cruellement injustes et malfaisantes. Ces violences barbares n'empêchaient pas le catholicisme de s'éntendre continuellement en Australie: dans la seule année 1903, deux mille indigènes de l'île Fidji passèrent, avec leurs chefs, du protestantisme à l'Eglise catholique, ce qui irrita fort la secte wesleienne à laquelle ils appartenaient.

Ensuite les protestants en général avaient constamment devant les yeux le spectacle de leurs églises vides, tandis que les églises catholiques étaient toujours remplies de monde: ils voyaient les congrès catholiques, dont les derniers avaient été ceux de Sydney en septembre 1900 et celui de Melbourne

en 1904, tenus avec la plus grande entente entre les esprits, avec tant d'élan, avec tant de foi; or c'est précisément de cet élan, de cette foi et de cette entente que le protestantisme semblait se vider de jour en jour. Etant donné la mentalité des protestants pour lesquels, s'ils ne sont pas tombés dans le rationalisme, la Bible doit suffire en tout et pour tout, ils tentèrent, en 1904, de faire introduire dans les écoles de l'Etat, qu'une loi de 1872 a rendues tout à fait laïques, la lecture d'extraits bibliques. Bien que les catholiques s'y opposassent, parce qu'ils savaient bien dans quel esprit cette lecture serait faite, et, avec eux, les juifs et tous ceux qui ne voulaient pas que l'on modifiât les programmes existants, le gouvernement ne céda point et il concéda uniquement que la controverse fût soumise à un *referendum;* celui-ci se prononça à une forte majorité contre ce changement.

Les catholiques avaient leurs écoles paroissiales qui étaient en général bien fréquentées. Le card. Moran, inaugurant, en 1907, une nouvelle école à Iumore Sydney, déclarait avec satisfaction que, dès que les catholiques ouvraient une école, ils la remplissaient.

En 1911, le cardinal se posa en défenseur énergique des écoles paroissiales, quand le gouvernement voulut par de nouvelles mesures favoriser les écoles publiques en oubliant les écoles privées. On voulut établir une différence de subsides suivant que les élèves fréquentaient les écoles publiques ou les écoles privées, et le cardinal fit observer que l'unique critère raisonnable était le mérite de l'élève. Le gouvernement voulait que les bourses d'études concédées aux élèves des écoles publiques servissent uniquement à encourager la fréquentation des écoles publiques, et le cardinal revendiquait la liberté pour l'élève catholique romain du choix de l'école qui lui plaisait le plus, sans en subir aucun dommage. Il ne s'opposait pas à la surveillance que le gouvernement voulait établir sur toutes les écoles primaires, mais il voulait que le subside accordé par le gouvernement à ses écoles fût donné aussi aux écoles confessionnelles. « L'Etat veut que, dans les écoles primaires, on enseigne fidèlement les trois R: *Reading* (lecture), *Riting* (écriture), et *Rithmetic*

(arithmétique). Dans toutes nos écoles, nous nous efforçons d'enseigner les trois *R* autant que nous savons et que nous pouvons, mais nous y ajoutons un quatrième *R:* la religion. Nous ne demandons pas que le gouvernement nous aide pour l'enseignement de ce quatrième élément, mais, quand nous satisfaisons aux exigences de l'Etat pour ce qui regarde les trois *R* officiels, nous avons droit à ce que nos fatigues soient rémunérées. Le quatrième *R* non seulement n'est pas un obstacle à l'enseignement parfait des trois autres, il augmente la valeur du maître et la capacité des enfants ».

Le grand et vénéré cardinal mourut à Sidney le 16 août 1911, pleuré par tous les Australiens, même par ceux qui étaient les plus opposés à ses idées. Tous louaient sa franche loyauté, la sereine austérité de sa vie religieuse, le grand nombre d'institutions charitables auxquelles son cœur avait donné naissance comme par enchantement. « Le card. Moran, écrivait le *Sydney Morning Herald,* fut un grand ecclésiastique, mais il fut encore davantage. En politique ce fut une puissance dans le pays; il s'est identifié avec le progrès social et industriel de la Fédération ».

Après l'échec de quelques tentatives, les protestants n'avaient pas perdu l'espoir d'obtenir des lectures bibliques dans les écoles et, en 1913, ils revinrent à la charge et insistèrent pour que l'affaire fût décidée par voie de *referendum.* A cette démarche, Mgr Carr, archevêque de Melbourne, en opposa une autre en sens inverse auprès de même Ministre Walt. Il faisait remarquer par la voie officielle que ces lectures ne pouvaient pas être neutres, mais qu'elles seraient au contraire anticatholiques, et qu'il en résulterait que ces milliers d'enfants, qui ne pouvaient pas fréquenter les écoles paroissiales, devraient subir un enseignement contraire à leurs croyances, un enseignement qui, donné comme on se proposait de le faire, aurait été un service cultuel identique à celui qui avait lieu dans les églises protestantes, et cela pendant que les catholiques donnaient entièrement à leurs frais l'enseignement primaire à plus de 40.000 enfants, et payaient par-dessus le marché pour celui de l'Etat. Tout cela avait déjà été exposé par la Fédération catholique australienne, le 18 avril 1912, dans la salle munici-

pale de Melbourne, pour l'Etat de Victoria. Ce fut précisément dans l'Etat de Victoria qu'en novembre 1913, les protestants proposèrent à l'Assemblée législative un *referendum* sur la question, mais l'Assemblée le repoussa par 7 voix de majorité, convaincue par les raisons apportées par le député catholique M. Duffus, qui avait démontré que c'était une solennelle injustice que de forcer les citoyens catholiques à payer le maintien d'un système protestant d'instruction primaire dans l'Etat. Ce fut une belle victoire pour les catholiques. Cependant le gouvernement ne voulant pas trop mécontenter les protestants, résolut d'établir deux types d'écoles: l'une avec lecture biblique, une autre laïque, et les catholiques qui préféraient cette dernière, devaient subir une supertaxe, ce qui vraiment était tout à fait déraisonnable. Avec les protestants, les incroyants eux-mêmes voulurent se mêler du problème scolaire: bien que la Commission Royale de l'éducation eût décidé que l'on devait traiter en toute justice et loyauté les écoles privées, ils proposèrent au Parlement d'Adélaïde dans l'Etat de l'Australie du Sud, un projet de loi visant à rendre entièrement laïque l'enseignement des écoles primaires, et nièrent le droit, accordé par la Commission de se servir de l'aide volontaire des écoles privées à l'avantage de l'éducation publique et nationale. Le député Ryan, jadis membre de la dite Commission Royale, éleva contre ce projet de loi des raisons pressantes, et le projet fut abandonné.

Les catholiques australiens eurent la grande consolation de voir arriver parmi eux, le 8 février 1915, Mgr l'archevêque Cerretti, délégué apostolique pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

L'accueil qu'il reçut, même de la part des autorités civiles, fut plus que courtois, car c'était la première fois qu'un délégué apostolique était envoyé de Rome dans des contrées aussi éloignées. Mgr Cerretti expliqua immédiatement qu'il n'était pas chargé d'une mission diplomatique, mais uniquement d'une mission ecclésiastique; que le S. Père l'avait envoyé pour régler par sa présence l'observance de la discipline ecclésiastique et que, dans ce but, il était muni de facultés extraordinaires, dont les australiens pouvaient profiter

à leur grand avantage sans recourir à Rome. Il fixa sa résidence à Sydney et choisit comme secrétaire le rév. Dr Armond de la Nouvelle-Zélande, qui avait fait ses études à la Propagande. Pendant l'automne de 1917, Mgr Cerretti fut rappelé à Rome et Mgr Cattaneo lui succéda à la délégation en Australie. Il était là depuis peu de temps quand il eut le bonheur de bénir solennellement, le 24 mars 1918, en présence de 40.000 personnes, le nouveau collège catholique de l'Université de Melbourne, auquel on donna le nom de *Newman College*, et qui eut comme recteur le P. Albert Power, jésuite.

Tandis que le décret « *Ne temere* » fut admis sans difficultés en Europe et dans les autres parties du monde, en Australie, à cause sans doute de l'ignorance des protestants au sujet des lois canoniques du mariage, il fut présenté comme attentatoire aux lois civiles de l'Etat. Il ne servit de rien aux catholiques de déclarer que l'Eglise catholique respecte les lois et les droits de l'Etat, mais qu'ensuite elle est pleinement libre d'imposer les règles qu'elle veut à ceux qui se déclarent être ses sujets. Le premier Ministre Lawson, de l'Etat de Victoria, fut obligé d'intervenir lui-même et déclara ensuite avec autorité que ce décret avait été soumis à un examen minutieux et péremptoire, que la question avait été pesée sous tous les rapports, et qu'en conséquence on avait décidé: « qu'il ne contenait aucune violation des lois de l'Etat ». Ce décret rencontra la même opposition et peut-être une opposition plus forte encore en Nouvelle-Zélande, où l'évêque de Christchurch et celui d'Auckland se déclarèrent prêts à subir avec joie même la prison pour affirmer leur fidélité aux dispositions du S. Siège.

La situation du protestantisme était cependant toujours de plus en plus inquiétante. Le rév. Davies, du Collège théologique Moore, de Sydney, avouait, dans une de ses publications, en 1919, que, suivant le recensement de 1911, 96 % de la population déclairaient appartenir à une confession religieuse, et que 40 % seulement dans toute l'Australie et 45 % en Nouvelles Galles du Sud appartenaient à l'anglicanisme; que la moitié seulement des enfants anglicans fréquentaient le catéchisme dominical et, sur cette moitié, la cinquième partie

seulement continuait ensuite à fréquenter l'église et les offices religieux; il reconnaissait que le mal venait de l'école neutre et que néanmoins les lectures de la Bible n'étaient pas une mesure à approuver. Mais si le rév. Davies s'était donné la peine d'étudier les choses d'un peu plus près, il aurait dû conclure que tout l'enseignement religieux que peuvent donner les protestants, divisés en Australie, tout comme en Angleterre et en Amérique, en sectes multiples, était totalement incapable de donner à l'esprit de la jeunesse la direction sûre qu'il faut en matière religieuse. *Nemo dat quod non habet.*

Les catholiques sont actuellement en Australie environ un million, sur une population d'environ six millions d'hommes; on remarque donc une sensible augmentation, qui ne dépend cependant pas, comme ailleurs, de l'immigration, car celle-ci, en Australie est composée en grande majorité de non-catholiques. On peut dire que les seuls catholiques qui se rendent aujourd'hui en Australie, ce sont des Italiens, et ceux-ci habitent de préférence la campagne. Dans le Queensland du nord, il existe une population assez considérable exclusivement italienne: ils sont établis dans le vicariat apostolique de Cooktown, confié aux soins des Pères Augustins irlandais, et la presse australienne n'a pas assez de paroles pour louer la conduite de ces colons, occupés pour la plupart dans les plantations de sucre.

2) *La Malaisie.*

L'île de Java champ d'apostolat très fertile. — Les écoles catholiques très florissantes. — Les missions dans l'île de Bornéo. — Dans les petites îles de la Sonde. — A Sumatra. — Les missionnaires du Sacré-Cœur à Célèbes.

L'île de Java, la plus importante de celles qui composent les Indes hollandaises, non pas à cause de l'extension de son territoire, mais à cause de sa population, qui atteint 30 millions d'âmes, avec une densité de 207 habitants par kilomètre carré, ne connut les missions qu'à partir de 1808, mais il faut dire que, la population étant en grande partie musulmane ou

protestante hollandaise, c'est-à-dire aussi intolérante que possible, les progrès du catholicisme y furent presque nuls. En 1859, dix-sept ans après qu'elle eut été érigée en vicariat dit de Batavia, comprenant Sumatra, Bornéo, Célèbes et les petites îles de la Sonde, les Jésuites, auxquels la mission avait été confiée, se résolurent à aborder les indigènes, en se servant de l'enseignement. Les Javanais sont par nature avides de connaître non seulement la littérature et les sciences des européens, mais encore leurs maximes religieuses et morales, et on pouvait être certain que la propagande religieuse aurait bien vite passé des enfants aux parents. Le résultat fut en effet merveilleux: aidés efficacement par les catholiques hollandais, les premiers à organiser la propagande missionnaire et à offrir leurs propres fils à l'idéal missionnaire, les Pères Jésuites se trouvèrent bientôt embarrassés de ne pouvoir suffire à cultiver un champ qui s'élargissait devant eux. C'est pourquoi ils appelèrent à leur aide des missionnaires d'autres ordres, se réservant à eux-mêmes l'île de Java.

La première école fut ouverte en 1898 par le P. Van Lith à Mœntilan, mais elle se développa si bien qu'elle se transforma en école normale pour préparer ceux qui pourraient enseigner dans les écoles primaires, où l'on apprenait surtout la langue hollandaise. Le gouvernement avait, dans l'entretemps, renoncé quelque peu à l'intransigeance religieuse qui le caractérisait en d'autres temps qui n'étaient pas encore bien loin, et, en 1904, il approuva cette école catholique et la subsidia. Peu d'années après, on ouvrit une seconde école normale pour préparer des instituteurs du second degré, on y enseigna surtout la langue du pays. Cette école fut également approuvée et subsidiée par le gouvernement en 1911.

Le peuple étant païen dans sa presque totalité et souvent hostile au Christianisme, il parut bon aux missionnaires de ne pas donner à ces écoles que l'on fondait une étiquette catholique; on ne manquait pas, il est vrai, d'y donner un cours d'instruction religieuse; mais ce cours n'était pas obligatoire. Plus tard, à cause de la confiance que les indigènes avaient dans les Pères, petit à petit les écoles, de neutres qu'elles étaient, devinrent catholiques, et l'instruction religieuse y fut

déclarée obligatoire. Cela ne diminua en rien la fréquentation des classes; au contraire, beaucoup demandaient spontanément l'instruction religieuse et beaucoup d'autres sollicitaient même le baptême, comme ce fut le cas à Mœntilan, à Djokja et ailleurs. Finalement, on demanda aux parents des élèves la promesse qu'ils n'empêcheraient pas leurs enfants de devenir catholiques, s'ils le désiraient.

Le même procédé fut suivi pour les filles. En 1908, on fit venir à Mœntilan des sœurs Franciscaines comme maîtresses et l'on commença à enseigner, non pas seulement ce qui avait rapport à l'entretien de la maison, mais encore ce qui regarde la culture. L'affluence des filles à ces écoles était merveilleuse. A Djokja, dès que l'on sut qu'une école allait s'ouvrir, quelques jours avant il se présenta 406 filles pour être inscrites. Il n'y avait pas place pour toutes; heureusement quelques messieurs hollandais vinrent en aide aux Pères, pour leur permettre d'acheter un nouveau terrain en vue d'y ériger de nouveaux locaux. Dans cette œuvre d'instruction et d'éducation, les Jésuites furent aidés par les Congrégations des frères de S. Louis de Gonzague, par les frères de l'Immaculée Conception et, pour la jeunesse féminine, par les sœurs Franciscaines de Heithuysen, par les Ursulines de l'Union romaine et par les sœurs de Jésus, Marie et Joseph. Le 31 décembre 1922, les écoles pour la formation des maîtres étaient au nombre de quatre et comptaient 328 élèves; les autres écoles étaient au nombre de 43, avec 5047 élèves, sans parler des écoles ayant un caractère spécial.

Les catholiques de l'île de Java étaient, en 1920, au nombre de 33.856, confiés à Mgr Edmond Luypen, résident à Batavia, et à 52 prêtres de la Compagnie de Jésus. Nous ne parlons ici que des catholiques de la seule île de Java, car déjà en 1905 on avait détaché du vicariat de Batavia cette partie de l'île de Bornéo qui appartient à la Hollande, pour en faire la préfecture du Bornéo hollandais. En 1911, on en détacha la grande île de Sumatra avec ses quatre millions d'habitants, pour en faire une préfecture; en 1913, les petites îles de la Sonde furent également constituées en préfecture à part, et enfin, en 1919, Célèbes devint à son tour préfecture,

de sorte qu'aujourd'hui le vicariat de Batavia ne comprend plus que l'île de Java seule, *la perle du Pacifique.*

La religion dominante de l'île est l'islamisme; par conséquent les conversions ne sont pas fréquentes; cependant les mahométans indigènes de Java ne sont pas très attachés à leur religion; ils sont un petit nombre à l'observer et il semble même que, parmi eux, le mouvement vers le catholicisme va en s'accentuant, tandis que leur estime envers les *Said* ou saints de la religion musulmane est en baisse. Restent les indigènes païens, pratiquant le culte des esprits et des fétiches, habitant la campagne; mais ceux-là, il n'a pas encore été possible de les approcher. Récemment cependant, en 1923, la Congrégation de la Propagande confia, dans ce but, une mission dans l'île de Java aux Pères Carmes hollandais. Trois missionnaires sont partis: la mission sera divisée en trois districts, sous la direction du P. Van der Pas autrefois prieur du couvent d'Aalsmer.

Quand les Anglais établirent leur protectorat sur la partie septentrionale de l'île de Bornéo, les Hollandais demandèrent et obtinrent que leur colonie, qui comprend la plus grande partie de l'île, ne fût pas soumise à l'autorité ecclésiastique anglaise, et c'est pourquoi elle fut annexée au vicariat de Java; mais en 1905, elle en fut séparée, pour former une préfecture apostolique, confiée aux Capucins hollandais, et devint, plus tard, en 1918, vicariat avec résidence à Singkawang, aujourd'hui transférée à Pontianak. Sur une population de 1.500.000 habitants, il n'y a que 4292 catholiques, selon le rapport de 1921.

Les Capucins hollandais, au nombre d'une vingtaine environ, ne sont pas seuls à travailler dans le vicariat: dans les écoles, qu'ils avaient ouvertes aussitôt, comme unique moyen d'entrer en relations avec les indigènes, ils se firent remplacer, en 1921, par les Frères de Huybergen, qui sont instituteurs de profession. Ainsi les Capucins sont plus libres pour se consacrer à la vie missionnaire. Le vicariat est habité en grande partie par des Chinois, qui sont très bien disposés envers les missionnaires, surtout à cause des écoles; l'autre partie est habitée par les *Daikais* (indigènes) qui, au con-

traire, sont tout à fait indifférents à l'école. Les hôpitaux contribuent plus efficacement à l'évangélisation, et ainsi les 35 sœurs de la Congrégation de Veghel, qui s'occupaient déjà des écoles pour filles, se sont chargées aussi du soin des hôpitaux, ainsi que d'une léproserie. Pour les écoles comme pour les hôpitaux, le gouvernement hollandais se montre d'ordinaire bien disposé à les soutenir, mais sans y mettre un grand enthousiasme; au surplus, il ne manqua pas de fonctionnaires qui, parce qu'ils étaient protestants, entravèrent l'œuvre des Capucins déjà si gênés par le manque de ressources et de personnel.

Plus nombreux sont les catholiques de la préfecture de Labuan et du Bornéo septentrional, confiés aux Pères de Saint Joseph de Mill-Hill; mais l'espoir d'un progrès du catholicisme dans cette préfecture, aussi bien que dans le vicariat du Bornéo hollandais, est presque nul.

Aux missionnaires du Verbe Divin de Steyl, a été confiée la préfecture des îles mineures de la Sonde, auxquelles on a ajouté, en 1914, l'île de Flores. Les catholiques y sont 50.000, sur une population de deux millions et demi d'habitants. La préfecture fut élevée au grade de vicariat en 1922, et le Père Arnold Verstraelen fut élu vicaire apostolique.

La charge qu'ont assumée les Capucins hollandais dans l'évangélisation de l'île de Sumatra est on ne peut plus difficile: ils doivent tenir tête à l'invasion des ministres protestants, qui ont environ 100.000 adeptes, et s'occuper de la conversion de cinq millions d'indigènes infidèles, parmi lesquels se trouvent les Menangas Kaubans, qui presque tous sont des mahométans fanatiques. Ces Menangas occupent un territoire huit fois plus grand que les Pays-Bas et ils sont au nombre de 1.320.000; jusqu'en 1899, ils ont vécu presque absolument indépendants des Hollandais qui, pourtant, étaient maîtres de l'île depuis 1664. La conversion de ces indigènes est difficile, parce que le gouvernement hollandais, en se les assujétissant définitivement en 1899, s'engagea à respecter leurs lois et coutumes, parmi lesquelles se trouve le matriarcat. Propriété du sol, autorité familiale, commerce, politique, tout est entre les mains des femmes. Le P. Liberato d'Escel, préfet aposto-

lique du Sumatra, mort en avril 1921, y fut un champion infatigable du travail de l'évangélisation. Après douze ans d'apostolat dans l'île de Bornéo (1900-1912), il avait été élu préfet apostolique de Sumatra et, dans cette charge, il eut pour successeur le P. Mathias Stryp, qui réside à Padang. Ecrivant, en 1922, son rapport à la Propagande, celui-ci déclara qu'il avait bon espoir de succès chez les Chinois et les Batak.

Quant à l'île de Célèbes, son évangélisation, qui remonte au XVIe siècle, fut interrompue, en 1676, par l'expulsion des Jésuites, qui l'avaient entreprise et qui ne purent la reprendre qu'en 1868. La mission fut érigée en préfecture apostolique en 1919 et confiée aux Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun; on nomma comme préfet apostolique le P. Gérard Vesters, auquel succéda récemment le P. Walter Janis. Le siège principal est à Mendo: il y a d'autres stations à Wolvan, Tomohon, Paniki au nord (dans le Minahassa) et Makassar, qui est aujourd'hui la ville la plus importante. Ils essayent de s'introduire ailleurs, grâce à leur influence, et poussés par l'excellent résultat qu'ils ont obtenu en d'autres endroits déjà évangélisés par eux. Leur succès serait bien plus grand encore s'ils n'avaient pas à lutter contre la propagande protestante et les coutumes des païens. Les écoles catholiques sont cependant très bien fréquentées, et le gouvernement hollandais subsidie les maîtres qui sont munis de diplômes. On constate un retour en masse des indifférents, et les églises sont toujours remplies de monde. L'île cependant est grande et très peuplée: 2.740.000 habitants, dont 20.000 seulement sont catholiques; les protestants, qui possèdent beaucoup d'écoles, beaucoup d'églises, des catéchistes, des périodiques, ne sont que 23.000.

3) *Les Iles Philippines.*

Passé florissant. — Les nouveaux maîtres et l'influence protestante. — Rareté du clergé. — Petit nombre d'écoles catholiques.

Ces îles découvertes par Magellan en 1521, conquises à l'Espagne en 1564, par le marin espagnol Légazpi, et appelées par lui, du nom de son roi Philippe II, Philippines, furent, si l'on peut dire, abandonnées au pouvoir des missionnaires augustins, franciscains, dominicains, jésuites et récollets; ils furent des conquérants pacifiques, mais en même temps des apôtres, qui, par leur charité, gagnèrent le cœur des infidèles et leur inspirèrent patiemment des idées d'une véritable et saine civilisation. Ce ne fut qu'en 1822 que l'Espagne crut bon d'envoyer dans les Philippines une garnison militaire, inutile pour maintenir l'ordre intérieur, puisqu'il y régnait une tranquillité parfaite, et tout à fait insuffisante pour se garantir contre les aggressions de l'extérieur. Les Dominicains avaient fondé à Manille une Université, qui devint célèbre. Les études théologiques y étaient très cultivées, si bien que l'on put dire des îles Philippines qu'elles donnaient le plus fort contingent de missionnaires à la Chine leur voisine. D'ailleurs toute la population des îles était catholique, à l'exception de 600.000 indigènes, qui vivaient dans des forêts impénétrables.

Quand, à la fin du siècle dernier, à la suite de la révolution suscitée par le philippin Aguinaldo avec la complicité des Etats-Unis, les Philippines passèrent sous la domination américaine, le catholicisme y avait atteint son apogée. Il s'y trouvait 1330 religieux et plus d'un millier de prêtres séculiers, pour une population de 6 millions de catholiques. 500 religieux espagnols, persécutés surtout par une société secrète appelée *Kalipunan,* furent obligés de prendre la fuite en 1898, et les missionnaires indigènes qui étaient restés, étaient trop peu nombreux pour les besoins des insulaires. De plus, un de ces prêtres indigènes, un certain Aglipay, se proclama malheureusement chef d'un schisme qui causa la

perte de beaucoup de biens ecclésiastiques. A la suite d'une entente personnelle entre Léon XIII et le président des Etats-Unis, M. Taft, les biens restants furent adjugés au gouvernement des Etats-Unis, moyennant une compensation de 60.000.000 frs.

Le premier dommage que subirent les Philippines, ce fut le manque de clergé; puis, le remplacement des prêtres et des évêques espagnols par des prêtres et des évêques américains; à la différence de mentalité, même au point de vue religieux, entre les deux peuples, vint s'ajouter encore l'antagonisme qui existe entre un peuple vaincu et un peuple vainqueur. De là, la rareté des nouveaux prêtres. En plus, depuis longtemps le clergé indigène ne constituait qu'un corps destiné à compléter celui des prêtres réguliers et il ne pouvait se substituer à ces derniers; d'ailleurs ce n'étaient certainement pas les prêtres américains qui étaient les plus aptes à le diriger. Mais ce qui causa le plus grave tort au catholicisme dans les îles Philippines, ce fut la propagande, disons plutôt, l'invasion du protestantisme sous toutes ses formes, les propagandistes s'entendant uniquement pour prêcher la haine contre le catholicisme.

C'est à l'esprit sincèrement juste du président Roosevelt qu'il faut attribuer une amélioration de la situation religieuse dans les îles Philippines. Les réclamations faites par la Fédération des sociétés catholiques ne furent pas vaines et, en 1903, on envoya, comme chef des écoles publiques, le général Smith, un catholique courageux et fidèle. Peu de temps après, on envoya comme gouverneur M. Wright, qui avait une femme et des fils catholiques. C'était peu, sans doute, mais c'était pourtant un indice de dispositions meilleures envers les malheureux Philippins.

Le plus pénible, c'est de voir la part que prend le gouvernement anglais à la propagande protestante. Les protestants occupent, dans les îles Philippines, toutes les charges honorifiques et tous les postes de confiance: le recteur de l'Université, qui est soutenue par l'argent des catholiques, est un protestant. Les tarifs douaniers protègent l'élément religieux protestant et non l'élément catholique. Inutile de dire que la

Y.M.C.A., sous la protection du gouvernement américain, travaille en secret à la propagande protestante; ce ne fut qu'après que l'archevêque de Manille en eut dévoilé les buts, que beaucoup de catholiques se retirèrent de cette société, à laquelle ils avaient imprudemment donné leur nom.

La situation du catholicisme dans les Philippines, où, sur 11 millions d'habitants, 3 millions seulement sont catholiques, est bien triste. Les 710 prêtres indigènes et les 490 religieux, la plupart espagnols, ne suffisent pas à travailler ce champ immense. Dans la province de Manille, en 1921 il y avait bien 30 communautés chrétiennes sans missionnaire. Les autres villes, avec plus de 20.000 habitants, n'ont qu'un seul prêtre et, dans les alentours, il n'y a qu'un prètre pour 11.000 âmes. Des milliers de catholiques passent leur vie entière sans rencontrer un missionnaire. D'autres difficultés proviennent de l'enseignement officiel. On a établi des écoles neutres. Les écoles libres ne reçoivent aucun subside. Cette nouveauté n'a pas rencontré de résistance sérieuse dans la population catholique. Les écoles libres doivent, par conséquent, chercher à soutenir la concurrence avec les écoles officielles neutres, pour lesquelles l'Etat dépense annuellement de 6 à 7 millions de pesos. Les faits prouvent que la neutralité est loin d'être respectée et que, souvent, l'école est irréligieuse. Les évêques des îles Philippines ont par conséquent décidé, dans leur dernier concile, d'obliger tous les curés à ouvrir une école libre dans chacune de leurs paroisses. Il est vrai que les Etats-Unis respectent la liberté de conscience et que les missionnaires ne rencontrent aucun obstacle de ce côté, mais il faudrait de grandes ressources pour subvenir aux dépenses nouvelles qui s'imposent. Cependant il faut savoir que, tandis que les écoles neutres sont fréquentées par plus d'un demi-million de catholiques, les écoles libres ne comptent pas plus de 10.000 élèves. Dans toutes les plus grandes villes, les protestants possèdent leurs pensionnats et leurs cercles pour étudiants, et ceux qui y sont inscrits doivent, matin et soir, participer aux exercices religieux protestants. L'évêque de Vigan s'estime déjà heureux de pouvoir opposer une *Maison pour les étudiants* aux cinq que possèdent les protestants. Ceux-ci se servent en outre de

la presse pour répandre leurs erreurs par des livres, des périodiques, des opuscules en anglais, en espagnol et dans la langue du pays.

Dès à présent, on remarque que l'école neutre, c'est-à-dire sans Dieu, a produit de funestes fruits dans la jeunesse. Le gouvernement fut obligé, pour réprimer la criminalité juvénile envahissante dans les deux sexes, d'instituer des tribunaux spéciaux pour les mineurs.

Tandis qu'aux îles Philippines, l'unique nation chrétienne de l'extrême-orient, une véritable tragédie spirituelle semble être imminente, ainsi que s'exprime le P. Murphy de Cebu, à cause du manque de missionnaires, il faut avouer, par contre, que ceux qui y sont, donnent la preuve d'une activité qui impressionne les protestants eux-mêmes. « Durant les dernières années, écrivait un protestant épiscopalien dans le journal *The living Church,* notre œuvre a été complètement surpassée par le travail des missionnaires catholiques belges, et cela dans tout le territoire des Igorots. Là où nous avions 6 pasteurs, eux en avaient 70 en septembre dernier et ils en attendent encore 6 autres ». Et, plus loin: « Il y a vingt ans, ce champ nous était ouvert et toute la province montagneuse pouvait être évangélisée par l'Eglise épiscopalienne. Nous avons perdu cette magnifique occasion tout à l'avantage de l'Eglise romaine, qui, elle, a su en profiter et s'y implanter d'une manière admirable ». Si les missionnaires sont toujours très peu nombreux relativement aux nécessités, il est toutefois consolant de les voir déployer tant de zèle, ce qui engagera les catholiques des Etats-Unis à s'intéresser davantage à ces îles et à accomplir ainsi un devoir de religion en même temps qu'un acte de patriotisme.



INDEX DES NOMS PROPRES

A

Aage de Danemark 274.
Abdul-Hamid, sultan 348.
Abdul-Medijd, prince hérit. 63.
Abel, jés. 180, 181.
Acerbo, sous-secrét. 136.
Acosta, présid. 482.
Acquaderni, comm. 99.
Aerenthal, min. 184.
Aglipay, prêtre schismat. 529.
Aguinaldo, philippin 529.
Aguirre, card. 167, 169.
Alba, min. 171, 172.
Albat, min. 311.
Albert, roi de Belgique 78, 252, 255.
Alberti, mgr 515.
Aldega, music. 33.
Alexandre, roi de Serbe 326.
Alessandri, présid. 506, 507.
Alhucemas, présid. 176.
Allamano, abbé 420.
Allard, mgr 442, 443.
Allemby, gén. 84, 356, 415.
Almeida (de), présid. 242.
Almeida Ribeiro, dép. 242.
Alphonse XIII, roi d'Espagne 163, 174, 177.
Alphonse de Bourbon, prince 181.
Altamirano, gén. 507.
Alvarez, prêtre apostat 378.
Alves, présid. 492.
Ambrogetti 114.
Amelie, reine de Portugal 235, 236.
Amelli, abbé 32.
Amette, card. 159.
Amici, prof., dr 40.
Andrassy, min. 185.
Angeli, mgr 16.
Anile, min. 127.
Anseele, min. 257.
Antomelli, mgr 419.
Aponte, mgr 507.
Aragone, mgr 509, 510.
Arcoverde, card. 495.
Armitage, dr 227-228.
Armond, dr 522.
Arrespide, mgr 510.
Arriego (d'), présid. 238.
Asquith, min. 229, 230.
Astagi, missionn. 353.
Astorri, sculpt. 42.
Audlan, jés. 186.
Augouard, mgr 426, 427, 432, 433.
Auguste, archid. d'Autriche 199.
Aureli, sculpt. 8.
Averardi, mgr 475.

B

Baccelli, min. 108, 109.
Bacilieri, card. 413.
Baha'òllah 352.
Balan, mgr 336.
Balfour, min. 84, 85, 218, 383.
Ballestrem, dép. 201.
Bandell, archev. 227.
Barbosa, dr 493.
Barelli, 125.
Barlassina, mgr 360, 406.
Barlassina Gaudence, mgr 406.

Barrès, écriv. 248.
Barthou, min. 83, 154.
Bartolomasi, mgr 54, 113.
Batiffol, abbé 228.
Battiany, prince 195.
Baud, chanoine 334.
Baudrillard, mgr 515.
Baudry, préf. apost. 443.
Bauer, card. 43.
Bauer, mgr 327, 329.
Bavona, mgr 494.
Beauharnais Eugène 279.
Beauharnais Joséphine, reine de Norvège, 276, 279.
Beck, prof. 266.
Beduschi, missionn. 413.
Bégin, card. 43, 68, 454.
Bela Kun, présid. 197.
Bellamy-Storer, ambass. 57.
Benés, min. 319, 321.
Benlloch, card. 491.
Benoît XV, pape 27, 43-67, 69, 74, 78, 81, 90, 94, 106, 156, 161, 175, 222, 296, 300, 311, 318, 335, 346, 357, 367, 371, 383, 393, 406, 502.
Benson, mgr 225.
Berenini, dép. 102.
Bergamin, min. 172.
Bernard, mgr 279.
Bernardes, présid. 497.
Bernareggi, abbé 125.
Bert, min. 141.
Bertini, dép. 118.
Bertone, dép. 118.
Bertram, card. 301.
Besant Annie 377.
Bessieux, missionn. 431, 432.
Bethmann-Hollweg, chanc. 210, 213, 252.
Bevilacqua, dr 493.
Bianco, présid. 483.
Biard, missionn. 443.
Bidwell, mgr 221.
Bihan (le), missionn. 443.
Birrell, min. 218, 219.
Bisleti, card. 40, 70.
Bismarck, chanc. 5.
Bissolati, min. 108, 116.
Bitter, mgr 276.
Blasco Ibañes, écriv. 512.
Bogaardt, dr 262.
Bogarin, mgr 507, 508.
Boggiani, card. 122.
Bogrof 292.
Bolivar, agitateur 501.
Bonaparte 460.
Bonasi, min. 101.
Boncompagni, prince 130.
Bonetti, vic. patr. 348.
Bonghi, min. 110.
Bopp, écriv. 267.
Borgomanero, mgr 350.
Bosco (don) 513, 514.
Boselli, min. 108, 111, 116.
Botorof, gén. 306.
Boudinhon, mgr. 79.
Bourne, card. 221, 223, 428.
Bourret, card. 72.
Boutkevitch, mgr 297, 298.
Bouzak 304.
Bovet, mgr 57, 269.
Braga, prés. 237, 238.
Bratianu, min. 334, 336.
Brazza 432.
Brems, mgr 273.
Bressan, mgr 40.
Breye, miss. 430.
Briand, min. 151, 157.
Brindisi, mgr 345.
Brioschi, mgr 486.
Brockdorff 63.
Broqueville (de), 255.
Brown, mgr 445.
Brugha, jés. 196.
Buckx 307, 308, 309.
Bugatti, dép. 186.
Bulic, mgr 327.
Bülow (von), chanc. 112, 201, 203, 210.
Burke 464.
Burton, explor. 422.
Buyls 427.

C

Cadenan 389.
Cadorna, gén. 113.
Cagiano d'Azevedo, card. 40.
Cagliero, card. 482.
Calbeton 172.
Calinic 334.
Callegari, mgr 103.
Calloch, préf. apost. 433.

Calatrava 174.
Calvi de Bergolo 274.
Camacho, mgr 510.
Camacho 242.
Cambon, ambass. 349.
Cameroni, dép. 103.
Campbell-Bannermann, prés. 219.
Campbell Jacques 465.
Camponuovo, mgr 502.
Canalejas, présid. 167, 168, 170, 171.
Cancani-Montani 8.
Canevaro, min. 100.
Capitan, jés. 502.
Capocci, music. 33.
Carbonara (de), capuc. 408.
Carini, mgr 21.
Carlos, roi de Portugal 234, 235, 236.
Carnot Sadi, prés. 72.
Caroli, mgr 502.
Carranza, gén. 476, 477.
Carrara, mgr 409, 410.
Carreno, min. 489.
Carton de Wiart, présid. 257.
Casalini, dép. 138.
Casati, min. 107, 108, 109, 110.
Casimiri 469.
Casoni 98.
Cassulo, mgr 402.
Casto Cyprien, gén. 483.
Castro (de) Alvaro 242.
Castro (de) Caracas, mgr 484.
Castro José, dr 239.
Castro Oton, mgr 482.
Catherine II de Russie 293.
Cattaneo, mgr 522.
Cavagnis, card. 18.
Cavallotti, dép. 102.
Cavanel, carme 398.
Cavazzoni, dép. 118.
Cawan 226.
Cazet, vic. apost. 449.
Celesia, card. 18.
Cénez, préf. apost. 443.
Cerada, sén. 338.
Ceriani, orientaliste 71.
Cerovski 327.
Cerretti, mgr 64, 86, 160, 383, 515, 521, 522.
Chamorro, prés. 482.
Chaptal, mgr 299.
Charles I, archid. d'Autriche 189, 190.
Charreyron, gén. 152.
Charusine 292.
Chaumié, min. 146.
Cherubini, mgr 495.
Chigi, prince 99.
Chlumsky, abbé 319.
Christian X, roi de Danemark 275.
Christiensen, abbé 307.
Cieplak, mgr 291, 295, 297, 298, 362.
Claret 475.
Clémenceau, min. 151, 159, 495, 512.
Clinceann, mgr 334.
Cobral, jés. 237.
Cochin, dép. 157.
Coëtlosquet (du), 36.
Coïmbra, min. 241.
Colliva 123.
Colmon 233.
Combes, prés. 3, 143, 144, 145, 146, 147, 148.
Comboni, miss. 412.
Concha, prés. 488.
Constans, ambass. 349, 350.
Constantin, roi de Grèce 346, 354.
Cooreman, prés. 248.
Coppino, min. 107, 108.
Corbino, min. 127.
Cornaggia, dép. 103.
Corrigan, mgr 458.
Costa Alphonso, dr 239, 240.
Costa (Da) Féliciano 240.
Costantini, mgr 371.
Coulleaux 404.
Couturier, mgr 402.
Coyt 478.
Credaro, min. 109, 111.
Creighton 461.
Crespo, gén. 484.
Crispi, présid. 20, 21.
Crispolti, sén. 12, 27, 129.
Croce, sén. 127.
Csernoch, card. 69, 197, 199.
Cullen, dr 515.
Currier 463.
Curzon (lord) 72.
Czaski, mgr 46.

D

Da Cepeda 171.
Daens, abbé 245.

Dalbor, card. 305, 306.
D'Andrea, mgr 515.
Daneo, min. 111.
Daniel y Ressos 489.
Dantin, miss. 449.
Davidson 227.
Davies 522, 523.
Debith 299.
Declercq 247.
Decurtins, dr 266.
De Jacobis, mgr 403.
Delalle, mgr 443.
De la Mora, mgr 478.
Delcassé, min. 148.
Del Giudice, prof. 120.
Delitzsch 203, 207.
Della Chiesa, card. 44.
Della Chiesa Joseph 44, 45.
Delpech, sén. 146.
Deltour 443.
Denifle, domin. 206, 207.
De Page, sén. 74.
De Plehwe, min. 285.
De Santi, jés. 32.
D'Escel, préf. apost. 527.
Deschanel 159.
Destrée 257.
Deucher, dr 266.
Devaud, prof. 269.
De Vecchi, gouverneur 411.
Diaz, gén. 117, 138.
Diaz, prés. 474, 475, 476.
Di Fausto, archit. 42.
Dixel 460.
Dobrecic, mgr 330.
Dolci, mgr 58, 355.
Donkovic 327.
Dositej, mgr 320, 321.
Dostoievski 284.
Dougherty, card. 68.
Doulcet 160.
Doumergue, prés. 153, 162.
Dowling, jés. 458.
Duarte, mgr 495.
Dubillard, card. 43.
Dubois, card. 338, 354, 515.
Duffus, dép. 521.
Dvorak, abbé 319.

E

Ebert, prés. 213.
Edouard VII, roi d'Angleterre 15, 217.
Edwards, mgr 506.
Ehrhard, prof. 208.
Ehrle, card. 72.
Eisenkolb, dr 180.
Emmanuel II, prince de Portugal 235, 236.
Engel, sén. 103.
Erzberger, dép. 213.
Espinoza, mgr 515.
Essad pacha 339.
Euch (von), mgr 272.
Eudge, miss. 465.
Eulembourg, prince 209.
Euloge, mgr 293.
Everling 211.

F

Faber 197.
Facta, prés. 75, 83, 130.
Faisandier, mgr 383.
Falk 207.
Fallize, mgr 279.
Fani 99.
Farley, card. 49, 458.
Farsky, dr 320, 321.
Favier, mgr 364.
Federzoni, min. 138, 410.
Fehrenbach, dép. 213.
Felicinovic 325.
Ferrari, card. 204.
Ferrata, card. 16, 40, 46, 156.
Ferrer 166, 167.
Ferriani 102.
Ferri, dép. 135, 495, 512.
Ferry, min. 140, 153, 154.
Filippi, mgr 480.
Finocchiaro-Aprile, min. 102.
Fischer, card. 25, 204, 209.
Fisher, min. 226, 227.
Flores 479.
Foch, gén. 60.
Fogarty, mgr 233.
Fogazzaro, écriv. 23, 102.
Forbes, mgr 423.
Fouad I, roi d'Egypte 402.
France, écriv. 495, 512.

François-Ferd., archid. 186, 188.
François-Joseph, emper. 19, 188, 189, 199.
Frausser, lazariste 399.
French (lord) 232.
Frère-Orban 46.
Freund, redemptor. 180.
Frève, dr 228.
Fried, dr 193.
Fumasoni-Biondi, mgr 393.

G

Gabrielle, archid. d'Autriche 199.
Galdos 163.
Gallando, min. 515.
Galli, card. 68.
Gambetta, prés. 3, 140.
Gandhi 384, 385.
Gardiner 49.
Garza 479.
Gasparri, card. 26, 27, 40, 46, 49, 53, 73, 74, 83, 115, 158, 306.
Gasquet, card. 36, 60.
Gemelli, dr 120, 125, 126.
Gentile, min. 132, 133.
Georges Ier, roi de Grèce 344.
Georges V, roi d'Angleterre 218, 232, 451.
Gérard, miss. 442, 443.
Gerlach, mgr 114.
Germanos, mgr 226.
Geronimo, mgr 287.
Gesser, mgr 412.
Ghignoni, barnab. 32.
Ghika, prince de Roumanie 338.
Giardini, mgr 395.
Gibbons, card. 43, 49, 460, 463, 466, 467.
Gijlswijk, mgr 445.
Giolitti, prés. 14, 102, 108.
Giordani 123.
Giorgi, card. 66.
Giovanelli, mgr 117.
Girardeau, mgr 396, 397.
Gisneno, min. 170.
Giustini, card. 402.
Giustiniani Bandini 109.
Givelet, mgr 449.
Gladstone, min. 229.
Glattfelder, mgr 337.
Gleditsch 281.
Glœckel, min. 190.
Gogol 284.
Gomez, prés. 484.
Gompers 453.
Gorazd, mgr 321.
Gore, dr 228.
Gotthard, mgr 445.
Gotti, card. 18.
Goyau 73.
Grabski, prof. 306.
Gramatica, mgr 125.
Grandi, dép. 118.
Granito di Belmonte, mgr 72, 184.
Grasmann 180.
Grefton, mgr 462.
Grémaud 269.
Griffith Arthur 233, 441.
Griffith Nathanaël 442.
Griffith Raymond, mgr 441.
Grison, préf. apost. 426.
Gronchi 120.
Grosoli 13, 118.
Groussau, dép. 154.
Gruscha, card. 180, 182.
Gruyter 260.
Guébriant, mgr 361, 362, 363.
Guillaume I, emper. 61.
Guillaume II, emper. 15, 55, 200, 203, 213, 252.
Guiraud, prof. 154.
Gustave Adolphe, de Suède 275.
Guttierez, gén. 482.

H

Haakon, VII roi de Suède 279.
Haberl, music. 32.
Halifax (lord) 217, 222, 227.
Hank, dr 181-182.
Hanotaux, min. 160.
Harmel 7.
Harnack 22, 203, 207.
Hartmann, card. 63.
Hayes, mgr 469.
Hecker, pauliste 455.
Heemskerk 259.
Heintz, préf. apost. 429.
Hemmer, abbé 228.
Hemptinne, abbé 17.
Herbert 84, 85.
Hermann, miss. 384, 445.

Hermes de Fonseca, prés. 492.
Hernstein, mgr 332, 333.
Herrera, card. 167.
Herrera, mgr 488.
Herriot, min. 162.
Hertling, prés. 212, 300.
Hertsberg 281.
Hertzl 359, 360.
Heuch (von), mgr 272.
Heylen, mgr 186, 255.
Hiro-Hito, prince 393.
Hoch, curé 196, 197.
Hoez, curé 195.
Ho-Feng-Ling, gén. 375.
Hoffmann 269.
Hoffmesser 312.
Hohenlohe, prince 200.
Hopetown, gén. 517.
Hopkins, mgr 481.
Horty (madame) 199.
Houtin, abbé 23.
Howard, ambass. 158, 222.
Huerta, gén. 476.
Huisman, capucin 57, 58.
Humbert Ier, roi d'Italie 2, 6.
Hussarek, min. 186.

I

Imperiali, ambass. 349.
Irbes, mgr 313.
Isabelle, archid. d'Autriche 199.
Isasa, mgr 509.
Isidore, card. 288.
Izamuelli 197.

J

Jacobi, min. 214.
Janis 528.
Janvier, dominic. 152.
Jardin, mgr 367.
Jarosseau, mgr 407.
Jaurès, écriv. 512.
Javoreck 194.
Jazoszynski 304.
Joachim III, patriarche 343.
Jœrgensen 272.
Jolivet, mgr 443.
Jonnart, ambass. 93, 160.
Joulan, mgr 378.
Joye, prof. 269.
Jung, abbé 270.
Justi 195.

K

Kakowski, mgr 72, 299.
Kalogera 329.
Kalons, dr 320.
Kan-in, prince 393.
Karoly 195, 197.
Kartaschef, min. 293, 294.
Kasso, min. 292.
Kato Hiroyuki, dr 391.
Kean, mgr 360.
Keiling, mgr 434.
Kelley, mgr 477.
Kemal Pacha 83, 351.
Kerenscki 294.
Kéthulle, missionn. 430.
Kidd, dr 228.
Kiernik, dép. 302.
Kig, prés. 431.
Kirkener, gén. 152.
Kitchener, lord 401.
Knox 225.
Kopp, card. 25.
Koppeyne 259.
Kordac, mgr 321.
Koroseck, mgr 323, 324.
Kostka 304.
Kramar, dr 316.
Krojher, sén. 318.
Kunfi 195, 197.
Kuyper 258, 259.
Kuziemski, mgr 282.

L

Lambeth 227.
Lamy 152.
Lapparent (de) 152.
Laurenti, card. 81.
Lavigerie, card. 15, 422.
Lawrence, dr 468.
Lawson, min. 522.
Lazzari 116, 123.

Léandre (de l'*Addolorata*) 410.
Lecot, card. 72.
Lecroart, mgr 387.
Ledochowski 181.
Lee Stark 415.
Lega, card. 406.
Légazpi 529.
Leguia, prés. 498, 499, 500, 501.
Lemaitre, mgr 417.
Leme, mgr 495, 496.
Lénine 197, 294.
Leon XIII, pape 4, 5, 8, 10-18, 21, 22, 23, 26, 36, 44, 45, 50, 52, 71, 81, 91, 100, 104, 139, 141, 147, 175, 204, 227, 241, 258, 265, 266, 284, 343, 367, 371, 422, 432, 455, 530.
Leopold II, roi de Belgique 247, 248, 256, 422, 425, 426, 427.
Le Roy, écriv. 23.
Leroy-Beaulieu 142.
Li, jés. 365.
Liberatore, prof. 71.
Liechtenstein (prince de) 180.
Lin-Hai-hoan, min. 366.
Livingstone, explor. 422.
Livinhac, mgr 422.
Lloyd George, prés. 83.
Locatelli, card. 242, 514.
Logue, card. 232, 233.
Loiseau 158.
Loisy, abbé 22, 23.
Lombardo 125.
Longinotti, dép. 118.
Lorenzelli, mgr 150.
Loubet, prés. 141, 144, 149.
Louis Philippe, prince 235, 236.
Lozinski, mgr 295.
Lualdi, card. 71.
Lubomirski, prince 72, 299.
Lucaciu, mgr 335, 336.
Luchetti, sculpt. 17.
Luçon, card. 154, 157.
Lueger, maire de Vienne 180, 182, 183, 334.
Luypen, mgr 525.
Ly-yuen-hong, prés. 369, 371.
Lwof, prince 293.

M

Macchi, card. 20.
Mac Cobe 464.
Mac Donald, min. 384.
Mac Faul, mgr 456.
Mac Grane 463.
Machado Santos, prof. 240.
Mackay, min. 259.
Mac Kenna 219.
Mac Kinley, prés. 457.
Macsimovitch, gén. 287.
Madero 476.
Maffi, card. 112.
Maglione, mgr 270.
Mahomet V 58, 351.
Mahomet VI 351.
Malachie, diacre 423.
Mankowski, mgr 295.
Manning, card. 266.
Marabini, salésien 502.
Marangoni, dép. 123.
Marbaux, mgr 155.
Marchet, min. 184, 185.
Marchetti-Selvaggiani, mgr 270.
Marchiafava, dr 40.
Marengo, mgr 345.
Marguerite, reine d'Italie 8, 38.
Marie d'Orléans 274.
Marie-Pie, de Portugal 237.
Marmaggi, mgr 322, 336.
Marquette 464.
Martinelli, card. 43.
Martini, gouverneur 408.
Marutowicz, prés. 306.
Masaryck, prés. 316, 317.
Masclka, dép. 191.
Matt, dr 370.
Matteotti, dép. 137.
Matulevicz, mgr 312, 316.
Maura, prés. 164, 165, 166, 174.
Mauri, dép. 118, 125.
Meda, min. 116, 125.
Medina, jés. 479.
Medolago-Albani 104.
Méline, sén. 157.
Ménélik, négus 404, 406, 407.
Menzani, mgr 66.
Mercier, card. 53, 69, 227, 248, 252, 254, 255, 256, 428, 430.

Merejkovski 284.
Merlin, dép. 118.
Mermillod, card. 268, 269.
Meroni, min. 416.
Merry del Val, card. 40, 45, 211.
Metakakos, patriarche 226, 354, 355.
Metça, roi d'Uganda 422, 423.
Micara, mgr 320.
Michaelcewicz 290.
Miclescu 334.
Miglioli, dép. 121, 122.
Migliorati 44.
Mikes, mgr 197.
Millerand, min. 140, 159.
Minghetti 129.
Mizuno, dr 395.
Molo, mgr 265.
Monaco (prince de) 149.
Monginoux, préf. apost. 443.
Monpezat (de) 389.
Montagne 381.
Montesas 174.
Monti, abbé 95.
Monzie (de), dép. 158.
Moran, card. 18, 517, 518, 519, 520.
Moreira dos Santos 434.
Moreno Garcia, prés. 490.
Moret, min. 167.
Moretti, dr 125.
Morgan Shudy 461.
Mukase 424.
Müller, mgr 278.
Muñoz y Copurin, mgr 481.
Murphy (madame) 478.
Murphy de Cebu 532.
Murri 13, 23, 512.
Mussolini, prés. 78, 124, 128, 130, 131, 135, 136, 138, 139, 177.
Mwanga, roi d'Uganda 423.

N

Nagl, card. 187.
Napoléon Ier 147.
Narjauskas, chanoine 315.
Nasalli-Rocca, card. 66, 92.
Nasi, min. 110.
Nathan, maire de Rome 109.
Nava, dép. 115.
Necchi, dr 125.
Nicolas Ier, czar de Russie 282.
Nicolas II, czar de Russie 285, 287.
Nicotra, mgr 505.
Nicwiadomski 305.
Nieto, mgr 177.
Nisard, ambass. 150.
Nogara, dr 72.
Nordmark, abbé 277.
Norfolk (duc de) 7, 218.
Nünnlist, curé 269.
Nurmayer, maire de Vienne 186.

O

Obregon, gén. 479, 480.
O'Connell, card. 43, 68, 466.
Ogé, mgr 431.
Oieda, ambass. 169.
Olgiati, prof. 120, 125.
Oreglia, card. 6, 18.
Orellana, prés. 481.
Orlando, min. 116.
O'Rourke, mgr 311.
Orozko, mgr 475.
Orsenigo, mgr 263.
Oscar II de Suède 276.
Oster, mgr 275.
Ostrowski 72, 299.
Oviglio, min. 135.

P

Pacheco, min. 497.
Paderewski 300.
Padulli, dép. 115.
Paëz 240, 241.
Pagani, miss. 385.
Paganuzzi 12, 13, 120.
Palacio 489.
Palestrina 32.
Palma, mgr 334.
Papazzurri 36.
Pardinas Larrato 171.
Pardo, prés. 498.
Parenti 410.
Pavlik 325.
Paz, min. 502.
Peçanha, prés. 493, 497.
Pedro (don) 492.
Pelan 171.
Pellegrinetti, mgr 327.
Pelt, mgr 159.

Pelzer, dr 72.
Pericoli 81, 99.
Perlo, mgr 420.
Perosi, music. 32.
Persian 197.
Pescini, mgr 40.
Pessoa, prés. 497.
Petit, mgr 354.
Petrelli, mgr 371.
Pichon, min. 158.
Pie IX, pape 26, 30, 69, 98, 104.
Pie X, pape 13, 18-42, 48, 69, 72, 105, 106, 107, 133, 147, 151, 152, 161, 210, 271, 284, 335, 344, 451, 459, 469, 482.
Pie XI, pape 68-95, 130, 134, 161, 271, 304, 315, 346, 355, 371, 375, 409.
Pierre-Ferdinand, archid. 186.
Pierre (le Grand) 293, 294.
Pietrapaoli, mgr 484.
Piffl, card. 188, 193.
Pilsudski, prés. 300.
Plancarte, mgr 475.
Platon, métrop. 294.
Plessis, mgr 450.
Pobiedonostzew 282, 283.
Poincaré, prés. 154, 157, 159.
Polschan, mgr 313.
Pomaria 114.
Portal, abbé 227.
Porte 443.
Possari 99.
Pothier, abbé bénéd. 34.
Poullet, min. 251.
Power, jés. 522.
Praschma 209.
Precan, mgr 322.
Pribicevic, min. 326.
Prieto, gén. 503.
Prisco, card. 43.
Pumesio 336.
Puzyna, card. 18, 19.

Q

Quénin, journaliste 65.

R

Radini-Tedeschi, mgr 72.
Radziszewski, mgr 304.
Ragonesi, mgr 173.
Rahametra II, prince 447.
Ramek, dr 194.
Rampolla, card. 11, 13, 16, 19, 45, 105, 156.
Raspoutine 285.
Ratti, card. 69, 70, 71, 72, 73, 300, 302.
Ratzan, mgr 312.
Reding-Biberegg (von) 267.
Redmond, dép. 220.
Redondo y Erreros 500.
Renan 284.
Respighi, card. 13.
Restrepo, gén. 486, 489.
Reuter 57.
Ribot, dép. 140, 150.
Richard, card. 23, 141.
Rio Branco, min. 494.
Ritschl 207.
Rittig, mgr 327.
Rivera (de) 176, 177.
Rocha 493.
Rodic, mgr 329.
Rodinò, dép. 118.
Rodolphe, arcid. 188.
Rolland 443.
Romanones, min. 164, 171, 172, 177, 178.
Roosevelt 457, 458, 459, 530.
Ropp, mgr 289, 295, 306, 312.
Roski, dr 322.
Rossetti, préf. apost. 419.
Rossi, abbé 125.
Rossoni, prof. 40.
Rotta, mgr 482.
Rouvier, min. 150.
Rua (don) 430.
Ruch, mgr 159.
Rudini, prés. 11, 101.
Ruiz, mgr 475, 476.
Russel 223, 228.
Russel Wibour, dr 462.
Ruys Beerenbroëck 259, 264.
Ryan, dép. 521.
Ryan, mgr 460.

S

Saavedra, prés. 501.
Saccardo, journaliste 13.
Saenz Peña, prés. 511.
Sagasta, prés. 162, 163, 168.

Salandra, prés. 129.
Salis, ambass. 222, 228, 357.
Samarine 285.
Sambler 285.
Sanchez, prés. 174.
Sanfuentes, prés. 504, 505.
Sangnier 24.
Santucci, dép. 118.
Sardi, mgr 350.
Sarré, préf. apost. 431.
Sarto, card. 13, 19, 20, 21, 26, 103.
Sassoli de' Bianchi 120.
Satolli, card. 6, 11.
Saune, mgr 449.
Sauvant, mgr 418.
Schaeltes, abbé 201.
Schaepman, mgr 258.
Schaftesbury (lord) 224.
Scartobelli 402.
Scassis, min. 346.
Scheiwiler, dr 270.
Schell, théol. 208.
Schioppa, mgr 199.
Schioppoli, prof. 106.
Schitzer, prof. 208.
Schmolk, mgr 182.
Schobinger 266.
Schoch, miss. 445.
Schollaert, min. 249.
Schönerer, dr 179.
Schrembs, mgr 94.
Schrynen, dr 260.
Schulte, mgr 57, 269.
Schwytz (de) 271.
Segna, card. 11.
Seipel, mgr 192, 193.
Semeria, mgr 510.
Sereggi, mgr 340.
Sergio, barnab. 36.
Serralunga-Langhi, dr 512.
Shanahan, mgr 437.
Shane-Leslie, édit. 467.
Sibilia, mgr 193.
Silva Costa, sculpt. 496.
Silvela, prés. 163.
Simmons 470.
Simonis, prés. 248.
Sincero, card. 92.
Sin-Che-Thang, prés. 374.
Skrynski, min. 306.
Smet (de) de Naeyer, prés. 243.
Smit, mgr 280, 281.
Smith, gén. 530.
Smith Alfr., gouverneur 468.
Smith-Towner, min. 470, 471.
Smodij, abbé 323.
Soba-Sarasole, préf. apost. 500.
Soderini 266.
Sogaro, mgr 412.
Soldevilla, card. 176.
Soler, mgr 509.
Solowiev 284.
Sonnino, min. 61, 114, 115, 116.
Sontag, mgr 398.
Sophie, archid. d'Autriche 199.
Sophie, reine de Grèce 346.
Speke, explor. 422.
Spontini, music. 31.
Springowitschs, mgr 311, 312.
Sramek, mgr 320.
Stanley 422.
Steinmetz, mgr 439.
Sterger, sén. 94.
Sterling, min. 470.
Stojalowski, abbé 303.
Stolypine, prés. 292.
Stoppani, mgr 413.
Streicher, mgr 423.
Strossmaier, mgr 322.
Stryp 528.
Stub 279.
Studach, mgr 279.
Studt, min. 207.
Sturzo, abbé 118, 136.
Sun, préf. apost. 375.
Svampa, card. 45.
Szeptycki, mgr 293.

T

Tacoli 187.
Tadolini, sculpt. 17.
Tafari Makonnen 406.
Taft, prés. 457, 463, 464, 530.
Täger, miss. 446.
Tai-Tcheng-Ling, min. 370.
Talleyrand, min. 147.
Tcheng, préf. apost. 375.
Tchitcherine, min. 82.
Tecnopoulos 344.
Tedeschini, mgr 57, 269.

Terrabugio, music. 32.
Texeira, prés. 236.
Theunis 257.
Thévenod, mgr 418.
Thiel, mgr 482.
Thiers, min. 148.
Thun 185.
Tisza, prés. 185.
Togo, amir. 393.
Tokanami, min. 391.
Tolli 406.
Tolstoï 284, 292.
Tomesangi, jés. 196.
Toniolo, prof. 103, 104.
Tonizza 420.
Tonti, mgr 237, 494.
Torlonia, prince 100.
Tragella 262, 383.
Trocchi, mgr 502.
Trotzki 197, 294.
Ts'ai-Yuan-Pei 372.
Tsao-Kun, prés. 374.
Tusar, dr 317.
Tykhon 294, 296, 297, 298.
Tyrrell, écriv. 23.

U

Urquijo, dép. 164.

V

Vaclav, ambass. 321.
Valente 114.
Valera (de) 233.
Vandal 152.
Van den Peereboom, prés. 243.
Van der Pas 526.
Vandervelde 245, 255, 428.
Van Gyssel 307.
Van Lith 524.
Vanneufville, mgr 79.
Van Nispen, min. 263.
Vannutelli, card. 6, 16, 76, 220.
Van Roey, mgr 228.
Van Ronslé, mgr 426.
Van Rossum, card. 40, 79, 80, 185, 187, 262, 264, 273, 274, 277, 308, 309.
Vasconcellos, prés. 238, 239.
Vaszary, card. 43.
Vaughan, card. 218.
Vazapilly, mgr 383.
Velez, prés. 488.
Venizelos, prés. 226, 346, 347.
Vercellone, barnabite 36.
Verstraelen 527.
Vesters 528.
Vianello, miss. 414.
Vicentini, mgr 263.
Victor-Emm. II, roi d'Italie 38, 129.
Victor-Emm. III, roi d'Italie 78, 131.
Vidusic 327.
Villa, min. 102.
Villaverde, prés. 163, 164.
Vincent, jés. 171.
Visconti-Venosta, min. 129.
Vivès y Tuto, card. 11, 16.
Viviani, min. 157, 158.
Vladimir, métropol. 286.
Vogt, mgr 434.
Volpini 45.
Vulpesco, mgr 333.

W

Waldeck-Rousseau, min. 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 168, 234, 447.
Waldemar 274.
Walt, min. 520.
Wang, curé 279.
Weiller, dép. 158.
Weltner 195.
Wernes 158.
Wettering, mgr 260.
Wied (de), prince 340.
Wilhelmine de Hollande 258.
Wilson, prés. 59, 61, 62, 324, 464.
Wite 373.
Wohrmund, prof. 184.
Wojcieckowski 305.
Wolff, dr 179.
Woroniecki 304.
Wrigt 530.

Y

Yamamoto 393.
Yolande de Savoie 274.
Yuen-Che-Kai 364.
Yuen-Shi-Kai 367, 368.

Z

Zahraduick, curé 318.
Zaleski, mgr 379.
Zampini, mgr 40, 66.
Zanardelli, prés. 13, 14, 102.
Zangwill 357.
Zarbos 345.
Zavadski 304.
Zecchini, mgr 311, 312.
Zéoditu 406.
Zercieminov, prof. 291.
Zichy 199.
Zinelli, mgr 20.
Zlotine 298.
Zola 284.
Zubieta, préf. apost. 500.

INDEX

PAGES

PREFACE VII

BIBLIOGRAPHIE IX

CHAP. I. *Conditions générales de l'Eglise en 1900* 1

CHAP. II. *Vie des quatre Papes : Léon XIII, Pie X, Benoît XV et Pie XI* 10

	PAGES		PAGES
1) Léon XIII (1900-1903) . .	10	3) Benoît XV (1914-1922) . .	43
2) Pie X (1903-1914) . . .	18	4) Pie XI (1922-1925) . .	68

CHAP. III. *L'Eglise dans ses rapports avec les différentes nations de l'Europe* 96

	PAGES		PAGES
1) Italie	96	15) La Norvège	278
2) La France	139	16) La Russie	282
3) Espagne	162	17) La Pologne	299
4) L'Autriche	178	18) La Finlande	306
5) La Hongrie	195	19) La Lettonie	310
6) L'Allemagne	200	20) L'Esthonie	313
7) L'Angleterre	217	21) La Lithuanie	314
8) L'Irlande	229	22) La Tchécoslovaquie . .	316
9) Le Portugal	233	23) La Yougoslavie	322
10) La Belgique	243	24) La Bulgarie	330
11) La Hollande	258	25) La Roumanie	332
12) La Suisse	264	26) L'Albanie	339
13) Le Danemark	272	27) La Grèce	341
14) La Suède	275	28) La Turquie	348

CHAP. IV. *L'Eglise dans les pays de l'Asie* 356

	PAGES		PAGES
1) La Palestine	356	5) L'Indochine française	385
2) La Sibérie	360	6) Le Japon	389
3) La Chine	363	7) Le Thibet	396
4) Les Indes Anglaises	376	8) La Perse	398

CHAP. V. *L'Eglise dans les pays de l'Afrique* 400

	PAGES		PAGES
1) L'Egypte	400	11) La République de Libéria	430
2) L'Ethiopie	403	12) L'Afrique Equatoriale Française et Portugaise	431
3) L'Erythrée	408	13) L'Afrique Occidentale Anglaise. (Sierra Leone, Côte d'Or, Nigéria)	436
4) La Somalie Italienne	410	14) Le Dahomey	437
5) Le Soudan Anglo-Egyptien	411	15) La Côte d'Ivoire	439
6) Le Soudan Français	417	16) L'Afrique du Sud	441
7) La Tripolitaine	419	17) Madagascar	446
8) Le Kenialand	420		
9) L'Afrique Equatoriale des Grands Lacs	422		
10) Le Congo Belge	425		

CHAP. VI. *L'Eglise dans les diverses contrées de l'Amérique* . . 450

	PAGES		PAGES
1) Le Canada	450	8) Le Brésil	491
2) Les Etats-Unis	455	9) Le Pérou	498
3) Le Mexique	474	10) La Bolivie	501
4) L'Amérique Centrale	480	11) Le Chili	503
5) Le Vénézuela	483	12) Le Paraguay	507
6) La Colombie	486	13) L'Uruguay	509
7) La République de l'Equateur	489	14) L'Argentine	510

CHAP. VII. *L'Eglise chez les populations de l'Océanie* . . . 517

	PAGES		PAGES
1) L'Australie et la Nouvelle-Zélande	517	2) La Malaisie	523
		3) Les Iles Philippines	529

INDEX DES NOMS PROPRES 533

Premoli
Histoire de L'Eglise
Contemporaine

930939

MAY 7 '31	M Rist
MAY 14 '31	Fellow
AUG 27 '31	Ray C. Petry
SEP 22 '31	Fellow
APR 23 '40	Spinka
13	R R
APR 1 '41	
DEC 21 1947	Spinka
JUN 8 1945	Hutchins
JUN 22 1945	5800 Maryland
NOV 21 1947	Steve Holt
DEC 15 1947	[illegible] . 24
JUN 22 1948	M Hutchins
AUG 21 1948	spec


UNIVERSITY OF CHICAGO
44 470 742